This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 473220

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

52e ANNÉE. — 1880

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE

52e ANNÉE. — 1880

SAINT-LO

IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5

M DCCC LXXX

Dumont
Nichols
3-15-26
1508 8

PRÉFACE.

L'*Annuaire de la Manche* est arrivé à sa 52e année. Son fondateur n'est pas jeune ; il n'en est pas moins dévoué à son œuvre, et n'a qu'un regret, c'est de ne pouvoir disposer que d'un petit nombre de pages en faveur des écrivains qui le secondent. Il a dans ses cartons des histoires locales, des biographies, des morceaux divers, qui sont de nature à intéresser le Département.

Quelques auteurs voyant qu'on ne les imprime pas assez tôt, reprennent leurs articles et les portent ailleurs, ou les publient à leurs frais.

Si le Conseil général ajoutait quelques centaines de francs à la subvention qu'il accorde, l'*Annuaire*, envoyé à toutes les communes, y porterait des connaissances positives, fécondes pour le présent et pour l'avenir. Son éditeur désintéressé attend toujours une faveur dont l'unique but est l'utilité publique.

JULIEN TRAVERS.

Caen, 2 février 1880.

Janvier 1880.

Dernier Quartier le 5.
Nouvelle Lune le 14.
Premier Quartier le 19.
Pleine Lune le 27.

1	jeud.	CIRCONCISION.
2	ven.	Oct. s. Etienne
3	sam.	Oct. s. Jean.
4	*D.*	Oct. ss Innocents
5	lund.	vig. Epiphanie.
6	mar.	EPIPHANIE.
7	mer.	s. Julien, m.
8	jeud.	s. Lucien, m.
9	ven.	ste Mercienne
10	sam.	s. Agathon, p
11	*D.*	s. Hygin, p.
12	lund.	s. Arcade, m.
13	mar.	Oct. Epiphanie.
14	mer.	s. Hilaire, év.
15	jeud.	s. Paul, 1er er.
16	ven.	s. Marcel, p.
17	sam.	s. Antoine.
18	*D.*	Ch. s. P. à R.
19	lund.	s. N. DE JÉSUS.
20	mar.	s. Sébastien.
21	mer.	ste Agnès, m.
22	jeud.	s. Vincent, m.
23	ven.	s. Raymond.
24	sam.	s. Timothée.
25	*D.*	SEPTUAGÉSIME.
26	lund.	s. Julien.
27	mar.	s. Jean Chrys
28	mer.	s. Polycarp.
29	jeud.	s. François S.
30	ven.	ste Martine, v
31	sam.	s. Gaud, év.

Février.

Dernier Quartier le 3.
Nouvelle Lune le 10.
Premier Quartier le 18.
Pleine Lune le 26.

1	*D.*	SEXAGÉSIME.
2	lund.	PURIFICATION.
3	mar.	s. Blaise, év.
4	mer.	ste Jeanne.
5	jeud.	ste Agathe.
6	ven.	s. Vaast, év.
7	sam.	s. Romuald.
8	*D.*	QUINQUAGÉSIM.
9	lund.	s. Scholastiq.
10	mar.	s. Tite, év.
11	mer.	*Les Cendres.*
12	jeud.	s. Pierre N.
13	ven.	s. André C.
14	sam.	s. Odilon.
15	*D.*	QUADRAGÉSIM.
16	lund.	ste Julienne.
17	mar.	s. Théodule.
18	mer.	s. Léonce. *Q. T*
19	jeud.	s. Gobin, p.
20	ven.	s. Sylvin.
21	sam.	s. Félix, év.
22	*D.*	REMINISCERE.
23	lund.	s. Pierre D.
24	mar.	s. Modeste, é.
25	mer.	*s. Mathias.*
26	jeud.	s. Théodose,
27	ven.	ste Honorine.
28	sam.	s. Théophile.
29	*D.*	OCULI.

Nombre d'or 19. Epacte XVIII Cycle solaire 13. Lettre dominicale D. C.

Mars.

Dernier Quartier le 3.
Nouvelle Lune le 11.
Premier Quartier le 19.
Pleine Lune le 26.

1	lund.	s. Léon, év.
2	mar.	s. Aubin, év.
3	mer.	s. Martin, m.
4	jeud.	*Mi-Carême.*
5	ven.	s. Adrien.
6	sam.	ste Colette.
7	*D.*	LÆTARE.
8	lund.	s. Jean de D.
9	mar.	ste Françoise.
10	mer.	Les 40 mart.
11	jeud.	s. Enthyme.
12	ven.	s. Grégoire, p
13	sam.	ste Euphrasie
14	*D.*	PASSION.
15	lund.	s. Zacharie.
16	mar.	s. Julien, m.
17	mer.	s. Patrice, év
18	jeud.	s. Gabriel, ar.
19	ven.	s. JOSEPH.
20	sam.	ste Euphémie
21	*D.*	RAMEAUX.
22	lund.	s. Basile, p.
23	mar.	ste Pélagie, m
24	mer.	s. Siméon.
25	jeud.	s. Herbland.
26	ven.	VEND. SAINT.
27	sam.	s. Alexandre.
28	*D.*	PAQUES.
29	lund.	s. Eustase, ab
30	mar.	s. Pasteur.
31	mer.	s. Benjamin.

Avril.

Dernier Quartier le 2.
Nouvelle Lune le 9.
Premier Quartier le 17.
Pleine Lune le 24.

1	jeud.	s. Hugues, év
2	ven.	s. François, p
3	sam.	ste Marie Eg.
4	*D.*	QUASIMODO.
5	lund.	ANNONCIATION.
6	mar.	s. Célestin.
7	mer.	s. Epiphane.
8	jeud.	s. Denis, év.
9	ven.	s. Marcel, év.
10	sam.	s. Macaire, é.
11	*D.*	s. Léon I, p.
12	lund.	s. Jules Ier.
13	mar.	s. Hermenég.
14	mer.	s. Tiburce, c.
15	jeud.	ste Anastasie.
16	ven.	s. Pair, év.
17	sam.	s. Anicet, p.
18	*D.*	s. Parfait.
19	lund.	s. Vincent F.
20	mar.	s. Théodore.
21	mer.	s. Anselme, é.
22	jeud.	ss. Soutère et Caius.
23	ven.	s. Georges.
24	sam.	s. Fidèle de Sigmarin
25	*D.*	s. Marc, évan.
26	lund.	ss. Clet et M.
27	mar.	s. Guillaume.
28	mer.	s. Vital, m.
29	jeud.	s. Pierre, m.
30	ven.	ste Catherine.

Mai.

Dernier Quartier le 1er.
Nouvelle Lune le 9.
Premier Quartier le 17.
Pleine Lune le 24.
Dernier Quartier le 30.

1	sam.	*ss. Ph et Jacq*
2	*D.*	s. Marcouf, a.
3	lund.	*Rogations.*
4	mar.	ste Monique.
5	mer.	s. Pie V, p.
6	jeud.	ASCENSION.
7	ven.	s. Stanislas.
8	sam.	App. de s. M.
9	*D.*	s. Grégoire.
10	lund.	s. Antonin.
11	mar.	s. Athanase.
12	mer.	ss. Nérée et A.
13	jeud.	ste Glycérie.
14	ven.	s. Boniface, m
15	sam.	s. Isidore, év.
16	*D.*	PENTECÔTE.
17	lund.	s. Pascal B.
18	mar.	s. Venant, m.
19	mer.	s. Pierre, *Q. T.*
20	jeud.	s. Bernardin.
21	ven.	s. Ortaire.
22	sam.	s. Ubald, év.
23	*D.*	TRINITÉ.
24	lund.	s. Afrre, m.
25	mar.	s. Grég. VII.
26	mer.	s. Philippe N.
27	jeud.	FÊTE-DIEU.
28	ven.	s. Manvieu.
29	sam.	s. Augustin.
30	*D.*	s. Félix, p.
31	lund.	ste Angèle.

Juin.

Nouvelle Lune le 7.
Premier Quartier le 15.
Pleine Lune le 22.
Dernier Quartier le 29.

1	mar.	s. Jouvin, ab.
2	mer.	s. Pothin, év.
3	jeud.	ste Clotilde.
4	ven.	s. François, c.
5	sam.	s. Boniface.
6	*D.*	s. Norbert.
7	lund.	s. Robert, ab.
8	mar.	s. Médard, é.
9	mer.	s. Prime.
10	jeud.	ste Marguerit.
11	ven.	s. Barnabé.
12	sam.	s. Jean de S.
13	*D.*	s. Antoine P.
14	lund.	s. Basile, év.
15	mar.	ss. Guy et C.
16	mer	s. Jean Fr.
17	jeud.	s. Pellerin.
18	ven.	ss. Marc et M.
19	sam.	ste Julienne.
20	*D.*	s. Latuin, év.
21	lund.	s. Louis de G.
22	mar.	s. Gervais, m.
23	mer.	s. Edith, R.
24	jeud.	*s. Jean-Baptist*
25	ven.	s. Guillaume.
26	sam.	ss. Jean et Paul
27	*D.*	s. Ladislas.
28	lund.	s. Irénée, év.
29	mar.	*ss Pier. et Paul*
30	mer.	Com. de s. Paul.

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Nouvelle Lune le 7. Premier Quartier le 15. Pleine Lune le 21. Dernier Quartier le 28.		Nouvelle Lune le 6. Premier Quartier le 13. Pleine Lune le 20 Dernier Quartier le 27.		Nouvelle Lune le 1. Premier Quartier le 11. Pleine Lune le 18. Dernier Quartier le 26.		Nouvelle Lune le 4. Premier Quartier le 11. Pleine Lune le 18. Dernier Quartier le 26.		Nouvelle Lune le 2. Premier Quartier le 9. Pleine Lune le 16. Dernier Quartier le 25.		Nouvelle Lune le 2. Premier Quartier le 8. Pleine Lune le 16. Dernier Quartier le 24. Nouvelle Lune le 31.	
1 jeud.	Oct. s. J.-B.	1 *D.*	s. Pierre-ès-l.	1 mer.	s. Gilles, ab.	1 ven.	s. Rémi, év.	1 lund.	Toussaint.	1 mer.	s. Eloi, év.
2 ven.	V. de la ste V.	2 lund.	s. Alph. de L.	2 jeud.	s. Etienne, R.	2 sam.	ss. Anges gar.	2 mar.	C. des défunts	2 jeud.	ste Bibiane.
3 sam.	s. Léon II, p.	3 mar.	Inv. de s. Et.	3 ven.	s. Césaire, é.	3 *D.*	s. Candide, m.	3 mer.	s. Vigor, év.	3 ven.	s. Franç. Xav.
4 *D.*	s. Martin, év.	4 mer.	s. Dominique.	4 sam	ste Rosalie, v.	4 lund.	s. Franç. d'A.	4 jeud.	s. Charl. Bor.	4 sam.	s. Pierr. Chr.
5 lund.	s. Sever, év.	5 jeud.	N.-D. des N.	5 *D.*	s. Laurent J.	5 mar.	s. Placide, m.	5 ven.	s. Zacharie.	5 *D.*	s. Sabas.
6 mar.	O. SS. P. et P.	6 ven.	Tra. de N. S.	6 lund.	s. Macaire, m.	6 mer.	s. Bruno, c.	6 sam.	s. Léonard.	6 lund.	s. Nicolas, év.
7 mer.	s. Thomas.	7 sam.	s. Gaëtan, c.	7 mar.	s. Cloud, c.	7 jeud.	s. Marc, pape	7 *D.*	s. Ruffe, év.	7 mar	s. Ambroise.
8 jeud.	ste Elisabeth, r	8 *D.*	s. Cyriaq. m.	8 mer.	Nativité.	8 ven.	ste Brigitte, v,	8 lund.	Oct. de la T.	8 mer.	Im. Concept.
9 ven.	s. Cyrille, m.	9 lund.	s. Exupère, é.	9 jeud.	s. Gourgon, m	9 sam.	s. Denys, m.	9 mar.	D de la B. de L	9 jeud.	ste Eulalie, v.
10 sam.	Les 7 fr. m.	10 mar.	s. Laurent, m.	10 ven.	s. Aubert, é.	10 *D.*	s. Franç. B.	10 mer.	s. André Ave.	10 ven.	s. Melchiad. p.
11 *D.*	s. Pie I, pape.	11 mer.	s. Germain, é.	11 sam.	s. Nicolas de T	11 lund.	s. Nicaise, m.	11 jeud.	s. Martin, év.	11 sam.	s. Damase, p.
12 lund.	s. J. Gualbert.	12 jeud.	ste Claire, v.	12 *D.*	s. Silvin, év.	12 mar.	s. Wilfrid, é.	12 ven.	s. Martin I, p.	12 *D.*	s. Sinénius.
13 mar.	s. Anaclet, p.	13 ven.	ste Radeg. R.	13 lund.	s. Aimé, év.	13 mer.	s. Edouard, c.	13 sam.	s. Stanislas-K	13 lund.	ste Lucie, v. m.
14 mer.	s. Bonavent.	14 sam.	s. Eusèbe. *V. J*	14 mar.	Ex. de la S. C.	14 jeud.	s. Caliste, p.	14 *D.*	Dédicace.	14 mar.	s. Arsène.
15 jeud.	s. Henri, em.	15 *D.*	ASSOMPT.	15 mer.	Oct. de la N.	15 ven.	ste Thérèse, v.	15 lund.	s. Malo, év.	15 mer.	*Quatre-Temps.*
16 ven.	s. Hélier, m.	16 lund.	s. Hyacinthe.	16 jeud.	s. Corneille.	16 sam.	D. du M.-S.-M.	16 mar.	ste Gertrude.	16 jeud.	s. Eusèbe.
17 sam.	s. Alexis, c.	17 mar.	O. de s. Laur.	17 ven.	s. Floscel, m.	17 *D.*	ste Hedwig., v	17 mer.	s. Gré. Taum.	17 ven.	s. Lazare.
18 *D.*	s. Clair, m.	18 mer.	ste Hélène.	18 sam	s. Sénier, év.	18 lund.	*s. Luc, évan.*	18 jeud.	D. de la B. ss. P. et P.	18 sam.	s. Euxenca.
19 lund.	s. Vinc. de P.	19 jeud.	s. Joachim.	19 *D.*	s. Janvier, m.	19 mar.	B. Th. Hélye.	19 ven.	ste Elisab. R.	19 *D.*	s. Némèse.
20 mar.	s. Jérôme E.	20 ven.	s. Bernard, a.	20 lund.	s. Eustache.	20 mer.	s. Jean de K.	20 sam.	s. Félix de V.	20 lund.	s. Eugène.
21 mer.	s. Victor. m.	21 sam.	ste J.-F. de C.	21 mar.	*s. Mathieu.*	21 jeud.	ste Urs. et s. C.	21 *D.*	Prés. de la V.	21 mar.	*s. Thomas. a.*
22 jeud.	ste Marie-M.	22 *D.*	O. de l'Asso.	22 mer.	s. Thomas V.	22 ven.	s. Mellon, é.	22 lund.	ste Cécile, v.	22 mer.	s. Honoré, m.
23 ven.	s. Apollin. é.	23 lund.	s. Philippe B.	23 jeud.	s. Lin, p. et m.	23 sam.	s. Pierre d'A.	23 mar.	s. Clém. I, p.	23 jeud.	ste Victoire.
24 sam.	ste Christine.	24 mar.	*s. Barthélemy*	24 ven.	N.-D.-de-la-M.	24 *D.*	s. Raphaël, A.	24 mer.	s. J. de la Cr.	24 ven.	*Vigile-jeûne.*
25 *D.*	*s. Jacques, a.*	25 mer.	s. Louis, r de F	25 sam.	Stigm. de s. F.	25 lund.	ss. Crépin et C	25 jeud.	ste Cather., v.	25 sam.	NOEL.
26 lund.	ste Anne.	26 jeud.	s. Ouen, év.	26 *D.*	s. LO, év.	26 mar.	s. Magloire, é.	26 ven.	s. Romph. év.	26 *D.*	s. Etienne, m.
27 mar.	s. Camille, c.	27 ven.	s. Jose. de C.	27 lund.	ss. Cosme et D	27 mer.	s. Florent, m.	27 sam	s. Séverin, m.	27 lund.	*s. Jean, a. et é.*
28 mer.	s. Nazaire, m.	28 sam.	s. Augustin, é.	28 mar.	s. Venceslas.	28 jeud.	*ss. S. et Jude, a*	28 *D.*	Avent.	28 mar.	ss. Innocents.
29 jeud.	ste Marthe, v.	29 *D.*	Déc. de s. J-B	29 mer.	*s. Michel*, arc.	29 ven.	s. Narcisse, é.	29 lund.	s. Saturnin.	29 mer.	s. Thom, év
30 ven.	ss. Abdon et S	30 lund.	ste Rose de L.	30 jeud.	s. Jérôme, p.	30 sam.	s. Maxime.	30 mar.	*s. André, ap.*	30 jeud.	ste Colombe.
31 sam.	s. Ignace de L.	31 mar.	s. Raymo. N.			31 *D.*	s. Quentin. *v. j*			31 ven.	s. Sylvest., p.

AGRICULTURE

(Un de nos amis, M. J. Moriere, professeur à la Faculté des Sciences de Caen, secrétaire de l'Association Normande, membre d'un grand nombre de Sociétés savantes françaises et étrangères, est depuis plus d'un quart de siècle professeur d'agriculture des départements du Calvados et de la Seine-Inférieure. Ses conférences annuelles, dans ces deux départements, toujours suivies avec un vif intérêt, ont eu d'immenses résultats. La routine a reculé devant lui, et d'heureuses innovations se sont introduites peu à peu dans les campagnes les plus rebelles au progrès.—M. Moriere, comme complément de ses leçons, en a publié divers résumés dont quelques-uns ont eu de nombreuses éditions. L'un d'eux vient d'être imprimé pour la dix-huitième fois, et comme le sujet qu'il traite est des plus intéressants pour notre pays, nous avons prié l'auteur de nous autoriser à le reproduire. M. Moriere, n'ayant rien tant à cœur que de propager un enseignement dont la solidité n'a cessé de s'accroître par l'expérience, s'est rendu à notre désir, et nous nous faisons un devoir d'en informer nos lecteurs pour qu'ils lui sachent gré de son désintéressement. J. T.)

Résumé des Conférences Agricoles

SUR LA

CULTURE DU POMMIER

LA PRÉPARATION ET LA CONSERVATION

DU CIDRE

Le *cidre* est la boisson ordinaire dans la Normandie.

Fabriqué dans de bonnes conditions, c'est une boisson *saine, bienfaisante, tonique*, d'un *goût agréable, facilitant singulièrement la digestion* et *désaltérant beaucoup mieux qu'aucune autre espèce de boisson.*

Dans beaucoup de ménages encore, loin d'offrir ces qualités, le cidre n'est qu'une liqueur plus ou moins aigre, occasionnant souvent des accidents chez les personnes qui en font usage.

La fabrication du cidre est restée longtemps dans l'enfance, mais il est juste de dire que cette branche si importante de l'industrie agricole en Normandie a fait, depuis une vingtaine

d'années, de notables progrès, qui sont surtout le résultat des conférences agricoles. La culture du pommier, la récolte des fruits, le degré de maturité le plus convenable, l'extraction du jus, sa fermentation, la propreté des futailles, la conservation du cidre : voilà autant de points sur lesquels l'attention des cultivateurs a été appelée et auxquels ils ont fait subir d'heureuses modifications, qui permettent d'obtenir une boisson salubre et agréable pour tout le monde.

Naguère la Normandie, par sa position, avait en quelque sorte le monopole du marché de Paris pour ses bœufs gras, pour ses beurres, pour ses volailles, etc., mais ce temps est passé pour ne plus revenir.—Les artères formées par les chemins de fer ont porté la vie dans toutes les parties de la France, et maintenant il n'y a plus de ces pays déshérités où les denrées se vendaient en quelque sorte à vil prix. Il est donc indispensable que dans chaque département, dans chaque arrondissement, dans chaque canton, le cultivateur songe sérieusement à tirer tout le parti possible des productions de son sol, à préparer surtout les produits qui lui sont spéciaux et à perfectionner encore les procédés de fabrication, de manière à faire accepter ces produits par *le grand consommateur qui s'appelle Paris,* et à les exporter en plus grande quantité.

Pendant longues années, les cidres du Pays-d'Auge s'écoulaient seulement au Havre et à Rouen; des cidres du Bessin étaient embarqués à Isigny pour Cherbourg ; mais la majeure partie de nos cidres était consommée sur place, et dans les années d'abondance, lorsque la production dépassait la consommation et les demandes du commerce, on *brûlait* les vieux cidres pour les convertir en eau-de-vie.

Il serait infiniment plus avantageux pour le cultivateur de vendre son cidre à l'état de cidre.

Depuis l'établissement du réseau de voies ferrées qui couvre la Normandie, des expéditions de cidre et de fruits à cidre sont dirigées sur diverses villes et particulièrement sur Paris.

Dans la période décennale 1867-1876, il a été expédié par les diverses gares du Calvados 149,762,000 kil. de pommes ; dans la seule année 1877, il en a été envoyé 30,798,300 kil. représentant plus du quart de la quantité qui avait été expédiée en dix années.

M. Desloges, propriétaire de la vallée d'Auge, Conseiller général et Député du Calvados, a expédié à Paris, en 1875, 1,000 hectolitres de cidre, à raison de 11 fr. l'hectolitre.

La fabrication annuelle de M. Floquet, de Pont-l'Evêque, n'atteint pas moins de 15 à 20,000 hectolitres, et ses cidres sont vendus de 10 à 15 fr. l'hectolitre suivant la qualité.

Un seul marchand de cidre de Paris, M. Lalande, qui ha-

bite le quartier Vaugirard, vend par jour jusqu'à 120 hectolitres de cidre.

Cette exportation augmentera encore si les droits d'octroi sont considérablement diminués sur une boisson qui, étant de première nécessité, doit toujours être à bon marché (1). Appliquons-nous donc, plus que jamais, à améliorer les produits agricoles de notre contrée; — apportons à la préparation de nos cidres tous les soins, toutes les réformes indispensables à ce genre de fabrication; les petits ménages et les ouvriers de la capitale (c'est-à-dire la majeure partie de la population) ne tarderont pas à préférer nos cidres à ces boissons plus ou moins insalubres, quelquefois dangereuses, qui leur sont vendues sous le nom de vin. L'Angleterre, pays dans lequel le bon cidre est apprécié, offrira aussi un important débouché à la boisson normande.

Les cidres en bouteille que l'on prépare aujourd'hui sur plusieurs points de notre province sont appelés également à devenir une branche importante et productive de l'industrie des cidres, et le *bock-normand* est aujourd'hui parfaitement connu à Paris.

L'industrie du cidre rapporte actuellement une moyenne annuelle d'à peu près 15 millions de francs au seul département du Calvados; cette somme pourrait être facilement doublée (2).

Dans un rapport fait à l'occasion de l'exposition universelle de 1867, M. le comte de Kergorlay évaluait à 11,323,000 hectolitres la quantité de cidre que l'on avait fabriquée en 1866 (3).

Nous vous entretiendrons, dans cette conférence, de la fabrication du cidre et des moyens qui peuvent être employés avec succès soit pour la conservation de cette boisson, soit pour prévenir ou guérir certaines maladies auxquelles elle est exposée.

Quelques mots sur la culture du pommier nous serviront d'introduction.

(1) C'est un vœu qui a été exprimé par les cultivateurs de la Basse-Normandie, lors de l'enquête agricole de 1866.

(2) Le département du Calvados produit en fruits à cidre, dans les années moyennes, 4,000,000 d'hectolitres; dans les années d'abondance, de 6 à 8,000,000. En évaluant l'hectolitre à 3 fr., on voit que le produit du sol de ce département, en fruits à cidre, serait de 12 à 24 millions de francs.

(3) Les 11/12es de la production totale de la France, en cidres et poirés, proviennent de la région nord-ouest, et la Normandie peut revendiquer plus de la moitié de cette quantité, ce qui porterait la production de notre province à près de 7 millions d'hectolitres, représentant une somme d'environ 50 millions de francs.

I

Culture des arbres à cidre.

Sans entrer dans tous les détails que comporte la culture des arbres à cidre, depuis le moment où le pépin est confié à la terre jusqu'à celui où ce pépin est devenu un arbre vigoureux et fertile, nous nous contenterons d'appeler votre attention sur quelques points de cette culture qui nous paraissent susceptibles d'amélioration.

Les sujets de pommier et de poirier sont obtenus à l'aide de pépins qu'on sème dans une *pépinière* dite de *multiplication;* à l'âge d'un an, on les transplante dans une seconde *pépinière* dite d'*éducation*. Il est important de choisir l'emplacement de la pépinière à l'abri des grands vents et assez loin de toute plantation, pour que le terrain destiné aux jeunes plants ne puisse être envahi par les racines des arbres voisins. Il ne faut donc pas imiter ceux qui, dans des vues d'économie mal entendue, placent les pépinières dans l'angle d'une cour entourée de haies vives dans lesquelles sont de grands arbres, ou dans un étroit espace compris entre un bâtiment et une haie. En agissant ainsi, on perd une grande partie des plants, qui meurent les uns étiolés, les autres affamés; plusieurs deviennent difformes ou rabougris. On doit aussi, autant que possible, établir la pépinière d'éducation dans le terrain qui, par sa composition, se rapproche le plus de celui dans lequel le sujet doit être transplanté, car alors les jeunes arbres, changeant de place sans changer de sol, retrouveront les mêmes aliments et reprendront bien plus facilement.

Lorsqu'on veut avoir de belles têtes et gagner du temps, on pratique l'opération du *recepage*. Au mois de février qui suit la seconde année de repiquage, la tige de chaque plant est coupée en biseau, à 5 ou 6 centimètres au-dessus du sol, et de manière que la surface de la coupe soit placée au nord, afin que la plaie se cicatrise plus facilement. Au printemps suivant, plusieurs bourgeons se développent au-dessous de cette coupe; on choisit le plus vigoureux, et, autant que possible, celui qui est tourné vers le midi, puis on supprime tous les autres. La pousse du bourgeon réservé est maintenue dans une position verticale à l'aide d'un tuteur.

Les plants étant bien enracinés lorsqu'on leur applique le recepage, on obtient, pendant l'été qui suit cette opération, une nouvelle tige plus élevée, plus grosse, et surtout plus droite et plus vigoureuse que celle qui a été supprimée. Cette tige continue de se développer chaque année avec la même vigueur, et trois ou quatre ans après le recepage, en appliquant, d'ailleurs, à ces arbres les autres soins qu'on leur donne habituellement, on obtient de belles tiges parfaitement

saines, d'une hauteur de 2m,30 à 2m,50 et d'une grosseur proportionnée (1).

Nous ne décrirons pas les diverses espèces de greffes. Nous dirons seulement que la *greffe en tête*, qui est pratiquée presque généralement, ne convient que pour les sujets les plus forts et les variétés les moins vigoureuses ; tandis que, lorsqu'il s'agira de variétés vigoureuses et productives, la *greffe en pied* devra être préférée.

On a l'habitude, dans le Calvados, de ne greffer presque jamais dans les pépinières ; les arbres sont greffés après leur plantation à demeure, et si, par exception, quelques propriétaires greffent en pépinière, c'est presque toujours en tête. Les personnes qui n'élèvent pas elles-mêmes les arbres dans la pépinière ont plus d'avantage à acheter des arbres greffés.

Il faut choisir les greffes sur un arbre sain et fertile, parmi les branches inférieures tournées du côté du midi ; les pousses de l'année précédente, bien nourries, peu allongées, avec les boutons rapprochés, sont les *entes* que l'on doit couper de préférence.

On doit avoir soin de marier ensemble les variétés analogues, de ne pas placer une greffe précoce sur un sujet tardif, ni une greffe tardive sur un sujet précoce.

C'est une bonne pratique de multiplier les variétés portant fruit dans les mauvaises années ; nous pourrions citer plusieurs cultivateurs qui parviennent ainsi à obtenir beaucoup de fruits, lorsque leurs voisins en ont peu ou point, et à réaliser par suite de très-beaux bénéfices.

Généralement la distance réservée entre les arbres, dans les plantations, n'est pas suffisante. Il suit de là que ces arbres, se gênant mutuellement, ne peuvent prendre tout leur accroissement ; de plus, leur tête venant à se joindre, l'herbe se trouve complètement ombragée et perd beaucoup en qualité, s'il s'agit de pâturages, et, dans les terres labourées, il en résulte une ligne d'ombre continue qui nuit beaucoup au développement des céréales.

Pour les pâturages, il est plus convenable de planter en quinconce, et de réserver, entre les arbres, une distance moyenne de 10m. Dans les terres de labour, il vaut mieux ne pas placer de pommiers, qui sont souvent des entraves à l'emploi des instruments de culture, ou bien se borner aux plantations en bordure, et alors réserver entre les arbres une distance de 15 à 16m.

Il est nécessaire de ne pas planter sans précautions les pommiers dans une terre argileuse, qui formerait alors une espèce de citerne où les racines pourriraient, mais bien de

(1) Du Breuil, *Annuaire de l'Association normande* pour 1846.

constituer la couche de terre dans laquelle se trouvent les racines, de manière que l'air y ait un libre accès et que l'eau puisse la traverser facilement.

Les fosses doivent, d'ailleurs, être différentes selon le sol dans lequel on plante. Dans un sol léger, elles seront plus profondes, afin que les racines trouvent et conservent plus de fraîcheur, et alors on pourra recouvrir les racines avec de la terre, même argileuse; il en sera tout autrement si le sol est argileux; dans ce cas, on établit une couche de galets ou de cailloux à une profondeur de 40 à 50 centimètres, on la recouvre de vignons (joncs marins), puis de terre franche, de manière à former une légère élévation au-dessus du sol; et c'est sur cette petite butte que l'on plante, en recouvrant les racines d'une quantité de terre suffisante et de graviers ou pierrailles. Par suite du tassement qui s'opère peu à peu, les racines de l'arbre prendront le niveau du sol.

Cette méthode de plantation à la surface du sol réussit toujours dans les terrains humides. M. Lebourg, propriétaire à Bonneville-la-Louvet (Calvados), a formé de cette manière un des plus beaux plants de l'arrondissement de Pont-l'Evêque, dans une pièce où l'on n'avait pu réussir jusqu'alors à élever un seul pommier en plaçant les arbres dans des fosses.

De tous les procédés, le meilleur à employer, lorsqu'on voudra faire une plantation de pommiers dans un sol humide, sera de *drainer* d'abord le terrain.

On voit aujourd'hui des pommiers pousser vigoureusement dans plusieurs herbages où il avait été impossible d'en élever un seul avant de les avoir assainis par le *drainage*.

Enlever l'excès d'humidité du sol, le réchauffer par conséquent, et permettre en même temps le libre accès de l'air jusqu'aux racines, tels sont les résultats que procure le drainage. Avec cette opération, on n'aura plus à redouter, pour les jeunes pommiers, l'asphyxie par les racines, maladie qui, pendant plusieurs années, a considérablement dégarni un grand nombre de vergers du Pays-d'Auge.

Faire un choix judicieux parmi les diverses variétés cultivées, voilà encore un point très-important.

Il y a beaucoup de variétés que leur faible produit ou leur médiocre qualité aurait dû faire abandonner depuis longtemps pour y substituer des variétés d'un produit plus abondant, d'une forme plus convenable, et surtout d'une qualité supérieure.

Ce qu'il faut surtout rechercher dans les variétés de pommiers dont on doit garnir un verger, ce sont les qualités suivantes :

1° Produit abondant en fruits ;

2° Fruits présentant, en proportion convenable, les éléments qui concourent à la formation des bons cidres ;

3° Tête des arbres plutôt pyramidale que ronde ou déprimée, attendu que cette dernière forme ombrage davantage les récoltes et place les branches plus à la portée des bestiaux.

Il faut encore avoir égard, lors de la formation d'une pommeraie, à l'époque de maturité des variétés, et faire un choix tel, parmi les meilleures, que la plantation se trouve formée d'un nombre à peu près égal d'individus mûrissant leurs fruits à la première, à la deuxième et à la troisième saison. Ces séries de variétés ne fleurissant pas au même moment, il s'ensuit que la récolte est moins exposée à être détruite par les intempéries du printemps. On n'a presque jamais ainsi une récolte complète, mais on a toujours une récolte moyenne.

Les grands vents et les gros oiseaux causent souvent des accidents aux arbres nouvellement greffés ; les uns en brisant les greffes lorsqu'elles ont commencé à se développer, les autres en se perchant dessus.

On protége la greffe contre les vents en lui donnant un tuteur fixé à la tige de l'arbre.

Pour éviter les accidents causés par les oiseaux, on peut employer une espèce de perchoir qui consiste dans une baguette flexible, longue d'un mètre, ployée en cerceau au-dessus de la greffe, et fixée par ses deux extrémités, au sommet du sujet, à l'aide de deux liens d'osier. Les oiseaux viennent se poser sur ce cerceau, auquel on fixe, vers la fin de l'été, les branches auxquelles donnent naissance les principaux bourgeons.

Une fois la greffe reprise, on ne doit pas l'abandonner à elle-même, sans quoi la tête de l'arbre offrirait souvent une forme irrégulière. Vers le mois de juin qui suit l'opération de la greffe, on choisit sur celle-ci deux bourgeons latéraux et opposés, les plus vigoureux, et on supprime tous les autres ; on obtient ainsi deux premières ramifications vigoureuses. Au printemps suivant, ces rameaux sont taillés à 16 centimètres de longueur, à la jonction de deux boutons placés latéralement ; vers le mois de juin, on supprime avec soin tous ceux qui se développeraient au-dessous. On obtient ainsi, pendant cette deuxième année, quatre ramifications principales. Enfin, au printemps de la troisième année, tous les rameaux sont également taillés à 16 centimètres de leur naissance, sur deux boutons latéraux, et on supprime, au mois de juin, tous ceux qui se développeraient au-dessous. Au printemps de la quatrième année, la tête de l'arbre se trouve alors formée de huit ramifications disposées circulairement. On les abandonne à elles-mêmes, car elles suffisent pour répartir également la sève, et pour imprimer à la tête de l'arbre un forme régulière et convenable (1).

(1) Du Breuil, *Annuaire normand.*

La maladie qui, pendant plusieurs années, a fait disparaître de nos vergers un grand nombre de pommiers, n'a jamais pu presque jamais attaqué les pieds non greffés.

Je crois donc devoir vous conseiller de placer dans vos nouvelles plantations des sujets *francs de pied*, en choisissant de préférence, dans les pépinières, ceux qui ont de larges feuilles et des boutons nourris et arrondis.

Un des agriculteurs qui se sont occupés avec le plus d'intelligence et de succès de l'éducation des pommiers à cidres, M. Labarre, de Gouy (Seine-Inférieure), a fait, d'après ce système, de vastes plantations que nous avons admirées en 1855. Depuis près de trente ans, les pommiers n'ont éprouvé aucune maladie ; ils sont tous d'une belle venue, d'une vigoureuse végétation ; ils ont rapporté constamment pleine récolte une année, et, la majeure partie, demi-récolte l'année suivante.

Un grand nombre de cultivateurs de la Basse-Normandie ont imité M. Labarre, d'après mes conseils, et ils ont obtenu les mêmes résultats. Aujourd'hui, lorsqu'on plante un verger, dans le Calvados, presque toujours on fait entrer dans sa composition un certain nombre d'arbres non greffés.

Les pommiers francs de pied, lorsqu'ils ont été bien choisis, ont sur les arbres greffés un avantage incontestable de vigueur de végétation et de prompte et constante production de fruits, généralement de bonne qualité.

Si, contre l'attente du cultivateur, quelques sujets donnent de mauvais fruits, petits ou acides, on a la ressource de les greffer sur place avec des greffes prises sur les arbres voisins, reconnus de bonne espèce nouvelle, ce qui est toujours plus sûr que de recourir à des greffes d'anciennes espèces, suspectes d'épuisement.

Dans leur excellent ouvrage *Le Cidre* (1), MM. de Boutteville et Hauchecorne signalent comme fournissant les meilleurs fruits de pressoir, 47 variétés sur lesquelles il entre 16 *variétés nouvelles* obtenues sur des *arbres francs de pied*.

Plusieurs variétés de pommiers offrent dès l'âge de 12 à 15 ans des branches qui pendent vers le sol. Il en résulte, dans les terres labourées, que les animaux de travail ne pouvant passer que difficilement au-dessous de leur tête, le sol qu'elles recouvrent est mal cultivé ; dans les herbages, ces branches sont facilement atteintes par les bestiaux, qui les brisent en les broutant. Il est donc utile de couper ces ramifications au point où elles commencent à s'incliner vers le sol ; cette suppression amènera sur la partie conservée le développement de bourgeons vigoureux, bourgeons qui donneront lieu à des ramifications bien plus productives que celles qui ont été

(1) Rouen, 1875 ; Léon Deshays, imprimeur-éditeur.

supprimées. Il faut également faire porter l'élagage sur les ramifications intérieures de la tête, afin de maintenir une égale force dans les diverses parties de l'arbre, et surtout de faire que la lumière puisse arriver jusque dans l'intérieur de la tête; car, c'est seulement sous son influence que les boutons à fleurs peuvent se former. Sans cet élagage intérieur, pratiqué avec discernement et au moyen d'instruments convenables, tels que l'*ébranchoir à crochet*, la production des fruits n'aurait lieu qu'à l'extrémité des branches.

Pour tailler les pommiers, on peut se servir du procédé suivant, qui est appliqué avec succès dans un grand nombre de vergers de l'arrondissement de Lisieux. Un ciseau ordinaire de menuisier est solidement fixé à un long manche en bois, bien rigide : en plaçant le ciseau à la naissance de la branche qui doit être supprimée, et frappant quelques coups de maillet à l'autre extrémité, on fait sauter facilement et proprement les branches dont on veut débarrasser la tête de l'arbre, sans qu'il soit nécessaire de monter dans le pommier.

L'élagage doit être répété tous les trois ans.

On a raison de labourer et de fumer le pied des pommiers pendant l'hiver, mais si l'on veut obtenir de ces deux opérations tous les résultats qu'elles peuvent produire, il faut satisfaire aux deux conditions suivantes : 1° exécuter les labours sur la partie du sol où sont arrivées les extrémités des racines, c'est-à-dire à peu près au-dessous des extrémités des branches ; 2° employer comme engrais un compost de marc de pommes, de feuilles de pommier, de terre et de chaux, de préférence au fumier de vache ou de cheval. C'est alors seulement que l'influence de l'air, des pluies, des neiges et des engrais pourra fertiliser la couche de terre où sont situées les radicelles de l'arbre, seules parties absorbantes.

Pour protéger les jeunes plantations contre l'attaque des bestiaux et le choc des instruments aratoires, on emploie plusieurs procédés.

On préserve les jeunes arbres de l'attaque des bestiaux à l'aide de diverses armures, qui se composent tantôt d'un seul pieu fixé verticalement dans le sol, à 25 ou 30 centimètres du pied de l'arbre, et muni d'un certain nombre de chevilles horizontales ; tantôt de deux pieux placés de chaque côté de la tige, et liés ensemble au moyen de petites traverses ; tantôt enfin de trois pieux disposés en triangle et consolidés de la même manière. Ce dernier mode de clôture revient au moins à 5 fr. Avec les anciennes traverses des chemins de fer, que l'on peut se procurer à très-bon marché, on fait d'excellents pieux.

On doit à M. Lepainteur, de Falaise, des échalas métalliques, dont le prix varie de 1 fr. 75 à 2 fr. 50. Un grand nombre de cultivateurs emploient aujourd'hui ce mode de protection et

en paraissent fort satisfaits. Aussi M. Lepainteur livre-t-il chaque année plusieurs milliers d'échalas métalliques aux cultivateurs de la Normandie.

Afin d'empêcher les animaux d'attaquer l'écorce des arbres qu'on a dépouillés de leur armure, M. Binette, de Saint-Julien-sur-Calonne, près Pont-l'Evêque, enduit les arbres d'argile mélangée avec de la poulaitte ; il a remarqué que l'écorce ne durcit pas comme avec d'autres fientes.

Les arbres plantés dans les terres labourées sont parfois défendus du choc des instruments aratoires à l'aide d'une corde de paille roulée en tire-bouchon sur la tige. Ce moyen, bon pour les arbres qui ont atteint de 15 à 20 ans, est nuisible aux jeunes tiges ; non seulement il empêche de surveiller l'apparition et la destruction des bourgeons qui s'y développent, mais encore il nuit beaucoup à l'accroissement en diamètre de ces tiges. Jusqu'à l'âge de 12 à 15 ans, il faut préférer pour ces arbres l'armure au moyen de pieux ou d'échalas métalliques. L'air et la lumière ne sauraient arriver trop facilement sur la tige.

II

Récolte des fruits.

La récolte des fruits doit se faire, autant que possible, par un beau temps, afin de les rentrer secs ; elle a lieu de la fin d'août au commencement de décembre, suivant les variétés et les localités.

Les fruits, pour être récoltés, doivent être arrivés à un degré de maturité convenable qui se reconnaît, surtout dans les variétés précoces, au changement de couleur et à l'odeur ; et aussi lorsque, par un temps calme, on trouve chaque matin sous les arbres des fruits tombés qui ne sont ni véreux ni avariés en aucune manière.

Trop souvent la récolte des fruits est une cause de mutilation pour les pommiers. Au lieu d'attendre que les pommes soient assez mûres pour se détacher facilement par l'ébranlement que l'on produit dans les branches, soit en montant dessus, soit en les saisissant vers l'extrémité avec un crochet, on les attaque souvent trop tôt, et comme elles ne se détachent pas encore facilement, on frappe dessus à coups de gaule. On brise et on abat ainsi beaucoup de lambourdes et de boutons à feuilles qui se seraient transformés en boutons à fleurs pour la récolte suivante.

Quelques cultivateurs ont contracté la bonne habitude de ne jamais employer la gaule ; il faut secouer les arbres au fur et à mesure de la maturité des fruits.

A Jersey, quand on veut avoir d'excellent cidre, on attend

que les pommes tombent d'elles-mêmes. Quelquefois, cependant, on se sert de la gaule pour les abattre, mais cette opération se fait toujours sous la surveillance du propriétaire, et il est rare que des bourgeons soient détachés en même temps que les fruits. Souvent encore on fait monter des hommes ou des enfants dans les arbres, pour secouer les branches, mais auparavant on leur fait quitter leurs souliers ferrés, qui pourraient déchirer l'écorce de l'arbre.

En général, les fruits de chaque saison sont récoltés séparément, mais on n'apporte aucune distinction quant à la saveur des fruits ; c'est là une fâcheuse habitude, car la qualité du cidre dépend surtout de la nature des fruits qu'on emploie.

Les *pommes acides* ou *sûres* rendent beaucoup de jus clair, très-léger, mais donnant un cidre sans force, d'une saveur peu agréable, et souvent sujet à se noircir ou à *se tuer*.

Les *pommes douces* produisent peu de jus sans addition d'eau ; elles fournissent un cidre clair et agréable tant qu'il est sucré, mais qui devient amer et pauvre en alcool lorsque sa fermentation s'avance.

Les *pommes amères* et *âcres* au *goût* donnent un jus très-dense, coloré, qui fermente longuement et qui produit un cidre généreux, susceptible d'une longue conservation.

Avec les *pommes précoces*, on obtient un cidre clair, assez agréable, mais peu riche en couleur et en alcool, et par suite ne pouvant guère se conserver au-delà d'une année.

Les bonnes variétés de *pommes tardives* fournissent un cidre généreux qui se conserve longtemps.

L'assortiment des variétés mûrissant leurs fruits à la même époque est une chose très-importante à observer. Voici quelques-unes de celles dont MM. de Boutteville et Hauchecorne ont pu constater les qualités :

« Le Blanc-Mollet et le Jaunet-Pointu sont deux variétés » précoces qui arrivent à maturité à la fin de septembre. » Leur jus a 1075 de densité et marque 10° Beaumé.

» La deuxième quinzaine d'octobre voit mûrir : Amer-» Doux, Pomme-de-Cat, Gros-Fréquin d'Avranches ; jus à » 1075 de densité.

» L'assortiment prêt à cette époque, pour la préparation des » *cidres* dits *gracieux*, se compose de : Doux-à-l'Aignel ou » Vagnon, Gros-Fréquin, Muscadet, Gros-Œil d'Avranches. » Trois semaines plus tard mûrissent : Bedan-Hellouin, Fré-» quin-Rouge et Paradis-Vrai.

» En saison moyenne, arrivent à maturité vers mi-novembre : » Rouge-Bruyère-Vrai, Fréquin-Rouge et Paradis-Vrai ; trois » variétés à 1075 de densité courante avec 5 millièmes de » tannin.

» Il y a pour fin novembre : Martin-Fessard, Argile » (Rouge-Bruyère de Rouen), Jaunet-de-Bray, Amère-de- » Berthecourt, qui sont dans les mêmes conditions.

» La première quinzaine de décembre offre aux grands pro- » ducteurs de cidre pur trois variétés très-fertiles : Argile- » (irise, Binet-Blanc et Pomme-Bramlot, avec une densité » moyenne de 1083, 11° Beaumé et 5 millièmes 1/2 de tannin.

» Enfin, la deuxième quinzaine de décembre, avec Bédan, » Pomme-Delaplace et Pomme-Rouge (Dieuzy), vient com- » pléter avantageusement la série des variétés tardives pour- » vues de fruits de haute densité. »

Dans l'île de Jersey, les pommes âcres sont considérées comme excellentes, et l'on cite comme le meilleur cidre celui qui résulte d'un mélange de pommes âcres et de pommes amères ; la boisson se conserve plus longtemps que celle dans laquelle entrent des pommes douces, mais il ne faut pas se presser de la boire ; ce n'est guère qu'un an après sa fabrication qu'elle est dans toute sa qualité.

Les pommes âcres contiennent un principe astringent, le tannin, qui favorise le dépôt des parties solides et donne à la boisson un piquant recherché. C'est à cause de cela qu'on peut, dans beaucoup de cas, ajouter avec succès au cidre de l'écorce de chêne, qui lui fournit l'astringent qu'il ne possède pas en assez forte proportion.

Les variétés qui méritent d'occuper le premier rang sont les variétés parfumées, légèrement amères et peu acides, qui joignent à une quantité notable de principe astrigent (tannin) une très-forte proportion de sucre.

Dans la plupart des exploitations, on isole les pommes de chaque saison et on les pile séparément ; mais toutes les espèces d'une même saison sont confondues ensemble, sans avoir égard ni à leurs qualités, ni à leurs proportions respectives.

Et cependant c'est un fait connu de tout le monde, que la nature des pommes et des poires influe sur la qualité de leurs jus fermentés. L'expérience a démontré qu'on ne peut obtenir généralement de bons cidres avec les fruits d'un même *solage* (1), c'est-à-dire d'une seule espèce ; le mélange des espèces est le seul moyen de neutraliser les défauts des unes par les qualités des autres et d'obtenir un cidre plus corsé.

Voici quelques exemples de mélanges raisonnés de diverses variétés de pommes qui fournissent de bons cidres dans chaque saison :

(1) Quelques variétés comme le Gagne-Vin, le Gros-Fréquin, le Muscadet, parfois employées seules, donnent cependant une excellente boisson.

CIDRES DE 1re SAISON.

Fruits mûrissant en août-septembre.

1 Doux-à-l'Aignel 1/3, de Vermeille 1/3, Gros-Amer doux 1/3.
2 Doux-à-l'Aignel 1/4, Rouge-Bruyère 1/2, Blanc-Mollet 1/4.
3 Rouge-Bruyère 1/3, d'Ognonnet 1/3, Douce-Morelle 1/3.

CIDRES DE 2e SAISON.

Fruits mûrissant en octobre-novembre.

1 Rouget 2/3, de Sonnette 1/3, Gros-Amer doux 1/3, Ozanne 1/3.
2 Peau-de-Vache précoce 1/3, Gallot 1/3, Doux-Amer 1/3.
3 Doux-aux-Vespes 1/3, Rambourg doux 1/3, Petit-Ameret, 1/3.

CIDRES DE 3e SAISON.

Fruits mûrissant en décembre-janvier.

1 Peau-de-Vache tardive 1/2, Roquet blanc 1/4, Bec-d'Ane 1/4.
2 Peau-de-Vache 1/3, Marin-Onfroy 1/3, Bec-d'Ane 1/3.
3 Peau-de-Vache 1/3, Gros-Bedang 1/3, Hommelait blanc 1/3.

En général, pour faire les mélanges de fruits, il y a des principes dont on ne saurait, sans de graves inconvénients, négliger l'observation : assortissez les espèces qui arrivent en même temps à leur point de maturité ; ne réunissez pas, comme on le fait encore trop souvent, des fruits mûrs avec des fruits verts ou avec des fruits arrivés au dernier terme de blossissement, si vous voulez obtenir une boisson de bonne qualité ; car la force et la bonté des cidres et des poirés dépendent entièrement de l'état de maturation des fruits, ou, en d'autres termes, de la proportion de sucre qu'ils renferment.

Avant le terme de leur maturité, les pommes et les poires ne renferment qu'une très-petite partie de sucre que la maturation y développe aux dépens des autres parties constituantes des fruits. Après la maturation, lorsqu'elles deviennent blettes, et à plus forte raison quand elles sont déjà brunes, la majeure partie du sucre a disparu par suite de nouvelles transformations. C'est à cette disparition d'une partie du sucre dans les fruits trop mûrs qu'il faut attribuer le goût fade qu'ils présentent alors.

Il ne faut donc procéder au *brassage* ou *pilage* des fruits, que lorsqu'ils sont arrivés à maturité parfaite. Si les circonstances exigent que l'on fasse la cueillette avant cette époque, il est indispensable de les conserver pendant quelque temps à l'abri de la pluie, dans des hangars, celliers ou magasins,

jusqu'à ce que la maturation, qui continue après l'abattage, soit suffisamment avancée pour qu'ils aient acquis la plus forte proportion de matière sucrée. Passé ce terme, ils ne pourraient que perdre à être conservés.

C'est donc une bonne pratique de réunir les fruits en tas enfin de compléter leur maturation; mais généralement on fait les tas beaucoup trop gros. Il en résulte le grave inconvénient que la chaleur s'élève considérablement dans leur centre, et qu'alors, au lieu d'une simple réaction favorable dans les principes du fruit, il se produit une altération complète, ou blossissement, qui fait disparaître le principe sucré et ne permet plus d'obtenir des fruits blets qu'un liquide plat qui passe très-promptement à l'aigre.

Dans presque toutes les fermes, on fait les tas de pommes dehors, de manière qu'ils sont exposés à des alternatives de sécheresse et d'humidité très-contraires à une bonne maturation des fruits. Toutefois, il est juste de dire que dans plusieurs exploitations du Pays-d'Auge, du Bessin et du Pays-de-Bray, on commence à emmagasiner les fruits durs et tardifs avec plus de soin que précédemment : on a reconnu aussi qu'en divisant les tas, la maturation s'opère sans échauffement.

Que l'on mette une pomme saine, entière, à peu près mûre, dans un verre d'eau claire et qu'on l'y laisse pendant sept à huit jours; après ce temps, on trouvera l'eau colorée d'une teinte rousseâtre et la pomme à peu près sans saveur. Une partie du suc de la pomme est sortie par les ouvertures de sa peau et s'est répandue dans l'eau, qui en a pris la place en pénétrant dans la chair du fruit.

Vous voyez par là combien la pluie détériore les pommes laissées dehors, surtout lorsqu'elles sont voisines de leur maturité, et combien il serait avantageux pour vous, à défaut de bâtiments suffisants pour loger vos fruits, de les placer sous des hangars qui peuvent être construits très-économiquement au moyen de paillassons de quelques centimètres d'épaisseur, faits de paille longue, serrée entre deux gaulettes opposées au moyen de nœuds d'osier ou de fil de fer.

L'action de la gelée influe aussi d'une manière très-désavantageuse sur la qualité du cidre; mais on peut préserver les fruits de son action en recouvrant les tas avec une couche de paille de 25 à 30 centimètres d'épaisseur, sur laquelle on place des toiles mouillées. Cela est d'autant plus facile à exécuter qu'à l'époque des grands froids, il n'y a plus guère que les pommes dures ou de 3e saison qui ne soient pas encore pilées.

On a cru pendant longtemps que les pommes pourries amélioraient la qualité du cidre et qu'il fallait attendre que les tas continssent une certaine quantité de ces fruits avant de procéder au brassage : autant valait soutenir que le meilleur

moyen de conserver la viande fraîche était de la placer à côté de viande gâtée. Des fruits pourris, dans lesquels le sucre a presque entièrement disparu, fournissent un jus fade et détestable, qui donne au jus des bons fruits un goût de pourri qui ne peut disparaître ni par la fermentation, ni par le remaniage, ni par le temps. Ce jus des pommes pourries empêche, en outre, le cidre de s'éclaircir et, agissant comme un levain acide, il le fait promptement passer à l'aigre.

L'infériorité de beaucoup de cidres est due, en grande partie, à l'emploi de fruits gâtés et pourris.

Ce que je viens de dire des fruits pourris s'applique également à ceux qu'on ramasse au pied des arbres avant la récolte, et dont la chute prématurée est provoquée par plusieurs causes : les grands vents, la piqûre des insectes, la surabondance des fruits sur les branches, etc. Ces fruits tombés ou *quêtines* doivent être brassés à part, car ils fournissent un jus de mauvaise qualité, qui tourne très-vite à l'aigre, et qui doit être bu promptement.

Il faut que le fabricant de cidre ait toujours présent à la pensée ce principe : que la force et la bonté des cidres dépendent entièrement de l'état de maturité des fruits, ou, en d'autres termes, de la proportion de sucre qu'ils contiennent.

III.

Brassage ou Pilage et Pressurage.

Une fois les fruits arrivés au degré de maturité parfaite, on procède à leur trituration, c'est-à-dire au *pilage*.

Cette opération a été pratiquée pendant longtemps et s'exécute encore, dans plusieurs fermes, au moyen d'une auge circulaire en pierre, dans laquelle les fruit sont écrasés par une meule verticale en pierre ou en bois, mue par un cheval. En se servant de meules en granit, tournant dans des auges de même matière, le frottement ne tarde pas à polir la surface de la meule, et alors une grande partie des fruits glissent au moment où la meule les atteint et échappent ainsi à la trituration. *(Voir la figure 1, ci-après.)*

Les auges en bois doivent être préférées aux auges en granit, non seulement pour éviter cet inconvénient, mais aussi parce que les pépins se trouvant écrasés dans ces dernières communiquent au moût, ou cidre doux, un principe amer, une huile d'un goût désagréable, et d'autres matières encore qui tendent à le détériorer.

Plusieurs personnes pensent que le pépin écrasé augmente la quantité d'alcool dans les cidres : c'est une erreur.

Mon ami, M. Berjot, de Caen, en faisant l'analyse chimique

du pépin de pomme, est parvenu à isoler deux huiles qu'il renferme (1).

Il a démontré ensuite, le premier, que l'une de ces huiles est volatile et essentielle, identique à celles des amandes amères ou de noyau, tandis que l'autre est fixe, sans saveur et sans mauvais goût, et ne saurait nuire à la qualité du cidre.

Des expériences de M. Berjot, il résulte que, pour *tout cidre de qualité supérieure*, il vaut mieux *ne pas écraser les semences*, parce que l'odeur diffusible de l'huile essentielle masquerait le goût fin de certains crus renommés.

Il y aura *avantage*, au contraire, *pour des cidres de seconde qualité, à écraser les pépins*, parce que l'essence donnera le bouquet qui manque à ces cidres.

Il est indispensable de broyer les semences de pommes pour la fabrication du cidre destiné à être converti en eau-de-vie. L'essence du pépin, en passant à la distillation, communique à la jeune eau-de-vie le goût de noyau qui la caractérise; avec le temps, cette essence se décompose insensiblement en acide benzoïque, ce qui donne à la vieille eau-de-vie de cidre ce parfum balsamique estimé et recherché des amateurs.

Le *tour à piler* des anciennes fermes normandes est une machine défectueuse, faisant peu de travail, réduisant les pommes en une bouillie difficile à bien exprimer, et qui fournit un jus bourbeux très-lent à s'éclaircir, et par cela même ayant beaucoup de tendance à tourner à l'aigre. Ce tour coûte assez cher de premiers frais d'établissement, en même temps qu'il exige pour son service un homme et un cheval; enfin, il demande un assez grand emplacement, qui est à peu près perdu pour les travaux de la ferme pendant les trois quarts de l'année.

Tous ces inconvénients ont engagé beaucoup de cultivateurs à abandonner cette imparfaite et dispendieuse machine pour les moulins à cylindre ou à noix, usités généralement en Angleterre et en Picardie. *(Voir la figure 2.)*

Le moulin à écraser les pommes, inventé par Leblanc et figuré dans son ouvrage *Sur les instruments d'agriculture perfectionnés*, consiste essentiellement en deux espèces de noix en fonte ou en deux cylindres cannelés à denture à rochet de 21 centimètres de diamètre avec six cannelures de 5 centimètres de hauteur. Ces dents ou cannelures, engrenant les unes dans les autres, saisissent les pommes et les écrasent.—Un seul homme suffit pour faire marcher ce moulin, dont le maniement est rendu plus commode par un volant. On

(1) En 1861, la Société d'Agriculture de Caen a décerné à ce chimiste distingué un prix pour son travail sur le pépin de pommes et pour le concasseur qui porte son nom.

broie facilement 100 hectolitres de pommes en dix heures. Tout le système est monté sur un fort bâti, et les noix sont recouvertes d'une trémie. — Les vis de pression qui servent à régler l'écartement de la noix mobile sont remplacées souvent aujourd'hui par un ressort à lames qui a pour but d'éviter la rupture des dents d'engrenage. Ce moulin n'occupe que peu d'espace ; il est portatif ; il fonctionne rapidement, sans exiger beaucoup de force ; les réparations sont faciles et peu dispendieuses ; enfin son bas prix (de 90 à 160 fr.) le met à la portée de tous les cultivateurs (1). Il faut avoir soin de bien le nettoyer, d'essuyer les noix une fois que la trituration est achevée, de les huiler pour empêcher la formation de la rouille pendant le repos de l'instrument, et de le mettre à couvert dans un endroit sec.

Nous avons vu fonctionner avec succès, dans plusieurs fermes de Jersey, un moulin à pommes qui consiste essentiellement en deux cylindres en bois très-dur, munis de couteaux qui s'entre-croisent sur toute leur périphérie et tournent en sens contraire. Les pommes ayant été divisées par ces couteaux, la pulpe passe entre deux autres cylindres cannelés, en granit, placés au-dessous des deux hérissons, et dont l'écartement peut être réglé à volonté. Ces cylindres sont mis en mouvement au moyen d'un axe principal muni d'une roue à engrenage et de deux volants à manivelle ; par des combinaisons convenables de roues dentées, le mouvement se communique aux quatre cylindres.

Avec cet appareil, qui coûte 400 fr. et que construit M. Garat, mécanicien à Caen, cour de la Monnaie, on peut facilement triturer 1 hectolitre de pommes en deux minutes, c'est-à-dire au moins 25 hectolitres par heure ou 250 hectolitres par jour. L'instrument est mis en mouvement au moyen d'un manège et d'un cheval. Dans les fermes où existent des *machines à battre*, il suffit de mettre une courroie sur le manége du moulin à pommes pour lui transmettre le mouvement de la batteuse.

On doit à M. Berjot, de Caen, un ingénieux concasseur que l'on trouve aussi chez M. Garat et qui est installé aujourd'hui dans plusieurs de nos fermes normandes. Ce concasseur peut fonctionner à volonté, de manière à respecter ou à broyer les pépins, en faisant varier l'écartement de deux petites meules verticales en granit, marchant en sens contraire. Au moyen d'un manége mu par un cheval, on peut lui faire broyer, en moins de deux minutes, 3 hectolitres de pommes qui n'ont pas été en contact avec le fer,—contact qui nuit à la qualité

(1) Chez MM. Osmont, rue de la Marine, et Garat, cour de la Monnaie, à Caen.

du jus. Ce concasseur peut servir en outre à plusieurs autres usages ; il tient fort peu de place et il est, à cause de sa simplicité, d'une réparation facile ; enfin, il est disposé de manière à pouvoir être mis en mouvement par les bras de deux hommes ; une courroie peut le relier également à une machine à battre. Il coûte de 600 à 700 fr. *(Voir la figure 3.)*

M. Osmont, mécanicien à Caen, rue de la Marine, a mis dans le commerce un broyeur à cylindres en granit qui ne coûte que 250 fr. et peut broyer 15 hectolitres par heure.

Pour apprécier tout l'avantage que présentent les moulins à noix sur les tours, il faut remarquer que le jus des fruits est contenu dans des espèces de petits sacs dont l'enveloppe constitue ce qu'on appelle le *parenchyme* ou la *pulpe* du fruit. Lorsque les pommes sont placées sous la meule du tour, une partie de ces sacs éclate, mais un grand nombre résistent, tandis qu'avec les moulins à noix, les fruits sont concassés, les cellules déchirées, et alors presque tout le jus peut-être extrait de leur pulpe, si toutefois on emploie des presses convenables.

Quand les pommes sont écrasées, il est avantageux de les laisser cuver pendant douze à quinze heures. La pulpe, exposée à l'air, prend une couleur rougeâtre qui se communique au jus ; la macération facilite d'ailleurs la sortie de celui-ci, en déterminant dans la pulpe un mouvement intestin qui déchire les cellules encore fermées ; le *cuvage* divise le parenchyme qui a résisté à l'action des moulins, et il détermine aussi très-probablement un commencement d'altération dans le mucilage qui s'oppose jusqu'à un certain point à l'écoulement du liquide sucré.

Dans plusieurs exploitations de la Seine-Inférieure et de l'Eure, on se borne, après avoir trituré les fruits, à ajouter une quantité convenable d'eau, suivant la force que l'on désire donner à la boisson qu'on se propose d'obtenir, et on laisse cuver pendant un certain temps, c'est-à-dire qu'on suit, pour l'extraction du jus, le procédé qui est employé dans les distilleries de betteraves pour séparer le jus de cette racine : c'est le procédé de préparation du cidre par *macération*, qui repose sur ce phénomène *d'endosmose* que l'on applique aussi dans le cuvage de la pulpe des fruits. Si ce procédé peut être avantageusement employé dans les petits ménages, il ne peut être suivi dans les exploitations ordinaires, où l'on est obligé de préparer la plus grande quantité possible de *gros cidre*, et, par suite, d'avoir recours à la *presse* pour séparer le jus de la pulpe.

Ordinairement, en Basse-Normandie, le marc est déposé par couches sur un fort plancher qu'on appelle *tablier* ou *maie ;* ces couches sont séparées les unes des autres par des lits de paille de seigle ou *glui*. Quand le marc est suffisamment élevé,

on abat dessus une table et des billots ; ensuite on presse avec un arbre de très grande longueur *(mouton)* que l'on fait mouvoir à l'aide de vis en bois. On produit ainsi une pression bien insuffisante pour faire sortir le jus, et cependant les efforts que l'on exerce suffisent souvent pour rompre les moutons, qu'on ne pourra d'ailleurs bientôt plus se procurer, les arbres de ces dimensions (8 à 9 mètres de longueur sur 60 à 70 centimètres d'équarrissage) devenant de plus en plus rares.

Le gros pressoir à mouton est un instrument dont le maniement est pénible et lent, qui exige beaucoup de force, est sujet à de fréquentes réparations et nécessite un grand emplacement. Il est important de lui substituer les *presses hydrauliques* ou les *presses à vis en fer*, qui fonctionnent bien, avec peu de frottement, dont les frais d'achat sont bien moins élevés, et qu'on emploie partout dans les pays vignobles.

La vis en fer doit partir seulement du plateau de pression et être maintenue dans une traverse supérieure en bois ou en fonte ; lorsqu'elle va du tablier au plateau de pression, comme cela existe dans un grand nombre de presses à vis en fer, on éprouve plus de difficultés à charger la presse, et la pulpe doit s'altérer par son contact avec le fer. *(Voir la figure 4.)*

Dans les cidreries importantes, on se servira avec avantage de la presse hydraulique ; on obtiendra plus de jus de la même quantité de fruits, et la main-d'œuvre sera considérablement diminuée.

En moyenne, on retire 35 à 40 litres de cidre par hectolitre de pommes ; cela prouve combien les moyens actuels de pression sont imparfaits. Les pommes et les poires ne renfermant pas plus de 3 °/₀ de parties solides, on devrait théoriquement pouvoir obtenir 97 °/₀ de jus. Si l'on ouvre toutes les cellules par le frottement des pommes sur une meule, on arrive à 95 °/₀ de suc. Il est impossible d'obtenir ce rendement dans la pratique, mais on est bien loin de réaliser ce que l'on pourrait obtenir en faisant usage d'appareils plus parfaits que ceux qu'on emploie ; on laisse dans les marcs une partie des matériaux sucrés et utiles de la pulpe. Il est donc de la plus haute importance d'introdure dans la fabrication du cidre tous les perfectionnements qu'on a apportés dans l'industrie du sucre de betteraves, perfectionnements tels qu'on obtient de 75 à 80 °/₀ de jus d'une racine qui, comme la pomme, ne contient que 3 °/₀ de de matières solides.

Feu M. Salmon, mécanicien à Caen, qui s'était beaucoup occupé des perfectionnements à apporter dans la fabrication des presses à cidre, avait installé dans plusieurs cidreries du Calvados des presses hydrauliques et des presses à vis en fer.

Il existe chez M. Binette, propriétaire-exploitant à Saint-Julien-sur-Colonne, un pressoir hydraulique du prix de 3,000 fr. au moyen duquel on fait par jour 8 pressions don-

nant chacune 10 hectolitres ou 80 hectolitres dans la journée. Ce pressoir fonctionne depuis plus de 25 ans sans qu'il ait été nécessaire d'y faire d'autres réparations que les soins ordinaires d'entretien.

Chez M. Mouton, à Saint-Melaine, se trouvait une presse hydraulique de 1,500 fr., avec laquelle on obtenait 30 hectolitres par jour.—Chez M. Hervieu, fermier de M. La Coudraye, à Pont-l'Evêque, existait un modèle moyen de 2,200 fr., fournissant 50 hectolitres par jour.

Les presses hydrauliques sont chères et ne peuvent être employées que là où l'on fabrique une grande quantité de cidre. Partout ailleurs, on se servira avec avantage des petits pressoirs en bois inventés par M. Salmon, qui coûtent de 300 à 600 fr., suivant qu'ils sont à simple ou à double effet, et avec lesquels on peut préparer par jour de 15 à 30 hectolitres de cidre (1).

La presse Salmon se compose d'un bâti en bois de chêne ou en fonte, très-solidement établi, de deux tabliers que l'on peut faire mouvoir sur un chariot, de manière à les amener alternativement sous le plateau de pression. Ce plateau est surmonté d'une vis entourée d'un écrou à encliquetage. *(Voir la figure 5.)*

On commence par placer sur le premier tablier un cadre creux en bois, destiné à limiter la hauteur de la couche de pulpe qui ne doit pas dépasser 4 à 5 centimètres; on étend un tissu, en crin ou une grosse toile au-dessus du cadre, puis on l'emplit de pulpe jusqu'au niveau supérieur du cadre; on rabat les 4 côtés de la toile, de manière à recouvrir complètement la masse de pulpe au-dessus de laquelle on met une claie d'osier après avoir enlevé le cadre en bois que l'on place au-dessus de cette claie; la seconde assise se forme comme la première et on en superpose ainsi dix à douze.

Une fois le tablier chargé, on l'amène sous le plateau de pression en le faisant marcher sur le chariot. Au moyen d'un levier qui s'engage dans l'écrou, un homme peut rapprocher le plateau du tablier, et exercer une pression assez grande pour retirer des pommes 65 à 70 % de jus.

Pendant qu'on pressure la pulpe, une nouvelle charge est mise sur le second tablier, qu'on substitue facilement au premier, en les faisant glisser l'un et l'autre sur le chariot, de sorte qu'il n'y a pas d'interruption dans le travail de la presse.

Au moyen d'un levier coudé, un coin vient s'engager sous le tablier au moment de la pression, de manière à le faire

(1) On peut se procurer aujourd'hui ce système de presses chez M. Garat, cour de la Monnaie, et chez M. Osmont, rue de la Marine, à Caen.

poser parfaitement sur les pièces de bois horizontales qui forment la partie inférieure du bâti.

Deux réservoirs sont placés de manière à recevoir le jus qui découle du tablier, lorsque celui-ci est chargé de pulpe ; en dehors de la presse, un tuyau placé au-dessous du chariot met en communication le tablier avec les réservoirs au moment de la pression. En faisant les réservoirs assez grands pour occuper toute la longueur du chariot, on pourrait supprimer le tuyau.

Ces réservoirs, qui peuvent être en granit, en briques revêtues intérieurement de ciment de Portland, ou même de simples cuves, sont ordinairement un peu enfoncés en terre. On en extrait le jus au moyen d'une pompe ou avec des sceaux pour emplir les tonneaux.

Un grand nombre de propriétaires du Calvados ont remplacé l'ancien système par la ***presse Salmon***, et leurs fermiers, qui ne jugeaient de l'effet de l'ancien pressoir que par son volume et par la force qu'il faut développer pour le faire fonctionner, se félicitent d'une telle transformation, à laquelle ils regrettent de s'être opposés si longtemps.

La figure ci-après représente un système de presse en bois à vis en fer, que nous avons vu fonctionner avec succès à Jersey, dans l'exploitation de M. Gibaud, à Mainland (paroisse Saint-Laurent). Avec ce système de presse, que fabrique M. Garat, on obtient 70 °/₀ de jus ; les lits de pommes écrasées sont séparés par des toiles en crin de vache ou des matières analogues à celles qui servent à faire les paillassons. *(Voir la figure 6.)*

Les toiles en crin coûtent 9 fr. et durent plus de trente ans. On a soin de les laver trois ou quatre fois pendant le brassage, et de ne jamais laisser les unes sur les autres sans les avoir préalablement nettoyées ; autrement, elles s'échaufferaient et pourriraient.

L'exposition universelle de 1867 comptait plusieurs pressoirs parmi les instruments d'intérieur de ferme. Le pressoir qui a obtenu le 1er prix, et qui est dû à M. Samain, mécanicien à Blois, est un pressoir à genoux et à leviers articulés, qui nous a paru établi dans de très-bonnes conditions et susceptible d'une pression très-énergique. Une lettre adressée au mécanicien par M. Halphen, propriétaire au Castelier, près Lisieux, fera comprendre les services que l'on peut attendre de cet instrument :

« Monsieur, j'ai reçu le pressoir à genoux et à leviers arti-
» culés de la force de 60,000 kil. de pression que je vous
» avais commandé à la dernière exposition de Paris (1). Le

(1) Le pressoir fixe, de la force de 60,000 kil. de pression, revient à 900 fr. Il faut, en outre, le prix des maies, madriers et tassaux.

» contre-maître que vous m'avez envoyé pour l'installer l'a » fait fonctionner devant les gens de ma ferme, et le *résultat* » *a dépassé ma propre attente.* Nous venions de presser à » l'ancien pressoir du pays un marc de poires qui avait subi » la plus grande pression dont nous pouvions disposer. Ce » même marc, soumis à votre pressoir, nous a donné une » proportion considérable de jus. » *(Voir la figure 7.)*

Déjà l'adoption de la presse Salmon a été un premier progrès, et cette presse sera conservée par les petites exploitations ; l'adoption de la presse Samain par les grandes et moyennes exploitations qui ne voudraient pas faire installer de presse hydraulique serait un progrès nouveau que nous appelons de tous nos vœux.

Pour séparer les couches de fruits que l'on soumet à l'ancien pressoir normand, et même avec plusieurs presses à vis en fer, on interpose des lits de paille qui communiquent souvent un goût désagréable au jus. La paille est, d'ailleurs, insuffisante pour ménager, entre les couches de pulpe, le vide qui favorise la sortie du jus ; de sorte qu'en agissant sur 12 couches de pulpe de 5 centimètres d'épaisseur, on produit le même effet que si la pression s'exerçait sur une couche totale de 12 fois 5 ou 60 centimètres.

En séparant les couches de marc par des claies en bois ou en osier, on produit au-dessous de chaque lit une sorte de drainage, qui permet d'obtenir la presque totalité du jus renfermé dans chaque couche.

En Angleterre, les couches de pulpe sont enveloppées dans des tissus de crin qui durent fort longtemps, lorsqu'on a le soin de les laver après le brassage. Dans les presses hydrauliques et dans la presse Salmon, la pulpe renfermée dans des sacs de toile de Bretagne, à tissu lâche, qui ne permettent à aucun fragment de pulpe de tomber dans le réservoir, ce qui contribuerait à gâter la boisson, et qui peuvent servir un grand nombre d'années.

Les appareils de pression, anciennement et encore trop souvent employés, ne permettent pas d'extraire immédiatement des fruits tout le jus qu'ils contiennent ; on est obligé, dans ce cas, de *rémier* le marc, c'est-à-dire de le broyer une ou deux fois avec certaine quantité d'eau et de le presser de nouveau. Le jus qui s'écoule sans pression est quelquefois mis à part et constitue le *cidre de mère-goutte ;* celui de la première pression forme le *gros cidre ;* celui des pressions ultérieures donne lieu au *petit cidre* ou *boisson.* Le petit cidre n'est pas susceptible d'une longue conservation ; son bas prix ne permet pas, d'ailleurs, de l'expédier au loin : aussi, est-il ordinairement consommé sur place par les gens de la ferme, ou tout au plus de la commune. Dans les années d'abondance, il n'y a pas moins de 100 à 150 tonneaux de cidre dans certaines

fermes ; il est alors matériellement impossible de faire des rémiages pour chaque tonneau, et l'on perd, dans ces années, plus de la moitié du jus de la pomme.

Il faut donc, si le cultivateur veut tirer de ses pommes le parti le plus avantageux, employer les moyens qui permettent d'obtenir la plus grande quantité possible de *gros cidre*, la seule boisson qui puisse se conserver longtemps et s'exporter à de bonnes conditions.

Pour cela, il faut abandonner la routine et adopter les instruments de trituration et de pression les meilleurs, c'est-à-dire les moulins à noix et à cylindre ou le concasseur Berjot,—et les presses hydrauliques ou la presse à vis en fer de Salmon, ou la presse anglaise, ou enfin la presse Samain. Ce mode de fabrication présentera sur l'ancien les avantages suivants :

1° De donner, au premier pressurage, 70 à 75 % de jus pur au lieu de 30 à 35 ;

2° D'occuper beaucoup moins de place ;

3° De faire une quantité de travail bien plus grande, sans dépenser plus de force.

Quelques cultivateurs sont encore convaincus que les eaux de mares, et souvent de mares qui reçoivent le purin des fumiers, conviennent mieux que les eaux limpides et pures à la macération des pulpes, à la fermentation du jus, et qu'il en faut moins pour faire sortir le suc des cloisons du fruit. Sans doute, les eaux de mares bien entretenues, fréquemment curées, pourraient convenir pour la fabrication du cidre et seraient même parfois préférables aux eaux de puits, quand celles-ci sont très-chargées de sels calcaires ; mais c'est une erreur grave d'attribuer les mêmes qualités à celles des mares pourries. Les matières qui se corrompent dans leur sein doivent nécessairement changer la saveur du cidre et lui communiquer un goût détestable. On ne doit employer pour le brassage que des eaux claires et limpides.

IV.

Fermentation.

Le jus extrait des pommes constitue un liquide de saveur fade et plate, qui ne pourrait servir de boisson. Pour le convertir en cidre ou en une liqueur agréable et salubre, il faut lui faire subir la *fermentation*.

De tous les principes constitutifs du fruit, le *sucre* est le plus essentiel, et la préférence dans les variétés de pommes cultivées devra toujours être donnée à celles dont les moûts offrent la densité la plus élevée. La densité du moût des

bonnes variétés oscille entre 1,067 et 1,080 du densimètre, soit 9 à 10°, 6 de l'aréomètre de Beaumé, ce qui indique 150 à 180 grammes de sucre par litre de jus. Les moûts devront avoir, en moyenne, une densité de 1,075, ou marquer 10° à l'aréomètre de Beaumé (1).

Il est également nécessaire que les pommes de pressoir donnent un jus renfermant 4 à 5 millièmes de *tannin*, c'est-à-dire de ce principe astringent qui se rencontre en grande quantité dans la noix de galle et dans l'écorce de chêne ; — le *tannin* fixe la saveur des cidres et modère leur action excitante et leur communique des propriétés toniques ; le tannin joue aussi un rôle très-important comme principe clarifiant et antiseptique des cidres et comme régulateur de la *fermentation*.

En diminuant la masse des substances fermentescibles, le tannin les empêche d'exciter, au sein des jus, certaines perturbations dont le résultat final est souvent la production de l'*acide butyrique*, cette matière infecte qui se dégage parfois des lies de cidre et toujours des excréments des ivrognes.

Généralement, dans nos fermes normandes, après avoir exprimé le jus de la pulpe, on l'introduit dans des tonneaux dont la capacité varie, et l'on se figure qu'il n'y a plus rien à faire. Le cidre *bout* quelquefois, après un temps plus ou moins long, c'est-à-dire qu'il éprouve, sans que le cultivateur l'ait provoquée, la fermentation alcoolique, qui dure communément de deux à trois mois. Il se clarifie alors par suite du dépôt spontané de matières lourdes, qui constitueront la lie, et de l'ascension de matières légères, qui viennent former une écume à la surface.

Pour que cet acte, si important dans la préparation de toute boisson fermentée, s'accomplisse dans de bonnes conditions, il faut au liquide le contact de l'air ou plutôt de l'oxygène de l'air ; or, dans les tonneaux où l'on a l'habitude de placer le cidre au sortir des cuves, l'air ne peut pénétrer que par l'unique ouverture de la bonde, et encore n'arrive-t-il que très-difficilement jusqu'au jus, qui est recouvert d'une couche de gaz *acide carbonique*.

On a constaté, entre les bières qui ont fermenté en vase clos et celles qu'on a laissées fermenter librement à l'air, les différences suivantes : la bière qui a fermenté en vase clos est plate de goût, fort lente à se clarifier, d'une conservation difficile ; elle passe promptement à l'aigre et ne contient jamais plus de 3 % d'alcool. Ainsi préparée, la bière supporte rarement le transport sans que son goût s'altère. La bière

(1) Instrument qui ne coûte que quelques francs et que l'on trouve chez tous les opticiens.

provenant de la fermentation à vase ouvert se clarifie bien plus facilement; son goût est plus aromatique, plus prononcé; le produit est beaucoup plus stable et se conserve des mois entiers sans altération; enfin, chose plus positive, la bière ainsi obtenue donne jusqu'à 5 et même 6 % d'alcool.

Ce système de fermentation est employé en Bavière depuis un grand nombre d'années; il est mis en usage depuis un temps immémorial pour la préparation du vin. Pourquoi ne réussirait-il pas pour le cidre comme pour la bière et le vin? La fermentation à l'air libre, s'exécutant sur une couche de liqueur n'ayant pas plus de 50 centimètres, à une température peu élevée (de 12 à 15°), dans une cave dont l'air se renouvelle facilement, donnera certainement des produits d'une tout autre qualité, d'une plus longue conservation et supportant mieux le transport que les cidres préparés par les procédés ordinaires.

C'est parce que la fermentation s'est faite dans de mauvaises conditions, que souvent la liqueur reste longtemps trouble et même ne s'éclaircit pas du tout. Plus tard, le *ferment* qui est resté dans le cidre, et qui n'a pu d'abord produire tout son effet, est une des causes qui contribuent le plus à faire passer la boisson à l'aigre.

On ne suit aucune règle dans la construction des caves; on ne veille pas assez à ce qu'il y ait uniformité de température pendant la fermentation; le plus souvent, le cidre en fermentation est exposé à toutes les variations atmosphériques. Dans une cave où le cidre est en fermentation, on devrait entrer avec autant de précaution que dans un salon, et veiller à ce que la température ne soit ni trop basse ni trop élevée. A quelques degrés au-dessous de zéro, la fermentation n'aurait pas lieu; de 30 à 35° centigrades, il y aurait une autre espèce de fermentation que celle qu'on veut obtenir et qui ferait passer le cidre à l'aigre. La température la plus convenable pour la *fermentation alcoolique* est celle de 12 à 15°.

On voit, d'après cela, qu'il est indispensable, pour surveiller cette partie si importante de la fabrication des cidres, de placer dans la cave où fermente la liqueur un thermomètre centigrade, instrument déjà employé avec succès dans les laiteries des bons fabricants de beurre du Bessin et du pays de Bray, et qui est appelé à rendre d'aussi grands services dans les celliers que dans les laiteries.

L'établissement de doubles portes pour les caves et de moyens de ventilation dont on userait à volonté, serait encore une amélioration désirable et peu coûteuse; les variations de température du dehors ne viendraient plus ralentir ou arrêter la marche de la fermentation.

A Jersey, où l'on fabrique le meilleur cidre du monde, une fois le jus obtenu, on le fait arriver dans de larges cuves

placées dans des celliers dont la température est uniformément de 12 à 15°, ce dont on s'assure au moyen d'un thermomètre placé dans toutes les brasseries anglaises. Une assez grande surface de jus étant en contact avec l'air dans les caves, la fermentation ne tarde pas à se développer; les matières lourdes se précipitent; les matières légères viennent s'accumuler à la surface du liquide, où elles forment une espèce de chapeau; on enlève le chapeau et l'on fait passer la liqueur dans des futailles bien nettoyées et soufrées, où une fermentation lente se continue. On laisse toujours du vide dans les futailles, et lorsque le dégagement du gaz acide carbonique est tel qu'une bougie allumée, introduite par l'ouverture de la bonde dans ce vide, s'éteint, on se hâte de faire passer la liqueur dans une seconde futaille, qui a été soufrée comme la première. S'il se produit encore assez d'acide carbonique pour éteindre la bougie, on procède à un second transvasement, et, presque toujours, la fermentation est alors achevée. Le cidre ainsi préparé se conserve pendant plusieurs années; il supporte facilement les transports par mer et possède une saveur piquante très-agréable que l'on rencontre rarement dans nos cidres; enfin, ce qui est très-important, les cultivateurs de cette île vendent leur cidre, pour l'Angleterre, à raison de *40 à 50 centimes le litre*, ce qui en fait un produit très-rémunérateur.

La *fermentation* du cidre, telle qu'elle est pratiquée à Jersey, devient une opération tout à fait rationnelle, tandis qu'avec le procédé suivi en Normandie, il y a lieu de s'étonner qu'on obtienne parfois une bonne boisson.

Toutefois, il est juste de dire que déjà plusieurs propriétaires commencent à faire fermenter leurs cidres à l'air libre et s'en trouvent parfaitement. Il y a quelques années, l'honorable président de la Société d'Agriculture de Pont-l'Evêque, M. Conrad de Witt, me disait qu'après avoir lutté contre les observations des gens de son exploitation qui déploraient qu'on changeât *ce qu'ils avaient l'habitude de faire*, il avait enfin obtenu qu'on fît fermenter ses moûts de cidre à l'air libre, et que jamais, au dire des connaisseurs, on n'avait bu de meilleur cidre que celui qu'il avait ainsi obtenu.

Les cultivateurs qui ont fait fermenter leur cidre à l'air libre ont reconnu qu'ils en obtiennent un prix plus élevé que lorsqu'ils le laissaient fermenter dans les tonneaux. Un tel résultat devra vaincre les hésitations de ceux qui ne les ont pas encore imités.

Lorsque la fermentation alcoolique est achevée, le cidre n'est pas encore bon à boire; le *bouquet* n'est pas assez développé. C'est pendant la période de repos qui succède à la fermentation, qu'il se forme une combinaison des huiles essen-

tielles de la pomme avec l'alcool. C'est là ce qui constitue le bouquet.

Il est encore bon, une fois la fermentation terminée, de *coller* le cidre et d'employer, à cet usage, comme l'a proposé M. Hauchecorne, le *cachou*, qui coûte 2 fr. le kilog. et se trouve dans toutes les pharmacies. On dissout 1 kilog. de cet extrait sec dans 10 à 12 litres de cidre ; on verse cette dissolution dans un tonneau de 1,600 litres, dont on agite fortement le contenu à l'aide d'une gaule introduite par la bonde, et agitée vivement pendant 5 minutes en tous sens. Un mois après, les cidres sont limpides et acquièrent plus tard une droiture de goût remarquable.

Une opinion, qui est encore accréditée dans certaines parties de la Normandie, consiste à admettre que le cidre se conserve mieux sur la lie et maintient sa force plus longtemps, qu'en le transvasant on le fait *surir* : c'est là une grave erreur.

Le vin est tout à fait analogue au cidre, et les procédés de conservation pour l'un sont entièrement applicables à l'autre. Or, les vignerons se gardent bien de laisser le vin sur la lie ; car ils ont appris, par expérience, que la lie fait tourner les vins et les acidifie. Pourquoi en serait-il autrement du cidre ? L'usage des fermiers anglais, qui soutirent leurs cidres, souvent jusqu'à quatre fois, et ne les laissent jamais sur la lie, ce qui leur procure une liqueur excellente et qui se conserve très-bien, prouve que ceux de nos cultivateurs qui s'obstinent encore à ne pas élier leurs cidres, obéissent à une vieille pratique qui n'a rien de raisonnable ni de fondé. Aujourd'hui, la plupart des cultivateurs soutirent leurs cidres et Ils s'en trouvent parfaitement.

Afin que le cidre, pendant le transvasement, ait le moins longtemps possible le contact de l'air, il serait bon d'adopter, dans les cidreries, le siphon en fer blanc dont se servent les marchands de vin. Cet instrument, tel qu'il convient pour nos cidreries, coûte de 10 à 12 fr. Un seul homme, en le faisant fonctionner, tranvase un tonneau de cidre (16 hectolitres) en moins d'une heure.

Généralement le cidre fabriqué à la fin de l'été est buvable du troisième au quatrième mois; celui d'automne, du quatrième au sixième, et celui d'hiver, du sixième au dixième.

On a l'habitude, en Normandie, de tirer journellement à la pièce au fur et à mesure de la consommation, en sorte que le tonneau reste en vidange pendant assez longtemps. Il en résulte que le cidre passe à l'aigre, c'est-à-dire que son principe spiritueux se convertit insensiblement en vinaigre ; on dit alors que le cidre est *paré* et c'est ainsi qu'on le boit trop souvent. Le *cidre paré* pourrait s'appeler avec raison *cidre gâté*, car le plus souvent ce n'est que du vinaigre affaibli qui fait faire la grimace aux personnes qui en boivent pour la

première fois. Cette acidité du cidre est souvent portée si loin, pour les dernières fractions du tonneau, que la boisson en devient insalubre et peut occasionner de violentes coliques qui simulent l'empoisonnement par les préparations de plomb.

Vous avez entendu dire, et souvent vous avez pu apprécier que le cidre se conservait bien dans les futailles sortant d'huile d'olive. Pourquoi alors, quand on entame un tonneau, ne pas verser par l'ouverture de la bonde une certaine quantité d'huile d'olive (2 litres par tonneau de 16 hectolitres)? Par suite de sa légèreté spécifique, cette huile se rassemblerait à la surface du cidre, y formerait une couche très-mince, mais suffisante toutefois pour s'opposer à l'action de l'air qui fait succéder la fermentation acétique à la fermentation alcoolique. — On aurait ainsi du cidre qui serait bon jusqu'au dernier verre.— Il y a aujourd'hui des milliers de ménages qui emploient ce procédé pour conserver la qualité de leur cidre en vidange, et qui s'en félicitent.

Les cidres de vente sont assez souvent colorés. Il y a beaucoup de recettes pour cet objet; le *caramel* est en définitive ce qu'il y a de mieux.

Les cidres du Pays-d'Auge, que l'on destine à l'exportation, sont ordinairement *travaillés*, c'est-à-dire que les cidres nouveaux sont mélangés ou recoupés avec une certaine quantité de vieux cidre. Cette boisson ne peut jamais valoir le cidre nouveau bien fermenté.

Lorsque le cidre doit être conservé pendant plusieurs années, les grandes tonnes sont préférables aux petites; elles sont moins accessibles que ces dernières aux variations atmosphériques. Les petits tonneaux conviennent mieux pour la portion de la boisson destinée à la consommation journalière.

V.

Cidre mousseux et champagne normand.

Depuis longtemps on avait l'habitude, dans beaucoup de fermes, en le prenant dans les tonneaux lorsqu'il avait bouilli, de mettre une certaine quantité de cidre en bouteilles. On employait des bouteilles en grès, que l'on avait la précaution de ne pas remplir complètement; on avait soin de bien ficeler le bouchon et, quelques mois après, on avait du cidre mousseux que l'on servait seulement les jours de fêtes et qui souvent faisait éclater les bouteilles.

Aujourd'hui, grâce à d'intelligents fabricants, parmi lesquels je citerai MM. Quevilly, de Beaumesnil, qui a créé cette industrie dans le département de l'Eure en 1873 et à qui a été

décernée, en 1875, la grande médaille de la Société des Agriculteurs de France;—Floquet, de Pont-l'Evêque, qui a obtenu la médaille d'or au concours régional de Rouen en 1876; Louveau, de Honfleur; Decaux, de Sommery (Seine-Inférieure); Ménage, de Beaubec-la-Rosière;—Gilbert Féret, de Nesle-Hodeng (Seine-Inférieure), le cidre mousseux a conquis droit de cité dans la capitale sous le nom de *Bock normand*, et il est très-apprécié des consommateurs. Cette branche de notre industrie des cidres tend à prendre chaque année plus d'importance, et déjà les exportations sont considérables, comme on en pourra juger par les chiffres suivants :

En 1874, M. Quevilly a exporté plus de 25,000 bouteilles de cidre ou poiré mousseux, qu'il a vendues de 1 fr. à 1 fr. 25 l'une, et il espère arriver à une vente annuelle de 50,000 bouteilles. L'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, et la Russie sont les lieux d'exportation.

En 1875, M. Floquet, de Pont-l'Evêque, a livré au commerce 5,000 bouteilles de cidre mousseux; en 1876, il en a expédié 20,000 à raison de 1 fr., ou de 0,75 c. lorsqu'on rend les bouteilles.

M. Floquet vend son cidre mousseux en Angleterre et en Prusse, par petites quantités;—à Rouen, à Paris, à Evreux, par quantités de 400 à 500 bouteilles. Mais c'est surtout à Trouville-Deauville et à Villers-sur-Mer, qu'il trouve le principal écoulement pendant la saison des bains; ainsi, en quinze jours, du 1er au 15 août, il a expédié 6,000 bouteilles dans ces deux localités.

En 1875, M. Louveau, de Honfleur, débutait par 3,000 bouteilles; au mois de juin, ces cidres étaient mis en vente, et le 10 juillet tout était épuisé. Les cidres mousseux préparés par M. Louveau sont expédiés non-seulement à Paris, mais encore en Russie, en Suède et en Norwège; ils sont vendus à raison de 1 fr. 25 la bouteille.

M. Decaux, de Sommery, a envoyé à Rouen, Paris et Amiens 1,000 bouteilles en 1875 et 3,000 en 1876, à 1 fr. la bouteille.

En réunissant les exportations des divers fabricants de cidre mousseux de la Normandie, on doit arriver à un chiffre très-élevé.

La préparation du cidre mousseux se fait aujourd'hui d'une manière tout à fait rationnelle. Lorsque la fermentation tumultueuse est achevée, le liquide est mis en bouteilles et il est l'objet de plusieurs soutirages, comme le vin de champagne; enfin, il est placé dans des bouteilles à verre épais (bouteilles à champagne) que l'on rencontre dans le commerce. Avant de boucher les bouteilles, on met dans le liquide environ 10 grammes de sucre candi, qui par sa décomposition augmente la quantité de mousse du liquide et sa richesse

alcoolique. Enfin, on décore les bouteilles comme celles qui contiennent le champagne et on les vend de 0,75 c. à 1 fr. 50, selon la qualité du cru. C'est là, comme on le voit, un beau bénéfice réalisé par le cultivateur, qui aurait grand tort de ne pas donner à la fabrication du cidre mousseux l'importance qu'elle est susceptible d'acquérir.

La qualité parfaitement constatée du cidre de certaines communes de la Normandie pourra permettre plus tard de livrer au commerce du cidre mousseux qui prendra le nom de ces communes privilégiées.

Le *poiré* se prépare comme le cidre; seulement au lieu d'exposer les fruits à l'air après le broyage, on les soumet directement à la presse, afin d'obtenir une liqueur incolore. Le poiré est plus alcoolique, plus capiteux que le cidre, et il enivre promptement ceux qui en font un usage immodéré.

Mis en bouteilles après une bonne préparation, il devient complètement vineux et prend le masque des vins légers de la Champagne. Le *poiré de Clécy* jouit depuis longtemps, sous ce rapport, d'une réputation justement méritée; aussi plusieurs fabricants de champage viennent-ils s'approvisionner en Normandie des *vins* qui repartent de chez eux avec l'étiquette que demande le consommateur. La nouvelle voie ferrée de Caen à Laval offre actuellement au poiré un nouveau débouché dont les cultivateurs de la contrée devraient s'empresser de profiter en établissant une fabrique de *champagne de Clécy*, dont le débit serait assuré et productif.

La reine des poires de Clécy, c'est la *poire de branche*, qui donne le meilleur poiré; viennent ensuite le *petit lantricotin* et le *troché* ou *oignonné blanc*. Ces trois espèces, qui sont très-productives, étant mélangées par tiers, permettent de faire de très-bon champagne normand. Ce sont donc là les espèces qu'on devra multiplier de préférence. On trouve aussi dans la même contrée le *gros lantricotin*, le *troché rouge* et le *gros gris*, qui, tout en n'égalant pas la qualité des premières variétés, donnent encore, par leur mélange, un poiré de bonne qualité.

VI.

Maladies des cidres.

Comme le vin, le cidre est sujet à des maladies dont les unes tiennent à la mauvaise qualité des fruits, et les autres aux procédés défectueux de fabrication.

Lorsque les fruits ne mûrissent pas bien, leur richesse saccharine n'est pas assez complète; les éléments aux dépens desquels se forment le sucre avortent. Si ces fruits sont acides, la proportion de l'*acide malique* domine celle du sucre et les

jus sont acides. Si l'acidité est faible, c'est alors la gomme ou le mucilage qui prédomine; les jus sont visqueux, et les cidres restent troubles, signe certain d'une mauvaise fermentation.

Lorsque les fruits et, par suite, les jus sont trop acides, on peut, avec avantage, ajouter dans le moût, récemment obtenu, une certaine quantité de ***tartrate de potasse*** ou ***sel végétal,*** à raison de 100 gr. par hectolitre. Le sel, dissous à l'avance dans un peu d'eau, agit comme un alcali faible, en neutralisant une grande partie de l'acide; aussi, la fermentation marche beaucoup mieux et le cidre est moins acide, plus clair et plus riche en alcool qu'il ne le serait sans cette addition.

L'acidité qui se développe presque toujours dans les cidres, même de la meilleure qualité, par suite de l'habitude de tirer chaque jour à même les tonneaux pour les besoins de la consommation, est toute différente de celle que nous venons de considérer.

Il n'y a aucun moyen certain de rétablir en ses bonnes qualités premières le cidre devenu aigre par la vidange, mais on peut empêcher cette maladie de se développer en versant par la bonde, comme nous l'avons dit, 1 ou 2 litres d'huile d'olive et en employant des fûts qui ne soient pas trop grands.

Lorsque la gomme ou le mucilage prédomine dans les fruits, que la quantité de sucre qui s'y trouve est insuffisante pour produire une bonne fermentation, les jus ont beaucoup de peine à bouillir ou à fermenter; ils restent plus ou moins filants, troubles et plats. Cette maladie, qui porte le nom de ***graissage,*** a la plus grande analogie avec la maladie des vins qui prend le même nom : aussi les mêmes moyens de guérison produisent-ils les mêmes résultats. Des soutirages fréquents, une addition de 6 à 7 litres d'esprit trois-six par tonneau de 15 à 16 hectolitres, celle de 4 à 500 grammes de sel végétal (tartrate de potasse) rétablissent souvent le cidre qui tourne au gras; — mais si l'on arrive à ce résultat, il faut se hâter de consommer le cidre ainsi rétabli. Le meilleur moyen d'empêcher les moûts de tourner au gras, c'est de provoquer une bonne fermentation.

Lorsque le jus de pommes est trop fade et par conséquent peu riche en sucre, ce qui arrive surtout dans les années froides et pluvieuses, il fermente mal et reste souvent trouble; il ne peut fournir qu'une boisson plate et peu agréable. Il faut alors ajouter le sucre qui manque au jus,—non pas à l'état de sucre de canne ou de betteraves, ce qui serait trop cher; mais on peut employer pour cet usage du ***sucre de glucose,*** que vendent tous les droguistes. Le sucre de glucose revient au plus à 1 fr. le kilog.; avec 3 ou 4 kilog. de ce sucre par tonneau on obtiendra l'effet désiré.

Quelques fabricants des environs de Pont-l'Evêque se sont

très-bien trouvés de l'addition de betteraves cuites aux pommes pendant la trituration, lorsque ces fruits ne contenaient pas assez de sucre.

Un des moyens les moins coûteux de remédier à la pauvreté des jus en sucre, c'est d'ajouter au moût du jus de pommes, ou mieux du jus de poires, rapproché sur le feu en circonstance de sirop; 20 litres de poiré réduits à 2 litres suffisent pour améliorer un tonneau de cidre de 15 à 16 hectolitres.

Dans tous les cas, il faut provoquer le développement de la fermentation par l'emploi d'une petite quantité de levure de bière; 30 à 40 grammes de cette levure, bien délayée dans de l'eau tiède et mélangée au moût, activent la fermentation, la régularisent, et en déterminant la production d'une forte proportion d'alcool, occasionnent la précipitation du mucilage, qui ne peut plus alors produire d'effets fâcheux. Le soutirage, après l'achèvement de la fermentation, complète les moyens préservatifs de la graisse des cidres.

Ce sont surtout les fruits tombés et les fruits non mûrs. fort peu riches en sucre et très-riches, au contraire, en acide et en mucilage, qui donnent des mouts sujets à la graisse. Il faut avoir soin de ne pas mêler ces fruits avec les bons, afin que leur jus ne gâte pas celui des autres. Il est préférable de les brasser à part, d'additionner leur moût de sucre de glucose, et de ne mélanger leur cidre à celui des bons fruits, qu'autant qu'il est clair et bien fermenté.

Pour clarifier les cidres, on emploie quelquefois des moyens empiriques qui sont presque toujours insuffisants et qui ont, en outre, l'inconvénient de dénaturer la saveur des cidres, de retarder la fermentation et de faire que souvent le cidre *se tue*. Ainsi, on y projette du sable fin ou de la craie, quelquefois même de la cendre de pommier. Ces matières, en se précipitant au sein du liquide, peuvent bien entraîner mécaniquement une partie des substances en suspension, mais elles n'opèrent jamais qu'une clarification incomplète, et les deux dernières donnent lieu, par les alcalis qu'elles contiennent, à la formation de sels alcalins, solubles aux dépens de l'acide des cidres, circonstance peut-être aussi fâcheuse que la non-limpidité de ceux-ci. Il est préférable, sous tous les rapports, de recourir à l'addition d'un principe sucré qui détermine, par sa présence, un nouveau mouvement de fermentation, et opère ainsi la clarification spontanée. On arrive au même résultat en ajoutant au cidre trouble une certaine quantité de moût de pommes sortant du pressoir.

L'addition de 2 ou 3 litres d'alcool par tonneau de 16 hectolitres, ou celle de 1 kilog. à 1 kilog. 1/2 de *tartrate de potasse*, que l'on dissout dans quelques litres d'eau et que l'on verse dans les tonneaux un peu avant la fermentation,

ont souvent permis d'assurer la couleur du cidre et de l'obtenir constamment clair.

On a souvent des cidres qui *se tuent*, c'est-à-dire qui passent, quelques instants après avoir été tirés, de la couleur blonde ou ambrée à une teinte olivâtre plus ou moins foncée, et quelquefois noire; dans cet état, la boisson est plate, sans montant, sans vif, et privée de cette saveur aigrelette qui caractérise le bon cidre. Cet inconvénient provient souvent de l'eau qu'on emploie ou de la malpropreté des fûts.

Les eaux contenant une trop forte proportion de sels de chaux, les eaux des mares dans lesquelles coule l'urine du bétail, les infiltrations des fumiers amènent ce résultat. Il faut donc n'employer dans le brassage que des eaux claires et limpides

Il faut veiller encore et avec le plus grand soin à la propreté des tonneaux dans lesquels le moût doit être placé. Il convient de les laver avec un lait de chaux, puis à plusieurs eaux, lorsqu'ils sont restés quelque temps en vidange. S'ils ont contracté une odeur de *moisi* ou de *pourri*, on doit les laver à plusieurs reprises avec un peu de *chlorure de chaux* liquide (500 grammes de chlorure solide, délayés dans une vingtaine de litres d'eau ordinaire, suffisent pour le nettoyage de plusieurs tonneaux). On rince ensuite à grande eau.

Dans les pays vignobles, on a l'habitude de souffrer les barriques, afin de les conserver en bon état d'une année à l'autre. Ce serait une très-bonne pratique à introduire chez nous que de brûler quelques mèches enduites de souffre dans nos tonneaux lorsqu'ils sont vides, et de les boucher ensuite jusqu'au moment où on les remplit de nouveau.

Pour rétablir les cidres qui se tuent par suite d'une réaction alcaline provenant de la malpropreté des futailles ou de l'eau employée, il y a un moyen bien simple dû à feu M. Viau, qui était chimiste à Harfleur, près du Havre : il consiste à ajouter à la boisson 30 grammes d'acide tartrique (substance qu'on se procure facilement dans toutes les pharmacies) par hectolitre; le cidre reprend tout à coup sa belle couleur blonde, et ce remède ne revient pas à plus de 15 à 20 centimes par hectolitre. On fait dissoudre l'acide tartrique, qui est solide, dans une petite quantité d'eau ou de cidre que l'on fait chauffer; puis on verse la dissolution par l'ouverture de la bonde, en ayant soin d'agiter avec une grande gaule, de façon que toutes les parties de la boisson en soient bien pénétrées. On attend ensuite quelques jours, une semaine au plus, avant de tirer du cidre de nouveau.

La maladie que nous signalons peut tenir à une tout autre cause.

Les fruits récoltés sur des terrains ferrugineux fournissent un jus renfermant une certaine quantité de *protoxyde de fer*

qui, lorsque le cidre est tiré, passe à l'état de peroxyde; alors la boisson change de couleur, et quelquefois, en peu d'instants, passe au vert ou même au noir. Pour remédier à cet inconvénient, il suffit d'ajouter à chaque hectolitre de boisson 40 grammes de *sulfite de chaux* ou 88 grammes de *sulfite de soude*, substances que l'on trouve dans toutes les pharmacies. Après avoir introduit ces matières dans le tonneau, on agite avec une gaule pour en faciliter la répartition dans la masse, et l'on bouche hermétiquement.

Le soufrage des barriques, en donnant naissance à de l'*acide sulfureux*, agit souvent de la même manière que les *sulfites alcalins*, et empêche les cidres de se tuer, lorsque cette maladie tient à la cause que nous signalons. Vous voyez donc que le *soufrage* est une bonne opération à tous égards.

L'addition de poiré, en petite quantité, dans les cidres provenant de pommes récoltées sur un terrain ferrugineux, introduit dans la liqueur un astringent qui détermine la précipitation du sel de fer; si, un mois après, on vient à soutirer la liqueur, on a alors du cidre qui ne se tue plus.

VII

Influence du terroir sur la qualité des cidres.

En supposant que les cidres soient préparés de la même manière, avec des pommes arrivées au même degré de maturité, il présenteront souvent des différences suivant la contrée, quelquefois suivant les communes, et même suivant les vergers d'une même commune.

Ces différences peuvent bien tenir, en partie, à l'espèce de pommes et à l'exposition des arbres, mais elles doivent être attribuées surtout à la nature du terrain.

Le choix du terrain est chose très-importante pour obtenir de bons cidres. Certains *crus* du Pays-d'Auge et du Bessin ont une réputation parfaitement méritée, qui fait vendre les fruits souvent le double de ce qu'on les paie partout ailleurs.

Dans l'arrondissement de Bayeux, parmi les localités réputées pour leurs excellents cidres, on peut citer : Sainte-Marguerite-d'Elle; Lison, Cartigny-l'Epinay, Baynes, Saint-Martin-de-Blagny, La Folie, Bricqueville, Littry, Le Tronquay (une partie du territoire), Saint-Paul-du-Vernay, Torteval, Juaye, Trungy, Maisons, Formigny (1), etc.

(1) Une des meilleures pommes, le *Marin*, fut introduite dans la culture, vers le XVe siècle par *Marin Onfroy*, seigneur de Veret, commune supprimée et réunie aujourd'hui à celle de Formigny. Aussi la pomme de *Marin* est-elle très-répandue dans cette localité.

Les communes d'Ouézy, Airan (hameau de Pedouze), Ecajeul, Magny-le-Freule, Saint-Maclou, Méry-Corbon, Roque, Tourgéville, Saint-Philbert, etc., sont citées également dans le Calvados pour la qualité de leurs cidres.

On peut distinguer, dans le département du Calvados, trois espèces de sols relativement aux qualités du cidre qu'on obtient : 1° le sol gras et profond de la vallée d'Auge, qui repose souvent sur l'*argile de Dives* et qui fournit une liqueur très-forte, riche en alcool et d'une couleur foncée ; 2° le sol argileux du Bessin, qui donne un cidre plus léger, souvent aussi flatteur à l'œil qu'agréable au goût, — ne pouvant pas, toutefois, se conserver aussi longtemps que celui du Pays-d'Auge, qui contient plus d'alcool ; 3° enfin le sol maigre et pierreux de la majeure partie du Bocage, qui ne produit qu'une liqueur pâle et passant facilement à l'aigre.

On a remarqué depuis longtemps que la présence de fragments de silex ou de pierre à feu dans le terrain, est très-avorable à la production du bon cidre, de celui surtout dont e goût est le plus agréable.

On sait aussi que le cidre du Pays-d'Auge donne, à volume égal, et étant fabriqué avec la même espèce de fruits, une plus grande quantité d'eau-de-vie que les cidres du Bessin. On trouvera souvent une différence de 2° au *pèse-sirop* (1) entre les deux espèces de jus.

Il n'est pas rare de trouver dans une même localité deux vergers voisins, dont l'un fournit du cidre d'une qualité supérieure, tandis que l'autre n'en donne que de très-médiocre. Le pèse-sirop accusera presque toujours un excès de sucre dans le cidre du premier verger.

On ne peut nier l'influence que certaines parties constituantes du sol exercent sur l'acte de la végétation, — sur la richesse en sucre de pommes, — sur la saveur particulière du cidre, qui n'a pas moins d'importance que sa richesse en sucre ou en alcool.

Cette influence se fait sentir sur tous les produits du sol. Qui ne sait que, dans l'arrondissement de Bayeux, certains herbages se louent très-cher, à cause de la qualité supérieure du beurre que fournissent les vaches nourries dans ces pâturages? Plusieurs *cours* des environs de Lisieux, de Livarot et de Vimoutiers sont également très-recherchées des fabricants de fromage de Camembert. Que l'on examine quel est le sous-sol des terrains sur lesquels croissent les arbres qui donnent

(1) Cet instrument, qui ne coûte que 1 fr. 25, devrait se trouver dans toutes les fermes où l'on s'occupe de la fabrication du cidre ; en le plaçant dans le moût, on verrait facilement si ce moût contient une quantité de sucre suffisante pour que la fermentation se fasse dans de bonnes conditions.

le meilleur cidre, et presque toujours on trouvera une couche de diluvium constituée par des galets roulés.

Il y a des jus de pommes qui renferment la même quantité de sucre, et qui ne donnent pas, quoique placés dans les mêmes conditions pour fermenter, du cidre de même qualité. Ainsi, les uns fournissent du cidre qui reste longtemps épais, troublé, ayant de la tendance à passer à l'aigre, tandis que les autres en produisent qui devient promptement clair, transparent, et qui se conserve bien. Certains moûts de pommes contiennent plus de sucre que d'autres, et néanmoins donnent une boisson peu agréable et beaucoup moins alcoolique qu'elle ne devrait l'être.

L'inégale quantité des matières contenues dans le jus de la pomme, et qui donnent naissance à la fermentation, est la seule cause de la différence observée entre les cidres obtenus.

De deux vergers voisins qui reposent sur les mêmes matières minérales, qui ont le même sous-sol, ce n'est pas toujours celui dont la couche de terre végétale est la plus grasse et la plus abondante qui donne le meilleur cru. Gardez-vous donc, lorsque les produits d'un sol sont excellents, d'altérer la nature de la terre végétale.

Etre avare d'engrais animaux, surtout de fumier de cheval et de mouton pour les pâturages plantés, ne placer au pied des pommiers qu'un compost de marc de pommes, de terre et de chaux, qui est aussi très-bon pour l'herbage, c'est là une des principales conditions et peut-être la plus importante de toutes à remplir, pour ne pas altérer ou même pour améliorer la qualité des fruits à cidre.

Nous venons de passer en revue les principaux points relatifs à la culture du pommier et à la fabrication du cidre; nous avons indiqué des améliorations simples et peu coûteuses, dont nous appelons la réalisation de tous nos vœux; elles sont toutes essentielles si nous voulons profiter pour nos pommes et pour nos cidres du débouché que nous offrent les voies ferrées, et si nous voulons faire de l'Angleterre un important marché pour nos cidres, comme il l'est déjà pour nos œufs, pour nos volailles et surtout pour nos beurres.

Il faut que fermiers et propriétaires fassent de communs efforts pour envoyer à Paris des cidres d'aussi bonne qualité que les autres produits de notre sol.—Nos beurres et nos fromages sont très-appréciés sur les marchés de la capitale; nos cidres le seront également quand nous le voudrons, et ils viendront alors augmenter considérablement les revenus de nos fermes.

Fig. 1.

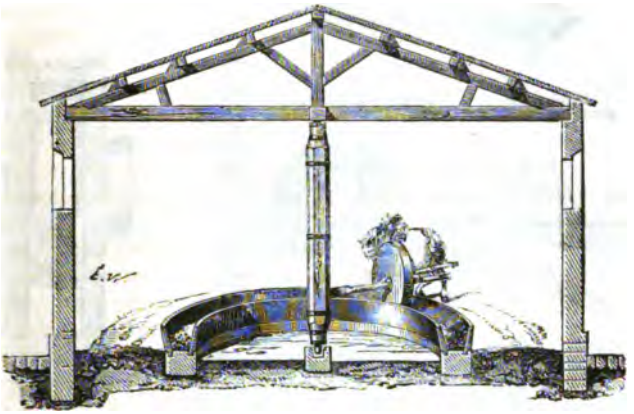

Tour à piler.

Fig. 2.

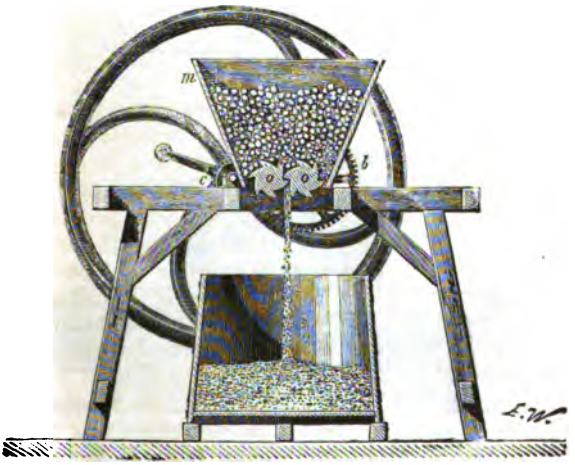

Moulin à Noix.

Fig. 3.

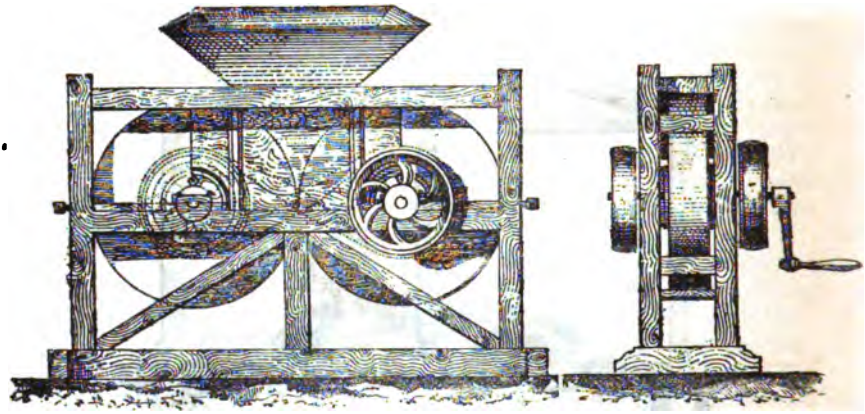

Concasseur Berjot.

Fig. 4.

Presse à vis en fer.

Fig. 5.

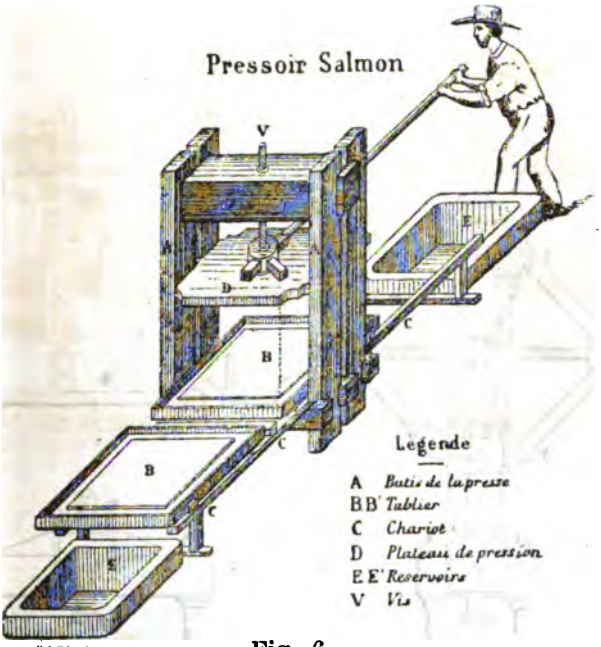

Fig. 6.

Presse anglaise.

Fig. 7.

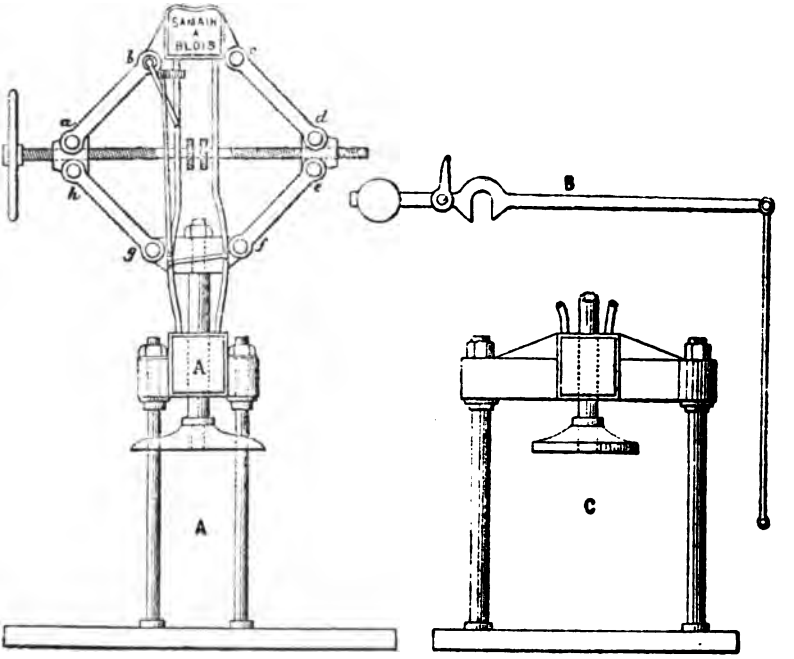

Pressoir Samain.

TABLE

Caractères du bon cidre.—Ce qu'est le cidre trop souvent.—Nécessité d'améliorer les produits spéciaux à chaque contrée.—Exportation des cidres.—Importance de l'industrie des cidres.

I.

Culture des arbres à cidre.

Education des sujets.—Du recepage.—Choix des greffes.—Association de la greffe et du sujet.—Distance des arbres.—Plantation dans les terres argileuses.—Bons effets du drainage dans les terrains humides.—Choix des variétés.—Soins d'entretien.—Avantages offerts par les sujets francs de pied.—Elagage des pommiers.—Serfouissage et fumure du pied des pommiers.—Armures des pommiers.—Protection de l'écorce contre l'attaque des bestiaux.

II.

Récolte des fruits.

Temps convenable pour la récolte.—Les fruits doivent être parfaitement mûrs.—Inconvénients de l'abattage à la gaule.—Qualités du cidre suivant la nature des fruits.—Pommes acides.—Pommes douces.—Pommes amères et âcres.—Pommes précoces.—Pommes tardives.—Assortiment de variétés mûrissant leurs fruits à la même époque.—Nécessité de mélanger les fruits de divers solages.—Exemples de mélanges raisonnés de diverses variétés de fruits.—Nécessité d'assortir les espèces qui arrivent en même temps à leur point de maturité.—Mise en tas des fruits abattus.—Action de la pluie et de la gelée sur les tas de pommes.—Influence des pommes pourries sur la qualité du cidre.

III.

Brassage ou pilage et pressurage.

Auge circulaire en pierre.—Meules en pierre ou en bois.—Ecrasage du pépin.—Expériences de M. Berjot.—Inconvénients de l'ancien tour à piler.—Moulins à noix et à cylindre.—Moulin de Leblanc.—Moulin employé en Angleterre.—Concasseur Berjot.—Avantage des moulins à noix sur les tours à piler.—Cuvage des fruits écrasés.—Préparation du cidre par macération.—Ancien pressoir normand.—Quantité de jus contenue dans les fruits.—Presses hydrauliques.—Presse Salmon.—Presse anglaise.—Presse Samain.—Inconvénients des lits de paille.—Avantage des claies en bois.—Tissus de crin ou toiles employés pour renfermer la pulpe.—Cidre de mère-goutte.—Gros cidre.—Petit cidre ou boisson.—Avantage des nouveaux instruments de trituration et de pression.—Inconvénient des eaux de mares.

IV.

Fermentation.

Quelle doit-être la densité du moût.—Avantages de la présence du tannin.—Comment s'opère la fermentation en Basse-Normandie. —Conditions d'une bonne fermentation.—Avantages de la fermentation à l'air libre.—Inconvénients d'une mauvaise fermentation.—Influence des caves.—Température la plus convenable pour une bonne fermentation.—Utilité des thermomètres dans les caves.—Utilité des doubles portes.—Fermentation du cidre à Jersey.—Fermentation à l'air libre en Normandie.—Bouquet des cidres.—Collage des cidres.—Nécessité de l'*élinge* ou soutirage.—Avantage du *siphon* pour le transvasement —Cidre paré.—Emploi de l'huile pour empêcher le cidre de passer à l'aigre.

V.

Cidre mousseux et champagne normand.

Cidres et poirés de M. Quevilly, de Beaumesnil.—Cidre mousseux de M. Floquet, de Pont-l'Evêque.—Cidre mousseux de M. Louveau, d'Honfleur.—Cidre mousseux de M. Decaux, de Sommery.—Préparation du cidre mousseux.—Préparation du poiré.—Champagne de Clécy.—Variétés de poires que l'on doit cultiver de préférence.

VI.

Maladies des cidres.

Moyen de détruire l'acidité des cidres.—Emploi du sel végétal.—Emploi de l'huile pour empêcher les cidres en vidange de passer à l'aigre.—Cidres filants ou gras.—Moyens de ranimer la fermentation.—Cidres troubles.—Cidres qui se tuent.—Nécessité d'employer des eaux claires et limpides.—Soins de propreté dont les futailles doivent être l'objet.—Soufrage des futailles.—Comment on rétablit les cidres qui se tuent.—Cidres provenant de fruits récoltés sur des terrains ferrugineux.

VII.

Influence du terroir sur la qualité des cidres.

Choix du terrain.—Communes réputées pour la qualité de leurs cidres.—Des diverses espèces de sol.—Sol reposant sur une couche de galets roulés.—Soins à donner aux vergers.—Conclusion.

RÉCOLTE DES CÉRÉALES.

Le tableau qui suit, emprunté au *Journal Officiel* de mai 1879, est le résumé des rapports transmis par les Préfets au Ministre de l'Agriculture et du Commerce, sur les résultats des récoltes des céréales et des pommes de terre en France, pour l'année 1878. Nous ne donnons que ce qui concerne les départements de la Manche, de l'Orne et du Calvados.

Hectares ensemencés.

	MANCHE.	ORNE.	CALVADOS.
Froment	97.029	75.572	97.500
Méteil	6.131	12.447	1.160
Seigle	4.385	9.620	4.800
Orge	46.748	28.050	18.970
Sarrazin	56.459	14.558	19.130
Avoine	22.395	56.700	37.800
Mais	» » »	» » »	» » »
Pommes de terre	17.204	3.188	3.500

Nombre d'hectolitres récoltés par hectare.

Froment	12 53	12 32	15 »
Méteil	11 20	11 60	12 50
Seigle	11 32	12 10	15 »
Orge	15 56	14 »	21 »
Sarrazin	19 25	26 20	28 »
Avoine	20 67	18 17	24 50
Pommes de terre	73 84	59 85	70 »

Nombre d'hectolitres récoltés sur la totalité des terres ensemencées.

Froment	1.215.824	931.047	1.462.500
Méteil	68.680	144.385	14.500
Seigle	49 658	116.402	72.000
Orge	727.455	392.700	398.370
Sarrazin	1.087.223	381.419	535.640
Avoine	463.113	1.060.239	928.060
Pommes de terre	1.270.515	190.801	245.000

Poids moyen de l'hectolitre des principales céréales.

Froment, 1re qualité.	78 16	76 92	77 10

Froment, 2e qualilé.	76 21	74 43	74 43
— 3e —	73 30	71 30	72 11
Seigle, 1re qualité..	71 15	71 70	71 02
— 2e —	69 14	69 75	69 05
— 3e —	67 47	68 21	67 24
Orge, 1re qualité..	63 44	63 59	64 15
— 2e —	61 58	61 16	61 74
— 3e —	59 29	58 91	58 97
Avoine, 1re qualité..	51 06	49 80	51 25
— 2e —	48 36	46 04	48 31
— 3e —	44 50	42 52	45 50

BIOGRAPHIE

M. Louis-Jérôme LE MENNICIER.

Si le souvenir d'un homme, dont la vie fut remplie par le travail, mérite d'être conservé, c'est assurément celui de M. Le Mennicier (Louis-Jérôme), ancien professeur libre, mort, à Saint-Lo, le 17 décembre 1878.

Né à Cavigny, le 25 novembre 1809, M. Le Mennicier manifesta, dès le jeune âge, de réelles aptitudes jointes à un goût prononcé pour l'étude; il recherchait les livres utiles, les dévorait en quelque sorte et néanmoins, en retirait le plus grand fruit, classant dans sa mémoire heureuse les faits ou les pensées qu'ils lui révélaient.

Promptement sorti des petites écoles, non-seulement il perfectionna les notions acquises, grâces aux leçons d'un savant ecclésiastique du voisinage, mais encore il les étendit en s'adonnant, avec ardeur, aux mathématiques et au latin. Aussi, quand vint le jour où il put briguer le brevet d'instituteur l'obtint-il avec éloges, quoique âgé de 18 ans seulement. Bientôt placé (1827) à la tête de l'importante école du Dézert, il y donna des preuves de sa capacité, de la sûreté de sa méthode et de l'étendue de son savoir. Le succès couronna ses efforts.

En 1835, il abandonna ce poste pour entrer, comme professeur, dans une institution particulière de Saint-Lo, dont le Directeur fut trop heureux de se l'attacher. Pendant neuf années, l'établissement lui dut, en grande partie, sa vogue et sa prospérité.

Sur ces entrefaites, M. le Capitaine de vaisseau Lamarche, oncle de M. Le Mennicier, ayant fixé sa résidence à Saint-Lo, décida celui-ci à partager les loisirs que lui laissait la retraite, ainsi que les travaux scientifiques qu'il avait entrepris, comme marin, et qu'il entendait poursuivre comme correspondant du savant Arago. Dans sa nouvelle situation, M. Le Mennicier se livra avec passion aux mathématiques supérieures ainsi qu'aux sciences physiques et naturelles; or, comme chez lui le terrain était aussi bien préparé que fécond, la semence porta promptement ses fruits, et il arriva qu'après avoir pris une part active

aux observations météorologiques et astronomiques de l'ancien Officier de marine, il en fut exclusivement chargé. Chaque mois, il dressait le relevé des observations et l'envoyait régulièrement à l'Observatoire.

Longtemps encore après la mort de son oncle, arrivée en 1849, M. Le Mennicier continua ces travaux attachants dont il mit complaisamment les résultats à la disposition de notre compatriote Le Verrier. Il ne les interrompit que quand sa santé délabrée ne lui laissa ni trève, ni repos. Le temps qu'il y consacra ne fut cependant perdu ni pour lui, ni pour la science, car lors de la création en France de postes météorologiques, chargés d'observer la marche des orages et les autres phénomènes atmosphériques, il fut appelé, sur la désignation de la Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle de la Manche, à faire partie de la Commission départementale créée au chef-lieu, et apporta un large contingent à la rédaction des cartes envoyées à l'illustre promoteur de ce genre d'observations.

Sa collaboration avec M. Lamarche ne s'était pas restreinte à l'étude de l'atmosphère et de ses perturbations ; celui-ci, dans ses voyages de circumnavigation avait recueilli de nombreux spécimens de molusques et de minéraux. Il suffit à M. Le Mennicier de les voir pour que lui vînt le désir de connaître les caractères sur lesquels repose leur classification. Il aborda dès lors l'étude de la conchyliologie et de la géologie. Or, comme toutes les sciences naturelles ont un lien intime, la botanique et la zoologie, plus à sa portée, d'ailleurs, que les études géologiques, qui nécessitent de nombreux et fréquents déplacements, le captivèrent à leur tour, et il ne tarda pas à se composer un herbier des plantes de l'arrondissement de Saint-Lo, ainsi qu'une collection des oiseaux de la Manche.

Ses connaissances en ornithologie s'accrurent encore lorsque, par une insigne bonne fortune, M. le Capitaine au long cours Langlois, offrit généreusement au Musée de Saint-Lo la riche collection d'oiseaux qu'on y admire. Des nombreux individus qui la forment beaucoup étaient dénommés ; mais un plus grand nombre restaient à déterminer, M. Le Mennicier entreprit cette tâche ardue, et déploya une somme de patience et d'ingéniosité incroyable à débrouiller les caractères spécifiques des genres et des espèces soumis à son examen.

Il y réussit pleinement et prouva que la Société d'Agriculture et d'Archéologie de Saint-Lo l'avait non sans raison élu *Classificateur* de sa section d'histoire naturelle. Nul titre ne fut, en effet, mieux justifié.

Après les oiseaux devaient venir les coquilles ; mais déjà les forces de M. Le Mennicier n'égalaient plus sa bonne volonté ; ce ne fut même qu'à de rares intervalles qu'il prit part aux réunions de la Société académique, où son esprit fin, son

aménité, non moins que ses connaissances aussi variées que discrètes, avaient su lui faire une place distinguée. D'une extrême loyauté, en toutes choses, on devait compter sur les sentiments qu'il exprimait ; s'il blâmait une action, une pensée, son silence le laissait entrevoir ; s'il élevait une critique, ce n'était qu'avec une extrême réserve et toujours de façon à ne point blesser.

Concurremment avec ses travaux favoris, M. Le Mennicier avait continué l'enseignement. Aux uns il fraya le chemin qui mène aux brevets d'instituteur ou aux places données au concours par les Administrations, tandis qu'il conduisit les autres jusqu'à la porte du baccalauréat ; combien de ces derniers lui doivent, en grande partie, la carrière honorable qu'ils parcourent aujourd'hui !

Que de fois aussi ne fut-il pas appelé à rétablir la concorde dans des familles que l'intérêt divisait ! Sa droiture, son esprit conciliant le désignaient comme arbitre.

Lorsqu'il s'est éteint, usé par la souffrance qui s'est acharnée sur lui, sous toutes les formes, sa perte fut vivement sentie et provoqua d'unanimes regrets.

M. Le Mennicier, quoiqu'ayant réuni un grand nombre de notes sur des sujets variés n'a publié, à notre connaissance, que deux articles de quelque étendue relatifs, l'un et l'autre, à la zoologie. Le premier, qui a paru dans le deuxième volume des Mémoires de la Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle de la Manche, a pour titre : ***Notes sur les vipères de France ;*** le second, de beaucoup plus important, est le ***Catalogue des oiseaux observés dans le département de la Manche et particulièrement dans l'arrondissement de Saint-Lo.*** Il est inséré tout à la fois et dans le quatrième volume des Mémoires de la Société d'Agriculture, etc., etc. du Département et dans l'*Annuaire de la Manche* pour l'année 1878. En dressant ce Catalogue, l'auteur l'a enrichi de notes précieuses résumant ses observations personnelles. Nul doute qu'en fouillant dans ses cartons il eût trouvé plus ample matière à publication ; mais sa modestie, d'un côté, de l'autre, la crainte de la critique, à laquelle il se montrait fort sensible, l'ont toujours retenu, et Dieu sait combien il a fallu de temps et de persévérance pour l'amener à mettre au jour les deux mémoires dont il vient d'être question !

Savoir et modestie ne sont pas choses communes en ce monde ; M. Le Mennicier avait cette double qualité portée à son extrême limite.

LEPINGARD.

MÉLANGES.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Année 1877.

ÉCOLE NORMALE DE SAINT-LO.

RAPPORT

LU

à la Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle

DE LA MANCHE,

DANS SA SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1879.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous remettre un tableau présentant le relevé des observations météorologiques faites à l'École Normale de Saint-Lo pendant les douze mois de l'année 1877. J'aurais désiré, comme notre honorable Secrétaire, M. Lepingard, m'en avait fait la demande, vous apporter le résumé des observations de l'année 1878, mais un accident arrivé à nos thermomètres, alors que nous n'avions pas encore d'instruments de rechange, a amené des lacunes dans nos indications, et j'ai le regret de ne pouvoir satisfaire ce désir.

Le tableau que je place sous vos yeux, Messieurs, donne le résumé des indications relevées chaque jour de l'année, à 9 heures du matin. Nous faisons bien, il est vrai, six observations trihoraires par jour, depuis 6 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir, mais l'observation de 9 heures est la plus complète, et c'est celle que, depuis longtemps, nous adressons à l'Association scientifique de France, que présidait naguère encore votre illustre compatriote M. Le Verrier, dont le monde savant ressent si vivement la perte.

Ces observations météorologiques comprennent :

1° La pression atmosphérique, calculée à 0° degré du thermomètre et ramenée au niveau de la mer ;

2° La température maximum de la journée ;
3° La température minimum ;
4° Le degré hygrométrique de l'air ;
5° La direction des vents ;
6° Leur intensité ;
7° La quantité de pluie tombée dans les 24 heures ;
8° Le degré ozonométrique de l'air.

Toutes les données y sont exprimées en chiffres. Les jours du mois sont divisés par groupes de cinq, sauf le dernier qui en contient 3, 4, 5 ou 6, selon le cas ; il y a donc 6 groupes pour chaque mois.

La pression barométrique y est exprimée par deux chiffres seulement; celui des centaines est toujours supprimé. Ainsi 70 signifie 770^{mm}, 69 est pour 769^{mm}, etc.

Les chiffres se rapportant à la température expriment les degrés du thermomètre.

Les chiffres en regard de l'hygrométrie indiquent le rapport entre le degré actuel d'humidité de l'air et le point de saturation.

Pour la direction des vents, nous représentons le N., par 0 ; l'E., par 4 ; le S., par 8 ; l'O., par 12. De cette façon, 1 signifie N.-N.-E. ; 2, N.-E. ; 3, E.-N.-E. ; 5, E.-S.-E. ; 6, S.-E. ; 7, S.-S.-E., etc.

La force du vent est exprimée par les chiffres de 0 à 7. 0 signifie temps calme ;
1 — vent très-faible ;
2 — vent faible ;
3 — vent assez fort ;
4 — vent fort ;
5 — vent très-fort ;
6 — vent violent ;
7 — vent tempête.

Les chiffres en regard du mot pluie, expriment la hauteur en millimètres de la pluie tombée dans 24 heures. Le total du mois est indiqué au commencement de la ligne.

Nous nous servons pour noter l'ozone, d'une gamme ou échelle ozonométrique, représentant tous les degrés de couleur par lesquels le papier préparé (1) peut passer par l'action de l'ozone, depuis la teinte la moins sensible jusqu'au ton violet noir. Elle est divisée en 20 degrés. Les chiffres du tableau indiquent donc à quel degré de l'échelle répond le papier teint par l'ozone de l'air en 24 heures.

Les instruments météorologiques dont nous faisons usage, sont :

(1) On prépare le papier ozonométrique en plongeant du papier non collé dans une solution alcoolique de résine de Gaïac.

Un baromètre Fortin, à cuvette mobile et pointe d'ivoire;

Un baromètre système Tonnelot, à large cuvette, qui corrige d'elle-même l'erreur pouvant provenir du déplacement du zéro de l'échelle;

Plusieurs thermomètres ordinaires, d'après le système Baudin ;

Un thermomètre à maxima de Négretti ;

Un thermomètre à minima de Rutherford;

Un pluviomètre décuplateur gradué;

Un psychromètre, formé de deux thermomètres Baudin, l'un sec, l'autre mouillé ;

Enfin, un appareil ozonométrique.

Les girouettes nous servent, avec les nuages, à reconnaître la direction du vent dont la force ou la vitesse sont laissées à l'appréciation de l'observateur.

Tous ces instruments, vérifiés et comparés avec soin, ont été installés, sur le modèle de l'Observatoire de Montsouris, d'après les indications de M. Ch. Sainte-Claire-Deville, savant météorologiste que la France a perdu également depuis quelques années. C'est lui qui a choisi l'emplacement de notre abri, du pluviomètre et de l'ozonomètre, et qui a pris la peine d'accompagner jusqu'à Caen, où il me les a remis lui-même, notre baromètre, notre pluviomètre et nos thermomètres nouveaux modèles.

Si nos instruments sont précis, et leur installation convenable, l'insuffisance des observateurs n'est que trop certaine, bien que nous nous efforcions de conserver les traditions que nous a laissées M. Ch. Sainte-Claire-Deville. Ce sont les Elèves-maîtres de 3e année que nous avons chargés, à tour de rôle, chacun pendant une semaine, du soin des observations, qui se font, comme je viens de le dire, six fois par jour, à partir de 6 heures du matin. Le changement fréquent d'observateurs, l'inexpérience ou l'étourderie de quelques-uns d'entre eux, peuvent amener des divergences dans la manière d'apprécier les données des instruments, et nous exposer, malgré une surveillance attentive, à des erreurs dans les résultats. Mais comme il y a une corrélation nécessaire entre les différents phénomènes observés, un Maître exercé ne tarde pas à remarquer le désaccord qu'introduirait une donnée fausse au milieu de données exactes ; l'erreur manque donc rarement d'être reconnue et corrigée. D'ailleurs, les exigences des autres services de l'établissement ne permettent pas à un Maître de se charger exclusivement du soin des observations, et il importe beaucoup que les futurs Instituteurs soient mis en état de pouvoir prêter à la science météorologique le concours de leurs investigations sur les différents points du Département où ils peuvent être envoyés. C'est pourquoi nous avons cru

devoir continuer ce système d'observations, malgré les inconvénients qu'il présente.

Les travaux météorologiques, vous le savez, Messieurs, reposent sur un ensemble de phénomènes naturels étroitement liés entre eux et dont l'étude très-complexe exige des connaissance étendues et variées. Si l'observa-tion et la notation des données des instruments peuvent être, à la rigueur, confiées à un ignorant, il n'en est pas de même des appréciations de ces données, de leur comparaison et de leur coordination avec un plus ou moins grand nombre d'autres. Les inductions à tirer des faits ainsi comparés et coordonnés sont du domaine exclusif des savants. Aussi suis-je dispensé d'insister pour décliner en cela toute compétence.

Les progrès de la météorologie ont été lents à l'origine, non pas que les savants aient fait défaut, mais parce qu'ils ne suffisaient pas seuls aux besoins d'un service aussi étendu et dont on ne peut tirer de conséquences pratiques qu'à l'aide d'un grand nombre d'observations faites simultanément sur une multitude de points de la surface du globe. Aussi c'est la mise à profit de cette idée qui a amené les progrès assez marqués que la météorologie a faits dans ces derniers temps. Depuis six ans environ, le Bureau de la Guerre, aux Etats-Unis, concentre à Washington les observations des différentes stations du monde faites au midi vrai de Paris, et c'est à ce vaste réseau d'observations que les savants demandent aujourd'hui les prévisions pour la marche des tempêtes, des cyclones et des orages, dont la publication et l'annonce plusieurs jours avant l'arrivée de ces phénomènes, profite à la marine de tous les pays.

Quant à moi, Messieurs, je n'ai à vous offrir que le relevé des observations d'une année, faites à l'unique et modeste station de Saint-Lo. Aussi ne me suis-je point engagé témérairement à vous présenter un mémoire instructif sur les considérations auxquelles un si minime travail, d'ailleurs, pourrait donner naissance, placé sous d'autres yeux que les miens.

Vous relèverez vous-mêmes, Messieurs, de la simple inspection de ce tableau, que les oscillations barométriques à notre station sont incessantes, et que la pression de l'atmosphère y reste rarement constante pendant deux jours successifs. Mais si c'est là un fait qui n'est point particulier à notre station, il en est un autre que ne revèle pas la lecture seule du tableau, et que je vous demande la permission de vous exposer, parce qu'il caractérise le climat de notre Département.

En comparant les données de notre station avec celles des autres observatoires de la province et des provinces voisines, j'ai remarqué que les pressions barométriques à Saint-Lo sont, au moins pour 1877, presque toujours inférieures aux pressions constatées aux mêmes dates dans les autres départe-

ments. Pour vous mettre à même de vérifier ce fait, j'ai apporté ici les relevés de quelques autres stations météorologiques que le hasard, par l'intermédiaire de l'Observatoire de Paris, m'a fait tomber dans les mains.

Si nous comparons les relevés de l'Ecole normale d'Alençon, publiés dans le *Bulletin de l'Observatoire*, avec celles de Saint-Lo, par exemple pour le mois d'octobre (car je n'ai pas beaucoup le choix), nous remarquerons que, dans les cinq premiers jours du mois, la hauteur du baromètre, à Alençon, oscille entre 761 et 767^{mm}, tandis que, pendant ces mêmes jours, elle varie à Saint-Lo de 756 à 762^{mm}. Dans les cinq jours suivants, les pressions varient, à Alençon, de 755 à762, et à Saint-Lo, elles oscillent entre 751 et 757. Cette différence de 5 millimètres en moins pour les pressions de Saint-Lo, se manifeste pendant tout le mois. Alençon, en outre, se trouve être à une altitude de 145^{m}, tandis que notre station n'a qu'une altitude de 42^{m}, mais cela n'influe en rien sur les données barométriques telles que nous les enregistrons, puisque, dans tous les calculs, les pressions sont ramenées au niveau de la mer.

Si nous comparons maintenant notre station avec celle du Mans, dont l'altitude est de 87^{m}, nous trouverons des différences dans le même sens. Ainsi du 1er au 5 août, les pressions au Mans sont entre 762 et 767, (à peu près comme à Alençon); du 6 au 10, elles varient de 756 à 763, c'est-à-dire que les différences avec notre station s'accentuent encore plus qu'à Alençon.

On pourrait pousser plus loin cette comparaison sans changer les résultats. Ainsi pendant le mois de juillet, le baromètre du Mans oscille, les cinq premiers jours, entre 764 et 768; celui de Saint-Lo, entre 759 et 762. Du 6 au 10, les pressions barométriques varient au Mans, de 761 à 774, et à Saint-Lo, de 757 à 767, etc. Le même phénomène se produit pour le mois de septembre, non seulement entre le Mans et Saint-Lo, mais entre la plupart des stations de France et notre point, sauf les cas particuliers que nous n'avons pas à signaler.

Il est à observer, d'ailleurs, que notre baromètre remonte ou descend en même temps que la plupart des autres, de sorte que nous restons au dessous d'elles d'unchiffre à peu près constant, au moins pour la période des trois mois que nous avons considérés.

A quoi tient cette différence? A l'inexactitude de nos instruments? Cela est assez invraisemblable, nos deux baromètres se trouvant d'accord entre eux et ayant été vérifiés et comparés à l'aide des mêmes instruments types qui ont servi, sans doute, à la vérification de ceux de l'Ecole normale d'Alençon et du Mans.

Est-ce au défaut d'aptitude ou de soin des observateurs? Cela

n'est pas plus vraisemblable; car à supposer que quelques-uns pussent apporter de la négligence dans l'accomplissement de leur tâche, on trouverait des différences de distances à autres, mais non une différence continue. La constance même des différences est une présomption en faveur de l'exactitude des observations.

Cependant voilà un fait acquis; pendant les trois mois de juillet, août et septembre 1877, les hauteurs barométriques à Saint-Lo sont de 4 à 5^{mm} au-dessous de celles d'Alençon; de 6 à 7 au-dessous de celles du Mans; de 3 à 4 au-dessous de celles de Saint-Malo, qui n'est qu'à 9^{m} d'altitude et sur le bord de la mer; enfin, j'ajouterai au-dessous de la plupart des pressions qui s'exercent sur les différents points de la France et du continent.

En 1873, M. Le Verrier m'engagea à adresser à Washington les observations de midi dont j'ai parlé plus haut. Pendant quelque temps, nos hauteurs barométriques se trouvèrent supérieures à celles des autres stations françaises; mais bientôt elles tombèrent au-dessous, et s'y maintinrent avec une certaine persistance qui éveilla l'attention de l'illustre astronome, par l'entremise duquel les observations françaises étaient transmises à Washington. M. Le Verrier m'écrivit pour m'inviter à m'assurer que ce n'était pas là le résultat d'erreurs qui se seraient glissées dans le calcul des réductions. Je vérifiai les calculs, et je m'assurai qu'ils étaient exacts. Je donnai ordre qu'on observât à la fois les deux baromètres et que l'on me signalât les divergences qui se révéleraient dans leurs indications; mais l'on n'eut pas à m'en signaler. Ce désaccord entre l'Ecole normale de Saint-Lo et les autres stations françaises commençait à m'inquiéter, lorsqu'un jour le hasard m'amena à comparer les relevés de l'observatoire de Greenwich avec les nôtres. Je fus frappé de les trouver en tout semblables; je continuai la comparaison pour un certain nombre de jours, et je remarquai que la plupart donnaient des indications identiques, pendant que la divergence avec les stations françaises se continuait. Je commençai à me rassurer de ne pas me trouver en plus mauvaise compagnie. Je poussai plus loin encore mes investigations, et je m'aperçus que, pendant tout le temps que nos données barométriques avaient été supérieures à celles des stations françaises, il en était de même de celles de Greenwich et de presque toutes les stations anglaises. La solution à la question posée plus haut était donc trouvée : Notre station appartient généralement aux mêmes lignes isobares que Greenwich, et se rapproche plus par les phénomènes naturels dont elle est le théâtre des stations britanniques que de celles du continent. C'est ce que la connaissance de notre climat aurait dû nous faire prévoir, puisqu'il n'est que la conséquence du point que je viens d'établir.

Pour confirmer mon dire, je place sous vos yeux trente-deux tableaux publiés par le Bureau de la Guerre à Washington, représentant les différentes séries d'observations recueillies pendant autant de jours, à heure de midi, tant aux stations françaises qu'à celles des Iles Britanniques; sur ces trente-deux observations, Saint-Lo et Guernesey ou Greenwich ont vingt-une hauteurs semblables ou égales et onze seulement qui soient dissemblables. Dans les cas dissemblables, si nos pressions sont plus hautes que celles de Greenwich, il en est de même de la majeure partie des stations françaises par rapport aux stations britanniques; alors l'influence des vents du Sud ou du Sud-Est se fait sentir sur notre point et nous participons à la climatologie du continent. Si, au contraire nos pressions sont inférieures à celles de Greenwich, la plupart des stations françaises sont inférieures aux stations insulaires. Dans l'un ou l'autre de ces deux cas, nous participons aux perturbations atmosphériques que subit le continent, tout en nous tenant rapprochés de la situation des Iles Britanniques, dont nous nous écartons rarement.

En résumé, la climatologie de notre presqu'île se rattache à celle des îles anglaises et de la Grande-Bretagne beaucoup plus qu'à celle du reste du continent.

Si l'on considère les données thermométriques du tableau, on découvre aisément qu'en dépit de sa latitude, notre département jouit d'une température particulièrement douce. L'écart entre les maxima et les minima n'est jamais bien considérable. En 1877, le thermomètre à minima n'est descendu que 28 fois au-dessous du zéro, mais dans les mêmes journées le thermomètre à maxima n'a pas donné moins de 5° au-dessus. Les plus basses températures ont eu lieu dans le mois de mars. Les maxima les plus élevés ont été remarqués le 8 et le 9 juin, où le thermomètre abrité a marqué 30 et 31°; le 31 juillet a donné 32°; le 5 et le 6 août 30° et 29°. Pendant tout l'été, les maxima se sont tenus entre 19° et 32°.

L'état hygrométrique de l'air dans le département est presque toujours voisin de la saturation, circonstance due au voisinage de la mer, dont il est en majeure partie entouré. Aussi y pleut-il fréquemment, quelle que soit, d'ailleurs, la direction du vent; mais il pleut surtout quand le vent souffle de l'Ouest ou du Nord-Ouest, ce qui est le cas le plus général, ainsi qu'on peut le vérifier en considérant les chiffres de 12 à 15 qui indiquent cette direction. En moyenne, le vent entre Ouest et Nord souffle vingt jours par mois; il nous amène les vapeurs de l'Atlantique et maintient l'air dans le haut degré d'humidité dont je viens de parler.

Il y a eu à Saint-Lo, en 1877, cent quatre-vingt jours de pluie, c'est-à-dire qu'il a plu, en moyenne, quinze jours par mois.

La quantité de pluie tombée a été

En janvier, de.....	153mm	838
En février.....	51	
En mars	75	
En avril.....	93	
En mai	52	
En juin.....	28	
En juillet.....	62	
En août...	39	
En septembre.....	38	
En octobre	44	
En novembre	134	
En décembre	69	

Soit au total 838 millimètres, sans tenir compte de l'évaporation, ou en moyenne 70mm par mois. Ce n'est donc pas tant l'abondance des pluies tombées que leur fréquence qui influe d'une façon si heureuse sur notre climat et donne à nos prairies naturelles cette fertilité qui est la principale cause de richesse du pays, et à toute la végétation cette vigueur, cette force luxuriante qui fait le charme de nos paysages et la fortune de nos paysans.

Je ne vous dirai rien de l'ozone, si ce n'est qu'il paraît augmenter en quantité avec les basses pressions atmosphériques, et être, par conséquent, en rapport direct avec le degré hygrométrique de l'air. Vous savez, Messieurs, que les savants ne se sont point accordés sur la nature de l'ozone. Les uns le considèrent comme le résultat d'une simple modification de l'oxigène par l'électricité ; d'autres prétendent que c'est une combinaison particulière de l'oxigène avec l'hydrogène de l'air, une sorte d'oxyde d'oxigène. Les relevés de notre tableau paraîtraient donner une apparence de solidité à cette dernière hypothèse. Le degré moyen de l'ozone est, en été, de 10 à 11; en hiver et au printemps, il est de 15 à 16. On attribue à ce gaz oxigène, ainsi modifié, la propriété de détruire, à la manière du chlore, les molécules organiques répandues dans l'air, et par conséquent, de purifier celui-ci. Si le fait est vrai, l'air de Saint-Lo est des plus salubres, puisque la quantité d'ozone qu'il contient est si considérable.

Je vous livre donc telles quelles les observations consignées dans notre tableau de 1877, regrettant de ne pouvoir les accompagner de réflexions utiles et de déductions pratiques. J'ajouterai qu'il serait désirable qu'elles fussent associées à d'autres observations faites sur différents points du Département. Peut-être que la comparaison des diverses données pourrait servir les intérêts de la science et ceux de l'agriculture; mais les stations météorologiques dans la Manche, ou font défaut, ou ne sont rattachées entre elles par aucun lien,

et demeurent stériles par leur isolement. Peut-être éprouvera-t-on le besoin de combler cette lacune. La météorologie d'un pays, c'est pour ainsi dire sa géographie et son histoire. Elle décèle la nature de son climat et, par déduction, tout le reste. Le climat de la Manche révèle la douceur de la température de ce département, la fertilité de son sol, ses plantureux pâturages, l'objet de son commerce, la source de sa richesse et, jusqu'à un certain point, le génie positif de ses habitants, leur constitution robuste, et leurs mœurs paisibles. La météorologie d'un pays pourrait donc, à la rigueur, suppléer, ou au moins aider à la connaissance de sa géographie et de son histoire, ainsi qu'à la physiologie de ses peuples.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — Année 1877. — Ecole normale de Saint-Lo. — (Altde 42m.)

OBSERVATIONS DE 9 HEURES DU MATIN.

JANVIER.

JOURS DU MOIS.....	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Baromètre à 0°.....	41	31	46	39	42	40	41	46	38	34	33	34	62	54	64	64	60	57	59	70	75	74	68	66	55	65	66	63	69	53	65
Température minima.....	10	7	8	7	7	6	7	7	8	6	5	1	2	6	2	4	9	4	10	6	-4	-4	1	1	1	9	-2	3	2	7	0
— maxima.....	16	15	15	13	13	12	11	14	13	12	13	13	10	12	12	12	12	11	15	14	10	9	15	15	11	5	3	12	12	10	4
Hygromètre.....	77	81	72	72	91	96	90	100	91	98	100	96	98	86	76	86	85	86	68	89	86	90	72	74	95	94	97	94	80	86	60
Vent, direction.....	12	12	10	14	10	10	10	10	14	4	14	14	12	14	14	12	14	10	12	0	6	6	6	10	12	0	12	12	12	14	14
— force.....	3	1	2	2	1	2	5	1	1	1	2	1	1	5	1	1	5	5	4	4	0	1	2	0	3	0	0	0	0	5	0
Ozonomètre.....	15	16	19	18	15	19	15	15	19	15	19	20	10	14	19	13	14	9	7	16	17	15	11	12	16	15	14	15	16	15	12
Pluie : 153.....	»	5	10	2	»	7	11	11	17	»	11	5	2	18	8	»	2	3	»	18	3	»	»	»	»	4	»	1	4	»	8

FÉVRIER.

Baromètre à 0°.....	62	65	68	66	72	71	69	66	66	66	60	58	56	63	58	56	62	65	60	47	55	61	56	56	52	45	56	58			
Température minima.....	4	3	8	6	-1	4	4	8	7	8	9	9	10	10	8	8	7	6	5	5	3	3	3	1	8	5	-3	-2			
— maxima.....	11	11	14	11	10	16	13	16	13	12	12	11	11	13	13	12	10	12	10	10	8	8	5	11	12	10	9	8			
Hygromètre.....	98	94	97	97	77	90	90	87	95	92	86	81	86	85	89	83	65	95	91	69	82	63	66	97	95	95	90	83			
Vent, direction.....	14	12	0	12	14	12	12	14	12	14	14	12	14	14	10	10	10	12	12	14	0	2	2	0	12	12	12	12			
— force.....	2	1	1	1	0	1	5	2	3	4	4	2	4	1	1	2	1	2	0	5	1	2	2	0	0	2	0	1			
Ozonomètre.....	10	13	10	10	11	12	10	11	10	10	10	14	12	13	9	9	10	13	14	15	10	9	16	15	13	12	13	11			
Pluie : 51.....	2	6	1	3	»	»	»	2	4	»	1	»	9	»	»	»	»	»	5	8	2	»	5	»	2	2	1	3			

MARS.

JOURS DU MOIS.....	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Baromètre à 0°.....	70	67	64	59	58	57	57	48	56	63	61	64	63	59	61	61	52	52	53	47	39	45	52	54	45	32	37	43	55	57	65
Température minima.....	-5	3	6	5	7	-1	0	-1	-1	0	-5	-5	6	7	7	6	2	-1	-1	2	1	-2	0	2	4	2	2	4	4	4	4
— maxima.....	9	13	7	11	10	10	8	7	6	5	6	8	12	11	14	13	8	11	9	8	7	10	10	11	10	10	11	12	14	15	16
Hygromètre.....	90	82	75	91	83	100	100	85	86	71	94	92	84	95	95	79	97	78	87	93	97	87	88	97	97	97	83	95	72	95	89
Vent, direction.....	0	0	14	14	14	14	12	0	14	4	4	14	14	14	14	14	12	10	12	4	14	10	12	12	12	8	10	12	12	12	12
— force.....	0	0	0	0	2	1	2	6	0	2	1	1	1	1	1	1	1	1	0	3	0	1	1	0	1	0	2	0	1	1	1
Ozonomètre.....	11	13	9	19	17	18	15	10	12	18	17	16	17	14	16	13	14	17	10	14	16	18	19	11	12	17	11	15	15	10	18
Pluie : 75.....	»	»	1	2	2	3	6	»	»	»	»	»	»	»	2	3	2	»	3	13	»	2	6	9	3	2	3	12	1	»	»

AVRIL.

Baromètre à 0°.....	63	60	57	50	44	47	52	49	47	48	50	58	57	60	59	47	43	45	52	63	60	51	50	48	53	54	51	50	52	59
Température minima.....	4	8	6	7	7	4	4	4	8	5	7	4	2	1	9	6	1	1	4	5	4	9	4	3	1	4	7	6	5	6
— maxima.....	16	14	10	11	11	11	12	13	10	16	15	15	15	16	17	17	8	8	15	15	12	16	13	13	15	15	18	16	15	14
Hygromètre.....	78	77	97	94	79	68	74	92	95	95	95	86	60	94	71	89	85	97	91	77	91	96	72	76	61	70	77	83	93	92
Vent, direction.....	12	12	12	10	12	10	10	10	12	12	14	0	4	2	8	6	4	0	2	2	8	14	12	10	4	4	6	12	6	2
— force.....	2	1	2	4	5	6	4	1	1	1	1	0	0	0	4	3	5	2	1	0	2	2	3	0	1	2	3	3	1	1
Ozonomètre.....	18	19	17	14	8	12	14	16	14	12	15	17	13	10	10	14	15	9	15	11	14	16	11	15	11	10	16	18	18	16
Pluie : 93.....	»	»	»	1	3	3	6	5	6	11	»	»	»	»	»	3	17	3	9	»	»	6	2	2	3	»	»	10	3	»

MAI.

Baromètre à 0°.....	66	67	61	57	52	51	51	52	46	50	46	47	52	48	57	63	55	61	60	59	62	62	61	62	63	64	57	44	49	50	46
Température minima.....	5	6	7	6	4	6	6	2	8	5	7	6	5	8	9	5	10	10	9	9	7	8	7	4	7	1	3	11	9	5	12
— maxima.....	10	8	11	9	9	12	15	19	16	15	17	16	18	17	17	17	16	20	15	14	14	11	11	13	17	18	21	21	21	19	21
Hygromètre.....	68	92	66	71	55	61	69	79	73	72	82	80	74	87	93	98	96	98	97	76	83	89	94	71	66	36	73	84	76	76	88
Vent, direction.....	4	4	4	4	4	2	2	0	12	10	10	12	12	8	8	14	10	10	14	12	14	0	2	4	2	0	2	12	14	12	12
— force.....	1	3	3	3	5	2	1	1	1	2	1	2	1	0	0	2	1	2	1	1	2	2	3	1	2	1	1	2	5	2	4
Ozonomètre.....	17	13	12	14	12	8	15	10	15	15	18	18	18	10	19	17	13	17	10	17	12	9	12	10	9	10	9	12	11	12	12
Pluie : 52.....	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	10	3	2	3	4	»	1	4	»	2	»	»	4	»	»	»	»	10	»	2	5

JUIN.

JOURS DU MOIS.....	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Baromètre à 0°.....	47	38	34	32	39	61	64	61	62	61	61	54	57	57	59	59	57	57	58	62	60	54	54	61	64	64	63	63	64	64	
Température minima.....	14	12	9	11	11	6	6	6	11	10	11	13	17	16	16	8	12	13	14	11	11	15	13	18	5	5	8	10	8	10	
— maxima.....	18	20	29	29	28	20	22	30	31	26	27	30	26	25	26	27	28	24	24	20	17	33	20	22	21	24	24	25	29	28	
Hygromètre.....	79	60	56	74	82	92	69	78	98	80	77	81	91	90	76	96	49	47	86	84	73	88	87	90	71	61	62	69	65	56	
Vent, direction.....	10	0	8	14	14	12	14	2	14	12	0	4	14	2	4	2	3	4	2	14	4	2	9	14	0	12	14	0	4	0	
— force.....	5	3	1	1	4	3	1	1	2	0	2	1	1	1	3	4	1	1	0	2	1	1	3	1	1	2	0	0	1	1	
Ozonomètre.....	7	10	11	9	14	15	15	10	9	9	9	9	10	11	10	9	11	12	14	10	7	12	14	11	11	10	»	»	»	»	
Pluie : 27,5.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9	»	»	»	»	»	»	»	»	3	4	11	1	»	»	»	»	»	»	»	

JUILLET.

Baromètre à 0°.....	60	60	62	61	59	57	64	65	67	67	61	59	54	50	44	44	50	58	56	58	61	55	52	50	56	57	63	65	65	66	62
Température minima.....	9	10	8	8	7	8	6	5	5	6	6	5	11	12	13	12	13	12	14	13	5	11	15	13	10	13	14	11	16	14	12
— maxima.....	26	23	22	19	23	23	21	22	22	24	25	26	22	21	21	19	18	19	19	21	25	21	23	23	23	21	24	23	24	28	32
Hygromètre.....	71	83	81	67	76	96	88	72	72	64	68	85	79	92	85	77	93	69	98	83	76	89	77	82	85	98	98	82	84	94	74
Vent, direction.....	15	14	14	12	12	12	15	14	15	0	12	0	0	10	12	11	13	13	13	14	10	11	10	13	14	12	12	14	14	14	1
— force.....	1	1	3	2	3	3	2	1	1	1	2	1	3	3	3	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1
Ozonomètre.....	9	11	10	10	10	15	10	9	9	8	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pluie : 62.....	»	1	»	»	»	8	»	»	»	»	»	»	4	14	6	15	1	3	3	»	»	»	1	»	7	1	»	»	»	»	»

AOUT.

Baromètre à 0°.....	56	59	62	60	61	57	51	47	51	56	60	60	55	51	59	61	60	57	55	53	53	60	63	51	55	60	56	58	57	58	60
Température minima.....	15	9	5	7	16	12	17	13	14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— maxima.....	27	21	20	22	30	29	28	23	22	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Hygromètre.....	95	82	62	94	70	51	92	90	91	98	93	92	80	84	70	76	63	65	86	72	72	77	68	74	90	78	74	82	70	70	89
Vent, direction.....	13	14	13	14	4	9	11	11	11	14	14	14	2	14	14	14	14	13	9	12	12	14	7	6	12	12	12	13	14	14	14
— force.....	1	2	1	0	1	1	3	4	3	2	2	1	4	2	2	2	2	4	2	5	4	1	3	3	7	5	5	1	3	3	1
Ozonomètre.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pluie : 39.....	»	1	»	»	»	»	1	»	5	2	3	»	»	»	»	2	»	»	»	4	6	3	1	»	1	9	»	»	»	»	»

SEPTEMBRE.

JOURS DU MOIS.....	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Baromètre à 0°.....	61	58	54	66	67	60	52	52	56	58	53	58	61	62	58	66	65	65	61	55	53	56	58	59	65	65	66	65	63	61	
Température minima.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
— maxima.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Hygromètre.....	57	70	70	67	87	61	65	95	87	83	84	85	76	74	98	91	86	79	81	92	88	85	75	100	83	85	81	60	79	65	
Vent, direction.....	14	14	14	0	0	4	5	4	5	3	8	12	12	12	12	14	4	3	4	4	0	0	2	14	3	3	3	6	4	4	
— force.....	1	1	2	1	1	3	2	4	0	1	2	4	4	5	2	1	0	2	2	0	3	3	1	1	1	1	0	4	1	0	
Ozonomètre.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Pluie : 38.....	1	2	4	»	»	»	1	»	3	1	1	»	»	»	»	3	2	5	»	4	»	»	»	1	4	1	2	3	»	»	

OCTOBRE.

Baromètre à 0°.....	61	60	57	62	67	72	71	64	62	63	64	58	60	61	56	55	64	68	68	64	65	59	57	50	50	41	54	59	63	58	55
Température minima.....	3	2	0	1	0	2	4	3	3	7	3	7	7	10	6	6	-2	-1	-2	-3	-2	11	11	5	8	9	4	6	11	10	9
— maxima.....	20	19	19	18	16	16	16	16	15	13	16	16	17	23	23	13	13	13	13	16	15	18	17	14	15	17	16	18	18	18	17
Hygromètre.....	93	94	84	100	85	72	76	99	71	97	93	78	100	64	79	80	81	78	100	59	83	94	95	73	94	94	96	98	88	100	79
Vent, direction.....	4	3	4	4	4	4	2	0	2	2	14	14	12	8	12	14	12	14	6	6	8	12	10	11	12	14	14	14	9	11	15
— force.....	0	0	1	1	1	3	1	0	0	0	1	1	2	2	5	0	0	0	1	0	1	2	3	0	1	1	2	1	4	3	1
Ozonomètre.....	»	»	»	7	8	13	11	14	9	8	11	9	10	12	13	16	7	6	7	11	15	17	18	17	17	16	10	13	14	17	9
Pluie : 41.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1	8	9	5	5	»	1	»	12	»

NOVEMBRE.

Baromètre à 0°.....	70	65	61	57	55	54	51	56	53	47	44	35	43	61	68	67	69	63	62	52	56	52	52	44	54	59	44	43	33	39	
Température minima.....	7	0	1	0	8	7	11	8	9	9	7	9	7	1	4	7	0	2	3	7	4	7	1	5	3	0	5	4	5	4	
— maxima.....	16	15	14	14	15	16	16	14	14	16	13	17	13	14	15	13	14	13	12	12	12	13	11	12	12	10	14	14	10	9	
Hygromètre.....	67	68	93	92	93	86	95	97	87	78	84	81	84	97	95	95	76	89	97	97	97	83	78	88	78	94	74	88	83	83	
Vent, direction.....	15	0	15	3	12	12	10	12	13	12	10	12	12	15	10	9	15	3	12	12	12	12	10	12	15	12	12	12	10	12	
— force.....	0	0	1	2	1	2	2	0	3	2	2	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1	2	0	2	1	1	1	1	1	1	
Ozonomètre.....	9	8	13	12	17	15	16	13	16	18	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11	13	11	13	14	12	»	»	»	»	
Pluie : 134.....	»	»	»	»	1	»	2	17	1	2	5	2	3	3	»	»	»	»	»	12	3	11	5	13	25	2	8	13	2	4	

DÉCEMBRE.

JOURS DU MOIS.....	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Baromètre à 0°.....	43	53	60	58	57	49	59	65	64	55	60	58	59	65	73	71	70	72	74	75	73	70	60	60	56	44	50	60	54	55	58
Température minima.....	4	4	0	2	1	4	4	0	-4	0	-3	2	1	1	-3	-1	6	2	-1	-2	3	3	4	-1	1	2	2	-1	5	5	4
— maxima.....	9	10	10	10	7	10	10	11	8	4	7	10	10	10	9	11	9	9	8	7	8	6	10	8	7	8	6	7	12	12	11
Hygromètre.....	88	97	83	86	77	89	88	85	99	92	94	81	78	100	78	63	94	100	100	80	97	100	97	84	86	89	86	100	97	92	90
Vent, direction.....	8	3	6	14	0	12	12	12	14	4	4	10	12	14	4	12	15	13	2	2	2	0	14	13	0	14	14	14	12	13	14
- - force.....	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	0	1	1	1	2	2	2
Ozonomètre.....	16	15	17	18	7	9	15	13	9	17	11	18	15	15	10	12	15	8	6	3	8	10	14	18	15	17	16	8	17	12	14
Pluie : 69.....	4	7	5	1	»	4	1	3	»	»	»	1	4	1	»	»	»	2	»	»	»	»	1	8	1	9	2	9	5	1	»

Pluie : Total. 837^{mm}, 5.

DELAPLANCHE,

Directeur de l'Ecole normale,

Officier d'Académie.

ADMINISTRATION.—PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII.	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX.	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé.
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Ducuë	28 juillet 1853	6 ans.
de Bouville (Cte)	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873	1 an 5 mois 28 jours.
Buchot	10 avril 1875	1 an 9 mois 3 jours.
Laurent	5 janvier 1877	4 mois 27 jours.
du Chevalard	19 mai 1877	6 mois 29 jours.
Poulin	18 décembre 1877	Installation du 21 décembre 1877.

SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM.	MM.
DUFRESNE, O ✱.	LABICHE.
FOUBERT.	LENOEL.

DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.	MM.
GASLONDE O ✱.	RAULINE.
LEGRAND (Arthur) ✱.	RIOTTEAU.
Cte LE MAROIS.	SAVARY.
MOREL.	LA VIEILLE O ✱.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM.	MM.
LEMAITRE, *Président.*	PLAINE.
LEGRAND (Anat.) ✱, *Secrétaire.*	DE BRÉCEY.
DE TOCQUEVILLE O ✱.	DU MESNILDOT.

PRÉFECTURE.

M. POULIN O ✱, O. I. P., etc., etc., *Préfet.*
M. GALLIOT, *Secrétaire général.*
M. le Préfet reçoit les samedis et jours de foire toute la journée.
Les autres jours, il reçoit de préférence de 9 heures à 11 heures 1/2 du matin.
M. le Secrétaire général reçoit tous les jours de 10 à 11 heures, et de 2 à 4 heures.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DE BAR, *Vice-Président.*
DUBOIS, *Conseiller.*
DU PLESSIS, *id.*
LE VIGOUREUX, *id.*
GALLIOT, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique le vendredi de chaque semaine à une heure.
Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE,

(Ouverts au public tous les jours de 9 à 4 heures).

CABINET DU PRÉFET.

M. N....., *Chef du Cabinet*.

Ouverture des dépêches.—Correspondance particulière.—Affaires réservées.—Service du télégraphe du cabinet.—Surveillance des journaux du Département.—Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture.—Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement.—Maires et Adjoints.—Beaux-Arts.—Honneurs et préséances.—Fêtes et cérémonies publiques.

M. BLONDEL, *Sous-Chef*.

Distribution de la correspondance.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.—Prestation de serment des fonctionnaires.—Demandes d'audiences et de congés.—Nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur.—Ordres étrangers.—Médailles et récompenses pour belles actions.—Recours en grâce.—Secours à divers titres.—Bureaux de tabacs.—Débits de boissons.—Loteries.—Réfugiés politiques.—Conférences et cours publics.—Nominations des Membres des bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

PREMIÈRE DIVISION.

Chef de division : **M. MALLET.**

Réception et transmission du ***Bulletin des Lois*** et de toutes les publications officielles.—Imprimerie, Librairie, Colportage, Estampes et Gravures.—Abonnements et envois périodiques.—Brevets d'invention.—Statistique générale.—Procès-verbaux du Conseil général.—Elections.—Recrutement, Enrôlements.—Engagements volontaires d'un an.—Réserve de l'armée active,—Armée territoriale.—Casernement des troupes.—Marine et Colonies.—Sapeurs-pompiers.—Gendarmerie.—Poudres et salpêtres.—Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau, Desséchements.—Mines et carrières.—Bacs et bateaux.—Lignes télégraphiques.—Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat.—Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales.—Police municipale.—Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques.—Etablissements insalubres.—Médecins, pharmaciens, vétérinaires.—Prisons, surveillance des condamnés.—Divisions administratives et ecclésiastiques.—Associations.—Sociétés de Secours mutuels.—Jury.—Population.—Passeports, légalisations.—Poids et mesures.—Agriculture.—Haras.—Industrie, Commerce et Manufactures.—Marque de garantie des matières d'or et d'argent.—Ecoles spéciales et nationales.—Répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

DEUXIÈME DIVISION.

Chef de division : **M. GAMBILLON.**

Administration et comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance.—Sessions des Conseils municipaux.—Archives et Bibliothèques communales.—Budgets et comptes des

communes et des établissements de bienfaisance, autorisations supplémentaires à ces budgets.—Remboursments des fonds placés au Trésor.—Cotisations municipales.—Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de perception.—Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.—Droits de location de places dans les foires et marchés. —Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics.—Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes. —Impositions extraordinaires et emprunts communaux.—Biens communaux.—Dons et legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques.—Placement et remboursement de capitaux appartenant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés.—Actions judiciaires et transactions intéressant les communes et les établissements publics.—Bâtiments communaux.— Secours pour les maisons et le mobilier des écoles.—Distraction pour services communaux des parties superflues des presbytères.— Monuments historiques.—Cimetières : Police, translations, agrandissement, règlement et tarif des concessions.—Voirie urbaine, plans d'alignement.—Hospices et Bureaux de bienfaisance.— Règlements du service intérieur, traités avec les Congrégations religieuses, régie des propriétés, adjudications et marchés. — Secours aux établissements de bienfaisance.—Pensions de retraites, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers.—Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, bourses dans les Lycées et Colléges, Caisses d'épargne et de prévoyance des instituteurs communaux.—Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité; chemins ruraux.—Prestation en nature.—Fabriques d'églises : Nomination des Membres, révision des comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs Trésoriers.—Répartition du fonds commun des amendes de police.

TROISIÈME DIVISION.

Chef de division : **M. Lefèvre.**

Comptabilité générale et départementale : mandatement des dépenses de toute nature; comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.—Colons réfugiés.—Réfugiés politiques, comptabilité. —Télégraphie, comptabilité.—Etablissements sanitaires, comptabilité.—Chambres de commerce, comptabilité.—Service des gens de mer : solde arriérée, secours sur la caisse des invalides de la marine.—Traitements administratifs.—Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.—Trésor public : Transport de fonds, refonte de monnaies.—Dette publique, rentes sur l'Etat. —Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers.—Contributions directes : Sous-répartition, recouvrements, réclamations, poursuites. —Cadastre.—Contributions indirectes.—Douanes.—Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux.—Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.—Caisse d'épargnes.—Caisse des retraites de la vieillesse.— Comptoirs nationaux.—Visa des récépissés.—Frais de justice.— Assistance publique; extinction de la mendicité; aveugles et sourds-muets; secours à divers titres.—Aliénés et enfants trouvés : Personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE,

(Ouvert tous les jours de 9 à 4 heures).

Greffier : M. LABBÉQUE.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.—Requêtes, exploits et procès-verbaux.—Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles.—Enregistrement et notification des décisions du Conseil.—Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DOLBET, *Archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.—Classement, inventaires, récolements, rapports.—Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives. — Publications d'ouvrages historiques.

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département.—M. Kanapell, à Saint-Lo.
Conducteur.—M. Gain.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. N.., à Saint-Lo ; Cheftel, fils, à Avranches ; Drancey, à Cherbourg ; Hue, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs: MM. Dalimier, à Saint-Lo ; Jehenne, à Avranches ; Hédiard, Cherbourg ; Adde, à Coutances ; Daon, à Mortain ; Jacob, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. Poulin O✻, O. I. P., etc., etc., Préfet, *Président* ; Letouzé, docteur-médecin, *Vice-Président* ; le Maire de Saint-Lo ; Sébire, pharmacien ; Lepingard, ancien Chef de division à la Préfecture ; Frestel, Scelles-Montdézert, Lhomond, docteurs-médecins ; Beaufils, vétérinaire ; Bernard, médecin ; de la Tribonnière, Ingénieur en chef ; Pouillat et Pommier, pharmaciens.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Le Marchand, Sous-Préfet, *Président ;* Barbé, Maire d'Avranches ; de Pracontal ; Leclère ✻, armateur à Granville ; Dumoncel, docteur-médecin ; Cauquelin, Pinel, Deniaud, pharmaciens ; N..., vétérinaire ; Perrotte, Béchet, Cochet, Frémin, docteurs-médecins.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. de la Loyère ✻, Sous-Préfet, *Président ;* le Maire de Cherbourg ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Richaud, chirurgien en chef de la marine ; Legard-Lafosse, Monnoye, fils, Renault, Gibon, docteurs-médecins ; Potier, Levionnois, Robes, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire ; Cournerie. père, industriel.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. Briens, Sous-Préfet, *Président ;* Le Pesant ; Plaine ; Boissel-Dombreval, Maire de Coutances ; Dudouyt, Laisney, Tanqueray, Avril, Vigot, docteurs-médecins ; Marquez, Baize, Daniel, pharmaciens ; Hélouis, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Maillot, Sous-Préfet, *Président ;* Amand, Maire de Mortain ; Leteinturier-Laprise, Juge de paix ; le Procureur de la République ; Heurtaut, de la Houssaye, Dufour, docteurs-médecins ; Taborel, médecin des épidémies ; Buisson, Almin, pharmaciens ; Hryniewiez, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. Georges Cadilhon, Sous-Préfet, *Président ;* Leneveu, Lebouteiller, Dansos, Sebire ✻, Menard, Bricquebec, docteurs-médecins ; Mauduit, Agnès-Roland, pharmaciens ; Hinet, Le Marquand, vétérinaires.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Gouville, maire de Carentan.	Carentan.
Rauline, député.	Marigny.
Blouët, maire de Percy.	Percy.
Bernard, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Emile Lenoël, sénateur, avocat à la Cour d'appel de Paris.	Saint-Jean-de-Baye.
Houssin-Dumanoir ✻, maire de Saint-Lo, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Le Guédois, docteur-médecin, maire de Tessy-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire.
Lemaître, maire de Saint-Jean-des-Baisants.	Torigny-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Bouvattier O✻, sous-préfet honoraire, propre.	Avranches.
De Brécey, propriétaire.	Brécey.
Baron (Félix-Louis), notaire.	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Le Cte de Canisy ✻.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix) ✻, notaire à Pontorson.	Pontorson.
Morel, député.	Saint-James.
De Saint-Pierre O✻, ancien préfet.	Sartilly.
De Saint-Germain (Françs-Charles-Hervé) C✻, maire de Saint-Sénier-sous-Avranches.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Le Cte d'Aigneaux ✻, propriétaire et maire.	Beaumont.
La Vieille O✻, ancien commissaire de la marine, député.	Cherbourg.
Cte Hervé de Sesmaisons.	Les Pieux.
Vrac, avocat, propriétaire et adjoint.	Octeville.
Vte de Tocqueville O✻.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Plaine, sous-préfet en retraite.	Bréhal.
Savary, député, maire de Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.
Le Pesant, propriétaire.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De la Martinière ✻, auditeur au Conseil d'Etat.	La Haye-du-Puits.
Gaslonde O✻, député.	Lessay.
Quenault ✻, sous-préfet honoraire.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers.	Périers.
Pignard-Dudezert, maire de Brainville.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Cte d'Auxais, maire de Saint-Aubin-du-Perron.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✻, député.	Barenton.
Fauchon, propre à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	Isigny.
Legrand (Anatole) ✻, maire de Romagny.	Juvigny.
Champs, avocat.	Le Teilleul.
Amand, prop., ancien notaire, maire de Mortain.	Mortain.
Bréhier (Hippolyte) ✻, propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Cte d'Auray, maire.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), sénateur, propriétaire.	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Besnard O✱.	Barneville.
Cte Le Marois, maire du Vicel, député.	Bricquebec.
Cte de Pontgibaud ✱, maire de St-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnildot, propriétaire.	Quettehou.
Dufresne O✱, sénateur, inspecteur général des ponts et chaussées.	Sainte-Mère-Eglise.
Viel ✱.	Saint-Sauv^r^-le-Vicomte.
Sébire ✱, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Guérard, maire de Saint-Romphaire.	Canisy.
Lenoël, propriétaire.	Carentan.
Delarue, notaire.	Marigny.
Cahours, propriétaire.	Percy.
Deshameaux, propriétaire.	Saint-Clair.
Raulline, notaire.	Saint-Jean-de-Daye.
Frestel, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Lemélorel-Lesmontils, maire de Fourneaux.	Tessy-sur-Vire.
Joly, notaire.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Latouche, négociant.	Avranches.
Desbouletz, docteur-médecin.	Brécey.
Dupont.	Ducey.
Beust, fils.	Granville.
Desfeux, maire de la Lucerne-d'Outremer.	La Haye-Pesnel.
Mis de Verdun de la Crenne ✱, maire d'Aucey.	Pontorson.
Chevalier, maire de Saint-Aubin-de-Terregatte.	Saint-James.
Lemoine-Lechesnay, notaire à Sartilly.	Sartilly.
Tétrel, maire de Villedieu.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Picquot, propriétaire à Gréville.	Beaumont.
Legranché, négociant.	Cherbourg.
Gosse, ancien notaire à Benoistville.	Cherbourg.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Cherbourg (Suite).	
MM.	
Bonamy, maire des Pieux.	Les Pieux.
Hamel-Dumilly, propre à St-Germain-le-Gaillard.	id.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Bertaut, directeur de fonderie.	id.
Levallois, maire de Fermanville.	Saint-Pierre-Eglise.
Leveillé, notaire.	id.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Allain, ancien maire de Cérences.	Bréhal.
Guillemette, ancien notaire.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat.	Coutances.
Poret, ancien maire de la Haye-du-Puits.	La Haye-du-Puits.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.	Gavray.
Fauvel.	Lessay.
Leclère, ancien maire de Regnéville.	Montmartin-sur-Mer.
Leconte, propriétaire.	Périers.
Lefournier, maire de Blainville.	Saint-Malo-de-la-Lande.
De la Conté, maire de St-Sauveur-Lendelin.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, ancien notaire à Barenton.	Barenton.
Guérin, maire de Mesnil-Thébault.	Isigny.
De Verdun, maire de Chasseguey.	Juvigny.
Regnault, notaire, maire au Teilleul.	Le Teilleul.
Queslier, ancien notaire à Mortain.	Mortain.
Leforestier, maire de Virey.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles.	id.
Lair, propre, maire de St-Martin-le-Bouillant.	Saint-Pois.
Lenicolais, fabricant à Sourdeval.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannellier, docteur-médecin à Barneville.	Barneville.
Corbel, propriétaire à Bricquebec.	Bricquebec.
Frigot, maire à Saint-Floxel.	Montebourg.
Duclouët, notaire à Quettehou.	Quettehou.
Hamelin.	id.
Legruel, docteur-médecin, maire à Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan, propre à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Daireaux, avocat à Valognes.	Valognes.
Le Ledy, avoué honoraire à Valognes.	id.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Le Marchand, *Sous-Préfet.*
M. Sarlin, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. de La Loyère ✻, *Sous-Préfet.*
M. Requier, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. Briens, *Sous-Préfet.*
M Lecouillard, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. Maillot, *Sous-Préfet.*
M. Chemin, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. Georges Cadilhon, *Sous-Préfet.*
M. Grou, Secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

M. HOUSSIN-DUMANOIR ✻, *Maire* ; Bernard et Derbois, *Adjoints* ; Elie, Criquet, Amiard, Letouzé, Lerendu, Leménicier, Bosq, Pottier, Lecomte, Huet, Robin, Dyvrande, Dary, Lemasson, Lescot, Bertaux, Desmousseaux, Marion, Leparquois, Beaufils.

Bureaux.—M. Daniel, Secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés de 9 heures à 4 heures.

Recette municipale.—M. Frestel, rue Torteron 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.

Octroi.—MM. Féron, préposé en chef; Loriot, brigadier.

Caisse d'épargne.—M. Daniel, receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi de 2 heures à 4 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. BARBÉ, *Maire*; LECHEVALIER et le docteur FREMIN, *Adjoints*; Latouche, Sanson, Gilbert, Cauquelin, Hébert, Langlois, Debon, Perrotte ✻, Cheminant, Jacob, Pinel, Desdouitils, Gauquelin, Béchet, Giberge, Saint, Aupinel, Barbier-Domin, Conseillers municipaux.

Bureaux.—MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale.—M. Fouqué.

Voirie urbaine.—M. Pillioud, architecte.

Octroi.—M. Chapon.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. AUBERT, *Maire*; LETOURNEUR et SIRE, *Adjoints*; Angé, Beust, Benoist, Binet, Bisson, Cahu, Cambernon, Dumoncel, Deschamps, Gazeau, Guillebot, Herpin, Lecharpentier, Lefèvre, Lemaître, Lefébure, Lenormand, Le Prince, Lerat, Panier, Pepin, Riotteau, Toupet et Trocheris.

Bureaux.—M. Dupont, Secrétaire.

Recette municipale.—M. L. Durier.

Voirie urbaine.—M. Loisel, architecte.

Octroi.—M. Aubry, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. ALFRED MAHIEU, *Maire*; RENAULT et GOSSE, *Adjoints*; Monnoye, Gosse, Séhier, Delauuay, Flambart, Hervé, Noyon, Leroy, Lecerf, Viel, Hartel, Mouchel, Laurent, Bertaux, Brun, Liais, Hottot, Lucas, Manoury, Poittevin, Daduc, Lefrançois, Chadée, Buhot, Lemeland.

Bureaux.—M. Boivin, Secrétaire.

Recette municipale.—M. Lebacheley.

Voirie urbaine.—MM. Drancey, architecte de la ville; Drouet, agent voyer.

Octroi.—M. Raoult, préposé en chef.

Archives.—M. Amiot, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. BOISSEL-DOMBREVAL, *Maire*; MARIE, 1er *Adjoint* et SAILLARD, 2e *Adjoint*; Quesnel, Jehenne, Quenault, Lepelletier, Gallien, Grandin, Hélène, Dudouy, Duprey, Dudouyt, Rabasse, Guillemette, Rabec, Duperrouzel, Lemuet, Quentin, Piton, Girard.

Bureaux.—M. Chapet, Secrétaire.

Recette municipale.—M. Lansot.

Voirie urbaine.—M. Desheulles, architecte de la ville.

Octroi.—MM. Piton ✻, préposé en chef; Bellet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. AMAND (Adolphe), *Maire*; N..., *Adjoint*; Queslier, Piel ✱, de Vaufleury ✱, Josset, Poullain, Castille, Breux, Champs, Buisson, de La Houssaye, Aumont, Roussel, Moulin.

Bureaux.—M. Jamon, Secrétaire.

Recette municipale.—M. Montembault.

Voirie urbaine.—M. Latron.

Octroi.—MM. Dupont et Aumont.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. SÉBIRE ✱, *Maire*; Dairbaux et Leclerc, *Adjoints*; Le Bouteiller, Lemeland, Bricquebec, Mauduit, Foulon, Dansos, Capelle, Leledy, Lande, Flaux, Bernard, Le Bunetel, Le Vaillant de Folleville, Mariette-Boisville, Bouthreuil, Hamel, Leroy, Leneveu, N..., N...

Bureaux.—MM. Mouchel, Secrétaire.

Recette municipale.—MM. Mabire, receveur.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1872.	1876.
Saint-Lo	9	117	88,950	89,418
Avranches	9	124	106,846	105,013
Cherbourg	5	75	87,954	89,395
Coutances	10	158	115,742	112,496
Mortain	8	74	67,926	66,976
Valognes	7	117	79,364	78,942
TOTAUX	48	665	544,776	539,940

Différence en plus, en 1872..... 4,866

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo.	Blainville	St-Malo-de-la-Land.
Agon	St-Malo-de-la-Land.	Blosville	Ste-Mère-Eglise.
Airel	Saint-Clair.	Boisroger	St-Malo-de-la-Land.
Amfreville	Ste-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois
Amigny	St-Jean-de-Daye.	Bolleville	La Haye-du-Puits.
Ancteville	St-Malo-de-la-Land.	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	St-Pierre-Eglise.	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.	Boutteville	Ste-Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay	Lessay.	Braffais	Brécey
Anneville	Id.	Brainville	St-Malo-de-la-Land.
Anneville-en-Saire	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s^{r}-Mer.	Brécey	Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits.	Brectouville	Torigny-sur-Vire.
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Audouville-la-Hub^{ert}	Ste-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	Id.	Bricquebosq	Coutances.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-Bl^{tte}.	Bréhal.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-sur-Mer	Bricquebec.
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	St-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Brucheville	Ste-Mère-Eglise.
Baubigny	Id.	Buais	Le Teilleul.
Baudre	Saint-Lo.	Cambernon	Coutances.
Baudreville	La Haye-du-Puits.	Cametours	Cerisy-la-Salle.
Baupte	Périers.	Camprond	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	St-Pierre-Eglise,
Beaufficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juvigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	St-Pierre-Eglise.
Benoîtville	Les Pieux.	Carolles	Sartilly.
Bérigny	Saint Clair.	Carquebut	Ste-Mère-Eglise.
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	Catteville	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire.	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.	Cavigny	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bast^{le}.	Id.	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigny-sur-Vire.	Cérences	Bréhal.
Biniville	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	Cerisy-la-Forêt	Saint-Clair.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey	Isigny.	Feugères	Périers.
Champcervon	La Haye-Pesnel.	Fierville	Barneville.
Champcey	Sartilly.	Flamanville	Les Pieux.
Champeaux	Id.	Fleury	Villedieu.
Champrépus	Villedieu.	Flottemanville	Montebourg.
Chanteloup	Bréhal.	Flottemanv.-Hague	Beaumont.
Chasseguay	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy	Avranches.	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Ste-Mère-Eglise.	Fontenay	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron	Villedieu.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fresville	Montebourg.
Chevreville	St-Hilaire-du-Harc.	Gathemo	Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire.	Gatteville	St-Pierre-Eglise.
Clitourps	St-Pierre-Eglise.	Gavray	Gavray.
Coigny	La Haye-du-Puits	Geffosses	Lessay.
Colomby	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	Genest	Sartilly.
Condé-sur-Vire	Torigny-sur-Vire.	Ger	Barenton.
Contrières	Montmartin-s^{r}-Mer.	Gerville	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Giéville	Torigny-sur-Vire.
Cosqueville	St-Pierre-Eglise.	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville	Bréhal.	Golleville	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Coulouvray-Boisb^{tre}	Saint-Pois.	Gonfreville	Périers.
Courcy	Coutances.	Gonneville	St-Pierre-Eglise,.
Courtils	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances.	Gouberville	St-Pierre-Eglise.
Couvains	Saint-Clair.	Gourbesville	Ste-Mère-Eglise
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy.
Crasville	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur-Vire.
Créances	Lessay.	Gouville	St-Malo-de-la-Land.
Cretteville	La Haye-du-Puits.	Graignes	St-Jean-de-Daye,
Crollon	Ducey.	Granville	Granville.
Crosville	Saint-Sauv^{r}-le-Vic.	Gratot	St-Malo-de-la-Land.
Curey	Pontorson.	Gréville	Beaumont
Cuves	Brécey.	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du-Puits.	Guéhébert	Cerisy-la-Salle.
Digosville	Octeville.	Guilberville	Torigny-sur-Vire.
Digulleville	Beaumont.	Hambye	Gavray.
Domjean	Tessy-sur-Vire.	Hamelin	Saint-James.
Donville	Granville.	Hardinvast	Octeville.
Doville	La Haye-du-Puits.	Hautteville	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Dragey	Sartilly.	Hauttev.-la-Guichard	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Ducey	Ducey.	Hautteville-sur-Mer	Montmartin-s^{r}-Mer.
Ecausseville	Montebourg.	Héauville	Les Pieux.
Ecoqueneauville	Ste-Mère-Eglise.	Hébécrévon	Marigny.
Eculleville	Beaumont.	Helleville	Les Pieux.
Emondeville	Montebourg.	Hémevez	Montebourg.
Equeurdreville	Octeville.	Henneville	Octeville.
Equilly	Bréhal.	Hérenguerville	Montmartin-s^{r}-Mer.
Eroudeville	Montebourg.	Herqueville	Beaumont.
Etienville	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	Heugueville	St-Malo-de-la-Land.
Fermanville	St-Pierre-Eglise.	Heussé	Le Teilleul.
Ferrières	Le Teilleul.	Hiesville	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches	Tessy-sur-Vire.	Hocquiguy	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Ste-Mère-Eglise.	Le Guislain	Percy.
Houtteville	La Haye-du-Puits.	Le Ham	Montebourg.
Huberville	Valognes.	Le Hommet-d'Arth	St-Jean-de-Daye.
Hudimesnil	Bréhal.	Le Loreur	Bréhal.
Huisnes	Pontorson.	Le Lorey	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Husson	Le Teilleul.	Le Luot	La Haye-Pesnel.
Hyenville	Montmartin-s^{r}-Mer.	Le Mesnil	Barneville.
Isigny	Isigny.	Le Mesnil-Adelée	Juvigny.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil-Amand	Gavray.
Joganville	Montebourg.	Le Mesnil-Amey	Marigny.
Juilley	Ducey.	Le Mesnil-Angot	St-Jean-de-Daye.
Juvigny	Juvigny.	Le Mesnil-Aubert	Bréhal.
La Baleine	Gavray.	Le Mesnil-Auval	Octeville.
La Barre-de-Semilly	Saint-Lo.	Le Mesnil-Bœufs	Isigny.
La Bazoge	Juvigny.	Le Mesnil-Bonant	Gavray.
La Beslière	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bus	St-Sauv^{r}-Lendelin.
La Bloutière	Villedieu.	Le Mesnil-Drey	La Haye-Pesnel.
La Bonneville	St-Sauv.-le-Vic^{te}.	Le Mesnil-Eury	Marigny.
La Boulouze	Ducey.	Le Mesnil-Garnier	Gavray.
La Chaise-Baudoun	Brécey.	Le Mesnil-Gilbert	Saint-Pois.
La Chapelle-Cécelin	Saint-Pois.	Le Mesnil-Herman	Canisy.
La Chapelle-du-Fest	Torigny-sur-Vire.	Le Mesnil-Hue	Gavray.
La Chapelle-Enjuger	Marigny.	Le Mesnillard	St-Hilaire-du-Harc.
La Chapelle-Urée	Brécey.	Le Mesnil-Opac	Tessy-sur-Vire.
La Colombe	Percy.	Le Mesnil-Ozenne	Ducey.
La Croix-Avranchin	Saint-James.	Le Mesnil-Rainfray	Juvigny.
La Feuillie	Lessay.	Le Mesnil-Raoult	Tessy-sur-Vire.
La Godefroy	Avranches.	Le Mesnil-Rogues	Gavray.
La Gohannière	id.	Le Mesnil-Rouxelin	Saint-Lo.
La Haye-Bellefond	Percy.	Le Mesnil-Thébault	Isigny.
La Haye-d'Ectot	Barneville.	Le Mesnil-Tôve	Juvigny.
La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Véneron	St-Jean-de-Daye.
La Haye-Pesnel	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Vigot	Marigny.
La Lande-d'Airou	Villedieu.	Le Mesnil-Villeman	Gavray.
La Luc^{e}-d'Out^{re}-Mer	La Haye-Pesnel.	Le Neufbourg	Mortain.
La Luzerne	Saint-Lo.	Lengronne	Gavray.
La Mancellière	Isigny.	Le Perron	Torigny-sur-Vire.
La Mancellière	Canisy.	Le Petit-Celland	Brécey.
Lamberville	Torigny-sur-Vire.	Le Plessis	Périers.
La Meauffe	Saint-Clair.	Le Rozel	Les Pieux.
La Meurdraquière	Bréhal.	Les Biards	Isigny.
La Mouche	La Haye-Pesnel.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Champs-de-L.	St-Jean-de-Daye.
La Pernelle	Quettehou.	Les Chéris	Ducey.
La Rochelle	La Haye-Pesnel.	Les Cresnays	Brécey.
La Ronde-Haye	St-Sauv.-Lendelin.	Les Loges-Marchis	St-Hilaire-du-Harc.
Lastelle	Périers.	Les Loges-s-Brécey	Brécey.
La Trinité	Villedieu.	Les Moitiers-d'All	Barneville.
Laulne	Lessay.	Les Moitiers-en-Bau	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
La Vendelée	St-Malo-de-la-Land.	Les Pas	Pontorson.
Le Buat	Isigny.	Les Perques	Bricquebec.
Le Chefresne	Percy.	Les Pieux	Les Pieux.
Le Dézert	St-Jean-de-Daye.	Lessay	Lessay.
Le Fresne-Poret	Sourdeval.	Lestre	Montebourg.
Le Grand-Celland	Brécey.	Les Veys	Carentan.

CANTONS.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Le Tanu.....	La Haye-Pesnel.	Moon-sur-Elle.....	Saint-Clair.
Le Teilleul.....	Le Teilleul.	Morigny.....	Percy.
Le Theil.....	St-Pierre-Eglise.	Morsalines.....	Quettehou.
Le Valdécie.....	Barneville.	Mortain.....	Mortain.
Le Val-Saint-Pair..	Avranches.	Morville.....	Bricquebec.
Le Vast.....	St-Pierre-Eglise.	Moulines.....	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vicel.....	Quettehou.	Moyon.....	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot.....	Bricquebec.	Munev.-le-Bingard .	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Liesville.....	Ste-Mère-Eglise.	Muneville-sur-Mer..	Bréhal.
Lieusaint.....	Valognes.	Nacqueville.....	Beaumont.
Lingeard.....	Saint-Pois.	Naftel.....	Isigny.
Lingreville.....	Montmartin-s.-Mer.	Nay.....	Périers.
Lithaire.....	La Haye-du-Puits.	Négreville.....	Bricquebec.
Lolif.....	Sartilly.	Néhou.....	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Longueville.....	Bréhal.	Neufmesnil.....	La Haye-du-Puits.
Lozon.....	Marigny.	Neuville-au-Plain...	Ste-Mère-Eglise.
Macey.....	Pontorson.	Neuville-en-Beaum^{t}.	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Magneville.....	Bricquebec.	Néville.....	St-Pierre-Eglise.
Marcey.....	Avranches.	Nicorps.....	Coutances.
Marchésieux.....	Périers.	Noirpalu.....	La Haye-Pesnel.
Marcilly.....	Ducey.	N.-D.-de-Cenilly...	Cerisy-la-Salle.
Margueray.....	Percy.	N.-D.-de-Livoye...	Brécey.
Marigny.....	Marigny.	Notre-Dame-d'Elle..	Saint-Clair.
Martigny.....	St-Hilaire-du-Harc.	N.-D.-de-Touchet..	Mortain.
Martinvast.....	Octeville.	Nouainville.....	Octeville.
Maupertuis.....	Percy.	Octeville.....	id.
Maupertus.....	St-Pierre-Eglise.	Octeville-la-Venelle.	Quettehou.
Méautis.....	Carentan.	Omonville-la-Petite.	Beaumont.
Millières.....	Lessay.	Omonville-la-Rogue.	id.
Milly.....	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes.....	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Mobecq.....	La Haye-du-Puits.	Orval.....	Montmartin-s.-Mer.
Moidrey.....	Pontorson.	Ourville..... ..	Barneville.
Montabot.....	Percy.	Ouville.....	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville.....	Montebourg.
Montaigu-les-Bois..	Gavray.	Parigny.....	St-Hilaire-du-Harc.
Montanel.....	Saint-James.	Percy.....	Percy.
Montbray.....	Percy.	Périers.....	Périers.
Montchaton.....	Montmartin-s.-Mer.	Perriers-en-Beaufic.	Sourdeval.
Montcuit.....	St-Sauv^{r}-Lendelin.	Picauville.....	Ste-Mère Eglise.
Montebourg.....	Montebourg.	Pierreville.....	Les Pieux.
Montfarville.....	Quettehou.	Pirou.....	Lessay.
Montgardon.....	La Haye-du-Puits..	Placy-Montaigu....	Torigny-sur-Vire.
Nongothier.....	Isigny.	Plomb.....	Avranches.
Monthuchon.....	St-Sauv^{r}-Lendelin.	Poilley.....	Ducey.
Montigny.....	Isigny.	Pontaubault.....	Avranches.
Montjoie.....	Saint-James.	Pont-Hébert.....	St-Jean-de-Daye.
Montjoie.....	Saint-Pois.	Pontorson.....	Pontorson.
Montmartin-en-Gr^{es}.	St-Jean-de-Daye.	Ponts.....	Avranches.
Montmartin-sur-Mer.	Montmartin-s^{r}-Mer.	Portbail.....	Barneville.
Montpinchon.....	Cerisy-la-Salle.	Précey.....	Ducey.
Montrabot.....	Torigny-sur-Vire.	Précorbin.....	Torigni-sur-Vire.
Montreuil.....	Marigny.	Prétot.....	La Haye-du-Puits.
Mont-Saint-Michel..	Pontorson.	Querqueville.....	Octeville.
Montsurvent.....	St-Malo-de-la-Land.	Quettehou.....	Quettehou.
Montviron.....	Sartilly.	Quettetot.....	Bricquebec.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettreville.....	Montmartin-s.-Mer.	Saint-Gilles.....	Marigny.
Quibou.....	Canisy.	St-Hilaire-du-Harc.	St-Hilaire-du-Harc.
Quinéville.....	Montebourg.	St-Hilaire-Petitville.	Carentan.
Raids.....	Carentan.	Saint-James	Saint-James.
Rampan	Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye.	St-Jean-de-Daye.
Rancoudray	Mortain.	St-Jean-de-la-Haize..	Avranches.
Rauville-la-Bigot...	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Rivière	Barneville.
Rauville-la-Place...	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	St-Jean-de-Savigny.	Saint-Clair.
Ravenoville	Ste-Mère-Eglise.	St-Jean-des-Baisants	Torigni-sur-Vire.
Reffuveille.....	Juvigny.	St-Jean des-Champs.	La Haye-Pesnel.
Regnéville	Montmartin-s^{r}-Mer.	St-Jean-du-Corail .	Brécey.
Reigneville.....	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	St-Jean du-Corail..	Mortain.
Remilly.....	Marigny.	St-Jean-le-Thomas..	Sartilly.
Rétôville.....	St-Pierre-Eglise.	Saint-Jores.....	Périers.
Réville	Quettehou.	St-Laur^{t}-de-Cuves..	Saint-Pois.
Romagny	Mortain.	St-Laur^{t}-de-Terreg.	Saint-James.
Roncey.....	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger	La Haye-Pesnel.
Ronthon	Sartilly.	Saint-Lo	Saint-Lo.
Rouffigny.....	Villedieu.	St-Louet-sur-Vire...	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup.....	Avranches.
Sacey	Pontorson.	St-Malo-de-la-Lande.	St-Malo-de-la-L^{de}.
Saint-Amand.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf	Montebourg.
St-André-de-Bohon.	Carentan.	St-Mart.-d'Aubigny.	Périers.
St-André-de-l'Epine.	Saint-Clair.	St-Mart.-d'Audonv^{e}.	Montebourg.
St-Aub.-des-Préaux.	Granville.	St-Mart.-de-Bonfos.	Canisy.
St-Aubin-de-Terreg.	Saint-James.	St-Mart.-de-Cenilly.	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv^{r}-Lendelin.	St-Mart.-de-Chaulieu	Sourdeval.
Saint-Barthélemy...	Mortain.	St-Mart.-de-Landell.	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice.....	Avranches.	St-Mart.-des-Champ.	Avranches.
St-Br.-de-Landelle..	St-Hilaire-du-Harc.	St-Mart.de-Varrev..	Ste-Mère-Eglise.
St-Christop^{e}-du-Foc.	Les Pieux.	St-Mart.-le-Bouill^{t}..	Saint-Pois.
Saint-Clair	Saint-Clair.	St-Mart.-le-Gréard.	Octeville.
Saint-Clément.....	Mortain.	St-Mart.-le-Hébert..	Bricquebec.
St-Côme-du-Mont...	Carentan.	St-Maurice-des-Bois.	Saint-Pois.
St-Cyr-du-Bailleul..	Barenton.	Saint Maurice.....	Barneville.
Saint-Cyr.....	Montebourg.	St-Michel-de-la-Pier.	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Saint-Denis-le-Gast.	Gavray.	St-Michel-des-Loups	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vêtu.	Cerisy-la-Salle.	St-Nic.-de-Coutances	Coutances.
St-Ebr.-de-Bonfossé.	Canisy.	St-Nic.-de-Pierrep^{t}..	La Haye-du-Puits.
Sainteny.....	Carentan.	St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Saint-Floxel.....	Montebourg.	St-Nic.-p.-Granville.	Granville.
Saint-Fromond.....	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin.....	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon.	Carentan.	Saint-Pair.....	Granville.
St-Georg.-de-la-Riv.	Barneville.	St-Patice-de-Claids.	Lessay.
St-Georg-de-Livoye.	Brécey.	Saint-Pellerin.....	Carentan.
St-Georges-d'Elle...	Saint-Clair.	St-Pier.-d'Arthéglise	Barneville.
St-Georg.-de-Montc.	Saint-Lo.	St-Pier.-de-Coutanc.	Coutances.
St-Georg.-de-Rouel.	Barenton.	St-Pier.-de-Semilly.	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle..	Saint-Clair.	St-Pierre-Eglise....	St-Pierre-Eglise.
St-Germ.-des-Vaux..	Beaumont.	St-Pierre-Langers..	Sartilly.
St-Ger.-de-Tourneb.	Montebourg.	Saint-Planchers....	Granville.
St-Germ.-de-Varrev.	Ste-Mère-Eglise.	Saint-Pois.....	Saint-Pois.
St-Germ.-le-Gaillard.	Les Pieux.	Saint-Quentin.....	Ducey.
St-Germ.-sur-Sèves.	Périers.	St-Rémi-des-Landes.	La Haye-du-Puits.
St-Germ.-sur-Ay....	Lessay.	Saint-Romphaire...	Canisy.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Sam.-de-Bonfossé	Canisy.	Taillepied	St-Sauvr-le-Victe.
St-Sauv.-de-Chaulieu	Sourdeval.	Tamerville	Valognes.
St-Sauv-de-Pierrep.	La Haye-du-Puits.	Tanis	Pontorson.
St-Sauv-la-Pomm.	Bréhal.	Tessy-sur-Vire	Tessy sur-Vire.
St-Sauv-Lendelin	St-Sauvr-Lendelin.	Teurthévlle-Bocage	Quettehou.
St-Sauv.-le-Vicomte.	St-Sauvr-le-Victe.	Teurthévlle-Hague	Octeville.
St-Séb.-de-Raids	Périers.	Tnéville	St-Pierre-Eglise.
St-Sénier-de-Beuvr.	Saint-James.	Tirepied	Brécey.
St-Sénier-s.-Avranc.	Avranches.	Tocqueville	St-Pierre-Eglise.
St-Symphorien	La Haye-du-Puits.	Tollevast	Octeville.
St-Symphorien	Le Teilleul.	Tonneville	Beaumont.
St-Symphorien	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.
Saint-Thomas	Saint-Lo.	Tourlaville	Octeville.
Saint-Ursin	La Haye-Pesnel.	Tourville	St-Malo-de-la-Land.
St-Vaast-la-Hougue.	Quettehou.	Tréauville	Les Pieux.
St-Vigor-des-Monts.	Tessy-sur Vire.	Trelly	Montmartin-s.-Mer.
Sainte-Cécile	Villedieu.	Tribehou	St-Jean-de-Daye.
Sainte-Colombe	St-Sauvr-le-Victe.	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
Ste-Croix-Hague	Beaumont.	Turqueville	Ste-Mère-Eglise.
Ste-Croix de St-Lo.	Saint-Lo.	Urville	Montebourg.
Sainte-Eugienne	Brécey.	Urville-Hague	Beaumont.
Sainte-Geneviève	Quettehou.	Vains	Avranches.
Ste-Marie-du-Bois	Le Teilleul.	Valcanville	Quettehou.
Ste-Marie-du-Mont.	Ste-Mère-Eglise.	Valognes	Valognes.
Ste-Mère-Eglise	id.	Varenguebecq	La Haye-du-Puits.
Sainte-Pience	La Haye-Pesnel.	Varouville	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Suzanne	Périers.	Vasteville	Beaumont.
Sainte-Suzanne	Saint-Lo.	Vaudreville	Montebourg.
Sartilly	Sartilly.	Vaudrimesnil	St-Sauvr-Lendelin.
Saultchevreuil-du-Tronchet	Villedieu.	Vauville	Beaumont.
Saussemesnil	Valognes.	Vengeons	Sourdeval.
Saussey	Coutances.	Ver	Gavray.
Savigny	Cerisy-la-Salle.	Vergoncey	Saint-James.
Savigny-le-Vieux	Le Teilleul.	Vernix	Brécey.
Sébeville	Ste-Mère-Eglise.	Vesly	Lessay.
Sénoville	Barneville.	Vessey	Pontorson.
Servigny	St-Malo-de-la-Land.	Vezins	Isigny.
Servon	Pontorson.	Videcosville	Quettehou.
Sideville	Octeville.	Vidouville	Torigni-sur-Vire.
Siouville	Les Pieux.	Vierville	Ste-Mère-Eglise.
Sortosville	Montebourg.	Villebaudon	Percy.
Sortosville-en-Bt	Barneville.	Villechien	Mortain.
Sottevast	Bricquebec.	Villedieu	Villedieu.
Sotteville	Les Pieux.	Villiers	Saint-James.
Soules	Canisy.	Villiers-Fossard	Saint-Clair.
Sourdeval	Sourdeval.	Vindefontaine	La Haye-du-Puits.
Sourdeval-les-Bois.	Gavray.	Virandeville	Octeville.
Subligny	La Haye-Pesnel.	Virey	St-Hilaire-du-Harc.
Surtainville	Les Pieux.	Vrasville	St-Pierre-Eglise.
Surville	La Haye-du-Puits.	Yquelon	Granville.
		Yvetot	Valognes.

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — la superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms

Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par 🏇 ; le signe ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.								
CANTON DE SAINT-LO. ¶. Population :								
SAINT-LO 🏇	9706	656	⊠	108253 14	»	28	»	»
Agneaux	820	691	Saint-Lo.	8631 »	2	26	2	2
Baudre	291	376	*Idem.*	4097 20	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	507	771	*Idem.*	6583 50	5	33	5	5
La Luzerne	71	196	*Idem.*	1536 »	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	292	476	*Idem.*	3966 »	5	33	5	5
Rampan	237	411	*Idem.*	3506 30	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	731	1187	*Idem.*	11610 25	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcoq	613	895	*Idem.*	9393 50	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	382	506	*Idem.*	4745 25	7	33	7	7
Saint-Thomas	310	430	*Idem.*	4002 74	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :								
CANISY	764	625	⊠	6795 43	9	22	9	»
Dangy	894	973	Canisy.	6935 80	15	19	15	6
Gourfaleur	509	845	Saint-Lo.	7180 »	6	27	6	5
La Mancellière	412	680	*Idem.*	4724 70	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	158	192	St-Samson-de-Bonf.	1203 »	12	28	12	8
Quibou	1303	1713	Canisy.	13951 80	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	745	1198	*Idem.*	9479 50	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	793	1253	*Idem.*	6396 90	10	27	10	3
Saint-Romphaire	805	997	St-Samson-de-Bonf.	7077 20	9	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé	628	629	⊠	5042 50	9	27	9	5
Soulles	872	1487	St-Samson-de-Bonf.	7802 50	16	23	16	10
CANTON DE CARENTAN ¶. Population :								
CARENTAN	3139	1567	⊠	47869 03	28	34	28	»
Auvers	1133	1872	Carentan.	15582 65	32	35	32	6
Auxais	349	776	Sainteny.	6090 90	29	30	29	14
Brévands	476	921	Carentan.	8622 »	29	42	29	8
Catz	170	278	*Idem.*	3328 50	26	39	26	5
Les Veys	622	1243	*Idem.*	13510 30	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT,

ET PAR CANTON.

de chaque commune ;—les bureaux de poste ;—le principal des quatre contributions directes ;— des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jour. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population : 89,128 habitants.				
13,960 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Houssin-Dumanoir ✻.	Bernard, Derbois.	*Langlois.*	Jousset, Ecole supérieure. Porcher, Ecole annexe. Hébert, Ecole mutuelle. Lelièvre, congréganiste.	Marie. N.
Yver.	Le Baron.	Cousin.	Godard.	Lion.
Nouet.	Barbenchon.	Delanoé.		Lefresne.
Labbé.	Desfaudais.	Mouchel.	Legouey.	Pichard.
Noël.	Pacary.	Gault.	*Réunie à St-André-de-l'Epine.*	
Schmitt.	Surget.	Lebarbey.		Hédouin.
Guilbert.	Hulmel.	Lefresne.		Lehérichon.
Desplanques.	Lambert.	*Blanchet.*	Postel.	Primault.
Descoqs.	Brouard.	Fontaine.	Paquet.	Bellamy.
Louvel-Dubois.	Boyvin.	Desurvire.	Leduc.	Nativelle.
Polin.	Amey.		*Réuni à Saint-Lô.*	
7,883 habitants (11 communes).				
Vimard.	Pacary.	*Louis* ; Pinard.	Rivet.	Thomas.
Leconte.	Ernault.	Vermont, Lorance.	Auvray.	Diénis, Duval.
Grente.	Tréfeu.	Leredde.	Letellier.	Templer.
Hervieu.	Legrand.	Lemétayer.	Galliot.	Bailleul.
Du Châtel.	Deshayes.	Cochard.		Legendre.
Cocaigne.	Requier.	Briant.	Herman.	Vaufleury.
Groualle.	Lefebvre.	Adam.	Lesouef.	Scelles.
Tur de la Tigne-Bernard.	Meslin.	Leboulanger, Prével.	Hollande.	Villain, Gâtard.
Guérard.	Aumond.	Paris.	Lesouef.	Passilly.
Coulleray.	Lavalley.	Rainfroy.	Sauvage.	Legrand.
Guilbert.	Houssin.	Desmonts.	Thiébot.	Lesouef.
11,722 habitants (14 communes).				
Gouville.	Lenoël, Houet.	*Touroude.*	N., N.	Wattebled, Guesney.
Leledy.	Honorey.	Potel.	Geslin.	Pacary.
Roguelin.	Saint.	Sébline.		Corbet.
Gancel.	Bucaille.	Abraham.	Briens.	Martin.
Surcouf.	Foliot.	Chardot.		Lemoine.
Gosselin.	Gosselin.	Aubril.	Mazier.	Galliot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
					Suite du CANTON			
Méautis	868	1698	Carentan.	16658 »	27	31	27	6
Raids	503	667	Sainteny.	5790 75	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	614	1042	*Idem.*	9588 20	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	743	1256	Carentan.	15538 36	31	38	32	4
Sainteny	1641	2132	☒	21736 96	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	648	1698	Sainteny.	9409 »	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	418	985	Carentan.	10078 »	27	35	27	1
Saint-Pellerin	398	437	*Idem.*	4864 50	25	39	25	5
			CANTON DE MARIGNY ¶. Population :					
MARIGNY	1354	1032	☒	12170 30	13	16	13	»
Carantilly	1006	1070	Marigny.	8546 83	16	19	16	4
Hébécrévon	828	1328	Saint-Lo.	9161 67	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	905	1502	Marigny.	9415 93	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	215	281	*Idem.*	2292 10	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	272	346	*Idem.*	2882 20	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	488	226	*Idem.*	2708 50	17	18	17	9
Lozon	670	886	*Idem.*	6219 »	17	18	17	6
Montreuil	532	646	*Idem.*	4674 60	15	21	15	6
Remilly	885	956	*Idem.*	8902 70	18	23	18	11
Saint-Gilles	603	783	Saint-Lo.	6560 50	7	21	7	6
			CANTON DE PERCY ¶. Population:					
PERCY	2850	3705	☒	22547 32	25	26	25	»
Beslon	1024	1726	Villedieu.	7557 17	34	35	34	9
La Colombe	944	1448	*Idem.*	6375 40	31	32	31	6
La Haye-Bellefonds	219	285	Villebaudon.	1992 »	19	23	19	9
Le Chefresne	833	1130	Percy.	4862 »	28	22	28	3
Le Guislain	370	539	Villebaudon.	3335 »	21	23	21	9
Margueray	319	465	Percy.	1855 70	29	29	29	4
Maupertuis	345	541	Villebaudon.	2879 20	23	20	23	6
Montabot	658	1154	Percy.	4441 »	25	31	25	5
Montbray	1103	1409	St-Sever (Calvados).	8697 10	30	33	30	7
Morigny	256	453	*Idem.*	2166 »	31	36	31	11
Villebaudon	538	469	☒	3262 10	20	25	20	»
			CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population					
SAINT-CLAIR	623	800	☒	6928 46	12	40	12	»
Airel	704	1017	Saint-Clair.	10792 20	15	37	15	6
Bérigny	635	1217	☒	7545 75	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1822	2383	☒	19364 20	18	46	18	9
Couvains	718	1503	Saint-Clair.	9876 »	10	38	10	4
La Meauffe	729	1022	*Idem.*	9538 41	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	775	980	*Idem.*	8746 20	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	200	285	Bérigny.	1292 67	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	361	724	Saint-Lo.	4193 33	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	666	896	Cerisy-la-Forêt.	5077 20	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	510	889	Bérigny.	5063 50	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
E CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Angot.	Dujardin.	Lecointre.	Lefaudeux.	Drieu.
Letenneur.	Dauvert.	Leroux.	Hulmel.	Doucet.
Moricet.	Boissel.	Bécherel.	Suzanne.	Lechanoine.
Allix-Courboy.	Mauger.	Pontas.	Godier.	Legarand.
De la Gonnivière.	Laisney-Desvignets.	Demary-de-Longueville.	Loquet.	Grossin.
Guérard.	Collette.	Baize.	Pottier.	Lecoq.
Girard.	N...	Desdouitils.	Lefranc.	
Sauvage.	Hamelin.	Eury.	Ollivier.	Caillard.
738 habitants (11 communes).				
Lemoigne-Lavallée.	Laurent.	*Mangon.*	Gobin.	Menant.
Bihouet.	Blanchard.	Garnier.	Lemoigne.	Gambillon.
Menant-Lesprès.	Lescot.	Lécuyer.	Legros.	Macé.
Dumont.	Genest.	Girard.	Poullain.	Fauchon.
Asselin.	Lemoigne.	Costard.		Lemperière.
Le Baron.	Chardin	Gosselin.		Delalonde.
Rose dit Navet.	Robin.	Legastelois.	Leprivey.	Lecardonnel.
Duperrouzel.	Desdevises.	Vivier.	Doucet.	Ollivier.
Follet.	Lesage.	Lafosse.	Chanteclair.	Yger.
Haulline.	Lechevallier.	Vigier.	Lemaître.	Levillain.
Guillot.	Hardy.	Lesaulnier.	Godard.	Letellier.
459 habitants (12 communes).				
Blouet.	Lehéricey, Grente.	*Lepeltier.*	Lemonnier.	Couette, Catrel.
Lucas.	Pichard.	Lecanu.	Guérin.	Lucas.
Lepesant.	Debroise.	Duval.	Lemoine.	Gallouin.
Carrey.	Estur.	Lemercier.		Rabel.
Hauduit.	Allain.	Leboulanger.	Dumonchel.	Lemaître.
Delafosse.	Durand.	Dupard.	Frémond.	
Desrus.	Manson.	Delabrouses.		Pinel.
Chapelle.	Voisin.	Adam.		Blanchet.
Bossard.	Lebouvier.	Bidois.	Osmont.	Bouillet.
Regnault.	Fizel.	Pousset.	Touroude.	Guérin.
Tostain.	Deschamps.	Lemonnier.		Robillard.
Canuet.	Sébert.	Soyer.	Thiébot.	Danguy.
153 habitants (14 communes).				
Bernard.	Huault.	*Gardin.*	Letourneur.	Aubel.
Du Quesne.	Saint.	Lebreton.	Desplanques.	Blondel.
Sansrefus.	Lespérance.	Danneville.	Bertin.	Leroy.
Malherbe.	Lemaître.	Legallais.	Enquebecq.	Hulmer.
Dhermilly.	Bazire.	Hamelin.	Huault.	Le Mennier.
Leclerc.	Enouf.	Lebréton.	Thiébot.	Lemennicier.
Regnouf de Vains	Heussebrot.	Morisset.	Tiphaigne.	Renard.
Lecot.	Desfaudais.	Pigasse.		Langlois.
Parfouru.	Lenoir.	Giret.		Dubois.
Mignot.	N...	Dubosq.	Desmoulins.	Delafosse.
Javalet.	Youf.	Letenneur.	Desmoulins.	Lemennicier, fe Desmoulins.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Saint-Jean-de-Savigny....	510	735	Saint-Clair.	6271 »	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly ...	336	461	Saint-Lo.	3491 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard.....	562	869	*Idem.*	6502 85	6	34	6	5
CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population								
SAINT-JEAN-DE-DAYE	276	421	☒	4067 42	15	33	15	. »
Amigny.....	202	370	Pont-Hébert.	3314 50	8	25	8	11
Cavigny	570	678	*Idem.*	8464 30	11	35	11	7
Graignes.....	1172	1415	Saint-Jean-de-Daye.	10328 53	21	33	21	6
Le Dézert.....	763	1459	*Idem.*	11596 91	13	29	14	4
Le Hommet-d'Arthenay ...	549	1486	*Idem.*	10792 »	13	27	13	7
Le Mesnil-Angot.....	138	408	*Idem.*	4077 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron.....	187	283	*Idem.*	2791 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losques...	450	931	*Idem.*	9011 50	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes...	1373	3032	*Idem.*	24460 40	21	39	21	6
Pont-Hébert.....	944	1499	☒	10391 »	7	31	7	8
Saint-Fromond	933	1551	Saint-Jean-de-Daye.	19195 06	15	37	15	4
Tribehou	1033	997	*Idem.*	8667 50	19	28	19	13
CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population								
TESSY-SUR-VIRE.....	1478	1586	☒	13747 63	18	34	18	.
Beaucoudray.....	304	469	Villebaudon.	1982 »	21	27	21	7
Beuvrigny	349	669	Tessy-sur-Vire.	2771 »	21	40	21	6
Chevry	229	364	Villebaudon.	1966 »	19	29	19	6
Domjean...	1183	1656	Tessy-sur-Vire.	8077 83	18	37	18	3
Fervaches.....	505	480	*Idem.*	3436 58	15	33	15	3
Fourneaux.....	161	234	*Idem.*	1497 »	21	37	21	3
Gouvets	705	1101	Villebaudon.	4557 70	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac	341	557	Tessy-sur-Vire.	3234 »	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult.....	420	399	Torigni-sur-Vire.	3041 »	12	32	12	10
Moyon.....	1287	2334	Tessy-sur-Vire.	10421 70	14	30	14	6
Saint-Louët-sur-Vire.....	342	733	*Idem.*	3466 10	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	905	1574	Villebaudon.	8651 80	27	37	27	9
Troisgots	560	753	Tessy-sur-Vire.	4442 »	14	33	14	6
CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population								
TORIGNI-SUR-VIRE	2021	292	☒	19388 53	14	39	14	.
Biéville.....	383	553	Torigni-sur-Vire.	3910 »	17	45	17	11
Brectouville....	155	375	*Idem.*	2442 50	14	40	14	4
Condé-sur-Vire.....	1740	2489	*Idem.*	22023 11	9	30	9	5
Giéville.....	649	1033	*Idem*	6361 »	17	43	17	3
Guilberville.....	1572	2215	*Idem.*	11678 41	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	180	374	*Idem.*	1532 40	12	40	12	4
Lamberville.....	397	706	*Idem.*	5081 25	17	45	17	9
Le Perron.....	362	459	*Idem.*	3137 83	20	43	20	7
Montrabot.....	215	386	*Idem.*	2090 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
...NT-CLAIR.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^lles
...Marguerit de Rochefort.	Duchemin.	N...	Orange.	Besnier.
...aint-Laurent.	Le Bourgeois.	Hus.	Maurouard.	Lucas.
...aoult.	Raulin.	Fétille.	Melot.	Boulet.
...590 habitants (13 communes).				
...ezeril.	Le Fèvre.	*Gilbert.*		Couillard.
...ahour.	Legrand.	Aubert.		Layne.
...ngot.	Heussebrot.	Auvray.	Guilbert.	Gancel.
...olliot.	Voydie.	Beaumont.	Lebas.	Lesauvage.
...ssault de la Grondiède.	Duclouet.	Lebreuilly.	Leprovost.	Chasles.
...elisle.	Aupoix.	Frossard.	Coquelin.	Moulin.
...ngot.	Vaultier.	Lemarié.		Dufour.
...houroude.	Vaultier.	Levieux.		Chasles.
...houroude.	Desplanques.	Deslandes.	Painchaud.	Lecardonnel.
...I...	N...	Langenais.	Delacour.	Marie ; Patin.
...homasse.	Rauline.	Duval ; Delarue ; Puiney.	Michel.	Mesnildrey ; Lair ; Hautemanière.
...uhamel.	Laisney.	Surville.	Chrétienne.	Gautier.
...onnet.	Belleux.	Lechevallier.	Lepetit.	Aubry.
...769 habitants (14 communes).				
...eguédois.	Cochard.	*Gillot.*	Lecrest, fr. de la doct. chrétienne.	Godard.
...egablier.	Joret.	Pirou.		Canuet.
...elaville.	Letot.	Legrand.		Bataille.
...adroue.	Godard.	Prével.		Barbé.
...aunay.	Lamoureux.	Camus.	Lenoir.	Mme v^e Lebrec.
...eaufils.	Lucas.	Brion.	Bocage.	Lefranc.
...emélorel-Lesmontils	Lemazurier.	Simon.		Jouenne.
...oisel.	Bisson.	Cauchon.	Loisel.	Restout.
...ivier.	Néel.	Desvages.		Bosquet.
...eloutre.	Julien.	Chaignon.		Leruux.
...avel.	Postel.	Langenais.	Ravenel.	Le Nordez.
...assier.	Depoilley.	Lebel.		Desmier.
...emélorel-Lesmontils	Chasle.	Manson.	Levalleis.	Lemercerre.
...oulet.	Mourocq.	Pantin.	Paris.	Harivel.
...1,824 habitants (17 communes).				
...édouin.	Pommier.	*Leroy ;* Darondel.	Bucaille.	Godey,
...aust.	Tillard.	David.	Diguet.	Besnard.
...springard.	Lepellerin.	Larsonneur.		Lepeltier.
...ermite.	Hubard.	Lemaître.	Bréard.	Navet.
...etot.	Godefroy.	Queudeville.	Bizault.	Lechevalier.
...ir.	Lesouef.	Marguerite.	Godefroy.	Ernouf.
...vare.	Moulin.	Mourocq.		Lebugle.
...n.	Flaust.	Delaunay.		Décosse.
...et.	Delaville.	Piton.		Sanson.
...vieu.	Bion.	Lefèvre.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Placy-Montaigu	498	899	Torigni-sur-Vire.	4834 »	20	45	20	6
Précorbin	518	721	*Idem.*	5453 50	11	39	11	6
Rouxeville	402	576	*Idem.*	3733 16	12	39	12	9
Saint-Amand	1243	2162	*Idem.*	12518 50	15	41	15	12
Saint-Jean-des-Baisants	1006	1336	*Idem.*	8088 75	10	37	10	7
Saint-Symphorien	206	387	*Idem.*	1974 75	18	43	18	4
Vidouville	277	445	*Idem.*	3123 »	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES								
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population								
AVRANCHES 🖃	8159	444	⊠	82090 86	50	47	»	»
Chavoy	186	371	Avranches.	2199 »	50	42	6	6
La Godefroy	263	364	*Idem.*	1692 »	63	52	5	5
La Gohannière	184	380	*Idem.*	1775 25	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1158	1110	*Idem.*	10161 83	58	50	3	3
Marcey	802	673	*Idem.*	6317 83	56	49	3	3
Plomb	586	819	*Idem.*	5195 45	50	46	8	8
Pontaubault 🖃	372	195	*Idem.*	1962 70	66	54	7	7
Ponts	504	670	*Idem.*	5733 10	53	45	5	5
Saint-Brice	161	255	*Idem.*	1585 »	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	633	895	*Idem.*	6184 »	55	45	5	5
Saint-Loup	492	646	*Idem.*	4064 75	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	564	649	*Idem.*	5352 37	59	50	3	3
Saint-Osvin	551	679	*Idem.*	3960 50	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	805	1253	*Idem.*	6546 22	57	49	5	5
Vains	854	858	*Idem.*	6563 »	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population								
BRÉCEY	2341	2103	⊠	20581 53	49	48	17	»
Braffais	401	581	Brécey.	2629 70	46	35	13	9
Cuves	738	969	*Idem.*	7014 34	54	54	22	5
La Chaise-Baudoin	867	1203	*Idem.*	4389 20	48	43	16	8
La Chapelle-Urée 🖃	381	459	*Idem.*	1694 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	1001	1249	*Idem.*	4547 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	452	657	*Idem.*	2691 »	63	54	13	5
Les Cresnays	720	978	*Idem.*	5628 75	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	426	527	*Idem.*	2803 50	45	44	19	5
Notre-Dame-de-Livoye	262	355	*Idem.*	1837 10	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	126	179	*Idem.*	804 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	436	552	*Idem.*	3376 50	53	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	177	362	*Idem.*	944 33	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	272	357	*Idem.*	1853 75	46	45	18	5
Tirepied	1187	1697	Avranches.	11033 »	59	52	9	8
Vernix	262	384	Brécey.	4023 90	54	51	12	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Origni-sur-Vire.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Auvray.	Poret.	Huard.		Guyot.
Desmeulles.	Saffray.	Guénier.	Hubert.	Clouard.
Mariette.	Enée.	Fossard.	Poterie.	Lesongeur.
Lefoulon.	Lescot (Jean).	Bréhier.	Menard.	Blier.
Lemaitre.	Marie.	Perdriel.	Leberruyer.	Gazengel.
Moulin.	Renouf.	Bochin.		Jamard.
Guernier (P.-F.).	Guernier (F.).	Mourocq.		Lebugle.
Population : 103,013 habitants.				
6.272 habitants (16 communes).				
Barbé.	Lechevalier, Fremin	*Leclerc*, à St-Gervais ; *Barenton*, à Notre-Dame-des-Champs ; Guérin, à St-Saturnin.	Primaux.	Religieuses Ursulines ; Aumond.
Couëtil.	Leroyer.	Resbeut.		Besnard.
de Mansigny.	Harel.	Desplanches.		Viel.
Lamy.	Doublet.	Havard.		Yvon.
Blier.	Lebrun.	Piquois.	Fras.	Béguin.
Primaux.	Lefranc.	Duclos.	Denolle.	Davy.
Jamard.	Dubois.	Resbeut.		Godard.
Primaux.	Blier.	Challier.		Cauvet.
Haupais.	Gautier.	Loisel.	Anger.	Restoux.
Vauprès.	Bontelou.	Bigot.		Jubré.
Dubois.	Turgot.	Provost.	Aumont.	Lebiguais.
Ruault.	Blier.	Piquot.	Lemoine.	Duchemin.
Lemasle.	Pinel.	Belloir.		Peslin.
Duchemin.	Vernier.	Maheux.	Ch. pin.	Marie.
De St-Germain ✻.	Lechoisne.	Martin.		Leloutre.
Hamel.	Quinton.	Dupont ✻.	Lemarié.	Olivier.
0.149 habitants (16 communes).				
Boudier.	Augeard.	*Guesnon*.	Lemonnier.	Herpin.
Chapel.	Cossé.	Guérin.		Blin.
Lemardeley.	Bunel.	Bonnel.	Bazin.	Constantin.
Beaufil.	Morin.	Hédou.	Lerouge.	Joubault.
Turquetil.	Resbeut.	Lecharpentier.		Royer.
Jeanne.	Lefillâtre, fils,	Fortin.	Fras.	Lebrun.
Sansom.	Aubeut.	Gautier.		Leconte.
Laurent.	Joly.	Morin.		Pichard.
Bidois.	Robert.	Leroy.		Fauvel.
Gâteaux.	Loyson.	Prével.		N...
Aumont.	Fillâtre.	Lenormand.		Lemoussu.
Luyet.	Debieu.	Payen.		Poirier.
Lepron.	Lebocey.	Levillain.		Cordon.
Debesne.	Rigot.	Prével.		Lemains.
Leroux.	Navet.	Lefranc.	Geffroy.	Belloir.
Dodeman.	Lerenard.	Guyot.		Mazure.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Ducey ¶. Population								
Ducey	1818	1120	⊠	12121 67	67	56	1	»
Céaux	603	786	Avranches.	4943 »	68	59	12	9
Courtils	507	614	*Idem.*	3760 83	69	60	13	10
Crollon	393	468	Ducey.	2674 »	70	61	13	10
Juilley	788	1182	*Idem.*	6303 50	68	58	11	5
La Boulouze	154	218	*Idem.*	986 50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	316	460	*Idem.*	2060 »	68	58	11	9
Les Chéris	464	591	*Idem.*	3695 70	74	59	12	3
Marcilly	818	886	*Idem.*	5919 45	70	57	10	5
Poilley	945	1270	*Idem.*	8620 75	67	58	10	2
Précey	591	773	*Idem.*	4663 35	67	39	11	8
Saint-Quentin	1321	1668	*Idem.*	11730 20	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population :								
Granville ☆	12527	268	⊠	111209 44	49	29	26	»
Bouillon	478	639	Granville.	3837 66	60	39	20	10
Donville	806	296	*Idem.*	3837 43	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	515	824	*Idem.*	6036 65	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville	1091	737	*Idem.*	12123 70	51	31	24	2
Saint-Pair	1313	1540	*Idem.*	13372 33	52	35	23	5
Saint-Planchers	1008	1197	*Idem.*	9343 07	56	23	21	7
Yquelon	357	214	*Idem.*	3158 »	48	27	26	4
Canton de la Haye-Pesnel ¶. Population :								
La Haye-Pesnel	945	629	⊠	7027 50	44	32	15	»
Beauchamps	592	411	La Haye-Pesnel.	4256 45	56	31	21	6
Champcervon	359	558	*Idem.*	2911 45	48	35	16	2
Folligny	422	410	*Idem.*	3137 90	43	39	19	4
Hocquigny	269	305	*Idem.*	1885 »	44	30	18	3
La Beslière	269	349	*Idem.*	2317 50	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	787	1451	*Idem.*	6923 40	44	35	15	3
La Mouche	303	443	*Idem.*	2382 »	45	33	14	4
La Rochelle	566	751	Sartilly.	4298 40	49	37	13	5
Le Luot	442	851	Avranches.	4099 28	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	371	421	La Haye-Pesnel.	2973 80	45	31	18	2
Les Chambres	225	418	*Idem.*	1953 »	48	37	13	4
Le Tanu	550	694	*Idem.*	4081 »	41	37	20	5
Noirpalu	173	819	*Idem.*	1351 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	674	868	Avranches.	3553 20	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	920	1202	La Haye-Pesnel.	8561 67	47	33	21	6
Saint-Léger	174	196	Sartilly.	1390 10	60	38	17	8
Saint Urgin	324	537	La Haye-Pesnel.	3102 50	47	36	18	3
Subligny	553	790	Avranches.	4085 67	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
8,718 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Fleury.	Champion.	*Gournel.*	Larcher.	N...
Gilbert.	Goujeon.	Miquelard.	Poullain.	Mauray.
Dupont.	Colin.	Gournel.		Costentin.
Ysabel.	Juin.	Briard.		Duguépéroux.
Fardin.	Datin.	Guesnon.	Robert.	Anger.
Barbé.	Gautier.	Champion.		Coursin.
Laloi.	Bouroult.	Leprovost.		Pinel.
de Pracontal.	Allain.	Gallouin.		Etienvre.
Boutelou.	Dapilly.	Lemouland.	Roblin.	Bernard.
Morin (Guillme).	Morin (Louis-Paul).	Goron.	Lavoué.	Baisnée.
Besnard.	Doublet.	Lepourbelet.	Dupré.	Mazier.
Dupont.	Le Bedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Foulon.
18,095 habitants (8 communes).				
Aubert.	Letourneur, Sire.	*Lecaplain; Allain.*	Chantemerle, Robbes.	Guillard, Fremin.
Digée (Louis).	Digée (Alexis).	Debon.	Lebasnier.	Barré.
Fissadame.	Lemaître.	Poullain.	Gohin.	Yherty.
Dairou.	Yver.	Esnoult.	Leloutre.	Hamon.
de Chabert.	Chemin.	*Mabire.*	Lucas.	Borel.
Piquot.	Bourgeois.	Thébault; Gournay, à Kairon.	Simonne.	Poullain, Cahu.
Chemin.	Méquin.	Raulin.	Aubril.	Rosselin.
Mahé.	Lepaumier.	Dufresne.	Potier.	Villard.
8,918 habitants (19 communes).				
Lanos.	Avril.	*Vignon.*	Legallais.	Durand.
Augrain.	Cacquevel.	Jamont.	Leblanc.	Hochard.
Poulain.	Olive.	Adelée.		Levêque.
Lorance.	Marion.	Huvé.		Poidvin.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Lebrec.
Lhomme.	Porée.	Lahuppe		Maillard.
Desfeux.	Lebréton.	Davy.	Gautier.	Lehodey.
Dugueycher.	Vivier.	Lemonnyer.		Levallois.
Lempereur de St-Pierre.	Hurel.	Paillette.	Laurence.	Peslin.
Dugueycher.	Fillâtre.	Le Duc.		Charbonnel.
Dulin.	Genvresse-Lafosse.	Perrouault.		Perrouault.
Le Marquis.	Anfray.	Roisille.		Boucé.
Micouin.	N.	Raulin.	Bouillon.	Lelandais.
Mahey.	Jannot.	Templer.		Juin.
Jonquier.	Vivier.	Pitel.	Follain.	Rose.
De St-Pierre (Louis).	Coulombier.	Coulombier.	Tardif.	Desfoux.
Picot.	Lecoufle.	Guilbert.		Vachon.
Rieu.	Letourneur.	Lefranc.		Lecoufle.
Lebourgeois.	Pigeon.	Lebreuilly.	Thébault.	Letouzé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU : du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE PONTORSON ¶. Popnlation :								
PONTORSON	2383	415	☒	16308 24	70	69	22	»
Ardevon	370	830	Pontorson.	3886 20	77	68	20	8
Aucey	766	951	*Idem.*	5961 13	83	74	26	5
Beauvoir	469	857	*Idem.*	2962 50	84	69	21	8
Boucey	639	1083	*Idem.*	6166 70	81	72	23	2
Cormeray	139	190	*Idem.*	1195 50	76	68	21	6
Curey	330	574	*Idem.*	2898 28	77	67	20	4
Huisnes	337	634	*Idem.*	3315 50	75	66	19	10
Les Pas	326	460	*Idem.*	2705 25	77	67	19	5
Macey	292	587	*Idem.*	2676 »	76	67	19	6
Moidrey	318	636	*Idem.*	4086 50	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel	184	258	☒	1059 78	89	72	24	9
Sacey	1227	1527	*Idem.*	8880 40	86	72	25	7
Servon	616	923	*Idem.*	5658 70	71	62	14	10
Tanis	513	746	*Idem.*	3852 70	73	64	16	10
Vessey	971	1261	*Idem.*	6941 58	79	71	23	7
CANTON DE SAINT-JAMES ¶. Population :								
SAINT-JAMES	3088	1819	☒	23359 42	77	67	20	»
Argouges	1272	1639	Saint-James.	8632 45	82	71	22	6
Carnet	908	1012	*Idem.*	5923 70	80	70	23	3
Hamelin	239	246	*Idem.*	1574 25	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	845	1082	*Idem.*	6290 »	74	65	17	3
Montanel	1003	1548	*Idem.*	6154 75	80	71	24	10
Montjoie	610	745	*Idem.*	3714 25	77	67	19	3
St-Aubin-de-Terregatte	1578	2098	*Idem.*	13421 93	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte ..	1164	1641	*Idem.*	9337 25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron ..	704	1114	*Idem.*	6369 40	71	62	14	10
Vergoncey	554	774	*Idem.*	4173 »	74	64	16	7
Villiers	460	791	*Idem.*	3899 45	77	67	20	7
CANTON DE SARTILLY ¶. Population :								
SARTILLY	1233	1151	☒	9976 07	41	39	11	»
Angey	220	247	Sartilly.	1464 »	53	42	14	3
Bacilly	1155	1587	Avranches.	10714 10	57	46	8	7
Carolles	397	384	Sartilly.	2609 20	62	41	19	8
Champcey	275	324	*Idem.*	2467 50	54	43	9	4
Champeaux	502	422	*Idem.*	3336 50	63	45	17	6
Dragey	667	1815	*Idem.*	6623 63	57	44	12	5
Genest	749	696	Avranches.	5602 70	58	47	11	8
Lolif	872	1348	*Idem.*	8776 40	53	42	7	7
Montviron	372	593	Sartilly.	3821 70	52	42	9	4
Ronthon	363	484	*Idem.*	3485 50	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	240	238	*Idem.*	2049 »	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups ...	554	1426	*Idem.*	4407 80	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	775	840	*Idem.*	6321 63	56	39	16	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,880 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Perrin.	Guichard (Louis).	*Havard.*	Marie.	Hodin.
Théault.	Boutrouelle.	Breillot.		Tesnière.
Mis de Verdun de la Crenne ✻.	Pivert.	Vaudouer.	Maheux.	Lesage.
Gaillard.	Blin.	Hamon.		Lethimonnier.
Guichard.	Nourry.	Quesnel.		Morel.
Faguais.	Verdier.	Deslandes.		Sarrazin.
Piquerel.	Doré.	Théberge.		Dairou.
Provost.	Pivert.	Aubrée.		Dauguet.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Nicolle.
Mis de Caqueray.	Dauguet.	Cluche.		Faguais.
Tardif de Moidrey.	Allain.	Gautier.		Badier.
Leplat.	Ridel.	Garnier.		Carnet.
Guillard.	Dardenne.	Soismier.	Daubrée.	Barbé.
Provost.	Jamault.	Labigne.	Provost.	Carnet.
Ysabel.	Cloche.	Dinard.	Ruault.	Louet.
Guillard.	Fouques.	Bigrel.	Morel.	Follain.
12,425 habitants (12 communes).				
Morel.	Gautier, Chevallier.	*Legrand*; Guérin, à Saint-Benoît.	Delabroize.	Bondant et Gauchet.
Berthelot.	Jourdan.	Lhoste.	Lefèvre.	Roussel; Abraham.
Salmon.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Gillot.
Lemonnier (Eug.)	Lemonnier (Franç.).	Dauguet.		Lenormand.
Desgranges.	Douettée.	Guérin.	Godefroy.	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Fougeray.	Goron.	Fontaine.
Bernard.	Gautier.	Chevalier.		Chevallier.
Chevalier.	Chauvois.	Langlois.	Rault.	Charbonnel.
Delacour.	Delaunay.	Templer.	Datin.	Yvon.
du Homme.	Langlois.	Maillard.	Tasset.	Gilbert.
Gautier-Lapérière.	Guérin.	Delaporte.	Letenrtrois.	Vaugeois.
Renault.	Tiffaine.	Duchemin.		Lurois.
8,374 habitants (14 communes).				
Lemenager.	Godefroy.	*Mauviel.*	Laurence.	Anquetil.
Sicot.	Huault.	Martin.		Morel.
Chauvin.	Chapdelaine.	Bougourd.	Primault.	Chauvin.
Geffroy.	Tanqueray.	Poulain.		Couétil.
Le Métayer.	Lebréton.	Hamelin.		Dumoncel.
Lemaréchal.	Letellier.	Lefrançois.	Blin.	Blandin.
Duchemin.	Leplat (Jules).	Turgot.	Guérard.	Pillevesse.
Piton.	Lenepveu de Dangy.	Trochon.	Durand.	Gournay.
Delongraye.	Bellet.	Lefebvre.	Méquin.	Durand.
Durand.	Dargenne.	Sellier.		Pigeon.
Gosse.	Bisson.	Reubé.		Méril.
Leclère.	Soulâtre.	Le Sénéchal.		Guilmin.
Mancel.	Lenormand.	Dollé.	Lerond.	Salmon.
Gond.	Esnault.	Bicret.	Carouge.	Laurent.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIE du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Villedieu ¶. Population								
Villedieu 🖂	3434	82	⊠	25705 58	34	32	22	»
Hourguenolles	424	764	Villedieu.	3637 75	41	40	18	8
Champrépus	582	912	*Idem.*	6005 75	41	20	22	8
Chérencé-le-Héron	702	955	*Idem.*	4277 40	40	38	21	6
Fleury	783	1259	*Idem.*	8129 »	38	30	27	5
La Bloutière	891	923	*Idem.*	4908 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	983	1509	*Idem.*	7156 20	39	38	19	6
La Trinité	686	917	*Idem.*	4385 83	42	40	18	8
Roufligny	421	670	*Idem.*	3307 83	39	38	17	6
Sainte-Cécile	656	1149	*Idem.*	5982 75	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	620	707	*Idem.*	4698 05	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG								
Canton de Cherbourg ¶. Population								
CHEBBOURG 🖂	37186	651	⊠	330219 52	76	75	»	»
Canton de Beaumont ¶. Population								
Beaumont	665	789	⊠	4826 24	93	82	18	»
Acqueville	377	579	Beaumont.	3553 50	84	75	11	10
Auderville	475	433	*Idem.*	4306 10	102	91	27	9
Biville	383	870	*Idem.*	3065 25	89	83	18	8
Branville	112	212	*Idem.*	1158 »	89	79	14	4
Digulleville	515	789	*Idem.*	6090 60	98	87	22	4
Eculleville	102	233	*Idem.*	1544 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	460	1139	Cherbourg.	4681 »	86	77	9	11
Gréville	521	1003	Beaumont-Hague.	7513 45	98	82	16	4
Herqueville	208	291	*Idem.*	1493 25	97	86	22	4
Jobourg	565	1015	*Idem.*	6689 50	98	88	24	6
Nacqueville	506	844	*Idem.*	6896 50	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	364	614	*Idem.*	4173 40	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	515	429	*Idem.*	3992 50	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	480	984	*Idem.*	4842 33	80	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	667	635	*Idem.*	7384 95	102	91	26	8
Tonneville	183	383	Cherbourg.	2619 30	85	80	9	11
Urville-Hague	334	312	Beaumont-Hague.	3489 60	86	81	11	9
Vasteville	629	1672	*Idem.*	7866 15	87	78	12	10
Vauville	412	1138	*Idem.*	4539 50	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,182 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Tétrel.	Villain, Ledo.	*Dupont.*	Fautrad.	Marie.
Fauvel.	Legrand (Alexand.).	Landelle.		Anfray.
Olive.	Allain.	Pichard.	Cervelle.	Ficet.
Anquetil (E.).	Simon.	Houssin.	Paisnel.	Milcent.
Datin	N...	Le Chevalier.	Delanoë.	Anfray.
Crespin.	Le Noir les Prés.	Bailleul (Franç.).	Esnouf.	Coursin.
Potrel.	Lepeltier.	Lanos.	Manet.	Gastebois.
Besnier.	Novet.	Bastard.	Etienne.	Plaine.
Tétrel.	Massue, A.	Brault.		Allix.
Michel de Lepiney.	Vivien.	Denot.	Plantegenest.	Liron.
Lemaître – Hervière.	Fauquet.	Couenne; Noblet, à Saint-Pierre-du-Tronchet.		Letourneur; Loyer.
Population : 89,895 habitants.				
37,186 habitants (1 commune).				
Mahieu.	Renault, Gosse.	*Lepelley* ✻, à S.-T.; Duval, à N.-D.-d.-R.; *Besnard*, à N.-D.-d.-V.; Roger, à St-C.	Gamas, Hurel, Thomine; Fontaine : Moulin, Carnac, fr. de la doct. chrét^e.	Sœurs Bellevallée, Lebas, Lehuby, Loir, Werquin. Mlles Geffrain et Osouf.
8,477 habitants (20 communes).				
Louis.	Lelong.	*Martin.*	De Saint-Jores.	Blaisot.
Lefilliastre.	Poullain,	Groult.	Ingouf.	Jean.
Fabien.	Piquot.	Desvergez.	Bouillault.	Langevin.
Postel.	Dequilbec.	Peparquier.	Marie.	Vimond.
Lesdos.	Lefaix.	Blanchère.		Delaville.
Lecostey.	Paris.	Letourneur.	Poupeville.	Piédagnel.
Lemoigne.	Lemarinel.	Digard.		Paisnel.
Le Lepreu-Beslongchamps	Dumoncel.	Saillard.	Ledevin.	Maresq.
Canoville-Lacoutare.	Feuardent.	Hainneville.	Picquot.	Leguerrier.
Bigot.	Leboulanger.	Lemière.		Regnault.
Fleury.	Héleine.	Hérout.	Jean.	Leboisselier.
Leroy.	Lesdos-Lavallée.	Launay.	Martin.	Guillotin.
Mesnil.	Falaize.	Giot.	Duvard.	Fossard.
Allain.	Racine.	Fessier.	Duhoux.	Fleuret.
Paris-Lesfontaines.	Encolvey.	Lebrun.	Clément.	Collette.
Ladvenu.	Lecouvey.	L'Hullier.	Groult.	Gosselin.
Fleury.	Fernagu.	Lemarquand.		Cauvin.
Lebarbenchon.	N.	Lallemand.	Tostain.	Delafosse.
Jourdan.	Cosnefroy.	Bonissent.	Beaumont.	Yvetot.
Bonissent.	Jean.	Hamel.	Lhôtellier.	Drouet.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton des Pieux ¶. Population								
Les Pieux	1441	1531	☒	14646 57	86	65	20	»
Benoîtville	507	828	Les Pieux.	5371 63	89	68	18	3
Bricquebosq	503	805	*Idem.*	4609 45	83	65	16	8
Flamanville	1330	736	☒	8784 32	93	71	26	6
Grosville	794	1351	Les Pieux.	8750 25	81	62	20	5
Héauville	513	1079	Flamanville.	4326 40	97	75	15	10
Helleville	328	588	Les Pieux.	3071 50	92	71	17	6
Le Rozel	348	558	*Idem.*	3327 50	91	63	24	4
Pierreville	644	1012	*Idem.*	7341 90	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	229	358	*Idem.*	2650 »	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gailiard	787	1382	*Idem.*	8771 50	90	62	23	4
Siouville	609	639	Flamanville.	5294 75	93	71	21	6
Sotteville	331	614	Les Pieux.	4241 »	91	71	17	6
Surtainville	942	1483	*Idem.*	9908 50	93	59	28	8
Tréauville	877	1237	Fermanville.	10816 50	89	68	20	3
Canton d'Octeville ¶. Population								
Octeville	2350	775	Cherbourg.	14154 50	78	72	3	»
Bretteville	522	578	*Idem.*	4881 »	84	82	7	10
Couville	530	862	Martinvast.	4384 10	76	64	13	10
Digosville	620	927	Cherbourg.	5153 25	83	70	7	10
Equeurdreville	4358	507	*Idem.*	18349 34	78	77	2	3
Hardinvast	487	729	Martinvast.	3249 50	79	67	5	7
Henneville	1020	767	Cherbourg.	6973 25	82	79	10	5
Le Mesnil-Auval	730	1342	*Idem.*	3249 72	72	67	7	12
Martinvast	405	1104	☒	6973 25	80	69	10	4
Nouainville	207	381	Cherbourg.	2729 72	82	76	5	4
Querqueville	870	553	*Idem.*	5632 05	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	218	286	Martinvast.	7348 50	73	66	12	9
Sideville	350	763	*Idem.*	4386 50	82	71	9	6
Theurtéville-Hague	880	1273	*Idem.*	7781 75	81	71	13	10
Tollevast	608	1162	*Idem.*	4523 »	74	69	11	9
Tourlaville	5757	3287	Cherbourg.	37549 97	80	79	4	7
Virandeville	621	822	Martinvast.	1955 20	81	74	12	9
Canton de Saint-Pierre-Eglise ¶. Population								
Saint-Pierre-Eglise	2064	802	☒	16435 64	71	76	17	»
Angoville	65	108	Saint-Pierre-Eglise.	1290 »	75	79	20	3
Brillevast	547	909	*Idem.*	5274 »	74	72	16	5
Canteloup	335	428	*Idem.*	3097 »	68	74	19	5
Carneville	434	688	*Idem.*	5680 20	79	75	16	4
Clitourps	330	630	*Idem.*	3097 »	70	75	19	4
Cosqueville	833	860	*Idem.*	8928 20	74	79	20	3
Fermanville	1722	1166	☒	8464 72	74	77	21	4
Gatteville	935	972	*Idem.*	15128 20	77	81	26	9
Gonneville	975	1535	*Idem.*	8758 56	74	71	13	6
Gouberville	314	279	*Idem.*	3667 »	78	79	24	7
Le Theil	855	1383	*Idem.*	5830 85	71	66	14	11
Le Vast	1361	1304	☒	10121 98	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,183 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Bonamy.	Buhot.	*Roquière.*	Bertrand.	Leprince.
Simon.	Vaultier.	Bedel.	Caubrière.	Lerogueur.
Cottebrune.	Manquest.	Clément.	Lefèvre.	Aguiton.
Cte de Sesmaisons.	Courtois.	Godefroy.	Ozouf.	Sauvage.
Brisset.	Lenoir.	Leroux.	Lebardeley.	Lepoittevin.
Messent.	Quentin.	Mouchel.	Cord'homme.	Hennequin.
Hamel dit Dumilly.	Lefilliastre.	Denys.	Durand.	Lefranc.
Hairou.	Desvergez.	Dubost.	Dupré.	Degrenne.
Simon.	Lefilliastre.	Dacier.	Douchin.	Pouppeville.
Mocquet.	Adam.	Pagnier.		Auvray.
Sorel.	Godard.	Biard.	Bigot.	Trébaol.
Lenoir.	Avoine.	Villot.	Catteloup.	Sorel.
De Beaudrap.	Bourget.	Vastel.	Avoine.	Grandin.
Caillot.	Tollemer.	Mosqueron.	Baudry.	Roulland.
Lebourgeois.	Toulorge.	Canovillə.	Cesnefroy.	Lucas.
10,525 habitants (17 communes).				
Delalée.	Gamache.	*Foucard.*	Levallois.	Jacquet.
Besnard.	Planque.	Anne.	Rouxel.	Duchesnə.
Lecourt.	Maurouard.	Tardif.	Levasseur.	Lecacheux.
Lemaître.	Loir.	Sorel.	Adam.	Laloë.
Bouin.	Leroy, Lepoittevin.	Digard.	Auvray.	Guillemet.
Leroux.	Truffert.	Bonnemains.	Anne.	Leluan.
Hignard.	Nicollet.	Desmares.	Lelavechef.	Michel.
Quentin.	Drouet.	Hurel.		Prével.
Hervieu.	Pezet.	Lucas.	Lecostey.	Bataille.
Cousin.	Vrac.	Mauger.		Etasse.
de Couville ✻.	Cauvin.	Fontaine.	Legoupil.	Aubey.
Roquier.	Orange.	Vastel.		Lion.
Lechevalier.	Leprévost.	Lucas.	Leloup.	Simiame.
Lebuhotel.	Gosselin.	Sebline.	Porée.	Voidie.
Dubost.	Pasquier.	Renard.	Bellard, Quévillon.	Taburet.
Contant.	Menut, Hébert.	Le Rouvillois ; Chauvin.	Simon, Leneveu.	Thomas, Drouin.
Le Marquand.	Lemarinel.	Prével.	Simon.	Choisnel.
3,024 habitants (20 communes).				
Le Bas.	Delacour.	*Lecaplain.*	Delalande.	
Auvray.	Ernouf.		*réunie à Vrasville.*	
Mangon.	Folliot.	Ranglet.	Feuillet.	Boudet.
Mallet.	Boulard.	Renouf.	Lefèvre.	
Planques.	Dudoy.	Mesnil.	Polidor.	André.
Delisle.	N...	Lebréton.		Martin.
Michel.	Jourdan.	Noël.	Leflambe.	Mouchel.
Levallois.	Gallier.	Louet.	Laloë.	Truffert.
Touzard.	Allain.	Tollemer.	Lemonnier.	Menant.
Germain.	Lepetit.	Delangle.	Poirier.	Morel.
Godel.	Lebourg.	Lécuyer.		Belliard.
Quetteville.	Lallemand.	Couppey.	Anne.	Durel.
de la Germonière	Fichet.	Savary.	Simon.	Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Maupertus	282	335	Saint-Pierre-Eglise.	2841 50	70	73	11	7
Néville	310	348	*idem.*	4108 50	78	83	34	7
Réthôville	238	340	*idem.*	2061 »	77	72	23	6
Théville	347	777	*idem.*	5055 »	76	74	15	2
Tocqueville	476	590	*idem.*	7124 95	76	77	22	5
Varouville	476	418	*idem.*	3529 03	75	79	20	3
Vrasville	132	142	*idem.*	1377 91	76	80	21	4
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES								
CANTON DE COUTANCES ¶. Population								
COUTANCES 🖃	8008	333	⊠	74149 19	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	540	635	Coutances.	6913 90	33	5	5	5
Cambernon	1121	1701	*idem.*	11248 80	27	6	6	6
Courcy	878	1145	*idem.*	1444 95	34	4	4	4
Nicorps	353	563	*idem.*	4854 75	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	837	881	*idem.*	10054 64	28	»	»	»
St-Pierre-de-Coutances	224	449	*idem.*	3977 70	28	»	»	»
Saussey	689	891	*idem.*	5574 15	35	6	6	6
CANTON DE BRÉHAL ¶. Population								
BRÉHAL 🖃	1517	1362	⊠	13774 28	44	19	19	»
Anctoville	199	215	Granville.	1827 60	50	27	27	9
Bourey	183	360	Cérences.	1709 »	41	22	22	10
Bréville	411	688	Bréhal.	3625 50	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1467	1464	*idem.*	10456 »	46	18	18	2
Cérences	1991	2242	⊠	20110 01	38	18	18	6
Chanteloup	361	417	Bréhal.	3098 50	43	21	21	2
Coudeville	826	872	*idem.*	6567 20	46	21	21	2
Equilly	390	566	Gavray.	3846 50	44	29	29	13
Hudimesnil	1205	1877	Bréhal.	10831 27	50	24	24	5
La Meurdraquière	454	762	Cérences.	4070 50	43	26	26	11
Le Loreur	315	323	*idem.*	1829 90	44	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	479	596	*idem.*	3724 »	36	14	14	11
Longueville	502	411	Granville.	4251 50	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	650	728	Cérences.	6256 »	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	439	527	Bréhal.	4028 50	47	27	27	12
CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population								
CERISY-LA-SALLE	1767	1685	⊠	13678 47	21	14	14	»
Belval	450	567	Coutances.	4120 75	27	6	6	7
Cametours	893	722	Marigny.	6509 »	17	14	14	6
Guéhébert	378	629	Roncey.	4295 50	40	14	14	10
Montpinchon	1336	1693	Cerisy-la-Salle.	12621 05	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1721	2522	*idem.*	14970 38	21	18	18	5
Ouville	775	1220	Coutances.	6558 50	31	9	9	7
Roncey	1049	1216	⊠	10010 90	29	12	12	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1282	1317	Coutances.	11060 40	38	9	9	13
Saint-Martin-de-Cenilly	523	677	Roncey.	5044 25	23	18	18	6
Savigny	716	1016	Coutances.	6478 48	24	9	9	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Saint-Pierre-Eglise.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Bourdet.	Noyon.	Philippe.		Roblot.
Pontus.	Roblot.	Lefeuvre.	Laronche.	Viard.
Duhoux.	Boitel.	Henry.		Auger.
Gibon.	Lemaître.	Mauduit.		Nicolle.
Rouxel.	Birette.	Brisset.	Lefèvre.	Lelouey.
Germain (A.).	Féron	Lefèvre.	Philippe.	Lechartier.
Piard.	Lemoigne.	Mouger.		Guesnon.
Population : 112,496 habitants.				
12,650 habitants (8 communes).				
Boissel-Dombreval	Marie, Saillard.	*Adeline ; Truffaut ; Joubin.*	Lainé ; Fages, congréganiste.	Deflandre.
Mahé (Bap.-Fois).	Mahé (Jules).	Billard.	Jeanne	Lahaye.
Lechevalier.	Belœil.	Feuillet.	Troude.	Lemierre.
Savary.	Laroque.	Costey.	Lecaplain.	Lefilleul.
Fauvel.	Lhullier.	Hélie.		Lebreton.
Leloup.	Danlos.	*Lemoine.*	*réunie à Coutances.*	
Menard.	Hédouin.	*Adeltne.*	*idem.*	
Guenon.	Heurtaux.	Debroise.	Lemière.	Adeline.
11,389 habitants (16 communes).				
Héon.	de la Bellière.	*Destrès.*	Levigoureux.	Lucas.
Masselin.	Delamusse.	Huet.		Turgot.
Hubert	Faucon.	Année.		Pichon.
Lecoupé.	Louvet.	Menant.		Lebedel.
Costentin.	Thuillet.	Germain.	Lelièvre.	Encoignard.
Ameline.	Lebasnier.	*Bedel.*	Fauvel.	Pioline.
Bondier de la Valleinerie.	Vallet.	Fillâtre.		Hardy.
Brohon.	Frémin.	Leclère.	Julienne.	Boisivon.
Cacquevel.	Gouelle.	Maillard.		Bailleul.
Touroude.	Lainé.	Coulomb.	Chauvin.	Dubosq.
Febvrier.	Hélie.	Lehodey.		Yvon.
Tanqueray.	Legallet.	Bochet.		Lechartier.
Fauchon.	Leroux.	Harel.	Maupas.	Dubuisson.
Méquin.	Le Carpentier.	Boileau.	Desrues.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	du Mesnil-Adelée.	Pasturel.	Vigot.
Bourey.	Allain-les-Closets.	Templier.	Pays.	Lecot.
10,890 habitants (11 communes).				
Savary.	Jéhenne.	*Turgis.*	Perrodin.	Mangon.
Lemosquet.	Vimond.	Hulmel.	Picot.	Gauthier.
Le Chevallier.	Hinard.	Boulay.	Lainé.	Renouf.
Lecomte.	Lemaréchal.	Hermon.	Lebailly.	Roulet.
Lechevallier.	Enée.	Blin.	Desplanques.	Rouland.
Ernault.	Leconte.	Lecarpentier.	Ledentu.	Allix.
Bouley.	Lengronne.	Hollande.	Regnault.	Chardot.
Durand.	Guyard.	Letousey.	De Saint-Denis.	Voisin.
Lehodey.	Delarue.	Huvé.	Sohier.	Herpin.
N...	Eude.	Boulay.	Rault.	Debieu.
Rabec.	Beaufils.	Mustel.	Duquesnay.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Gavray ¶. Population :								
Gavray	1685	1601	⊠	11843 18	34	18	18	»
Grimesnil	202	261	Gavray.	1721 35	31	15	15	6
Hambye	2610	2957	⊠	23881 79	25	19	19	8
La Baleine	278	403	Gavray.	1894 50	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	458	675	*idem.*	4123 20	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	274	239	*idem.*	1165 75	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier	633	923	*idem.*	4777 59	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	259	334	*idem.*	2029 50	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	470	478	*idem.*	3033 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	830	1071	*idem.*	5592 »	40	26	24	6
Lengronne	905	1208	*idem.*	8977 37	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	613	665	*idem.*	4022 »	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1372	1671	*idem.*	12494 31	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	500	585	*idem.*	2578 »	30	26	26	8
Ver	914	1376	*idem.*	9145 68	38	22	22	4
Canton de la Haye-du-Puits ¶. Population :								
La Haye-du-Puits	1422	517	⊠	13201 29	44	29	29	»
Appeville	577	1321	Prétot.	12649 40	38	46	46	17
Baudreville	307	464	La Haye-du-Puits.	3132 »	51	36	36	7
Bolleville	458	623	*idem.*	4255 »	46	31	31	2
Canville	365	534	*idem.*	4706 41	54	39	39	10
Coigny	352	412	Prétot.	4343 10	40	42	42	13
Cretteville	604	682	*idem.*	7908 85	46	44	43	14
Denneville	541	832	La Haye-du-Puits.	6223 50	54	39	39	10
Doville	517	1018	*idem.*	5355 45	47	33	33	3
Gerville	186	582	*idem.*	2776 »	44	28	28	5
Glatigny	370	499	*idem.*	3131 50	52	37	37	8
Houtteville	231	448	Prétot.	4715 »	41	44	44	15
Lithaire	853	1414	La Haye-du-Puits.	6657 50	42	30	30	5
Mobecq	432	816	*idem.*	6381 20	44	28	28	3
Montgardon	736	1331	*idem.*	6984 90	46	32	32	2
Neufmesnil	257	532	*idem.*	3528 »	46	32	32	2
Prétot	630	811	⊠	6339 80	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	634	813	La Haye-du-Puits.	5080 20	49	34	34	5
Saint-Remy-des-Landes	500	816	*idem.*	4913 10	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	426	819	*idem.*	5632 »	50	35	35	6
Saint-Symphorien	331	581	*idem.*	4726 50	45	30	30	1
Surville	365	746	*idem.*	3126 50	53	39	39	10
Varenguebec	869	2120	*idem.*	10232 80	50	36	30	7
Vindefontaine	675	838	Prétot.	7370 80	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Population								
Lessay	1533	2246	⊠	11654 »	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	600	672	Lessay.	5963 »	40	26	26	5
Anneville	320	435	Gouville.	2864 50	41	13	13	10
Bretteville-sur-Ay	536	980	Lessay.	5965 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
12,003 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Groud.	Vallet.	*Morin.*	Letenneur.	Leroyer.
Lebrun.	Robine.	Thomas.		Vimond.
Niobey ✱.	Pignolet, Delarue.	*Guilgaud.*	Sangrain, Sevaux.	Hubert.
Legrand.	Dupont.	Auvray.	Lepigeon.	Leprovost.
Piel-Ferronnière.	Auvray.	Cosson.		Quesnel.
Desvage.	Tiphaigne.	Passais.		Vimond.
Michel.	Herpin.	Havel.	Pignet.	Hédouin.
Regnault.	L'hermitte.	Lemonnier.		Lebel.
Le Breton.	Couillard.	Le Légeard.	Robine.	Refuveille.
de Gourmont.	Yvon.	Anquetil; Duchemin.	Lebailleux.	Godard, Lebigot.
Lecaplain.	Bosquet.	Larose.	Briens.	Victor.
Lebosq.	Lemare.	Defenouiller.	Mazier.	Lebiguais.
Pignet des Mezières.	Letousey.	Morin.	Morin.	Godefroy.
Rosey.	Dupont.	Piron, Lesage.	Robine.	Richet.
Auvray.	Dupont.	Lemoigne.	Barbet.	Tétrel.
12,638 habitants (24 communes).				
Ducloux.	Dolbet.	*Clément.*	Douchin.	Guillot.
Pagny.	Legigan.	Mabire.	Cariot.	Fosse.
Bataille.	Desperques.	Drieu.		Boisroux.
Lebourgeois.	Enault.	Gautier.	Lefrançois.	Tollemer.
Labanque.	Canu.	Portais.		Gaffre.
Vaultier.	Asseline.	Hallot.		Duval.
Jean.	Pontus.	Lenoir.	Provost.	Gaillard.
Poret.	d'Aigremont.	Dolbet.	Lefèvre.	Lebiguais.
Hostingue.	Lesage (L.).	Riquier.	Legigan.	Hostingue.
Pitance (Michel).	Pitance (Jean).	Hautemanière.		Baisnée.
Roptin.	Hardy.	Anger.	Boursin.	Yon.
Jehenne (Alph.).	Fautrat.	Jouaudin.		Gentès.
Lavoisy.	Faudemer.	Gobier.	Robine.	Vichard.
Cauchard.	Beuve.	Lelièvre.	Larsonneur.	Paturel.
Roptin.	Lepoittevin.	Hervieu.	Lirot.	Vautier.
Lempérière ✱, Officier d'Académie.	Leroux.	Lemonchois.		Folliot.
Lemesley ✱.	Fortin.	Lebert.	Guesnon.	Regnault.
Letourneur.	Lerouge.	Baudry.	Lamy.	Molet.
Quenault	Tirel.	Godefroy.	Folliot.	Février.
Lesage.	Bellée.	Regnault.	Lesigne.	Dupray.
Violette.	Dossier.	Lemière.		Laurens.
Dubois.	Navarre.	Turpin.	Anger.	Villain.
Ledanois.	Tarin.	Massieu.	Esnault.	Lepeley.
Leconte.	Tirhard.	Godefroy.	Jubrey.	Lehodey.
11,794 habitants (13 communes).				
Lenoël.	Navarre.	*Hamel.*	Besnard.	Gelée.
Fautrat.	Butel.	Desheulles.	Lhermitte.	Herpin.
Luce (Jean).	Dauvin.	Hérouard.		Lechevretel.
Luce (Manvieu).	Luce (Alphonse).	Desmottes.	Morin.	Letellier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Créances	2021	2150	⊠	9520 08	39	21	21	3
Geffosses	1016	2031	Gouville.	9996 25	39	14	14	12
La Feuillie	582	1384	Périers.	4299 71	32	18	18	6
Laulne	516	888	Lessay.	6513 »	36	25	25	6
Millières	1061	2030	Périers.	7718 75	31	20	20	8
Pirou	1436	2811	Créances.	11463 75	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay	654	1876	Lessay.	7512 55	44	26	26	8
Saint-Patrice-de-Claids	404	559	Périers.	3615 75	32	22	22	9
Vesly	1115	1637	Lessay.	13811 92	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :								
MONTMARTIN-SUR-MER	1024	1002	⊠	8664 96	41	10	10	»
Annoville	935	851	Montmartin-sur-Mer.	6964 50	43	13	13	3
Contrières	645	913	Coutances.	8652 75	38	8	8	7
Hauteville-sur-Mer	630	339	Montmartin-sur-Mer.	3191 50	40	12	12	2
Hérenguerville	282	271	Quettreville.	2251 50	43	13	13	2
Hyenville	336	331	Coutances.	3038 58	37	7	7	4
Lingreville	1464	923	Bréhal.	9796 25	45	15	15	5
Montchaton	628	689	Coutances.	4761 »	38	7	7	4
Orval	1047	1231	*idem*.	11939 50	36	6	6	8
Quettreville	1543	1586	⊠	13176 56	40	10	10	5
Regnéville	1888	1029	⊠	11905 03	40	11	11	3
Trelly	1048	1175	Coutances.	10628 75	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :								
PÉRIERS	2615	1453	⊠	28197 13	26	16	16	»
Baupte	295	226	Prétot.	2911 »	37	34	34	18
Feugères	760	832	Périers.	7675 45	21	15	15	8
Gonfreville	432	898	*idem*.	4554 »	35	23	23	7
Gorges	1178	2269	*idem*.	13297 50	38	25	25	9
Lastelle	212	398	Prétot.	2264 10	38	28	28	12
Le Plessis	633	1096	*idem*.	6591 10	35	28	28	12
Marchésieux	1327	1975	Périers.	15318 10	23	20	20	8
Nay	200	249	*idem*.	1769 »	34	23	23	7
Sainte-Suzanne	164	352	Prétot.	2336 »	44	32	32	16
Saint-Germain-le-Vicomte	465	819	Périers.	6887 40	32	22	22	6
Saint-Jores	761	1275	Prétot.	11067 50	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	785	1581	Périers.	10569 40	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	402	520	*idem*.	4476 »	26	19	19	3
CANTON DE SAINT-MALO DE-LA-LANDE ¶. Population :								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	407	397	⊠	2782 83	40	9	9	»
Agon	1570	1237	⊠	9296 85	41	11	11	4
Ancteville	472	773	St-Malo-de-la-Lande.	4927 85	38	8	8	8
Blainville	1711	1280	*idem*.	10224 52	43	18	12	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Larose.	Pacquet.	Allain ; Letellier.	Lebas.	Desloges, Fontaine.
Marescq.	Gringore.	Le Bedel.	Plantegenest.	Beaufils.
Le Bel.	Hue.	Fras.	Le Danois.	Loret.
Delaune.	Grandemange.	Leroux.	Lelion.	Girard.
Fautrad.	Lebreton.	Fras.	Roussel.	Delaroque.
Fauny.	Félix.	Levillain.	Barbet.	Hurel.
Lecl evalier.	Mahaut.	Couespel.	Dieudonné.	Lebarbier.
Cavey.	Eude.	Guyot.	Lainé.	Desgranges.
Goguelin.	Avice.	Lerosey.	Villette.	Fleury.
11,470 habitants (12 communes).				
Pannier.	Caignon.	*Folliot.*	Leneley.	Pilet.
Harasse.	Le Conte.	Beuchet ; Dubois.	Le Mennier.	Crouin.
Deguelle.	Legraverend.	Leroux.	Cléraux.	Tirhard.
Michel d'Annoville.	Viard.	Anquetil.	Lepeu.	Esnol.
Delalande.	Cleraux.	Rubé.		Hue.
Du Breuil.	Del mare.	Foucard.		Lerosey.
Davenet ✻.	Frémin.	Travers.	Folliot.	Angé.
Delamarc.	Casrouge.	Chartrain.	Forget.	Réné.
Coulomb.	Le Graverend.	Pignet.	Houllier.	Ameline.
Paumier.	Ollivier.	Fontaine.	Lebaindre.	Eudes.
Carouge.	Esnol.	Rapilly ; Carouge ; Delarue.	Rouel.	Legardinier, Addes, Lefèvre.
Mesnage, Officier d'Académie.	Fonnard.	Gambillon.	Lahaye.	Coubrun.
10,229 hobitants (14 communes).				
Regnault.	Thomas, Leconte.	*Forcel.*	Le Prince.	Devrez.
Vichard.	Laperruque.	Couvert.		Lesigne.
Langeard.	Langeard.	Regnault.	Lefrançois.	Auvray.
Palla.	Bezard.	Guénier.	Holley.	Holley.
Brotelande.	Lecordeux.	Leblond.	Holley.	Jean.
Dolbet.	Bertin.	Lenoir.		Lecesne.
Rouland.	Crespin.	Lecluze.	Bédouin.	Lenoir.
Leforestier.	Moricet.	Viard.	Lepage.	Lefillâtre.
Desbarres.	Finel.	Vichard.		Enée.
Le Bœuf.	Bellée.	Laurence.	Ecole libre.	
Dujardin	Palla.	Leblond.	Lefèvre.	Lecesne.
Bagot (J.).	Dorléans.	Marie.	Alexandre.	Choux.
Delaune.	Maresq.	Legoubey.	Rose.	Provost.
Le Guelinel.	Lerouxel.	Bézard.	Legoubey.	Auvray.
10,108 habitants (13 communes).				
Leloup.	Poulain.	N.	Saussey.	Journaux, fe Saussey
Potier.	Jehenne.	Regnault.	Lechevalier.	Esnault.
Lesaulnier.	Lécluse.	Beaufils.		Laisney.
Lefournier.	Moulard.	Chapdelaine.	Harache..	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Boisroger	514	529	St-Malo-de-la-Lande.	3285 75	41	10	10	4
Brainville	227	319	*idem*.	2648 33	37	7	7	4
Gouville	1762	1285	✉	18318 59	44	13	10	5
Gratot	754	1069	St-Malo-de-la-Lande.	8637 41	35	5	5	4
Heugueville	685	674	Coutances.	7055 11	42	7	7	6
La Vendelée	393	503	*idem*.	3758 »	35	6	6	8
Montsurvent	485	833	St-Malo-de-la-Lande.	6210 16	41	9	9	6
Servigny	331	395	Coutances.	2713 75	38	7	7	7
Tourville	747	903	St-Malo-de-la-Lande.	6690 50	40	8	8	4
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population :								
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN	1723	1689	✉	15584 23	29	10	10	»
Camprond	558	619	Coutances.	3784 40	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	1050	1198	Marigny.	8724 50	22	14	14	10
La Ronde-Haye	517	665	St-Sauveur-Lendelin	7420 »	31	12	12	2
Le Lorey	1036	1456	Marigny.	11595 »	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	857	498	St-Sauveur-Leudelin	4510 55	24	14	14	5
Montcuit	455	384	*idem*.	3044 26	22	13	13	5
Monthuchon	543	764	Coutances.	5725 01	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	1204	2000	St-Sauveur-Lendelin	10679 70	34	11	11	5
Saint-Aubin-du-Perron	507	750	*idem*.	5209 95	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	354	484	*idem*.	3008 50	28	12	12	5
Vaudrimesnil	521	603	Périers.	3965 25	34	13	13	13
ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.								
CANTON DE MORTAIN ¶. Population :								
MORTAIN	2337	684	✉	17882 85	62	68	»	»
Bion	687	1264	Mortain.	5088 16	66	72	4	4
Fontenay	425	685	*idem*.	3376 83	67	68	8	8
Le Neufbourg	634	223	*idem*.	2656 20	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1350	1765	*idem*.	8591 50	71	78	10	10
Rancoudray	423	852	*idem*.	1653 50	68	75	7	7
Romagny	1455	2046	*idem*.	10138 66	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	512	679	*idem*.	2921 52	59	64	4	4
Saint-Clément	1080	2382	*idem*.	5529 08	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail	617	1404	*idem*.	5009 25	67	41	6	6
Villechien	574	1082	*idem*.	5399 20	69	78	10	10
CANTON DE BARENTON ¶. Population :								
BARENTON	2445	3535	✉	20224 07	72	78	10	»
Ger	2331	3936	✉	11016 08	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1579	2341	Barenton.	13566 60	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley	1449	2044	*idem*.	9139 70	77	83	15	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Tesson.	Fauvel.	Larsonneur.	Regnault.	Lecouillard.
Pignard-Dudezert.	Guesnon.	Niobey.		Lehuby.
N...	Quarante.	Legouche ; Mottin ; Etienne.	Cosson.	Diesny, Doublet.
Lemière.	Robiquet.	Boulay ; Duval.	Sadoc.	Guilbert et Roger.
Goutière.	Fey.	Lemétais.	Noyer.	Marie.
Jean.	Ozon.	Cardin.		Marie.
Gasnier.	Euvremer.	Tabard.	Legigan.	Bouley.
Corbet.	Lecaudey.	Loisel.		Laurent.
Dudouyt.	Cardin.	Lemesnager.	Libor.	Grandin.
9,325 habitants (12 communes).				
Ferrand de la Conté ✻	Fatout.	*Guidon.*	Brunet.	Quellier.
Vigot.	Defonteney.	Hue.	Duval.	Lamy.
Rihouey.	Lerouxel.	Auvray.	Desdevises.	Travers.
De Saint-Denis.	Le Saint-Denis.	Lahaye.	Patrix.	Sublin.
Lavieille.	Alexandre.	Gautier.	Hacquebey.	Plantegenest.
N.	Poutrel.	Delarocque.	Delacour.	Le Reculey.
Grould.	Legardinier.	Gosselin.	Lemarinel.	Lefrançois.
Amourette.	Tesson.	Bouteloup.	Hélie.	Lebrun.
Fourey.	Toulorge.	Falaise.	Auvray.	Heuguet.
Cte d'Auxais ✻.	Ledot.	Legrand.	Dusiquèt.	Gosselin.
Vallée.	Meslin.	Huard.		Etur.
Gosset.	Le Canu.	Hélène.	Lecoufle.	Larsonneur.
Population : 65,976 habitants.				
10,094 habitants (11 cnmmunes).				
Amand.	N...	*Menant.*	Cayron.	
Amand.	Potier.	Delarue.	Desdevises.	Lorier.
Pinot.	Couette.	Lespesteur.		Letessier.
Brisou.	Piquois.	Colas-Lavigne.	*réuni à Mortain.*	
Debon.	Boulanger.	Fouasse.	Lenoir.	Gosselin.
Ledenais.	Millet.	Juhel.		Labigne.
Legrand (An10) ✻	Delaunay.	Lenicolais.	Bizault.	Letenneur et Ruel.
Bochin (Jean).	Giroult.	Maillard.	Dumont.	Delaunay.
Bochin (Ferdin.).	Delaunay.	Bagot.	Porquet.	Pasquier.
N.	Breillet.	Roblin.	Bellais.	Desgranges.
Heurtault.	Mondher.	Pasquier.	Liot.	Boisroux.
7,804 habitants (4 communes).				
Bechet.	Montécot.	*Gilles.*	Gesbert.	Foinet.
Esneu.	Dumaine.	Bailleul.	Lambard.	Noël, Saliot et Boëda.
Levesque.	Montécot.	Gosse.	Leroy.	Desfeux et Charbonnel.
Mâlon.	Ruault	Loyzon.	Graindorge.	Lorier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton d'Isigny ¶. Population :								
Isigny	311	425	⊠	2396 »	67	68	20	»
Chalandrey	566	768	Isigny.	3680 70	67	65	20	5
La Mancellière	530	750	*idem.*	3685 90	60	60	18	4
Le Buat	404	457	*idem.*	2813 »	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs	400	461	*idem.*	2361 50	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	501	669	*idem.*	3745 »	68	66	24	4
Les Biards	880	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5992 25	70	71	23	3
Montgothier	566	750	Isigny.	3983 31	63	63	21	6
Montigny	538	903	St-Hilaire-du-Harc.	4147 75	29	60	15	8
Naftel	260	276	Isigny.	1525 »	64	63	17	4
Vezins	591	775	*idem.*	4339 29	73	63	27	5
Canton de Juvigny ¶. Population :								
Juvigny	795	750	⊠	4305 42	60	60	10	»
Bellefontaine	391	673	Juvigny.	2159 50	62	62	»	4
Chasseguey	217	306	*idem.*	1182 50	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel	910	1099	*idem.*	5655 53	57	57	11	5
La Bazoge	357	580	*idem.*	2498 50	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	366	678	*idem.*	2900 50	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	686	1147	*idem.*	4078 »	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	784	1174	*idem.*	5510 20	57	57	13	3
Reffuveille	1385	2334	*idem.*	7858 25	58	57	17	7
Canton du Teilleul ¶. Population :								
Le Teilleul	2295	3048	⊠	17552 42	74	82	14	»
Buais	1332	1779	⊠	8577 40	80	80	17	8
Ferrières	171	345	Buais.	1721 40	77	80	14	6
Heussé	733	1457	Le Teilleul.	4848 »	79	86	18	4
Husson	753	1356	*idem.*	7315 50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	250	477	*idem.*	2568 »	73	80	12	4
Saint-Symphorien	470	675	St-Hilaire-du-Harc.	3230 »	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux	1218	1716	*idem.*	7279 55	85	76	19	14
Canton de Saint-Hilaire-du-Harcouet ¶. Population :								
St-Hilaire-du-Harcouet	3805	995	⊠	29997 18	77	69	15	»
Chevreville	287	441	St-Hilaire-du-Harc.	2376 20	68	69	13	6
Lapenty	933	1488	*idem.*	7777 23	75	79	11	7
Le Mesnillard	684	977	*idem.*	4122 90	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1490	1988	*idem.*	8999 50	81	73	19	4
Martigny	731	888	*idem.*	5024 75	63	63	16	6
Milly	682	964	*idem.*	5382 75	75	72	11	7
Moulines	460	731	*idem.*	3067 »	83	75	17	6
Parigny	1088	1162	*idem.*	7122 66	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelle	1082	1525	*idem.*	6986 50	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelle	1680	1963	*idem.*	10238 03	84	77	23	8
Virey	1284	1693	*idem.*	9133 »	80	69	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
5,547 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Dubreuil.	Tencère.	*Levesque.*		Abraham.
Jouenne (J.).	Aubert.	Seigneul.	Vigot.	Gondoin.
Danguy.	Guillemin.	Pioline.	Lurienne.	Mary.
Blouin.	Lehéricey.	Lemoine.		Fauchon.
Touroul.	Lebrun de Blon.	Faucheux.		Tencé.
Guérin.	Mahé.	Mesnil.		Nicolle.
Davy.	Martin.	Fouasse.	Ruault.	Hamel.
Piquois.	Serrant.	Ménard.	Trochon.	Morin.
Jouenne (A.).	Restoux.	Moulin.		Gautier.
Jouenne (Ch.).	Datin.	Berry.		Roblin.
Morin.	Pelchat.	Bernier.		Desrues.
5,891 habitants (9 communes).				
Taborel.	Raulin.	*Boursin.*	Ruault.	Pierre.
Delabroize.	Lejemble.	Leroy.		Herbel.
De Verdun.	Martin.	Coupard.		Esnout.
Pasturel.	Leconte.	Guesdon.	Frican.	Prével.
Langlois.	Martin.	Lair.		Robert.
Sachet.	N...	Eromentin.		Lebreton.
Sauvé.	Bouillant.	Miette.	Sequard.	Laloy.
Mazure.	Sachet.	Lethimonnier.	Provost.	Hamel.
Lemardelé.	Loyvet.	Dugué.	Defontaine.	Semery.
7,222 habitants (8 communes).				
Regnault.	N.	*Duval.*	Blin.	Estivelle, Adelde, Lechan-
Couillabin.	Lepaintheur.	Genson.	Délente.	Gazengel. [teur.
Amette.	Menage.	Poulain.		Genevée.
d'Avenel.	Segot.	Gaudin.	Launay.	Gloria.
Buisson.	Louvet.	Houssard.	Marie.	Debesne.
Grandin.	Gonthier.	Delafosse.		Lethimonnier.
Hamon.	Guillemin.	Lemasle.	Ecole libre.	
Desdouets.	Tencé.	Lemesle.	Saoül.	Davoux.
14,206 habitants (12 communes).				
Roulier.	Millet, Friteau.	*Mahier.*		Lecouey.
Viel.	Bochin.	Lechevretel.		Bliard, Sr Ste-Marie.
Peignon.	Hamel.	Yger.	Coulon.	Dugué, Sr Rosalie.
de Beaurepaire.	Cordon.	Petitpas.	Durel.	Pinard.
Hanfraye.	Lepauvre.	Marguerite	Deschamps.	Théault.
Gaté.	Gesnouin.	Lehurey.	Villedieu.	Herson.
Legrand (Art.) ✻	Pasilly.	Véron.	Le Capitaine.	Gastebois.
Fremin.	Hamel.	N...		Planté.
Lemonnier.	Blouin.	Dubois.	Durand.	Leprieur.
Boivent.	Badiche.	Corbe.	Lebigot.	Duclos.
Boucey.	Julienne.	Philippe.	Alexandre.	Constantin.
Leforestier.	Demirleau.	Larouelle.	Rault.	Lebocey.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Saint-Pois ¶. Population :								
Saint-Pois	797	778	⊠	4041 63	51	50	17	»
Boisyvon	254	385	Villedieu.	3484 50	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1390	1725	Saint-Pois.	5827 10	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	422	522	Villedieu.	2116 70	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	474	785	Saint-Pois.	3719 40	60	54	15	4
Lingeard	251	363	*idem*.	1337 40	54	54	15	4
Montjoie	962	1437	*idem*.	3988 07	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1175	1480	*idem*.	6947 55	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	817	1237	Villedieu.	3592 48	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	335	497	*idem*.	1880 62	41	37	29	12
Canton de Sourdeval ¶. Population :								
Sourdeval 🖂	3914	3648	⊠	28984 40	52	67	11	»
Beauficel	534	911	Sourdeval.	4470 05	57	61	13	5
Brouains	583	379	*idem*.	3979 45	57	60	10	8
Gathemo	672	1040	*idem*.	3962 85	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	803	1001	*idem*.	4644 58	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	780	931	*idem*.	4263 33	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	494	788	*idem*.	3132 »	52	68	18	7
Saint-Sauvr-de-Chaulieu	177	270	*idem*.	1286 »	52	68	19	8
Vengeons	1379	1569	*idem*.	6946 80	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.								
Canton de Valognes ¶. Population :								
VALOGNES 🖂	5831	1748	⊠	66068 63	68	54	»	»
Brix	2181	3357	Sottevast.	17145 82	67	64	10	10
Huberville	277	576	Valognes.	4435 »	61	58	4	4
Lieusaint	265	522	*idem*.	5144 06	62	50	4	4
Montaigu	859	1471	*idem*.	7202 45	66	62	8	8
Saussemesnil	1459	2144	*idem*.	10019 50	65	62	8	8
Tamerville	992	1933	*idem*.	11845 18	61	57	3	3
Yvetot	1026	1246	*idem*.	13372 53	62	53	4	4
Canton de Barneville ¶. Population								
Barneville	906	573	⊠	6592 60	69	48	29	»
Baubigny	254	644	Barneville.	2250 40	77	56	33	8
Carteret	494	509	*idem*.	2963 »	73	51	30	3
Fierville	582	745	*idem*.	4643 40	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	409	730	*idem*.	3279 25	71	52	28	4
Le Mesnil	291	345	*idem*.	2442 70	66	44	26	6
Le Moitiers-d'Allonne	881	1712	*idem*.	7089 50	73	52	29	4
Le Valdécie	250	398	Bricquebec	1655 »	73	51	19	11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,877 habitants (10 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Le Cte d'Auray.	Lemardelé.	*Chesnel.*	James.	Thibault.
Gaultier de Carville.	Lebas.	Georges.		Bataille.
Martinet.	Poisnel.	Bailleul.	Lorogeron.	Pautret.
Haupais.	Lejemmetel.	Barbé.		Carnet.
Delabroize (Vital)	Delabroize (Daniel).	Langlois.		Corbe.
de Saint-Paul.	Davy.	Lesénéchal.		Valentin.
Legoupil.	Bouillet.	Lemoine.	Lébécherel.	Catherine.
Bréhier.	Maigné.	Vénisse.	Simon.	Vieillard.
Lair.	Mochon.	Piquerel.	Jouault.	Edouard.
Barbou.	Benoist (P.).	Bougis.		Navet.
,335 habitants (9 communes).				
Labiche.	Tostain, Levallois.	*Poullain.*	Serrant.	Badeliac; Desplanques.
Vaullegeard.	Lemonnier.	Pierre.		Tencé.
Guesdon.	Delabrouaise.	Chauvin.	Mahey.	Coursin.
Chardin.	Danjou.	Bonnel.	Leclerc.	Abraham.
Debon.	Massé.	Calando.	Sébert.	Maloizel.
Geslin.	Lelandais.	Chesnel.	Troude.	Ameline.
Bazin.	Fougeray.	Mauduit.		Bonnescœur.
Gallet.	Botté.	Legendre.		Lecheval.
Lejemble	Esnoult.	Tesnière.	Mongodin.	Bazin.
Population : 78,912 habitants.				
2,890 habitants (8 communes).				
Sébire ✻.	Daireaux, Leclerc.	*Leroy* ✻, *Thomas;* Vastel, à Saint-Joseph.	Hersent; Oury.	
Hadoy.	Pasquier.	*Amiot.*	Lelorieux.	Chastan.
Allix-Desfautaux.	Lefrançois.	Viel.		Lemarchand.
Lecrivain.	Jeanne dit Troude.	Ameline.		Beillard.
Brostin.	Thoumine.	Divetain	Ricard.	Agnès.
de Mondésir.	Mouchel-Vichard.	Lesauvage; Lamy.	Magnin, Hue.	Vadet.
Jaunet.	Pergeaux.	Lecampion.	Dorange.	Hinckelbein.
Navet.	Vignon.	Robin.	Leprieur.	Adam.
,597 habitants (16 communes).				
Lecannellier.	Bretel.	*Maillard.*	Gondoin.	Poulain.
Larquemin.	Sibran.	Lemarié.		Lequertier.
Lepelletier.	Langlois-Dubuisson.	Hervieu.	Vrac.	Vautier.
Jean, dit Duprey.	Poret.	Lefebvre.	Ménage.	Cousin.
Lechevalier.	Leroy.	Giret.	Troude.	Leclerc.
Frigout.	Lavechef.	Gentès.		Billard.
N...	Mauger.	Louis.	Le Mesle.	Dujardin,
Roberge.	Pignot.	Leforestier.		Ve Leprévost.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIE du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANT
Portbail	1786	2107	✉	16297 59	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière	341	377	Barneville.	2391 40	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	223	358	*idem.*	2254 »	68	47	31	2
Ourville	676	1184	Portbail.	7879 40	62	41	28	8
Saint-Maurice	461	745	Barneville.	3698 50	69	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	247	539	*idem.*	1526 »	74	51	23	8
Sénoville	332	717	*idem.*	3001 40	77	55	23	8
Sortosville-en-Beaumont	464	1024	*idem.*	3669 70	75	57	24	7
								CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population
BRICQUEBEC	3667	5142	✉	36776 72	70	52	13	»
Breuville	445	841	Bricquebec.	3583 80	78	62	16	10
Les Perques	307	485	*idem.*	2362 50	74	53	18	5
Le Vrétot	870	2056	*idem.*	9288 15	77	59	20	7
Magneville	590	949	*idem.*	7293 »	62	51	10	9
Morville	383	708	Valognes.	6349 »	63	51	8	11
Négreville	1055	1642	*idem.*	11449 05	63	55	6	7
Quettetot	715	1243	Bricquebec.	5782 80	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	844	1716	*idem.*	7088 50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	203	213	*idem.*	1477 »	75	57	32	5
Sottevast	896	1085	✉	7230 75	70	62	76	7
								CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population
MONTEBOURG	2234	588	✉	19007 81	51	56	7	»
Azeville	190	300	Montebourg.	2380 40	49	54	14	7
Ecausseville	177	524	*idem.*	4038 50	49	55	11	4
Emondeville	439	529	*idem.*	6152 30	48	54	11	4
Eroudeville	217	487	*idem.*	3988 25	50	58	9	2
Flottemanville	297	485	*idem.*	4761 »	56	51	4	5
Fontenay	503	814	*idem.*	7432 60	52	58	12	5
Fresville	716	1389	*idem.*	13571 50	47	51	13	6
Hémevez	268	430	*idem.*	4485 75	59	49	6	6
Joganville	257	287	*idem.*	2818 20	49	53	10	3
Le Ham	146	387	*idem.*	3692 59	56	50	10	5
Lestre	557	759	*idem.*	7010 50	60	64	11	8
Ozeville	242	469	*idem.*	2900 10	56	60	11	4
Quinéville	331	460	*idem.*	4170 70	57	63	14	7
Saint-Cyr	241	570	*idem.*	3692 50	54	60	5	4
Saint-Floxel	528	846	*idem.*	8308 65	53	58	9	2
St-Germain-de-Tournebut	661	1391	Valognes.	8863 65	58	62	8	6
Saint-Marcouf	678	1353	Montebourg.	11812 90	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville	248	361	*idem.*	3809 »	56	61	9	5
Sortosville	184	348	*idem.*	2064 25	50	52	6	4
Urville	326	515	*idem.*	4551 50	59	48	7	7
Vaudreville	173	302	*idem.*	1953 50	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE BARNEVILLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Lerévérend.	Durel.	Mahieu ; Moulin.	Hochet.	Hairon.
Besnard.	Néel.	Fourmage.	Anquetil.	Bréhant.
Le Cannellier.	Férey.	Sehier.		Deslandes.
Noël.	Prunier.	Fortin.	Pérouse.	Letourneur.
Giot.	Anquetil.	Saint.		Laisney.
Marguerie.	Lay.	Delacour.		Liot.
James.	Mauger.	Goutière.		Dupont.
Desprez.	Heulin.	Leroux.		Godefroy.
9,975 habitants (11 communes).				
Brasy.	Lecoquiere ; Anquetil.	*Février;* Hard; Tollemer.	Mabire.	Anne, Hamel, Renouf.
Bonnissent-Deslongchamps.	Letourneur.	Digard.		Beuve.
Lepoittevin.	Cosnefroy.	N...		Osmont.
Mendret.	Delaroque.	Le Marinel.	Tollemer.	Lequertier.
Piédagnel.	Lemarié.	Denis.	Adelus.	Lemonnier.
Buhot.	David.	Foliot.	Bardet.	Renouf.
Dagoury.	Folliot.	Hérauville.	Avoine.	Travert.
Lerouvillois.	Hamel.	Guérard.	Quoniam.	Leconte.
Le Marchand.	Pellerin.	Mabire.	Fossey.	
Couppey.	Delacotte.	Poisson.		Lesavourey.
de Chivré.	Jacqueline.	Leneveu.	Lemoyne.	Pézaril.
9,613 habitants (22 communes).				
Lemor.	Fremin.	*Dallain.*	Pignet.	Houet.
Dufresne.	Féron.	Gamas.		Billard.
Mouchel.	Quesnel.	Caillebotte.		Leroux.
Legoupil.	Leconte.	Guérin.	Simon.	Pelhâte.
Belliard.	Bertaux.	Vrac.		Lépine.
Lecacheux.	Leblond.	Durel.		Dennebourg.
De la Fossardière.	Blestel.	Dossier ; Leroy.	Poincheval.	Tiphaigne.
Lelaidier.	Viel.	Gardye.	Leverdier.	Chaignon.
Folliot.	Villard.	Canto.		Bezard.
Macé.	Poisson.	Blestel.		Bonnel.
Buhot.	Navet.	Levallois.		Delabroise.
Duval.	Renouf.	Gillette.	Simon.	Moulin.
Leboulanger.	Drouin.	Lebourgeois.		Lebrun.
Du Mesnildot.	Lelong.	Lelubée.	Blaisot.	Daniel.
Renouf.	Levilain.	Cyranski.		Chevalier.
Frigot.	Le Boulanger.	Villain (dit Marais).	Henry.	Lucas.
Bon Baillod.	Beaussin.	Saillard.	Thomelin.	Durand.
Cte de Pontgibaud ✻.	Le Métais.	Couillard.	Adam.	Briens, Rachine.
Dubosq (Charles)	Dubosq (Jean).	Benoist.		Roulois.
Ruet.	Fortin.	N...		Frigoult.
Lemoigne du Taillis.	Lehartel.	Roulland.		Guenier.
Leroy.	Rouxel.	Ogé.		Lambert.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Quettehou . . Population								
Quettehou	1380	1691	✉	18396 25	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	603	600	Barfleur.	9595 »	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	195	244	Quettehou.	1909 50	60	64	13	6
Barfleur	1070	95	✉	5201 90	74	79	25	9
Crasville	422	717	Quettehou.	5630 70	59	64	11	6
La Pernelle	392	715	*idem*.	5802 50	69	74	20	4
Le Vicel	351	474	Le Vast.	3213 40	71	75	21	5
Montfarville	1216	517	Barfleur.	10901 60	73	77	24	8
Morsalines	391	365	Quettehou.	3744 »	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	540	686	*idem*.	5406 50	58	63	11	7
Réville	1693	1864	St-Vaast-la-Hougue.	15279 60	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	545	495	Barfleur.	8948 70	74	78	24	8
Saint-Vaast ✉	3283	630	✉	29126 39	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1265	2146	Le Vast.	16230 »	65	68	12	7
Valcanville	850	645	*idem*.	9163 70	73	74	20	7
Videcosville	145	251	Quettehou.	1542 »	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Population								
Sainte-Mère-Eglise	1507	1770	✉	25491 01	41	47	17	»
Amfreville	786	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8822 45	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	95	565	Ste-Marie-du-Mont.	5105 50	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	214	640	*idem*.	6203 »	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	84	204	*idem*.	2496 50	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	334	433	Pont-Labbé (Picauville).	4405 20	46	39	21	8
Blosville	427	422	Sainte-Mère-Eglise.	4511 83	37	42	21	4
Boutteville	157	182	Ste-Marie-du-Mont.	2448 »	41	44	24	7
Brucheville	309	1139	*idem*.	12233 50	43	48	27	10
Carquebut	511	825	Sainte-Mère-Eglise.	10133 70	42	46	22	5
Chef-du-Pont	350	376	*idem*.	4568 35	41	44	20	3
Ecoqueneauville	161	352	*idem*.	3496 »	31	47	20	3
Foucarville	270	505	*idem*.	5864 20	47	52	19	7
Gourbesville	396	816	*idem*.	7740 »	52	44	15	8
Hiesville	137	403	Ste-Marie-du-Mont.	4738 07	38	43	23	7
Houesville	357	499	*idem*.	4287 90	35	40	24	7
Liesville	331	618	Sainte-Mère-Eglise.	4867 70	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	227	470	*idem*.	4020 50	44	34	15	3
Picauville	2661	1906	Pont-Labbé.	27532 52	47	41	18	10
Ravenoville	600	1167	Sainte-Mère-Eglise.	10241 50	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	269	583	*idem*.	5659 50	46	51	19	7
Saint-Martin-de-Varreville	379	836	*idem*.	7190 66	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont	1352	2977	✉	24945 85	38	44	26	9
Sebeville	91	288	Sainte-Mère-Eglise.	2940 »	38	44	22	5
Turqueville	299	520	*idem*.	5749 »	43	49	21	4
Vierville	98	376	Ste-Marie-du-Mont.	3429 50	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,341 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
olas-Corderie.	Quentin.	*Lenoir.*	Mahieu.	Farcy.
u Mesnildot.	Onfroy.	Lanon.	Michel.	Lemarinel.
e Valory.	Gallis.	Couellin.		Pontaïs.
efauvre.	Magnen.	Regnault.	Dessoules.	Pascal.
reully.	Joly.	Onfroy ; Forget.		Pigeon.
apierre.	Bouin.	Chasles.	Chenu.	Dupont.
te Le Marois.	Barreaux.	Yvelande.	Renou.	Legros.
ebrix.	Le Baron.	Goutière.	Baudry.	Ambrouaise.
ollas.	Leguay.	Thin.	Laronche.	Rondel.
econte.	Bouchet.	Lerouelley.	Lecanu.	Maupas.
e Caumont.	Lefauconnier.	Leroy.	Simon.	Maigné.
anglois-d'Arreville.	Pesnel.	Lefèvre.	Drouet.	Chalant.
sselin.	Lemière, Levêque.	*Jouenne.*	Baudry.	Picot.
ouxel.	Legoupil.	Mautalent.	Eury.	Marie.
nthouard.	Dauneville.	Delacour.	Vimont.	Bretel.
...	N....	Vindard.		Ruault.
,411 habitants (26 communes).				
oumy.	Artu.	*Gautier.*	Enguebecq.	Lair.
esnard.	Lenrouilly.	Dufresne.	Letourneur.	Dubois.
...	N...	N...		Vauprès.
rohier.	Henry.	Levallois.		Lehoux.
outon.	Levavasseur.	N...	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
is de Beauffort.	Fautrat.	Pagny.	Bailleul.	Hérouard.
aillemer.	Hubert.	Davy.	Lehodey.	Hulmer.
[illegible]	David.	Ribet.		Lerond.
Jolis de Villiers.	Jeanne.	Roublot.		Moulin.
écuyer.	Mignot.	Debout.	Thiébot.	Lefèvre.
icolle.	Laurence.	Viel.	Leclerc.	Houssin.
ément-Compère.	Boëtard.	Bellot.		Nicolle.
efebvre.	Marie.	Joly.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
ouffard.	N...	Briard.	Liot.	Leroux.
[illegible]	Desplanques.	Quinette.		Véron.
eroy.	Lecuyer.	Leduc.		Perrodin.
épin.	Langlois.	Leterrier.		Tirel.
uchemin.	Liot.	Halley.		Giroult.
gruel.	Levavasseur.	Godefroy.	Lebedel.	Gautier.
e Drouet.	Masson.	Collette.	Lemoigne.	Lurienne.
e la Gonnivière.	Huet.	Hamel.	Girard.	Littée.
mont.	Renouf.	Moutier.	Villedieu.	Hubert.
rémont.	Lesénécal.	Caruel.	Cahour.	Brunel.
rel.	Larose.	Cervelle.	*Réuni à Blosville.*	
emasson.	Philippe.	Belliard.	Lamoureux.	Guillochet.
evert.	Allain.	N...	*Réuni à Angoville.*	

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LI du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-ment.	du canton.
			CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Populatio					
ST-SAUVEUR-LE-VICOMTE 🖃..	2659	3523	⊠	30328 47	55	39	15	
Besneville	1142	1825	St-Sauveur-le-Vic^{te}.	11015 50	62	36	23	
Biniville.....	164	298	*idem*.	2233 »	54	47	10	
Catteville.....	203	456	*idem*.	2764 »	61	35	10	
Colomby..... ..	693	1116	Valognes.	10116 10	57	48	»	
Crosville.....	194	406	St-Sauveur-le-Vic^{te}.	3303 »	52	43	18	
Etienville.....	664	738	Pont-Labbé.	6791 25	40	40	16	
Golleville.....	380	546	St-Sauveur-le-Vic^{te}.	5475 20	61	49	11	
Hautteville.....	215	422	*idem*.	3077 »	54	46	11	
La Bonneville	348	631	*idem*.	5066 20	50	42	14	
Les Moitiers-en-Bauptois ..	488	776	Pont-Labbé.	5397 »	49	37	19	
Néhou.....	1901	3742	St-Sauveur-le-Vic^{te}.	20066 80	59	49	15	
Neuville-en-Beaumont....	141	168	*idem*.	1416 50	64	33	22	
Orglandes	600	926	*idem*.	9630 10	53	44	10	
Rauville-la-Place	811	1186	*idem*.	10636 92	54	41	16	
Reigneville	63	227	*idem*.	1078 »	52	49	13	
Sainte-Colombe.....	308	499	*idem*.	3601 »	58	44	13	
Taillepied.....	109	214	*idem*.	1498 »	61	44	26	

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
1,085 habitants (18 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Foubert.	Bataille, Auvray.	*Cléret ;* Aubert, Paquet.	Becquet.	Saliot ; Legendre.
Prunier.	Guillotte.	Moulin.	Truffert.	Lecerf.
Obé.	Josse.	Poret.	*réuni à Hautteville*	
Morin.	Cousin.	Hébert.		Marie.
Le Barbenchon.	Lelong.	Viel.	Mariette.	Hébert.
Hamel.	Burnouf.	Menard.		Deschamps.
Lesage.	Doray.	Vallognes.	Roulland.	Garnier.
de la Bretonnière	Leneveu.	Calvy.	Pillet.	Vaubert.
Abaquesné de Parfouru.	Lebarbenchon.	Le Poil.	Jolinet.	
Leclerc.	Baudouin.	Luce.	Lesage.	Gosselin.
Andre.	N...	Boscher.	Mauger.	Mottin.
N...	Laniepce.	Depériers ; Bernard.	Damouchel ; Lecauley.	Renouf ; Hérouard.
Falaize (Louis).	Lebredonchel.	Bréard.		Marguerie.
Dorléans.	Le François.	Marguerie.	Courtois.	Denis.
Camas.	Beaudouin.	Durel.	Giot.	Barbé.
Lemarinier.	Josse.		*Réuni à Orglandes*	
Duhamel.	Lefèvre.	Allouie.	Lesigne.	Legrand.
Lebiez.	Meslin.	Vautier.		Bigard.

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de police.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Gachet, commissaire de police, à Saint-Lo ; Levasseur, *id.*, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Lamy, commissaire de police, à Avranches ; Goreau, *id.*, à Granville ; Rheinhart, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port ; Aumont, commissaire de police, à Pontorson ; Lespinat, *id.*, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Cotton d'Englesqueville, commissaire central de police, à Cherbourg ; Bayeur et Monnier, commissaires de police, à Cherbourg ; Gournay, commissaire spécial de police des chemins de fer de l'Ouest et du port, à la résidence de Cherbourg ; Roucel, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.— M. Rivière, commissaire de police à Coutances.

Arrondissement de Mortain. — M. Hue, commissaire de police, à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. Bertrand, commissaire de police, à Valognes ; Le Monnier, commissaire spécial de police, à Portbail.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. CHAMPIN O✻, premier président ; RÉMOND (Gustave), procureur général.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siége à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an ; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre* et *décembre*.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires du rôle, suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

PRÉSIDENT.—M. Lemonnier de Gouville.

JUGES.—MM. Paillard-Fernel, *juge d'instruction* ; Martel ; Lefrançois ; Paris, *juge honoraire*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Le Campion ; N...

PARQUET.—MM. Théry, *procureur de la République*; Robillard. *substitut.*

GREFFE.—Enguehard, *greffier*; Kerver, Dudouy, Aubraye, Robert (instruction), *commis-greffiers.*

AVOCATS.—MM. Le Gohier de Précaire, Gohier, Douchin, Dieu, *bâtonnier*, Amiard, Huet, Boucley, Potier de Courcy, *secrétaire.*

STAGIAIRES.—MM. Pottier, Auvray (Georges), Auvray (Maxime), Lelong, Guillot.

AVOUÉS.—MM. Pottier, *président*, Simon aîné, Jouanne, Hervieu, Pommier, Dussaux, Thouroude.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Ecolasse, *syndic*; Aubril, Thierry, Tabard, *trésorier.*—*Tribunal de commerce* : MM. Thomas, Boscher. —*Justice de paix* : M. Cardin.

Huissier résidant à Saint-Lo.—M. Leguelinel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Marguerite, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Lamoureux, à Canisy; Letourneur, *rapporteur*; N... N..., à Carentan; Marcouf, à Saint-Jean-de-Daye; Hébert, à Marigny; N..., Hamel, à Percy; Bures, Onfroy, à Torigni-sur-Vire; Lohier, à Tessy-sur-Vire.

Assistance judiciaire.—MM. Dieu, avocat; Lebas, ancien avoué; David, receveur de l'enregistrement; Noël, ancien notaire; N..., *président*; Enguehard, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audiences le *mardi*, à deux heures de l'après-midi.

PRÉSIDENT.—M. Bosq.
JUGES.—MM. Breton, Dyvrande, Hornecker,
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Bourson, Guillot.
GREFFE.—M. Frémin, *greffier.*
Il n'y a pas d'agréés, ce sont les avocats qui défendent.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Lahougue.
JUGES.—MM. Lance, *juge d'instruction*; Guécet-Ducoudray, *juge*; Sanson ✻, *juge honoraire.*
JUGE SUPPLÉANT.—M. Legrin.
PARQUET.—MM. Mezaize, *procureur de la République*; Pouillaude de Carnière, *substitut.*
GREFFE.—MM. Bameule, *greffier*; Charbounel et Lefranc, *commis-greffiers.*
AVOCATS.—MM. Barenton, Bataille, *bâtonnier*; Simon, Carnet, Scelle, Layne, *secrétaire*; Ygouf.
STAGIAIRE.—M. Cochet.
AVOUÉS.—MM. Hurel, *syndic*; Barbé, Fontaine-Laporte, *rapporteur*; Levavasseur, *président*; Hingan, Lemardeley, Girre, *secrétaire.*
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lemardeley, *trésorier*; Guérin, *syndic*; Lemasle, *secrétaire*; Bunel.
Huissiers résidant à Avranches: MM. Jacques, Poulain.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Macé, Helleu, à Brécey; Lebrec, à Ducey; Barré, Bataille, Domin, à Granville;

Avril et Henry, à la Haye-Pesnil; Guichard et Goussé, à Pontorson; Patrix, Jamet, à Saint-James; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly; Loyer, Béatrix, Leroux, à Villedieu.

Assistance judiciaire.—MM. Piel-Desruisseaux, ancien notaire, *président*; Desprez, sous-préfet; Vimont, receveur de l'enregistrement; Simon, avocat; Barbé, avoué; Bameule, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce Tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.—Audiences le *jeudi*.

PRÉSIDENT.—M. le Mengnonnet.
JUGES.—MM. Dior (Lucien), Beust, Herpin.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Delalun, Fossé.
GREFFIER.—M. Pannier.
Il n'y a pas d'agréés; MM. Louvel, avocat; Lepaulmier, ancien avoué, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles; — *mardi* et *mercredi*, affaires civiles; — *jeudi*, adjudications..

PRÉSIDENT.—M. Brière de Montdétour ✻.
JUGES.—MM. Fanet, *juge d'instruction*; Ameline, Dadin.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Boullement-d'Ingremard, Annelot.
PARQUET.—MM. Pignard-Dudezert, *procureur de la République*; Delamarre, *substitut*.
GREFFE.—MM. Noyon, *greffier*; Desvaux, Oury, *commis-greffiers*.
AVOCATS.—MM. Foulon, Vrac, Boullement-d'Ingremard, Favier, de la Chapelle, Lucas, Dalidan, Annelot.
STAGIAIRES.—MM. de Pontaumont, Leblond, Le Jolis.
AVOUÉS.—MM. Leblond, *syndic*; Robine, Orry, *secrétaire*; Brière, *président*; Drouet.
HUISSIERS. — *Audienciers* : MM. Mabire, Lecarpentier, *syndic*; Folliot.
Tribunal de commerce : MM. Vincent et Gay.
Justice de paix : M. Vincent.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Léger, aux Pieux; Jean et Lebréquier, à Saint-Pierre-Eglise; Lucas, à Octeville.
Assistance judiciaire (séance le premier vendredi de chaque mois). —MM. de la Loyère, sous-préfet, *président*; Gosse, ancien notaire; Thorel, conservateur des hypothèques; Dalidan, avocat; Robine, avoués, *membres*; Noyon, greffier, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audiences le *vendredi*.

PRÉSIDENT.—M. Ed. Mahieu.
JUGES.—MM. Le Jolis, Bonfils, Th. Fenard et Léon Hainneville.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Cousin, Lesage, Le Granché et Pontus.
GREFFE.—M. Lepelletier.

Tribunal civil séant à Coutances.

PRÉSIDENT.—M. Bouvattier; M. Blouet ✻, *président honoraire*.
VICE-PRÉSIDENT.—M. Levé; M. Vimont, *vice-président honoraire*.
JUGES.—MM. N.., Lefaverais, Séverie, Dudouyt. Roger, *juge d'instruction*.
PARQUET.—MM. Lavoix, *procureur de la République*; Vrac et Vaudrus, *substituts*.
GREFFE.—MM. Duchemin, *greffier*; Le Monnyer et Legros, *commis-greffiers*.

PREMIÈRE CHAMBRE. — Audiences : *lundi, mardi* et *mercredi*, affaires civiles.

PRÉSIDENT.—M. Bouvattier.
JUGES.—MM. Lafaverais, Séverie, Rabec, *juge suppléant*.

DEUXIÈME CHAMBRE.—Audiences : *jeudi* et *samedi*, affaires correctionnelles; — *vendredi*, affaires civiles sur plaidoieries.

VICE-PRÉSIDENT.—M. Levé.
JUGES.—MM. Roger, Dudouyt.
AVOCATS.—MM. Barbier, Guidon, Marie (Adolphe), *bâtonnier*; du Breuil, Sarot, Dudouyt, *secrétaire*; Duperrouzel, Chevallier, Rabec.
Stagiaire.—M. Lefournier.
AVOUÉS.—MM. Leloutre (Victor), Mahé, Leloutre (Jules), *président*; Delauney, *syndic*; Villain, *secrétaire*; Lejolivet.
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Ledentu, Cauchard, *syndic*; Challe, Voisin, Canivet, Néel, *trésorier*.
Tribunal de commerce.—MM. Voisin (fils), Canivet.
Huissiers résidant à Coutances.—MM. Néel, Ledentu, Lenoir, Cointrard, Challe, Voisin, Canivet.
Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Harel, à Bréhal, *rapporteur*; Nicole, à Cérences; Hodey, Duchemin, à Cerisy-la-Salle; Mabire, Vallet, à Gavray; Corbin, Bellée, à la Haye-du-Puits; Gancel, à Prétot; Navarre, à Lessay; Robiquet, à Gratot; Duplessis, à Quettreville; Le Guelinel, Desplanques, Lefranc, à Périers; N..., à Saint-Sauveur-Lendelin.
Assistance judiciaire.—MM. Briens, sous-préfet, *président*; Poullin, ancien notaire, *vice-président*; Lejolivet, avoué; Robin-Prévallée, receveur de l'enregistrement; Duchemin, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Coutances.

Audiences, le *samedi*, à 10 heures du matin.

PRÉSIDENT.—M. Daireaux.
JUGES.—MM. Harel, Jouvet, Ygouf.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Lefranc, Baize.
Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire; c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires commerciales. — *Lundi* et *mardi*, travaux divers en Chambre de Conseil.—Audiences : *mercredi*, affaires urgentes; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles; — *samedi*, police correctionnelle et affaires commerciales.

PRÉSIDENT.—M. Maupoint de Vaudeul ; M. de Mezange, de Saint-André, *président honoraire*.

JUGES.—MM. Gérard, *juge d'instruction*; Campredon, *juge*.

JUGE SUPPLÉANT.—M. Queslier.

PARQUET.—MM. Lefresne, *procureur de la République*; Chaplain, *substitut*.

GREFFE. — MM. Lemière, *greffier*; Legoux et Rageot, *commis-greffiers*.

AVOCATS.—MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet.

AVOUÉS.—MM. Lesoudier, Poullain, Vautier, Delauney, Théot, *secrétaire*; Amand, *président*.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Norgeot, *syndic*; Lahuppe, *trésorier*; Mongodin, Morel, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Pioline, à Barenton; Callé, à Isigny-Paindavaine ; Bachelot, Lebouc-Laforest, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Costard, à Juvigny-le-Tertre ; Desfeux, à Saint-Pois ; Gallouin, *rapporteur*, et Legandois, *secrétaire*, à Sourdeval ; Detan, au Teilleul.

Assistance judiciaire.—MM. Maillot, sous-préfet; Poullain, ancien avoué; de Mezange, président honoraire, *président*; Le Duc, receveur de l'enregistrement ; F. Moulin, ancien avocat ; Lemière, *secrétaire*.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires de cette nature.—Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général ; — *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toute matière ; jugements en Chambres du Conseil.

PRÉSIDENT.—M. Gallemand.

JUGES.—MM. Mabire, *juge d'instruction*; Ernault d'Orval, Viel, *juges*.

JUGE SUPPLÉANTS.—MM. Leclerc, Costard

PARQUET.—MM. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la République*; Michel, *substitut*.

GREFFE.—MM. Guimont,, *greffier*; Hamel et Lecroisey, *commis-greffiers*.

AVOCATS.—MM. Leclerc, *bâtonnier*; Foulon, Daireaux, Lecacheux, Goubeaux, Baillob Belin, Coruel.

AVOUÉS.—MM. Lepetit, Le Grusley, *secrétaire-trésorier*; Breillot, *rapporteur*; Braffin, *président* ; Thouin, Bitot, Le Cannelier, *syndic*.

HUISSIERS. — *Audienciers* : MM. Lepetit, *secrétaire* ;Bouteuil, *trésorier* Leterrier, Lendormy, *syndic-président*.

Huissiers résidant à Valognes.—M. Tardif.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Ledos, à Barneville; Hermand, à Portbail ; Anthouard, *rapporteur*, à Bricquebec ; Mendret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise ; Le Mière, à Picauville ; Burnouf, à Montebourg ; N..., à Quettehou ; Bouchet, à Saint-Vaast ; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. —MM. Lelédy, ancien avoué, *président* ; Cadilhon, sous-préfet ; Guillemin, receveur de l'enregistrement ; Daireaux, avocat ; Oury, notaire ; Guimond, *secrétaire*.

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANES.	GREFFIERS.
	Arrondissement de Saint-Lo.		
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.....	Porquet.....	Gohier, Dieu.....	Poullain.
Canisy.....	Leturc.....	Lefèvre, Lecomte.....	Dufour.
Carentan.....	Hamelin.....	Gouville, Lenoël.....	Legrand.
Marigny.....	Hédouin.....	Niobey, Quillier.....	Legrand.
Percy.....	Poret-Laccuture.	Daniel, Sevaux.....	Lemaigre.
Saint-Clair.....	Mousset.....	Letellier, Madeleine...	Delacour.
St-Jean-de-Daye.	Thouin.....	Tricard, M.....	Duboscq.
Tessy-sur Vire..	Payen de la Garanderie.....	Chasles, Lebas.....	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Lepelletier	Hédouin, Denis.....	James.
	Arrondissement d'Avranches.		
	MM.	MM.	MM.
Avranches.....	Richard.....	Dupont, Scelle.....	Nivard.
Brécey.....	Hardy	Lanos, Denis-Thieudière	Piel.
Ducey.....	Leguidecoq.....	Juin-Duponcel, Baron..	Dubreuil.
Granville.....	Cambernon.....	Dairou, Leprince.....	Lainé.
La Haye-Pesnel.	Gosselin.....	Lanos, Allain.....	Fontaine.
Saint-James	Gondouin	Geoffroy, Chevallier ...	Ladvoué.
Pontorson.....	Barbé..	Loyer, N	Goron.
Sartilly.....	Fresnel-Beunerie	Dupont, Leménager....	Durand.
Villedieu.....	Lemarchand	Rachinier, Davy.....	Lepetit.
	Arrondissement de Cherbourg.		
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg.....	Chevrel.....	Foulon, Perrotte	Leflambe.
Beaumont.....	Damourette.....	Fatôme, Piquot	Millet.
Octeville.....	Marais.....	Pouillat, Lemarquand..	Gire.
Les Pieux	Lequérié des Roziers.....	Lebourgeois, N.....	Hilaire (félix)
St-Pierre-Eglise.	Auvray	Michel, Lebas.....	Garnier.
	Arrondissement de Coutances.		
	MM.	MM.	MM.
Coutances.....	Guillemette.....	V. Leloutre, Delauney..	Badin.
Bréhal.....	Delisle.....	Maheut, Delisle,.....	Gibeaux.
Cerisy-la-Salle..	Savary.....	Lechevallier, Jehenne..	Eudes.
Gavray.....	Osmond.....	Lechevallier, Niobey...	Guillard.
La Haye-du-Puits	Glayo-Delachesnaye..	Levêque, Chanteux	Lecluze.
Montmart.-s.-Mer	Couraye-du-Parc.	Guillard, Pannier.....	Foucher.
Lessay.....	Dauvin.....	Dupray, Larose	Campain.
Périers.....	Lecrosnier.....	Lair, Davy.....	Villedieu.
St-Malo-de-la-L..	Grandin.....	N..., Séverie	Vigot.
St-Sauv.-Lendel.	Tanqueray.....	Deperiers-Lavallée, Bois	Guénon.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Mortain.			
	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Letainturier-Laprise..	Poullain, Théot.....	Debraize.
Barenton.....	Anfray.....	Gasnier, Bechet.....	N.
St-Hilaire-du-H..	Salmon.....	Debon, N.....	Soulard.
Isigny-Paindav..	Bidois.....	Blouin, Guérin.....	Davalis.
Juvigny-le-Tertre	Gesbert.....	Taborel, Pasturel.....	N.
Saint-Pois.....	Laurent.....	Garnier, de Saint-Paul.	Danjou.
Sourdeval-la-B..	Foubert.....	Vaullegeard, Lorier....	Picard.
Le Teilleul.....	Lalouel.....	Renault, Grandin.....	Coupel.
Arrondissement de Valognes.			
	MM.	MM.	MM.
Barneville.....	Leprovost.. ...	Renouf.....	Equilbec.
Bricquebec.....	Viel.....	Mabire, Hennequin	Lerouvillois.
Montebourg	Le Sachey.....	Frigot, Lepelletier.....	Mouchel.
Quettehou.....	Le Marquand....	Duclouet, Jourdan.....	Postel.
Ste-Mère-Eglise .	Cirou.....	Viel, Hairon.....	Carbonnel.
St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	Delisle.....	Jacqueline, Le Biez....	Roblot.
Valognes.....	Sanson.....	Daireaux, Lecacheux...	Simon.

NOTAIRES.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Guillemin, Criquet, *syndic;* Pannier-Lachaussée, à Saint-Lo ; Lebrun, à Cerisy-la-Forêt ; Mithois, à Domjean ; Raulline, *trésorier*, à Saint-Jean-de-Daye : Dufour, à Pont-Hébert ; Rosey, Godin, à Carentan ; Heussebrot, à Canisy ; Delarue, a Marigny ; Joly, Ameline, à Torigni-sur-Vire ; Lebas, *rapporteur*, à Tessy-sur-Vire ; Blouet, à Percy ; Quillier, à la Chapelle-Enjuger ; Regnault, *président*, à Montbray ; Lechevallier, à Saint-Samson-de-Bonfossé ; Gancel, *secrétaire*, à Saint-Clair.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. le Conte la Prairie, *secrétaire* ; Jourdan, à Avranches ; Barbey, Denis-Thieudière, à Brécey ; Baron, Desfeux, à Ducey ; Dairou, *président*, Lamort, Taurines, à Granville ; Lanos, Fontaine, à la Haye-Pesnel ; Geffroy, *rapporteur*, Darthenay, à Saint-James ; Loyer, Delalande, à Pontorson ; Lemoine-Lechesney, Dairou, à Sartilly ; Fontaine, Davy, à Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Lebourgeois, *président*, aux Pieux ; Leveilló, à Saint-Pierre-Eglise ; Leboutellier, à Cherbourg ; Goulhot, *syndic*, à Octeville ; Pouillat, à Tourlaville ; Hamel, *rapporteur*, à Saint-Pierre-Eglise ; Druet, *secrétaire*, Giffard, Roberge, à Cherbourg ; Vautier, *trésorier*, à Beaumont ; Giot, aux Pieux ; Hutereau, à Sainte-Croix Hague.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Daudeville, Damecour, Delarue, à Coutances ; Dupray-Beuzeville, à Bréhal ; Vilquin, à Cérences ; Jehenne, *président*, à Cerisy-la-Salle ; Harel, à Roncey ; Guernier, à Gavray,

Fonnard, au Mesnil-Garnier ; Guénon, à Hambye ; Fauvel, fils, à Lessay, *secrétaire*, Lechevallier, à Pirou ; Lemuet, Gaillard, à la Haye-du-Puits ; Laurent, à Prétot ; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer ; Amy-Larivière, à Quettreville ; Pigaux, Lévêque, à Périers ; Vaudoré, Gallien, à Blainville ; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Le Bigot, Aumont, Morel, *secrétaire*, à Mortain ; Blin, Fiault, *trésorier*, à Barenton ; Besnard, Pantin, Guérin, *rapporteur*, à Saint-Hilaire-du-Harcouet ; Varin, à Isigny-Paindavaine ; Cruchet, au Buat ; Lechaptois, *président*, Londormi, à Juvigny-le-Tertre ; Datin, à Saint-Pois ; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Lemaignen, Restoux, à Sourdeval-la-Barre ; Regnault, au Teilleul ; Colin, à Sainte-Anne-de-Buais.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Huet-Bienville, Costard, Oury, à Valognes ; Allix-Courboy, à Brix ; Lesage, Hennequin, à Bricquebec ; Lepelletier, Hommest, à Montebourg ; Lemarinel, Thion, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Duclouet, à Quettehou ; Grudé, à Saint-Vaast ; Alexandre, à Barfleur ; Denis, à Barneville ; Vardon, à Portbail ; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise : Fontaine, à Pont-l'Abbé ; Aubey, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'armée et 10e Région militaire.

Grand-Quartier général à Rennes.

Départements formant la 10e Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant en chef le Corps d'armée : OSMONT GO✻, à Rennes.

Chef d'état-major général : Colonel BOUDET O✻, à Rennes.

20e Division d'infanterie, et 5e, 6e et 7e subdivisions de la 10e Région.

Général commandant : DE SONIS C✻, à Saint-Servan.

39e brigade : Général FAUCHON C✻, à Cherbourg.

25e de ligne.—Colonel Delavau O✻, à Cherbourg.
136e de ligne.—Colonel Rabot-Desportes ✻. Portion principale à Cherbourg.—Dépôt à Saint-Lo.

40e brigade : Général COMTE C✻, à Saint-Malo.

2e de ligne.—Colonel Gasser O✻, à Granville.
47e de ligne.—Colonel Frélaut O✻, à Saint-Malo.

5e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissements de Cherbourg et Valognes).

Commandant.—Général Fauchon C✻, à Cherbourg.
Intendance.—Worms ✻, sous-intendant de 2e classe, à Cherbourg.
Major de la garnison de Cherbourg.—Alessandri O✻, chef de bataillon au 136e de ligne.
Aumônerie.—Roig dit Bourdeville ✻, à l'Ile Pelée ; Néel, à Cherbourg.
Artillerie.—Lieutenant-colonel Astier O✻, directeur à Cherbourg ; chef d'escadrons Caré ✻, sous-directeur à Cherbourg.
Génie.—Chef de bataillon Bureaux de Pusy ✻, chef du génie à Cherbourg.
Recrutement.—Major Pernot ✻, à Cherbourg.
Subsistances militaires.—Officier d'Administration Ferry, à Cherbourg.

6e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et Coutances).

Commandant.—Général Fauchon C✻, à Cherbourg.
Intendance.—Guillebert de Govin, adjoint à l'intendance de 1re classe, à Saint-Lo.
Recrutement.—Major Bartoli O✻, à Saint-Lo.
Remonte.—Chef d'escadrons Guttin, à Saint-Lo.

7e Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et Mortain).

Artillerie.—Chef d'escadrons Jouquey ✻, à Granville.
Génie.—Chef de bataillon Devé ✻, à Granville.
Recrutement.—Major Guichard ✻, à Granville.

GENDARMERIE,

14e LÉGION.

Composée des Compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes-du-Nord.

M. Le Doyen O✻, lieutenant-colonel, commannant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

D Abadie ✻, chef d'escadron, à Saint-Lo.
Richard, capitaine, à Saint-Lo.
Schmidt, sous-lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.
Dupuy ✻, capitaine, à Cherbourg.
Bocher, capitaine, à Coutances.
Diébold, lieutenant, à Avranches, Mn.
Clapon, lieutenant, à Mortain.
Martin, lieutenant, à Valognes.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES A CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES A CHEVAL de 3 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS COMMANDANT LES BRIGADES.
Saint-Lo	1	»	»	MM. Colin.
Idem	»	1	»	Roumens.
Idem	»	»	1	Blanchet.
Carentan	»	1	»	Larose Mm (1).
La Perrine	»	1	»	Bouvier.
Torigni-sur-Vire	»	1	»	Lemaigre.
Villebaudon	»	1	»	Dubosq.
Cerisy-la-Forêt	»	1	»	Bouvier ✱.
Marigny	»	1	»	Lambert.
Canisy	»	1	»	Gallien.
Tessy-sur-Vire	»	»	1	Mariotte.
Cherbourg	»	»	1	Antoni.
Idem	»	1	»	Saligner.
Les Pieux	»	»	1	Besnard.
Saint-Pierre-Eglise	»	»	1	Frant.
Equeurdreville	»	»	1	Lelièvre.
Beaumont	»	»	1	Maffre.
Tourlaville	»	»	1	Caron.
Avranches	»	»	1	Roullin Mm.
Idem	»	1	»	Hasselman.
Granville	»	1	»	Rémiot Mm.
Idem	»	»	1	Dréano.
Villedieu	»	1	»	Clerc.
Pontorson	»	1	»	Vié Mm.
Ducey	»	1	»	Harot.
Sartilly	»	1	»	Jacquet.
Brécey	»	»	1	Champel.
Saint-James	»	»	1	Ginod.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Durel,
Mortain	»	1	»	Peltier Mm.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	»	Janin.
Sourdeval	»	1	»	Delarue.
Juvigny	»	1	»	Maltaire.
Le Teilleul	»	1	»	Buzin Mm.
Saint-Pois	»	»	1	Saint-Laurent.
Barenton	»	»	1	Cousin.
Isigny	»	»	1	Leclerc Mm.
Coutances	»	1	»	Ingouf Mm.
Idem	»	»	1	Cherrier.
Périers	»	1	»	Leneveu.
Gavray	»	1	»	Dhellin.
Bréhal	»	1	»	Houel.
Lessay	»	1	»	Leclerc.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Jacqueline.
La Haye-du-Puits	»	1	»	Féron.

(1) Les lettres Mm indiquent les décorations de la médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES A CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES A CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS COMMANDANT LES BRIGADES.
Agon	»	»	1	MM. Carlière Mn.
Prétot	»	»	1	Lemoigne.
Montmartin-sur-Mer	»	»	1	Daubron.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	»	1	Heuzé.
Geffosses	»	»	1	Ruaudel.
Valognes	»	1	»	Bellin Mn.
Idem	»	»	1	Horel Mn.
Sainte-Mère-Eglise	»	1	»	Roulland.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	»	1	»	Maubailly.
Saint-Vaast	»	1	»	Martel.
Montebourg	»	1	»	Massonnet.
Portbail	»	»	1	Le Guelinel Mn.
Bricquebec	»	»	1	Potier.
Barneville	»	»	1	Jeanson.
Barfleur	»	»	1	Valet.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

PRÉFECTURE MARITIME.

MM.

Ribourt C✱, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

De Bizemont ✱, lieutenant de vaisseau, 1er aide-de-camp.

Lormier ✱, Heurtel ✱, lieutenants de vaisseau, et De Nays-Candau, capitaine en 1er d'artillerie, aides-de-camp.

Chalette ✱, sous-commissaire, chef du secrétariat.

Majorité générale. — MM. le baron Grivel C✱, contre-amiral, major général; Salmon C✱, capitaine de vaisseau, major; Kéraval O✱, de Laurens, capitaines de frégate, aides-major; Ferrand de la Conté ✱ et d'Aboville, lieutenants de vaisseau, sous-aides-major; Lamson, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat; Godreuille ✱, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire et des archives; Serval O ✱, capitaine de frégate, commissaire de la République près le 1er conseil de guerre permanent; Bougiard ✱, capitaine de frégate, commissaire de la République près le 2e conseil de guerre permanent; Villemot ✱, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores; de Mornard ✱, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 1er tribunal maritime; Bourdonnay du Clesio, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 1er conseil de guerre; Picot O ✱, lieutenant de vaisseau, rapporteur près le 2e conseil de guerre.

Mouvement du port.—MM. Guérin-Duvivier O✱, capitaine de vaisseau, directeur; Fiquet ✱ et Ferrand de la Conté ✱, capitaines de frégate, sous-directeurs; Chabirand ✱, Vallet ✱, Boulangé, Andréani ✱, Jan ✱, Omnès ✱, lieutenants de vaisseau.

MAJORITÉ DE LA FLOTTE. — MM. le baron Brossard de Corbigny C✱, contre-amiral, major de la flotte ; Rochoux ✱, lieutenant de vaisseau, secrétaire ; Kiésel, lieutenant de vaisseau, officier-adjoint.

DIRECTION D'ARTILLERIE. — MM. Kermarec O✱, colonel, directeur ; Thomas Froideau ✱, chef d'escadron, sous-directeur ; Houel ✱, Roussel et Guiard, capitaines en 1er.

GÉNIE MARITIME. — MM. Moll C✱, directeur des constructions navales ; de Roussel O✱, Compère-Desfontaines ✱ et Carlet ✱, ingénieurs de 1re classe ; Bodin ✱, de Gérando ✱, ingénieurs de 2e classe ; Bertin ✱, de Maupeou-d'Ableiges ✱, Finot et Garnier, sous-ingénieurs de 1re classe ; Widmann, Selleron et Choron, sous-ingénieurs de 2e classe ; Terré, Romazotti, Piaud et Bosquillon de Frescheville, sous-ingénieurs de 3e classe.

Ecole d'application du génie maritime.—MM. Joyeux O✱, ingénieur de 1re classe, directeur ; Madamet ✱, sous-ingénieur de 1re classe ; Desdouits, sous-ingénieur de 2e classe, professeurs.

COMMISSARIAT. — MM. Laurent O ✱, commissaire général ; Schmitt ✱, Thiébot ✱, Avoine, commissaires ; Binel ✱, Le Touzé ✱, commissaires-adjoints ; Edet ✱, Chalette ✱, Rossel ✱, Le Dentu ✱, Gouet, Lecocq, Mesnage et Lajoux, sous-commissaires de 1re classe ; Henry, Le Gallois, Hamelin, Simon, Sevestre, Plivard, Dubois, Testard, Morel, Le Gall, Rouchon-Mazérat, Rougnon de Mestadier, sous-commissaires de 2e classe ; Lemarquand, Pénissat, Leflambe, Dragon de Gomiecourt, Joyer, Raoult, d'Andréis, Guillier, Guillard, Dupont, Salle, Rinazaux, l'Equilbec, Amand, Caumont, Téphany, Imbert, Caciou et Daban, aides-commissaires.

TRAVAUX HYDRAULIQUES.—MM. Léonard ✱, directeur ; Auger et Barbe, ingénieurs ordinaires de 3e classe.

INSPECTION. — MM. Bouchet O✱, inspecteur en chef ; Douville O✱, Durand O✱, inspecteurs ; Pérard ✱ et Adam ✱, inspecteurs adjoints.

SERVICE DE SANTÉ.—MM. Richaud O✱, directeur, président du Conseil de santé ; Dugé de Bernonville O✱, médecin en chef ; Bonnescuelle de Lespinois ✱, Pommier ✱, médecins principaux ; Gaulter de la Ferrière ✱, Cheval ✱, Maurel, Hodoul, Latière ✱, de Saint-Julien ✱, Méry ✱, Desgranges ✱, Ambiel, Dollleule et Boyer médecins de 1re classe ; Canoville, Mirabel, Roux, Pozzo di Borgo, Devoti, Couturier, Fournier et Reynaud, médecins de 2e classe ; Le Moine ✱, pharmacien en chef ; Raoul, pharmacien de 1re classe ; Pignet, pharmacien de 2e classe.

SERVICE DES MANUTENTIONS.—MM. Le Courtois, agent de manutention ; Guibert, sous-agent.

PERSONNEL ADMINISTRATIF DES DIRECTIONS DE TRAVAUX. — MM. Brunier ✱, agent administratif principal ; Le Sénéchal, Boulogne, Pierrot, Rouxel et Cointe, agents administratifs ; Maurice, Desquesnes, Mabire, Flambart, Laudrin, Boyer, Quoniam, Dupont, Mahieu, sous-agents administratifs.

COMPTABLES DU MATÉRIEL. — MM. Besson, agent comptable principal ; Jourdan, Maillard, La Porterie, Coquard, Paviez, agents comptables ; Crouin, Courtois, Bertaux, Monnoye, Villemain et Lacroix, sous-agents comptables.

GENDARMERIE.—MM. Saux, chef d'escadron ; Raguet, capitaine trésorier ; Pignot, lieutenant, Garnier, sous-lieutenant.

10e batterie.—MM. Noirtin, capitaine en 1er ; Dupont, capitaine en 2e, Arlen, sous-lieutenant.

14e batterie.—MM. Michel, capitaine en 1er ; Gouilly, lieutenant en 1er.

19e batterie.—MM. Chapotin, capitaine en 1er ; Bruneau, capitaine en 2e ; de Bourayne, lieutenant ; Dedieu, sous-lieutenant.

20e batterie.—MM. Geoffroy, lieutenant-colonel ; Duvoisin-Laganne, chef d'escadron ; Guérin, capitaine en 1er ; Isoir, capitaine en 2e ; Gide, sous-lieutenant.

5e compagnie d'ouvriers d'artillerie.—MM. Delcourt, capitaine en 1er ; Kerdodé, capitaine en second ; Doctaire, Fayol, lieutenants.

INFANTERIE DE MARINE.—*Etat-major.*—MM. Trève O✱, colonel ; Cullard, Veuaux, Miramond, Lesseline, Richard, chefs de bataillon ; Juville, Le Camus, Girault, capitaines adjudants-major ; Bouguié, capitaine de tir ; Heiligenmeyer, capitaine trésorier ; Long, capitaine d'habillement ; Bartoli, lieutenant d'armement ; Recroix, lieutenant adjoint au trésorier ; Lamiable, lieutenant de 1re classe ; Letournoulx, Villegeorges, sous-lieutenants porte-drapeau ; de Saint-Julien (Edouard), médecin-major ; Raynaud, Caze, aides-major.

2e compagnie.—MM. Page, capitaine de 1re classe ; Girault, lieutenant ; de Gislain de Cernay, sous-lieutenant.

3e compagnie.—MM. Halley, capitaine ; Gondallier de Tugny, lieutenant ; Despalanques, sous-lieutenant.

4e compagnie.—MM. Cabau, capitaine ; Joubert, lieutenant ; Cozanet, sous-lieutenant.

5e compagnie.—MM. Page, capitaine de 1re classe ; Touboulie, lieutenant ; Cramoisy, sous-lieutenant.

6e compagnie.—M. Charles, sous-lieutenant.

7e compagnie.—MM. Maréchal, capitaine ; Paris, lieutenant ; Raffenel, sous-lieutenant.

10e compagnie.—MM. De Lorme, capitaine ; Saint-Clair, lieutenant.

11e compagnie.—MM. Bidegain, capitaine ; Marchand, lieutenant ; Martineau, sous-lieutenant.

15e compagnie.—MM. Jaëger, capitaine ; Pierron, lieutenant ; Pretet, sous-lieutenant.

25e compagnie.—MM. de Percin, capitaine ; Billoir, lieutenant ; Ramadié, sous-lieutenant.

28e compagnie.—MM. Magnier, capitaine ; Cazin d'Honnincthun, lieutenant ; Hélix d'Hagueville, sous-lieutenant.

29e compagnie.—MM. Cuny, capitaine ; Peigneaux, lieutenant ; Péru, sous-lieutenant.

30e compagnie.—MM. Adam, capitaine ; Bech, lieutenant ; Lejeune, sous-lieutenant.

31e compagnie.—MM. Billaudel, capitaine ; Nielly, sous-lieutenant.

34e compagnie.—MM. Pincenoir du Bosquet, capitaine ; Bouvier, lieutenant ; Zaph, sous-lieutenant.

35e compagnie.—MM. Beaule, capitaine ; Heckenroth, lieutenant ; Loyer, sous-lieutenant.

37e compagnie.—MM. Teulière, capitaine ; Amstutz, lieutenant ; Olleris, sous-lieutenant.

AUMÔNIERS.—MM. Martin ✱ et Huet.

Bibliothèques.—MM. Grandin ✻, conservateur de la bibliothèque du port ; Augier ✻, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Mécaniciens principaux.—MM. N....., mécanicien en chef ; Savary, mécanicien principal de 1re classe ; Pérignon, Frangeul, mécaniciens principaux de 2e classe.

Inscription maritime.—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Faivre ✻, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime ; Mallet ✻, trésorier des Invalides ; Le Houchu, professeur d'hydrographie ; Opron ✻, syndic à Cherbourg ; Enet, syndic à Carteret ; Gallien, syndic à Fermanville ; Henry, syndic à Omonville-la-Rogue ; Mahaut, syndic à Diélette.

Quartier de la Hougue.—MM. Vanrycke, commissaire de l'inscription maritime ; N....., sous-commissaire, administrateur du sous-quartier d'Isigny ; Du Laurens, trésorier des invalides ; Denis, inspecteur des pêches à la Hougue ; Lepart et Le Biez, syndics à la Hougue ; Duprey, syndic à Carentan ; Wisler, syndic à Isigny ; Longuemarre, syndic à Grandcamp.

Division des équipages de la flotte.—MM. de Marquessac O✻, capitaine de vaisseau, commandant en 1er ; d'Abel de Libran ✻, capitaine de frégate, commandant en 2e ; Hamelin, lieutenant de vaisseau de 1re classe, major ; Salmon ✻, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine d'habillement ; Clémanceau, lieutenant de vaisseau de 1re classe, adjoint au capitaine d'habillement ; Pumpernéel ✻, sous-commissaire de 1re classe, trésorier ; Jomier, lieutenant de vaisseau de 2e classe, adjudant-major ; Geck, lieutenant de vaisseau de 2e classe, adjudant-major ; Piloux, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine de la 1re compagnie ; Languet, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine de la 2e compagnie ; Bonnifay, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine de la compagnie des spécialités ; M. Noël, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine de la compagnie disciplinaire.

Deuxième arrondissement maritime.

Quartier de Granville.—*Commissariat.*—MM. Hanès ✻, commissaire-adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime à Granville ; de la Fontaine, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de Régnéville ; Guimont, Girod, commis de 1re classe ; Lacotte, commis de 2e classe ; Reinhart, écrivain de 2e classe ; Lamusse et Mailliu, commis de 3e classe.

Trésorerie des Invalides.—MM. Rendu ✻, trésorier de 2e classe, à Granville ; A. Le Roy, préposé du trésorier, à Régnéville.

Hydrographie.—M. Audic, professeur de 1re classe.

Inspection des pêches.—M. Lamusse, inspecteur à Granville.

Syndic des gens de mer.—MM. Le Coupé, à Granville ; Ermange, à Donville ; Aubry, à Régnéville ; Fautrel, à Avranches ; Coubrun, à Coutances ; Liébard, à Genest ; Ponée, à Bricqueville ; Mignot, à Saint-Pair ; Lissot, à Blainville ; Nicolle, à Agon ; Mignot (Zéphyrin), à Carolles.

Gardes maritimes.—MM. Brierre, à Granville ; Turgis, à Agon, Courateau, à Courtils ; Lebourg, à Gouville ; Jean (Emile), à Lingreville ; Bataille, à Champeaux ; Durand, à Régnéville ; Théberge, à St-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime.—MM. Chambre, brigadier ; Goëfft, gendarme, à Granville ; Kommés, à Régnéville.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

DIVISION DU NORD-OUEST.

Inspecteur général. — M. JACQUOT O✱, 2e classe, rue Monceau, 83, Paris.

ARRONDISSEMENT DE ROUEN.

Ingénieur en chef. — M. LACHAT ✱, 2e classe, rue Jeanne-d'Arc, 74, Rouen.

Ingénieur ordinaire. — M. Lecornu, 3e classe, rue de Langannerie, 6, Caen.

Garde-mines.—M. Scheffler, 3e classe, Caen.

Laboratoire départemental.—M. Lecornu, à Caen.

Ce laboratoire exécute, à titre entièrement gratuit, les analyses qui lui sont demandées par les particuliers et qui intéressent soit l'industrie minérale, soit l'emploi des engrais pour l'agriculture.

Service des Ponts et Chaussées.

Services ordinaire, hydraulique, maritime, de la navigation et des desséchements.

(13e Inspection.)

Inspecteur général.—M. CHARPY ✱, 2e classe, rue de Babylone, 8 Paris.

Service ordinaire et hydraulique.

Ingénieur en chef.— M. DE LA TRIBONNIÈRE ✱, 2e classe, Saint-Lo.

Ingénieurs ordinaires.— MM. Pihier, 2e classe, à Avranches; Robaglia, 3e classe, à Avranches; Rabut, 3e classe, à Saint-Lo; Biraben, 3e classe, à Granville.

Conducteurs.—MM. Levallois, principal, à Mortain; Olive, 1re classe, à Coutances; Leroy, 1re classe, à Valognes; Huet, 1re classe, à Saint-Lo; Longrais, 4e classe, à Avranches; Sanson, 2e classe, à Carentan; Hervieu, 2e classe, à Saint-Lo; Servain, 3e classe, à Granville; Fleury, 3e classe, à Villedieu; Savary, Lechevallier et Enguebecq, 3e classe, à Cherbourg; Loiseau et Goupil, 3e classe, à Avranches; Omond (fils), 3e classe, à Saint-Lo; Benoist, 4e classe, à Avranches; Leluan, Jeanne (Louis) et Desmares, 4e classe, à Saint-Lo; Roulland et N...., 4e classe, à Cherbourg; Languehard, 4e classe, à Granville.

Employés secondaires.—MM. Omond (père), Lelong, et Tual, 1re classe, à Saint-Lo; Hervé, 1re classe, à Granville; Cholet et Eloy, 2e classe, à Avranches; Bazile, 2e classe, à Saint-Lo; Dumonchel, 2e classe, à Cherbourg; Gondal, 2e classe, à Granville.

Service maritime de la navigation et des desséchements.

Ingénieur en chef.—M. DINET ✱, 1re classe, à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires.—MM. les Ingénieurs ordinaires déjà attachés aux services ordinaire et hydraulique.

Conducteurs. — MM. Leloutre, principal, à Cherbourg; Hulbert, 1re classe, à Granville; Saint, 2e classe, à Avranches; Simon, Poteaux, 2e classe, à Cherbourg; Gardin, Paysant, 3e classe, à Cherbourg; Fafin, 3e classe, à Granvjlle; Marie, Dubost, 4e classe, à Saint-Lo; Sanson, 4e classe, à Avranches; Renault, 4e classe, à Carentan; Jeanne (Eugène), 4e classe, à Cherbourg.

Employés secondaires.—MM. Marest, 1re classe, à Cherbourg; Allain, Paysant, Poupeville, Gohel, Lemagnen, 2e classe, à Cherbourg; Ligibel. 2e classe, à Avranches; Thomelin, Morin, Guimont, 2e classe, à Granville; Mabire, 2e classe, à Carentan; Penteux, 2e classe, à Saint-Lo.

Officiers et maîtres de port.—MM. Requier, capitaine de 1re classe, à Granville; Giot, lieutenant de 1re classe, à Cherbourg; Quentin, maître de 1re classe, à Saint-Vaast; Lemagnen, maître de 2e classe, à Cherbourg; Jeanne, maître de 2e classe, à Granville; Lesage, maître de 3e classe, à Régnéville; Leclerc, maître de 4e classe, à Barfleur; Berginal, maître de 4e classe, à Carentan; Bindault, maître de 4e classe, à Diélette.

Services des Chemins de fer exécutés par l'Etat et du contrôle des travaux des chemins de fer d'intérêt général exécutés par les Compagnies.

(21e Inspection.)

Inspecteur général.—M. PLANCHAT O✱, rue de Monceau, 10, à Paris.

1° Chemins de fer exécutés par l'Etat.

(Etudes et Travaux.)

I.—Ligne de Vire a Saint-Lo.

Ingénieur en chef.—M. LEBLANC ✱, 1re classe, rue Jean-Romain, 12, à Caen.

Ingénieur ordinaire.—M. Rabut, 3e classe, d. n., à Saint-Lo.

Conducteurs.—MM. Hervieu, 2e classe, d. n.; Rubé, 3e classe, à Saint-Lo.

Employés secondaires.—MM. Dubost, N..., 2e classe, à Saint-Lo.

II.—Ligne de Fougères a Vire.

Ingénieur en chef.—M. de la TOURNERIE ✱, 1re classe, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Pihier, 2e classe, d. n., à Avranches; Bienvenue, 2e classe, à Alençon.

Conducteurs.—MM. Mignan, 3e classe, à Avranches ; Métour, 4e classe, à Avranches ; Barrier, 4e classe, à Alençon.

Employés secondaires.—MM. Botgenbach, Onfroy, Leroux, Ligibel, d. n., 2e classe, à Avranches ; Le Du, Boiffard, 2e classe, à Alençon.

III.—Lignes de Cherbourg a Beaumont, de Carentan a la ligne de Sottevast a Coutances, de Coutances a Régnéville.

Ingénieur en chef. — M. de la TRIBONNIÈRE ✱, 2e classe, d. n., à Saint-Lo.

Ingénieur ordinaire.—M. Robaglia, 3e classe, d. n., à Cherbourg.

Employés secondaires.—MM. Sébert, 2e classe, à Saint-Lo ; Desprez, 2e classe, à Cherbourg.

IV.—Raccordement a Pontorson des lignes de Saint-Lo a Lamballe et de Vitré a Fougères.

Ingénieur en chef.—M. SAINTYVES O✱, 1re classe, à Rennes.

Ingénieur ordinaire.—M. Salley, sous-Ingénieur, à Vitré.

2e Contrôle des travaux des chemins de fer d'intérêt général exécutés par les Compagnies.

I.—Ligne de Saint-Lo a Lamballe (entre Saint-Lo et Dol), de Sottevast a Coutances.

Ingénieur en chef. — M. de VILLIERS du TERRAGE ✱, 2e classe, rue Barbet-de-Jouy, 30, à Paris.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Pihier, 2e classe, d. n., à Avranches ; Rabut, 3e classe, d. n., à Saint-Lo.

Conducteurs.—MM. Longrais, 1re classe, d. n., à Avranches ; Hervieu, 2e classe, d. n., à Saint-Lo.

II.— Ligne de Vitré a Fougères et prolongements.

Ingénieur en chef.—M. SAINTYVES O✱, 1re classe, d. n., à Rennes.

Ingénieur ordinaire.—M. Boyer, conducteur principal, faisant fonctions d'Ingénieur ordinaire, à Vitré.

Conducteur.—M. Leroux, 1re classe, à Fougères.

Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

Inspecteur général.—M. BRAME ✱, 2e classe (Ponts et chaussées), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 5, à Paris.

I.—Lignes de Paris a Cherbourg et a Lison, d'Argentan a Granville, de Saint-Lo a Lamballe (entre Saint-Lo et Folligny).

Ingénieur en chef.—M. DUCHANOY ✱, 2e classe (Mines), à Paris.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Boreux ✱, 2e classe (P. et Ch.), à Caen ; Lecornu, 3e classe (Mines), d. n., à Caen.

Conducteurs.—MM. Tannery, principal (en retraite) ; Lavalley, 1re classe, à Caen.

Garde-mines.—M. Scheffler, 3e classe, d. n., à Caen.

Commissaires de surveillance administrative.—MM. Martineau (H.) ✱, 2e classe, à Granville ; Monphoux ✱, 2e classe, à Cherbourg ; Mac-Auliffe, 4e classe, à Saint-Lo.

II.—Lignes de Saint-Lo a Lamballe (entre Folligny et Lamballe), de Vitré a Fougères et prolongements.

Ingénienr en chef.—M. MASSIEU ✱, 2e classe (Mines), à Rennes.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Jourjou, 1re classe (P. et Ch.) ; Badoureau, 3e classe (Mines), à Rennes.

Conducteurs.—MM. de Kerpezdron, Bessy, 3e classe, à Rennes.

Gardes-mines.—MM. Yvart, 1re classe ; Bouvier, 2e classe, à Rennes.

Commissaires de surveillance administrative.—MM. Nouvel de la Flèche, Lamoureux, 3e classe, à Vitré ; Beaudouin de Saint-Georges, 4e classe, à Saint-Malo.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général.—M. Arsène PICARD, à Saint-Lo.
Fondé de pouvoirs du Trésorier général.—M. L. Guidon.
Chef de comptabilité.—M. Baude.
Chef du Bureau de la perception.—M. Granchet.
Chef du Bureau de la dépense.—M. Duchemin.
Caissier.—M. Levoy.
Percepteurs surnuméraires attachés à la Trésorerie générale.—MM. Groult, Le Pelley-Fonteny, Le François, Pierre et Le Bedel.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTIONS ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.

Faucon de la Londe, *Saint-Lo*, Agneaux.
Leloutre, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.
L'Helgouach, *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.
Le Cerf *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.
Hervy, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.
Lefortier, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.

Leloup, *Marigny*, Carantilly. Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.
Pupin, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.
Leheuzey, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Guislain, Maupertuis, Villebaudon.
Baco, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.
Laffoley, *Saint-Clair*, Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.
Dubois, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.
Cortel, *Sainteny*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.
Le Bréquier, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.
Dolley, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence à Carentan), Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.
Angot, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.
Jean-Delamare, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Montrabot, Précorbin, Rouxeville, Vidouville, Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fetz.
Gourlaouen, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.
Le Grand d'Anerville, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

Arrondissement d'Avranches.

Receveur particulier : M. Trochu.
Fondé de pouvoirs du Receveur particulier : M. Pailloux.
Percepteurs, MM.
Pioger, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.
Gautier, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, la Croix-Avranchin, Montanel, Saint-Senier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.
Trincot, *Curey* (résidence à Pontorson), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.
Girard, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.
Clavreul, *Saint-Pair*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Planchers, Yquelon.
Peyronnet, *Granville*.
Leblanc, *la Beslière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outre-Mer, la Rochelle, le Mesnil-Drey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin
Carra, *la Haye-Pesnel* Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.
De la Perrelle. *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.
Groult, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.
Du Laurens de Montbrun (Amaury), *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.
De Tesson, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.
Desartre, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-

Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

ENTZ ✻, *Saint-James*, Hamelin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte.

LENOIR, *Saint-Sénier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.

SIMPSON, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

LEFELLIER DE BLANCHARD, *Villedieu*, la Bloutière, Sainte-Cécile, Rouffigny, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Lande-d'Airou, Saultchevreuil, la Trinité.

Arrondissement de Cherbourg.

Receveur particulier : M. DE NANTEUIL.
Fondé de pouvoirs du Receveur particulier : M. CHAUVE.
Percepteurs, MM.

AMELOT, *Cherbourg*.

LEBLANC ✻, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

DUPREY, *Brillevast*, Canteloup, Clitourps, Gonneville, le Theil, le Vast.

JEAN dit PASCAL, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

GAMBIER, *les Pieux*, Benoistville, Bricquebosq, Grosville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville.

DUPIN DE GRANDPRÉ, *Martinvast*, Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

LARREUR, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville, Vauville.

COUETOUX, *Saint-Germain-le-Gaillard*, le Rozel, Pierreville, Surtainville.

LAURENT, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.

ALMY, *Siouville*, Flamanville, Héauville, Helleville, Tréauville.

REGNAULT, *Toequeville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthôville, Varouville, Vrasville.

TIREL, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

Receveur particulier : M. CHEVREL.
Fondé de pouvoirs du Receveur particulier : M. OBLIN.
Percepteurs, MM.

JEHENNE, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

LECONTE, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Rémy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

DUJARDIN, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

DU LAURENS DE MONTBRUN (Gaston), *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

LECLUZE, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly, Roncey.

Rabasse, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

Desponts, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Baudet, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Burcot, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Longronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

Lemière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Patris, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly, la Feuillie, Millières.

Tardif, *le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

Combe, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

Montier, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Gonfreville, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves.

Groult, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses.

Thoréton, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

Gouin, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Roguelin, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.

Michel, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Arrondissement de Mortain.

Receveur particulier : M. de Bailliencourt.

Fondé de pouvoirs du Receveur particulier : M. N...

Percepteurs, MM.

Montembault, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

Vattier, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.

Guidon, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

Bigeard, *Isigny* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs; le Mesnil-Thébault, Mongothier, Montigny, Naftel, Vezins.

Brodin, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

Carré, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Le Bel, *Notre-Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.

Hervy, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Pican, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

Legrand, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

Herbin, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

Arrondissement de Valognes.

Receveur particulier : M. Timmerman.

Fondé de pouvoirs du Receveur particulier : M. Lecoq.
Percepteurs, MM.
Baize, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.
Ferrand, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Géneviève, Valcanville.
Le Masson, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.
Perrotte, *Blosville*, Angeville-au-Plain, Carquebut, Hiesville, Houesville, Liesville, Sébeville.
Dudouyt, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.
Legouix, *Emondeville*, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf, Ozeville, Quinéville.
Guérin, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hemevez, le Ham, Saint-Cyr, Sortosville, Urville, Lestre, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Vaudreville.
Lemperière, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.
Mac-Auliffe, *Néhou*, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Biniville, Hautteville, Orglandes.
Bouthreuil, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville.
Alix (Florentin), *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.
Lecerf, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.
Cumont, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepied, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.
Cazin, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.
Anthouard, *Sainte-Marie-du-Mont*, Audouville-la-Hubert, Boutteville, Brucheville, Saint-Martin-de-Varreville, Vierville.
Garnier, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Chef-du-Pont, Ecoquenauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.
Vieillard, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

Directeur : M. H. CARRÉ.
Censeurs : MM. Vieillard ✻, Brion ✻.
Administrateurs : MM. Vibert, Levatois, Leras, Vaultier ✻, N...

Les opérations de la Banque de France, consistent à :

1° Escompter des effets de commerce payables à Paris, ou dans les succursales, dans le délai de 3 mois, revêtus de 3 signatures, ou seulement de 2 avec dépôt de titre en garantie ;

2° Faire des avances de 80 °/₀ sur rentes françaises et de 75 °/₀ sur actions et obligations de chemins de fer, obligations de la ville de Paris, foncières et algériennes ;

3° Emettre des billets à ordre payables à Paris ou dans les succursales, moyennant une commission de 0,50 pour 1,000 fr.

Le taux de l'escompte est actuellement de 3 °/₀ et celui des avances de 4 °/₀.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. LAFORGUE DE BELLEGARDE ✱, à Caen.

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires.—MM. Verlingue, à Granville; de Batsalle ✱, à Cherbourg; d'Hailly, à Valognes.

Principalité de Granville.—MM. Galland, receveur principal, à Granville; Truelle, sous-inspecteur, à Granville; Septans, Dumoncel, Cazin, vérificateurs, à Granville; Levanoye, Dairou, Reulos, et Youf, commis principaux, à Granville; Le Coupé, receveur, à Regnéville; Nouvel, receveur, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg.— M. Rosot, receveur principal, à Cherbourg; Homberg, sous-inspecteur; Rey (Charles), contrôleur; Langevin, Tricot. Henry, Cousin, vérificateurs; de La Chapelle, Rondeau, commis-principaux, à Cherbourg; Rey (Paul), commis, à Cherbourg; Lefebvre, receveur à Omonville; Le Moigne, receveur, à Barfleur; Hochet, receveur, à Saint-Vaast; Fournier, commis à Saint-Vaast; Lequertier, receveur, à Portbail; Lechevalier, receveur, à Diélette; Thévenin, receveur, à Carentan; Dupin des Vastines, commis, à Carentan.

Service des brigades.

MM. Falaise, capitaine, à Pont-Gilbert; Foursin, lieutenant, à Beauvoir; Dupont, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.

MM. Muchery, capitaine, à Granville; Fardet, lieutenant, à Granville; Quiédeville, lieutenant, à Régnéville.

MM. Deganne, capitaine, à Anneville; Lecannellier, lieutenant, à Blainville; Le Gerriais, lieutenant, à Pirou.

MM. Hauvet, capitaine, à Portbail; Gaslonde, lieutenant, à Carteret; Le Duc, lieutenant, à la Cosnardière.

MM. Butel, capitaine, à Diélette; Jeanne, lieutenant, au Rozel; Bachelet, lieutenant, à Siouville.

MM. Vautier, capitaine, à Beaumont; Bonnet, lieutenant, à Auderville; Blondel, lieutenant, à Jobourg; Simon, lieutenant, à Omonville.

MM. Simon, capitaine, à Cherbourg; Lecanu et Narrat, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur; Lemétayer, lieutenant, à Fermanville; Lebrun, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Adigard, capitaine, au Grand-Vey; Dumas, lieutenant, à Ravenoville; Beaudouir, lieutenant, à Carentan.

Administration des Contributions indirectes.

M. BURNEL, directeur.

MM. Le Sort, 1er commis de direction; Lemasurier, 2e commis; Cossé, 3e commis; Lagalle, 4e commis; Lesort, surnuméraire.

MM. Tabourin, Cabaret, Baudoux, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo.—Péan de Ponfilly, receveur principal entreposeur.
— Le Souëf, contrôleur.

Saint-Lo.—Huard, Grall, Carré, Glais, Briens, commis ; Jehenne, surnuméraire.
— Gosselin, receveur à cheval ; Hébert, commis principal.
Carentan.—Lemaître, receveur à cheval ; Néel, commis principal.
Marigny.—Levenard, receveur à cheval ; Lecoutey, commis principal.
Tessy.—Loyer, receveur à cheval ; Adam, commis principal.
Torigni.—Lefrançois, receveur à cheval ; Despins, commis principal.

Sous-direction d'Avranches.

M. Jarnouen de Villartay, sous-directeur.
MM. Caxin, 1er commis de sous-direction ; Bon, 2e commis ; Blin, surnuméraire.
Avranches.—Hubert; receveur principal entreposeur.
— Abraham, contrôleur.
— Lechevallier, Guillermo, Bourdel, Platet, commis ; Péan de Ponfilly, surnuméraire.
Granville.—Jacquemin, contrôleur.
— Picquet, receveur particulier sédentaire.
— Savary, Gaudremeau, Girardot, Vignéras, commis ; Saillard, surnuméraire.
Brécey.—Leroy, receveur ; Ernouf, commis principal.
Ducey.—Guérin, receveur ; Piéderrière, commis principal.
Pontorson.—Loyer, receveur ; Fissadame, commis principal.
St James.—Petitpas de la Vasselais, receveur ; Lepesant, commis principal.
Sartilly.—Hamel, receveur ; Turgot, commis principal.
Villedieu.—Daschers, receveur ; Danjou, commis principal.
Mortain.—Fouasse, receveur entreposeur ; Dufresne, commis principal, chef de poste ; Pons, commis.
Le Teilleul.—Hedou, receveur ; Yve, commis principal.
Parigny.—Pigeon, receveur ; Mallet, commis principal.
St-Hilaire —Danguy, receveur ; Loriot, commis principal.
St-Pois.—Duchesne, receveur ; Laumondais, commis principal.
Sourdeval.—Montmirel, receveur ; Malescot, commis principal.
Chérencé-le-Roussel.—Geslin, commis de 1re classe ; Hivert, commis de 3e classe.

Sous-direction de Cherbourg.

M. Juhel, sous-directeur.
MM. Lebret, 1er commis de sous-direction ; Manceau, 2e commis ; Rose, 3e commis ; Renault, surnuméraire.
Cherbourg.—Boulard, receveur principal entreposeur ; Fouqué, receveur particulier ; Foucart et Ribat, contrôleurs.
— Hurel, Brothelande, Coutard, Chauvet, de Fontbonne, Ruaud, Béchet, Lalanne, commis ; Beaudouin et Le Rouzic, surnuméraires.
Beaumont.—Ronfils de Lascaminade, receveur ; Gauvain, commis principal.
Equeurdreville.—Fernagu, receveur ; de la Haye, commis principal.
Les Pieux.—Lehodey, receveur ; Desheulles, commis principal.
St-Pierre-Eglise.—Leguelinel, receveur ; Mocquet, commis principal.
Tourlaville.—Fontaine, receveur ; Lequin, commis principal.
Valognes.—Léon, receveur entreposeur ; Legentilhomme, commis principal, chef de poste ; Guichard, commis.
Barneville.—Garcelle, receveur ; Piquet, commis principal.
Brioquebec.—N..., receveur ; Dugardin, commis principal.
Montebourg.—Mabire, receveur ; Piquet, commis principal.
Ste-Mère-Eglise.—Laurent, receveur ; Decaumont, commis principal.

St-Sauv'-le-Vicomte.—Giot, receveur ; Chevreuil, commis principal.
St-Vaast.—Gravey, receveur ; Taupin, commis principal.
Valognes.—Legendre, receveur ; Daireaux, commis principal.

Sous-direction de Coutances.

M. Bévière, sous-directeur.
MM. Dupuy, commis de sous-direction ; Beaudet, surnuméraire.
Coutances.—L'Equibec, receveur principal entreposeur.
— Poineau, commis principal de 1re classe, chef de poste.
— Dufresne, Bouëdo, Dutertre, commis ; Lefèvre, surnuméraire.
— Dupray-Beuzeville, receveur ; Le Monnyer, commis principal.
Bréhal.—Beaufils, receveur ; Lemasurier, commis principal.
Cerisy-la-Salle.—Noblet, receveur ; Etienne, commis principal.
Gavray.—Masson, receveur ; Leporb, commis principal.
La Haye-du-Puits.—Lemoine, receveur ; Saillard, commis principal.
Lessay.—Lelièvre, receveur ; Ozenne, commis principal.
Périers.—Lelièvre, receveur ; Leroy, commis principal.
Prétot.—Guilbert, receveur ; Fissadame, commis principal.

ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

MM. NOEL-DUMARAIS, directeur ; Friteau, inspecteur, à Saint-Lo.
Sous-Inspecteur.—M. Leroy, à Cherbourg.
Vérificateurs.—MM. Filâtre, à Avranches ; Lambert, à Coutances ; Fagart, à Valognes ; Poinçon de la Blanchardière, Tiriou, à Saint-Lo ; Zigliara, à Mortain ; Julliot de la Morandière, receveur-rédacteur près la Direction.
Employés du timbre.—MM. Pernoud, garde-magasin et contrôleur de comptabilité ; Gâté, timbreur.
Conservateur des hypothèques.—MM. Béchade, à Saint-Lo ; Combette, à Avranches ; Thorel, à Cherbourg ; Bartherosse, à Coutances ; Bruté de Rémur, à Mortain ; Lebiez, à Valognes.
Receveurs des actes civils et des successions. — MM. Arnaud, à Saint-Lo ; Piguet, à Cherbourg ; Le Duc, à Coutances.
Receveurs des actes judiciaires et des domaines.—MM. David, à Saint-Lo ; Robin-Prévallée, à Coutances ; Guerrand, à Cherbourg.
Receveurs de l'enregistrement et des domaines.—MM. Fortin, à Canisy ; Provost, à Carentan ; Dupont, à Marigny ; Thubé, à Percy ; Le Tellier, à Pont-Bébert ; Baril, à Tessy-sur-Vire ; Plouin, à Torigni-sur-Vire ; Vimont, à Avranches ; Jayet, à Brécey ; Jaouen, à Ducey ; Le Guerney, à Granville ; Gautier, à la Haye-Pesnel ; Roulier, à Pontorson ; Millet, à Saint-James ; Ameline, à Sartilly ; Haupais, à Villedieu ; Agnès, à Beaumont ; Céron, à Saint-Pierre-Eglise ; Debreuil, aux Pieux ; Esnol, à Bréhal ; Geniaux, à Cerisy-la-Salle ; Ducouyt, à Gavray ; Loyer, à la Haye-du-Puits ; de Chaumel de Dienne, à Lessay ;

Poupard, à Montmartin-sur-Mer; Lepetit, à Périers; Dumont, à Saint-Sauveur-Lendelin; Le Duc, à Mortain; Roüault, à Barenton; Lerebours-Pigeonnière, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Gastebled, à Juvigny; Danlos, à Saint-Pois; Dastin, à Sourdeval; Hélie, au Teilleul; Guillemin, à Valognes; de Kerpezdron, à Barneville; Guesdon, à Bricquebec; Le Biez, à Montebourg; Le Marié, à Sainte-Mère-Eglise; Delisle, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Grignart, à Saint-Vaast.

Surnuméraires.—MM. Frémond, à Saint-Lo; Bresson, à Cherbourg; Castille, à Avranches; Cochet et Barbey, à Coutances.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. JOUBAIRE, directeur, à Saint-Lo.

M. LEMONTAGNER, inspecteur de 3e classe, à Saint-Lo.

M. TERME, premier commis de 1re classe, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo.—MM. Le Gouas, contrôleur principal de 1re classe; Peyremol, contrôleur de 3e classe.

Avranches.—MM. Bouvattier, contrôleur de 2e classe; Jourdan, contrôleur de 3e classe.

Granville.—M. Vaultrin, contrôleur principal de 2e classe.

Cherbourg.—MM. Mabille du Chêne, contrôleur principal de 1re classe; Oudiette, contrôleur de 2e classe.

Coutances.—MM. Vallée et Lefebvrier, contrôleurs hors classe.

Mortain.—M. Josset, contrôleur de 1re classe.

Valognes.—M. Le Gouix, contrôleur de 1re classe.

Surnuméraire.

M. Lescroël-Desprez.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 15e conservation, dont le siége est à Alençon, et relève directement de M. DUMONT, Sous-Inspecteur, en résidence à Balleroy (Calvados).

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche.

Le bois du *Mingret*, 20 hectares, appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier, et la gestion appartient à l'administration des Forêts.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. MONCEL ✱, *directeur*, à Saint-Lo.
MM. Etienne, *inspecteur*, et de Gérault de Langalerie, *sous-inspecteur*, à Saint-Lo.
MM. Le Floch, Bougourd et Legendre, *commis de direction*.

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo	M. Lang.	M. Lang.
Agon	Mlle Michel.	»
Avranches	M. Guillier.	M. Guillier.
Barenton	Mme Ve Bouilliant.	Mme Ve Bouilliant.
Barfleur	Mme Burnel.	Mme Burnel.
Barneville-sur-Mer	Mlles Gesbert.	»
Beaumont-Hague	Mme Ve Hamel.	»
Bérigny	Mme Ve Delafosse.	»
Brécey	Mlles Barbe.	Mlles Barbe.
Bréhal	Joubin.	Joubin.
Bricquebec	Rivière.	M. Marguerie.
Buais	Mlle Sutorins.	»
Canisy	Mme Lemeray.	»
Carentan	Mlles Enée.	Mlles Enée.
Cérences	Debieu.	Debieu.
Cerisy-la-Forêt	Mme Laisney.	Mme Laisney.
Cerisy-la-Salle	Mlle Le Conte.	Mlle Le Conte.
Cherbourg	MM. Pottier.	M. Hérouart.
Coutances	de Chauveron.	M. de Chauveron.
Créances	Lefebvre.	»
Ducey	Mlle Tournebois.	Mlle Tournebois.
Fermanville	Mme Ve Vindard.	»
Flamanville	Mlle Lelanchon.	»
Gavray	Mme Ve Duprey.	Mme Ve Duprey.
Ger	Mme Desvoyes.	»
Gouville	Mlle Vieillard.	»
Granville	M. Corbeau.	M. Corbeau.
Hambye	Mme ve Hurel.	»
Haye-du-Puits (la)	Mme Mangin.	Mme Mangin.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes donnant la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services : Postes ou Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1). POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Haye-Pesnel (la)	Mlle Maillard.	Mlle Maillard.
Isigny-le-Buat	Mme Jouault.	»
Juvigny-le-Tertre	Mlle Le Pichon.	Mlle Le Pichon.
Lessay	M. Devaine.	»
Marigny	Mmes Boucher.	Mme Boucher.
Martinvast	Lelong.	M. Lecostey.
Montebourg	Josse.	Mlles Artu.
Montmartin-sur-Mer	Mlle Bourdon.	Bourdon.
Mont-Saint-Michel	Mme Joubart.	Mme Joubart.
Mortain	M. Le Bigot.	Mlle Barré.
Percy	Mmes Ve Delcour.	Mme Ve Delcour.
Périers	Ve Leclerc.	M. Vaubert.
Pieux (les)	Mme Hamel.	Mmes Hamel.
Pont-Hébert	M. Brotelande.	»
Pont-l'Abbé-Picauville	Mmes Le Mière.	Le Mière.
Pontorson	Papoin.	Papoin.
Portbail	Mlle Hinet.	»
Prétot	Mmes Fortin.	»
Quettehou	Ménage.	Ménage.
Quettreville	Mlles Delacour.	»
Régnéville	Halley.	M. Le Roi.
Roncey	Creveuil.	»
Sartilly	Bazire.	Mlle Bazire.
Sottevast	Mme Lebarbenchon.	»
Sourdeval	Mlles Gaignet.	Mme Gohier.
Saint-Clair-sur-Elle	Savary.	»
Saint-Eny	Mme Feuillet.	»
Saint-Hilaire-du-Harcouët	M. Legrain.	M. Legrain.
Saint-James	Mme Ve Lemuet.	Mme Ve Lemoine.
Saint-Jean-de-Daye	M. Trochon.	M. Trochon.
Saint-Malo-de-la-Lande	Mlles Bourdet.	»
Sainte-Marie-du-Mont	Louail.	»
Sainte-Mère-Eglise	Masson.	Mlle Masson.
Saint-Pair	»	MM. Menand.
Saint-Pierre-Eglise	Duchevreuil.	Leclère.
Saint-Pois	Mme Auvray.	»
Saint-Samson-de-Bonfossé	Mme Ve Morisset.	»
Saint-Sauveur-Lendelin	Mme Rihouet.	Mme Rihouet.
Saint-Sauveur-sur-Douve	Mlles Ciszeville.	Mlle Ciszeville.
Saint-Vaast-la-Hougue	Feucher.	M. Lefebvre.
Teilleul (le)	Robert.	Mlle Robert.
Tessy-sur-Vire	Mme Ve Lerat.	Mme Ve Lerat.
Torigni-sur-Vire	Mlle Frault.	M. Harivel.
Valognes	M. Thomas.	M. Tallendeau.
Vast (le)	Mlles Duval-Lapallière.	Mme Laronche.
Villebaudon	Mauduit.	»
Villedieu-les-Poëles	Lompech.	Mlle Lompech.

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon. | Barfleur. | Cap la Hague.

Cap Lévi.	Ile Chausey.	Pointe du Roc.
Carteret.	Ile Pelée.	Portbail.
Cherbourg-Digue.	Nez de Jobourg.	Querqueville.
Flamanville.	Onglet (Vigie de l').	
Fort la Hougue.	Pointe de Jardeheu.	

SERVICE VICINAL.

M. LELIÈVRE, agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Gosselin, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Levallois, à Cherbourg; Lepuissant, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebecq, à Valognes.

Agents Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Mesnage, agent voyer principal, chef de bureau; Delabre, agent voyer dessinateur; Victor, agent voyer, chargé de la comptabilité; Pagel, agent voyer, chargé du service d'ordre et de statistique; Gardie, agent temporaire; Damécourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés secondaires).

MM. Allain, agent voyer surnuméraire, à Cherbourg; Briens, agent voyer surnuméraire, à Saint-Lo; Letondeur, à Avranches; Anger, à Coutances; Tual, à Mortain; Liron, à Valognes, chargés plus spécialement de la comptabilité.

Un employé est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement, en qualité d'agent voyer auxiliaire, d'agent voyer surnuméraire ou temporaire, savoir : MM. Erard, à Saint-Lo; Leplat, à Avranches; Garnier, à Coutances; Huet, à Mortain; Rothéa, à Valognes.

AGENTS VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Darthenay, à Saint-Lo; Arondel, à Tessy; Dupont, à Torigni; Durel, à Carentan; Hubert, Tessy; Lemoigne, à Saint-Clair.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Marie, à Granville; Thébault, à Villedieu; Portais, à Saint-James; Lépine et Dubosc, à Avranches; Lerebours, à Brécey; Madeleine, à Sartilly.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Lacolley, à Saint-Pierre-Eglise; Huguenin, aux Pieux; Roger, à Cherbourg; Bigot, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Désiré et Heude, à Coutances; Raynel, à la Haye-du-Puits; Troude, à Gavray; Provost, à Périers; Girard, à Bréhal; Fortin, à Lessay; Leriverend, à Cerisy-la-Salle.

Arrondissement de Mortain.—MM. Hergault, à Saint-Pois; Guillouf, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Latron, à Mortain; Martin, au Teilleul; Fleury, à Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.—MM. Pitron, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Lechanteur, à Bricquebec; Douchin, à Saint-Vaast; Menant, à Valognes; Jeanne, à Sainte-Mère-Eglise; Jeanne, à Montebourg; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : Mgr GERMAIN (Abel-Anastase), né le 1er avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados), sacré à Bayeux, le 19 mars 1876, 88e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Lucas-Girardville ✻, Durel, official, agréés par le Gouvernement; Bizon, supérieur du grand séminaire, et Tirhard, chanoine.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Joubin, secrétaire; Legoux, secrétaire particulier de Mgr l'Evêque; Mauduit, Sanson, pro-secrétaires.

Chanoines d'honneur.

NN. SS. Guynemer-de-la-Haillandière, ancien évêque de Vincennes; Dupont-des-Loges ✻, évêque de Metz; Guilbert O✻, évêque d'Amiens; Hugonin ✻, évêque de Bayeux; Osouf, évêque d'Arsinoë; Ducellier, évêque de Bayonne; Hasley, évêque de Beauvais.

Chanoines titulaires.

MM. Truffaut, Laisney, Lecanu, Mabire, Le Goupils, Pigeon, Joubin, Tirhard.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Adeline, Menant, Guesnon, Lepelley ✻, Ameline, Oury, Mauviel, Gournel, Gilles, Lair ✻, Godefroy, Legrand, Roquière, Duval, Laugenais, Barenton, Besnard, Turgis ✻, Ollivier, Guérin, Dupont ✻, Mahier, Lemaignen, Lerouge, Lecaplain, Leroy ✻, Caillemer, Gillot, Lemoine, Poullain, Roger, Jouenne, Clément, Lecerdier, Desprez, Thomas, Dallain, Bizon, Hervieu, Lemonnier, Tessero, Gillouard, Lenoir, Martin ✻, Maillard, Lecaplain, Morin, Guilgaud, Miquelot, Lecler, Langlois, Legoux.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Robert, Desprez ✻, Barret, Mézière, Gravey, Durand, Patouillard, Collan, Brunois, Janault-Desgrès, prélat romain, Grandjean, Frécon, Cluzel, Montagnon, Duboscq, Loisel, Delarue.

Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux titulaires et honoraires; Joubin, secrétaire général de l'évêché.

Grand séminaire.

MM. Bizon, supérieur ; Marty, professeur de morale ; Coste, professeur de dogme ; Bourrouet, économe ; Ollivier, professeur d'écriture sainte ; Brin, professeur de philosophie ; Joubert, professeur de philosophie.

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président ; MM. Durel, vicaire général ; Bizon, supérieur du grand séminaire ; Truffaut, chanoine, trésorier ; Bourrouet, économe ; Joubin, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Ameline, chanoine honoraire. — Directeur : Dubois (J.), prêtre. — Sous-directeur : Boursin, prêtre. — Philosophie : Carnet, prêtre. — Rhétorique : Bourgin, prêtre. — Sciences : Blouin, prêtre ; Montiton, prêtre. — Histoire : Boismartel, prêtre. — Seconde : Leménager, prêtre. — Troisième : Marguerie, prêtre. — Quatrième : Lelandais, prêtre, professeur ; Dubois (V.), prêtre, chargé du cours. — Cinquième : Dubois (V.), prêtre, professeur ; Signeux, diacre, chargé du cours. — Sixième : Delaune, prêtre. — Septième et huitième : Pellé, prêtre. — Français : Montiton, diacre ; un laïque. — Anglais : Roger, prêtre. — Présidents d'étude : De Saint-Jores, Julien, prêtres. — Dessin : un laïque. — Musique : un laïque.

Nombre des élèves : 211, dont 202 internes et 9 externes.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur : Binet, prêtre. — Philosophie : Lenvoisé, prêtre. — Rhétorique : Chauvin, Savary, prêtres. — Sciences : Morel, Pontis, prêtres. — Histoire et Géographie : Binet, prêtre. — Seconde : Achard de Leluardière, prêtre. — Troisième : Mesnildrey, prêtre. — Quatrième : Postel, prêtre ; Lepage, diacre. — Cinquième : Durel (C.), prêtre. — Sixième : Maillard, diacre. — Septième : Martin, prêtre. — Huitième : Mesplet, prêtre. — Français : Quesnel, prêtre ; Blin (A.), prêtre ; Hervieu, prêtre. — Cours primaire : un laïque. — Anglais : Fautrat : prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre. — Présidents d'étude : Durel (A.), diacre ; Estard, prêtre ; Hérembourg, Dubois, diacres. — Dessin : Gibon, prêtre. — Musique : Gibon et deux laïques. — Gymnastique et escrime : un laïque.

Nombre d'élèves : 358, dont 279 internes et 79 externes.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Tessero, chanoine honoraire. — Directeur : Chevrel, prêtre. — Philosophie : Truffaut, prêtre. — Rhétorique : Chevrel, prêtre. — Sciences : Costil, Dufil, prêtres. — Histoire : Briand, prêtre. — Seconde : Boulay, prêtre. — Troisième : Jarry, prêtre. — Quatrième : Gendrot, prêtre. — Cinquième : Guillotin, prêtre. — Sixième : Lelong, minoré. — Septième : Meurier, prêtre. — Huitième : Ruault, minoré. — Français : cours spécial, un laïque. — Cours primaire, un laïque. — Cours élémentaire, un laïque. —

Anglais, Allemand : un laïque.—Présidents d'étude : Loïn, diarce ; Datin, Desnos, prêtres.

Nombre d'élèves : 225, dont 175 internes et 50 externes.

Maîtrise de la Cathédrale.

MM. Blanchet, prêtre, directeur ; Letourneur, prêtre, professeur ; un frère de la Miséricorde, professeur.

Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Granville (collége).—MM. Maquerel, prêtre, directeur ; Oblin, prêtre, sous-directeur ; Renault, Saillard, Pontis, Hamel, prêtres, quatre laïques, professeurs.

A Montebourg (établissement des Frères de la Miséricorde.—MM. Pergeaux, prêtre, directeur ; Marie, prêtre et Duquesnay, diacre, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph).—MM. Bouffaré, prêtre, directeur ; Durier, prêtre, deux Frères de la Miséricorde, un laïque, professeurs.

A Saint-James (collége). — MM. Lemaître, prêtre, directeur ; Costil, Voisin, prêtres, Goron, diacre, un laïque, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville.—MM. Gillouard, supérieur ; Boucher, Feret, Kervizic, Masselin, Dauphin, Lengronne, Petit, Hilaire.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Yvetot, supérieur ; Baudry, Villain, Vaultier, Houlgatte.

Dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel. — MM. Robert, supérieur ; Bourbon, Remond, Prével, Malard, Garnier, missionnaires.

Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, *Ursulines*, M. Vautier ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Maudouit ; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Godefroy ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lesellier ; à Coutances, *Augustines*, M. Lecampion, *Sacré-Cœur*, M. Béatrix ; à Mortain, *Ursulines*, M. Lecapitaine ; à Barenton, *Augustines*, M. Desclos ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Ménard et Lemasson ; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Douville ; *Augustines*, M. Desprez ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Lemains ; à Pont-Labbé (Picauville), *Bon-Sauveur*, MM. Leroux, Quesnel ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Pergeaux.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy ; A Granville, M. Lerouge ; à Pontorson, M. Thébault ; à Saint-James, N... ; à Villedieu, M. Girot ; à Cherbourg, M. Fafin ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, M. Vallée ; à Mortain, M. Renault ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Henry ; à Valognes, M. Lerévérend ; à Montebourg, M. Pergeaux ; à Torigni, N...

Aumôniers de la Marine.

MM. Martin ✻, Lepoultel, Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers militaires.

A Cherbourg, M. Germain ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Granville, M. Morin de la Rivière.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Barbot ; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil ; à Coutances, M. Letourneur ; à Saint-Lo, M. Binet ; à Mortain, M. Hardy ; à Valognes, M. Fauvel.

Orphelinat de Périers.

M. Esline, aumônier.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Helland, aumônier du Lycée ; à Avranches, M. Lefoulon, aumônier du Collége ; à Cherbourg, M. Lemasurier, aumônier du Collége ; à Saint-Lo, M. Pagny, aumônier de l'École normale.

Archiviste du diocèse : M. Mauduit, pro-secrétaire.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint-Evangile.

MM. Capillery, à Cherbourg et à Siouville ; Lourde de la Place, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE CAEN.

MM. CAPMAS ✻, recteur de l'Académie.
Jacoulet, inspecteur d'Académie.
Desmaisons, secrétaire de l'Académie.
Vieillot, commis d'Académie.
Sarran, commis d'Académie.
Gervais, commis de l'inspection académique.
Launey, suppléant.

SERVICE ACADÉMIQUE DE LA MANCHE.

MM. Vibert, inspecteur d'Académie.
Gautier, commis de l'inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Filippini ✻ Préfet, président ; Mgr Germain, évêque de Cou-

tances et d'Avranches; Vibert, inspecteur d'Académie; Aubin, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Lo, secrétaire; Lemonnier de Gouville, président du Tribunal civil de Saint-Lo; Théry, procureur de la République, à Saint-Lo; Houssin-Dumanoir ✻, conseiller général; Savary, député et conseiller général; le comte de Pontgibaud, conseiller général; Labiche, sénateur et conseiller général; Lucas-Girardville ✻, vicaire général; Lourde de la Place, pasteur protestant.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycée national de Coutances.

MM. Francolin, proviseur.

Leparquier, censeur des études; l'abbé Helland, aumônier; Le Caplain, économe; Collette, commis d'économat; Noll, commis aux écritures.

Philosophie : Laforest; rhétorique : de Mage; seconde : Blier; troisième : Goulet; sciences physiques : Le Moine et Prioult (Marc); mathématiques: Daligault et Cauvin; histoire : Le Révérend; langues anglaise et allemande : Lecocq, Lebreton et Noll; quatrième : Lemonnyer; cinquième : Lavieille; sixième : Lemare; septième : Lemaître; huitième : Daireaux; neuvième : Félix; dessin d'imitation : Quesnel, père et fils; travaux graphiques : Daligault. — Enseignement secondaire spécial : MM. Brulard, Le Moine, Prioult, Le Révérend, Prioult, Carabeuf, Muriel; classe primaire : Boudet; surveillant général : Decaumont; maîtres répétiteurs : Lesigne (Alex.), Quesnel (Ol.), Lemonnier, Lecornu, Lesigne (Arth.), Guégan, Lehodey, Lemoine, Lemazurier, Vimont, Delaunay, Pacquet, Lenoir, Quesnel (Ed.).

COLLÉGES COMMUNAUX.

Collége d'Avranches.

MM. Colin, principal.

Lucas, sous-principal; l'abbé Lefoulon, aumônier; philosophie : Buquet; rhétorique : Doutelleaux; seconde : Dumont; troisième : Nelet; sciences physiques : Loyer; mathématiques : Vilquin; langue anglaise : Béghin; quatrième : Doré; cinquième : Lemesle; sixième : Chesnay; septième : Lemonnier; huitième : Lucas; dessin et travaux graphiques : Fouqué. — Enseignement secondaire spécial : Loyer, Vilquin, Nelet, Danjou, Encoignard, Créances, Chevrel; classe primaire : Ysabel.

Collége de Carentan.

MM. Mottin, principal.

Classes élémentaires : Lefèvre. — Enseignement spécial : sciences, Marie; lettres, Mottin, Baude. — Classe primaire : Malènfant, directeur; Herpin, instituteur adjoint; Marguerite, *idem*.

Collége de Cherbourg.

MM. Le Ronx, principal.

Le Révérend, sous-principal; Lemazurier, aumônier; philosophie : Vasselin; rhétorique : Lefèvre; seconde : Néel; troisième : Bouessy; physique : Le Révérend; mathématiques : Étienne, Prancher et

Jennet; anglais : Lowcay; allemand : Edelmann; professeur de lettres pour la marine : Frigoult; histoire : Halley; quatrième : Lequesne; cinquième : Wolff; sixième : Leduit; septième : Lefèvre (Auguste); huitième : Levallois; dessin : Jennet; troisième et quatrième, enseignement spécial : Jeanne; deuxième, *id.*, Le Neveu, première, *id.*, Menard et Cahingt; deuxième, enseignement primaire : Lepagelet; maîtres d'étude : Bonvoisin, Pouchin, Polloue, Louise.

Collége de Mortain.

MM. Guillemain, principal.
L'abbé Théot, aumônier.
Rhétorique et philosophie : Schwartz.
Rétout, mathématiques; Gallie, sciences physiques, Boyenval, classes supérieures; Mottet, classes de grammaire; Guilmé, classes élémentaires; Belouin, Loisel, cours spéciaux; Troude, dessin et travaux graphiques; Lerouet, classe primaire.

Collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. Léonard, principal.
Troisième et quatrième : Levallois; cinquième et sixième : Ruaux; septième et huitième : Jullien; sciences : N...; enseignement spécial : Beaumont, Desgranges; classes primaires : Brosart, Lebrec.

INSPECTION PRIMAIRE.

MM. Desroziers, à Avranches; Bréard, à Cherbourg; Férard, à Coutances; Hameau, à Mortain; Aubin, à Saint-Lo; Lemarquand, à Valognes.

Jury d'examen des Aspirants au brevet de capacité.

MM. Aubin, inspecteur primaire, à Saint-Lo; Chesnel, principal honoraire; Dieu, bibliothécaire; l'abbé Hamel, curé-doyen de Lessay; Lourde de la Place, pasteur protestant; Lavallée, professeur d'anglais; Danneville, curé à Bérigny; Lelièvre, agent voyer en chef; Lemarquand, inspecteur primaire à Valognes.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des Aspirantes.

Mmes N. ..., Vibert, Duhamel, Dalimier, Delaplanche et les deux sœurs directrices de l'ouvroir de Saint-Lo.

ÉCOLES NORMALES.

Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Commission de surveillance de l'Ecole normale de Saint-Lo.

MM Langlois, curé de Notre-Dame, président; Théry, procureur de la République; Picard, trésorier général; Amiard, avocat; Houssin-Dumanoir, maire de Saint-Lo.

Fonctionnaires de l'école.

MM. Delaplanche, directeur; l'abbé Pagny, aumônier; Ducourti, Nicolas, Pignot, maîtres-adjoints; Porcher, directeur de l'école primaire annexe; Nicolas, maître de chant; Marie, maître de dessin; Brunin, maître de gymnastique.

Cours normaux préparatoires d'Institutrices.

Commission de surveillance du cours normal d'Avranches.

MM. N.... ; Sanson ✱, ancien membre du Conseil général ; Leclerc, curé de Saint-Gervais ; Dupratcau, ancien professeur du collége ; Deroziers, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches ; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal.—Mme Hédou, sœur Saint-Stanislas, supérieure générale des Carmélites d'Avranches.

Commission de surveillance du cours normal de Coutances.

MM. Briens, sous-préfet ; Plaine, ancien sous-préfet, membre du Conseil général ; l'abbé Lair ✱, ancien proviseur du lycée ; l'abbé Adeline, curé de Saint-Pierre ; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal.—Mme Chausse, sœur Saint-Bernard, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances.

JURY DÉPARTEMENTAL

Chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales des Lycées, des Collèges communaux et du Prytanée militaire.

MM. Vibert, président, inspecteur d'Académie ; Delaplanche, directeur de l'école normale ; N..., professeur.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur : M. le Préfet de la Manche, M. le Maire de Saint-Lo.
Président : MM. Th. Elie, imprimeur et membre du Conseil municipal.—*Vice-Présidents :* Blanchet, curé de Sainte-Croix ; Tauxier ✱, capitaine de recrutement.—*Secrétaire :* Ed. Lepingard, fils, chef de Division à la Préfecture de la Manche, en retraite.—*Secrétaires-adjoints :* H. Douchin, architecte ; Dolbet, archiviste du département.—*Conservateur* : V. Kanapell, architecte du département.—*Conservateurs-adjoint :* A. Dieu, avocat ; Gaëtan Guillot, avocat.—*Trésorier* : Pottier de Courcy, avocat.—*Classificateur de la section d'Agriculture* : J. Desplanques, maire de Sainte-Croix.—*Classificateur de la section d'Archéologie :* Queillé, architecte.—*Sous-classificateur de la section d'Archéologie :* Ménard, aumônier du Bon-Sauveur.—*Classificateur de la section d'Histoire naturelle :* Sébire, pharmacien de 1re classe.—*Sous-classificateur de la section d'Histoire naturelle :* Delaplanche, directeur de l'École normale primaire de Saint-Lo.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches

Président : MM. N.....—*Vice-Présidents* : Louis de Tesson, propriétaire et Bouvattier O✱, ancien sous-préfet.—*Secrétaire :* Loyer (Philippe), professeur.—*Secrétaire-adjoint :* Nélet, professeur.—*Archiviste :* Halley, professeur.—*Trésorier :* Douteneaux, professeur.—*Conservateurs* : Loyer (Emile) ✱, médecin militaire en retraite ; Fouqué, professeur de dessin, et Créances, professeur.

Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865.)

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1880.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; Cte Th. du Moncel, de l'Institut, directeur honoraire ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1880.

Président : MM. Aug. Le Jolis, négociant.—*Vice-Président* : H. Jouan, capitaine de vaisseau.—*Secrétaire :* É. Bertin, ingénieur de la marine.—*Trésorier* : Dr Guiffart, directeur de la Santé.

Société artistique et industrielle.

Président : MM. Hartel.—*Vice-Présidents* : Mangin, père, Henri Menut.—*Conseillers* : Menut, père, Lehérissier, Brégain, Masson, Georges Poullain, père, Leboissellier. — *Secrétaire :* Mangin, fils. — *Secrétaire-adjoint* : Colin.—*Bibliothécaire-archiviste* : Eugène Feuardent.—*Trésorier :* Marie.

Comité de rédaction.—Edouard de la Chapelle, Menut, père, Pillet, Ernest Liais, Mangin, père.

Société académique de Cherbourg.

BUREAU : MM. Alfred Liais, *directeur ;* Frigoult, *secrétaire ;* de Pontaumont, *archiviste-trésorier.*

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo —M. Jules DIEU, bibliothécaire. —*Jours et heures de l'ouverture :* le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 3 heures ; et le lundi et le vendredi, de 6 heures et demie à 9 heures du soir.

Avranches.—M. DUPRATEAU, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture* : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

Cherbourg.—M. AMIOT, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture* : les lundi, mercredi et vendredi, de 6 heures à 9 heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances.—M. DAIREAUX, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

Mortain.—M. BOULAY, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture :* les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Valognes.—M. BAUDE, bibliothécaire.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.*—Mme sœur Gosset, *directrice.* -M. l'abbé Ménard, *aumônier.*

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr. ;—2e classe, 1,000 fr.; — 3e classe, 800 fr. ;—4e classe, 600 fr. ;—5e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le Dr Bellet, *médecin préposé responsable.*—Boudy (Camille), *économe.*—M. l'abbé Thébault, *aumônier.*—M. Doré, *receveur.*

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,500 fr. ;—2e classe, 1,000 fr. ;— 3e classe, 800 fr. ;—4e classe, 600 fr. ;—5e classe, 500 fr.

ASILE DE PONT-LABBÉ.

M. Legruel, *docteur-médecin.*—Mme Lemercier, *supérieure.*—MM. Leroux et Quesnel, *aumôniers.*

Prix de la pension.

1re classe, 1,500 fr. ; — 2e classe, 1,200 fr. ; — 3e classe, 1,000 fr. ; — 4e classe, 800 fr. ;—5e classe, 600 fr. ;—6e classe, 400 fr.

PERSONNEL DU DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans par décret du 3 mai 1854.

MM. de Bourdineau ✱, *directeur.*—Foulard, *receveur économe.*—Martin, *comptable-adjoint* —Fisson ✱, *médecin.* —Bourdy, *médecin-adjoint.*—L'abbé Esnault, *aumônier.*

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

M. Gosset-Deslongschamps, inspecteur des enfants assistés, à Saint-Lo.
M. Marty, inspecteur-adjoint, à Saint-Lo.

Commission administrative des Hospices.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Houssin-Dumanoir ✱, conseiller général, maire de Saint-Lo, *président;* Elie, imprimeur, *vice-président*; Lerendu, propriétaire; Langevin, propriétaire; Lebas, ancien avoué; Picard, trésorier-payeur général; Vibert (Victor), père, propriétaire.

Receveur économe : M. Lerouxel.—*Service médical* : MM. Frestel et Bernard.—*Service intérieure :* Mmes les Religieuses de l'ordre de saint Paul de Chartres.—*Supérieure* : Mme sœur Vitaline.—*Aumônier :* M. l'abbé Ollivier.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président;* Cauville, vétérinaire; Lalllier, négociant; Dombreval, propriétaire; Hamelin, juge de paix; Lenoël, propriétaire, ancien notaire, conseiller d'arrondissement; Lepelletier, négociant.

Receveur : M. Aubin (Louis).—*Econome secrétaire :* M. Héloin (Hyacinthe). —*Service médical :* MM. Gouville (Amédée); Scelles-de-Mondezert (Jean-

Baptiste).—*Service intérieur* : Mmes les Religieuses de la Sagesse.—*Supérieure :* Mme Grasset (Cécile).—*Aumônerie* : M. l'abbé Henry.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président;* Lemainier, menuisier; Pannier-Desrivières, banquier; Collin, propriétaire; Denis, ancien notaire, propriétaire; Duval-Duperron, ancien juge de paix; Plouin, receveur de l'enregistrement.

Receveur économe : MM. Hébert, receveur; Bures, économe.—*Service médical :* MM. Pommier et Moncoq.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs saint Ferrier et saint Gilles). —*Supérieure :* Mme saint Eugène. -*Aumônerie :* M. l'abbé Collin (Vigor).

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président;* Langlois, marchand de chevaux; Lechevallier, propriétaire; Lahougue, président du tribunal civil; Couraye-Duparc, propriétaire; Leclerc, archiprêtre, curé de Saint-Gervais; Quinton, propriétaire.

Receveur économe : M. Cordon.—*Service médical* : MM. Perrotte ✻, médecin; Béchet, chirurgien.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de saint Thomas de Villeneuve. — *Supérieure :* Mme Mazier.— *Aumônerie :* M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président;* Juin, propriétaire; Sauvé, propriétaire; Baron, conseiller général, notaire; Boisnard, propriétaire; Fleury, propriétaire; Gournel, curé-doyen.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président;* Bisson, propriétaire; Leprince, propriétaire; Dairou, notaire; Legras, propriétaire; Le Moine, docteur-médecin; Poirier, marchand de tissus.

Receveur économe : M. Clair.—*Service médical* : MM. Cambernon et Dumoncel.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de saint Thomas de Villeneuve.—*Supérieure* : Mme Miot.—*Aumônier :* M. l'abbé Lerouge.

Bureau de bienfaisance de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président;* Lefébure, propriétaire; Trocheris, négociant; Leininger, propriétaire: Leprince, suppléant du juge de paix; Panier, armateur: Villars, capitaine retraité.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel, Maire de Saint-James, *président;* Besnard, pharmacien; Hamard, propriétaire; Despréaux, propriétaire; Gautier, docteur-médecin; Geffroy, notaire; Legrand, curé-doyen.

Receveur économe : M. C. Entz.—*Service médical* : M. le docteur Gautier. —*Service intérieur* : Mmes les Religieuses de saint Thomas de Villeneuve. —*Supérieure :* Mme Canton.—*Aumônerie :* N...

Hospice de Pontorson.

MM. le Maire de Pontorson, *président;* Blanchetière, propriétaire; Lefebvre, entrepreneur; Guichard (Louis), propriétaire; Guichard (Nicolas), horloger; Havard, curé-doyen; Hollain, banquier.

Econome : M. Boudy (Camille).—*Service médical :* M. Bellet.—*Receveur* : M. Doré.—*Service intérieur* : Mmes les Religieuses de la Sagesse au nombre de 20.—*Supérieure :* Mme sainte Lucide.—*Aumônerie :* M. l'abbé Thébault.

Hospice de Villedieu

MM. le Maire de Villedieu, *président;* Chardon, propriétaire ; L'hermitte, propriétaire ; Dolley, propriétaire ; Dupont, curé-doyen ; Lelégeard, propriétaire ; Villain, avocat.

Receveur économe : M. Loyer.—*Service médical* : M. Ledo.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de la Providence d'Evreux.—*Supérieure* : Mme sœur Longuemare.—*Aumônerie* : M. l'abbé Girot.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président;* Delaunay, propriétaire ; Poittevin, pharmacien ; Baude, entrepreneur ; Cournerie, ingénieur civil ; Delaunay, propriétaire, conseiller municipal ; Pignard-Dudezert, procureur de la République ; Orry, avoué.

Receveur économe : M. Mesley.—*Service médical :* MM. Renault, Guiffard et Legard-Lafosse.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de Chartres (saint Paul de).—*Supérieure :* Mme Carette.—*Aumônerie :* M. l'abbé Fafin.

Hospice de Coutances.

MM. le Maire de Coutances, *président* ; Blouet, président honoraire du tribunal civil ; Guillemette, conseiller d'arrondissement, juge de paix ; Lemoine, curé de la paroisse Saint-Nicolas ; Quenault, sous-préfet honoraire, conseiller général ; Rabec, avocat ; Roberge, ancien avoué.

Receveur économe : M. Lerety (Almire).—*Service médical :* MM. Avril, médecin en chef ; Vigot, chirurgien en chef ; Laisney, chirurgien adjoint. —*Service intérieur* : Mmes les Religieuses Augustines de Coutances.—*Supérieure* : Mme Lemeland, en religion sœur saint Ambroise.—*Aumônerie :* M. l'abbé Leguerrier.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, conseiller général, maire de Périers, *président ;* Lecrosnier, juge de paix ; Lepareux, négociant ; Martin-Martinière, propriétaire ; Pigaux, notaire ; Rihouet, propriétaire ; Thomas, pharmacien.

Receveur économe : M. Villedieu. — *Service médical :* M. Lefèvre, docteur en médecine.- *Service intérieur* : Mmes les Religieuses de saint Paul de Chartres.—*Supérieure* : Mme Leguay (Marie), sœur Adelphe.—*Aumônerie :* N...

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain, *président ;* Delaporte, propriétaire ; Hervieu, propriétaire ; Lecrecq, avocat ; Levallois, conducteur principal des ponts et chaussées ; Queslier, ancien notaire, conseiller d'arrondissement ; de Vaufleury, propriétaire.

Receveur : M. Montaubault.—*Econome :* M. Martin.—*Service médical :* M. de la Houssaye.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de la Providence de Séez.—*Supérieure* : Mme Alexandre.—*Aumônerie :* M. l'abbé Renault.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président ;* Chemin, cultivateur ; Gilles, curé-doyen ; Greslé, cultivateur ; Hamelin, propriétaire ; Lecornu, propriétaire ; Postel, propriétaire.

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président ;* Amiard, manufacturier ; Besnard, notaire ; Fauchon, propriétaire, conseiller général ; Friteau, filateur ; Mahier, curé-doyen ; Pontais, capitaine retraité.

Hospice de Valognes.

MM. le Maire de Valognes, *président ;* Dansos, docteur-médecin ; Hamel, négociant ; Lebouteiller, docteur-médecin ; Le Clerc, avocat ; Loledy, ancien avoué, conseiller d'arrondissement ; Mariette-Boisville, propriétaire.

Receveur économe : M. E. Mabire.—*Service médical :* MM. Leneveu et Bricquebec.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses des Filles de la Sagesse.—*Supérieure :* Mme sœur saint Stylien.—*Aumônerie :* M. l'abbé Lerévérend.

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président ;* Fatôme, docteur-médecin ; Gaillard, propriétaire ; Hay, propriétaire ; Jourdan, notaire honoraire ; Leparmentier, négociant ; Magnen, commissaire de marine retraité.

Receveur économe : M. Ferrand, receveur municipal.—*Service médical :* M. Dalidan.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de la Charité de Jésus et Marie de Cherbourg. – *Supérieure :* Mme Marie-Xavier.— *Aumônerie :* M. l'abbé Regnault.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président ;* Burnouf, huissier ; Dallain, curé-doyen ; Frémin, négociant ; Rouet, tanneur ; Verrier, négociant ; Vrac, négociant.

Receveur : M. Guérin.—*Econome-secrétaire :* M. Blanchemin (Antoine).—*Service médical :* M. Mauduy.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de la Miséricorde.—*Supérieure :* Mme Théodora.—*Aumônerie :* M. l'abbé Pergeaux.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président ;* Blondel, propriétaire ; Caruel, curé ; Jean, père, propriétaire ; Maillard (Céran), propriétaire ; Mangon, membre de l'Institut ; Morel, propriétaire.

Receveur économe : M. Anthouard.—*Service médical :* M. Lesénécal.—*Service intérieur ; Supérieure :* Mme sœur saint Barthélemy.—*Aumônerie :* M. Caruel.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. le Maire de Sainte-Mère-Eglise, *président ;* Artu, propriétaire ; Cirou, juge de paix ; Foliot, propriétaire ; Gauthier, curé ; Grandin, pharmacien ; Malençon, propriétaire.

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. Foubert, sénateur, maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président ;* Bizel-Lebourgeois, propriétaire ; Cléret, curé-doyen ; Lebiez, propriétaire ; Lejoly-Sénoville, docteur-médecin ; Morin, pharmacien ; Viel, propriétaire.

Receveur : M. Cumont, percepteur.—*Econome :* M. Tahot, secrétaire de la mairie.—*Service médical :* M. Le Joly-Sénoville.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de saint Paul de Chartres.—*Supérieure :* Mme sœur Berthe.—*Aumônerie :* M. l'abbé Lajoye.

Hospice de Saint-Vaast.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président* ; Gosse, propriétaire ; Lépine, propriétaire ; Levêque (Edmond), armateur ; Levêque (Eustache), propriétaire ; Thin, ancien capitaine au long cours ; Vallette, négociant.

Receveur économe : M. Cazin, percepteur.—*Service médical :* M. Ménard, docteur-médecin.— *Service intérieur* : Mmes les Religieuses du Sacré-Cœur.—*Supérieure :* Mme saint Urbain.—*Aumônerie :* M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

SOCIÉTÉS MATERNELLE.

Liste des Dames formant le Comité d'administration.

SAINT-LO.

Mmes Vaultier, *présidente ;* Rauline, *vice-présidente.*

Mesdames assistantes : Auvray (Louis), Bailleul, Bernard, Bosquain, Breton, Caillemer (Charles), Carré, Ve Chardon, Chesnel, Ve Dalimier, de la Tribonnière, Deshayes, Elie, Guillot (Paul), Mlle Jayet, Ve Lecampion, Lefèvre, Le Gout-Gérard, Le Monnier de Gouville, mère, Lepingard, Lhomond, Noël, N..., Ve Potier de Courcy, la Supérieure de l'Hospice, la Supérieure du Sacré-Cœur, Théry, Vibert (Paul).

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Présidente : Mme Hippolyte Morel.—*Dames patronnesses :* Mme la Supérieure de la Retraite, Mmes Louis Despréaux, Jules Gautier, Poret, Mlles Gouin du Roil, Cochet, Morin, Mmes Leroux, Chevallier, Geffroy, Mlles Anne Lemonnier, Enjourbault, Mmes de la Bégacière et Léon Besnard, Mmes Frédéric Goutier, Darthenay, Millet, Legros, Chauvois, Tribouillard, Mlle Barenton.

COMMISSIONS DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLES MINEURES

employés dans l'Industrie.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. l'Ingénieur des ponts et chaussées; à Saint-Lo ; l'Inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Vaultier ✻, préfet honoraire, à Saint-Lo ; Le Monnier de Gouville, président du Tribunal civil de Saint-Lo ; Lelièvre, agent voyer en chef, à Saint-Lo ; Lepingard, ancien chef de division de la Préfecture, à Saint-Lo ; Frestel, docteur-médecin, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.— MM. l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Avranches ; l'Inspecteur primaire, à Avranches ; Lepelletier, ancien maire de Villedieu ; Latouche, ancien adjoint au maire d'Avranches ; Beust, ancien maire de Granville ; le curé-doyen de Saint-Gervais, à Avranches ; Gautier, médecin, adjoint au maire de Saint-James.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. l'Ingénieur en chef de la navigation, à Cherbourg ; l'Inspecteur primaire, à Cherbourg ; Mauger (Léon), membre de la Chambre de commerce, à Cherbourg ; Mahieu, vice-président de la Chambre de commerce, à Cherbourg ; Legard-Lafosse, médecin, à Cherbourg ; Le Jolis, juge au Tribunal de commerce, à Cherbourg, Auvray, juge de paix de Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances.— MM. le Conducteur des ponts et chaussées, à Coutances ; l'Inspecteur primaire, à Coutances ; de la Conté, conseiller d'arrondissement, à Saint-Sauveur-Lendelin ; le Curé-doyen de Coutances ; Quenault, sous-préfet honoraire, conseiller général, à Coutances ; Daireaux, président du Tribunal de commerce de Coutances ; Lempérière, ancien conseiller général, à Neufmesnil.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Conducteur des ponts et chaussées, à Mortain ; l'Inspecteur primaire, à Mortain ; Armand Bazin, industriel, à Sourdeval ; Taborel, médecin, à Juvigny ; Dumarais, ancien

maire du Neufbourg ; Julien Bréhier, industriel, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Moulin (Henri), ancien maire, à Mortain.

Arrondissement de Valognes.—MM. Leroy, conducteur des ponts et chaussées, à Valognes ; l'Inspecteur primaire, à Valognes ; le docteur Leneveu, conseiller municipal, à Valognes ; Dalidan, ancien maire de Barfleur ; Mauduit, pharmacien, à Valognes.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de Secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

Composition du Bureau.—M. le Préfet de la Manche, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de Saint-Lo, *présidents d'honneur ;* MM. Eug. Breton, directeur de la papeterie de Valvire, *président ;* Elie, imprimeur, *président honoraire ;* Dyvrande, négociant et Bertaux, propriétaire, *vice-présidents ;* Douchin, architecte, Queillé, architecte, *vice-présidents honoraires ;* Leparquois (Léon), fabricant, *secrétaire* ; Lepage, imprimeur, *secrétaire honoraire* ; Fossey, tailleur, *secrétaire-adjoint* ; Bellamy, menuisier, *trésorier ;* Ruel, commis de banque, *trésorier-adjoint ;* Ch. Duc, typographe, *contrôleur de la perception ;* Marie, employé, *visiteur des malades ;* Abraham, fumiste ; Lecoustey, plafonneur ; Lefebvre, cordonnier ; Ribet. menuisier ; Yon, menuisier, *administrateurs.*

Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. P. Derbois, *président* ; Lefèvre, fils, *vice-président* ; Vérité, *secrétaire* ; Guilbert, *trésorier.*

Société de Secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : M. Vaultier ✻, préfet honoraire ; *vice-président* : M. Emile Lenoël, sénateur ; *secrétaire-trésorier* : M. Hébert, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo ; *secrétaire-adjoint* : M. Bertrand, instituteur en retraite à Carentan.

Membres du Bureau. — MM. Vaultier ✻, *président* ; Emile Lenoël, *vice-président ;* Riotteau, député ; Vibert, inspecteur d'académie ; Arthur Legrand, député ; le comte d'Auxais, vice-président du Conseil général de la Manche ; Lemarquand, inspecteur primaire à Valognes ; Primaux, instituteur à Avranches ; Marie, instituteur à Pontorson ; Diguet, Camas, instituteurs à Cherbourg ; Le Prince, instituteur à Périers ; Letenneur, instituteur à Gavray ; Bertrand, ex-instituteur à Carentan ; G. Hébert, instituteur à Saint-Lo ; Serrant, instituteur à Sourdeval ; Gesbert, instituteur à Tessy ; Mahieu, instituteur à Quettehou ; Hochet, instituteur à Portbail.

Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du service vicinal

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867).

Administration centrale :

MM. Lelièvre, agent voyer en chef du département, président ;

président : Gambillon, chef de division à la Préfecture, membre honoraire de la Société ; *secrétaire* : Mesnage, agent voyer principal, chef du bureau de l'agent voyer en chef ; *secrétaire-adjoint* : Delabre, agent voyer attaché au bureau de l'Agent voyer en chef ; *trésorier* : Victor, agent voyer chargé de la comptabilité au bureau de l'Agent voyer en chef.

Administrateurs principaux d'arrondissement :

MM. Gosselin, à Saint-Lo ; N..., à Avranches ; Levallois, à Cherbourg ; Enquebecq, à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Duval. à Valognes.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Lemainier, *président ;* Philippe-Desportes (Michel), *vice-président ;* Harivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire ;* Grouallo, négociant, *trésorier ;* Letellier (Léonor), serrurier, et Vimard, jardinier, *administrateurs*.

VILLE D'AVRANCHES.

MM. Sanson ✱, Juge honoraire, *président ;* Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, de Saint-Germain C✱, *présidents d'honneur ;* Bouvattier O✱. sous-préfet honoraire, *vice-président ;* Payen de Chavoy ✱, *administrateur* ; N..., *secrétaire ;* Semery, *trésorier ;* Cordon, receveur de l'hospice, *trésorier-adjoint ;* Laurence, maître charpentier ; Baubigny, jardinier, *contrôleurs*.

VILLE DE VILLEDIEU.

M. Le Pelletier ✱, *président*.

VILLE DE SAINT-JAMES.

M. Gaultier (César), *président*.

VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Noyon (Auguste), magasinier, *président ;* Ludé O✱, *président honoraire ;* Levavasseur (Alphonse), Schwoob (Jean-Henry), *vice-présidents ;* Ruel (Aimable), Hamel (Aimable), *secrétaires ;* Desseaux (Pierre), *trésorier ;* Grignard (Théophile), Ruault (Jean), Anne (Alphonse), Juhel (Louis), Assier (Auguste), Philippe (Louis), Conor (Victor), *receveurs particuliers ;* Hue (Victor), Michel (Hippolyte), Dine (Alfred), Toulorge (Charles), Mangis (Joseph), Compère, Villedieu (Louis), Lecarpentier (Bien-aimé), Michel (Aimable), Brisset (Louis), Moittié (Louis), Paysant (Jean), Lelandais (Paul), Esterlingot (François), Leneveu (Jean), Renouf (Pierre), Ruel (Henry), Conor (Emile), Grard (Eugène), Cauvin (Ferdinand), Paris (Jacques), Cadet (François), Vincent (Jean), Leclerc (Désiré).

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Estebé, *président* ; Brigeaux, *vice-président* ; Lecoutour, *trésorier* ; Ledoux (Victor), Poirier, ouvrier à la marine, Lebrun, retraité de la marine, Poupeville, propriétaire, Lebiez, chef ouvrier à la marine ; Bourget (Jean), Dubost, écrivain à la marine, Lemarié (François), *administrateurs ;* Lebiez (Auguste), *archiviste ;* Amiot, *secrétaire*.

VILLE DE COUTANCES.

MM. Plaine, *président ;* N..., *vice-président ;* Le Pesant, *secrétaire ;* Roguelin, *trésorier* ; Duprey, Lemare, Robin, *administrateurs*.

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire ✱, docteur-médecin, *président;* Leledy, *vice-président;* Leclerc, *secrétaire;* Lebunetel, *trésorier;* Lecoquière, serrurier, Flaux, carrier, Sorel, menuisier, Lerouge, peintre, Adelus, Leroy, conducteur des ponts et chaussées, Paris, peintre, *administrateurs.*

VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Corbel, *président;* Guidon, *vice-président.*

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles du Calvados, la 19e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Beaulieu. (Arrêté du Chef du Pouvoir exécutif, en date du 31 mai 1871).

M. Raulin, directeur, à Beaulieu, près Caen (Calvados).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Baize.—Avranches : M. Dufour.—Cherbourg : M. Françoise. — Coutances : M. Dorpert. — Mortain : M. Guérin. — Valognes : M. Legrand.

Aumôniers et Médecins.

Saint-Lo : MM. Binet et Letouzé.—Avranches : MM. Barbot et Béchet.—Cherbourg : MM. Viel-Hautmesnil et Viel.—Coutances : MM. Letourneur et Avril.—Mortain : MM. Hardy et de la Houssaye.—Valognes : MM. Fauvel et Sébire ✱.

Commissions de surveillance des Prisons.

Arrondissement de Saint-Lo.— MM. le Maire de Saint-Lo ; Bernard, docteur-médecin, conseiller général, adjoint au maire de Saint-Lo ; Amiard, avocat, conseiller municipal ; Elie, conseiller municipal ; Lelièvre, agent voyer en chef ; Dussaux, avoué.

Arrondissement d'Avranches.—MM. le Maire d'Avranches ; Lechevalier (Octave), adjoint au maire d'Avranches ; Barenton, curé ; le docteur Perrotte, conseiller municipal ; Briens (Edouard), ancien conseiller municipal ; Guyot, capitaine en retraite.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. le Maire de Cherbourg ; Asselin, président honoraire du Tribunal civil : Favier, avocat, conseiller municipal ; Dadin, conseiller municipal, juge au Tribunal civil ; Renault, adjoint, docteur-médecin ; Potier (Michel-Germain), pharmacien ; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.— MM. le Maire de Coutances ; Quenault ✱, sous-préfet honoraire, conseiller général ; Guillemette, juge de paix, conseiller d'arrondissement ; Le Pelletier (Florent), conseiller municipal ; Chevrel, receveur particulier ; Gallien (Pierre), négociant, conseiller municipal ; baron Frémin-Dumesnil, propriétaire.

Arrondissement de Mortain.—MM. le Maire de Mortain ; Menant, curé ; Dufour, docteur-médecin ; Le Crecq, avocat ; Josset, avocat Buisson, pharmacien.

Arrondissement de Valognes.—**MM.** le Maire de Valognes ; Daireaux, conseiller d'arrondissement ; Leledy, conseiller d'arrondissement ; Leclère, juge suppléant ; Foulon, avocat ; Lebouteiller, docteur-médecin ; le percepteur de Valognes.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — **MM.** le Préfet, *président ;* Le Monnier de Gouville, président du Tribunal civil ; de la Gonnivière (Adolphe), Lenoël (Emile), sénateur, *vice-présidents* ; Desplanques (Jules), maire de Sainte-Croix de Saint-Lo, *secrétaire ;* Noël (Isidore), ancien notaire, maire de la Luzerne, *secrétaire-adjoint* ; Manoury (Edouard), vétérinaire à Saint-Lo, *trésorier ;* Lemasson (Edouard), ancien avoué, *trésorier-adjoint-archiviste.*

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — **MM.** H. de Saint-Germain C✻, conseiller général, *président ;* Bouvattier O✻, sous-préfet honoraire, conseiller général ; Adrien Payen de Chavoy ✻, *vice-présidents ;* Garnot, *secrétaire ;* Clouet et N..., *vice-secrétaires ;* Lemarchand (Jules), *secrétaire honoraire* ; Bongard, *trésorier* ; A. Latouche, conseiller d'arrondissement, *conservateur ;* Sanson ✻, ancien maire d'Avranches, Daucé, à Brécey, P. Raulin, à Pontorson, A. Boulmer, à Saint-Pair, H. Raulin, à Juilley, N..., à la Haye-Pesnel, A. Lempereur de Saint-Pierre, ancien préfet, A. de Peyronny, à la Lande-d'Airou, V^tor^ Chevalier, à Saint-James, *membres du comité d'administration.*

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — **MM.** le Cte Hervé de Sesmaisons, conseiller général, *président,* à Flamanville ; le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet de l'arrondissement de Cherbourg, Mahieu, maire de Cherbourg, *présidents d'honneur ;* Léon Hainneville, *vice-président* de la Société ; Fatosme (Auguste), propriétaire, *vice-président* pour le canton de Beaumont ; Lequérié des Rosiers, *vice-président* pour le canton des Pieux ; Lebas, (Jean-Baptiste), maire de Saint-Pierre-Église, *vice-président* pour le canton de Saint-Pierre-Eglise ; Delalée, *vice-président* pour le canton d'Octeville ; Legranché, *secrétaire ;* Edmond Orry, Eugène Lucas, mécanicien, *secrétaires-adjoints* ; Ed. Joublin, *trésorier ;* N..., *archiviste* ; A. Pouppeville et E. Sanson, *conseillers d'administration,* pour Cherbourg ; Lecerf (J.-B.) et Fueuardent du Hutrel, *id.*, pour Beaumont ; Courtois (Jean) et Houël (Théodore), *id.*, pour les Pieux ; Hennequin et Menut (Heuri), *id.*, pour Octeville ; Gilles (Constant) et Touzard, pour Saint-Pierre-Eglise.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — **MM.** Savary, député, *président* ; Regnault, conseiller général, maire de Périers ; Dombreval, maire de Coutances, *vice-présidents* ; Lepelletier (Florent), propriétaire, à Coutances, *secrétaire général* ; Guillemette, juge de paix de Coutances, Lemarchand, propriétaire, à Coutances, *vice-secrétaires* ; Roguelin, propriétaire, à Coutances, *trésorier* ; Bienvenu, propriétaire, à Coutances, *trésorier-adjoint.*

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — **MM.** Bréhier ✻, *président ;* Dumarais, propriétaire, au Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vice-présidents* ; Quelier, *secrétaire ;* Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *trésorier ;* de Montbrun, propriétaire, à Mortain, *bibliothécaire.*

Présidents cantonaux : **MM.** Béchet, pour Barenton ; Guérin, pour Isigny ; Delauney (Léon), pour Juvigny ; Regnault, pour le Teilleul ; Piel, propriétaire, à Mortain ; le docteur Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët ; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois ; Lorier, propriétaire, pour Sourdeval.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — **MM.** le Sous-Préfet de l'arrondissement, *président honoraire ;* Sebire ✻, *président* ; Roumy et Buhot, *vice-présidents ;* Hinet, *secrétaire ;* Lebunetel, *trésorier.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—*Canisy*, MM. Yver (Léon), membre du conseil général.—*Carentan*, Allix-Courboy, maire de Saint-Côme-du-Mont.—*Marigny*, Delarue, notaire, conseiller d'arrondissement.—*Percy*, Blouët, maire, conseiller général.—*Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire à Saint-Clair.—*Saint-Jean-de-Daye*, Lecoq, ancien juge de paix.—*Saint-Lo*, Rauline, député et conseiller général.—*Tessy-sur-Vire*, David, conseiller municipal.—*Torigni-sur-Vire*, N...

Arrondissement d'Avranches.—*Avranches*, MM. Couraye du Parc ✻, membre de la Société d'agriculture.—*Bréccy*, de Brécey, conseiller général.—*Ducey*, Dupont, maire.—*Granville*, Leclère (Charles) ✻, président de la Chambre de commerce.—*La Haye-Pesnel*, Lempereur de Saint-Pierre (Léon), maire et vice-président du Comice agricole de la Haye-Pesnel.—*Pontorson*, Mis de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey et conseiller d'arrondissement.—*Saint-James*, Morel, président du Comice agricole.—*Sartilly*, Lempereur de Saint-Pierre ✻, conseiller général.—*Villedieu*, de Saint-Germain (Hervé) C✻, conseiller général.

Arrondissement de Cherbourg.—*Beaumont*, MM. Michol d'Annoville, maire d'Auderville.—*Cherbourg*, Hainneville, négociant, vice-président de la Société d'agriculture.—*Octeville*, Cte de Sesmaisons, maire et conseiller général, et Delalée, maire d'Octeville.—*Les Pieux*, Loquérié-Deroziers, maire.—*Saint-Pierre-Eglise*, Lebas, maire.

Arrondissement de Coutances.—*Bréhal*, MM. Plaine, conseiller général.—*Cerisy-la-Salle*, Hébert, juge de paix.—*Coutances*, Quenault ✻, sous-préfet honoraire, membre du Conseil général.—*Gavray*, Blouët ✻, président honoraire.—*La Haye-du-Puits*, Poret, maire de Denneville.—*Lessay*, Lenoël, maire.—*Montmartin-sur-Mer*, Deguelle, ancien conseiller général.—*Périers*, Regnault, conseiller général.—*Saint-Malo-de-la-Lande*, Dudezert, conseiller général.—*Saint-Sauveur-Lendelin*, Rupalley, propriétaire.

Arrondissement de Mortain.—*Barenton*, MM. Béchet (Paul), conseiller d'arrondissement.—*Isigny*, Davy, maire.—*Juvigny*, Taborel, maire.—*Le Teilleul*, Regnault, conseiller d'arrondissement.—*Mortain*, Moulin, ancien maire de Mortain.—*Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Roullin, conseiller d'arrondissement.—*Saint-Pois*, Cte d'Auray, maire, conseiller général —*Sourdeval*, Lorier, maire.

Arrondissement de Valognes.—*Barneville*, MM. du Châtel, propriétaire.—*Bricquebec*, Viel, juge de paix.—*Montebourg*, le Cte de Pontgibaud ✻, maire et conseiller général.—*Quettehou*, du Mesnildot, conseiller général, maire.—*Sainte-Mère-Eglise*, Prémont (Alfred), maire.—*Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Hersan (Abel), conseiller d'arrondissement.—*Valognes*, Sébire, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

Percy, Tessy-sur-Vire et Torigni-sur-Vire.—MM. Payen de la Garanderie, *président*; Lemaître (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, conseiller général, et Dadure, propriétaire à Percy, *vice-présidents*; Ozenne (Léopold), à Tessy-sur-Vire, *secrétaire-trésorier*.

Brécey.—M. de Brécey, conseiller général, *président*.

Ducey.—M. Dupont, conseiller d'arrondissement, maire de Saint-Quentin, *président*.

La Haye-Pesnel.—MM. Lempereur de Saint-Pierre, maire de la Rochelle, *président*.

Pontorson.—M. de Verdun de la Crenne ✻, maire d'Ancey, *président*.

Sartilly.—M. Riotteau, député, conseiller général, *président*.

Saint-James.—M. Morel, maire de Saint-James, *président*.

Villedieu,—M. Tétrel, maire de Villedieu, *président*.

Bréhal.—MM. Briens, *président;* Bourey, *vice-président;* Bourey, maire de Saint-Sauveur-la-Pommeraye, *secrétaire;* Costentin, maire de Bricqueville-sur-Mer; Fauchon, maire du Mesnil-Aubert, *trésorier*.

La Haye-da-Puits et Lessay.—MM. Gaslonde, *président;* Lempérière, maire de Neufmesnil, *vice-président;* Piquot, propriétaire, *secrétaire*.

Cerisy-la-Salle.— MM. Savary, député, *président;* Guillemette, juge de paix, conseiller d'arrondissement, *vice-président;* Duperrouzel, propriétaire, *secrétaire;* Gaillard, *trésorier*.

Montmartin-sur-Mer.— MM. Quenault, sous-préfet honoraire, conseiller général, *président;* Deguelle, maire de Contrière et Leclère, conseiller d'arrondissement, *vice-présidents;* Dubreuil, maire de Hyenville et Mesnage, maire de Trelly, *secrétaires;* Foucher, greffier de paix, *trésorier*.

Périers.—MM. Regnault, conseiller général, *président;* Leconte, conseiller d'arrondissement, *vice-président*; Michel Leconte, *secrétaire*; Ledrans, *trésorier*.

Saint-Malo-de-la-Lande.—MM. Pignard-Dudezert, conseiller général, *président;* Lefournier, conseiller de préfecture, Jehenne, conseiller municipal, à Agon, *vice-présidents;* Vigot, *secrétaire;* Leloup, maire de Saint-Malo-de-la-Lande, *trésorier;* Esnouf, propriétaire, *trésorier-adjoint*.

Saint-Sauveur-Lendelin.—MM. de la Conté, conseiller d'arrondissement, *président;* Fourey, maire de Muneville-le-Bingard et Gosset, maire de Vaudrimesnil, *vice-présidents*; Rupalley, propriétaire, *secrétaire*. et Delalande, notaire, *trésorier*.

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. le Préfet de la Manche; le Sous-Préfet d'Avranches; le Maire d'Avranches; Bouvattier ✻, sous-préfet honoraire, conseiller général, *présidents d'honneur;* Loyer, docteur-médecin, *président;* Le Marchand (Jules), *président honoraire;* Roussel, horticulteur, *vice-président;* Le Breton, père, Morel (Paul), horticulteurs, *vice-présidents honoraires;* Mauduit (Sosthène), *secrétaire;* d'Aisy et Hamel (Alexandre), *secrétaires-adjoints;* Suvigny, avocat, *trésorier;* Lhomer, *conservateur-archiviste;* de Chavoy ✻, propriétaire; Le Breton, fils, horticulteur-paysagiste; Louvel; Baubigny, conservateur du jardin botanique, *membres du Comité d'administration*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. le Sous-Préfet, *président d'honneur;* Mahieu (Alfred), maire de la ville de Cherbourg; Liais (Emmanuel), directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, ancien membre de l'Observatoire de France, *présidents honoraires;* le docteur Renault, *président*; Orry, avoué, N..., *vice-présidents*; Baud ✻, lieutenant de vaisseau retraité; Cauvin, propriétaire; H. de la Chapelle, commis principal des douanes; Jourdan, agent comptable de la marine, conseillers d'administration; Orange, agent comptable de la marine, retraité, *trésorier*; Lelièvre (Paulin), *secrétaire;* Levesque et Leconte, *secrétaires-adjoints*; Noyon, *bibliothécaire;* Cavron, *bibliothécaire-adjoint*; Denis, directeur du jardin; Levitre, *conservateur;* Michel et Levesque, professeurs d'arboriculture.

Arrondissement de Coutances.— MM. Le Pesant, *président*; Chauvet, *secrétaire*; Enault, *trésorier*; Félix, *conservateur-archiviste*.

Arrondissement de Mortain.—MM. Piel (Jacques-Auguste), *président*; Mancel, père, *vice-président*; Lebel, *secrétaire*: Durand, *secrétaire-adjoint*; Delaporte, *trésorier*; Piel (Augustin), *conservateur-archiviste*; N..., *président honoraire*.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, *présidents d'honneur*; Sébire ✻, *président*; Daireaux, *vice-président*; Crosville, *secrétaire*; Leverrier, *vice-secrétaire*; Costard, *trésorier*; Dagoury, *bibliothécaire*; Lechevalier, Gouye, Lemarquand, *administrateurs*.

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS A SAINT-LÔ.

Inspection générale de l'arrondissement.

MM. Froidevaux O✻, *inspecteur général*; de Parcevaux, *directeur*; Ollivier, *sous-directeur*; de Seguin, *surveillant*; de Saint-Pern, *surveillant-stagiaire*; Beaufils, *vétérinaire*.

Stations.

Manche : Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits, Beaumont, les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Mortain, Gavray, Bricquebec, Sartilly.

Calvados : Bayeux, Trévières, Isigny, Balleroy, Vire, Villy-Bocage.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

MM. Louis Yver, *président*; Ollivier, *trésorier*; Gaëtan Guillot, *secrétaire*.

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. de Saint-Germain C✻, *président*; A. de Chavoy ✻ et V. Sanson ✻, *vice-présidents*; E. Carnot, *trésorier*; Jullou et de Clinchamp ✻, *secrétaires*.

SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. Barlatier de Mas O✻, *président*; Menut, père, *trésorier*; G. Cournerie, *secrétaire*.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. le Cte d'Auray, maire de Saint-Pois et conseiller général, *président*; N..., *vice-président*; Loyer, maire de la Trinité, *trésorier*; Du Poerier de Portbail, officier des haras, à Vire, *secrétaire*.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Beaufils (Pierre), Saint-Lo; Cauville (Alexis-Edouard), Carentan; Manoury (Edouard), à Saint-Lo; Defrère (Joseph), Saint-Lo; Canu (Georges-Léonard), Torigni-sur-Vire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Beaufils (Michel-Joseph), Blin (Isidore-Jules), à Avranches; Galland (Félix-Gabriel), à Saint-James; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville; Vergand (Henri-Philippe), à Villedieu; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Poupeville (Auguste), à Cherbousg; Debroise (Louis-Auguste), à Tocqueville; Boisanfray, à Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Levionnais (Joseph-Marie), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances; Seigneurie (Charles-Denis), à Agon; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Hriniewiez (Paul), à Mortain; Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), Hinet (Antoine), à Valognes; Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise; Lemarquand (Auguste), à Valognes.

CHAMBRES DE COMMERCE.

CHERBOURG.—MM. Léon Mauger, *président*; Th. Fenard, Cournerie, Edouard Mathieu, Eugène Buhot, N...; de la Germonière (Edmond), du Vast; Brasy, de Bricquebec; Lemeland, de Valognes.

GRANVILLE.—MM. Leclère, *président*; Toupet, *vice-président*; Beust, père, N..., Breton, Dior, Delalun, Fossé et Riotteau, fils, *secrétaire*; O. Louvel.

AGENTS CONSULAIRES.

CHERBOURG.—MM. Henri Prindergast Vereker, consul d'Angleterre; Gustave Bonfils, vice-consul; Dumont, vice-consul de Portugal; Bonfils (Gustave), vice-consul du Brésil; Bonfils (Amédée), vice-consul de Suède et de Norwége; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne; Liais (Edouard), consul de Belgique; Mauger (Léon), agent consulaire d'Autriche-Hongrie; Emile Postel, vice-consul de Russie et d'Italie; Hauvet, vice-consul de la République de Vénézuéla; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis; Félix-Emile Postel, consul de la République de Salvador; Archambault, vice-consul du Mexique; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

GRANVILLE.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre; Ch. Leclère ✱, vice-consul d'Espagne; Delalun, vice-consul de Portugal; Riotteau, vice-consul de Suède et de Norwége; Le Mengnonnet, vice-consul de Danemark; Dior, vice-consul d'Italie.

CONSEILS SANITAIRES

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

CHERBOURG.—MM. le Sous-Préfet, *président*; Lefrançois, médecin de la santé; le docteur Guiffart, directeur de la santé, médecin en chef de l'Hôte-Dieul; Alfred Mahieu, maire de Cherbourg; le président du Conseil de santé de la marine; le capitaine de vaisseau, major de la marine; le capitaine de frégate, sous-directeur des mouvements du port; l'inspecteur des douanes; le docteur Legard-Lafosse, membre du comité d'hygiène, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu; le docteur Renault, conseiller municipal, 1er adjoint au maire, chirurgien-adjoint de l'Hôtel-Dieu; Léon Mauger, président de la chambre de commerce; Emile Postel, agent consulaire.

COUTANCES.—MM. Lecouflet, à Saint-Germain-sur-Ay; Blondel, à Regnéville.

GRANVILLE.—MM. le Maire; le commandant de place; l'inspecteur des douanes; le commissaire de la marine; Dumoncel, docteur-médecin, membre du conseil municipal; Levêque, pharmacien; Cambernon, docteur-médecin.

SAINT-VAAST.—MM. Costey, *président*; Guiffart, directeur de la santé; Asselin, à Saint-Vaast; Lebrun, agent sanitaire.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'ANNUAIRE DE LA MANCHE.

Pages.

Adjoints 83
Administrations.—Personnel 63
Agents consulaires 165
Agents voyers 144
Agriculture.—Culture du pommier et conservation du cidre 1
— Récolte des céréales 43
Aliénés.—Asiles 152
Archives départementales 67
Banque de France.—Succursale de Saint-Lo 137
Bâtiments civils 67
Bibliothèques 152
Biographies.—M. Louis-Jérôme Le Menicier 45
Bureaux de la Préfecture 65
Bureaux télégraphiques du département 142
Cabinet du Préfet 65
Chambres consultatives d'agriculture 162
Chambres de commerce 165
Chemins de fer de l'Ouest 131
Clergé du diocèse 145
Colléges communaux 149
Comices agricoles 162
Commissaires de police 116
Commission départementale 64
Commission du travail des enfants employés dans l'Industrie 157
Commissions de surveillance des prisons 160
Communes.—Tableau par ordre alphabétique 75
— Tableau des communes par arrondissement et par canton contenant la population par arrondissement, canton et commune, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices 82
Conseil de Préfecture 64
Conseil général 68
Conseils d'arrondissement 70
Conseils d'hygiène 67
Conseils sanitaires 166
Contributions directes 141

Pages.

Contributions indirectes 138
Cour d'appel de Caen 116
Culte protestant 148
Curés et Desservants 83
Dépôt d'étalons de Saint-Lo 164
Dépôt de mendicité du Mans 153
Députés de la Manche 64
Douanes 138
Ecoles normales 150
Enregistrement, domaines et hypothèques 140
Finances 133
Forêts 141
Gendarmerie 124
Greffe du Conseil de Préfecture 67
Hospices 153
Instituteurs et Institutrices 83
Instruction primaire.—Commission d'examen 150
— publique 148
Jury d'examen pour les bourses dans les Lycées et Colléges 151
Justices de paix 121
Lycée de Coutances 149
Maires 83
Mairies 72
Marine 126
Mélanges.—Observations météorologiques 48
Mines 130
Notaires 122
Ordre militaire 123
Percepteurs des contributions 133
Poids et mesures 67
Ponts et chaussées 130
Postes aux lettres 142
Postes et Télégraphes 142
Préfecture 64
Préfets du département.—Liste chronologique 63
Prisons 160
Sciences et arts 151
Sénateurs de la Manche 64
Service vicinal 144
Société académique de Cherbourg 152
Société artistique et industrielle 152
Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche 151
Société d'archéologie d'Avranches 151
Société nationale des sciences naturelles de Cherbourg 152
Sociétés d'agriculture 161
Sociétés de charité maternelle 157
Société des courses d'Avranches 164

Pages.

Société des courses de Bourigny 164
— — de Saint-Lo 164
— — du Cotentin 164
Sociétés d'horticulture 163
— de secours mutuels 158
Sous-Préfectures 72
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes, et la population du département 74
Trésorerie générale des finances et Receveurs particuliers 133
Travail des enfants dans les manufactures 157
Travaux publics 130
Tribunaux de première instance 116
Vétérinaires brevetés 165

L'Annuaire de la Manche se trouve chez MM.

PRÉVEL, libraire, à Saint-Lo ;
LETRÉGUILLY, imprimeur-libraire, à Saint-Lo ;
LÉCLUSE, libraire, à Saint-Lo ;
OMOND, libraire, à Saint-Lo ;
ANFRAY, libraire, à Avranches ;
Mme LECOUFLET, libraire, à Cherbourg ;
DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances ;
SALETTES, imprimeur-libraire, à Coutances ;
LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain ;
MARTIN, imprimeur-libraire, à Valognes ;
CAPELLE, libraire, à Valognes.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE

53e ANNÉE. — 1881

SAINT-LO

IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5

—

M DCCC LXXXI

PRÉFACE.

Nous commençons dans ce volume un travail de M. H. Sauvage sur l'arrondissement de Mortain. Il y a trente ans que l'auteur s'en occupe : c'est son œuvre de prédilection. En resserrant sa rédaction, il se rapprochera de la mesure que M. Renault a donnée aux arrondissements de Coutances et de Valognes, dans la *Revue monumentale et historique* de ces deux arrondissements. Cette *Revue* a fait rechercher ceux de nos Annuaires qui la contiennent, et nous avons lieu de croire que pendant la publication de l'arrondissement de Mortain, quelques membres

laborieux des Sociétés savantes de Saint-Lo, d'Avranches et de Cherbourg compléteront les notices locales de MM. Renault et Hippolyte Sauvage. Qu'ils accomplissent cette tâche, et le pays leur saura gré de leur zèle et de leur dévouement.

Julien TRAVERS.

Caen, le 9 janvier 1881.

Janvier 1881.

Premier Quartier le 7.
Pleine Lune le 15.
Dernier Quartier le 23.
Nouvelle Lune le 30.

1	sam	CIRCONCISION.
2	*D.*	Oct. s. Etienne
3	lund,	Oct. s. Jean.
4	mar.	Oct. ss Innocents
5	mer.	vig. EPIPHANIE.
6	jeud.	EPIPHANIE.
7	ven.	s. Julien, m.
8	sam.	s. Lucien, m.
9	*D.*	ste Mercienne
10	lund.	s. Agathon, p
11	mar.	s. Hygin, p.
12	mer.	s. Arcade, m.
13	jeud.	Oct. Epiphanie.
14	ven.	s. Hilaire, év.
15	sam.	s. Paul, 1er er.
16	*D.*	s. N. DE JÉSUS.
17	lund.	s. Antoine.
18	mar.	Ch. s. P. à R.
19	mer.	s. Canut, m.
20	jeud.	s. Sébastien.
21	ven.	ste Agnès, m.
22	sam.	s. Vincent, m.
23	*D.*	s. Raymond.
24	lund.	s. Timothée.
25	mar.	C. de st Paul.
26	mer.	s. Polycarp.
27	jeud.	s. Jean Chrys
28	ven.	s. Marcel, p.
29	sam.	s. François S.
30	*D.*	ste Martine, v
31	lund.	s. Gaud, év.

Février.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 14.
Dernier Quartier le 21.
Nouvelle Lune le 28.

1	mar.	s. Ignace, év.
2	mer.	PURIFICATION.
3	jeud.	s. Blaise, év.
4	ven.	ste Jeanne.
5	sam.	ste Agathe.
6	*D.*	s. Vaast, év.
7	lund.	s. Romuald.
8	mar.	s. Jean de M.
9	mer.	ste Geneviève
10	jeud.	s. Scholastiq.
11	ven.	s. Tite, év.
12	sam.	s. Pierre N.
13	*D.*	SEPTUAGÉSIME.
14	lund.	s. Odilon.
15	mar.	s. Faustin.
16	mer.	s. André C.
17	jeud.	s. Théodule.
18	ven.	ste Bathilde.
19	sam.	s. Gobin, p.
20	*D.*	SEXAGÉSIME.
21	lund.	s Félix, év.
22	mar.	Com. de la P.
23	mer.	s. Pierre D.
24	jeud.	*s. Mathias*
25	ven.	Ch. s. P. à A.
26	sam.	s. Theodose,
27	*D.*	QUINQUAGÉSIM.
28	lund.	s. Théophile.

Nombre d'or 1. Epacte XXVIII. Cycle solaire 14. Lettre dominicale B.

Mars.

Premier Quartier le 7.
Pleine Lune le 15.
Dernier Quartier le 23.
Nouvelle Lune le 29.

1	mar.	s. Léon, év.
2	mer.	*Les Cendres.*
3	jeud.	s. Aubin, év.
4	ven.	Ste Couronne
5	sam.	s. Casimir
6	*D.*	QUADRAGÉSIM.
7	lund.	s. Thom. d'A.
8	mar.	s. Jean de D.
9	mer.	ste Franç. Q.-T.
10	jeud.	Les 40 mart.
11	ven.	*Quatre-T.*
12	sam.	s. Grég. *Q.-T.*
13	*D.*	REMINISCERE.
14	lund.	s. Lubin, év.
15	mar.	s. Zacharie.
16	mer.	s. Julien, m.
17	jeud.	s. Patrice, év
18	ven.	Les 5 Plaies.
19	sam.	s. JOSEPH.
20	*D.*	ste Euphémie
21	lund.	s. Benoît, c.
22	mar.	s. Gabriel, ar.
23	mer.	ste Pélagie, m
24	jeud.	*Mi-Carême.*
25	ven.	ANNONCIATION.
26	sam.	s. Théodore.
27	*D.*	LÆTARE.
28	lund.	s. Alexandre.
29	mar.	s. Eustase, ab
30	mer.	s. Pasteur.
31	jeud.	s. Benjamin.

Avril.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 14.
Dernier Quartier le 21.
Nouvelle Lune le 28.

1	ven.	s. Hugues, év
2	sam.	s. Franç. d. P.
3	*D.*	PASSION.
4	lund.	s. Isidore, év.
5	mar.	s. Vincent F.
6	mer.	s. Célestin.
7	jeud.	s. Epiphane.
8	ven.	Sept Doul.
9	sam.	s. Marcel, év.
10	*D.*	RAMEAUX.
11	lund.	s. Léon I, p.
12	mar.	s. Jules Ier.
13	mer.	s. Hermenég.
14	jeud.	s. Tiburce, c.
15	ven.	VEND. SAINT.
16	sam.	s. Pair, év.
17	*D.*	PAQUES.
18	lund.	s. Parfait.
19	mar.	s. Vincent F.
20	mer.	s. Théodore.
21	jeud.	s. Anselme, é.
22	ven.	ss. Sostère et Caius.
23	sam.	s. Georges.
24	*D.*	QUASIMODO.
25	lun.	s. Marc, évan.
26	mar.	ss. Clet et M.
27	mer.	s. Pair, é. d'A.
28	jeud.	s. Vital, m.
29	ven,	s. Pierre, m.
30	sam.	ste Catherine.

Mai.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 13.
Dernier Quartier le 20.
Nouvelle Lune le 27.

1	*D.*	*ss. Ph. et Jacq*
2	lund.	s. Marcouf, a.
3	mar.	Inv. de la S. C.
4	mer.	ste Monique.
5	jeud.	s. Pie V, p.
6	ven.	s. Jean P. L.
7	sam.	s. Stanislas.
8	*D.*	s. Désiré.
9	lund.	s. Grégoire.
10	mar.	s. Antonin.
11	mer.	s. Athanase.
12	jeud.	ss. Nérée et A.
13	ven.	App. de s. M.
14	sam.	s. Léon, p.
15	*D.*	s. Brandan.
16	lund.	s. Jean N., m.
17	mar.	s. Pascal B.
18	mer.	s. Venant, m.
19	jeud.	s. Pierre Cél.
20	ven.	s. Bernardin.
21	sam.	s. Ortaire.
22	*D.*	s, Yves. conf.
23	lund.	*Rogations.*
24	mar.	s. Afrre, m.
25	mer.	s. Grég. VII.
26	jeud.	ASCENSION.
27	ven.	s. Hildevert.
28	sam.	s. Fidèle de S.
29	*D.*	s. Augustin.
30	lund.	s. Philippe N.
31	mer.	ste Angèle.

Juin.

Premier Quartier le 5.
Pleine Lune le 12.
Dernier Quartier le 20.
Nouvelle Lune le 26.

1	mer.	s. Jouvin, ab.
2	jeud.	s. Marcelin.
3	ven.	ste Clotilde.
4	sam.	*Vigile jeûne.*
5	*D.*	PENTECÔTE.
6	lund.	s. Norbert.
7	mar.	s. Robert, ab.
8	mer.	s. Méd. *Q.-T.*
9	jeud.	s. Prime.
10	ven.	ste Marguerit.
11	sam.	*Quatre-T.*
12	*D.*	TRINITÉ.
13	lund.	s. Antoine P.
14	mar.	s. Basile, év.
15	mer	s. Barnabé, a.
16	jeud.	FÊTE-DIEU.
17	ven.	s. Pellerin.
18	sam.	ss. Marc et M.
19	*D.*	ste Julienne.
20	lund.	s. Latuin, év.
21	mar.	s. Louis de G.
22	mer.	s. Gervais, m
23	jeud.	s. Edith, R.
24	ven.	*s. Jean-Baptist*
25	sam.	s. Guillaume.
26	*D.*	ss. Jean et Paul
27	lund.	s. François C.
28	mar.	s. Irénée, év.
29	mer.	*ss Pier. et Paul*
30	jeud.	Com. de s. Paul

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Premier Quartier le 4. Pleine Lune le 11. Dernier Quartier le 18. Nouvelle Lune le 26.		Premier Quartier le 3. Pleine Lune le 9. Dernier Quartier le 16. Nouvelle Lune le 24.		Premier Quartier le 1er. Pleine Lune le 8. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 23. Premier Quartier le 30.		Pleine Lune le 7. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 23. Premier Quartier le 30.		Pleine Lune le 6. Dernier Quartier le 13. Nouvelle Lune le 21. Premier Quartier le 28.		Pleine Lune le 5. Dernier Quartier le 13. Nouvelle Lune le 21. Premier Quartier le 27.	
1 ven.	Oct. s. J.-B.	1 lund.	s. Pierre-ès-l.	1 jeud.	s. Gilles, ab.	1 sam.	s. Rémi, év.	1 mar.	TOUSSAINT.	1 jeud.	s. Eloi, év.
2 sam.	V. de la ste V.	2 mar.	s. Alph. de L.	2 ven.	s. Etienne, R.	2 *D.*	oct. de s. LO.	2 mer.	C. des défunts	2 ven.	ste Bibiane.
3 *D.*	Préc. Sang N. S.	3 mer.	Inv. de s. Et.	3 sam	s. Césaire, é.	3 lund.	ss. Anges gar.	3 jeud.	s. Vigor, év.	3 sam.	s. Franç. Xav.
4 lund.	s. Léon II, p.	4 jeud.	s. Dominique.	4 *D.*	ste Rosalie, v.	4 mar.	s. Franç. d'A.	4 ven.	s. Charl. Bor.	4 *D.*	se Barbe, m.
5 mar.	s. Sever, év.	5 ven.	N.-D. des N.	5 lund.	s. Laurent J.	5 mer.	s. Plaeide, m.	5 sam.	s. Zacharie.	5 lund.	s. Pierr. Chr.
6 mer.	O. SS. P. et P.	6 sam.	Tra. de N. S.	6 mar.	s. Macaire, m.	6 jeud.	s. Bruno, c.	6 *D.*	Ste⁹ *Reliques.*	6 mar,	s. Nicolas, év.
7 jeud.	s. Cyrille, m.	7 *D.*	s. Gaëtan, c.	7 mer.	s. Cloud, c.	7 ven.	s. Marc, pape	7 lund.	s. Ruffe, év.	7 mer.	s. Ambroise.
8 ven.	steElisabeth,r	8 lund.	s. Cyriaq. m.	8 jeud.	NATIVITÉ.	8 sam.	ste Brigitte,v,	8 mar.	Oct. de la T.	8 jeud.	IM. CONCEPT.
9 sam.	s. Boniface.	9 mar.	s. Exupère, é.	9 ven.	s. Gorgon, m.	9 *D.*	s. Denys, m.	9 mer.	D de la B. de L	9 ven.	ste Eulalie, v.
10 *D.*	Les 7 fr. m.	10 mer.	s. Laurent, m.	10 sam.	s. Aubert, é.	10 lund.	s. Franç. B.	10 jeud.	s. André Ave.	10 sam.	s. Melchiad. p.
11 lund.	s. Pie I, pape.	11 jeud.	s. Germain, é.	11 *D.*	s. Hyacinthe.	11 mar.	s. Nicaise, m.	11 ven.	s. Martin, év.	11 *D.*	s. Damase, p.
12 mar.	s. J. Gualbert.	12 ven.	ste Claire, v.	12 lund.	s. Nicolas de T	12 mer.	se Marg. r. d'E	12 sam.	s. Martin I, p.	12 lund.	se Constance.
13 mer.	s. Anaclet, p.	13 sam.	ste Radeg. R.	13 mar.	s. Aimé, év.	13 jeud.	s. Edouard,c.	13 *D.*	DÉDICACE.	13 mar.	ste Lucie, v. m.
14 jeud.	s. Bonavent.	14 *D.*	s. Eusèbe. *V.J*	14 mer.	Ex. de la S. C.	14 ven.	s. Caliste, p.	14 lund.	s. Didace, c.	14 mer.	s. Ars. *Q.-T.*
15 ven.	s. Henri, em.	15 lund.	ASSOMPT.	15 jeud.	Oct. de la N.	15 sam.	ste Thérèse, v.	15 mar.	s. Malo, év.	15 jeud.	st Faustin, év.
16 sam.	s. Hélier, m.	16 mar.	s. Hyacinthe.	16 ven.	s. Corneille.	16 *D*	*P. d. ss. v. de C. et J.*	16 mer.	ste Gertrude.	16 ven.	s. Eus. *Q. T.*
17 *D.*	s. Alexis, c.	17 mer.	O. de s. Laur.	17 sam.	s. Floscel, m.	17 lund.	ste Hedwig., v	17 jeud.	s. Gré. Taum.	17 sam.	s. Laz. *Q.-T.*
18 lund.	s. Clair, m.	18 jeud.	ste Hélène.	18 *D.*	s. Sénier, év.	18 mar.	*s. Luc, évan.*	18 ven.	D. de la B. ss. P. et P.	18 *D.*	s. Euxenca.
19 mar.	s. Vinc. de P.	19 ven.	s. Joachim.	19 lund.	s. Janvier, m.	19 mer.	B. Th. Hélye.	19 sam.	ste Elisab. R.	19 lund.	s. Némèse.
20 mer.	s. Jérôme E.	20 sam.	s. Bernard, a.	20 mar.	s. Eustache.	20 jeud.	s. Jean de K.	20 *D.*	s. Félix de V.	20 mar.	s. Eugène.
21 jeud.	s. Victor. m.	21 *D.*	ste J.-F. de C.	21 mer.	*s. Math. Q.-T.*	21 ven.	ste Urs. et s. C.	21 lund.	Prés. de la V.	21 mer.	*s. Thomas. a.*
22 ven.	ste Marie-M.	22 lund.	O. de l'Asso.	22 jeud.	s. Thomas V.	22 sam.	s. Mellon, é.	22 mar.	ste Cécile, v.	22 jeud.	s. Honoré, m.
23 sam.	s. Apollin. é.	23 mar.	s. Philippe B.	23 ven.	s. Lin, p. *Q.-T.*	23 *D.*	s. Pierre d'A.	23 mer.	s. Clém. I, p.	23 ven.	ste Victoire.
24 *D.*	ste Christine.	24 mer.	*s. Barthélemy*	24 sam.	N.-D.-de-la-M.	24 lund.	s. Raphaël, A.	24 jeud.	s. J. de la Cr.	24 sam.	*Vigile-jeûne.*
25 lund.	*s. Jacques, a.*	25 jeud.	s. Louis, r de F	25 *D.*	s. LO, év.	25 mar.	ss. Crépin et C	25 ven.	ste Cather., v.	25 *D.*	NOEL.
26 mar.	ste Anne.	26 ven.	s. Ouen, év.	26 lund.	s. Joseph de C	26 mer.	s. Magloire, é.	26 sam	s. Romph. év.	26 lund.	s. Etienne, m.
27 mer.	s. Camille, c.	27 sam.	s. Jose. de C.	27 mar.	ss. Côme et D.	27 jeud.	7 frères, mar.	27 *D.*	AVENT.	27 mar.	*s. Jean, a. et é.*
28 jeud.	s. Nazaire, m.	28 *D.*	s. Augustin, é.	28 mer.	s. Venceslas.	28 ven.	*ss. S et Jude, a*	28 lund.	s. Félix de V.	28 mer.	ss. Innocents.
29 ven.	ste Marthe, v.	29 lund.	Déc. de s. J-B	29 jeud.	*s. Michel,* arc.	29 sam.	s. Narcisse, é.	29 mar.	s. Saturnin.	29 jeud.	s. Thom, év
30 sam.	ss. Abdon et S	30 mar.	ste Rose de L.	30 ven.	s. Jérôme, p.	30 *D.*	s. Maxime.	30 mer.	*s. André, ap.*	30 ven.	ste Colombe.
31 *D.*	s. Ignace de L.	31 mer.	s. Raymo. N.			31 lund.	s. Quentin. *v. j*			31 sam.	s. Sylvest., p.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

REVUE HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE & MONUMENTALE

DE L'ARRONDISSEMENT DE MORTAIN,

par M. Hippolyte SAUVAGE,

AVOCAT, ANCIEN MAIRE ET ANCIEN JUGE DE PAIX.

L'arrondissement de Mortain est l'un des six arrondissements du département de la Manche. Il faisait jadis partie du diocèse d'Avranches et composait avec celui d'Avranches les limites de cette circonscription diocésaine. Mais, à raison de la nature de son sol, couvert de plantations remarquables, il se trouvait compris dans le Bocage, dont Vire était le point central.

Il comprend huit cantons qui sont ceux de Barenton, d'Isigny, de Juvigny, du Teilleul, de Mortain, de Saint-Hilaire-du-Harcouët, de Saint-Pois et de Sourdeval. Ses abornements sont : au nord, le département du Calvados; à l'est, celui de l'Orne; au sud, celui de la Mayenne; à l'ouest, l'arrondissement d'Avranches. Sa contenance totale est de 874 kilomètres carrés; sa population de 66,976 habitants, d'après le recensement de 1876. Divisé en 75 communes, il fournit à la statistique officielle les chiffres suivants pour ses différentes cultures : céréales, 20,099 hectares; cultures diverses, 15,728 hectares; pâturages, 34,988; bois et forêts, 6,034 hectares. Le nombre de ses établissements industriels s'élève à 97. La valeur annuelle de ses matières premières est évaluée à 1,803,328 fr. et la valeur de ses produits fabriqués à 2,685,805 fr. Nombre des ouvriers employés, 1,769; dont 1,172 hommes, 342 femmes et 255 enfants.

CANTON DE BARENTON.

Le canton de Barenton renferme quatre communes qui sont :

Barenton,	Saint-Cyr-du-Bailleul,
Ger,	Saint-Georges-de-Rouelley.

Sa superficie territoriale est de 11,846 hectares; sa population de 7,804 habitants.

opération, moyennant 40 livres de rente annuelle à constituer au sieur de Thoury, seigneur de Roulours. Avant la mise à exécution de ce projet, Jacques de Thoury dut, le 6 février 1728, rendre un dernier acte de foi et d'hommage, afin de constater d'une manière parfaitement fixe les droits et les devoirs qu'il transmettait ainsi au duc d'Orléans (1).

Quant à ces droits, à ces charges et aux franchises y attachées, nous pouvons les indiquer puisque la plupart des actes que nous venons d'énumérer nous ont été intégralement conservés. Sauf quelques expressions, ce sont toujours les mêmes du XIVe au XVIIIe siècles. Ainsi, Jean de Parigny déclarait le 6 février 1385 : qu'il prélevait sur le domaine de Mortain 27^l^ 10^s^ tournois de rente annuelle, aux deux échiquiers de Pâques et de Saint-Michel ; qu'il pouvait avoir tous ses porcs francs *ès panages* de la forêt ; qu'il avait également toutes franchises pour *ses bêtes ès herbages ;* qu'il prenait bois pour *ardoir et aménager, sans payer ;* qu'il percevait un obole sur chaque pied de bois marqué à coup de martel et sur chaque *souche ;* que de même il recevait un obole tournois à Noël de chaque *coutumier héritant* (2) ou exerçant en la verderie de la Forêt ; et, enfin, qu'on lui devait cinq deniers et un obole à chaque pleds.

Mais là ne se bornaient pas les priviléges du possesseur de la sergenterie de Boussentier : il prélevait, en outre, la moitié de la *dextre épaule* de chaque cerf pris en la forêt et il devait dîner aux dépens du roi, toutes les fois que l'on taxait les exploits et les amendes ; il fauchait aussi les herbes un jour après le roi, *ès landes fauchables* en la forêt.

En retour, il devait servir à cheval, avec un valet, en la même forêt et aider à prendre les malfaiteurs ; c'était donc à lui de remplir le rôle d'homme d'armes et d'officier pour la police, portant *arcs et flèches* (3), afin d'appréhender les criminels et les délinquants.

De cette même sergenterie dépendait encore le *moulin fouleur à draps* (4), établi sur les rives de la Cance, dans la vallée et sous les murs du château de Mortain, qui avait été pris en fief-ferme du roi par *aucun* des prédécesseurs de Jeanne de Semilly. Il en devait hommage et le service de 40 livres tournois de rente annuelle : mais, pour *aménager,* réparer et tenir ce moulin en état, il prenait dans la forêt tous bois par *mère* et *livrée, quant métier est* (5). En l'année

(1) Sommaire du noble, Mss, t. 1er.
(2) De chaque homme payant coutume et faisant un héritage.
(3) Quelques aveux disent en 1489 *saites ;* en 1499, *seiete.*
(4) Le Moulin foulier de Mortain.
(5) Bois marqué, indiqué et transporté suivant les besoins reconnus réellement. *Somm. du noble,* Mss., t. 1er.

1621, un mandement d'opposition de la part de l'abbé de Savigny, de la prieure de l'Abbaye-Blanche et du grand doyen de Mortain fut décrété contre Jacques d'Oissey, seigneur de Boussentier, pour l'empêcher de transformer en moulin à blé le moulin fouleur de Mortain (1).

Nous croyons devoir classer ici, sous la dénomination de la sergenterie de Boussentier et de la forêt de Lande-Pourrie, divers faits historiques qui se rattachent à son immense étendue de territoire.

D'après un état sommaire des affaires du duc de Montpensier, dressé en 1570, cette forêt était alors fort belle et elle pouvait valoir *à vendre le bois cent mille écus;* mais elle était toute ruinée par la faute des officiers (2). De plus, les taverniers et les boulangers de Mortain, du Rocher et du Neufbourg y avaient causé des dégâts considérables et mis tout au pillage (3). Enfin, *un million* de charbonniers s'y était abattu et installé. Le prince donna des ordres très-sévères pour leur expulsion immédiate (4). Ce chiffre de un million nous paraît extraordinaire ; nous eussions plutôt admis celui de un millier, et encore mille charbonniers c'eût été beaucoup.

Au milieu du XIVe siècle, l'ombre des grands arbres de cette forêt avait abrité et dissimulé les premiers conciliabules d'une vaste conjuration qui fut le premier germe de la guerre de cent ans. Godefroi de Harcourt, qui en fut le promoteur, en recherchant la satisfaction d'une vengeance personnelle et d'une rancune privée, amena deux fois les Anglais en Normandie et provoqua pour la France des désastres, dont les traces *en parurent cent ans après* (5). Vers l'année 1342, ses amis, Jean sire de la Roche Taisson, Guillaume Bacon et Richard de Percy se mirent à la tête des conspirateurs, et ils tinrent leurs premières réunions dans une grande chasse de bêtes fauves, à laquelle Godefroi de Harcourt les avait conviés dans la forêt de Lande-Pourrie, près Mortain ; puis ils arrêtèrent définitivement dans la ville de Saint-Lo les bases de leur association (6). Plus tard, ces trois gentilshommes poursuivis pour crime de lèse-majesté, comparurent le 31 mars 1344 en cour de justice, assemblée dans le château de Saint-Christophe en Halate, et ils furent condamnés au dernier

(1) Archives de la Manche, A. 680.
(2) *Idem*, A. 458.
(3) *Idem*, A. 464.
(4) *Idem*, A. 457.
(5) Froissard, *Chronique*, I, 204.
(6) Per suum corporaliter prestitum juramentum, quod revera ipse semel fuerat in Foresta de Landa putrida cum militibus supra dictis, ubi ad feras venati fuerunt. Reg. du Parlement, coté XI, A., 10. *Archives nationales*, f° 108.

supplice. La séance était présidée par le roi en personne. Le 3 avril, veille de Pâques, ils furent traînés depuis le Châtelet jusqu'à l'échafaud, dressé à Paris, aux halles, près de la fontaine, et décapités par le bourreau. Après l'exécution, les corps furent pendus au gibet de Montfaucon et leurs têtes envoyées à Saint-Lo, pour y être exposées sur une roue en plein marché. Ainsi l'avait ordonné la sentence, afin que la ville dans laquelle le complot avait été ourdi fût témoin du châtiment des coupables (1).

Pour Raoul de Bigars, gouverneur du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, au nom de Godefroi de Harcourt, il fit valoir devant ses juges les circonstances atténuantes. Il avait bien assisté aux conciliabules de la forêt de Lande-Pourrie; mais il n'avait pas entendu les propos séditieux tenus par les chefs du complot. Ses excuses furent agréées. Godefroi de Harcourt, de son côté, fut condamné au bannissement et ses biens furent confisqués. Raoul Patri, chevalier, et Pierre de Préaux, écuyer, subirent la même peine (2).

A trois siècles de distance, pendant les premières années de la régence de Marie de Médicis, cette même forêt de Lande-Pourrie fut témoin d'une nouvelle rébellion. Les détails ne nous en sont connus que par un procès-verbal d'information dressé le 16 janvier 1614, par le grand-maître des eaux et forêts du comté de Mortain, pour le fait *de port d'armes en la forêt et rébellion* par Charles de Fréval, sieur du Rozel. Le 18 janvier susdit, ce magistrat procéda à l'interrogatoire de nombreux témoins, et le même jour une sentence fut rendue par la Chambre du Conseil à Mortain, qui ordonna que Charles de Fréval serait appréhendé par corps et constitué prisonnier aux prisons de Mortain : il était en fuite (3).

Les fiefs de Barenton.—La distinction des deux moitiés de Barenton a jusqu'ici été assez difficile à saisir. Tous les chroniqueurs les ont constamment confondues et ils se sont livrés à mille efforts d'imagination. Pour nous, laissant de côté même les listes apocryphes des conquérants de l'Angleterre qui veulent voir un sire de Barenton parmi les compagnons de Guillaume, nous ne hasarderons rien; nous ne livrerons quoique ce soit aux suppositions et nous ne parlerons qu'avec l'appui des pièces authentiques. Nous rejetterons aussi sans merci nos précédentes allégations si nous n'en trouvons

(1) *Grandes chroniques*, v. 433. Jean Le Bel, 11, 21. Froissart, I. 179. *Chroniques des 4 premiers Valois*, 9. *Chronique de Flandre*. M. Léopold Delisle, *Hist. de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, p. 70-71.

(2) Reg. du Parlement, coté XI, A. 10. *Arch. nationales*.

(3) *Sommaire du noble*, registre 15. *Anc. archives de Bourberouge*, contenant copie des documents qui existaient au Palais royal, à Paris.

pas aujourd'hui les véritables justifications. Les erreurs sont d'autant plus faciles à commettre pour Barenton, que, sauf quelques exceptions, on ne trouve à peu près aucun document écrit avant le XIVe siècle, et que, pendant tout le XVIIIe, les deux moitiés de Barenton ont été réunies aux mains d'une seule famille ; celle de Verdun, qui a semblé favoriser de nombreuses confusions, et qui, dans plusieurs mémoires que nous avons retrouvés, a elle-même modifié quelquefois la vérité des faits.

La Filolaye ou *1re moitié de Barenton.* — La grande portion de Barenton formait un quart de fief de haubert, c'est-à-dire de baron (1). Il avait une étendue de 899 acres de territoire et il était deux fois plus vaste que le 2e fief de Barenton. Le village de la Filolaye en était le chef-lieu : il lui donnait son nom. Il en dépendait autrefois un château et une chapelle, sous l'invocation de saint Louis ; parfois même on désignait ce fief sous ce dernier titre. Tombés en ruines dès le commencement du XVIIe siècle, ces édifices furent remplacés par une belle maison avec grand jardin, situés probablement sur leur emplacement, au centre du bourg de Barenton, à gauche et à l'extrémité de la place qui se trouve en avant de l'église paroissiale, à l'entrée de la rue qui conduit à Montéglise.

Quant au domaine proprement dit de la Filolaye, ou Filiolaye, ses abornements étaient : à l'orient, le ruisseau défluant de l'Anerie à la Bouteillerie ; au midi, la Feinière ; au couchant, le chemin de la Croix-Ressent au pont Saint-Louis, et le chemin de la Lamerie à La Brazardière. Il payait 30 sous 2 deniers de rente *d'aide à vicomte*. Cette rente devait être portée chaque année à Mortain par un prévôt, comme tenant de l'aînesse de la Prévotière. Il remplissait aussi l'office de sergent pour recueillir les rentes de la Filolaye. De plus, il était obligé à se présenter à trois jours de chaque semaine, au manoir seigneurial, pour y recevoir les charges et commandements ; à aller *quérir viande et poisson* tous les samedis à deux lieues de distance et à faire mettre dans l'âtre le *tison de Noël*. Chaque année encore, il présentait au nom du gentilhomme, son maître, à l'église, le jour du *sacre, un chapel de roses* pour le Saint-Sacrement (2).

Tout nous porte à penser qu'une famille qui posséda ce fief prit le nom de Barenton. Wautier de Barenton est, en effet, mentionné dans les rôles de l'Echiquier de Normandie, aux comptes rendus pour l'année 1180 par Nigel (3). Quelques

(1) Archives de la Manche, A. 775.
(2) Anciens actes d'inféodations. *Sommaire du noble*, Mss.
(3) *Mémoires des Antiquaires de Normandie*, t. 15, p. 4.

années après, Gervais de Barenton est témoin avec Henri de La Motte, Pierre de Lapenty et Henri du Bailleul, à une charte d'environ l'an 1200, donnée par Onfroi du Bailleul pour le monastère de Moutons (1). Mais nous ne connaissons que ces deux personnages de cette maison. C'est seulement en 1399, le 6 septembre, que nous trouvons le nom d'une nouvelle famille qui en a la propriété.

Ce jour-là, Jean Dorenge, écuyer, en rend aveu du chef de Jeanne de Chasseguey, sa femme. La Filolaye rapportait alors 34 livres 10 sous au roi, comme comte de Mortain. Ce fief était d'un revenu total de 80 livres (2). Peu après, lors de la donation de ce même comté à Pierre de Navarre, en 1401, Jean Dorenge et Jeanne de Chasseguey le détenaient encore (3). Plus tard, Jean Dorenge fit saisir sur Raoul Girard le 2e fief de Barenton, faute d'hommage et de compte de ses devoirs seigneuriaux. Puis il donna main-levée de cette saisie devant Richard Gervais, tabellion à Avranches, le 1er mai 1414. Par un second acte du mois de décembre de la même année, passé le mardi après la Sainte-Luce, devant Jean Lapièce, tabellion juré à Avranches, Raoul Girard prit l'engagement de payer 8 livres de rente jusqu'à la première vacation de la cure de Barenton (4). Peut-être la Filolaye avait-elle été donnée par le roi Philippe-Auguste à Alain de Chasseguey, lors de la confiscation de la Normandie sur Jean-sans-Terre. Toujours est-il que ce gentilhomme fut au nombre de ceux qui lui firent foi et hommage pour les fiefs qu'ils possédaient. Bientôt après il était témoin à une charte de Robert de Cuves pour le prieuré de Moutons. Enfin, l'inventaire de Savigny relate une charte d'Alain de Chasseguey, chevalier, de l'an 1238, par laquelle il donne aux moines 2 sous de rente, sur une masure sise à Chasseguey. Messire Nicole de Chasseguey vivait l'an 1350. Jeanne, sa fille

(1) Pitard, *Nobiliaire du comté de Mortain*, Mss., v° Barenton.

(2) *Sommaire du noble*, Arch. de la Manche, A. 788.—Brussel *Dict. des fiefs de Normandie, Arch. nationales*, PP. 24., f° 65 et 315.

(3) Voici du reste les termes de cette charte importante :

« Un quart de fief appartenant à Jean Dorenge, escuyer, et à Madame » Jeanne de Chassegué, sa femme, à cause d'elle, appelé La Foullolaye, » assize en la paroisse de Barenton ; vault de revenu par an IIIIXX livres » tournois.

» Et à cause dudict fief luy appartient le patronnaige d'une chappelle » qui n'est passée en taxe et vault icelle de service environ IX livres » tournois ; pour cecy IX sols. »

Charte de Navarre, Mss., aux Archives de la Manche.—Mss., Bibliothèque nationale.—*Annuaire de la Manche*, 1853, p. 77.—Desroches, *Annales du pays d'Avranches*, p. 331.—Mss. de l'hospice de Mortain.

(4) Pitard, nob. Mss. v° Girard.—Mémoire communiqué par M. Collibeaux, de Mortain.

unique, qui fut son héritière, la même que nous venons de citer plus haut, était dame de Chasseguey, de Barenton, du Mesnilard, de la Paturlière, du Bailleul, de Montenay, etc. Elle épousa en premier mariage messire Jean Carbonnel, chevalier, qui vivait avec elle aux années 1386, 1393 et 1394; leurs enfants possédèrent Chasseguey. Jean Carbonnel et sa femme soutinrent un procès considérable au sujet du patronage de l'église paroissiale de Barenton. La cause fut portée à l'Echiquier de Normandie, aux assises de Pâques de l'année 1386. Ils y figurent comme possesseurs du fief de la Filolaye, et Louis de Brosse et Marie de Harcourt, comme possédant le 2e fief de Barenton (1). De son 2e mariage avec Jean Dorenge, chevalier, Jeanne de Chasseguey n'eut qu'une fille, aussi nommée Jeanne, qui fut mariée à Nicolas de Tréhal. Celle-là posséda la Filolaye, en 1458 et 1470, après Charlotte Carbonnel, sa sœur utérine, épouse de Jean d'Argouges, seigneur de Gratot, qui vivait en 1443 (2). Jean de Tréhal, écuyer, seigneur de Laventure, et ses frères, vendirent Barenton aux trois frères Juhé, savoir Jean, Roger et Richard, par contrat passé à Rennes, le 3 août 1478, moyennant le prix de 1640 livres tournois. Ces Tréhal étaient originaires de Bretagne. Un seigneur de Tréhal figurait au nombre des bannerets et des chevaliers appelés aux Etats de cette province assemblés à Vannes, par le duc François II, en 1462 (3). D'après un procès-verbal dressé plus tard à Barenton, les armoiries de cette famille de Tréhal étaient peintes à la vitre placée derrière le maître autel de l'église paroissiale de Barenton. Elles étaient de gueules à 3 trèfles d'argent, posés 2 et 1 (4).

Des frères Juhé, deux étaient prêtres. L'un, Jean Juhé, chanoine de la collégiale de Mortain était, en outre, curé de Chérencé-le-Roussel; l'autre, Richard, aussi chanoine à Mortain, tenait la cure de Coulouvray. Quant à Roger, il mourut en 1508 (5). Il semble avoir hérité de ses deux frères et tenu seul La Filolaye, à l'occasion de laquelle il fut, en 1500 et 1501, dans la nécessité de contraindre Florentin Girard, seigneur de la 2e moitié de Barenton à remettre ses titres pour les soumissions de son fief (6). L'année suivante (1502) il eut un procès avec le même seigneur pour le paiement de 8 livres de rente, dues au premier fief de Barenton comme récompense du patronage de l'église, abandonné par lui. Un arrêt fut rendu dans cette circonstance, le 6 juin 1502, qui confirma

(1) Pitard, déjà cité, v° de Brosse.
(2) Pitard, id., v° Chasseguey.
(3) Le Laboureur, *Hist. de Guébriant.*—Pitard, nob. v° Tréhal.
(4) Pitard, nobiliaire, Mss. v° Tréhal.
(5) Pitard, procès-verbal cité, v° Juhé.
(6) *Sommaire du noble*, Mss. des Arch. de la Manche.

la sentence de l'année 1386, citée précédemment et qui maintint au profit de la 2e moitié de Barenton la qualité de patron présentateur de l'église paroissiale de Notre-Dame de Barenton, qui lui avait été attribuée par suite de transaction (1). Les armoiries de Juhé figuraient encore à la vitre du principal autel de cette même église. Elles étaient d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 étoiles de même, posées 2 et 1 (2).

Roger Juhé laissa pour son héritier, Jean de Verdun, son petit-fils, de la famille, bien certainement, de Robert de Verdun, écuyer, qui, le 12 juin 1499, avait rendu aveu de la sergenterie de Boussentier, et de Pierre de Verdun, écuyer, seigneur de Boussentier, qui rendit aussi aveu de son fief de Boussentier et de la même sergenterie de la Forêt, dite de Boussentier, y annexée, le 10 mai 1527 (3). En 1509, Jean de Verdun, écuyer, seigneur en partie de Barenton, eut un nouveau procès pour la présentation à la cure de Barenton, contre Florentin Girard, seigneur de l'autre partie de Barenton. Il s'en suivit une transaction datée de 1516. Il souscrivit à la vérification de l'aveu de Robert Fouquet, l'an 1518, pour le fief de Celland et il dut mourir en 1521. Sa veuve, Perrette d'Oissey, fit inventaire en 1523, en qualité de tutrice de leurs enfants mineurs (4). Un grand nombre d'actes et d'aveux portent les noms de Marin de Verdun, écuyer, de 1531 à 1558 et de Jean de Verdun, de 1558 à 1610. Marin de Verdun présenta à la cure de Barenton, l'an 1557; et Jean de Verdun, seigneur de Dorière et de Barenton, vendit, avec droit de réméré, son fief de Barenton, l'an 1574, à Marguerin Poret, écuyer, seigneur de la Masure. Il le lui retira ensuite, en 1578, aux conditions de leur précédent contrat (5). Marguerite de Verdun, fille unique de François de Verdun, porta en 1614 Dorière et Barenton dans la maison Avenel, par son mariage avec Claude Avenel, écuyer, seigneur d'Avalis et des Touches. Une fille, également unique, Louise Avenel, transmit à son tour par son mariage, Barenton à Louis de Gouvets, chevalier, comte de Clinchamps, chevalier de l'ordre du roi (6). Leur fils, Charles de Gouvets, chevalier, comte de Clinchamps, seigneur de Barenton, n'eut qu'une fille, dont hérita en 1699 Agnès de Gouvets, femme de Charles Le Verrier, chevalier, seigneur de Toville. De nombreuses recon-

(1) Mémoire communiqué par M. Collibeaux.
(2) Procès-verbal cité par Pitard, Nob. v° Juhé.
(3) Pitard, Nobiliaire, Mss., v° Verdun.
(4) Pitard, Nobiliaire, Mss., V° de Verdun et Fouquet.
(5) Pitard, Nobiliaire, Mss., v° Verdun.
(6) Pitard, Nobiliaire, Mss., v° Avenel.

naissances leur furent faites pour les droits et devoirs de la Filolaye. Leur petit-fils, François Le Verrier, écuyer, seigneur de Toville, Saint-Pierre-de-Lousse, Saint-Maurice, Sartilly et autres lieux, la vendit à Charles-François de Verdun, écuyer, seigneur de Passais, par acte du 16 décembre 1714 (1). Celui-ci se plut à joindre ce domaine à celui qu'il possédait déjà aux alentours de son château de Passais, construit sur la lisière de la forêt et qui avait été édifié en juin 1610, comme l'indique une inscription placée au-dessus de la porte d'entrée. Dans la salle d'honneur du manoir, qui n'a rien de particulier comme style, on remarque une galerie de 22 portraits des philosophes de l'antiquité, Pythagore, Aristote, Diogène, Platon, etc., ainsi que plusieurs panneaux représentant des sujets mythologiques, la métamorphose d'Actéon en cerf, et Pâris remettant à Vénus la pomme de discorde. Ce sont des œuvres d'un peintre mortainais, Jolivet, qui travaillait en 1741 (2). Par le fait, Passais fut ainsi substitué à La Filolaye, qui devait être déjà en ruines. Les populations s'accoutumèrent d'autant plus facilement à cette transformation, que plus tard le 2e fief de Barenton vient à son tour dans les mêmes mains des de Verdun.

2e moitié de Barenton : Barenton.—C'était encore un quart de fief de haubert. Il relevait immédiatement du fief de La Filolaye, et médiatement, c'est-à-dire en arrière-fief du comté de Mortain. Cette soumission directe du 2e fief de Barenton envers le premier n'avait jamais été contestée ; seulement les seigneurs de Thury et de la Motte-Grimbosc, représentés plus tard par les ducs de Harcourt, élevèrent souvent des prétentions contraires, dont ils furent déboutés à diverses reprises. Il est vrai cependant qu'ils pouvaient avoir des droits particuliers et spéciaux sur ce dernier fief de Barenton, qui avait autrefois été annexé à Thury même pendant plusieurs siècles.

Ce domaine était d'une contenance de 366 acres. Comme La Filolaye, il payait 30 sous d'aide au comté de Mortain, et le titre de patron présentateur de l'église paroissiale de Barenton lui avait été attribué en partage. Les vavassoreries nobles du Bignent et de la Bouteillerie, de même que Boudé, en relevaient féodalement.

Incontestablement, il avait été longtemps uni et incorporé pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles au domaine de Thury, autrement à la baronnie de Grimbosc et de la Motte-Cenis. Il avait été ainsi à l'illustre famille de Tesson, confondue dans celle des Crespin et des Tournebus. L'héritière de Guy de

(1) *Sommaire du noble*, Arch. de la Manche, A. 827.
(2) Dans l'église de Juvigny, il y a encore un autre tableau de lui.

Tournebus et de Jeanne Crespin, qui épousa Guillaume de Braye, lui apporta Barenton en dot (1). Leur mariage remontait à une date antérieure à 1272. Cette année-là, Guy de Tournebus et Guillaume de Braye, figurent comme ayant des droits indivis sur un fief entier de haubert (2). Ils sont dans un rôle de la chambre des comptes entre les chevaliers du bailliage du Cotentin qui furent cités pour se rendre à l'armée. Depuis ce temps, les seigneurs de Braye ont possédé pendant près de deux cents ans Barenton, qui avait été démembré de Thury (3). Il resta dans cette famille jusqu'à Blanche de Braye, femme de Guillaume de Harcourt, seigneur de la Ferté-Imbaut (4).

Le dernier des de Braye est messire Guillaume de Braye, chevalier banneret, seigneur de Braye, de Cervon, Barenton, etc., qui servait le roi en l'année 1383. Il y a des actes de cette époque dans lesquels il figure. Mais l'aveu de Guy de Semilly, daté de 1394, parle de lui comme n'existant plus : *la terre qui fut Guillaume de Braye, ès paroisses de Vengeons et Coulouvray*. Sa fille, Blanche, fut son héritière. Elle était qualifiée des titres de dame de Braye, Cervon, Barenton, Vesins, Coulouvray, Pontécoulant, La Chapelle-Augebault, Vassy, Appeville, car on lui donne tous ces noms (5). Blanche fut la première femme de Guillaume de Harcourt, troisième fils de Jean et d'Isabeau de Parthenay. Ce Guillaume de Harcourt, vers l'année 1386, épousa en deuxième noce, Isabelle, vicomtesse de Thouars. A sa mort, en 1400, il ne laissa que trois filles pour lui succéder : 1° Jeanne; 2° Marie; 3° Marguerite. Les deux premières s'allièrent à de très-illustres familles et possédèrent Barenton en *parage*, c'est-à-dire indivisément, avec des droits absolument égaux et comme partage de filles restées en communauté. Ce sont les termes de la charte de Pierre de Navarre, qui est la grande charte du comté de Mortain (6).

(1) Laroque, *Hist. de la Maison de Harcourt*, t. 2, p. 1632.

(2) Tenent feodum integrum. Laroque, *Traité de l'arrière-ban*.

(3) Ce fut ce démembrement qui donna lieu plus tard à de nombreuses contestations. Les barons de Thury prétendaient exiger l'hommage de Barenton, qui relevait cependant de La Filolaye, puis en arrière-fief du comté de Mortain. De là des procès interminables entre les comtes de Mortain et les barons de Thury. Ces querelles judiciaires se renouvelèrent presqu'à chaque siècle et jusqu'en 1784, à la veille de la Révolution.

(4) Pitard, *Nobil.*, manuscrit, v° de Braye.

(5) Pitard. *Nobil.*, manuscrit, n° de Braye.

(6) « Un quart de fief assiz en la paroisse de Barenton, appartenant à » messire Allart d'Estouteville et à madame Marie de Harcourt, sa femme, » à cause d'elle ; lequel ils tiennent par paraige de messire Hue de Mont- » morency, chevalier, sieur de Beausault, et de madame Jeanne de Har-

L'aînée d'entre elles, Jeanne de Harcourt, fut femme de Hue de Montmorency, seigneur de Beausault. La cadette, Marie, épousa en premières noces, avant 1386, Louis de Brosse, seigneur de Saint-Sever et de Boussac, qui mourut le 8 août 1398, au retour d'un voyage de Barbarie, qu'il avait fait avec Louis de Bourbon. Nous nous rappelons qu'll soutint contre Jean Carbonnel, seigneur de La Filolaye, un procès au sujet du patronage de l'église de Barenton. En deuxième mariage, Marie de Harcourt se maria avec Colard ou Nicolas d'Estouteville, seigneur de Torcy, chambellan du roi et grand maître des arbalétriers de France. Il fut avec l'évêque de Lisieux et l'abbé de Fécamp, ses frères, le fondateur du collége de Lisieux à Paris. En qualité de suzerains, ils consentirent, en 1399, à l'érection de Boudé en un 8e de fief (1). Marie de Harcourt étant morte sans enfants, sa sœur Jeanne, mariée à Hue de Montmorency, hérita d'elle et posséda Barenton, qu'elle vendit le 26 février 1412 à Raoul Girard, originaire de Gorron, au diocèse du Mans. De basse condition, ce dernier avait fait fortune dans le commerce et comme *riche marchand*. Devenu seigneur de Barenton, il obtint du roi des lettres de noblesse (2). Dès le 28 janvier 1413, Raoul Girard rendit aveu de son acquisition au seigneur de Tournebus, baron de Grimbosc, qui transigea l'année suivante, le mercredi après la Sainte-Luce, avec Jean Dorenge et Jeanne de Chasseguey, sa femme, possesseurs du fief de La Filolaye sur le patronage de Barenton (3). Mais c'était à tort qu'il avait passé des soumissions à Thury, puisque son fief relevait directement et immédiatement de la première moitié de Barenton : aussi fut-il dans la nécessité de se rendre à l'évidence et de lui faire des aveux réguliers les 15 septembre 1414 et 12 décembre 1416 (4).

Après Raoul, Jean Girard, son fils fut seigneur de Barenton. A sa mort, en 1451, il laissa des enfants mineurs en la garde de la dame de Tournebus. Noble seigneur messire Florentin Girard, chevalier, seigneur de Fraizé et de Barenton, châtelain de Brou, vivait en 1503. Les rôles de l'Echiquier de cette année disent qu'il eut procès pour le patronage de Ba-

» court, sa femme, à cause d'elle ; et vault icelluy fief de revenu par an, » XLV livres tournois III sols ou environ.

» Et à cause dudict fief est monsieur de Torcy, patron, et à lui appartient » le patronnaige et droict de présenter à l'église paroissiale de Barenton, » lequel droict de présenter est compris en la valleur dudict fief. »

(Mss. des Archives de la Manche.—Mss. de la Bibliothèque nationale.—*Annuaire de la Manche*, 1853, p. 77.—Mss. de l'hospice de Mortain.)

(1) Pitard, *Nob.*, Mss. v° Montmorency.—Sommaire du noble.
(2) Archives de la Manche, A., 796.
(3) Pitard, *Nob.*, Mss. v° Girard.—Mémoire communiqué.
(4) *Sommaire du noble.*—Actes divers des Archives de la Manche

renton contre Charles de Harcourt, chevalier, baron de Beaufou, Beuvron et de la Motte-Grimbosc : il transigea, en 1516, avec Jean de Verdun, écuyer (1). Le fils de Florentin Girard, nommé Louis, n'eut qu'une fille, nommée Catherine ou Jacqueline qui, en épousant Charles d'O, chevalier, seigneur de Vrigny et de Baillet, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lui apporta Barenton dans sa dot. Le procès-verbal de visite qui fut rédigé sur le procès des *honneurs* de Barenton, dit que les armoiries des Girard étaient peintes dans la principale vitre du maître-autel de l'église paroissiale de Barenton, et que cet écusson était de gueules à 3 béliers d'argent, acornés de sinople (2). Ces armes rappelaient le premier état de Raoul Girard et les richesses qu'il avait amassées dans le commerce des laines (3).

Ceux-ci n'eurent encore que des filles, dont l'une Jeanne d'O devint la femme, en 1606, de Philibert-Emmanuel de Gruel de la Frette, seigneur de Touvois, d'Igny et de la Peltrie. Cette famille d'O était celle des sénéchaux héréditaires du comté d'Eu, et maréchaux de Normandie. Claude, leur fils, n'ayant pas eu d'enfants, fit avancement de sa succession à sa propre sœur madame de Thiboutot, ou à la fille de cette dame, épouse de messire Louis d'Anzeray, écuyer, seigneur de Durcet. De leurs deux fils, l'un fut seigneur de Barenton; l'autre, fut pourvu de la cure de Barenton, la plus grande et la plus riche paroisse du diocèse d'Avranches, dont son propre frère était le présentateur et avait le patronage. Une clameur normande, c'est-à-dire un droit inscrit dans le vieux code coutumier de la province de Normandie autorisa les de Verdun à revendiquer plus tard ce fief ou 2e moitié de Barenton, et ces nouveaux propriétaires reconstituèrent ainsi par voie judiciaire le fief de Barenton dans son intégralité et le remirent dans une main unique, de même qu'il avait dû être à l'origine (4).

En vendant la 2e moitié de Barenton, le 26 février 1412, à Raoul Girard, Hue de Montmorency et Jeanne de Harcourt, derniers descendants des barons de Thury, avaient réservé très-certainement la mouvance féodale de leur ancien fief au profit de la baronnie de la Motte-Grimbosc. Cette mouvance amena plus tard, en 1772 et 1780, un grave différend entre le duc d'Orléans, alors comte de Mortain, et le duc de Harcourt, propriétaire de Thury-Harcourt (5). Une transaction mit fin à

(1) Pitard, *Nob.*, Mss. v° Girard.—Mémoire communiqué.
(2) Pitard, *Nob.*, Mss. v° Girard.
(3) Archives de la Manche, A., 796.
(4) Mémoires divers. — Archives de la Manche. — Pitard, *Nobil.*, Mss., v° d'O, Thiboutot et d'Anzeray.
(5) Archives de la Manche. A. 803.

ce débat et les pièces très-nombreuses de ce grand procès, dont nous avons pu consulter la majeure partie, nous ont permis d'entrer dans les détails très-circonstanciés qui précèdent.

En 1789, à la veille de la convocation des Etats généraux, on trouva à Barenton, parmi les membres de la noblesse du bailliage secondaire de Mortain : 1° Charles-René de Verdun, chevalier, seigneur présentateur de Barenton, ancien officier de dragons de Montéclair; 2° Charles-Louis, chevalier de Verdun, seigneur de la vavassorerie du Bignent et de Barenton, ancien lieutenant au régiment d'Angoumois; 3° et Jacques-Alexandre de Thoury, seigneur de Boussentier, baron des Feugettes (1).

Barenton a conservé quelques témoignages du haut intérêt que lui portèrent les divers détenteurs de ces deux grands domaines.

En 1634, Louis de Gouvets fit ouvrir en ligne droite la grande rue qui va de l'église paroissiale à la chapelle de Montéglise. Cette rue avait 24 pieds de largeur sur 1320 toises de longueur (2). Quelques années plus tôt, au mois de juin 1614, Philibert-Emmanuel de Gruel, mari de Jeanne d'O, dame de la 2e moitié de Barenton, obtint des lettres-patentes royales, portant établissement d'un marché à Barenton, le lundi de chaque semaine, et de deux foires annuelles, au même bourg, la 1re, le lundi de la Passion; la 2e, le 31 août (3).

Stimulé par cet exemple, Louis de Gouvets, baron de Clinchamps, détenteur de La Filolaye (1re moitié de Barenton), intercéda également auprès du roi Louis XIII et obtint, lui aussi, en juin 1638, des lettres-patentes qui autorisaient l'installation d'un second marché à Barenton, le vendredi de chaque semaine et de deux nouvelles foires annuelles, l'une, le 3 février (la Chandeleur); l'autre, le 9 septembre (l'Angevine). Odet de Harcourt, marquis de Thury, fit en vain obstacle à l'entérinement de ces actes. Le Parlement de Paris, sans s'arrêter aux moyens erronés présentés par lui, mit, suivant sentence du 29 août 1689, ses oppositions à néant (4). D'une légitime rivalité et d'un véritable assaut de courtoisie, né entre les deux moités de Barenton, il résultait, on le voit, des avantages dont profitaient et dont jouissent encore les populations de cette contrée.

Ces dernières lettres royales nous ont été conservées, et

(1) Catalogue des gentilshommes de Normandie par de la Roque et de Barthelmy.
(2) Volume manuscrit communiqué, provenant de la famille de Gouvets.
(3) *Sommaire du noble*, aux Archives de la Manche.
(4) Volume manuscrit de Gouvets communiqué. — *Sommaire du noble* aux Arch. de la Manche.

comme les pièces de ce genre sont fort rares, nous croyons pouvoir les publier ici : nous ne ferons jamais, du reste, abus des pièces justificatives que nous connaissons en très-grand nombre (1).

(1) « Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous » présents et advenir, salut. Nostre cher et bien aimé chevalier Louis de » Gouvets, sieur et baron de Barenton, Clinchamps et Montéglise, nous » a faict remonstrer qu'en la dicte terre de Barenton y a ung bourg » et plusieurs grands villages scitués en pais fertilles et remplis d'ung » bon nombre de maisons et habitans, mesmes de riches marchans qui » trafiquent ensemble, et aux environs dudict bourg de Barenton de plu- » sieurs sortes de marchandises pour la commoditté desquels il désireroit » qu'il nous plust y establir deux foires par chacun an, et ung marché à » tel jour de la sepmaine que bon nous sembleroit et sur ce luy voulloir » octroier nos lettres à ce nécessaires; scavoir faisons que nous incli- » nant à la supplication dudict sieur de Barenton, desirant reconnoistre les » bons et agréables services qu'il nous a rendus en plusieurs et impor- » tantes occasions où nous l'avons employé, nous avons audict bourg de » Barenton créé, ordonné, institué et estably de nostre certaine science. » grâce spécialle, pleine puissance et auctorité royale, créons, ordonnons, » instituons et establissons par ces présentes deux foires par chacun an, » la première le lendemain du jour de la Purification de Nostre-Dame. et » l'autre le lendemain de la Nativité de ladicte Vierge, et ung marché le » vendredy de chacune sepmaine, en cas que lesdicts jours ne soient » d'aucunes festes ou dimanches, ce qu'advenant le lendemain d'iceulx ; » pour y estre ausdicts jours et lieux doresnavant perpétuellement et à » tousjours lesdictes foires et marchés tenus, gardés et observés et entre- » tenus ; voullons et nous plaist que toutes sortes de marchands de nos » subjects et autres y puissent aller et venir séjourner, et toutes sortes » de marchandises licittes y apporter et faire mener en toute seureté par » hommes, bestes et harnois, icelles vendre et distribuer en gros et en » détail, permutter et eschanger ainsy qu'ils adviseront bon estre, et qu'ils » jouissent et usent de tous et tels droicts, privilleiges et libertés comme » l'on a coustume de faire ès autres foires et marchés de cesluy nostre » royaume ; leur permettant à cet effect d'y faire construire et édiffier » halles et lieux propres pour mettre à couvert les dictes marchandises, » pourveu qu'à quatre lieues à la ronde dudict bourg, il n'y ait auxdits » jours autres foires et marchés, et que ces présentes ne puissent préju- » dicier à nos droicts, et sans qu'au moyen du présent establissement de » foire et marché ne puisse prétendre aucune franchise. Sy donnons en » mandement à nos amés et feaulx les gens tenans nostre cour de Parle- » ment à Rouen, au bailly du bailliage de Mortain ou son lieutenant » audict lieu, et à tous nos autres officiers justiciers chacun en droy soy » qu'il appartiendra, que ces présentes nos lettres d'érection, institution » et establissement de foires et marchés ils facent lire, publier et enregis- » trer partout où besoing sera, et que de tout le contenu en icelles ils » facent, souffrent jouir et user pleinement, paisiblement et perpétuelle- » ment ledict sieur Baron, lesd. habittans, marchands et leurs succes- » seurs, cessans et faisant cesser tous troubles et empêchemens à ce con- » traire. Car tel est nostre plaisir et afin que ce soit chose ferme et stable » à tousjours nous avons fait mettre notre scel à ces présentes, sauf en » autres choses nostre droict et l'autruy en toutes. Donné à Saint-Germain- » en-Laye, au mois de juing, l'an de grâce mil six cent trente huict et de » nostre règne le vingt huictième. Signature autographe LOUIS. Par le » Roy : Signé DE LOMÉNIE.—Contentor : Signé TREMOLLIÈRES.—Au dos : » Papiers qui appartiennent à M. de Passais. L'original sur parchemin » nous a été communiqué par M. André, notaire à Saint-Hilaire-du-Har- » couët. »

C'est, sans doute, aux mêmes personnages et plus probablement aux seigneurs de La Filolaye, puisque les détenteurs de la 2e moitié de Barenton n'avaient que le droit de présentation à la cure, que Barenton doit la construction de son église paroissiale, placée sous le vocable de Notre-Dame. Edifiée sans aucun style, elle a trois nefs étroites, indiquées seulement par quelques colonnes simples, courtes et sans caractère architectonique. Son état actuel de détérioration exige une reconstruction entière et complète : depuis plusieurs années il est question, en effet, d'élever à Barenton une église nouvelle. Un portail en accolade, que surmonte une flèche lézardée par la foudre, porte dans un écusson, soutenu par deux lions, la date *1599*. Au-dessus, un 2e écusson renfermait des armoiries qui ont été grattées. La chapelle du midi est de l'année 1639, et sur l'un des contreforts de l'une de ses fautres est l'inscription *Ch. Martinet*, qui est sans doute le nom du maçon qui l'édifia. Dans le chœur sont deux charmants tableaux, d'un fort bon maître, représentant saint Augustin et saint Charles-Borromée. Au pied des marches de l'autel, une large pierre tumulaire ne laisse plus lire que les mots suivants : ..... *Monialium ejusdem loci institutor et fundator. Obiit 23 februarii 1703.* C'est le tombeau respecté du vénérable Pierre Crestey, un saint prêtre dont les habitants de Barenton recueillent chaque jour encore les bienfaits.

Nommé à la cure de Barenton en 1678, Crestey vit accourir auprès de lui cinq cents jeunes gens qui formèrent sous sa direction un collége florissant. Puis, à l'aide de quelques pieuses filles, il édifia un hospice général, renfermant tout à la fois un Hôtel-Dieu pour les malades, un hospice pour les infirmes, un asile pour les vieillards et une maison de providence pour les orphelins. Les bâtiments en furent élevés en 1692. Quelques religieuses de l'ordre de saint Augustin vinrent ensuite y résider. A l'hospice, qu'elles dirigent toujours avec le même zèle infatigable, elles ont même ajouté une salle d'asile pour les enfants du premier âge et une maison d'éducation fort remarquable.

D'un esprit organisateur et essentiellement pratique aux bonnes œuvres, Crestey fut dans cette contrée l'émule des Olier, des Bourdoise et des saint Vincent-de-Paul. Il eut pour successeur, comme directeur de l'hôpital de Barenton, un autre prêtre non moins digne des respects de la postérité, Jean Dubois, le vénérable confesseur du célèbre Huet, évêque d'Avranches. La vie de Crestey a été écrite par Joseph Grandet, curé de Sainte-Croix d'Angers, dont le manuscrit original est conservé à la bibliothèque publique de cette ville. Elle a été imprimée du reste en 1722 en un volume in-12 avec le portrait de Crestey. En 1869, on l'a rééditée à Tours. Quant à la

biographie de Dubois, elle n'est qu'en manuscrit et religieusement gardée dans les archives de l'hospice de Barenton.

Nous possédons une copie des visites pastorales de Huet, évêque d'Avranches. Ce registre, dont l'original fut longtemps aux mains du docte abbé des Roches, curé-doyen d'Isigny, et qui doit être actuellement aux archives diocésaines de Coutances, a une telle valeur, à raison du prélat sous les yeux duquel il fut rédigé, et des détails très-circonstanciés qu'il renferme sur chacune des paroisses du Mortainais à la fin du XVIIe siècle, que l'on nous pardonnera certainement les nombreux emprunts que nous nous proposons de lui faire. De tels documents ne sauraient se scinder ni subir une analyse. Nous copions donc le texte même auquel la signature plusieurs fois répétée de Pierre-Daniel, évêque d'Avranches, donne le plus grand prix.

« BARENTON. —Dudit jour 26e juillet 1696, après avoir disné » au presbitaire de Sourdeval, nous sommes transportés avec » nos officiers et suite ordinaire au bourg de Barenton et des- » cendu au presbitaire dud. lieu ou avons esté reçus par » Me Pierre Crestey, curé dud. lieu.—Et le lendemain, ven- » dredi 27 juillet, sur les neuf heures du matin, le clergé » nous étant venu trouver aud. presbitaire et conduit proces- » sionnellement à l'église à la principale porte de laquelle » avons trouvé un prie-dieu préparé, où étant prosterné nous » a été présenté par led. sieur curé la croix à baiser et ensuite » l'eau bénite et l'encens. Et après avoir été conduits par le » clergé au haut autel, en chantant les répons *ecce sacerdos* » *magnus* et autres prières ordinaires, avons fait l'absolution » des morts tant à l'église qu'au cimetière; après quoy étant » revenus au baut autel, avons ouvert le tabernacle, visité le » saint Sacrement que nous avons trouvé dans un ciboire d'ar- » gent et l'ayant trouvé en bon estat, l'avons exposé sur l'autel, » encensé et adoré en chantant *tantum ergo sacramentum;* et » après avoir avec iceluy donné la bénédiction au peuple, » l'avons remis au tabernacle, lequel avons trouvé bien dou- » blé. Ensuite avons visité les fonts baptismaux et les saintes » huiles, que nous avons trouvés en bon état. Avons remarqué » aussy huit confessionnaux et un à la sacristie; tous suivant » nos statuts. En visitant les autels, en avons trouvé au nombre » de sept, savoir : le haut autel qui est fondé de Notre-Dame, » patrone de l'église; l'autel du saint Rosaire, celui de saint » Jacques, de saint Sébastien, de sainte Anne, de saint » Etienne et de sainte Christine, à tous lesquels il y a des » autels mobiles, lesquels avons ordonné de fixer et de réparer » le tableau du Rosaire et de l'autel saint Jacques. Quant à » l'autel de sainte Christine, y avons trouvé un reliquaire, où » nous a été dit qu'il y a des reliques de sainte Christine, de

» saint Orien et de saint Sergentien. Sur le rapport dud. s[r] curé
» que lorsqu'il arriva curé aud. lieu il trouva la châsse en
» estat de pouvoir être ouverte et qu'en effet il l'avait ouverte
» luy même, pourquoy attendu l'incertitude si elles sont véri-
» tables, et si elles n'ont point été changées, avons deffendu
» de les exposer et ordonné qu'elles seront mises dans la sa-
» cristie en lieu décent, et sera mis dans le reliquaire autant
» de notre présente ordonnance avec une attestation dud. s[r]
» curé et de quatre des principaux paroissiens sur le fait desd.
» reliques. Sera mis des rideaux ès autels de sainte Anne et
» de saint Sébastien..... Avons ordonné que des fonda-
» tions faites depuis quinze ans il en sera attribué le tiers au
» Trésor pour l'entretien de l'église. Sur la réquisition du
» promoteur, avons ordonné que M. Julien Bechet, prêtre,
» syndic des autres prêtres, représenterait son état de compte
» dans ce jour. Sur ce qui nous a été représenté que l'on avoit
» été obligé de vendre dix livres de rente, il y a six ou sept
» ans, pour payer une taxe imposée sur le Trésor, et ce par
» délibération des prêtres et paroissiens, laquelle rente avoit
» été donnée par le sieur Brazard pour l'entretien de la lampe,
» avons ordonné que lad. rente sera rétablie des premiers de-
» niers qui proviendront de la rendition des comptes dud.
» Trésor. Sur les plaintes, à nous faites, que plusieurs per-
» sonnes mettent du bois et des fumiers contre les murailles
» du cimetière et par là en facilitent l'entrée aux bêtes, avons
» enjoint au s[r] curé de l'empêcher, et avons à présent con-
» damné les contrevenants à 30 sols d'amende applicables aux
» pauvres. Nous a été pareillement fait des plaintes sur ce que
» Denys Launay, de lad. paroisse met ses brebis à pasturer
» dans le cimetière de Montéglise, luy avons défendu de le
» faire à l'avenir et en cas de contravention avons enjoint au
» s[r] curé de luy refuser l'absolution ainsy qu'à sa famille.—Il
» y a dans la paroisse plusieurs chapelles rurales, scavoir : celle
» de Montéglisé, de la Hustière, de la Siourie, Boussentier et
» Passais. Celle de Montéglise est en bon état; celle de Bous-
» sentier est fondée de 45 livres de rente, entretenue par le
» seigneur de Boussentier et desservie par Me Jean Herbert,
» titulaire d'icelle. Avons ordonné que les titres desd. cha-
» pelles, à la réserve de celle de Montéglise, nous seront re-
» présentés dans le jour Saint-Michel prochain, faute de quoy
» demeureront interdites dans led. jour; vu laquelle ordon-
» nance les sieurs de Passais, de la Hustière et de la Siourie
» ont représenté leurs titres, et avons défendu de faire l'eau
» bénite dans la chapelle de la Siourie, comme au passé, mais
» permis de faire les prières nominales et recommandations
» des malades et décédés du voisinage.—Il y a deux confrai-
» ries : celle du saint Sacrement et celle du Rosaire, auxquelles
» il n'y a plus de majeurs; il se sont retirés. Pourquoi avons

» ordonné qu'il en sera nommé d'autres en leur place. Sur la » plainte faite par le sieur Syndic que les six prêtres qui ont » privilége pour assister aux fondations étant absents le ser- » vice en est moins bien fait, avons ordonné que leur absence » sera suppléée par les plus anciens des autres prêtres, lesquels » en auront la rétribution.—Le nombre des communiants est » de trois mille.—Ce fait, après disner, ayant fait disposer » toutes choses pour administrer le sacrement de confirmation » à une grande quantité de peuple, tant de lad. paroisse que » des lieux circonvoisins, nous y sommes appliqués jusqu'à » neuf heures du soir; et nous a été certifié par nos officiers, » lesquels s'étaient attachés à remarquer le nombre des con- » firmés, qu'il y a eu jusques au nombre de 2760 personnes » confirmées. — Après avoir visité lad. église de Barenton, » avant que donner la confirmation, avons fait comparoir » devant nous les sieurs curés de Ger, de Bion de Saint-Jean » et de Saint-Georges-de-Rouelley. »

D'après ce registre de Mgr Huet, il existait ainsi cinq chapelles rurales dans la paroisse : Montéglise, La Hutière, La Siourie, Boussentier et Passais. La liste officielle dressée à l'évêché en 1752 n'en mentionne que quatre qui ne sont plus les mêmes : 1° La chapelle de la Prise-Bizet, fondée en 1699, si l'on ajoute foi à l'inscription placée au-dessus de la porte d'entrée : *Mre René Bizet prestre m'a fait bâtir l'an 1699*. A la fenêtre placée au-dessus de cette porte, dans l'intérieur, nous avons relevé une deuxième inscription : Portrait à l'âge de 41 ans — de Mre René Bizet, prêtre, fondateur de cette chapelle, qui, âgé de 62 ans, mourut le 30 mai 1715 et fut inhumé proche la croix du cimetière de Montéglise.—Priez Dieu pour luy. Après luy a esté chapelain Mre Robert Bizet, prêtre, son frère aîné qui est mort le....jour de.....17... L'image annoncée dans cette inscription a disparu, ou peut-être la fenêtre qui était évidemment destinée à recevoir des vitraux peints, ne les a jamais encadrés. La date 1757 est sur la poutre du plancher du clocher. Cette chapelle jouissait de 400 livres de rentes (1); 2° la chapelle de La Hutière, fondée et non desservie; 3° la chapelle du logis de Boussentier, fondée et non desservie; 4° et la chapelle de la Siourie, desservie, à laquelle il se faisait beaucoup d'offrandes et se disait un grand nombre de messes de dévotion.

Dans aucune de ces listes on n'indique la chapelle de La Filolaye, sous l'invocation de saint Louis, depuis longtemps déjà détruite. Quant à la chapelle de Montéglise, elle subsiste toujours. Construite sur des assises du XIIIe siècle, elle exis-

(1) M. Lecanu, *Hist. du dioc. de Coutances et d'Avranches*. 1878.

tait d'après certains actes au XVe (1), et elle fut réédifiée au XVIe. Elle est fort petite et entourée des restes d'un cimetière fort ancien. Là est la sépulture de plusieurs des membres de la famille de Combray, dont on peut déchiffrer les tombes historiées. On y remarque aussi la pierre tumulaire de Siméon-Jacques-Henri Bonnesœur. Bourginière, ancien député à la Convention nationale, membre du Conseil des anciens, président du tribunal civil de Mortain de 1800 à 1815, député en 1815 est mort en novembre 1844, dans sa maison de Montéglise, toute voisine de cette chapelle (2).

Fief de Boudé. —Le roi Charles VI érigea Boudé en un huitième de fief de haubert, avec *cour et usage*, par lettres-patentes du mois de septembre 1399, au profit de Guillaume de Boudé, écuyer (3). Précédemment ce n'était qu'une vavassorerie noble, et les lettres royales dont il s'agit ici comprirent sous une seule dénomination féodale Boudé et l'aînesse de la Blaistière. Son domaine fut ainsi d'une étendue de 300 acres, qui comprirent les villages de La Belletière ou Blaistière, de La Bionnière, de Boudé, de Lauvraire, de La Menardière et de La Runière. Boudé relevait immédiatement du 2e fief de Barenton et par celui-ci indirectement ou médiatement de La Filolaye. Il devait 7 sous 6 deniers d'aide au 2e fief de Barenton.

D'après la charte de Navarre, Guillaume de Boudé se trouvait inscrit pour 27^l^ 18^s^ de rentes dues au domaine de Mortain (4). Plus tard, aux XVIIe et XVIIIe siècles, Boudé fut dans la maison du Bailleul, puis, croyons-nous, dans celle de Vaufleury. M. du Bailleul, lieutenant-général au bailliage de Mortain adressa au duc d'Orléans, en 1730, une supplique dans laquelle il exposa qu'André du Bailleul, sieur de Boudé et sa femme, étaient morts en laissant des enfants mineurs. Il demanda, en conséquence, que le prince lui accordât, en qualité de comte de Mortain, la garde noble de ces enfants. Cette requête fut accueillie favorablement. Mais M. de Passais, détenteur du fief de Barenton, dont relevait Boudé, voulut y mettre opposition. Il prétendit que le duc n'avait pas les mêmes droits que le roi, et il présenta à M. d'Argenson, chancelier du duc d'Orléans, une supplique tendant à ce qu'il lui plût déclarer que le fief de Boudé n'était pas compris dans le brevet de la garde noble. Le conseil du prince donna un avis dans ce sens (5).

(1) M. Lecanu, *Hist. du dioc. de Coutances et d'Avranches*, 1878.
(2) *Annuaire de l'Association normande*, 1845, p. 651.
(3) Archives de la Manche, A. 798.—Pitard, *nobiliaire*, v° Boudé.
(4) Charte de Navarre déjà citée.
(5) Archives de la Manche, A. 580.

L'élévation en un huitième de fief ci-dessus mentionnée pour Boudé s'était opérée du plein consentement de Colard d'Estouteville, seigneur de Torcy, et de Marie de Harcourt, sa femme, ainsi que de celui de Hue de Montmorency et de Jeanne de Harcourt, son épouse (1).

Fief de Louvigny.—De même que La Filolaye, le fief de Louvigny relevait directement du comté de Mortain (2). Les plus anciens actes le qualifient du titre de vavassorerie ; les plus récents disent que c'était un cinquième de fief de haubert. En 1780, il était aux mains du duc d'Orléans même et il contenait 587 acres de terre, tant à Barenton qu'à Saint-Patrice-du-Teilleul. Il devait 8 sous d'aide à vicomte chaque année (3), et d'après la charte de Navarre, il rapportait 30 livres au domaine royal (4).

Le 26 janvier 1404, Jean de Chevrier; le 10 mars 1491, Jean de Quenelet, écuyer, et Françoise de Gouyon, sa femme, fille d'Alain de Gouyon, grand écuyer de France (5); le 15 juin 1500, Guillaume de Vauborel, du chef d'Agnès Danguy, sa femme; le 4 juin 1524, Jean de Vauborel et Robert de Vauborel, écuyers, fils de Guillaume de Vauborel et d'Agnès Danguy (6); le 10 janvier 1584, François, Julien et Gilles de Vauborel, seigneurs de Louvigny, en passèrent divers aveux et hommages au roi et aux comtes de Mortain (7). Ils reconnurent, tour à tour, qu'ils étaient contraints, d'après leurs inféodations à vingt jours de garde à la seconde porte du château de Mortain, en temps de guerre (8). Ils y avaient manoir, domaine, hommes, hommages et rentes en nature et en deniers. Louvigny n'avait pas de juridiction, mais il étendait son pouvoir sur les masures et aînesses de La Marcheraye, de La Lamière, de La Pouardière, de La Grande-Bouillerie, de la Petite-Bouillerie, de La Hâtivellière, de La Fougère, de La Graffardière, de La Haute-Bigne, des Ruettes, du Chemin, de La Masure-Ribaut, de La Chauvinière, de Besnusson et du moulin de Louvigny. Le fief ou vavassorerie noble de la Pavinière en dépendait encore, puisque le 24 juin 1644, François de Vauborel, écuyer, seigneur de Louvigny, le vendit à messire Louis de Gouvets, baron de Clinchamps et seigneur de

(1) Pitard, *Nob. de Mortain*, v° Boudé.—Arch. de la Manche.
(2) *Sommaire du noble*, aux Arch. de la Manche.—Brussel, *Dict. des fiefs de Normandie*, aux Arch. nationales, PP. 24, f° 450.
(3) *Sommaire du noble*, aux Arch. de la Manche.
(4) Charte de Navarre, déjà citée.
(5) Brussel, *Dict. des fiefs*, Arch. nat. PP. 24, f° 450.
(6) Brussel dit Agathe et non pas Agnès comme le Sommaire du noble.
(7) Archives de la Manche, A. 826, A. 827.
(8) *Sommaire du noble*, aux Arch. de la Manche.

Barenton, en retenant pour lui et ses enfants seulement le droit de pêche et celui de chasse sur ce domaine, ainsi que le droit de tirer de l'arquebuse *sur ladite vavassorerie, pour leur vie durante* seulement. Charles-François de Verdun, écuyer, seigneur de Passais, en rendit aveu plus tard, le 16 avril 1728. Dans ce même mois de juin 1644, le 27, le même François de Vauborel, vendit encore au même Louis de Gouvets, baron de Clinchamps, le fief et la vavassorerie noble de la Pouardière, en faisant la retenue de ces mêmes droits de pêche et de chasse. Le 16 avril 1728, Charles-François de Verdun, de Passais, en fit également hommage au duc d'Orléans (1).

Nous savons que Guillaume de Vauborel, écuyer, seigneur du Haut-Manoir-du-Bois, qui vivait en 1500, avait épousé Agnès ou Agathe Danguy et que ce fut par elle que Louvigny entra dans cette maison. Elle était fille de Robert Danguy, seigneur du Plessis, de Louvigny et du Fief-Libor, qui habitait Heussé et qui avait été condamné par Montfaux, comme usurpateur de noblesse (2). Mais si nous nous en rapportons à Brussel, Danguy avait dû posséder Louvigny bien peu de temps, s'il est exact qu'en 1491, Jean de Quenelet le possédait du chef de sa femme, Françoise de Gouyon.

Fief du Haut-Boussentier (3). — C'était un demi-fief de haubert, qui valait 115 livres de rente au roi, d'après la charte de Navarre (4) et 3 livres 15 sous de relief, selon le compte de 1519 (5). Les rôles de l'Echiquier de Normandie, de 1195, publiés par Stapleton, mentionnent Raoul de Bousentier et le Moine de Bousentier. Le 25 mars 1387 et en 1401, ce fief était à messire Fraslin de Combray, chevalier, qui figure comme l'un des gentilshommes aux ordres de Du Guesclin, dans une montre ou revue de 1371 (6), ainsi que dans les comptes de Jean Le Flamend, trésorier des guerres, sous Charles V et Charles VI. Au mois de juillet de l'année 1378, Fraslin de Combray et trois autres écuyers avaient été reçus à Mortain et ils avaient touché 285 livres de solde (7). Enfin, d'après un aveu rendu par Robert Servain, baron de Saint-Paer (Saint-Pois), le 2 septembre 1394, Fraslin de Combray et Pierre de Ségrie, tous deux chevaliers, tenaient

(1) *Sommaire du noble*, aux Arch. de la Manche.
(2) Pitard, *Nob. de Mortain*, v° Danguy et Vauborel.
(3) Brussel, *Dict. des fiefs de Normandie*, Mss des Arch. nation. l'appelle aussi Boissentier.
(4) Mss. des Arch. de la Manche.—Mss. de la Bib. nationale.
(5) *Sommaire du noble*, Mss. des Arch. de la Manche.
(6) Pitard, Mss. déjà cité, v° Combray.
(7) Pitard, *Nob.* Mss. v° Combray.

de lui par moitié un fief entier dans la paroisse de Saint-Georges-de-Rouellé (1).

Le 23 juin 1489, ce fut Jean de Sommillier ou d'Aussonvillier, du chef de Jeanne de Semilly, sa femme, qui passa aveu au roi du fief de Boussentier. Un mois plus tard, il accomplit un acte identique pour la sergenterie de Boussentier, dite de la Forêt (2). On peut être autorisé à croire que ce fief et cette sergenterie furent longtemps réunis, puisqu'en juin 1516, Charles de Couvran, écuyer, et le 16 octobre 1550, Marguerin d'Oissey, seigneur de Boussentier, renouvelèrent les mêmes soumissions pour le Haut-Boussentier et ensuite en 1565 pour la forêt (3). Le 6 février 1728, François de Thoury les tenait encore ensemble (4).

Le Haut-Boussentier dont le chef était assis en Barenton et s'étendait en Saint-Georges-de-Rouelley « et pays d'illec environ » (5), avait manoir, chapelle et colombier (6). Un mémoire, daté de l'année 1622, énumère les excès commis par le sieur de La Vieville, demeurant en Bretagne, et propriétaire du fief du Haut-Boussentier, contre plusieurs de ses tenanciers, aussi vassaux de la comtesse de Mortain (7).

François de Thoury, seigneur de Boussentier et de Barenton, seigneur et patron de Roullours, que nous avons déjà mentionné à la date de 1728, ou plus probablement son père, qui alors se serait également nommé François, avait été, en 1702, commandant de la noblesse du bailliage de Mortain (8). Pendant les guerres de la chouannerie, le château de Boussentier fut envahi par les hommes rangés sous les ordres du général de Frotté. Ils s'y installèrent et durent mettre tout au pillage. Nous reviendrons sur ces faits en parlant de l'escarmouche dont le bourg de Ger fut le théâtre.

Fief du Bas-Boussentier. — Il valait au roi 51 livres de revenu, selon la charte de Navarre. A cette époque, il était à Jean de Parigny.

Les aveux et hommages qui le concernent sont de 1486, 1516, 1527, 1565 et 1728; ils furent faits par Robert de Verdun, Charles de Verdun et Pierre de Verdun; par Marguerin d'Oissey et François de Thoury (9). En 1766, M. de

(1) Pitard, *Nob.* Mss. de Mortain, v° Combray.
(2) Voir précédemment au § Sergenterie de Boussentier.
(3) *Sommaire du noble*, Mss. des Arch. de la Manche. — Brussel, Mss. des Arch. nationales, f° 127.
(4) *Sommaire du noble*, Mss. des Arch. de la Manche.
(5) Charte de Navarre, déjà citée.
(6) *Sommaire du noble*, Mss. des Arch. de la Manche.
(7) Archives de la Manche, A. 517.
(8) Anciennes archives de Mortain, aujourd'hui à Saint-Lo.
(9) *Sommaire du noble*, déjà cité.

Thoury vendit à M. de Mezange, le fief de Boussentier et le moulin du Bois (1).

Le Haut et le Bas-Boussentier contenaient ensemble 160 acres.

Vavassorerie de Boussentier.—En outre, il y avait encore une vavassorie du nom de Boussentier. Dans l'ordre et dans la classification féodales, la vavassorerie était d'un degré moindre que le fief. Celle de Boussentier n'avait ni cour, ni usage; elle était d'une étendue de 160 acres et relevait directement du fief de la Filolaye, tandis que les fiefs du Haut et du Bas-Boussentier rendaient leurs hommages aux comtes de Mortain. Elle comprenait les quatre aînesses de La Gouboudière, de La Lamerie, de La Milonnière et des Poiriers (2). En 1780, elle appartenait à M. de Thoury.

Vavassorerie du Bignent. — Sans cour, ni usage, et d'une contenance de 241 acres, la vavassorerie du Bignent se composait des six aînesses du Grand-Bignent, du Petit-Bignent, de La Canioudière, de La Chapelle, de La Gerouardière, et de La Pierre; et des trois *nuements* du Champ-du-Lin, du Champ-Guilmot et du Pescrie (3). En 1780, elle était au chevalier de Verdun, qui se faisait appeler le chevalier du Bignent et de Barenton et qui figure sous ces noms aux listes des Etats de 1789 (4).

Vavassorerie de La Bouteillerie.. — D'une étendue de 260 acres et composée des six aînesses de La Bouteillerie, de La Brazardière, de La Fellaye, de La Grande-Laire, de Plancé, et des Touches, elle se trouvait, en 1780, aux mains de M. de Thoury (5).

Le Tout.—De la chapelle de Montéglise et du sommet du coteau sur lequel elle est construite, on aperçoit le Tout ou d'après d'anciens actes Le Tour, qui a toutes les formes d'un petit château, très-régulier dans ses constructions et qui remonte aux premières années du dernier siècle. Etait-ce là que se réunissaient jadis les officiers chargés du service de la vénerie et de la surveillance générale de la forêt de Lande-Pourrie, ainsi que les gentilshommes ayant l'office de la sergenterie de cette même forêt? Nous l'ignorons, car nous n'avons vu Le Tout mentionné que dans la charte de Navarre,

(1) Archives de la Manche. A. 817.
(2) *Sommaire du noble*, Mss. des Arch. de la Manche.
(3) *Sommaire du noble*, déjà cité.
(4) Voir précédemment *in fine*, art. *Fief de Barenton*.
(5) Anciennes archives de Mortain, à Saint-Lo.

et postérieurement nous avons remarqué qu'il n'avait que le rang d'aînesse. En 1625 et en 1676, Robert Combray, sieur du Tout, sergent en la forêt de Lande-Pourrie, en passa les aveux à Jacques d'Oissey et à Jacques de Thoury : Le Tout dépendait donc du fief du Haut-Boussentier (1).

Depuis cette dernière date, nous ne l'avons jamais rencontré au rang des fiefs de Barenton. Il y a vingt ans, il était habité par un homme excellent M. Armand Coquard, représentant, par sa fille, morte en bas âge, de la famille de Combray.

Les derniers des Combray ont dû être : en octobre 1679, Jacques Combray, sieur de la Rivière, huissier de la salle de madame la duchesse d'Orléans ; le 18 décembre 1729, il est qualifié du titre d'ancien officier de feue Son Altesse Madame ; il résidait à Barenton ; en 1729, Jacob-François Combray, probablement fils du précédent, officier de la Reine (2) ; en 1785, messire Anne-François-Christophe de Combray, trésorier de France (3) ; enfin Marie-Léonore-Anne de Combray, né le 30 septembre 1776, à Barenton, maire de Barenton, sous le premier Empire et nommé par décrets des 12 août 1806 et de juillet 1812, président de l'assemblée du canton de Barenton, sur les présentations des préfets de la Manche (4).

Quelques géographes ont donné à tort à Barenton la qualification de ville (5). Ce n'était qu'un bourg (6), ainsi que le démontrent nos lettres-patentes de Louis XIII, relatives aux foires et au marché de Barenton, de même que divers actes sérieux et authentiques.

Quant au mot Barenton lui-même, il a défrayé souvent les imaginations des philologues. Quelques-uns ont voulu y trouver une étymologie celtique, d'autres une origine saxonne. M. l'abbé Le Canu (7), nous a paru lui avoir donné un sens beaucoup plus simple et beaucoup plus naturel. D'après cet auteur distingué, le radical Bar, ne serait autre que celui de Bara, de ces Barres ou villages fortifiés qui, dans les premiers siècles de l'existence du château de Mortain en défendaient militairement l'approche. Il remarque, en effet, qu'autour de cette forteresse se trouvaient à une certaine distance la Barre

(1) Archives de la Manche. A. 835.
(2) Titres particuliers communiqués.
(3) Anciennes Archives de Mortain, à Saint-Lo.
(4) Rapports originaux autrefois en ma possession.
(5) Masseville, *Etat géographique de la Normandie*, 1722.— Corneille, *Dict. géographique*, 1708.
(6) Expilly, *Dict. de géographie*, 1762, v. Barenton.—Vosgien, *Dict. de géographie*.
(7) *Hist. du diocèse de Coutances et d'Avranches*, 1878.

de Sourdeval, la Barre-Laurent, la Haute-Barre, la Barre de Montfautrel, devenue le village de La Tournerie, tous points de défense placés vers le nord. De très-puissants seigneurs du Cotentin, dont les fiefs étaient dans la mouvance du comté de Mortain devaient entre autres, en temps de guerre, quarante jours de garde à la Barre de Montfautrel. Or, nous avons observé que le seigneur de Louvigny, en Barenton, devait également vingt jours de garde. Il ne serait pas dès lors impossible que dans ce mot Barenton l'on retrouvât cette Barre qui, dans l'origine, devait exister à Louvigny même, à l'est de Mortain. Une nouvelle présomption pourrait encore être tirée de ce que l'une des tours du même château fort, la plus voisine du donjon et située sur l'emplacement de la halle des grains, portait encore le nom de Tour de Barenton (1). Pour la terminaison finale du mot Barentonium, c'est la même que celle de Mortain, Moretonium, et l'expression adoptée dans la basse latinité pour un grand nombre de noms propres.

Observons encore que l'une des sergenteries de la vicomté de Domfront portait le nom de sergenterie de Barenton, qu'elle avait pris sans doute du voisinage de notre localité.

D'après la charte de Navarre de 1401, le roi avait à Barenton 23 resséants (résidents) et un bordelier (fermier). Les seigneurs autres que le roi y avaient 123 resséants et un bordelier (2).

Non loin du bourg de Barenton, dans la forêt de Lande-Pourrie, se trouve la source de la Sélune, qui arrose toute la vallée de Mortain, passe à Saint-Hilaire-du-Harcouët et se jette dans les grèves du Mont-Saint-Michel, sous les murs d'Avranches, après avoir recueilli dans son parcours les eaux de la Friette, de la petite rivière de la Prise-Pilon, de la Cance et de l'Airon.

Un très-ancien chemin, constamment désigné sous le nom de chemin Montois ou Montais et venant de la Haute-Normandie, passait par Barenton ; il suivait à peu près une direction parallèle à celle de la Sélune, traversait la vallée de Mortain et allait s'embrancher, vers Le Pointon et Isigny, dans la voie ou chaussée Brunehaud et dans le chemin de Pied-d'Argent, qui sont, d'après les probabilités, d'anciennes voies de la dernière période de la domination romaine dans nos contrées. Il prenait la direction d'Avranches et du Mont-Saint-Michel, vers lequel nos populations se sont constamment dirigées avec ferveur et enthousiasme pendant près de dix siècles. Nous ne pensons pas qu'il fût lui-même une ligne romaine, mais il se confondait vers le Pointon avec la voie de

(1) Archives de la Manche. A. 661 ; année 1608.—A. 664 ; année 1619.
(2) *Charte de Navarre*, Arch. de la Manche. A. 805.

Jublains à Avranches, qui venant du Maine, traversait Fougerolles, Buais, Milly, etc., etc.

Barenton a eu ses illustrations.

Nous ne reviendrons pas sur Crestey. Il ne lui appartient pas par sa naissance, mais sa vie qui s'y est écoulée presque tout entière a donné un véritable lustre à cette localité. Un autre curé de Barenton, l'un de ses prédécesseurs, Nicolas de Montreux, né au Maine, vers l'année 1561, et caché sous le pseudonyme d'Olenix du Mont-Sacré, a publié au commencement du XVIIe siècle de nombreux ouvrages qui eurent un certain retentissement; ils ne sont guère connus actuellement que des bibliophiles. Plusieurs d'entre eux ont été dédiés par lui à l'abbé de Savigny (1).

Bornons-nous aussi à citer le nom de Guillaume Postel, parce que sa vie se trouve partout et dans tous les recueils de biographies. Né au village de La Dolerie, le 25 mars 1510, il étonna l'Europe entière par son immense érudition, autant que par ses extravagances. Jamais, dit-on, personne n'a égalé l'ampleur de son savoir.

Une femme singulière, Catherine Théot, nâquit également à Barenton, vers 1725. Tous les dictionnaires font également mention de cette visionnaire qui, se prétendant une nouvelle Eve, voulut jouer un rôle de prophétesse à Paris, durant la Terreur et au moment où fut institué par Robespierre le culte de la déesse Raison. Mais le Comité de sûreté générale crut voir dans ses mains les trames d'une conspiration politique, il la fit enfermer et peu après, elle mourut à la Conciergerie.

Dans une époque plus rapprochée, nous pouvons inscrire au nombre des hommes distingués de cette commune.

François-André Dary, prêtre, curé de Romagny et chanoine honoraire de Coutances, né à Barenton, le 29 novembre 1768 et mort à Romagny, le 9 juillet 1850. Curé de cette dernière paroisse pendant près de cinquante ans, il a été le fondateur et l'organisateur du petit-séminaire de l'Abbaye-Blanche, qu'il installa dans les bâtiments de cet antique monastère. C'est à lui encore que l'on doit la communauté des religieuses Ursulines de Mortain et la reconstitution de l'hospice de Barenton. L'abbé Dary avait, comme Crestey, l'esprit d'organisation (2).

Leroux, Louis-Pierre, officier de la Légion d'honneur, chef de bataillon en retraite et longtemps maire de Barenton, était né également à Barenton, le 11 juillet 1769; il y est mort le

(1) Hauréau, *Hist. littéraire du Maine*, 1re éd. t. 2, p. 421.
(2) H. Sauvage, Rech. hist. sur l'arr. de Mortain.

24 juin 1864. L'Annuaire de la Manche lui a consacré l'un de ses articles biographiques (1).

Enfin, Bonnesœur, Félix, né à Barenton, le 31 décembre 1789 et décédé à Mortain, le 6 juillet 1862. Avocat et longtemps bâtonnier de l'ordre, il consacra une partie de sa vie à des œuvres d'une généreuse bienfaisance (2).

Le sol de Barenton a la réputation d'être productif et d'excellente qualité. Nous ne pensons pas cependant que ce soit à la richesse de son rapport que l'on doive attribuer le dicton de la contrée. Avant la Révolution, la cure de Barenton était paraît-il, l'une des plus importantes et l'une des mieux dotées du diocèse d'Avranches. Elle rapportait plus de trois mille livres de revenu à son titulaire (3), ce qui équivaudrait à environ dix mille francs de notre monnaie actuelle. De là le proverbe populaire appliqué à quelques-uns de ceux qui eussent facilement dissipé un gros revenu :

Cet homme est un mangeard, un gouffre, un vrai glouton,
Il saurait dévorer Saint-Cyr et Barenton.

Les noms de ces deux localités doivent paraît-il être confondus encore, dans un avenir très-prochain pour la dénomination d'une gare du chemin de fer de la vallée de la Sélune. Cette voie ferrée donnera une très-grande valeur à toute cette belle contrée déjà si privilégiée par la nature.

GER.

Ger, en latin *Gerium* (année 1082) ; Ger (années 1180-1201).

Le bourg de Ger est situé sur la Sonce, qui prend naissance dans la commune, traverse la forêt de Lande-Pourrie et se dirige ensuite vers Saint-Georges-de-Rouelley.

Faits ecclésiastiques.—L'église de Ger, placée sous l'invocation de saint Martin, était sous le patronage du prieuré du Plessis-Grimoult, au diocèse de Bayeux. Cette circonstance remontait jusqu'à Guillaume-le-Conquérant. Ger faisait, paraît-il, à cette époque, partie des domaines confisqués par le duc, pour cause de haute trahison, sur Grimoult du Plessis, et qu'il donna à l'église de Bayeux. Celle-ci ne voulant pas s'en enrichir, en fit abandon aux religieux du Plessis-Grimoult (4). Cette offrande se trouva comprise dans la confirma-

(1) *Annuaire de la Manche*, 1865, p. 58.
(2) *Annuaire de la Manche*, 1865, p. 58. — Il était fils de M. Bonnesœur cité plus haut à la page 21.
(3) Boulainvilliers, *Etat de la France*, 1752, p. 133.
(4) M. Lecanu, *Hist. du dioc. de Coutances et d'Avranches*, t. II, p. 367.

tion que leur fit de leurs biens le roi d'Angleterre, Henri II, par un premier acte, sans date, qui contient en même temps la constitution du prieuré d'Yvrande (1). Cette charte donne à l'église de notre paroisse le nom de Motager. Une 2e charte, du même roi, datée d'Argentan, l'appelle à son tour Motanger, et pourtant c'est bien de Ger qu'il s'agit. Le rapprochement des titres des deux églises de Ger et de Buais, qui appartenaient au Plessis-Grimoult et qui ont été publiés par Lechaudé d'Anisy (2), ne peuvent laisser subsister aucun doute à cet égard. Nous croyons qu'une mauvaise lecture a peut-être fait substituer le mot Motager et Motanger à celui de *Saint-Martin-de-Ger*.

Plus tard, le roi Philippe-le-Bel, en qualité de comte de Mortain, revendiqua le patronage de Ger. Sur cette demande, il dut intervenir un désistement de son instance. Une lettre de Droco Pellerin, bailli de Cotentin, à Guillaume, évêque d'Avranches, l'informe qu'aux assises tenues à Coutances, dans le mois de mars de l'année 1300, le droit de patronage de l'église de Saint-Martin-de-Ger avait été définitivement concédé aux religieux du Plessis-Grimoult, par Renaud Duhamel, vicomte de Mortain, qui réclamait ce droit au nom du roi (3).

Au mois de septembre 1625, le curé de Ger reçut l'ordre exprès de pratiquer la résidence dans sa paroisse (4).

Une bulle d'indulgences fut octroyée à l'église paroissiale de Saint-Mathieu-de-Ger (5), par le pape Clément IX. Elle est datée de Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du pécheur, le 24 septembre 1667, et elle porte le visa de Mgr Gabriel-Philippe de Froulley de Tessé, évêque d'Avranches, ainsi que son approbation pour sa publication. La signature du prélat est contresignée Caillot de la Besnardière. L'original de cette bulle, que nous avons possédé, a été offert par nous à la cure de Ger.

Lors des visites pastorales de Mgr Huet dans son diocèse, Calendo, curé de Ger, comparut à Barenton, avec son vicaire, devant le prélat. Ils déclarèrent : « que le revenu du Trésor » étoit de 8 livres seulement, et que tout étoit en état décent » dans l'église. Il y avoit trois autels, tous en bon état, » savoir : le haut autel, fondé de saint Martin ; celui de la

(1) *Mémoires des Antiquaires de Normandie*, t. xv, p. 95, col. 1.
(2) *Archives du Calvados*, t. II, p. 113 et *Antiquaires de Normandie*, suprà.
(3) Lechaudé d'Anisy, *Archives du Calvados*, t. II, p. 113, nos 865 et 866.—*Annuaire de la Manche*, 1853, p. 80.
(4) Archives de la Manche, A. 517.
(5) Jusqu'ici nous avions trouvé saint Martin comme patron spirituel de Ger. M. Lecanu dit que c'est saint Mathieu ; alors la substitution remonterait au moins au xviie siècle.

» Vierge et celui du Saint-Esprit ; mais les petits autels qui y » étoient n'étoient pas fixés. Le catéchisme se faisoit régu- » lièrement. Il n'y avoit qu'une confrérie, celle du Saint- » Rosaire ; il n'y avoit aucune chapelle rurale dans la » paroisse. L'école se tenoit par le vicaire et quelquefois par » le curé. Il y avoit aussi une femme charitable qui ensei- » gnoit les filles (1). »

Cette église était, on le voit, bien pauvrement dotée. Eloignés qu'ils étaient d'elle, ses possesseurs ne devaient lui porter qu'un assez médiocre intérêt ; aussi l'édifice s'en ressentait singulièrement. Il est de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Ses voûtes en bois, ses fenêtres sans architecture, ses proportions restreintes lui enlèvent tout caractère. Sa tour granitique carrée se termine par un toit en bâtière : elle repose sur des assises qui paraissent plus anciennes. Les chapelles sont de 1828 ; la cloche de 1839. La croix du cimetière s'appuie sur une base de 1698. La succursale de Ger a été érigée en cure, par ordonnance royale du 8 mars 1829.

Domaine de Ger.—Les comtes de Mortain possédaient le domaine entier de la paroisse de Ger, à l'exception des deux fiefs de Viéval et de la Gasnerie. Suivant l'expression alors consacrée, ils le détenaient *directement en roture* (2). Du reste, il était certain que les parties de la paroisse, qui étaient en état de culture et de défrichements, provenaient d'aliénations et de concessions nombreuses opérées aux dépens de la forêt de Lande-Pourrie, qui y étendait partout ses ramifications. L'ancien domaine était dénommé sous le titre de la *Prévôté du Roi ;* il comprenait 419 acres 1/2 en 1771. Les terres défrichées à cette époque étaient de 2,700 acres (3).

En constituant la prébende de Gorron, dans son église collégiale de Mortain, l'an 1082, le comte Robert lui avait donné la dîme de tout son domaine de Ger, avec deux maisons de campagne, ainsi que la dîme de la sergenterie, à l'exception toutefois de celle des pleds et du tonlieu de cette paroisse (4). Toutefois d'après des titres plus récents, le chapitre de Mortain ne jouissait que des deux tiers de la dîme de Ger (5).

La charte de Navarre de 1401, y portait à 10 livres 4 sous 11 deniers de rente les revenus du roi. D'après cette même

(1) Manuscrits des visites pastorales de Huet.
(2) Terrier manuscrit du domaine de Mortain, dressé par Hauton, en 1758.
(3) Archives de la Manche. A. 1179.
(4) Et in Gerio decimam totius dominii sui, cuicumque tradatur, duas galbas, et decimam virgultitatum, preter decimam plucitorum et telonei. Carta fundationis eccl. Moretonii.
(5) *Archives de la Manche.* A. 1179.

charte, au chapitre des resséants, le souverain possédait encore dans cette paroisse 83 resséants et 21 bordeliers (1).

Fief de la Gasnerie.—Guillaume, comte de Mortain, fils de Robert, avait, d'après la charte de fondation de l'abbaye Blanche, aumôné dans les premières années du XIIe siècle à ce monastère trois *charruées* de terre en Ger, c'est-à-dire ce que trois hommes pourraient labourer dans un jour à l'aide de la charrue, ainsi que la ferme du Tropet (2). Ce don avait constitué le fief de main-morte de la Gasnerie, que les supérieures de cette maison, dans de nombreux aveux, déclaraient tenir noblement à *cour et gage pleige* (3). Les trois aînesses de la Gasnerie, de la Foutelaye et de la Cloutière, qui en dépendaient, formaient une étendue de 152 acres (4); bien que le domaine primitif ne comprit que 120 acres. Plusieurs concessions avaient ainsi augmenté les possessions de la Blanche, qui avait même fait son profit de la *forfaiture* de Nicolas Thierry, condamné à la peine capitale, en 1572, d'après une sentence que nous avons publiée (5).

Richard de Fontenay avait encore fait abandon, en 1221, aux religieuses de la Blanche, de la masure située à Ger, qu'il avait achetée de Guillaume Selier. Ce fut sous la condition que Mathilde, sa nièce, l'une des religieuses de ce couvent, en jouirait personnellement jusqu'à sa mort (6).

Fief de Viéval.— Qualifié par la charte de Navarre de franche vavassorerie, le fief de Viéval rapportait 67 sous 10 deniers de rente au domaine de Mortain. Il était, en 1401, à Guillaume de Montgothier, qui avait à Ger 5 resséants et 1 bordelier (7). Jean de Montgothier est dans Montfaut et inscrit comme noble en 1463 (8). Le 22 août 1565, Louis Abot, écuyer, sieur de Viéval, fils d'un lieutenant-général du vicomte de Mortain, en rendit aveu au duc de Montpensier, par *foy et hommage* (9). Avant 1588, il était à Jacques Le Pennetier, écuyer, sieur de Viéval, que son fils remplaça cette année-là comme lieutenant particulier du bailli de Mortain. Il obtint ses provisions de cet office au nom du comte de Mortain (10).

(1) Charte de Navarre.—Sommaire du noble.
(2) Terrier du domaine de Mortain, dressé en 1758.
(3) Cartulaire de l'abbaye Blanche.
(4) Aveux et hommages originaux rendus par l'abbaye Blanche.
(5) H. Sauvage. *Mortainais historique et monumental*, n° 17.
(6) Charte originale des anciennes Archives de Mortain.
(7) Charte de Navarre, manuscrit.—Pitard, nob. manuscrit de Mortain, v° Montgothier.
(8) Recherche de Montfaut.—Pitard, déjà cité., v° Montgothier.
(9) Sommaire du noble.—Pitard, nobil., v° Abot.
(10) Archives de la Manches.

En 1602, c'est Jean Le Pennetier, sieur de Viéval, procureur du roi à Mortain, qui le possède, et en 1609 et 1613, c'est Jacques Le Pennetier, lieutenant-général du bailli de Mortain. Après plusieurs générations, l'héritière unique des Le Pennetier apporta ce fief, par son mariage, à Jean Lair, sieur des Chesnays : ils vivaient en 1707 (1). Plus tard, Jacques-Louis-François Le Harivel, baron de Fresne, grand-maître des eaux et forêts du comté de Mortain, prend le titre de seigneur de Viéval. En 1758, MM. de Fresne et Le Bensais réclamèrent pour ce fief auprès du duc d'Orléans ; ils eurent même des contestations entre eux à ce sujet (2). Bien certainement il resta à M. Le Bensais, dont le fils, Georges Le Bensais de Viéval, né au Rocher, vers 1720, fut chevalier de saint Louis, lieutenant-colonel de cavalerie dans l'armée française, et général auditeur de l'armée de Lithuanie. Longtemps attaché à la cour des rois de Pologne, il périt sur l'échafaud révolutionnaire le 15 floréal an II, au moment où, après un éloignement de bien des années, il rentrait avec confiance en France, accompagné de sa famille (3).

Moulin des Fannières.—Des lettres datées du 2 juillet 1573 portent concession du moulin des Fannières, en Ger, par Louis de Bourbon, duc de Montpensier, au profit de Jacques Thibault, vicomte de Mortain, et permission de le reconstruire. Quelques années après, en 1596, François Thibault, écuyer, sieur de Meslay, Montreuil et Saint-Georges, son frère, tous les deux fils de Jacques, en passa aveu et soumission au comte de Mortain (4). François avait été pourvu de l'office de vicomte de Mortain à la mort de Jacques Thibault, son frère, qui avait lui-même succédé à leur père dans cette fonction ; il en exerçait le titre de 1586 à 1619 (5). Les Thibault avaient ainsi fourni trois vicomtes successifs à Mortain.

Poteries de Ger.—L'unique industrie des habitants de Ger est celle de leurs poteries qui remonte à une époque fort reculée, mais dont nous n'avons pas rencontré de preuves au-delà des premières années du XVe siècle. C'était, à n'en pas douter, la proximité de la forêt de Lande-Pourrie et les franchises qu'ils avaient de profiter des bois qu'elle produisait, qui avaient favorisé ces établissements. Mais ils ont peu prospéré, et les progrès qu'ils ont pu faire dans l'art de la

(1) Pitard, nobiliaire de Mortain, v° Le Pennetier.
(2) Terrier du domaine de Mortain dressé en 1758.
(3) Titres communiqués.
(4) Sommaire du noble.
(6) Archives de la Manche.

céramique sont demeurés à l'état à peu près rudimentaire. La cause principale de leur stationnement et de leur peu de perfectionnement, même dans leur situation présente, tient d'abord à ce que le sol ne leur donne point l'argile nécessaire pour la mise en œuvre, et qu'il faut l'aller chercher au loin, jusque dans l'arrondissement de Domfront, particulièrement dans la commune de la Haute-Chapelle. En second lieu, les voies de communication pour le transport de ces matières premières étaient fort difficiles autrefois et nous nous rappelons l'avoir vue opérer, dans notre enfance, par des bêtes de somme qui n'en pouvaient porter à dos qu'une faible quantité, puisque cette argile est compacte et d'un poids énorme. Enfin, cette poterie, par elle-même, est fort brune et trop fragile pour supporter de grandes améliorations dans le modelé aussi bien que dans l'application des vernis. La cuisson même oblige à laisser souvent au rebut un grand nombre de pièces (1). Actuellement, les fabricants ont à ajouter à toutes ces difficultés le prix du bois qui a considérablement augmenté : autrefois du moins, s'il ne leur coûtait rien ou à peu près, ils n'avaient que des devoirs fort légers à remplir pour en obtenir la quantité nécessaire à leurs besoins journaliers.

Nous analyserons les actes qui concernent les franchises des potiers de Ger :

« Année 1402. Maintien des habitants de Ger dans leurs franchises, par Guillaume, comte de Tancarville, maître et général réformateur des eaux et forêts du royaume de France.

» ..... Enquête par Hector de Chartres, maître enquêteur des eaux et forêts du roi en Normandie et en Picardie, au sujet des franchises des coutumiers de Ger. A cette enquête, comparaissent Jean Bastard de Combray, pour messire Fraslin de Combray, sergent fieffé de la forêt, le verdier, les sergents à gages et plusieurs personnes notables ayant connaissance des usages et coutumes du pays (2) ».

De cette enquête il résulta que les ***services, libertés et droictures des coutumiers et gens de Ger,*** sur la forêt de Lande-Pourrie, furent ainsi établis, savoir : « chacun a droit d'y prendre bois pour amenager, en payant au verdier 5 sous, à chacun des sergents fieffés 2 sous 6 deniers, et au sergent de la garde 12 deniers; droit de prendre bois brisé et volé (3),

(1) La cause la plus sérieuse des difficultés que rencontre la poterie de Ger dans sa fabrication tient surtout à ce qu'il y a nécessité de chauffer les fours avec du bois presque vert. La chaleur est alors beaucoup moins égale et la poterie se vitrifie trop facilement. Partout ailleurs et dans les fabriques de porcelaines et de faïence, on sait éviter ces désagréments à l'aide de bois sec dont l'action est beaucoup plus égale.

(2) Archives de la Manche. A. 1262.

(3) C'est-à-dire tout bois abattu ou brisé par le vent, *envolé*.

tout mort bois, le sec en estant et le vert en gisant, le bois arraché depuis an et jour ; à Noël, un fou (1), pour tréfoul (chouquet ou bûche de Noël), en payant 2 deniers de tréfouage ; un fou (hêtre) et un jarry (chêne) pour le chartil et les roues (charrettes) ; chacun a franche pâture pour ses bêtes dans un espace déterminé qui a pour bornes, d'un côté, le chemin Montais, qui vient de Lonlay à la Croix-le-Conte, par le pont de Biorbe et par le chemin de Ger à Mortain ; chacun a passage pour ses porcs. Les coutumiers sont sujets à l'archerie, c'est-à-dire à aller, quand ils en sont requis, avec le verdier ou son lieutenant, les sergents fieffés et les sergents à gages de la forêt, un jour par mois, à leurs dépens ; s'ils y sont plus d'un jour, c'est aux dépens du prince ; ils portent chacun un arc en corde neuf, des flèches et un bougon (arme à feu) pour guerrer (poursuivre) et prendre les malfaiteurs, pourvu que le verdier ou son lieutenant et les sergents soient embastonnés (armés) convenablement comme lesdits coutumiers, pour iceux malfaiteurs assaillis et prendre ; à cause de quoi ils sont quittes et francs de coutumes pour vendre et acheter tant en ladite forêt qu'en tous les autres lieux du comté (2) ».

Les potiers de Ger avaient, au surplus, des statuts reconnus et codifiés par eux, dès les années 1493 et 1580. Ces règlements ont leur intérêt de curiosité. Ils nous ont été conservés et nous nous empressons de les faire connaître :

« Statuts des frères de la confrérie des potiers, fondée par » leurs prédécesseurs en l'église de Ger.

» A l'avenir, chacun desdits frères fera et cuira tout et tel » metier de pots qu'il voudra ; nul desdits frères ni leurs » hoirs ne feront, ni ne bailleront à nuls marchands et à nulle » personne plus de 4 barattes au béchaignes pour le pot » comptable ; aussy plus de 8 terrignes, plus de 8 pichers ou » bouteilles pour le pot ; aussy plus de 12 pintes ou bouteillettes » pour le pot. Lesdits frères et leurs hoirs ne mettront, ni ne » souffriront à potter *(fabriquer pots)* nulle personne si elle » n'est de la confrérie et si elle n'a signé à tenir les ordon- » nances de la confrérie. Chacun enfant, fils de potier, ou né de » fille de potier, qui se voudra mettre audit metier paiera d'en- » trée une livre de sucre. Chacun frère potier pottera *(fera pots)* » à la mesure qui est ordinaire ; ils éliront et mettront, cha- » cun an, nouveaux majeurs solvables pour entretenir et faire » tenir ladite confrérie et ne s'en pourra nul excuser... et » seront sujets lesdits majeurs de faire venir à ladite frairie

(1) Hêtre, *fouteau* selon l'expression du pays.
(2) Archives de la Manche. A. 1262.

» les amendes et les revenus chacun en son temps et les » payer au terme du Saint-Sacrement (1). »

Cependant ces priviléges furent, en 1625, l'objet de contestations judiciaires. La comtesse de Mortain, dut à cet effet envoyer une procuration pour la poursuite de cette action. Nous en avons vu l'original revêtu de sa signature et de son cache tarmoirié. Il avait été transmis à Mortain par M. de Montholon (2).

Les pièces du procès discuté à cette époque constatent que les anciennes familles de potiers étaient jusqu'au nombre de 21 ; mais que depuis longtemps 7 d'entre elles avaient délaissé *l'art et métier de poterie, pour n'avoir aucuns de leurs descendants fait ouvrage, ni exercé par leurs mains.* Ces 7 familles se nommaient Le Chevalier, Deslandes, Boulley, Leclerc, Chesnays, Chaudefosse et Thérin. Les 14 autres *anciennes familles* étaient celles des Robbes, Lefranc, Veron, Lemoing, Théhot ou plutôt Théot, Gaultier, Caillebotte, Dumayne, Gaultier, Rageot, Basin, Callando, Degrenne et Bonin ou Bouin, *partie desquels ne sont,* dit notre acte, *adroits pour faire ouvrage de poterie.* D'autres familles étaient pauvres et travaillaient comme *mercenaires et journaliers pour les autres maîtres potiers.* « Ceux qui n'ont » l'industrie de travailler par leurs mains, ajoute notre mé- » moire, et ceux qui travaillent pour autrui, ne doivent avoir » aucune délivrance de bois pour le métier de poterie ; à » chacun des maîtres potiers résidants dans les anciens ha- » meaux, lesquels feront ouvrage de poterie par leurs mains » et pour eux-mêmes, il devra être délivré pour la cuisson des » pots six charretées de bois ; pour les autres habitants des » anciens hameaux, il sera délivré à chaque chef de maison » et père de famille, faisant résidence actuelle, trois charre- » tées de bois par an pour chauffage, roues et charrois ; lesdits » potiers et habitants des anciens villages et masures doivent » jouir de leurs franchises et usages d'avoir en la forêt bois » mort, mort bois *sec en estant, vert en gisant,* bois brisé, » volé, panage, pâturage pour leurs porcs et bestiaux, dans » le franc herbage borné par le chemin Montais, qui vient de » Lonlay à la Croix-le-Conte, par le pont de Biorbe et par le » chemin de Ger à Mortain. — S'ils mettent leurs bêtes par » toute la forêt, ils paieront pour chacune 12 deniers ; pour » chaque génisse de 2 ans, six deniers à l'herbager de la » garde de Mortain et de Ger ; s'ils mettent en tout temps » leurs porcs au panage de la forêt, ils paieront de six porcs

(1) Archives de la Manche. A. 1182.
(2) Original aux anciennes Archives de Mortain.

» un jusqu'à cent et un verrat; s'il n'y en a que cinq, ils » paieront pour chacun 2 deniers (1) ».

Il est évident pour nous qu'il y eut transaction sur ce procès entre la comtesse de Mortain et les potiers ou *coutumiers* de Ger. Ils avaient des droits. Peut-être en avaient-ils abusé un peu, mais enfin leurs priviléges devaient leur être maintenus et certainement ils le furent.

Faits généraux.—L'étymologie du mot Ger a été inutilement cherchée par divers auteurs : elle est cependant d'une grande simplicité. Nous la trouvons dans ses synonymes bretons Gerz, Gerc'h, qui signifient clôtures, enclos, haies, broussailles. Elle est donc toute celtique (2), et elle lui vient de la nature de son sol.

Après la mort de Philippe, comte de Boulogne et de Mortain, en 1233, Mathieu de Trie et Simon de Leu, furent chargés de former trois lots de ses biens, afin de constituer le douaire de sa veuve (avril 1235). Ger, qui est nominalement cité, fut compris au 1er lot, qui fut attribué au roi (3).

Dans le compte du baillage de Mortain que rendit Richard de Fontenay, de sa recette, des années 1200 et 1201, devant l'Echiquier de Normandie, Ger se trouve inscrit à raison de 6 livres pour l'année précédente, et pour pareille somme de l'année courante (4).

Vingt années plus tôt, Nigel rendant ses comptes pour la vicomté du Val de Mortain, devant ce même Echiquier, avait porté en recette Ger pour une somme égale de 6 livres (5).

Ger a toujours été compris autrefois dans l'élection de Mortain et dans la sergenterie Hallé (6). On y comptait, en 1722, 395 feux (7), et 437 feux, en 1764. Sa population, en 1831, était de 2,612 habitants; elle est présentement de 2,331 habitants. Le télégraphe de Ger, aujourd'hui détruit, se trouvait à 343 mètres au-dessus du niveau de la mer : c'est l'une des situations les plus élevées de tout l'arrondissement de Mortain (8).

Les faits historiques pouvant rattacher cette paroisse à l'histoire générale du pays font presqu'absolument défaut.

(1) Archives de la Manche. A. 525.
(2) De Tremaudan, *Etudes Celto-bretonnes*, p. 7 et 10.
(3) M. Léopold Delisle, *Cartulaire normand. Antiquaires de Normandie*, t. xvi, p. 412.
(4) Magni rotuli Scaccarii Normanniœ. *Antiquaires de Normandie*, t. xvi, p. .
(5) Lechaudé d'Anisy, *Antiquaires de Normandie*, t. xvi, p. 4.
(6) Expilly, *Dictionnaire géographique*.
(7) Masseville, *Etat géographique de la Normandie*.
(8) *Annuaire du Bureau des Longitudes*.

Nous savons seulement qu'en 1574 et aux années précédentes, le comté de Mortain fut bouleversé par les événements politiques et par les guerres de religion. Plusieurs mémoires du temps nous disent qu'à Mortain même, les officiers ne purent rien faire ; qu'ils ne montèrent plus sur leurs siéges de magistrature, *à cause des guerres qui avaient été à Domfront et Saint-Lo et des passages* nombreux des gens de guerre ; et qu'ils prirent la fuite par peur. La forêt de Lande-Pourrie fut, dans ces circonstances, pillée par les charbonniers, les taverniers et les boulangers de Mortain, du Rocher et du Neufbourg, ainsi que nous l'avons déjà constaté dans notre notice sur Barenton. Enfin, et ceci regarde Ger d'une manière plus spéciale : à l'abri de tous ces troubles, un gentilhomme perpétra *le rapt* de la fille du tabellion de Ger (1). Ce scandale dut avoir un grand retentissement et le souvenir nous en a été transmis. Devons-nous n'y voir qu'une simple question de cœur, ou est-ce l'un de ces actes de brigandage si nombreux qui affligèrent alors la contrée et dont se rendirent coupables les lieutenants de Montgommery, comme du Touchet, Saint-Germain et quelques autres qui imitèrent les exploits du fameux baron des Adrets ?

Nous l'ignorons. Nous n'y voulons voir en ce moment que l'existence d'un notaire dans cette localité. Nous savons notamment qu'en 1610, Michel Mauger, y exerçait cet office.

Bientôt après, une épidémie violente ravagea la contrée. D'après les ordres de la comtesse de Mortain, les deniers à Dieu qu'elle avait à sa disposition, en l'année 1626, furent distribués aux plus nécessiteux et à ceux qui avaient le plus souffert, savoir : aux prisonniers de Mortain, 100 sous ; aux pestiférés des paroisses d'Yvrande, Saint-Cormier et Saint-Jean-des-Bois, 12 livres ; aux pestiférés de Ger, 60 sous ; aux capucins de Vire, 13 livres (3).

Au siècle suivant, et à date pour date, en 1727, après cent années révolues, les plus grands malheurs accablèrent la population de la paroisse de Ger. Une lettre adressée par le curé de Ger à M. d'Argenson, secrétaire du duc d'Orléans, contient un tableau fort touchant des infortunés confiés à sa direction. Il le supplie d'informer le prince que la misère est extrême ; que plus de 800 pauvres y manquent de tout et sont menacés d'une mort prochaine. Mais une autre lettre du vicaire de cette même paroisse, envoyée par lui à M. de L'Orme, intendant du comte de Mortain, est encore plus pressante et plus explicite. Il expose : que la misère est à son

(1) Archives de la Manche. A. 1214.
(2) *Idem*. A. 1214.
(3) *Idem*. A. 526.

comble dans la paroisse ; que l'évêque d'Avranches n'a pas envoyé le moindre secours ; que plus de 1,000 pauvres gens font leur nourriture d'orties et d'herbes sauvages, qu'ils font bouillir *sans sel et sans gruau;* qu'il en est mort plusieurs de faim, et que plus d'un tiers *va périr s'il n'est pas immédiatement secouru.*—Le duc d'Orléans, le fils du Régent, fit parvenir instantanément trois cents livres pour ces infortunés (1).

Le bourg de Ger, en 1795, a été le théâtre d'un coup de main, ou mieux encore d'une surprise, lors des guerres de la chouannerie. Un témoin oculaire en a raconté les divers épisodes. « Le général de Frotté, dit-il, qui était alors sur les limites du Maine, fit une pointe en Normandie, à dessein de surprendre un poste de troupes nouvellement établi à Ger, district de Mortain, qui contrariait ses projets et gênait ses communications.

» Nous prîmes donc notre route par Saint-Auvieux, commune de Passais, dans les environs duquel nous couchâmes. De Saint-Auvieux, nous nous dirigeâmes par les Hautes-Noës et Saint-Cyr-du-Bailleul sur Boussentier (en Barenton), d'où nous nous portâmes le jour suivant, dimanche 20 septembre 1795, sur Ger. Malgré les efforts de la Révolution pour abolir les anciens usages religieux, l'on n'en célébrait pas moins ce jour-là la fête patronale (2). Les soldats, confondus avec les habitants, buvaient et dansaient ensemble, suivant les dispositions de chacun. Un seul poste était établi. Nous tombâmes dessus à l'improviste vers trois ou quatre heures de l'après-midi. Le factionnaire surpris, le corps de garde enlevé à la baïonnette et passé par les armes, suivant les tristes lois de la guerre, le reste dispersé çà et là, n'eut de salut que dans la fuite. Tous ceux qui furent rencontrés subirent le même sort que le poste, ainsi que le commandant : cette cruelle et déplorable guerre était à mort ; on ne faisait point de prisonniers, ni de part ni d'autre, et les républicains en avaient donné l'exemple. Le reste se sauva sans armes et sans bagages à Mortain ; c'était un fragment du 3e bataillon des Vosges.

» Nous n'eûmes à regretter qu'un nommé La Grenade, transfuge du 3e bataillon de la Montagne, passé aux chouans de la Mayenne l'hiver précédent, qu'il abandonnait pour s'attacher au parti de Normandie; encore ne fut-il pas tué par l'ennemi, qui ne tira pas un seul coup de fusil, mais par un émigré de Mortain, nommé Du Laurent, très-brun, et qui eut l'imprudence de tirer par la fenêtre, quand La Grenade se débattait dans le corps de garde avec plusieurs républicains.

(1) Archives de la Manche. A. 551.

2) L'un dit la saint Maurice, l'autre la saint Mathieu : le nom du saint ne fait rien à la chose. Th. Muret dit la fête patronale.

Du Laurent ne se pardonna jamais sa méprise ; les fièvres s'emparèrent de lui et elles l'auraient consumé quand même s'il n'eût pas été tué à l'affaire aussi malheureuse que mal ordonnée du Teilleul, le mois de novembre suivant. Le soir nous nous retirâmes dans les paroisses de Saint-Jean-des-Bois et d'Yvrande, où l'ennemi vint chercher sa revanche le samedi suivant, 26 de septembre, sous les ordres de l'adjudant-général Mignotte, qui commandait alors à Mortain (1). »

Le même auteur cite deux frères Grandmaison ou Grandgeré, nés à Ger, et tués dans les rangs de l'armée royaliste, peu de temps après. Ils étaient fort estimés de leurs chefs et leur mort laissa des regrets parmi leurs camarades (2).

Quant au bourg de Ger, il a été détruit presque tout entier, il y a quarante ans environ, par un incendie considérable. On n'y a conservé qu'une seule maison antique qui porte à son fronton la date de 1584.

Dans une écurie de cette localité, M. Frémont trouva, en 1837, un petit trésor composé de 17 pièces de monnaie en or et de 80 en argent. Elles étaient pour la plupart du règne de Charles VI : quelques-unes nous ont été montrées.

Ger a vu naître, le 18 octobre 1787, l'un des ecclésiastiques les plus éminents du diocèse, l'abbé Jacques Mauger, supérieur du grand-séminaire de Coutances, vicaire-général honoraire et chanoine théologal du chapitre de la même ville. Le clergé tout entier le désignait à la dignité épiscopale, s'il eût survécu à Mgr Dupont-Poursat. Il est mort à Coutances le 30 juillet 1833.

(1) *Mémoires de Billard de Veaux, ou biographie des personnages marquants de la Chouannerie*, t. I, p. 135.—Théodore Muret, *Histoire des guerres de l'Ouest*, t. IV, p. 362.

(2) *Billard de Veaux*, t. I, p. 147.

LE CHEVAL NORMAND

AU MOYEN-AGE.

Parler des anciennes espèces chevalines d'un pays, c'est fort bien ; les connaître, les étudier, c'est mieux encore, quand on cherche dans ces études des points de comparaison pour satisfaire aux besoins du présent et préparer l'avenir ; mais les regretter, c'est absurde ; car, on l'a dit maintes fois, les espèces ne sont que l'expression des besoins de l'époque, autant qu'on peut l'obtenir du sol et du climat. Depuis les temps les plus reculés, par exemple, jusqu'à l'avant-dernier siècle, le principal service du cheval dans notre climat a été celui de la selle ; tous les efforts de l'éducateur normand ont donc tendu, au moyen de l'introduction du cheval oriental, ou au moins méridional, à donner de la légèreté, de la vigueur et une construction spéciale à sa race chevaline, aux dépens même de la taille et de l'ampleur que le pays donnait naturellement. Il était résulté de cet état de choses, qu'au moment où l'usage des voitures vint exiger chez le cheval une forte corpulence et une taille plus élevée, le cheval normand, quoique favorisé par le climat, ne put remplir ces conditions. On peut même citer à cette occasion, qu'à la fin du règne de Louis XIII, la Normandie ne pouvait rivaliser ni avec les peuples du Nord, ni même avec l'Italie, pour la production du cheval de carrosse. Dans un dessin fort curieux qui représente la foire de Guibray au XVIe siècle, on trouve le quartier des *Chevaux Allemands*. Ce ne fut donc pas, comme on l'a dit par erreur, par suite d'une mode ridicule que la Normandie fut *infestée de chevaux du Nord*, ce fut par une mesure nécessaire et par un besoin commercial légitime. Les espèces normandes ne répondant pas aux besoins de l'époque, on chercha à les rendre aptes à les satisfaire au moyen des types qui y répondaient le mieux. Il est possible que les types aient quelquefois été mal choisis ; mais, comme mesure générale, on ne peut qu'applaudir à une résolution qui replaçait la Normandie au premier rang des contrées chevalines de France, place qu'elle avait toujours occupée jusqu'alors, et qu'elle n'eût point conservée en s'obstinant à perpétuer des races qui n'avaient plus la vogue. On a vu le même fait se reproduire vers 1830, époque à laquelle la mode du cheval anglais domina la question commerciale, où se placent les débuts de la création du cheval anglo-normand, qui maintenant est en pleine manifestation.

Il faut le reconnaître, d'ailleurs, les races mecklembour-

geoises, danoises et autres étaient alors dans une perfection relative fort appréciée de l'Europe entière, qui faisait venir ses chevaux de carrosse de ces contrées. Ces chevaux possédaient un degré de sang très-marqué, ils touchaient de très-près au sang oriental et étaient entretenus avec méthode par les riches éleveurs et les hommes de cheval distingués. On peut voir dans l'ouvrage rare et intéressant de Georges-Simon Winters, à quel point de perfectionnement en étaient arrivées les races de ces contrées, dont le sol, l'air, la fécondité ont d'ailleurs tant de rapports avec la Normandie. Ces chevaux, provenant de croisements avec les races orientales les plus fameuses, étaient ordinairement de poil bai, avec des balzanes et des listes; il y en avait aussi de gris. Ces races possédaient, tout ce qu'il fallait pour croiser avantageusement le cheval normand. Aussi, dès les premières tentatives, la race normande prit cette taille élevée et ce genre majestueux qui la fit bientôt distinguer parmi les plus belles et les plus recherchées de l'Europe entière. Il faut aussi remarquer avec quelle facilité, cet admirable pays se soumet à tous les changements qu'on veut lui imposer, avec quelle promptitude il s'assimile les éléments les plus divers et les spécialités les plus disparates. De même qu'il avait fourni les destriers les plus renommés au moyen-âge, il produisit de superbes carrossiers par le croisement du cheval du Nord, comme maintenant, au gré de chacun, il offre tantôt le cheval de demi-sang pour les attelages de luxe, le trotteur rival du russe ou de l'américain, ou le cheval de course égal à son frère d'Angleterre.

Au moyen-âge, en Normandie, comme dans la plus grande partie de l'Europe, la monture privilégiée des rois et des princes était le cheval espagnol. C'était un cheval espagnol que montait Guillaume à la journée d'Hasting; Geoffroy Plantagenet parut aux fêtes de Rouen sur un cheval espagnol; Richard-Cœur-de-Lion fit son entrée à Chypre sur un cheval de cette espèce, et un chevalier donna au monastère de Saint-Michel son destrier d'Espagne.

Les plus grands rapports existaient entre la Normandie et l'Espagne qui était alors à l'apogée de sa civilisation, eu égard aux autres nations de l'Europe ; les Maures élégants de Grenade et de Cordoue y avaient répandu les sciences et la richesse, on célébrait ses chevaux, ses armes; on imitait ses modes, on achetait ses étoffes de laine, de soie et d'or :

Cil portait gonfanon d'un drap vermeil d'Espagne !

Le cheval espagnol n'était pas le seul étalon méridional employé au croisement de la race normande, les chevaliers chrétiens ramenaient encore des diverses croisades un nombre considérable de chevaux orientaux; nous en avons la preuve.

entr'autres par les deux coursiers de Richard-Cœur-de-Lion, achetés par lui dans l'île de Chypre et chantés par les poëtes du temps.

Voici la traduction rimée d'une des strophes qui leur ont été consacrées :

Aucun ne peut les égaler,
Soit dromadaire ou destrier;
Chameaux courants, chevaux du More,
Sont loin d'aller si vite encore ;
Aussi pour mille bons ducats,
On ne les aurait certes pas.

Le texte dit :

For thousand pown of golde !

Alexandre Ier, roi d'Ecosse, en 1121, avait fait présent à l'église de Saint-André d'un cheval arabe ramené d'Orient; à son imitation les barons normands en introduisirent dans leurs haras et dans ceux des abbayes de leurs domaines ; la Barbarie fournissait aussi un grand nombre de chevaux qui venaient en Normandie par Marseille. Mais ce n'était pas seulement de l'étranger que les normands tiraient des reproducteurs pour croiser leur race, le Midi de la France et les autres contrées en réputation à cet égard étaient mis à contribution. Il est très-facile de comprendre, en effet, que des hommes qui mettaient chaque jour leur vie et leur honneur à la merci d'un vigoureux coursier, devaient chercher tous les moyens d'amélioration que les circonstances leur présentaient, et cherchaient leurs étalons parmi ceux qui avaient montré le plus de vigueur et d'énergie, dans les batailles, les chasses, les courses de bague et les chevauchées.

Les conjectures sur les croisements, améliorateurs usités dans le moyen-âge, sont confirmées par ce qui nous reste des monuments de cette époque. Nous avons d'abord les sceaux appendus aux chartes des grands feudataires ou bannerets du pays, lesquels sont représentés ordinairement armés de toutes pièces et montés sur leurs chevaux de bataille. Bien que l'exécution laisse quelquefois beaucoup à désirer, il y a souvent dans le dessin de ces empreintes la preuve d'un talent réel de la part de l'artiste et surtout d'une fidélité dans les moindres détails qui ne peut faire douter de la vérité de l'ensemble. Plusieurs types y sont représentés, mais la plupart offrent l'image d'un cheval fortement établi, à la haute encolure, à l'ensemble parfait, à la croupe large et dans une belle direction, enfin à la tête sinon toujours carrée, au moins gracieuse et légère et d'un beau caractère. La tête légèrement busquée convient au cheval de selle comme au cheval de voiture, dont

on n'exige que des allures trides et cadencées et chez lesquels le premier mérite est d'*être bien dans la main*, qu'il soit monté ou attelé ; aussi voyons-nous par tous les monuments qui nous restent du moyen-âge jusqu'au siècle dernier, que telle était la conformation des chevaux les plus estimés, et que l'artiste a eu soin de placer la tête à la perpendiculaire, véritable position du cheval assujetti à l'empire du frein.

Ce modèle est exactement celui de la belle race du cheval anglais de demi-sang appelé autrefois *hunter*, cheval de chasse, et du cheval du Merlerault, tel qu'il était vers le commencement de ce siècle, provenant tous deux du mélange de la forte espèce armoricaine et du cheval oriental. Il a même beaucoup de rapport avec le cheval anglo-normand d'aujourd'hui, moins l'encolure qui n'est pas aussi relevée chez le cheval de nos jours, et le port de tête, qui n'est point ramené à la perpendiculaire comme l'était celui des produits du cheval espagnol ou arabe, depuis surtout que les croisements se font avec le cheval de course moderne, qui porte plus au vent et dont l'encolure est plus droite.

On voit aussi quelques types qui rappellent, sinon le cheval oriental pur, au moins celui d'un degré de sang très-avancé, observations que les peintres et les statuaires devraient prendre en considération, au lieu de représenter, comme ils le font presque tous, le cheval du moyen-âge, sous la figure d'un lourd et grossier roussin, avec une forte tête, du poil aux jambes et le corps massif du cheval de trait.

Parmi les monuments qui nous restent de ces temps éloignés, il n'est pas sans intérêt pour la science qui nous occupe, de jeter un coup d'œil sur le précieux monument appelé *Tapisserie de la reine Mathilde*, l'un des documents iconographiques les plus curieux qui existent et qui représentent, comme on le sait, l'histoire de la conquête d'Angleterre par Guillaume-le-Conquérant. Les chevaux en grand nombre qui s'y trouvent sont du même type que ceux des chartes, mais dessinés avec moins de perfection. C'est toujours le cheval que nous avons décrit, croupe puissante, belle encolure, allures trides et membres distingués ; c'est enfin le véritable destrier, tel qu'il devait être pour porter un homme d'armes, tel qu'il se montre encore dans le type du *charger* anglais, réunissant la force à l'énergie et au brillant. Une remarque très-curieuse et qui corrobore l'opinion qui donne pour principal reproducteur à cette époque le cheval espagnol, c'est que le dessin représente la taille de ces chevaux comme très-moyenne, les jambes des cavaliers descendant tout au moins à la hauteur du genou, ce qui indique un cheval de 1^{m}55 tout au plus.

Parmi les sous-races dues au croisement, il en est une qui remonte très-loin dans l'histoire normande et qui est au

moins contemporaine des Croisades, c'est celle du cheval d'*allure* ou *pas relevé*. Cette variété, jusqu'à la fin du siècle dernier, joua un rôle considérable en France et en Angleterre. On sait que, pour éviter les réactions du trot, les orientaux, dès les temps les plus reculés, avaient habitué leurs chevaux, au moyen de cordes et d'entraves, à marcher l'amble, allure très-douce au cavalier et qui peut être marchée à une grande vitesse. Cet usage fut importé en France probablement par les croisés, comme nous l'avons dit, et se propagea très-rapidement dans plusieurs contrées de la France, mais principalement en Bretagne, où, par suite des accouplements, cette allure qui procède par le mouvement latéral des jambes, est devenue héréditaire et a formé une variété spéciale appelée vulgairement *chevaux de train*. Ces chevaux étaient encore très-nombreux en Bretagne vers le milieu du siècle dernier, surtout dans les environs de Briec qui passait pour le berceau de la race ; mais l'amélioration des chemins dans nos campagnes a détruit cette excellente petite race qui n'a plus de raison d'être depuis l'emploi des véhicules de tout genreet l'amélioration de la vicinalité.

Quant au *pas relevé*, produit du même ordre d'idées et inculqué au cheval par les mêmes moyens, il diffère de l'amble en ce que le cheval procède par la diagonale et fait entendre quatre battues au lieu de deux. C'est un pas enlevé, mais qui, marché à une grande vitesse, atteint celle du trot et est peut-être encore plus douce que l'amble pour le cavalier. Le cheval de *pas relevé* du Cotentin était très-estimé autrefois quand les voyages se faisaient à cheval, et l'on cite des merveilles de ces robustes coursiers, qui étaient aussi très-communs en Angleterre jusqu'au début de ce siècle. C'est au moment où le cheval de trot commença à remplacer le cheval de pas relevé en Angleterre que les cavaliers de ce pays prirent l'habitude de se laisser enlever sur la selle, pour éviter les réactions du trot, ce que l'on appele *trotter à l'anglaise*.

Les chevaux de pas relevé étant spécialement destinés aux voyages, aux longues chevauchées, furent choisis au début parmi les produits les plus avancés dans le sang, de la classe des *haquenées*, mot dont les anglais ont fait le *hack*, et l'on pouvait juger par leur poil, ordinairement bai, avec des listes, des balzanes et autres bigarrures, qu'ils étaient issus de familles variées, mais toujours sans doute les plus énergiques et doués des plus hautes qualités, puisqu'on leur demandait avant tout, l'énergie, la vigueur et la résistance.

Les ducs de Normandie imprimèrent à cette province un élan civilisateur qui est peut-être un des faits les plus marquants de l'histoire du moyen-âge, en préludant à la fondation du royaume d'Angleterre, et en développant dans leurs possessions françaises, le commerce, l'agriculture et l'indus-

trie ; mais ce fut surtout vers l'élevage du cheval que leurs efforts furent principalement dirigés. Aussi, cette époque vit-elle se fonder la plupart des grands haras, dont nous retrouvons des traces à chaque page de l'histoire.

Le premier de tous en importance était celui de Caen, situé sur le fief de Venoix et auquel étaient attachées les prairies de Venoix, de Louvagny et les vastes herbages qui s'étendent sous les buttes d'Allemagne, en remontant le cours de l'Orne. On sait que la famille Le Maréchal, de Venoix, tirait son origine de la fonction de ses auteurs, *maréchaux* ou *intendants* des écuries des ducs de Normandie pour le fief de Venoix.

La famille Tesson, dont on avait coutume de dire que sur trois pieds de terre deux étaient à elle, possédait des haras considérables dans le Bessin, le Cotentin et le Cinglais. Parmi les concessions que ses membres firent aux abbayes, on voit qu'ils donnèrent à celle de Fontenay la dîme de leur haras de Cerny.

Les Marmion, champions héréditaires des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre, possédaient des haras dans les environs de Fontenay, de Caen et de Bayeux. On voit dans un grand nombre de chartres les donations de chevaux qu'ils faisaient aux abbayes ou à leurs vassaux.

Les Belesme, devenus comtes de Shrewsbury en Angleterre, possédaient des haras considérables en Normandie, dans les environs d'Alençon et de Belesme, et l'on peut à bon droit conjecturer que ces établissements contribuèrent à la renommée équestre du Merlerault. L'histoire dit positivement, que Roger de Belesme, fournissait ses haras de chevaux espagnols, dont il introduisit l'espèce en Angleterre, dans son haras de *Powis*.

Parmi les seigneurs Normands qui possédaient des haras considérables, l'histoire cite Gautier et Raoul d'Astin, fondateurs du prieuré des Biards, en Avranchin, qui vivaient au XIe siècle ; Gérold qui donna à l'abbaye de Saint-Amand la dîme de ses juments de Roumare ; Roger, possesseur d'un vaste haras dans la forêt de Brotonne ; Robert du Hommet, Hugues de Chester ; Gasselin de la Pommeraie, Guillaume Le Moine. On citait encore les *cavales sauvages* du manoir de Neville en Cotentin, deRobert Bertran, du comte de Leicester, le haras de Montchauvet, le haras de la forêt de Brix et un grand nombre d'autres à diverses époques.

Mais si les grands feudataires possédaient des haras pour fournir aux remontes de leurs écuries et à celles de leurs vassaux, les abbayes, de leur côté, entretenaient des établissements de ce genre dans lesquels ils élevaient des coursiers de bataille et des haquenées de voyage. Les types de reproduction leurs étaient donnés, soit par de vieux guerriers qui se

faisaient moines, soit par des feudataires pour le *salut de leur âme et celle de leurs proches.*

On trouve à cet égard de précieux documents dans les chroniques normandes, en voici quelques exemples :

« Dans ce temps, Roger, fils aîné d'Engenald, de l'Aigle, » fut tué; Engenald et sa femme, Richveride, vivement » affligés de cette mort, allèrent à Ouche, demandèrent et » obtinrent les prières et les bontés des moines, pour leur » propre salut et celui de Roger, leur fils, dont ils offraient » le cheval qui était de grand prix, à Dieu et aux religieux » pour le salut de l'âme de ce jeune homme. Comme le che- » val était excellent, Esnauld en fit la demande, et remit à » Baudric les hommes et la terre de Baugency sous l'ancien » pouvoir du couvent. C'est ce qui fut accordé, Esnauld reçut » de l'abbé Robert le cheval de son cousin Roger, et remit au » domaine de l'Eglise, Baudrie et toute la terre de Baugency » dont il est question. »

Goisfroy, fils de Baudry de Montfort, consent à la donation que fait son père aux religieux de Maule de divers domaines et dîmes, et reçoit d'eux en échange un cheval de 60 sols et une somme de 20 sous. (A cette époque une paire de souliers valait 6 deniers).

Ansold de Maule en mourant, fait don aux moines d'un excellent *palefroi;* en place duquel Pierre, son fils, leur donna la terre de Marcenai et leur confirma les donations de ses pères.

Hugues, prieur de Saint-Evroult, donna à Goislin un cheval de 4 livres, pour la concession que fit ce seigneur des terres données à l'abbaye de Maule par Tesza, femme de Bernard l'Aveugle.

Guillaume, fils de Théobald du Moulin, donne et confirme les donations faites par son père à l'abbaye de Barberie et reçoit en échange un cheval de *bataille.*

L'abbaye du Mont-Saint-Michel, une des plus fameuses de la chrétienté, avait plusieurs haras dans ses vastes possessions et les religieux avaient un soin tout particulier de l'élevage du cheval. Nous avons vu qu'un chevalier lui avait fait don d'un destrier d'Espagne. Une charte nous apprend que l'Abbaye fit présent à Robert de Dully, d'un superbe pale-roi, *palefredum tanto viro dignum.*

Vers 1070, Gérold donne à l'abbaye de Saint-Amand la dîme de ses juments de Roumare, Gaultier et Raoul Dastin, vers 1082, accordent aux moines de la Couture le même droit sur les juments qu'ils pouvaient avoir tant à Vezins, dans l'Avranchin, que dans toute autre localité de la Normandie.

En 1086, Roger enrichit l'abbaye de Saint-Wandrille de la dîme de ses haras de la forêt de Brotonne.

Henri Ier confirme à l'église de Saint-Georges-de-Bocherville la dîme des juments de Raoul, chambellan de son père.

Le prieuré de Saint-Fromond reçut de Robert du Hommet la dîme de ses poulains et les moines de Saint-Sever la dîme des juments de Hugues, comte de Chester.

L'abbaye du Val, en 1124, reçut la dîme des juments normandes de Gascelin de la Pommeraye. Vers 1155, Guillaume Le Moine donne aux religieux de Montebourg la dîme des poulains de ses *cavales sauvages*, appartenant au manoir de Neuville en Cotentin. Robert Bertran, confirme au prieuré de Beaumont-en-Auge, vers 1180, la dîme de ses juments et de ses poulains.

Dans la grande charte en faveur de l'abbaye de Saint-Evroul, le comte de Leicester fait mention de son haras de Montchauvet.

M. Léopold Delisle, aux recherches duquel la science historique doit de grands enseignement, fait remarquer que c'est surtout dans la forêt de Lions, que les communautés religieuses possédaient un plus grand nombre de haras.

Saint Louis déclare, à la date du 5 avril 1257, que les moines de Mortimer auraient, tant qu'il leur plairait, droits d'usage pour leurs haras dans la moitié de la lande appelée : *Amara herba !*

Philippe-le-Bon, permet aux mêmes religieux d'envoyer pendant l'année leur haras dans la lande *Corcel*. L'année suivante il accorde le même privilége au prieuré de Saint-Laurent-en-Lions.

En 1365, Charles V donne aux religieux de l'Ile-Dieu, droit d'usage pour leur haras en la lande *Corcel*, depuis l'enlèvement des foins jusqu'à mi-mai.

Une charte de l'abbaye de Notre-Dame-du-Vœu, près Cherbourg, en 1478, porte ce qui suit en parlant de la forêt de Brix : « et y avons pasturages en notre haras. »

Il serait oiseux de citer tous les documents de cette nature qui abondent dans les chartriers, il suffit de prouver l'importance attachée pendant le moyen-âge à l'élevage du cheval.

On ne doit pas s'étonner que les abbayes et les grands monastères fussent pourvus de haras, et que les moines du moyen âge s'occupassent avec succès de la propagation et de l'amélioration de l'espèce chevaline ; leurs vastes possessions, presque toujours situées dans les lieux les plus fertiles et les plus favorables à la belle production animale, leur facilitaient cette tendance universelle à cette époque. D'un autre côté, la nécessité où ils étaient de reconnaître la protection qui leur était accordée par les seigneurs terriens, lesquels ne trouvaient rien de plus précieux que le don d'un cheval, le besoin qu'ils en avaient eux-mêmes pour leur service et celui de leurs vassaux, leur en faisaient une loi. Mais une considération plus puis-

sante que toutes les autres, était la stabilité et la paix relative dont jouissaient les possessions des abbayes sous la crosse abbatiale. Tandis qu'il n'y avait aucun domaine particulier ou même princier, qui fût à l'abri des dévastations et des déprédations causées par les guerres continuelles de cette époque; les abbayes, protégées par l'influence religieuse, pouvaient en paix cultiver leurs champs, et faire progresser l'amélioration des races animales et en particulier les races chevalines, qui plus que les autres réclament une fixité dans les berceaux, une constance dans les méthodes et une direction dans les accouplements, que ne pouvaient souvent donner des feudataires, toujours occupés de guerres étrangères ou de querelles intestines. Les moines assujettis à l'hérédité viagère, plus efficace encore que celle du sang pour la conservation des traditions et des habitudes, avaient donc tout ce qu'il faut pour entretenir le foyer vivifiant des belles et bonnes races chevalines et cette circonstance ne doit pas être oubliée, quand on veut se rendre compte de la supériorité qu'acquirent au moyen-âge les chevaux de Normandie et de la France elle-même, sur tous ceux des peuples de l'Europe. A côté de ces établissements équestres répandus à profusion sur le sol normand, il y avait aussi des institutions propres à faire apprécier le mérite et la beauté des chevaux et à développer leurs qualités. La chasse à cheval, image de la guerre, était, comme on le sait, pour les premiers normands non-seulement un goût propre à développer les forces du cheval et du cavalier, mais encore une passion frénétique qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours chez nos frères d'Angleterre et qui, plus que toute autre institution, a contribué à l'amélioration du cheval. Dès le temps du duc Guillaume-Longue-Epée, les seigneurs français venaient en Normandie jouir des fêtes militaires et des chasses de la cour. Guillaume de Poitiers, Hugues-le-Grand et Hébert de Vermandois s'y rendirent vers l'an 935; on lit dans Wace :

> Hue ert dus de Paris, mult ont grant seignerie,
> Hebert fu de France prince de chevalerie;
> Mult erent gentiz homs et de grand manatie,
> Et dus Guillaume vindrent au dus par estoudie,
> Por joie et por desduit è por veir cachier.

Nous ne parlerons pas des tournois et des joutes qui avaient lieu dans chaque ville et dont un grand nombre ont conservé le souvenir dans le nom des *lisses* presque toujours consacrées à l'usage des promenades modernes. Cependant nous ne devons pas passer sous silence deux documents curieux relatifs à l'établissement de jeux équestres en Normandie pendant le moyen-âge. Le premier est une charte de l'année 1238, qui

nous apprend que la lande de la Meauffe, près Saint-Lo, fut conférée aux habitants de la dite paroisse, par dame Luce de la Meauffe, *pour y exercer leurs chevaux et courir la bague.*

C'était à peu près l'époque où les courses étaient instituées en Angleterre, lesquelles eurent lieu d'abord sur la place du marché aux chevaux de Smithfield, près de Londres, selon l'historien Fitz Stephen. Il est probable que cette concession ne fut pas la seule et que beaucoup d'autres exercices équestres étaient usités en Normandie dans les mêmes conditions. Nous en avons effectivement la preuve dans le second document dont nous avons fait mention; il s'agit d'un aveu rendu, en 1503, à Pierre Davy, seigneur de Saint-Malo-de-la-Lande, près Coutances, dans lequel se trouve le passage suivant :

« . . . . . Et s'il est ainsi que moi le dit ainé me marie, » je dois férir et jouster à la *quintaine* de Monseigneur, et le » dit seigneur me doit trouver un cheval sellé et une perche » d'aune verte de 13 pieds de long et je dois courir trois » courses, et doit être la dite perche grosse par le pied de la » poignée à la douille, et si me trouve cheval, je puis courir » plus de trois courses, et si je ne romps pas la dite perche » d'aune, je dois payer treize raies d'avoine et l'amende, et » si je la romps sans choir, je suis quitte de l'amende et de » l'avoine. »

La même clause de l'aveu se retrouve dans un nombre infini d'affeagements des XIII-XIV-XV et XVIme siècles. C'est-à-dire dans tous les temps où le combat à la lance fut en usage dans les batailles.

Ce document est d'autant plus curieux à étudier, dans ces différentes prescriptions, qu'il nous initie à la vie militaire de cette époque ; on voit d'abord qu'il implique l'art de l'équitation et le dressage, parties intégrantes des habitudes nationales de nos pères. La quintaine était un poteau, que l'on revêtait quelquefois d'une armure ayant l'apparence d'une homme de bataille, il était placé au bout d'une lice ou carrière, voisine du château, les jeunes gens de la paroisse y venaient jouter pour apprendre à manier la lance et à monter à cheval. Comme on le voit, cet exercice était obligatoire pour les feudataires comme aujourd'hui le service militaire, et chaque prescription a pour objet un perfectionnement de l'homme d'armes. En effet, il ne s'agit pas ici d'une simple parade, de la course rapide d'un cheval, ni même de l'adresse instinctive du cavalier, il faut encore l'habitude fréquente de l'équitation pour lancer son cheval et modérer son élan dans la direction exacte de l'objet qu'il s'agit de frapper; il faut encore le tenir exactement dans la main et dans les jambes, mesurer de l'œil le but à atteindre et laisser sa lance l'aborder sans hésitation. Il faut, d'un autre côté, que le che-

val soit dressé de telle sorte qu'il ne s'effraye pas à l'aspect du poteau, qu'il sache s'arrêter à point lorsque le but est manqué et supporter sans faiblir contre-coup du choc de la lance quand le but est atteint ; toutes choses qui supposent chez l'homme et chez le cavalier l'habitude et l'exercice fréquent. Ce n'est pas tout encore, on remarquera ces mots : « Le seigneur me doit trouver un cheval....! » En effet, c'était au seigneur, quand le fief n'était pas suffisant, à fournir ses vassaux de chevaux et d'armes. Dans ce cas le vassal pouvait fournir trois courses, c'est-à-dire que, s'il manquait le but à la première ou à la seconde, il pouvait en fournir une troisième, mais pas plus. Alors il devait payer l'avoine et l'amende pour prix de sa maladresse. Mais si au contraire le vassal avait un cheval à lui, il avait la faculté de courir jusqu'à ce qu'il eût rompu la lance ou qu'il eût fatigué son cheval ; la loi favorisait ainsi le possesseur d'un cheval dressé et préparé pour la guerre.

Les courses à la *quintaine*, qui portaient aussi le nom de *Jacques* ou *jaquemart*, disparurent peu à peu des habitudes féodales avec l'abandon des armures de fer lors de l'invention de la poudre. L'habitude les fit conserver encore longtemps dans quelques contrées, à l'avantage du dressage du cheval de selle ; on en retrouve encore souvent des traces à la fin du XVIIe siècle. Enfin elles se fondirent dans les exercices de manége, courses de bagues et courses de tête réservées maintenant aux carrousels militaires.

On ne doit pas s'étonner du grand nombre de haras qui couvraient le sol normand au moyen-âge, ni de la profusion des exercices hippiques qui y étaient en usage, si l'on comprend bien l'importance d'un bon cheval à cette époque éminemment cavalière. C'était de lui que dépendait la gloire et la fortune de l'homme d'armes et souvent le destin du pays, aussi le prix n'avait-il nulle proportion avec celui des autres denrées. Le Grand d'Aussy dont les recherches savantes nous fournissent les documents les plus importants sur les prix des chevaux au moyen-âge, avoue ne rien comprendre à l'incroyable cherté qu'atteignaient certains chevaux, tandis que d'autres ne dépassaient pas le prix d'un bœuf ! Cette question nous semble facile à résoudre. Les hommes de ces temps dont la guerre était la principale besogne mettaient la même différence entre le prix d'un excellent destrier et celui d'un roussin ou d'un sommier, qu'un turfiste, de nos jours, mettrait entre un pur sang célèbre et un porteur de choux, et plus encore s'il est possible, car il ne s'agit ici que d'une question d'argent ou d'amour-propre, à savoir qui sera victorieux dans la lutte, tandis qu'un bon destrier pouvait décider du sort d'une bataille, ou du destin d'un empire. *Tout mon royaume pour un cheval !* disait un roi d'Angleterre au fort de la mêlée.

Au XVe siècle les chevaux de l'écurie du roi étaient payés à l'ordinaire quarante livres, soit quarante mille francs, valeur actuelle et souvent au-delà. En 1420, Guillaume Bataille, conseiller du régent, cède à ce prince « *ung cheval bay brun, pié blanc derrière et marqué à la cuisse dextre, au prix de quinze cents francs !* soit cent cinquante mille francs de notre monnaie. »

En terminant cette revue de l'époque du moyen-âge, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil approximatif sur les diverses variétés de chevaux qui devaient exister en Normandie, conformément aux habitudes que nous avons mentionnées. Nous trouvons d'abord le cheval des landes et des bruyères, à moitié sauvage, et connu jusqu'à notre époque sous le nom de *sommier;* c'était le cheval de bât, le cheval du charbonnier et du bûcheron dont les derniers restes se rencontrent encore quelquefois aux abords des forêts, mais qui ne sera bientôt plus qu'un souvenir légendaire. Ce cheval se trouvait principalement dans l'Avranchin, le Bocage et la partie du département de l'Orne qui comprend les villes de Flers et de Domfront. Plus élevé dans l'échelle du perfectionnement, mais aussi plus élevé de taille, se trouvait le cheval de la Hague, trapu, nerveux, sobre et d'une prodigieuse vigueur, le haguais était certainement le produit du mélange du cheval oriental avec la race indigène, et participait par son organisation physique et morale du pays montagneux où il était né et du voisinage des côtes maritimes ; comme les chevaux d'Achile, *il paissait au bords de la mer !* C'était le frère du poney d'Ecosse et du pays de Galles. Ces petits chevaux furent très-employés au moyen-âge, on s'en servait pour les voyages et les courses rapides. On lit dans la chronique des conquêtes des normands en Sicile, que l'un des Tancrède partit d'Hauteville-la-Guichard, monté *sur un cheval si petit que les pieds du héros traînaient à terre.* La tapisserie de la reine Mathilde, monument dont nous avons déjà parlé et dont on ne peut trop vanter l'exactitude sous le rapport des coutumes du temps n'a garde d'oublier le poney normand ; on en voit donc deux parfaitement distincts des autres chevaux; non-seulement leur taille est très-inférieure à celle des chevaux de bataille, mais leur conformation est plus compacte et leur tête plus carrée ; ni l'un ni l'autre ne sont montés, ils sont tenus en main par leurs cavaliers vêtus à la légère et qui semblent recevoir les ordres de deux chefs dont l'un est monté sur un puissant destrier ; ce sont sans doute deux messagers chargés d'instructions pour la bataille.

La classe des palefrois et des destriers se trouvait partout, elle provenait du mélange du sang espagnol et oriental avec la forte jument normande. Cette classe que l'on peut appeler de demi-sang avait, comme son homonyme de notre époque,

plus ou moins de distinction, selon que les croisements améliorateurs avaient été plus fréquents, que les soins leur étaient prodigués avec plus d'intelligence, ou que le sol et le climat leur convînt mieux. Il n'y a pas d'obstacle à penser que le cheval du Merlerault, par exemple, n'ait eu plus de distinction et d'élégance, celui du Cotentin et du Bessin plus d'ensemble et de force, ainsi de suite. Nous de doutons pas non plus, que la race noire du Cotentin, qui a subsisté jusqu'à nos jours, n'ait reçu de sang étranger que juste ce qu'il en fallait pour acquérir des qualités et corriger les imperfections inhérentes dans nos latitudes à toute race non croisée, mais pas assez pour changer son poil et son excellent ensemble.

Jusqu'à la fin du règne de Louis XIII, on peut dire que le cheval normand se bornait à répondre aux besoins de l'époque qui étaient alors presqu'exclusivement ceux de la selle. Plus petit dans la Hague et dans le Bocage, plus fort et plus brillant dans le Merlerault, plus épais dans le Cotentin et dans la vallée d'Auge, c'était toujours le même cheval qui répondait assez au cheval anglo-normand de notre époque, avec cette différence que l'étalon améliorateur était l'arabe et l'espagnol, au lieu que celui de notre temps est le pur sang anglais. La seule espèce spéciale entretenue avec soin, qui était alors d'une utilité considérable et dont il se faisait un commerce important, était le cheval de *pas relevé* dit *bidet d'allure,* mais à l'époque dont nous parlons il se fit un grand mouvement dans la spécialité du cheval, l'usage des voitures s'introduisant dans les grandes villes, il se trouva que le Bessin et le Cotentin surtout produisirent à l'aide du croisement avec les chevaux du Nord de superbes chevaux, qui dépassèrent même leurs pères. Aussi, pendant près d'un siècle, le cheval du Cotentin fut-il considéré comme le plus beau carrossier du monde et l'on sait que lord Pembrock écrivait à Bourgelat qu'il ne concevait pas le goût des Français pour le cheval anglais, quand il voyait les belles espèces de carrosse de la Normandie et les belles espèces de selle du Limousin et de la Navarre. L'élevage du carrossier prit une telle importance dans le Cotentin surtout, qu'on y distingua bientôt plusieurs variétés curieuses à étudier, il y avait d'abord le fort cheval noir, qui n'était autre que l'ancienne espèce provenant des croisements orientaux mais qui, grandie et grossie par l'influence du sol et du climat, était arrivée à une taille assez forte et surtout à une ampleur magistrale. Cette espèce dont il est resté longtemps quelques types dans les environs de Carentan et qui existait encore en grand nombre au commencement de ce siècle était d'un beau noir et presque toujours zain, elle avait le chanfrein un peu rond sans être busqué, l'œil était beau et à fleur de tête, l'encolure rouée et puissante, l'épaule un peu ronde sans être trop char-

gée, les membres secs et forts, la poitrine profonde, la croupe belle et puissante, et le pied excellent. Cette espèce propre à la selle et à l'attelage était susceptible d'un excellent dressage, elle se ramenait bien et donnait franchement dans la main. Leur allure avait du tride et beaucoup de brillant, enfin ils étaient d'un tempérament à toute épreuve et d'une vigueur incroyable. La race normande, si souvent croisée et améliorée par l'étalon andaloux, en avait conservé beaucoup dans la prestance et le caractère. Les hommes de la génération qui vient de finir se rappelaient encore que, dans leur jeunesse, ils avaient fait le voyage de Saint-Lo à Paris en trois jours avec de lourdes voitures attelées de chevaux de la race. Le dernier étalon de cette espèce appelé *Corbeau*, est mort au dépôt de Saint-Lo en 1830, il portait les insignes de son espèce, les moustaches et le bouquet de crins au genou. C'était un signe de vieille origine. Le berceau principal de l'espèce noire, répandue d'ailleurs dans le Cotentin et le Bessin, se trouvait dans les environs de Carentan. La famille d'Aigneaux a conservé longtemps dans son domaine de l'Ile-Marie des individus de cette race.

La seconde espèce était la race bai; celle-ci provenait plus directement du croisement avec les étalons danois, allemands et napolitains, elle était d'une grande taille et d'une haute élégance. Cette variété avait pour type un bai d'un beau reflet doré, la croupe longue, la queue attachée très-haut, l'épaule belle, le garrot élevé, l'encolure rouée et des membres magnifiques, mais la tête était trop souvent affreusement busquée, ce qui était le genre de l'époque. Du reste, comme la ganache était large, que la tête se ramenait facilement à la perpendiculaire et que le cheval se bridait bien par conséquent, ce défaut se dissimulait à l'attelage qui était surtout la spécialité de cette espèce trop forte pour la selle; les mieux réussis de cette espèce se vendaient de grands prix pour les attelages de Paris, et tant que la mode du cheval busqué fut en honneur, elle fit la fortune des éleveurs; mais comme toute défectuosité tend à s'accroître par la consanguinité, des défauts considérables ne tardèrent pas à infecter cette belle espèce; les dos s'allongèrent, les poitrines devinrent moins profondes, les épaules se redressèrent, les genoux se creusèrent et l'affreuse affection du *cornage* qui fit tant de tort au cheval normand se propagea de plus en plus; non pas, comme on le croit, par le croisement du cheval du Nord et la forme busquée du chanfrein, mais plutôt par la grande taille que l'on cherchait à obtenir pour satisfaire la mode qui demandait des tailles de plus en plus élevées. En effet, quelle que soit la race et le sang d'un cheval ainsi que la conformation de sa tête, dès qu'il arrive à une taille qui dépasse la condition normale de sa race, la gêne de la respiration en est la suite

inévitable et le cornage se développe. Souvent ces chevaux atteignaient une taille si élevée qu'on avait donné aux cavales qui dépassaient certaine taille le sobriquet de *passeuses de Vey;* voici à quelle occasion : on sait que la rivière de Vire, en se jetant dans la mer de la Manche, forme une baie assez large, connue sous le nom de *Vey ;* avant la construction du beau pont établi sur la route de Carentan à Bayeux, on passait la rivière en deux endroits, le Grand-Vey et le Petit-Vey. Les voyageurs trouvaient de chaque côté un relais complet de chevaux pour lequel on recherchait la plus grande taille possible afin que les cavaliers ne se mouillassent pas les jambes ; c'est de là que les grandes juments de la race dont nous parlons, prirent leur dénomination de passeuses de Vey. C'est cette espèce qui, de dégénération en dégénération et par suite d'accouplements consanguins, fit porter plus tard un jugement sévère sur les anciennes races normandes dont elles n'étaient que la caricature. Cependant, entretenues principalement dans le Bessin par des éleveurs intelligents, elle put se conserver dans un type élevé par suite de croisements judicieux avec les étalons du dépôt de Saint-Lo ; l'étalon *Ajax* fut un des derniers représentants de la belle race bai du Cotentin.

A l'époque dont nous parlons, on remarquait encore en Normandie une famille assez nombreuse appelée *Race du Sacre !* Cette variété qui provenait des croisements opérés avec des étaions gris, avait pris cette dénomination du service spécial auquel elle était destinée. On sait qu'autrefois les chevaux blancs étaient réservés pour les cérémonies de la cour et des princes souverains, c'était sur des chevaux blancs que les souverains et les vainqueurs entraient dans leurs capitales soumises. Cet usage se continua lorsque les voitures remplacèrent le cheval monté. Les écuries des rois possédèrent toujours un certain nombre de chevaux de cette robe, qu'on employait dans toutes les fêtes d'apparat, principalement pour le sacre dont cette espèce prit le nom. Cette variété avait tout l'aspect de son emploi, son poil était d'un superbe pommelé dans sa jeunesse et d'un blanc luisant dans son âge avancé, la tête n'était pas busquée, l'encolure était très-rouée, comme du reste toutes les variétés de cette époque, les encolures droites ne sont venues en France qu'avec les croisements du pur sang anglais, ce qui, par parenthèse, n'est pas leur plus grand mérite, surtout pour l'attelage qui demande un ramener constant et une position de tête bien assurée. Les membres étaient forts et dans une belle direction, la queue était attachée haut, sa prestance était superbe et justifiait par la majesté de son port la spécialité à laquelle il était destiné. Les deux derniers types de la race du sacre ont été *Cinna*, étalon du dépôt de Saint-Lo et *Exact*, étalon du haras du Pin qui contribua à l'amélioration de la race percheronne.

Parmi les causes qui contribuèrent à donner à la Normandie une remarquable fécondité et une douceur de température qui n'appartient pas à sa zone polaire, il faut compter l'influence du grand courant atlantique qui, partant du golfe du Mexique, vient répandre ses ondes tièdes chargées de fucus et d'algues marines, sur les côtes d'Irlande, d'Angleterre, du nord de la Bretagne et de la Normandie ; on remarque, en effet, que ces contrées jouissent d'un climat tout à fait différent de celui que leur attribue leur position géographique. Il est juste de penser que la spécialité de ces contrées pour l'élevage des chevaux, tout à la fois forts et distingués et leur aptitude à s'assimiler la race orientale avec autant de facilité qu'on peut le reconnaître dans le cheval de pur sang, ne soient dus à cette circonstance exceptionnelle ; voici ce qu'un auteur dit à ce sujet :

« Il est facile de se rendre compte de l'énorme quantité de » chaleur versée sur nos côtes par le *Gulf-Stream*, en compa- » rant les températures observées en Amérique et en Europe » sous la même latitude. Tandis qu'à Terre-Neuve, les côtes » sont prises dans les glaces pendant tout l'hiver et quelque- » fois jusqu'au mois de juin, la mer ne gèle jamais dans le » port de Liverpool qui est cependant situé à deux degrés » plus au nord. Tandis que l'Angleterre et l'Irlande font par- » tie des régions tempérées, le Labrador, situé sous la même » latitude, appartient déjà à la zône glaciale. »

Nous terminerons par une lettre de Colbert, maître des requêtes, à son cousin le célèbre Ministre, en date du 17 août 1672, par laquelle il lui fait connaître l'état de l'élevage en Normandie à cette époque.

« J'ay ici trouvé M. de Garsault et ay visité avec luy les » escuries de la foire de Guibray, où nous avons remarqué » que la plus part des chevaux qui sont à la dite foire sont » bretons de fort petite taille, grosses têtes et fortes encolures, » mais d'ailleurs bien faits de corps et de jambes, entre les » quels il ne s'en est trouvé que quatre sortis des étalons du » roy qui ont été assez chers vendus aussy tost qu'ils ont esté » arrivés à ceste foire, tant à cause de leur beauté que taille » avantageuse et esperance de leur augmentation, n'estant » âgés que de trois ans, et les raisons que les marchands ont » dit de ce qu'ils n'en avoient pas amené d'avantage ont été » que les paysans avoient d'abord eu peine à se résoudre de » mener leurs cavales aux étalons que le roy a fait establir » en Bretagne, attendu qu'elles estoient de trop petite taille » pour de si grands chevaux et qu'ils avoient appréhendé que » les poulains qui proviendroient de leurs cavales ne leur

» fussent enlevés, de la quelle chimérique appréhension ils » commencent à se détromper, les marchands disant qu'ils » ont une quantité de beaux poulains d'un an ainsi que le » laict de cette année.

» Et à l'esgard des poulains qui pourroient venir du Co- » tentin, les marchands disent que les gentilshommes les » enlèvent de dessoubs la mère pour les eslever avec plus de » soings que ne feroient les paysans, joinct qu'ils réservent » leurs poulains pour les mener à la foire de Saint-Flecelle » en Cotentin à cause qu'ils sont trop éloignés de celle de » Guibray.

» Le dit sieur de Garsault est parti de cette ville pour s'en » aller avec le sieur du Plessis visiter les étalons de cette gé- » néralité et j'espère les rejoindre à Verneuil ou à Mortagne, » affin de considérer sur ce qui est à faire touschant l'aug- » mentation de cet établissement fort avantageux à cette » province. »

EPHREM HOUËL,

Inspecteur général honoraire des Haras.

BIOGRAPHIE.

L'Abbé de PERSY

(de Tonneville.)

POËTE ET CHAPELAIN DE L'IMPÉRATRICE LÆTITIA.

(1756-1835).

Je désire vous entretenir aujourd'hui d'un ecclésiastique, notre concitoyen, aimable abbé de cour et poëte gracieux à ses heures (1). Je veux parler de M. René-Jacques de Persy, né au château de Tonneville près Cherbourg, le 5 décembre 1756.

Cadet de famille et peu fortuné, il fut destiné par son père, seigneur de Tonneville, à l'état ecclésiastique et placé au collége des Eudistes à Valognes; puis il vint au séminaire de Coutances où il resta jusqu'à l'âge de 22 ans. Sa famille persistant dans son projet de l'engager dans les ordres, l'envoya alors à Paris pour compléter ses études théologiques à Saint-Sulpice.

Arrivé à Paris, sa vocation, jusqu'alors flottante, l'abandonna entièrement. Nous en trouvons la preuve dans une lettre que nous avons sous les yeux et qui est adressée à M. le chevalier du Homméel (2), son beau-frère, à Cherbourg. Il semble pressé d'argent, inquiété par ses créanciers (qu'il appelle ses Anglais) et veut contracter mariage avec une riche héritière (Mlle Mignot), dont il demande l'adresse à Paris. Cette lettre sans date, doit se rapporter à l'année 1777 et avoir été écrite dès son arrivée à Paris (3).

(1) Ce début semble indiquer que le morceau a été fait pour être lu dans quelque Société académique comme celle de Cherbourg.

Note de l'Editeur.

(2) M. du Homméel fut directeur de la Société académique de Cherbourg, en 1768.

(3) M. de Pontaumont nous a donné une copie de cette lettre curieuse et qui fait bien connaître le caractère du jeune René de Percy.

J. T.

Ce projet de mariage échoua et M. René de Persy reçut les ordres sacrés.

Vers 1784, grâce à la protection d'un abbé de Vermond et à l'intérêt tout particulier que notre jeune ecclésiastique parvint à inspirer à la belle marquise de Neuilly, lectrice de Marie-Antoinette, il devint lecteur surnuméraire de la reine à Versailles. Peu de temps après, le prince de Rohan, proviseur de Sorbonne, l'admit au nombre des prieurs de cet établissement. Nommé ensuite vicaire-général de Saint-Malo, il se trouvait en voie de parvenir prochainement à l'épiscopat lorsque la Révolution éclata, et le fit émigrer en Angleterre pour sauver sa tête. Mme du Homméel et ses deux sœurs ne quittèrent point leur maison de la rue des Bastions, à Cherbourg. Cette résidence et la vie la plus retirée de toute politique n'empêchèrent pas le Directoire de la Manche de mettre sous le séquestre et d'affermer à son profit, au prix de 8,333 fr., le manoir de Tonneville, deux fermes et un étang très-poissonneux, appartenant à la famille de Persy.

Arrivé en Angleterre, riche de poésie, mais léger d'argent, l'abbé de Persy persuada au duc Persy-Northumberland qu'ils descendaient tous deux de Guillaume de Persy qui accompagna Robert-Courte-Heuse, duc de Normandie, à la première Croisade en 1099 et qu'il avait, avec les Persy d'Angleterre, une origine commune dans le Cotentin. Les lords Persy lui firent une pension annuelle de 4,000 fr. qu'il conserva jusqu'à sa rentrée en France en 1802. C'est pendant ce séjour en Angleterre que l'abbé de Persy composa la charmante pièce de vers bien connue sous le titre de *La Chambre du Poëte*, conservée dans tous les recueils normands.

A l'organisation de la cour impériale, Napoléon nomma M. de Persy, chapelain de sa mère Lætitia, sur la présentation de M. de Canavery, premier aumônier de la princesse et évêque de Verseil. Son existence était douce et épicurienne dans cette vie de cour, entouré de jeunes dames du palais qui excitaient sa veine poétique. Ce fut dans les loisirs champêtres du château de Pont, près de Provins, que Napoléon avait donné à sa mère, que M. de Persy composa sa pièce intitulée *La Fuite du Collége*, puis cette autre pièce si pleine de verve sous le titre *Le Louis d'or*. L'Almanach des Muses de la période impériale contient encore plusieurs pièces de vers de M. l'abbé de Persy.

L'une d'elles est adressée à Mme de Fontange, dame d'honneur de Marie-Lætitia. Mme de Fontange, baronnisée par Napoléon, était créole et avait été fort belle, mais elle se bourrait le nez de tabac. L'Empereur, en la nommant chez sa

mère à ce premier poste, avait cru qu'elle était de la famille des Fontange de Louis XIV (1).

Le premier Empire croulant sous le poids de ses propres fautes, M. l'abbé de Persy retomba dans la médiocrité, car la prospérité ne l'avait pas rendu prévoyant et économe. Au retour des Bourbons, qui avaient naturellement toutes ses sympathies, M. de Persy chercha, mais en vain, à se rattacher à la cour de France réorganisée. Ce ne fut qu'en 1823 que M. de Quelen (1), ne partageant que dans une certaine mesure les préventions de la cour d'alors contre les anciens serviteurs de l'Empire, nomma M. de Persy chanoine du chapitre de l'Eglise de Paris; puis, en 1825, assura sa nomination comme chanoine de second ordre au Chapitre royal de Saint-Denis. Il ne put obtenir ce dernier poste que grâce aux sollicitations de lord Persy, qui était venu comme ambassadeur extraordinaire au sacre de Charles X. Mais juillet 1830 survenant, ce Chapitre royal fut supprimé et l'abbé de Persy dut se contenter du titre de chanoine honoraire de l'Eglise de Paris.

Agé et las de tant de vicissitudes, M. de Persy se retira à Saint-Sauveur-le-Vicomte, près de son ami le chanoine de Lécange, et chercha dans les lettres et la gastronomie des consolations modestes. Il mourut à Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans une maison dite des Tuileries, le 13 juin 1835, âgé de 78 ans.

L. DE PONTAUMONT.

(1) *Cassette rouge*, par l'abbé de Malfilâtre, ancien chapelain de l'impératrice Joséphine. Paris 1815.

(1) L'abbé de Persy étant chapelain de Madame-Mère, avait été lié avec un baron de Quelen, écuyer de Marie-Lætitia.

ADMINISTRATION.—PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII.	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX.	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810.	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815.	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820.	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824.	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830.	Non installé.
Gattier	19 août 1830.	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836.	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842.	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848.	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848.	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848.	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848.	
de Tanlay	24 janvier 1849.	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851.	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852.	1 an 6 mois 8 jours.
Dugué	28 juillet 1853.	6 ans.
de Bouville (Cte)	27 juillet 1859.	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862.	Non installé.
Pron	1er février 1862.	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865.	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870.	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870.	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870.	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870.	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871.	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871.	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873.	1 an 5 mois 28 jours.
Buchot	10 avril 1875.	1 an 9 mois 3 jours.
Laurent	5 janvier 1877.	4 mois 27 jours.
du Chevalard	19 mai 1877.	6 mois 29 jours.
Poulin	18 décembre 1877.	2 ans 1 mois 5 jours.
Filippini	12 janvier 1880.	Installation du 25 janvier 1880.

SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM.	MM.
DUFRESNE, O✻.	LABICHE.
FOUBERT.	LENOEL.

DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.	MM.
GASLONDE O✻.	RAULINE.
LEGRAND (Arthur) ✻	RIOTTEAU.
Cte LE MAROIS.	SAVARY.
MOREL.	LA VIEILLE O✻.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM.	MM.
VRAC, *Président.*	TÉTREL.
REGNAULT, *Secrétaire.*	FAUCHON.
SÉBIRE ✻.	AMAND.
BERNARD.	

PRÉFECTURE.

M. FILIPPINI ✻, O. A., *Préfet.*
M. MASSAT, *Secrétaire général.*
M. le Préfet reçoit les samedis et jours de foire toute la journée.
Les autres jours, il reçoit de préférence de 9 heures à 11 heures, et de 2 à 4 heures.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DUBOIS, *Vice-Président.*
LE VIGOUREUX, *Conseiller.*
LEFOURNIER, *id.*
BARON-LATOUCHE, *id.*
MASSAT, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique, le vendredi de chaque semaine à une heure.
Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE,

(Ouverts au public tous les jours de 9 à 4 heures).

CABINET DU PRÉFET.

M. N....., *Chef du Cabinet*.

Ouverture des dépêches.—Correspondance particulière.—Affaires réservées.—Service du télégraphe du cabinet.—Surveillance des journaux du Département.—Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture.— Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement. — Maires et Adjoints.—Beaux-Arts.—Honneurs et préséances.—Fêtes et cérémonies publiques.

M. BLONDEL, *Sous-Chef*.

Distribution de la correspondance.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.—Prestation de serment des fonctionnaires.—Demandes d'audiences et de congés.—Nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur.—Ordres étrangers.—Médailles et récompenses pour belles actions.—Recours en grâce.—Secours à divers titres.—Bureaux de tabacs.—Débits de boissons.—Loteries.—Réfugiés politiques.—Conférences et cours publics.—Nomination des Membres des bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

PREMIÈRE DIVISION.

***Chef de division* : M. MALLET.**

Réception et transmission du ***Bulletin des Lois*** et de toutes les publications officielles. — Imprimerie, Librairie, Colportage, Estampes et Gravures. — Abonnements et envois périodiques. — Brevets d'invention. — Statistique générale. — Procès-verbaux du Conseil général.—Elections. — Recrutement, Enrôlements. — Engagements volontaires d'un an.—Réserve de l'armée active.—Armée territoriale. — Casernement des troupes. — Marine et Colonies.— Sapeurs-pompiers. — Gendarmerie. — Poudre et salpêtres. — Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau, Desséchements. — Mines et carrières. — Bacs et bateaux. — Lignes télégraphiques. — Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat.— Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales.—Police municipale.—Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques.—Etablissements insalubres. — Médecins, pharmaciens, vétérinaires.—Prisons, surveillance des condamnés.— Divisions administratives et ecclésiastiques.—Associations.—Sociétés de Secours mutuels.—Jury.—Population.—Passeports, légalisations.—Poids et mesures. — Agriculture.— Haras. — Industrie, Commerce et Manufactures.—Marque de garantie des matières d'or et d'argent.— Ecoles spéciales et nationales.—Répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

DEUXIÈME DIVISION.

***Chef de Division* : M. GAMBILLON.**

Administration et comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Sessions des Conseils municipaux. — Archives et Bibliothèques communales.—Budgets et comptes des

communes et des établissements de bienfaisance, autorisations supplémentaires à ces budgets.—Remboursements des fonds placés au Trésor.—Cotisations municipales.—Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de perception. — Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.—Droits de location de places dans les foires et marchés. —Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics.—Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes. — Impositions extraordinaires et emprunts communaux. — Biens communaux. — Dons et legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques.—Placement et remboursement de capitaux appartenant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés.—Actions judiciaires et transactions intéressant les communes et les établissements publics. — Bâtiments communaux. — Secours pour les maisons et le mobilier des écoles. — Distraction pour services communaux des parties superflues des presbytères.— Monuments historiques.—Cimetières : Police, translations, agrandissement, règlement et tarif des concessions.—Voirie urbaine, plans d'alignement. — Hospices et Bureaux de bienfaisance. — Règlements du service intérieur, traités avec les Congrégations religieuses, régie des propriétés, adjudications et marchés. — Secours aux établissements de bienfaisance.—Pensions de retraites, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers. — Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, bourses dans les Lycées et Collèges, Caisses d'épargne et de prévoyance des Instituteurs communaux.—Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; chemins ruraux.—Prestation en nature.—Fabriques d'églises : Nomination des Membres, révision des comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs Trésoriers.—Répartition du fonds commun des amendes de police.

TROISIÈME DIVISION.

Chef de division : M. LEFÈVRE.

Comptabilité générale et départementale : mandatement des dépenses de toute nature; comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.—Colons réfugiés.—Réfugiés politiques, comptabilité. —Télégraphie, comptabilité.—Etablissements sanitaires, comptabilité.—Chambres de commerce, comptabilité.—Service des gens de mer : solde arriérée, secours sur la caisse des invalides de la marine.—Traitements administratifs.—Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.—Trésor public : Transport de fonds, refonte de monnaies. — Dette publique, rentes sur l'État. —Pensionnaires de l'État et rentiers viagers.—Contributions directes : Sous-répartition, recouvrements, réclamations, poursuites. —Cadastre.—Contributions indirectes.—Douanes.—Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux.—Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.—Caisse d'épargnes.—Caisse des retraites de la vieillesse.— Comptoirs nationaux.—Visa des récépissés.— Frais de justice.— Assistance publique; extinction de la mendicité; aveugles et sourds-muets; secours à divers titres.—Aliénés et enfants trouvés : Personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE,

(Ouvert tous les jours de 9 à 4 heures).

Greffier : M. LABBÈQUE.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.— Requêtes, exploits et procès-verbaux.—Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles. — Enregistrement et notification des décisions du Conseil. — Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DOLBET, *Archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.—Classement, inventaires, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publications d'ouvrages historiques.

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département.—M. N..., à Saint-Lo.
Conducteur. —M. N...

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. N..., à Saint-Lo; Cheftel, fils, à Avranches; Drancey, à Cherbourg; Hue, à Mortain; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Dalimier, à Saint-Lo; Jehenne, à Avranches; Hédiard, à Cherbourg; Adde, à Coutances; Daon, à Mortain; Jacob, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. Filippini ✱, O. A., Préfet, *Président;* Letouzé, docteur-médecin, *Vice-Président;* le Maire de Saint-Lo; Sébire, pharmacien; Lepingard, ancien Chef de division à la Préfecture; Frestel, Scelles-Montdézert, Lhomond, docteurs-médecins; Beaufils, vétérinaire; Bernard, médecin, de la Tribonnière, Ingénieur en chef; Pouillat et Pommier, pharmaciens.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Desprez, Sous-Préfet, *Président;* Le Maire d'Avranches; de Pracontal; Leclère ✱, armateur à Granville; Dumoncel, docteur-médecin; Cauquelin, Pinel, Deniaud, Boscher, pharmaciens; Perrotte, Béchet, Cochet, Frémin, docteurs-médecins.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. de la Loyère O✱, Sous-Préfet, *Président;* le Maire de Cherbourg; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées; Richaud chirurgien en chef de la marine; Legard-Lafosse, Monnoye, fils, Renault, Gibon, docteurs-médecins; Potier, Levionnois, Robes, pharmaciens; Pouppeville, vétérinaire; Cournerie, père, industriel.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. Briens ✱, Sous-Préfet, *Président*; Le Pesant, Plaine, Boissel-Dombreval, Maire de Coutances; Dudouyt, Laisney, Tanqueray, Avril, Vigot, docteurs-médecins; Marquez, Baize, Daniel, pharmaciens; Hélouis, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Poisson, Sous-Préfet, *Président*; Amand, Maire de Mortain; Leteinturier-Laprise, Juge de paix; le Procureur de la République, Heurtaut, de la Houssaye, Dufour, docteurs-médecins; Taborel, médecin des épidémies; Buisson, Almin, pharmaciens; Hryniewiez, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. Georges Cadilhon, Sous-Préfet, *Président;* Leneveu, Lebouteiller, Dansos, Sébire ✱, Menard, Bricquebec, docteurs-médecins; Mauduit, Agnès-Roland, pharmaciens; Hinet, Le Marquand, vétérinaires.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Gouville ✱, maire de Carentan.	Carentan.
Rauline, député.	Marigny.
Blouët, maire de Percy.	Percy.
Bernard, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Emile Lenoël, sénateur, avocat à la Cour d'appel de Paris.	Saint-Jean-de-Daye.
Houssin-Dumanoir ✱, maire de Saint-Lo, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Le Guédois, docteur-médecin, maire de Tessy-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire.
Lemaître, maire de Saint-Jean-des-Baisants.	Torigny-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Bouvattier O✱, sous-préfet honoraire, propre.	Avranches.
Denis-Thieudière, notaire.	Brécey.
Baron (Félix-Louis), notaire.	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Le Cte de Canisy ✱.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix) ✱, notaire à Pontorson.	Pontorson.
Morel, député.	Saint-James.
De Saint-Pierre O✱, ancien préfet.	Sartilly.
Tétrel, maire de Villedieu.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
De Traynel ✱, trésorier général.	Beaumont.
La Vieille O✱, ancien commissaire de la marine, député.	Cherbourg.
Cte Hervé de Sesmaisons.	Les Pieux.
Vrac, avocat, propriétaire et adjoint.	Octeville.
Vte de Tocqueville O✱.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
De la Bellière, docteur-médecin, adjoint au maire de Bréhal.	Bréhal.
Savary, député, maire de Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.
Boissel-Dombreval, maire de Coutances.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De la Martinière ✱, propriétaire.	La Haye-du-Puits.
Gaslonde O✱, député.	Lessay.
Quenault ✱, sous-préfet honoraire.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers.	Périers.
Pignard-Dudezert, maire de Brainville.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Cte d'Auxais, maire de Saint-Aubin-du-Perron.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✱, député.	Barenton.
Fauchon, propre à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	Isigny.
Legrand (Anatole) ✱, maire de Romagny.	Juvigny.
D'Avenel, maire de Heussé.	Le Teilleul.
Amand, prop., ancien notaire, maire de Mortain.	Mortain.
Bréhier (Hippolyte) ✱, propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Cte d'Auray, maire.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), sénateur, propriétaire.	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Besnard O✱.	Barneville.
Brasy.	Bricquebec.
Cte de Pontgibaud ✱, maire de St-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnildot, propriétaire.	Quettehou.
Prémont, propre, maire de Ste-Marie-du-Mont.	Sainte-Mère-Eglise.
Viel ✱.	Saint-Sauvr-le-Vicomte.
Sébire ✱, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Guérard, maire de Saint-Romphaire.	Canisy.
Lenoël, propriétaire.	Carentan.
Delarue, notaire.	Marigny.
Cahours, propriétaire.	Percy.
Deshameaux, propriétaire.	Saint-Clair.
Raulline, notaire.	Saint-Jean-de-Daye.
Desplanques, maire de Ste-Croix de St-Lo.	Saint-Lo.
Lemélorel-Lesmontils, maire de Fourneaux.	Tessy-sur-Vire.
Pommier (Jules), docteur-médecin, adjoint au maire de Torigni.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Latouche, négociant.	Avranches.
Desboulets, docteur-médecin.	Brécey.
Dupont.	Ducey.
Beust, fils.	Granville.
Desfeux, maire de la Lucerne-d'Outremer.	La Haye-Pesnel.
Mis de Verdun de la Crenne ✱, maire d'Aucey.	Pontorson.
Gautier (César).	Saint-James.
Lemoine-Lechesnay, notaire à Sartilly.	Sartilly.
Crespin (Léonard).	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Louis (Auguste), maire.	Beaumont.
Delaunay.	Cherbourg.
Gosse, ancien notaire à Benoistville.	Cherbourg.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Cherbourg (Suite).	
MM.	
Houël-Desmonts, ancien maire.	Les Pieux.
Bonamy, maire des Pieux.	id.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Bertaut, directeur de fonderie.	id.
Auvray.	Saint-Pierre-Eglise.
Leveillé, notaire.	id.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Ameline, maire de Cérences.	Bréhal.
Guillemette, ancien notaire.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat.	Coutances.
Roptin (Charles).	La Haye-du-Puits.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.	Gavray.
Fauvel.	Lessay.
Leclère, ancien maire de Regnéville.	Montmartin-sur-Mer.
Leconte, propriétaire.	Périers.
Leloup, maire de Saint-Malo-de-la-Lande.	Saint-Malo-de-la-Lande.
De la Conté, maire de St-Sauveur-Lendelin.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, ancien notaire à Barenton.	Barenton.
Guérin, maire de Mesnil-Thébault.	Isigny.
Pasturel (Nestor).	Juvigny.
Coupel, greffier de justice de paix.	Le Teilleul.
Queslier, ancien notaire à Mortain.	Mortain.
Leforestier, maire de Virey.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles.	id.
Lair, propre, maire de St-Martin-le-Bouillant.	Saint-Pois.
Lenicolais, fabricant à Sourdeval.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannellier, docteur-médecin à Barneville.	Barneville.
Lecoquierre.	Bricquebec.
Frigot, maire de Saint-Floxel.	Montebourg.
Duclouët, notaire à Quettehou.	Quettehou.
Hamelin.	id.
Legruel, docteur-médecin.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan, propre à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Daireaux, avocat à Valognes.	Valognes.
De Mondésir.	id.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Desprez, *Sous-Préfet.*
M. Sarlin, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. de La Loyère O✻, O. A., *Sous-Préfet.*
M. Requier, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. Briens ✻, *Sous-Préfet.*
M. Lecouillard, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. Poisson, *Sous-Préfet.*
M. Chemin, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. Georges Cadilhon, *Sous-Préfet.*
M. Grou, Secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. HOUSSIN-DUMANOIR ✻, *Maire*; Bernard et Derbois, *Adjoints*; Elie, Criquet, Letouzé, Pottier, Lerendu, Bosq, Leménicier, Amiard, Robin, Lescot, Huet, Lecomte, Lemasson, Dyvrande, Leparquois, Desmousseaux, Dussaux, Guillemin, Manoury, Marion.

Bureaux.—M. Daniel, Secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés de 9 heures à 4 heures.

Recette municipale.—M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.

Octroi.—MM. Féron, préposé en chef; Loriot, brigadier.

Caisse d'épargne.—M. Daniel, receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi de 2 heures à 4 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. le Docteur FRÉMIN, *Maire*; GAUTIER et LENOIR, *Adjoints*; Sanson, Latouche, Lechevalier, Jacob, Bouvattier, Pinel, Langlois, Abraham du Bois, Cauquelin, Desdouitils, Barbier-Domin, Lemardeley, Lecaille, Saint, Loyer, Letréguilly, Sarlin, Langlois, Duclos et Debon.

Bureaux.— MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale.—M. Fouqué.

Voirie urbaine.—M. Pillioud, architecte.

Octroi.—M. Chapon.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. LE PRINCE, *Maire*; LETOURNEUR et LEFÈBURE, *Adjoints*; Benoist, Riotteau, Angé, Herpin, Aubert, Trocheris, Panier, Guillebot, Dumoncel, Cahu, Bisson, Pepin, Launay, Lenormand, Ollivier, Le Rat, Sire, Lemoine, Desmonceaux, Lecharpentier, Poirier, Leininger et Rambourg.

Bureaux.—N..., Secrétaire.

Recette municipale.—M. L. Durier.

Voirie urbaine.—M. Loisel, architecte.

Octroi.—M. Aubry, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. Alfred MARIEU, *Maire*; RENAULT et GOSSE, *Adjoints*; Monnoye, Séhier, Delaunay, Flambart, Hervé, Noyon, Leroy, Lecerf, Viel, Hartel, Mouchel, Laurent, Bertaux, Brun, Liais, Poittevin, Lefrançois, Dadin, Baude, Buhot, Mannoury, Hottot, Daniel et Chadée.

Bureaux.—M. Boivin, Secrétaire.

Recette municipale.—M. Lebacheley.

Voirie urbaine.—MM. Drancey, architecte de la ville; Drouet, agent voyer.

Octroi.—M. Raoult, préposé en chef.

Archives.—M. Amiot, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. BOISSEL-DOMBREVAL, *Maire*; MARIE, 1er *Adjoint*; SAILLARD, 2e *Adjoint*; Quesnel, Lepelletier, Jehenne, Grandin, Rabec, Dupérouzel, Gallien, Hélène, Dudony, Lemuet, Lehuby, Duprey, Dudouyt, Badin, Piton, Salettes, Le Marchand, Geffroy, Briens et Giraud.

Bureaux.—M. Chapet, Secrétaire.

Recette municipale.—M. Lansot.

Voirie urbaine.—M. Desheulles, architecte de la ville.

Octroi.—MM. Piton ✻, préposé en chef; Bellet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. AMAND, *Maire*; LEVALLOIS, *Adjoint*; Buisson, de Bailliencourt, Josset, Champs, Queslier, Piel, Delaporte, Delaunay, Leriche, Bizet, de Vaufleury, Leroy, Moulin et Ganier-Hauteville.

Bureaux.—M. Jamon, Secrétaire.

Recette municipale.—M. Deplanche.

Voirie urbaine.—M. Latron.

Octroi.—MM. Dupont et Aumont.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. SÉBIRE ✻, *Maire*; DAIREAUX et LECLERC, *Adjoints*; Le Bouteiller, Londe, Bouthreuil, Lemelaud, Hamel, Dansos, Flaux, Foulon, Bretel, Capelle, Mariette-Boisville, Mauduit, Leroy, Vautier, Lemaréchal, Le Biez, Lemeland, Pontas-Larue, Vassellier et Bernard.

Bureaux.—MM. Mouchel, Secrétaire.

Recette municipale.—MM. Mabire, receveur.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1872.	1876.
Saint-Lo	9	117	88,950	89,118
Avranches	9	124	106,840	105,015
Cherbourg	5	75	87,954	89,595
Coutances	10	158	113,782	112,496
Mortain	8	74	67,926	66,976
Valognes	7	117	79,384	78,912
TOTAUX	48	615	544,776	539,910

Différence en plus, en 1872..... 4,866

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville.	Beaumont.	Biville.	Beaumont.
Agneaux.	Saint-Lo.	Blainville.	St-Malo-de-la-Land.
Agon.	St-Malo-de-la-Land.	Blosville.	Ste-Mère-Eglise.
Airel.	Saint-Clair.	Boisroger.	St-Malo-de-la-Land.
Amfreville.	Ste-Mère-Eglise.	Boisyvon.	Saint-Pois.
Amigny.	St-Jean-de-Daye.	Bolleville.	La Haye-du-Puits.
Ancteville.	St-Malo-de-la-Land.	Boucey.	Pontorson.
Anctoville.	Bréhal.	Bouillon.	Granville.
Angey.	Sartilly.	Bourey.	Bréhal.
Angoville.	St-Pierre-Eglise.	Bourguenolles.	Villedieu.
Angoville-au-Plain.	Ste-Mère-Eglise.	Boutteville.	Ste-Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay.	Lessay.	Braffais.	Brécey.
Anneville.	Id.	Brainville.	St-Malo-de-la-Land.
Anneville-en-Saire.	Quettehou.	Branville.	Beaumont.
Annoville.	Montmartin-s^{r}-Mer.	Brécey.	Brécey.
Appeville.	La Haye-du-Puits.	Brectouville.	Torigny-sur-Vire.
Ardevon.	Pontorson.	Bréhal.	Bréhal.
Argouges.	Saint-James.	Bretteville.	Octeville.
Aucey.	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay.	Lessay.
Auderville.	Beaumont.	Breuville.	Bricquebec.
Audouville-la-Hub^{ert}	Ste-Mère-Eglise.	Brévands.	Carentan.
Aumeville-Lestre.	Quettehou.	Bréville.	Bréhal.
Auvers.	Carentan.	Bricquebec.	Bricquebec.
Auxais.	Id.	Bricquebosq.	Les Pieux.
Avranches.	Avranches.	Bricqueville-la-Bl^{tte}	Coutances.
Azeville.	Montebourg.	Bricqueville-sur-Mer	Bréhal.
Bacilly.	Sartilly.	Brillevast.	St-Pierre-Eglise.
Barenton.	Barenton.	Brix.	Valognes.
Barfleur.	Quettehou.	Brouains.	Sourdeval.
Barneville.	Barneville.	Brucheville.	Ste-Mère-Eglise.
Baubigny.	Id.	Buais.	Le Teilleul.
Baudre.	Saint-Lo.	Cambernon.	Coutances.
Baudreville.	La Haye-du-Puits.	Cametours.	Cerisy-la-Salle.
Baupte.	Périers.	Camprond.	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Beauchamps.	La Haye-Pesnel.	Canisy.	Canisy.
Beaucoudray.	Tessy-sur-Vire.	Canteloup.	St-Pierre-Eglise.
Beaufficel.	Sourdeval.	Canville.	La Haye-du-Puits.
Beaumont.	Beaumont.	Carantilly.	Marigny.
Beauvoir.	Pontorson.	Carentan.	Carentan.
Bellefontaine.	Juvigny.	Carnet.	Saint-James.
Belval.	Cerisy-la-Salle.	Carneville.	St-Pierre-Eglise.
Benoîtville.	Les Pieux.	Carolles.	Sartilly.
Bérigny.	Saint-Clair.	Carquebut.	Ste-Mère-Eglise.
Beslon.	Percy.	Carteret.	Barneville.
Besneville.	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	Catteville.	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Beuvrigny.	Tessy-sur-Vire.	Catz.	Carentan.
Beuzeville-au-Plain.	Ste-Mère-Eglise.	Cavigny.	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bast^{le}.	Id.	Céaux.	Ducey.
Biéville.	Torigny-sur-Vire.	Cérences.	Bréhal.
Biniville.	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	Cerisy-la-Forêt.	Saint-Clair.
Bion.	Mortain.	Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey.....	Isigny.	Feugères.....	Périers.
Champcervon.....	La Haye-Pesnel.	Fierville.....	Barneville.
Champcey.....	Sartilly.	Flamanville.....	Les Pieux.
Champeaux.....	Id.	Fleury.....	Villedieu.
Champrépus.....	Villedieu.	Flottemanville.....	Montebourg.
Chanteloup.....	Bréhal.	Flottemanv.-Hague.	Beaumont.
Chasseguay.....	Juvigny.	Folligny.....	La Haye-Pesnel.
Chavoy.....	Avranches.	Fontenay.....	Mortain.
Chef-du-Pont.....	Ste-Mère-Eglise.	Fontenay.....	Montebourg.
Cherbourg.....	Cherbourg.	Foucarville.....	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron..	Villedieu.	Fourneaux.....	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Rous^{sel}.	Juvigny.	Fresville.....	Montebourg.
Chevreville.....	St-Hilaire-du-Harc.	Gathemo.....	Sourdeval.
Chevry.....	Tessy-sur-Vire.	Gatteville.....	St-Pierre-Eglise.
Clitourps.....	St-Pierre-Eglise.	Gavray.....	Gavray.
Coigny.....	La Haye-du-Puits.	Geffosses.....	Lessay.
Colomby.....	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	Genest.....	Sartilly.
Condé-sur-Vire....	Torigny-sur-Vire.	Ger.....	Barenton.
Contrières.....	Montmartin-s^{r}-Mer.	Gerville.....	La Haye-du-Puits.
Cormeray.....	Pontorson.	Giéville.....	Torigny-sur-Vire.
Cosqueville.....	St-Pierre-Eglise.	Glatigny.....	La Haye-du-Puits.
Coudeville.....	Bréhal.	Golleville.....	St-Sauv^{r}-le-Vic.
Coulouvray-Boisb^{tre}	Saint-Pois.	Gonfreville.....	Périers.
Courcy.....	Coutances.	Gonneville.....	St-Pierre-Eglise.
Courtils.....	Ducey.	Gorges.....	Périers.
Coutances.....	Coutances.	Gouberville.....	St-Pierre-Eglise.
Couvains.....	Saint-Clair.	Gourbesville.....	Ste-Mère-Eglise.
Couville.....	Octeville.	Gourfaleur.....	Canisy.
Crasville.....	Quettehou.	Gouvets.....	Tessy-sur-Vire
Créances.....	Lessay.	Gouville.....	St-Malo-de-la-Land.
Cretteville.....	La Haye-du-Puits.	Graignes.....	St-Jean-de-Daye.
Crollon.....	Ducey.	Granville.....	Granville.
Crosville.....	St-Sauv^{r}-le-Vic.	Gratot.....	St-Malo-de-la-Land.
Curey.....	Pontorson.	Gréville.....	Beaumont.
Cuves.....	Brécey.	Grimesnil.....	Gavray.
Dangy.....	Canisy.	Grosville.....	Les Pieux.
Denneville.....	La Haye-du-Puits.	Guéhébert.....	Cerisy-la-Salle.
Digosville.....	Octeville.	Guilberville.....	Torigny-sur-Vire.
Digulleville.....	Beaumont.	Hambye.....	Gavray.
Domjean.....	Tessy-sur-Vire.	Hamelin.....	Saint-James.
Donville.....	Granville.	Hardinvast.....	Octeville.
Doville.....	La Haye-du-Puits.	Hautteville.....	St-Sauv^{r}-le-Vic.
Dragey.....	Sartilly.	Hauttev.-la-Guichard	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Ducey.....	Ducey.	Hautteville-sur-Mer.	Montmartin-s^{r}-Mer.
Ecausseville.....	Montebourg.	Héauville.....	Les Pieux.
Ecoquenéauville..	Ste-Mère-Eglise	Hébécrévon.....	Marigny.
Eculleville.....	Beaumont.	Helleville.....	Les Pieux.
Emondeville.....	Montebourg.	Hémevez.....	Montebourg.
Equeurdreville....	Octeville.	Henneville.....	Octeville.
Equilly.....	Bréhal.	Hérenguerville.....	Montmartin-s^{r}-Mer.
Eroudeville.....	Montebourg.	Herqueville.....	Beaumont.
Etienville.....	St-Sauv^{r}-le-Vic,	Heugueville.....	St-Malo-de-la-Land.
Fermanville.....	St-Pierre-Eglise.	Heussé.....	Le Teilleul.
Ferrières.....	Ls Teilleul.	Hiesville.....	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches.....	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny.....	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville.....	Ste-Mère-Eglise.	Le Guislain.....	Percy.
Houtteville.....	La Haye-du-Puits.	Le Ham.....	Montebourg.
Huberville.....	Valognes.	Le Hommet-d'Arth..	St-Jean-de-Daye.
Hudimesnil.....	Bréhal.	Le Loreur.....	Bréhal.
Huisnes.....	Pontorson.	Le Lorey.....	St-Sauvr-Lendelin.
Husson.....	Le Teilleul.	Le Luot.....	La Haye-Pesnel.
Hyenville.....	Montmartin-sr-Mer.	Le Mesnil.....	Barneville.
Isigny.....	Isigny.	Le Mesnil-Adelée...	Jnvigny.
Jobourg.....	Beaumont.	Le Mesnil-Amand..	Gavray.
Joganville.....	Montebourg.	Le Mesnil-Amey....	Marigny.
Juilley.....	Ducey.	Le Mesnil-Angot...	St-Jean-de-Daye.
Juvigny.....	Juvigny.	Le Mesnil-Aubert...	Bréhal.
La Baleine.....	Gavray.	Le Mesnil-Auval...	Oeteville.
La Barre-de-Semilly	Saint-Lo.	Le Mesnil-Bœufs...	Isigny.
La Bazoge.....	Juvigny.	Le Mesnil-Bonant..	Gavray.
La Beslière.....	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bus.....	St-Sauvr-Lendelin.
La Bloutière.....	Villedieu.	Le Mesnil-Drey....	La Haye-Pesnel.
La Bonneville.....	St-Sauveur-le-Vic.	Le Mesnil-Eury....	Marigny.
La Boulouze.....	Ducey.	Le Mesnil-Garnier..	Gavray.
La Chaise-Baudouin	Brécey.	Le Mesnil-Gilbert..	Saint-Pois.
La Chapelle-Cécelin.	Saint-Pois.	Le Mesnil-Herman..	Canisy.
La Chapelle-du-Fest	Torigny-sur-Vire.	Le Mesnil-Hue.....	Gavray.
La Chapelle-Enjuger	Marigny.	Le Mesnillard.....	St-Hilaire-du-Harc.
La Chapelle-Urée..	Brécey.	Le Mesnil-Opac....	Tessy-sur-Vire.
La Colombe.....	Percy.	Le Mesnil-Ozenne..	Ducey.
La Croix-Avranchin	Saint-James.	Le Mesnil-Rainfray.	Juvigny.
La Feuillie.....	Lessay.	Le Mesnil-Raoult...	Tessy-sur-Vire
La Godefroy.....	Avranches.	Le Mesnil-Rogues..	Gavray.
La Gohannière.....	Id.	Le Mesnil-Rouxelin.	Saint-Lo.
La Haye-Bellefond..	Percy.	Le Mesnil-Thébault.	Isigny.
La Haye-d'Ectot....	Barneville.	Le Mesnil-Tôve....	Juvigny.
La Haye-du-Puits..	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Véneron.	St-Jean-de-Daye.
La Haye-Pesnel....	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Vigot....	Marigny.
La Lande-d'Airou..	Villedieu.	Le Mesnil-Villeman.	Gavray.
La Luce-d'Outre-Mer.	La Haye-Pesnel.	Le Neufbourg.....	Mortain.
La Luzerne.....	Saint-Lo.	Lengronne.....	Gavray.
La Mancellière.....	Isigny.	Le Perron.....	Torigny-sur Vire.
La Mancellière.....	Canisy.	Le Petit-Celland...	Brécey.
Lamberville.....	Torigny-sur-Vire.	Le Plessis.....	Périers.
La Meauffe.....	Saint-Clair.	Le Rozel.....	Les Pieux.
La Meurdraquière..	Bréhal.	Les Biards.....	Isigny.
La Mouche.....	La Haye-Pesnel.	Les Chambres.....	La Haye-Pesnel.
Lapenty.....	St-Hil.-du-Harcouët	Les Champs-de-Los.	St-Jean-de-Daye.
La Pernelle	Quettehou.	Les Chéris.....	Ducey.
La Rochelle.....	La Haye-Pesnel.	Les Cresnays.....	Brécey.
La Ronde-Haye....	St-Sauvr-Lendelin.	Les Loges-Marchis.	St-Hilaire-du-Harc.
Lastelle.....	Périers.	Les Loges-s-Brécey.	Brécey.
La Trinité.....	Villedieu.	Les Moitiers-d'All..	Barneville.
Laulne.....	Lessay.	Les Moitiers-en-Bau.	St-Sauvr-le-Victe.
La Vendelée.....	St-Malo-de-la-Land.	Les Pas.....	Pontorson.
Le Buat.....	Isigny.	Les Perques.....	Bricquebec.
Le Chefresne.....	Percy.	Les Pieux.....	Les Pieux.
Le Dézert.....	St-Jean-de-Daye.	Lessay.....	Lessay.
Le Fresne-Poret...	Sourdeval.	Lestre.....	Montebourg.
Le Grand-Celland..	Brécey.	Les Veys.....	Carentan.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Le Tanu	La Haye-Pesnel.	Moon-sur-Elle	Saint-Clair.
Le Teilleul	Le Teilleul.	Morigny	Percy.
Le Theil	St-Pierre-Eglise.	Morsalines	Quettehou.
Le Valdécie	Barneville.	Mortain	Mortain.
Le Val-Saint-Pair	Avranches.	Morville	Bricquebec.
Le Vast	St-Pierre-Eglise.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vicel	Quettehou.	Moyon	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot	Bricquebec.	Munev.-le-Bingard	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Muneville-sur-Mer	Bréhal.
Lieusaint	Valognes.	Nacqueville	Beaumont.
Lingeard	Saint-Pois.	Naftel	Isigny.
Lingreville	Montmartin-s.-Mer.	Nay	Périers.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Négreville	Bricquebec.
Lolif	Sartilly.	Néhou	St-Sauv^{r}-le-Vte.
Longueville	Bréhal.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits.
Lozon	Marigny.	Neuville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.
Macey	Pontorson.	Neuville-en-Beaum^{t}	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Magneville	Bricquebec.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Marcey	Avranches.	Nicorps	Coutances.
Marchésieux	Périers.	Noirpalu	La Haye-Pesnel.
Marcilly	Ducey.	N.-D.-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
Margueray	Percy.	N.-D.-de-Livoye	Brécey.
Marigny	Marigny.	Notre-Dame-d'Elle	Saint-Clair.
Martigny	St-Hilaire-du-Harc.	N.-D.-de-Touchet	Mortain.
Martinvast	Octeville.	Nouainville	Octeville.
Maupertuis	Percy.	Octeville	id.
Maupertus	St-Pierre-Eglise.	Octeville-la-Venelle	Quettehou.
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Petite	Beaumont.
Millières	Lessay.	Omonville-la-Rogue	id.
Milly	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.
Mobecq	La Haye-du-Puits.	Orval	Montmartin-s.-Mer.
Moidrey	Pontorson.	Ourville	Barneville.
Montabot	Percy.	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville	Montebourg.
Montaigu-les-Bois	Gavray.	Parigny	St-Hilaire-du-Harc.
Montanel	Saint-James.	Percy	Percy.
Montbray	Percy.	Périers	Périers.
Montchaton	Montmartin-s.-Mer.	Perriers-en-Beaufic.	Sourdeval.
Montcuit	St-Sauv^{r}-Lendelin.	Picauville	Ste-Mère-Eglise.
Montebourg	Montebourg.	Pierreville	Les Pieux.
Montfarville	Quettehou.	Pirou	Lessay.
Montgardon	La Haye-du-Puits.	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire.
Montgobier	Isigny.	Plomb	Avranches.
Monthuchon	St-Sauv^{r}-Lendelin.	Poilley	Ducey.
Montigny	Isigny.	Pontaubault	Avranches.
Montjoie	Saint-James.	Pont-Hébert	St-Jean-de-Daye.
Montjoie	Saint-Pois.	Pontorson	Pontorson.
Montmart.-en-Graig	St-Jean-de-Daye.	Ponts	Avranches.
Montmartin-sur-Mer	Montmartin-s^{r}-Mer.	Portbail	Barneville.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle.	Précey	Ducey.
Montrabot	Torigni-sur-Vire.	Précorbin	Torigni-sur-Vire.
Montreuil	Marigny.	Prétot	La Haye-du-Puits.
Mont-Saint-Michel	Pontorson.	Querqueville	Octeville.
Montsurvent	St-Malo-de-la-Land.	Quettehou	Quettehou.
Montviron	Sartilly.	Quettetot	Bricquebec.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettreville.....	Montmartin-s.-Mer.	Saint-Gilles.....	Marigny.
Quibou.....	Canisy.	St-Hilaire-du-Harc..	St-Hilaire-du-Harc.
Quinéville.....	Montebourg.	St-Hilaire-Petitville.	Carentan.
Raids.....	Carentan.	Saint-James.....	Saint-James.
Rampan.....	Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye.	St-Jean-de-Daye.
Rancoudray.....	Mortain.	St-Jean-de-la-Haize.	Avranches.
Rauville-la-Bigot...	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Rivière	Barneville.
Rauville-la-Place...	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	St-Jean-de-Savigny.	Saint-Clair.
Ravenoville.....	Ste-Mère-Eglise.	St-Jean-des-Baisants	Torigni-sur-Vire.
Reffuveille.....	Juvigny.	St-Jean-des-Champs.	La Haye-Pesnel.
Regnéville.....	Montmartin-s^{r}-Mer.	St-Jean-du-Corail..	Brécey.
Reigneville.....	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	St-Jean-du-Corail..	Mortain.
Remilly.....	Marigny.	St-Jean-le-Thomas.	Sartilly.
Rétôville.....	St-Pierre-Eglise.	Saint-Jores.....	Périers.
Réville.....	Quettehou.	St-Laur^{t}-de-Cuves..	Saint-Pois.
Romagny.....	Mortain.	St-Laur^{t}-de-Terreg..	Saint-James.
Roncey.....	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger.....	La Haye-Pesnel.
Ronthon.....	Sartilly.	Saint-Lo.....	Saint-Lo.
Rouffigny.....	Villedieu.	St-Louet-sur-Vire..	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup.....	Avranches.
Sacey.....	Pontorson.	St-Malo-de-la-Lande.	St-Malo-de-la-Land.
Saint-Amand.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf.....	Montebourg.
St-André-de-Bohon.	Carentan.	St-Mart.-d'Aubigny.	Périers.
St-André-de-l'Epine.	Saint-Clair.	St-Mart.-d'Audouv^{e}.	Montebourg.
St-Aub.-des-Préaux.	Granville.	St-Mart.-de-Bonfossé	Canisy.
St-Aubin-de-Terreg.	Saint-James.	St-Mart.-de-Cenilly..	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv^{r}-Lendelin.	St-Mart.-de-Chaulieu	Sourdeval.
Saint-Barthélemy...	Mortain.	St-Mart.-de-Landel.	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice.....	Avranches.	St-Mart.-des-Champs	Avranches.
St-Br.-de-Landelle..	St-Hilaire-du-Harc.	St-Mart.-de-Varrev.	Ste-Mère-Eglise.
St-Christop^{e}-du-Foc.	Les Pieux.	St-Mart.-le-Bouillant	Saint-Pois.
Saint-Clair.....	Saint-Clair.	St-Mart.-le-Gréard..	Octeville.
Saint-Clément.....	Mortain.	St-Mart.-le-Hébert..	Bricquebec.
St-Côme-du-Mont...	Carentan.	St-Maurice-des-Bois.	Saint-Pois.
St-Cyr-du-Bailleul..	Barenton.	Saint-Maurice.....	Barneville.
Saint-Cyr.....	Montebourg.	St-Michel-de-la-Pier.	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Saint-Denis-le-Gast..	Gavray.	St-Michel-des-Loups	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vêtu..	Cerisy-la-Salle.	St-Nic.-de-Coutances	Coutances.
St-Ebr.-de-Bonfossé.	Canisy.	St-Nic.-de-Pierrep^{t}.	La Haye-du-Puits.
Sainteny.....	Carentan.	St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Saint-Floxel.....	Montebourg.	St-Nic.-p.-Granville.	Granville.
Saint-Fromond.....	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin.....	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon.	Carentan.	Saint-Pair.....	Granville.
St-Georg.-de-la-Riv.	Barneville.	St-Patrice-de-Claids.	Lessay.
St-Georg.-de-Livoye.	Brécey.	Saint-Pellerin.....	Carentan.
St-Georges-d'Elle..	Saint-Clair.	St-Pier.-d'Arthéglise	Barneville.
St-Berg.-de-Montc..	Saint-Lo.	St-Pier.-de-Coutanc.	Coutances.
St-Georg.-de-Rouel.	Barenton.	St-Pier.-de-Semilly.	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle...	Saint-Clair.	Saint-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise.
St-Germ.-des-Vaux..	Beaumont.	St-Pierre-Langers..	Sartilly.
St-Ger.-de-Tourneb.	Montebourg.	Saint-Planchers....	Granville.
St-Germ.-de-Varrev.	Ste-Mère-Eglise.	Saint-Pois.....	Saint-Pois.
St-Germ.-le-Gaillard.	Les Pieux.	Saint-Quentin.....	Juncy.
St-Germ.-sur-Sèves.	Périers.	St-Rémi-des-Landes.	La Haye-du-Puits.
St-Germ.-sur-Ay...	Lessay.	Saint-Romphaire...	Canisy.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Samson-de-Bonf.	Canisy.	Taillepied.....	St-Sauvr-le-Victe.
St-Sauv.-de-Chaulleu	Sourdeval.	Tamerville.....	Valognes.
St-Sauv.-de-Pierrep.	La Haye-du-Puits.	Tanis.....	Pontorson.
St-Sauv.-la-Pommer.	Bréhal.	Tessy-sur-Vire.....	Tessy-sur-Vire.
St-Sauv.-Lendelin..	St-Sauvr-Lendelin.	Teurthévlle-Bocage.	Quettehou.
St-Sauv.-le-Vicomte.	St-Sauvr-le-Victe.	Teurthévlle-Hague..	Octeville.
St-Sébast.-de-Raids.	Périers.	Théville	St-Pierre-Eglise.
St-Sénier-de-Beuvr.	Saint-James.	Tirepied.....	Brécey.
St-Sénier-s.-Avranc.	Avranches.	Tocqueville.....	St-Pierre-Eglise.
Saint-Symphorien..	La Haye-du-Puits.	Tollevast.....	Octeville.
Saint-Symphorien..	Le Teilleul.	Tonneville.....	Beamont.
Saint-Symphorien..	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire....	Torigni-sur-Vire.
Saint-Thomas.....	Saint-Lo.	Tourlaville.....	Octeville.
Saint-Ursin.....	La Haye-Pesnel.	Tourville.....	St-Malo-de-la-Land.
St-Vaast-la-Hougue.	Quettehou.	Tréauville.....	Les Pieux.
St-Vigor-des-Monts.	Tessy-sur-Vire.	Trelly.....	Montmartin-s.-Mer.
Sainte-Cécile.....	Villedieu.	Tribehou.....	St-Jean-de-Daye.
Sainte-Colombe....	St-Sauvr-le-Victe.	Troisgots.....	Tessy-sur-Vire.
Sainte-Croix-Hague.	Beaumont.	Turqueville.....	Ste-Mère-Eglise.
Ste-Croix de St-Lo.	Saint-Lo.	Urville.....	Montebourg.
Sainte-Eugienne...	Brécey.	Urville-Hague.....	Beaumont.
Sainte-Geneviève...	Quettehou.	Vains.....	Avranches.
Ste-Marie-du-Bois..	Le Teilleul.	Valcanville.....	Quettehou.
Ste-Marie-du-Mont.	Ste-Mère-Eglise.	Valognes.....	Valognes.
Sainte-Mère-Eglise.	id.	Varenguebecq.....	La Haye-du-Puits.
Sainte-Pience.....	La Haye-Pesnel.	Varouville.....	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Suzanne....	Périers.	Vasteville.....	Beaumont.
Sainte-Suzanne....	Saint-Lo.	Vaudreville.....	Montebourg.
Sartilly.....	Sartilly.	Vaudrimesnil.....	St-Sauvr-Lendelin.
Saultchevreuil-du-Tronchet.....	Villedieu.	Vauville.....	Beaumont.
Saussemesnil.....	Valognes.	Vengeons.....	Sourdeval.
Saussey.....	Coutances.	Ver.....	Gavray.
Savigny.....	Cerisy-la-Salle.	Vergoncey.....	Saint-James.
Savigny-le-Vieux...	Le Teilleul.	Vernix.....	Brécey.
Sébeville.....	Ste-Mère-Eglise.	Vesly.....	Lessay.
Sénoville.....	Barneville.	Vessey.....	Pontorson.
Servigny.....	St-Malo-de-la-Land.	Vezins.....	Isigny.
Servon.....	Pontorson.	Videcosville.....	Quettehou.
Sideville.....	Octeville.	Vidouville.....	Torigni-sur-Vire.
Siouville.....	Les Pieux.	Vierville.....	Ste-Mère-Eglise.
Sortosville.....	Montebourg.	Villebaudon.....	Percy.
Sortosville-en-Bt...	Barneville.	Villechien.....	Mortain.
Sottevast.....	Bricquebec.	Villedieu.....	Villedieu.
Sotteville.....	Les Pieux.	Villiers.....	Saint-James.
Soules.....	Canisy.	Villiers-Fossard....	Saint-Clair.
Sourdeval.....	Sourdeval.	Vindefontaine.....	La Haye-du-Puits.
Sourdeval-les-Bois..	Gavray.	Virandeville.....	Octeville.
Subligny.....	La Haye-Pesnel.	Virey.....	St-Hilaire-du-Harc.
Surtainville.....	Les Pieux.	Vrasville.....	St-Pierre-Eglise.
Surville.....	La Haye-du-Puits.	Yquelon.....	Granville.
		Yvetot.....	Valognes.

TABLEAU DES COMMU

PAR ARRONDISSEM

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — la superficie territo
la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les

Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par 🏇 ; le signe ¶ placé à la sui
Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF- du département.	judiciaire.	d'arrondissement.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-							
CANTON DE SAINT-LO ¶. Populati							
SAINT-LO 🏇	9706	656	⊠	108253 14	»	28	»
Agneaux.....	820	691	Saint-Lo.	8631 »	2	26	2
Baudre.....	291	376	*idem*.	4097 20	4	32	4
La Barre-de-Semilly.....	507	771	*idem*.	6583 50	5	33	5
La Luzerne.....	71	196	*idem*.	1536 »	5	33	5
Le Mesnil-Rouxelin.....	292	476	*idem*.	3966 »	5	33	5
Rampan	237	411	*idem*.	3506 30	6	34	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo..	731	1187	*idem*.	11610 25	»	28	»
Saint-Georges-Montcoq...	613	895	*idem*.	9393 50	2	30	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire...	382	506	*idem*.	4745 25	7	33	7
Saint-Thomas.....	310	430	*idem*.	4002 74	»	28	»
CANTON DE CANISY ¶. Populati							
CANISY.....	764	625	⊠	6795 43	9	22	9
Dangy.....	894	973	Canisy.	6955 80	15	19	15
Gourfaleur.....	509	845	Saint-Lo.	7180 »	6	27	6
La Mancellière.....	412	680	*idem*.	4724 70	7	30	7
Le Mesnil-Herman.....	158	192	St-Samson-de-Bonf.	1203 »	12	28	12
Quibou.....	1303	1713	Canisy.	13951 80	12	21	12
St-Ebrémond-de-Bonfossé.	745	1198	*idem*.	9479 50	8	24	8
Saint-Martin-de-Bonfossé..	793	1253	*idem*.	6396 90	10	27	10
Saint-Romphaire.....	805	997	St-Samson-de-Bonf.	7077 20	9	29	9
Saint-Samson-de-Bonfossé.	628	629	⊠	5042 50	9	27	9
Soulles.....	872	1487	St-Samson-de-Bonf.	7802 50	16	23	16
CANTON DE CARENTAN ¶. Populati							
CARENTAN.....	3139	1567	⊠	47869 03	28	34	28
Auvers	1133	1872	Carentan.	15582 65	32	35	32
Auxais.....	349	776	Sainteny.	6090 90	29	30	29
Brévands	476	921	Carentan.	8622 »	29	42	29
Catz.....	170	278	*idem*.	3328 50	26	39	26
Les Veys.....	622	1243	*idem*.	13510 30	28	41	28

DU DÉPARTEMENT,

ET PAR CANTON.

de chaque commune ;—les bureaux de poste ;—le principal des quatre contributions directes ;— des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jour. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population : 89,118 habitants.				
13,960 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Houssin-Dumanoir ✻.	Bernard, Derbois.	*Langlois.*	Gendrin, École supérieure. Porcher, École annexe. Hébert, École mutuelle. Lelièvre, Congréganiste.	Marie, École laïque. Sœur Marie.
Yver.	Le Baron.	Cousin.	Godard.	Lion.
Nouet.	Barbenchon.	Delanoe.		Lefresne.
Labbé.	Desfaudais.	Mouchel.	Legouey.	Pichard.
Noël.	Pacary.	Gault.	*Réunie à St-André-de-l'Epine.*	
Schmitt ✻.	Surget.	Lebarbey.		Hédouin.
Guilbert.	Vardon.	Lefresne.		Lehérichon.
Desplanques.	Lambert.	*Blanchet.*	Jéhanne.	Primault.
Descoqs.	Harivel.	Fontaine.	Aumont.	Bellamy.
Louvel-Dubois.	Boyvin.	Desurvire.	Leduc.	Nativelle.
Vieillard.	Desfontaines.		*Réuni à Saint-Lo.*	
7,883 habitants (11 communes).				
Vimard.	Pacary.	*Louis ;* Pinard.	Rivet.	Thomas.
Leconte.	Ernault.	Hédouin, Lorance.	Auvray.	Diénis, Duval.
Ozenne.	Tréfeu.	Leredde.	Letellier.	Templer.
Huet.	Legrand.	Lemétayer.	Galliot.	Bailleul.
Hardel.	Levilly.	Cochard.		Legendre.
Cocaigne.	Requier.	Briant.	Herman.	Vaufleury.
Groualle.	Lefebvre.	Adam.	Lesouef.	Scelles.
Yver de la Vigne-Bernard.	Meslin.	Leboulanger, Prével.	Hollande.	Villain, Gâtard.
Guérard.	Aumond.	Paris.	Lesouef.	Passilly.
Lafosse.	Lavalley.	Rainfroy.	Sauvage.	Legrand.
Guilbert.	Houssin.	Desmonts.	Thiébot.	Lesouef.
11,722 habitants (14 communes).				
Gouville ✻.	Lenoël, Hotin.	*Touroude.*	N., N.	Wattelled, Guesney.
Leledy.	Lhonorey.	Potel.	Geslin.	Pacary.
Roguelin.	Saint.	Sébline.		Corbet.
Sauvage.	Eude.	Abraham.	Briens.	Martin.
Surcouf.	Poignavant.	Chardot.		Lemoine.
Gosselin.	Gancel.	Aubril.	Mazier.	Galliot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Méautis	868	1698	Carentan.	16658 »	27	31	27	6
Raids	503	667	Sainteny.	6790 75	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	614	1042	*idem*.	9588 20	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	743	1256	Carentan.	15338 36	31	38	32	4
Sainteny	1641	2132	☒	21736 96	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	648	1698	Sainteny.	9409 »	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	418	985	Carentan.	10078 »	27	35	27	1
Saint-Pellerin	398	437	*idem*.	4864 50	25	39	25	5
CANTON DE MARIGNY ¶. Population :								
MARIGNY	1354	1032	☒	12170 30	13	16	13	»
Carantilly	1006	1070	Marigny.	8546 83	16	19	16	4
Hébécrévon	828	1328	Saint-Lo.	9161 67	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	905	1502	Marigny.	9415 93	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	215	281	*idem*.	2292 10	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	272	346	*idem*.	2882 20	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	488	226	*idem*.	2708 50	17	18	17	9
Lozon	670	886	*idem*.	6219 »	17	18	17	6
Montreuil	532	646	*idem*.	4674 60	15	21	15	6
Remilly	885	956	*idem*.	8902 70	18	23	18	14
Saint-Gilles	603	783	Saint-Lo.	6560 50	7	21	7	6
CANTON DE PERCY ¶. Population :								
PERCY	2850	3705	☒	22547 32	25	26	25	»
Beslon	1024	1726	Villedieu.	7357 17	34	35	34	9
La Colombe	944	1448	*idem*.	6375 40	31	32	31	6
La Haye-Bellefonds	219	285	Villebaudon.	1992 »	19	23	19	9
Le Chefresne	833	1130	Percy.	4862 »	28	22	28	3
Le Guislain	370	539	Villebaudon.	3335 »	21	23	21	9
Margueray	319	465	Percy.	1855 70	29	29	29	4
Maupertuis	345	541	Villebaudon.	2879 20	23	20	23	6
Montabot	658	1154	Percy.	4441 »	25	31	25	5
Montbray	1103	1409	St-Sever (Calvados).	8697 10	30	33	30	7
Morigny	256	453	*idem*.	2166 »	31	36	31	11
Villebaudon	538	469	☒	3262 10	20	25	20	»
CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population :								
SAINT-CLAIR	625	800	☒	6928 46	12	40	12	»
Airel	704	1017	Saint-Clair.	10792 20	15	37	15	6
Bérigny	635	1217	☒	7545 75	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1822	2383	☒	19364 20	18	46	18	9
Couvains	718	1503	Saint-Clair.	9876 »	10	38	10	4
La Meauffe	729	1022	*idem*.	9538 41	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	775	980	*idem*.	8746 20	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	200	285	Bérigny.	1292 67	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	361	724	Saint-Lo.	4193 33	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	666	896	Cerisy-la-Forêt.	5077 20	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	510	889	Bérigny.	5063 50	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Angot.	Duchemin.	Lecointre.	Lefaudeux.	Drieu.
Letenneur.	Dauvert.	Leroux.	Hulmel.	Doucet.
Mericet.	Caillemer	Bécherel.	Suzanne.	Lechanoine.
Belin.	Hervieu.	Pontas.	Godier.	Legarand.
De la Gonnivière.	Laisney-Desvignets.	Demary-de-Longueville.	Loquet.	Grossin.
Guérard.	Collette.	Baize.	Pottier.	Lecoq.
Auvray.	Saint.	Desdouits.	Lefranc.	
Sauvage.	Hamelin.	Eury.	Ollivier.	Caillard.
7,758 habitants (11 communes).				
Lemoigne-Lavallée.	Laurent.	*Mangon.*	Gohin.	Paysant.
Gosset.	Blanchard.	Garnier.	Lemoigne.	Gambillon.
Bosmel.	Lescot.	Lécuyer.	Legros.	Macé.
Dumont.	Genest.	Girard.	Poullain.	Fauchon.
Asselin.	Maquerel.	Costard.		Lemperière.
Le Baron.	Darondel.	Gosselin.		Delalonde.
Rose dit Navet.	Robin.	Legastelois.	Leprivey.	Lecardonnel.
Duperrouzel.	Desdevises.	Vivier.	Doucet.	Ollivier.
Vollet.	Legrand.	Lafosse.	Chanteclair.	Yger.
Raulline.	Lechevallier.	Vigier.	Lemaître.	Levillain.
Guillot.	Hubert.	Lesaulnier.	Godard.	Letellier.
9,459 habitants (12 communes).				
Blouet.	Lehéricey, Grente.	*Lepeltier.*	Lemonnier.	Couette, Catrel.
Lucas.	Lecharpentier.	Lecanu.	Guérin.	Lucas.
Lepesant.	Debroise.	Duval.	Lemoine.	Gallouin.
Carrey.	Estur.	Lemercier.		Rabel.
Mauduit.	Larsonneur.	Leboulenger.	Dumonchel.	Lemaître.
Delafosse.	Durand.	Dupard.	Charuel.	Frigot.
Lebrun.	Manson.	Delabrousse.		Pinel.
Chapelle.	Voisin.	Adam.		Blanchet.
Bossard.	Lebouvier.	Bidois.	Osmont.	Bouillet.
Regnault.	Fizel.	Pousset.	Touroude.	Guérin.
Tostain.	Deschamps.	Lemonnier.		Robillard.
Canuet.	Sébert.	Soyer.	Thiébot.	Danguy.
9,153 habitants (14 communes).				
Bernard.	Huault.	*Gardin.*	Letourneur.	Aubel.
Groualle.	Jeanne dit Baudry.	Lebreton.	Desplanques.	Blondel.
Sansrefus.	Dumont.	Danneville.	Bertin.	Leroy.
Malherbe.	Lemaître.	Legallais.	Enquebecq.	Hulmer.
Dhermilly.	Bazire.	Hamelin.	Huault.	Le Mennier.
Enouf.	Paingt.	Lebréton.	Thiébot.	Lemennicier.
Regnouf de Vains	Heussebrot.	Morisset.	Tiphaigne.	Renard.
Lecot.	Desfoudais	Pigasse.		Langlois.
Parfouru.	Dhérouville.	Giret.		Dubois.
Mignot.	Angot.	Dubosq.	Desmoulins.	Delafosse.
Leclerc.	Mariette.	Letenneur.	Desmoulins.	Lemennicier, fils. Desmou-

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Saint-Jean-de-Savigny....	510	755	Saint-Clair.	6271 »	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly ...	336	461	Saint-Lo.	3491 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard	562	869	*idem*.	6502 84	6	34	6	5
								CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population :
SAINT-JEAN-DE-DAYE	276	421	⊠	4067 42	15	33	15	»
Amigny.....	202	370	Pont-Hébert.	3344 50	8	25	8	11
Cavigny	570	678	*idem*.	8464 30	11	35	11	7
Graignes.....	1172	1415	Saint-Jean-de-Daye.	10328 53	21	33	21	6
Le Dézert.....	763	1459	*idem*.	11596 91	13	29	14	4
Le Hommet-d'Athenay....	549	1486	*idem*.	10792 »	13	27	13	7
Le Mesnil-Angot.....	138	408	*idem*.	4077 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron	187	283	*idem*.	2791 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losques...	450	931	*idem*.	9011 50	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes...	1373	3032	*idem*.	24460 40	21	39	21	6
Pont-Hébert.....	944	1499	⊠	10391 »	7	31	7	8
Saint-Fromond	933	1551	Saint-Jean-de-Daye.	19195 06	15	37	15	4
Tribehou	1033	997	*idem*.	8667 50	19	28	19	13
								CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :
TESSY-SUR-VIRE.....	1478	1586	⊠	13747 63	18	34	18	»
Beaucoudray.....	304	469	Villebaudon.	1982 »	21	27	21	7
Beuvrigny	349	669	Tessy-sur-Vire.	2771 »	21	40	21	6
Chevry	229	364	Villebaudon.	1966 »	19	29	19	6
Domjean.....	1183	1656	Tessy-sur-Vire.	8077 83	18	37	18	3
Fervaches	503	480	*idem*.	3436 58	15	33	15	3
Fourneaux.....	161	234	*idem*.	1497 »	21	37	21	3
Gouvets	705	1101	Villebaudon.	4557 70	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	341	557	Tessy-sur-Vire.	3234 »	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult.....	420	399	Torigni-sur-Vire.	3041 »	12	32	12	10
Moyon.....	1287	2334	Tessy-sur-Vire.	10421 70	14	30	14	6
Saint-Louët-sur-Vire.....	342	733	*idem*.	3466 10	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	905	1574	Villebaudon.	8651 80	27	37	27	9
Troisgots	560	753	Tessy-sur-Vire.	4442 »	14	33	14	6
								CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population :
TORIGNI-SUR-VIRE	2021	292	⊠	19588 53	14	39	14	»
Biéville....	383	553	Torigni-sur-Vire.	3910 »	17	45	17	11
Brectouville.....	155	375	*idem*.	2442 50	14	40	14	4
Condé-sur-Vire	1740	2489	*idem*.	22023 11	9	30	9	5
Giéville	649	1033	*idem*.	6361 »	17	43	17	3
Guilberville.....	1572	2215	*idem*.	11678 41	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	180	374	*idem*.	1532 40	12	40	12	4
Lamberville.....	397	706	*idem*.	5081 25	17	45	17	9
Le Perron.....	362	459	*idem*.	3137 83	20	43	20	7
Montrabot	215	386	*idem*.	2090 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-CLAIR.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
De Marguerit de Rochefort.	Duchemin.	Blestel.	Orange.	Ve Frémond.
Buot.	Saint-Laurent.	Hus.	Maurouard.	Lucas.
Raoult.	Tréfeu.	Fétile.	Melot.	Boulot.
8,590 habitants (13 communes).				
Pezeril.		*Gilbert.*		Couillard.
Cahour.		Aubert.		Layne.
Madelaine.	Préterre.	Auvray.	Guilbert.	Gancel.
Folliot.	Fromond.	Beaumont.	Lebas.	Lesauvage.
Quesnelt de la Grenière.	Thouroude.	Lebreuilly.	Leprovost.	Chasles.
Delisle.	Aupoix.	Frossard.	Coquelin.	Moulin.
Angot.	Leduc.	Lemarié.		Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Levieux.		Chasles.
Thouroude.	Desplanques.	Deslandes.	Painchaud.	Desplanques.
Touzard.	Gancel.	Langenais.	Delacour.	Dubuisson ; Patin.
Thomasse.	Godard.	Duval ; Delarue ; Puiney.	Michel.	Mesnildrey ; Lair ; Hautemanière.
Duhamel.	Laisney.	Surville.	Chrétienne.	Gautier.
Belleux.	Damecour.	Lechevallier.	Lepetit.	Aubry.
8,769 habitants (14 communes).				
Le Guédois.	Cochard.	*Gillot.*	Lecrest, fr. de la doct. chrétienne.	Godard.
Legablier.	Joret.	Pirou.		Canuet.
Delaville.	Letot.	Legrand.		Bataille.
Ladroue.	Godard.	Prével.		Barbé.
Launay.	Lamoureux.	Camus.	Lenoir.	Mme ve Lebrec.
Beaufils.	Lucas.	Brion.	Bocage.	Lefranc.
Lemélorel-Lesmontils	Lemazurier.	Simon.		Jouenne.
Loisel.	Bisson.	Cauchon.	Loisel.	Restout.
Lemeray.	Néel.	Desvages.		Bosquet.
De Laubrie.	Julien.	Chaignon.		Leroux.
Havel.	Postel.	Langenais.	Ravenel.	Le Nordez.
Massier.	Depoilley.	Lebel.		Desmier.
Lemélorel-Lesmontils	Chasle.	Manson.	Levallois.	Lemercerre.
Goulet.	Mourocq.	Pantin.	Paris.	Harivel.
11,824 habitants (17 communes).				
Hédouin.	Pommier.	*Leroy ;* Darondel.	Bucaille.	Garnier.
Flaust.	Tillard.	David.	Diguet.	Besnard.
Lepringard.	Lepellerin.	Larsonneur.		Lepeltier.
Lhermite.	Hubard.	Lemaître.	Bréard.	Navet.
Letot.	Godefroy.	Queudeville.	Bizault.	Lechevalier.
Lesouef.	Tirard.	Marguerite.	Godefroy.	Ernouf.
Savare.	Moulin.	Mourocq.		Lebugle.
Bion.	Flaust.	Delaunay.		Décosse.
Joret.	Lepelletier.	Piton.		Sanson.
Hervieu.	Bion.	Lefèvre.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Placy-Montaigu	498	899	Torigni-sur-Vire.	1834 »	20	45	20	6
Précorbin	518	721	*idem.*	5453 50	11	39	11	6
Rouxeville	402	576	*idem.*	3733 16	12	39	12	9
Saint-Amand	1243	2162	*idem.*	12518 50	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	1006	1336	*idem.*	8088 75	10	37	10	7
Saint-Symphorien	206	387	*idem.*	1974 75	18	43	18	4
Vidouville	277	445	*idem.*	3123 »	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.								
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population :								
AVRANCHES	8159	444	⊠	82090 86	50	47	»	»
Chavoy	186	371	Avranches.	2199 »	30	42	6	6
La Godefroy	263	364	*idem.*	1692 »	63	52	5	5
La Gohannière	184	380	*idem.*	1775 25	64	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1158	1110	*idem.*	10161 83	58	50	3	3
Marcey	802	673	*idem.*	6317 83	56	49	3	3
Plomb	586	819	*idem.*	5195 45	50	46	8	8
Pontaubault	372	195	*idem.*	1962 70	66	54	7	7
Ponts	504	670	*idem.*	5733 10	53	45	5	5
Saint-Brice	161	255	*idem.*	1585 »	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	633	895	*idem.*	6184 »	55	45	5	5
Saint-Loup	492	646	*idem.*	4064 75	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	564	649	*idem.*	5352 37	59	50	3	3
Saint-Osvin	551	679	*idem.*	3960 50	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	805	1253	*idem.*	6546 22	57	49	5	5
Vains	854	858	*idem.*	6563 »	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population :								
BRÉCEY	2341	2103	⊠	20581 53	49	48	17	»
Braffais	401	581	Brécey.	2629 70	46	35	13	9
Cuves	738	969	*idem.*	7014 34	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin	867	1203	*idem.*	4389 20	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	381	459	*idem.*	1694 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	1001	1249	*idem.*	4547 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	452	657	*idem.*	2691 »	63	54	13	3
Les Cresnays	720	978	*idem.*	5628 75	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	426	527	*idem.*	2803 50	45	44	19	3
Notre-Dame-de-Livoye	202	355	*idem.*	1837 10	48	47	15	1
Sainte-Eugienne	126	179	*idem.*	804 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	436	552	*idem.*	3376 50	53	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	177	362	*idem.*	944 33	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	272	357	*idem.*	1853 75	46	45	18	3
Tirepied	1187	1697	Avranches.	11033 »	59	52	9	8
Vernix	262	584	Brécey.	4025 90	54	51	12	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
TORIGNI-SUR-VIRE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Auvray.	Girauld.	Huard.		Guyot.
Desmeulles.	Pasturel.	Adelée.	Allain.	Clouard.
Aumond.	Enée.	Fossard.	Poterie.	Lesongeur.
Lefoulon.	Lescot (Jean).	Bréhier.	Menard.	Blier.
Lemaître.	Marie.	Perdriel.	Leberruyer.	Gazengel.
Lebouteiller.	Renouf.	Bochin.		Jamard.
Guernier (P.-F.).	Lenauld.	Mourocq.		Lebugle.
Population : 103,013 habitants.				
16,272 habitants (16 communes).				
Fremin.	Gautier, Lenoir.	N....., à St-Gervais ; *Barenton*, à Notre-Dame-des-Champs ; Guérin, à St-Saturnin.	Primaux.	Religieuses Ursulines ; Aumond.
Couëtil.	Leroyer.	Resbeut.		Besnard.
de Mansigny.	Harel.	Desplanches.		Viel.
Doublet.	Loizon.	Delaunay.		Yvon.
Blier.	Lebrun.	Piquois.	Fras.	Béguin.
Primaux.	Lefranc.	Guénier.	Denolle.	Davy.
Cte du Quesnoy.	Dubois.	Resbeut.		Godard.
Primaux.	Blier.	Challier.		Cauvet.
Haupais.	Cautier.	Loisel.	Laurence.	Restoux.
Vauprès.	Boutelou.	Bigot.		Jubré.
Dubois.	Gobbé.	Provost.	Aumont.	Lebiguais.
Blier.	Ruault.	Piquot.	Lemoine.	Duchemin.
Lemasle.	Lottin	Belloir.		Peslin.
Berault.	Aubeut.	Maheux.	Chapin.	Marie.
De St-Germain C✻.	Lechoisne.	Martin.		Leloutre.
Hamel.	Quinton.	Dupont ✻.	Lemarié.	Olivier.
10,149 habitants (16 communes).				
Boudier.	Pinard.	*Guesnon*.	Lemonnier.	Herpin.
Chapel.	Cossé.	Guérin.		Blin.
Lemardeley.	Lereyer.	Bonnel.	Bazin.	Constantin.
Bonœil-Beaupré.	Debroise.	Hédou.	Lerouge.	Joubault.
Turquetil.	Resbeut.	Lecharpentier.		Royer.
Jouenne.	Roussin.	Fortin.	Fras.	Lebrun.
Jouenne.	Anfray.	Gautier.		Leconte.
Laurent.	Joly.	Morin.		Pichard.
Robert.	Vaugrente.	Leroy.		Fauvel.
Généaux.	Canu.			Lepelley.
Aumont.	Fillâtre.	Lenormand.		Lemoussu.
Loyvet.	Debieu.	Payen.		Poirier.
Lepron.	Lepeltier.	Levillain.		Cordon.
Debesne.	Rigot.	Prével.		Lemains.
Leroux.	Navet.	Lefranc.	Geffroy.	Belloir.
Dodeman.	Lerenard.	Guyot.		Mazure.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Ducey ¶. Population								
Ducey	1818	1120	⊠	12121 67	67	56	1	»
Céaux	603	786	Avranches.	4943 »	68	59	12	9
Courtils	507	614	*idem.*	3760 83	69	60	13	10
Crollon	393	468	Ducey.	2674 »	70	61	13	10
Juilley	788	1182	*idem.*	6303 50	68	58	11	5
La Boulouze	154	218	*idem.*	986 50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	316	460	*idem.*	2060 »	68	58	11	9
Les Chéris	464	591	*idem.*	3695 70	74	59	12	3
Marcilly	818	886	*idem.*	5919 45	70	57	10	5
Poilley	945	1270	*idem.*	8620 75	67	58	10	2
Précey	591	773	*idem.*	4663 35	67	39	11	8
Saint-Quentin	1321	1668	*idem.*	11730 20	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population								
Granville	12527	268	⊠	111209 44	49	29	26	»
Bouillon	478	639	Granville.	3837 66	60	39	20	10
Donville	806	296	*idem.*	3837 43	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	515	824	*idem.*	6026 65	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville	1091	737	*idem.*	12123 70	51	31	24	2
Saint-Pair	1313	1540	*idem.*	13372 33	52	35	23	5
Saint-Planchers	1008	1197	*idem.*	9343 07	56	23	21	7
Yquelon	357	214	*idem.*	3158 »	48	27	26	4
Canton de la Haye-Pesnel ¶. Population								
La Haye-Pesnel	945	629	⊠	7027 50	44	32	15	»
Beauchamps	592	411	La Haye-Pesnel.	4256 45	56	31	21	6
Champcervon	359	558	*idem.*	2911 45	48	35	16	2
Folligny	422	410	*idem.*	3137 90	43	39	19	4
Hocquigny	269	305	*idem.*	1885 »	44	30	18	3
La Beslière	269	349	*idem.*	2317 50	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	787	1451	*idem.*	6923 40	44	35	15	3
La Mouche	303	443	*idem.*	2382 »	45	33	14	4
La Rochelle	566	731	Sartilly.	1298 40	49	37	13	5
Le Luot	442	851	Avranches.	4099 28	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	371	421	La Haye-Pesnel.	2973 80	45	31	18	2
Les Chambres	225	418	*idem.*	1953 »	48	37	13	4
Le Tanu	550	694	*idem.*	4081 »	41	37	20	5
Noirpalu	173	819	*idem.*	1351 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	674	868	Avranches.	3553 20	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	920	1202	La Haye-Pesnel.	8561 67	47	33	21	6
Saint-Léger	174	196	Sartilly.	1390 10	60	38	17	8
Saint-Ursin	324	537	La Haye-Pesnel.	3102 50	47	36	18	3
Subligny	553	790	Avranches.	4085 67	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
3.718 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Sauvé.	Champion.	*Gournel.*	Larcher.	N...
Gilbert.	Goujeon.	Miquelard.	Poullain.	Mauray.
Dupont.	Colin.	Gournel.		Costentin.
Ysabel.	Juin.	Briard.		Duguépéroux.
Fardin.	Datin.	Guesnon.	Robert.	Anger.
Barbé.	Blandin.	Champion.		Coursin.
Laloi.	Bouroult.	Leprovost.		Pinel.
de Pracomtal.	Allain.	Delaunay.		Etienvre.
Boutelou.	Dapilly.	Lemouland.	Roblin.	Bernard.
Colin.	Morin (Louis-Paul).	Goron.	Lavoué.	Baisnée.
Morel.	Fleury.	Lepourbelet.	Dupré.	Mazier.
Dupont.	Le Bedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Foulon.
18,095 habitants (8 communes).				
Le Prince.	Letourneur, Lefébure.	*Lecaplain; Allain.*	Chantemerle, Robbes.	Guillard, Fremin.
Digée (Louis).	Digée (Alexis).	Debon.	Lebasnier.	Barré.
Lebreton.	Mequin.	Poullain.	Gohin.	Yberty.
Dairou.	Tillard.	Esnoult.	Leloutre.	Hamon.
Chemin.	Besnier.	Duclos.	Lucas.	Borel.
Picot.	Legentil.	Thébault; Gournay, à Kairon.	Simonne.	Poullain, Cahu.
Desdoitils.	Méquin.	Raulin.	Aubril.	Rosselin.
Delarue (Pierre).	Delarue (Zacharie).	Dufresne.	Potier.	Villard.
8,918 habitants (19 communes).				
Lanos.	Avril.	*Vignon.*	Legallais.	Durand.
Augrain.	Simonne.	Jamont.	Leblanc.	Hochard.
Poulain.	Olive.	Resbeut.		Poirier.
Lorance.	Marion.	Huvé.		Lehérisseyx
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Blin.
Lhomme.	Porée.	Lahuppe.		Maillard.
Lebreton.	Lebourgeois.	Berry.	Gautier.	Lehodey.
Dugueycher.	Vivier.	Lemonnier.		Levallois.
Hurel.	Plaine.	Paillette.	Laurence.	Peslin.
Dugueycher.	Fillâtre.	Le Duc.		Charbonnel.
Dulin.	Genvresse-Lafosse.	Perrouault.		Perrouault.
Le Marquis.	Anfray.	Roisille.		Boucé.
Micouin.	Tétrel.	Raulin.	Bouillon.	Lelandais.
Mahey.	Jannot.	Templer.		Juin.
Jonquier.	Vivier.	Pitel.	Follain.	Rose.
De Saint-Pierre (Louis).	Macé.	Coulombier.	Tardif.	Desfoux.
Picot.	Lecoufle.	Guilbert.		Dupré.
Rieu.	Letourneur.	Lefranc.		Lecoufle.
Lebourgeois.	Pigeon.	Lebreuilly.	Thébault.	Letouzé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Pontorson ¶. Population								
Pontorson ✉	2383	415	⊠	16308 24	70	69	22	»
Ardevon	370	830	Pontorson.	3886 20	77	68	20	8
Aucey	766	951	*idem.*	5961 13	83	74	26	5
Beauvoir	469	857	*idem.*	2962 50	84	69	21	8
Boucey	639	1083	*idem.*	6166 70	81	72	23	2
Cormeray	139	190	*idem.*	1195 50	76	68	21	6
Curey	330	574	*idem.*	2898 28	77	67	20	4
Huisnes	337	654	*idem.*	3515 50	75	66	19	10
Les Pas	326	460	*idem.*	2705 25	77	67	19	5
Macey	292	587	*idem.*	2676 »	76	67	19	6
Moidrey	318	636	*idem.*	4086 50	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel	184	258	⊠	1039 78	89	72	24	9
Sacey	1227	1527	*idem.*	8880 40	86	72	25	7
Servon	616	923	*idem.*	5636 70	71	62	14	10
Tanis	513	746	*idem.*	3832 70	73	64	16	10
Vessey	971	1261	*idem.*	6941 58	79	71	23	7
Canton de Saint-James ¶. Population								
Saint-James	3088	1819	⊠	23359 42	77	67	20	»
Argouges	1272	1639	Saint-James.	8632 45	82	71	22	6
Carnet	908	1012	*idem.*	5923 70	80	70	23	3
Hamelin	239	246	*idem.*	1574 25	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	845	1082	*idem.*	6290 »	74	65	17	3
Montanel	1003	1548	*idem.*	6154 75	80	71	24	10
Montjoie	610	745	*idem.*	3714 25	77	67	19	3
St-Aubin-de-Terregatte	1578	2098	*idem.*	13421 95	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1164	1641	*idem*	9337 25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron	704	1114	*idem.*	6369 40	71	62	14	10
Vergoncey	554	774	*idem.*	4173 »	74	64	16	7
Villiers	460	791	*idem.*	3899 45	77	67	20	7
Canton de Sartilly ¶. Population								
Sartilly	1233	1151	⊠	9976 07	41	39	11	»
Angey	220	247	Sartilly.	1464 »	53	42	14	3
Bacilly	1155	1587	Avranches.	10714 10	57	46	8	7
Carolles	397	384	Sartilly.	2609 20	62	41	19	8
Champcey	275	324	*idem.*	2467 50	54	43	9	4
Champeaux	502	422	*idem.*	3356 50	63	45	17	6
Dragey	667	1815	*idem.*	6623 63	57	44	12	5
Genest	749	696	Avranches.	5602 70	58	47	11	8
Lolif	872	1348	*idem.*	8776 40	53	42	7	7
Montviron	372	593	Sartilly.	3821 70	52	42	9	4
Ronthon	363	484	*idem.*	3485 50	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thoma	240	238	*idem.*	2049 »	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	554	1426	*idem.*	4407 80	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	775	810	*idem.*	6321 63	56	39	16	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
80 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
ichard.	Bailleul.	*Havard.*	Marie.	Hodin.
éault.	Boutrouelle.	Breillot.		Tesnière.
de Verdun de la Crenne ✱.	Pivert.	Vaudouer.	Maheux.	Lesage.
illard.	Blin.	Datin.		Lethimonnier.
ichard.	Nourry.	Quesnel.		Morel.
aguais.	Desgranges.	Deslandes.		Sarrazin.
querel.	Doré.	Théberge.		Dairou.
rovost.	Pivert.	Aubrée.		Dauguet.
hauvière.	Royer.	Ruault.		Nicolle.
de Caqueray.	Dauguet.	Cluche.		Faguais.
rdif de Moidrey.	Allain.	Gautier.		Badier.
eplat.	Ridel.	Garnier.		Carnet.
uillard.	Dardenne.	Soismier.	Daubrée.	Barbé.
rovost.	Jamault.	Labigne.	Provost.	Carnet.
sabel.	Cloche.	Dinard.	Aubril.	Louet.
ouque.	Roger.	Bigrel.	Morel.	Follain.
,425 habitants (12 communes).				
lorel.	Gautier, Gérard.	*Legrand;* Guérin, à Saint-Benoît.	Delabroize.	Boudant et Gauchet.
erthelot.	Jourdan.	Lboste.	Lefèvre.	Roussel; Abraham.
almon.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Gillot.
e Roumilly	Le Sénéchal.	Dauguet.		Lenormand.
esgranges.	Besnier.	Guérin.	Godefroy.	Goron.
ostentin.	Jouanne.	Fougeray.	Goron.	Fontaine.
ernard.	Gautier.	Chevalier.		Chevallier
illard.	Chauvois.	Langlois.	Rault.	Charbonnel.
elacour.	Delaunay.	Templer.	Datin.	Yvon.
anglois	Juin.	Maillard.	Tasset.	Gilbert.
antier-Lapérière.	Guérin.	Delaporte	Leteurtrois.	Vaugeois.
enault.	Tiffaine.	Duchemin.		Lurois.
,374 habitants (14 communes).				
emenager.	Godefroy.	*Mauviel.*	Laurence.	Anquetil.
icot.	Huault.	Martin.		Morel.
hauvin.	Lemaître.	Bougourd.	Primault.	Chauvin.
oupard.	Brière.	Poulain.		Couétil.
e Métayer.	Lebréton.	Hamelin		Dumoncel.
emaréchal.	Letellier.	Lefrançois.	Blin.	Blandin.
uchemin.	Leplat (Jules).	Turgot.	Guérard.	Pillevesse.
iton.	Lenepveu de Dangy.	Trochon.	Bloquin.	Gournay.
elongraye.	Bellet.	Lefebvre.	Legoubey.	Durand.
urand.	Dargenne.	Sellier.		Pigeon.
osse.	Bisson.	Reubé.		Méril.
erlère.	Soulâtre.	Le Sénéchal.		Guilmin.
ancel.	Lenormand.	Dollé.	Lerond.	Salmon.
ond.	Esnault.	Bicret.	Carouge.	Laurent.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LI			
					du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
Canton de Villedieu ¶. Populatio								
Villedieu 🖃	3434	82	⊠	25705 58	34	32	22	
Bourguenolles	424	764	Villedieu.	3637 75	41	40	18	
Champrépus	582	912	*idem.*	6005 75	41	29	22	
Chérencé-le-Héron	702	955	*idem.*	4277 40	40	38	21	
Fleury	783	1259	*idem.*	8129 »	38	30	27	
La Bloutière	891	923	*idem.*	4908 »	33	28	28	
La Lande-d'Airou	983	1509	*idem.*	7156 20	39	38	19	
La Trinité	686	947	*idem.*	4385 83	42	40	18	
Rouffigny	421	670	*idem.*	3507 83	39	38	17	
Sainte-Cécile	656	1149	*idem.*	5982 75	37	35	25	
Saultchevreuil-du-Tronchet	620	707	*idem.*	4698 05	36	34	20	
ARRONDISSEMENT DE CHERBOUR								
Canton de Cherbourg ¶. Populatio								
CHERBOURG 🖃	37186	631	⊠	330219 52	76	75	»	
Canton de Beaumont ¶. Populatio								
Beaumont	665	789	⊠	4826 21	93	82	18	
Acqueville	377	579	Beaumont.	3353 50	84	75	11	
Auderville	475	433	*idem.*	4306 10	102	91	27	
Biville	383	870	*idem.*	3065 25	89	83	18	
Branville	112	212	*idem.*	1158 »	89	79	14	
Digulleville	515	789	*idem.*	6090 60	98	87	22	
Eculleville	102	233	*idem.*	1544 »	96	86	17	
Flottemanville-Hague	460	1139	Cherbourrg.	4681 »	86	77	9	
Gréville	521	1003	Beaumont-Hgue.	7513 45	98	83	16	
Herqueville	208	291	*idem.*	1463 25	97	86	22	
Jobourg	565	1015	*idem.*	6689 50	98	88	24	
Nacqueville	506	844	*idem.*	6896 50	86	81	10	
Omonville-la-Petite	364	614	*idem.*	4173 40	100	88	24	
Omonville-la-Rogue	519	429	*idem.*	3992 50	98	88	22	
Sainte-Croix-Hague	480	984	*idem.*	4842 33	80	78	13	
Saint-Germain-des-Vaux	667	635	*idem.*	7384 95	102	91	26	
Tonneville	183	383	Cherbourg.	2619 30	85	80	9	
Urville-Hague	334	312	Beaumont-Hague.	3489 60	86	81	11	
Vasteville	629	1672	*idem.*	7866 15	87	78	12	
Vauville	412	1138	*idem.*	4539 30	94	84	20	

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,182 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
étrel.	Ledo, Boscher.	*Dupont.*	Fautrad.	Marie.
auvel.	Legrand (Alexand.).	Landelle.		Anfray.
live.	Allain.	Pichard.	Cervelle.	Ficet.
nquetil (E.).	Simon.	Houssin.	Paisnel.	Milcent.
atin.	Jourdan.	Le Chevalier.	Delanoë.	Anfray.
respin.	Le Noir.	Bailleul (Franç.).	Esnouf.	Coursin.
otrel.	Lepeltier.	Lanos.	Manet.	Gastebois.
oyer.	Chapel.	Bastard.	Etienne.	Plaine.
étrel.	Massue, A.	Brault.		Nicolle.
ichel de Lepiney.	Vivien.	Gautier.	Plantegenest.	Liron.
emaltre - Her - vière.	Fauquet.	Couenne; Noblet, à Saint-Pierre-du-Tronchet.		Letourneur; Loyer.
opulatton : 89,895 habitants.				
,186 habitants (1 commune).				
lahieu ✻.	Renault, Gosse.	*Lepelley* ✻, à Ste-Trinité; Duval, à N.-Dme-du-Rle; *Besnard*, à N.-D.-d.-V.; Roger, à St-Clément.	Gamas, Hurel, Thomine; Fontaine; Leneveu, Lelavechef.	Greffain, Osouf, Travers. Sœurs Lehuby, Guerrand.
477 habitants (20 communes).				
ouis.	Lelong.	*Martin.*	De Saint Jores.	Blaisot.
efilliastre.	Poullain.	Groult.	Ingouf.	Costentin.
abien.	Lefrançois.	Desvergez.	Bouillault.	Langevin.
ostel (Pierre).	Postel (Etienne).	Leparquier.	Marie.	Vimond.
iais.	Lefaix.	Blanchère.		Delaville.
ecostey.	Hervieu.	Letourneur.	Pouppeville.	Piédagnel.
emoigne.	Canoville.	Digard.		Paisnel.
Nepveu-Boulongchamps.	Dumoncel.	Saillard.	Ledevin.	Fortin.
anoville-Lacouture.	Feuardent.	Hainneville.	Picquot.	Moisy.
igot.	Leboulanger.	Lemière.		Regnault.
leury.	Héleine.	Boissel.	Jean	Leboisselier.
eroy.	Lesdos-Lavallée.	Launay.	Martin.	Guillotin.
lesnil.	Falaize.	Giot.	Duvard.	Fossard.
llain.	Racine.	Fessier.	Duhoux.	Fleuret.
educ.	Encolvey.	Lebrun.	Lemare.	Collette.
advenu.	Lecouvey.	L'Hullier.	Groult.	Gosselin.
leury.	Lecoutour.	Lemarquand.		Cauvin.
ebarbenchon.	Lepigeon.	Lallemand.	Pays.	Delafosse.
acine.	Cosnefroy.	Bonissent.	Beaumont.	Yvetot.
ean.	Hairon.	Lerosier.	Lhôtellier.	Drouet.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton des Pieux ¶. Population								
Les Pieux	1441	1531	⊠	14646 57	86	65	20	»
Benoîtville	507	828	Les Pieux.	5371 63	89	68	18	3
Bricquebosq	503	805	*idem*.	4609 45	83	65	16	8
Flamanville	1330	736	⊠	8784 32	93	71	26	6
Grosville	794	1351	Les Pieux.	8750 25	81	62	20	5
Héauville	513	1079	Flamanville.	4326 40	97	75	15	10
Helleville	328	588	Les Pieux.	3071 50	92	71	17	6
Le Rozel	348	558	*idem*.	3327 50	91	63	24	4
Pierreville	644	1012	*idem*.	7341 90	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	229	358	*idem*.	2650 »	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	787	1382	*idem*.	8771 50	90	62	23	4
Siouville	609	639	Flamanville.	5394 75	93	74	21	6
Sotteville	331	614	Les Pieux.	4241 »	91	71	17	6
Surtainville	942	1483	*idem*.	9908 50	93	59	28	8
Tréauville	877	1237	Flamanville.	10816 50	89	68	20	3
Canton d'Octeville ¶. Population								
Octeville	2350	775	Cherbourg.	14134 50	78	72	3	»
Bretteville	522	578	*idem*.	4881 »	84	82	7	10
Couville	530	862	Martinvast.	4384 10	76	64	13	10
Digosville	620	927	Cherbourg.	5153 25	83	70	7	10
Equeurdreville	4358	507	*idem*.	18349 34	78	77	2	3
Hardinvast	487	720	Martinvast.	3249 50	79	67	5	7
Henneville	1020	767	Cherbourg.	6973 25	82	79	10	5
Le Mesnil-Auval	730	1342	*idem*.	3249 72	72	67	7	12
Martinvast	405	1104	⊠	6973 25	80	69	10	4
Nouainville	207	381	Cherbourg.	2729 72	82	76	5	4
Querqueville	870	553	*idem*.	5632 05	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	218	286	Martinvast.	7348 50	73	66	12	9
Sideville	350	763	*idem*.	4386 50	82	71	9	6
Theurtéville-Hague	880	1273	*idem*.	7781 75	81	71	13	10
Tollevast	608	1162	*idem*.	4523 »	74	69	11	9
Tourlaville	5757	8287	Cherbourg.	37599 47	80	79	4	7
Virandeville	621	822	Martinvast.	1955 20	81	74	12	9
Canton de Saint-Pierre-Eglise ¶. Population								
Saint-Pierre-Eglise	2064	802	⊠	16435 64	71	76	17	»
Angoville	65	108	Saint-Pierre-Eglise.	1290 »	75	79	20	3
Brillevast	547	909	*idem*.	5274 »	74	79	16	5
Canteloup	335	428	*idem*.	3097 »	68	74	19	5
Carneville	134	688	*idem*.	5680 20	79	75	16	4
Clitourps	330	630	*idem*.	3097 »	70	75	19	4
Cosqueville	833	860	*idem*.	8928 20	74	79	20	3
Fermanville	1722	1166	⊠	8464 72	74	77	21	4
Gatteville	935	972	*idem*.	13128 20	77	81	26	9
Gonneville	975	1535	*idem*.	8758 56	74	71	13	6
Gouberville	314	279	*idem*.	3667 »	78	79	24	7
Le Theil	858	1383	*idem*.	5830 85	71	66	14	11
Le Vast	1361	1304	⊠	10121 98	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,183 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
onamy.	Buhot.	*Cléret.*	Bertrand.	Leprince.
mon.	Troudet.	Lejeune.	Caubrière.	Lerogueur.
e Blangy.	Cottebrune.	Clément.	Lefèvre.	Aguiton.
de Semaisons.	Courtois.	Godefroy.	Durand.	Sauvage.
risset.	Lenoir.	Leroux.	Lehardeley.	Lepoittevin.
essent.	Gibon.	Mouchel.	Cord'homme.	Hennequin.
elhoste.	Lefilliastre.	Denys.	Durand.	Lefranc.
airou.	Yvetot.	Dubost.	Dupré.	Degrenne.
mon.	Marion.	Dacier.	Douchin.	Pouppeville.
ecacheur.	Hamel.	Viel.		Lepeltier.
orel.	Godard.	Biard.	Bigot.	Trébaol.
enoir.	Leframc.	Villot.	Catteloup.	Sorel.
ourget.	Bouchard.	Delacour.	Avoine.	Grandin.
aillot.	Tollemer.	Mosqueron.	Baudry.	Roulland.
ebourgeois.	Toulorge.	Canoville.	Cesnefroy.	Lucas.
,525 habitants (17 communes).				
elalée.	Gamache.	*Foucard.*	Levallois.	Jacquet.
esnard.	Planque.	Anne.	Rouxel.	Duchesne.
e Couville.	Maurouard.	Tardif.	Levasseur.	Lecacheux.
emaître.	Loir.	Sorel.	Adam.	Laloë.
ouin.	Leroy, Duval.	Digard.	Auvray.	Morel.
eroux.	Truffert.	Bonnemains.	Philippe.	Leluan.
icollet.	Quoniam.	Desmares.	Simon.	Michel.
rouet.	Veziel.	Hurel.		Prével.
ervieu.	Pezet.	Lucas.	Lecostey.	Bataille.
rac.	Cousin.	Leforestier.		Etasse.
e Couville ✻.	Cauvin.	Fontaine.	Legoupil.	Aubey.
oquier.	Orange.	Vastel.		Lion.
aisné.	Le Prévost.	Levallois.	Leloup.	Esnol.
osselin.	Turbert.	Sebline.	Porée.	Desgranges.
etourneur.	Pasquier.	Renard.	Clément.	Taburet.
ontant.	Menut, Burnel.	Le Rouvillois; Chauvin.	Simon, Quevillon et Postel.	Thomas, Devoyon.
ouesnard.	Douesnard.	Prével.	Legoubey.	Choisnel.
3,024 habitants (20 communes).				
N...	N...	*Lecaplain.*	Delalande.	
uvray.	Ernouf.		*réunie à Vraville.*	
achesnée.	Folliot.	Ranglet.	Martin.	Simiane.
allet.	Boulard.	Renouf.	Lefèvre.	
ahaut.	Dudoy.	Mesnil.	Mariette.	André.
elisle.	Heuvet.	Lebréton.		Martin.
ichel.	Jourdan.	Noël.	Leflambe.	Mouchel.
evallois.	Lavieille.	Louet.	Laloë.	Truffert.
ouzard.	Allain.	Tollemer.	Beillard.	Menant.
ermain.	Lepetit.	Delangle.	Poirier.	Lelouey.
odel.	Lebourg.	Lécuyer.		Belliard.
uetteville.	Lelandais.	Couppey.	Anne.	Durel.
de la Germonière	Fichet.	Savary.	Simon.	Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Maupertus	282	335	Saint-Pierre-Eglise.	2841 50	70	73	11	7
Néville	310	348	*idem.*	4108 50	78	83	24	7
Réthôville	238	340	*idem.*	2961 »	77	72	23	6
Théville	347	777	*idem.*	5035 »	76	74	15	2
Tocqueville	476	590	*idem.*	7124 95	76	77	22	3
Varouville	476	418	*idem.*	3529 03	75	79	20	3
Vrasville	132	142	*idem.*	1377 91	76	80	21	4
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES								
CANTON DE COUTANCES ¶. Population								
COUTANCES 🖃	8008	333	✉	74149 19	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	540	635	Coutances.	6913 90	33	5	5	5
Cambernon	1121	1701	*idem.*	11248 80	27	6	6	6
Courcy	878	1145	*idem.*	1444 95	34	4	4	4
Nicorps	353	563	*idem.*	4854 75	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	837	881	*idem.*	10054 64	28	»	»	»
St-Pierre-de-Coutances	224	449	*idem.*	3977 70	28	»	»	»
Saussey	689	891	*idem.*	5574 15	35	6	6	6
CANTON DE BRÉHAL ¶. Population								
BRÉHAL 🖃	1517	1362	✉	13774 28	44	19	19	»
Anctoville	199	215	Granville.	1827 60	50	27	27	9
Bourey	183	360	Cérences.	1709 »	41	22	22	10
Bréville	411	688	Bréhal.	3625 50	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1467	1464	*idem.*	10456 »	46	18	18	2
Cérences	1991	2242	✉	20110 01	38	18	18	6
Chanteloup	361	417	Bréhal.	3098 50	43	21	21	2
Coudeville	826	872	*idem.*	6567 20	46	21	21	2
Equilly	390	566	Gavray.	3846 50	44	29	29	13
Hudimesnil	1205	1877	Bréhal.	10831 27	50	24	24	5
La Meurdraquière	454	762	Cérences.	4070 50	43	26	26	11
Le Loreur	315	323	*idem.*	1829 90	44	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	479	596	*idem.*	3724 »	36	14	14	11
Longueville	502	411	Granville.	4251 50	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	650	728	Cérences.	6256 »	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	439	527	Bréhal.	4028 50	47	27	27	12
CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population								
CERISY-LA-SALLE	1767	1685	✉	13678 47	21	14	14	»
Belval	450	567	Coutances.	4120 75	27	6	6	7
Cametours	893	722	Marigny.	6509 »	17	14	14	6
Guéhébert	378	629	Roncey.	4295 50	40	14	14	10
Montpinchon	1336	1693	Cerisy-la-Salle.	12621 05	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1721	2522	*idem.*	14970 38	21	18	18	5
Ouville	775	1220	Coutances.	6558 50	31	9	9	7
Roncey	1049	1216	✉	10010 90	29	12	12	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1282	1317	Coutances.	11060 40	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	523	677	Roncey.	5044 25	23	18	18	6
Savigny	716	1016	Coutances.	6478 46	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SAINT-PIERRE-EGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Bourdet.	Noyon.	Philippe.		Roblot.
Cabart.	Roblot.	Lefeuvre.	Laronche.	Viard.
Duhoux.	Laurens.	Henry.		Anger.
Gibon.	Lemaître.	Mauduit.		Racine.
Rouxel.	Birette.	Brisset.	Lefèvre.	Lecoullant.
Germain (A.).	Féron.	Lefèvre.	Anne.	Terry.
Piard.	Lemoigne.	Mouger.		Guesnon.
Population : 112,495 habitants.				
12,650 habitants (8 communes).				
Boissel-Dombreval.	Marie, Saillard.	*Adeline* ; *Truffa* et *Joubin*.	Lainé ; Fages, congréganiste.	Deflandre.
Mahé (Bap.-Fois).	Mahé (Jules).	Billard.	Jeanne.	Lahaye.
Lechevalier.	Belœil.	Feuillet.	Troude.	Lemierre.
Savary.	Laroque.	Costey.	Lecaplain.	Lefilleul.
Fauvel.	Périer.	Hélie.		Lebreton.
Leloup.	Lemière.	*Lemoine.*	*réunis à Coutances.*	
Menard.	Hédouin.	*Adeline.*	*idem.*	
Guenon.	Heurtaux.	Debroise.	Lemière.	Adeline.
11,389 habitants (16 communes).				
Iléon.	de la Bellière.	*Destrès.*	Levigoureux.	Lucas.
Masselin.	Delamusse.	Huet.		Turgot.
Faucon.	Lair.	Année.		Pichon.
Lecoupé.	Louvet.	Menant.		Lebedel.
Frémin.	Thuillet.	Germain.	Lelièvre.	Encoignard.
Ameline.	Lebasnier.	*Bedel.*	Fauvel.	Pioline.
Bodier de la Valdesorie.	Pimor.	Fillâtre.		Hardy.
Brohon.	Frémin.	Leclère.	Méquin.	Boisivon.
Cacquevel.	Gouelle.	Maillard.		Bailleul.
Touroude.	Lemonnyer.	Coulomb.	Chauvin.	Jean.
Febvrier.	Hélie.	Lehodey.		Yvon.
Tanqueray.	Legallet.	Bochet.		Lechartier.
Fauchon.	Leroux.	Harel.	Maupas.	Barbey.
Méquin.	Perrée.	Boileau.	Desrues.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	du Mesnil-Adelée.	Adelée.	Vigot.
Bourey.	Allain-les-Closets.	Templier.	Tostain.	Lecot.
10,890 habitants (11 communes).				
Savary.	Iéhenne.	*Turgis.*	Perrodin.	Mangon.
Lemosquet.	Vimond.	Hulmel.	Picot.	Gauthier.
Le Chevallier.	Lejolivet.	Boulay.	Lainé.	Renouf.
Lecomte.	Lemaréchal.	Hermon.	Lebailly.	Lerévérend.
Lechevallier.	Enée.	Blin.	Desplanques.	Rouland.
Varin de la Brunellière.	Quesnel.	Lecarpentier.	Ledentu.	Viel.
Rouley.	Lengronne.	Hollande.	Regnault.	Chardot.
Durand.	Guyard.	Letonsey.	De Saint-Denis.	Voisin.
Lehodey.	Delarue.	Huvé.	Sohier.	Herpin.
Sales.	Eude.	Boulay.	Rault.	Debieu.
Beaufils.	Bazire.	Mustel.	Julienne.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Gavray ¶. Population								
Gavray	1685	1601	⊠	11843 18	34	18	18	»
Grimesnil	202	261	Gavray.	1721 35	31	15	15	6
Hambye	2610	2937	⊠	23881 79	25	19	19	8
La Baleine	278	403	Gavray.	1894 50	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	458	675	*idem.*	4123 20	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	274	239	*idem.*	1165 75	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier	633	923	*idem.*	4777 59	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	259	334	*idem.*	2029 50	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	470	478	*idem.*	3035 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	830	1071	*idem.*	5592 »	40	26	24	6
Lengronne	905	1208	*idem.*	8977 37	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	613	665	*idem.*	4022 »	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1372	1671	*idem.*	12494 31	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	500	585	*idem.*	2578 »	30	26	26	8
Ver	914	1376	*idem.*	9145 68	38	22	22	4
Canton de la Haye-du-Puits ¶. Population								
La Haye-du-Puits	1422	517	⊠	13201 29	44	29	29	»
Appeville	577	1321	Prétot.	12649 40	38	46	46	17
Baudreville	307	464	La Haye-du-Puits.	3132 »	51	36	36	7
Bolleville	458	623	*idem.*	4255 »	46	31	31	2
Canville	365	534	*idem.*	4706 41	54	39	39	10
Coigny	382	412	Prétot.	4343 10	40	42	42	13
Cretteville	604	682	*idem.*	7908 85	46	44	43	14
Denneville	541	832	La Haye-du-Puits.	6223 50	54	39	39	10
Doville	517	1018	*idem.*	5355 45	47	33	33	3
Gerville	186	582	*idem.*	2776 »	44	28	28	5
Glatigny	370	499	*idem.*	3131 50	52	37	37	8
Houtteville	231	448	Prétot.	4715 »	41	44	44	15
Lithaire	853	1414	La Haye-du-Puits.	6657 50	42	30	30	5
Mobecq	432	816	*idem.*	6381 20	44	28	28	3
Montgardon	736	1331	*idem.*	6984 90	46	32	32	2
Neufmesnil	257	532	*idem.*	3528 »	46	32	32	2
Prétot	630	811	⊠	6339 80	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	634	813	La Haye-du-Puits.	5080 20	49	34	34	5
Saint-Remy-des-Landes	500	816	*idem.*	4913 10	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	426	819	*idem.*	5632 »	50	35	35	6
Saint-Symphorien	331	581	*idem.*	4726 50	45	30	30	1
Surville	365	746	*idem.*	3126 50	53	39	39	10
Varenguebec	869	2120	*idem.*	10232 80	50	36	30	7
Vindefontaine	675	838	Prétot.	7370 80	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Population								
Lessay	1533	2246	⊠	11654 »	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	600	672	Lessay.	5963 »	40	26	26	5
Anneville	320	435	Gouville.	2864 50	41	13	13	10
Bretteville-sur-Ay	536	980	Lessay.	5965 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
12,003 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Groud.	Vallet.	*Morin*.	Letenneur.	Houet.
Lebrun.	Robine.	Thomas.		Legros.
Niobey ✻.	Pignolet, Delarue.	*Guilgaud*.	Sangrain, Guesnon.	Hubert.
Legrand.	Fras.	Auvray.	Lepigeon.	Leprovost.
Piel-Ferronnière.	Auvray.	Cosson.		Quesnel.
Desvage.	Tiphaigne.	Passais.		Vimond.
Michel.	Herpin.	Havel.	Pignet.	Hédouin.
Regnault.	L'hermitte.	Lemonnier.		Lebel.
Le Breton	Couillard.	Le Légeard.	Robine.	Refuveille.
de Gourmont.	Regnault.	Anquetil; Duchemin.	Lebailleux.	Godard, Lebigot.
Lecaplain.	Bosquet.	Larose.	Briens.	Victor.
Lebosq.	Lemare.	N...	Mazier.	Lebiguais.
Pignet des Mezières	Letousey.	Morin.	Morin.	Godefroy.
Chrétienne.	Laurence.	Piron, Lesage.	Sévaux.	Richet.
Auvray.	Dupont.	Lemoigne.	Barbet.	Tétrel.
12,638 habitants (24 communes).				
Ducloux.	Dolbet.	*Clément*.	Douchin.	Guillot.
Pagny.	Perrotte.	Mabire.	Cariot.	Voidie.
Bataille.	Desperques.	Drieu.		Boisroux.
Bonnemains.	Enault.	Gautier.	Lefrançois.	Leconte.
Canu.	Mauger.	Portais.		Gaffre.
Vaultier.	Asseline.	Hallot.		Duval.
Jean.	Pontus.	Lenoir.	Provost.	Gaillard.
Poret.	Lemonnier.	Delacour.	Lefèvre.	Lebiguais.
Hostingue.	Lesage (L.).	Riquier.	Legigan.	Hostingue.
Pitance (Jean).	N...	Hautemanière.		Baisnée.
Hardy.	Tirel.	Anger.	Lebasnier.	Yon.
Jehenne (Alph.).	Adam.	Jouaudin.		Gentès.
Lavoisy.	Faudemer.	Gohier.	Robine.	Vichard.
Fautrat.	Doley.	Lelièvre.	Larsonneur.	Paturel.
Roptin.	Lepoittevin.	Hervieu	Lirot.	Vautier.
Lempérière ✻, Officier d'Académie.	Leroux.	Lemonchois.		Folliot.
Fortin.	Gancel.	Lebert.	Lerebourg.	Regnault.
Letourneur.	Lerouge.	Baudry.	Lamy.	Molet.
Quenault.	Roulland.	Godefroy.	Folliot.	Février.
Lesage.	Bellée.	Regnault.	Lesigne.	Dupray.
Violette.	Dossier.	Lemière.		Tollemer.
Navarre.	Courtel.	Turpin.	Anger.	Villain.
Ledanois.	Tarin.	Massieu.	Enault.	Lepeley.
De La Martinière ✻.	Tirhard.	Godefroy.	Jubrey.	Lehodey.
11,794 habitants (13 communes).				
Lenoël.	Navarre.	*Hamel*.	Besnard.	Loret.
Fautrat.	Butel.	Desheulles.	Lhermitte.	Herpin.
Luce (Jean).	Dauvin.	Hérouard.		Lechevretel.
Luce (Manvieu).	Lecanu.	Desmottes.	Morin.	Letellier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Créances	2021	2150	☒	9520 08	39	21	21	3
Geffosses	1016	2031	Gouville.	9996 25	39	14	14	12
La Feuillie	382	1384	Périers.	4299 71	32	18	18	6
Laulne	516	888	Lessay.	6313 »	36	25	25	6
Millières	1061	2030	Périers.	7718 75	31	20	20	8
Pirou	1436	2811	Créances.	11463 75	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay	654	1876	Lessay.	7512 55	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	404	559	Périers.	3615 75	32	22	22	9
Vesly	1115	1637	Lessay.	13811 92	41	26	26	3
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :								
MONTMARTIN-SUR-MER	1024	1002	☒	8664 96	41	10	10	»
Annoville	935	851	Montmartin-sur-Mer.	6964 50	43	13	13	3
Contrières	645	913	Coutances.	8652 75	38	8	8	7
Hauteville-sur-Mer	630	339	Montmartin-sur-Mer.	3191 50	40	12	12	2
Hérenguerville	282	271	Quettreville.	2251 50	43	13	13	2
Hyenville	336	331	Coutances.	3038 58	37	7	7	4
Lingreville	1464	923	Bréhal.	9796 25	45	15	15	5
Montchaton	628	689	Coutances.	4761 »	38	7	7	4
Orval	1047	1231	*idem*.	11939 50	36	6	6	8
Quettreville	1543	1586	☒	13176 56	40	10	10	5
Regnéville	1888	1029	☒	11905 03	40	11	11	3
Trelly	1048	1175	Quettreville.	10628 75	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :								
PÉRIERS	2615	1453	☒	28197 13	26	16	16	»
Beaupte	295	226	Prétot.	2911 »	37	34	34	18
Feugères	760	832	Périers.	7675 45	21	15	15	8
Gonfreville	432	898	*idem*.	4554 »	35	23	23	7
Gorges	1178	2269	*idem*.	13297 50	38	25	25	9
Lastelle	212	398	Prétot.	2264 10	38	28	28	12
Le Plessis	633	1096	*idem*.	6591 10	35	28	28	12
Marchésieux	1327	1975	Périers.	15318 10	23	20	20	8
Nay	200	249	*idem*.	1769 »	34	23	23	7
Sainte-Suzanne	164	352	Prétot.	2336 »	44	32	32	16
Saint-Germain-sur-Sèves	465	819	Périers.	6887 40	32	22	22	6
Saint-Jores	761	1275	Prétot.	11067 50	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	785	1581	Périers.	10569 40	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	402	520	*idem*.	4876 »	26	19	19	3
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	407	397	☒	2782 83	40	9	9	»
Agon	1370	1237	☒	9296 85	41	11	11	4
Ancteville	472	773	St-Malo-de-la-Lande.	4927 85	38	8	8	8
Blainville	1711	1280	*idem*.	10224 52	43	18	12	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Galuski.	Lefillastre.	Allain ; Letellier.	Lebas.	Desloges, Fontaine.
Marescq.	Gringore.	Le Bedel.	Hubert.	Beaufils.
Le Bel.	Regnault.	Fras.	Le Danois.	Auvray.
Delaune.	Grandemange	Leroux.	Lelion.	Girard.
Fautrad.	Lebreton.	Fras.	Roussel.	Delaroque.
Fauny.	Félix.	Levillain.	Barbet.	Hurel.
Aubert.	Mahaut.	Couespel.	Dieudonné.	Lebarbier.
Cavey.	Eude.	Guyot.	Lalué.	Lericollais.
Goguelin.	Avice.	Debout.	Villette.	Fleury.
11,470 habitants (12 communes).				
Pannier.	Caignon.	*Folliot.*	Leneley.	Pilet.
Harasse.	Le Conte.	Beuchet ; Dubois.	Le Mennier.	Crouin.
Deguelle.	Legraverend.	Leroux.	Cléraux.	Tirhard.
Michel d'Annoville.	Viard.	Anquetil.	Lepeu.	Esnol.
Delalande.	Cottereau.	Rubé.		Hue.
Du Breuil.	Delamare.	Foucard.		Lerosey.
Davenet ✻.	Fremin.	Travers.	Folliot.	Angé.
Delamare.	Paisnel.	Chartrain.	Forget.	Réné.
Coulomb.	Le Graverend.	Pignet.	Houllier.	Ameline.
Panmier.	Ollivier.	Fontaine.	Lebaindre.	Eudes.
Lelandais.	Martin.	Rapilly ; Carouge ; Delarue.	Rouel.	Legardinier, Addes, Lefèvre.
Mesnage, Officier d'Académie.	Fonnard.	Gambillon.	Lahaye.	Coubrun.
10,229 habitants (14 communes).				
Regnault.	Thomas, Jacquet.	*Forcel.*	Le Prince.	Devrez.
Vichard.	Laperruque.	Couvert.		Lesigne.
Langeard.	Vivier.	Regnault.	Lefrançois.	Auvray.
Palla.	Bezard.	Guillon.	Holley.	Holley.
Brotelande.	Lecordeux.	Leblond.	Holley.	Jean.
Dolbet.	Levagnieur.	Lenoir.		Lecesne.
Vaultier.	Dolley.	Lecluze.	Bédouin.	Lenoir.
Leforestier.	Moricet.	Viard.	Lepage.	Lefillâtre.
Desbarres.	Finel.	Vichard.		Enée.
Dujardin.	Palla.	Laurence.		Ecole libre.
Bagot (François).	Bagot (Jacques).	Leblond.	Lefèvre.	Lecesne.
Delaune.	Maresq.	Marie.	Alexandre.	Choux.
Le Guelinel.	Pacary.	Legoubey.	Rose.	Laisney.
Le Bœuf.	Bellée.	Bézard.	Duquesnay.	Bonnissent.
10,108 habitants (13 communes).				
Leloup.	Poulain.	*Mauger.*	Saussey.	Journaux, fe Saussey.
Potier.	Voisin.	Regnault.	Lechevalier.	Esnault.
Guillot.	Bouillon.	Beaufils.		Maresq.
Guillot.	Lecuir.	Chapdelaine.	Harache.	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Boisroger	514	529	St-Malo-de-la-Lande.	3285 75	41	10	10	4
Brainville	227	319	*idem*.	2648 33	37	7	7	4
Gouville	1762	1285	☒	18318 59	44	13	10	3
Gratot	754	1069	St-Malo-de-la-Lande.	8637 41	35	5	5	4
Heugueville	685	674	Coutances.	7055 11	42	7	7	6
La Vendelée	393	503	*idem*.	3758 »	35	6	6	8
Montsurvent	485	833	St-Malo-de-la-Lande.	6210 16	41	9	9	6
Servigny	331	395	Coutances	2713 75	38	7	7	7
Tourville	747	903	St-Malo-de-la-Lande.	6690 50	40	8	8	4
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population								
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN	1723	1689	☒	15584 23	29	10	10	.
Camprond	558	619	Coutances.	3784 40	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	1050	1198	Marigny.	8724 50	22	14	14	10
La Ronde-Haye	517	665	St-Sauveur-Lendelin	7420 »	31	12	12	2
Le Lorey	1036	1456	Marigny.	11595 »	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	857	498	St-Sauveur-Lendelin	4510 58	24	14	14	3
Montcuit	455	384	*idem*.	3044 26	22	13	13	3
Monthuchon	543	764	Coutances.	5725 01	32	6	6	3
Muneville-le-Bingard	1204	2000	St-Sauveur-Lendelin	10679 70	34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron	507	730	*idem*.	5209 95	28	15	15	3
Saint-Michel-de-la-Pierre	354	484	*idem*.	3008 50	28	12	12	3
Vaudrimesnil	521	603	Périers.	3965 25	31	13	13	13
ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.								
CANTON DE MORTAIN ¶. Population								
MORTAIN ✉	2337	684	☒	17882 85	62	68	»	»
Bion	687	1264	Mortain.	5088 16	66	72	4	4
Fontenay	425	685	*idem*.	3376 83	67	68	8	8
Le Neufbourg	634	223	*idem*.	2656 20	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1350	1765	*idem*.	8591 50	71	78	10	10
Rancoudray	423	852	*idem*.	1653 50	68	75	7	7
Romagny	1455	2946	*idem*.	10138 66	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	512	679	*idem*.	2921 52	59	64	4	4
Saint-Clément	1080	2382	*idem*.	5529 08	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail	617	1404	*idem*.	5009 25	67	41	6	6
Villechien	574	1082	*idem*.	5399 20	69	78	10	10
CANTON DE BARENTON ¶. Population								
BARENTON	2445	3535	☒	20224 07	72	78	10	.
Ger	2331	3936	☒	11016 08	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1579	2341	Barenton.	13566 60	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley	1449	2044	*idem*.	9139 76	77	83	15	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Saint-Malo-de-la-Lande.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Tesson.	Lecrosnier.	Larsonneur.	Regnault.	Lecquillard.
Pignard-Dudezert.	Guesnon.	Niobey.		Lehuby.
Laisney.	Quarante.	Legouche ; Mottin ; Étienne.	Cosson.	Diesny, Doublet.
Lemière.	Robiquet.	Boulay ; Duval.	Sadoc.	Guilbert et Rogeé.
Pignet.	Fey.	Lemétais.	Noyer.	Marie.
Jean.	Ozon.	Cardin.		Marie.
Gasnier.	Euvremer.	Tabard.	Goupil.	Bouley.
Esnouf.	Lecaudey.	Loisel.		Laurent.
Dudouyt.	Cardin.	Lemesnager.	Libor.	Grandin.
9,325 habitants (12 communes).				
Lemaître.	Almy.	*Guidon.*	Brunet.	Quellier.
Vigot.	Defonteney.	Hue.	Duval.	Lamy.
Rihouey.	Lerouxel.	Auvray.	Desdevises.	Roulet.
De St-Denis (Louis).	De St-Denis (Prosp.).	Lahaye.	Patrix.	Sublin.
Osouf.	Lavieille.	Gautier.	Hacquebey.	Plantegenest.
Lecoq.	Fremond.	Delarocque.	Delacour.	Le Reculey.
Grould.	Lejeune.	Gosselin.	Lemarinel.	Lefrançois.
Ameurette.	Tesson.	Bouteloup.	Hélie.	Provost.
Fourey.	Toulorge	Falaise	Auvray.	Heuguet.
Cte d'Auxais ✱.	Lebailly.	Legrand.	Dusiquet.	Gosselin.
Vallée.	Guilbert.	Huard.		Etur.
Gosset.	Le Canu.	Hélène.	Lecoufle.	Larsonneur.
Population : 65,976 habitants.				
10,094 habitants (11 communes).				
Amand.	Levallois.	*Menant.*	Cayron.	
Amand.	Potier.	Delarue.	Desdevises.	Lorier.
Turmel.	Couette.	Lepesteur.		Legros.
Brisou.	Piquois.	Colas-Lavigne.	*réuni à Mortain.*	
Debon.	Boulanger.	Fouasse.	Lenoir.	Gosselin.
Ledenais.	Millet.	Juhel.		Labigne.
Legrand (An[le])✱	Delaunay.	Lenicolais.	Bizault.	Letenneur et Ruel.
Bochin (Jean).	Giroult.	Maillard.	Dumont.	Delaunay.
Bochin (Ferdin.).	Robida.	Bagot.	Porquet.	Pasquer.
Gandin de Villaine.	Moisseron.	Roblin.	Bellais.	Desgranges.
Heurtault.	Mondher.	Pasquier.	Liot.	Boisroux.
7,804 habitants (4 communes).				
Béchet.	Montécot.	*Gilles.*	Gesbert.	Foinet.
Esneu.	Dumaine.	Bailleul.	Lambard.	Noël, Saliot et Boyer.
Levesque.	Hamard.	Gosse.	Leroy.	Desfeux et Charbonnel.
Málon.	Ruault.	Loyzon.	Graindorge.	Lorier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton d'Isigny ¶. Population								
Isigny	311	425	⊠	2396 »	67	68	20	»
Chalandrey	566	768	Isigny.	3680 70	67	65	20	5
La Mancellière	530	750	*idem*.	3685 90	60	60	18	4
Le Buat	404	457	*idem*	2813 »	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs	400	461	*idem*.	2361 50	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	501	669	*idem*.	3745 »	65	66	24	4
Les Biards	880	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5992 25	70	71	23	3
Montgothier	566	750	Isigny.	3983 31	63	63	21	6
Montigny	538	903	St-Hilaire-du-Harc.	4147 75	20	60	15	8
Naftel	260	276	Isigny.	1525 »	64	63	17	4
Vezins	591	775	*idem*.	4339 29	73	63	27	5
Canton de Juvigny ¶. Population								
Juvigny	705	750	⊠	4305 42	60	60	10	»
Bellefontaine	391	673	Juvigny.	2159 50	62	62	»	4
Chasseguey	217	306	*idem*.	1182 50	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel	910	1099	*idem*.	5655 53	57	57	11	5
La Bazoge	357	580	*idem*.	2498 50	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	366	678	*idem*.	2900 50	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	686	1147	*idem*.	4078 »	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	784	1174	*idem*.	5510 20	57	57	13	3
Reffuveille	1355	2234	*idem*.	7858 25	58	57	17	7
Canton du Teilleul ¶. Population								
Le Teilleul	2295	3048	⊠	17552 42	74	82	14	»
Buais	1332	1779	⊠	8577 40	80	80	17	8
Ferrières	171	345	Buais.	1721 40	77	80	14	6
Heussé	733	1457	Le Teilleul.	4848 »	79	86	18	4
Husson	753	1356	*idem*.	7315 50	72	78	10	1
Sainte-Marie-du-Bois	250	477	*idem*.	2568 »	73	80	12	4
Saint-Symphorien	470	675	St-Hilaire-du-Harc.	3230 »	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux	1218	1716	*idem*.	7279 55	85	76	19	14
Canton de Saint-Hilaire-du-Harcouet ¶. Population								
St-Hilaire-du-Harcouet	3805	995	⊠	29997 18	77	69	15	»
Chevreville	287	441	St-Hilaire-du-Harc.	2576 20	68	69	13	6
Lapenty	953	1488	*idem*.	7777 23	75	79	11	7
Le Mesnillard	684	977	*idem*.	4422 90	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1490	1988	*idem*.	8099 50	81	73	19	4
Martigny	731	888	*idem*.	5024 75	63	65	16	6
Milly	682	964	*idem*.	5582 75	75	72	11	7
Moulines	460	731	*idem*.	3067 »	83	75	17	6
Parigny	1088	1162	*idem*.	7122 66	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelle	1082	1525	*idem*.	6986 50	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelle	1680	1965	*idem*.	10258 03	84	77	23	8
Virey	1284	1693	*idem*.	9133 »	80	69	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,547 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Dubreuil.	Tencère.	*Levesque*.		Abraham.
Jouenne (J.).	Aubert.	Seigneul.	Vigot.	Gondoin.
Danguy.	Guilmin.	Pioline.	Lurienne.	Mary.
Blouin.	Cruchet.	Lemoine.		Fauchon.
Touroul.	Lesénéchal.	Faucheux.		Tencé.
Guérin.	Mahé.	Mesnil.		Nicolle.
Davy.	Martin.	Fouasse.	Ruault.	Hamel.
Piquois	Serrant.	Ménard.	Trochon.	Morin.
Mazier.	Carron.	Moulin.		Gautier.
Jouenne (Ch.).	Datin.	Prével.		Roblin.
Morin.	Pelchat.	Bernier.		Desrues.
,891 habitants (9 communes).				
Taborel.	Grossin.	*Boursin*.	Ruault.	Pierre.
Delabroize.	Bouillant.	Leroy.		Herbel.
De Verdun.	Martin.	Coupard.		Esnout.
Pasturel.	Lecomte.	Guesdon.	Frican.	Prével.
Couyer de la Chesnardière.	Martin.	Lair.		Robert.
Sachet.	Aguiton.	Fromentin.		Lebreton.
Sauvé.	Bouillant.	Miette.	Sequard.	Levêque.
Mazure.	Sachet.	Lethimonnier.	Provost.	Hamel.
Lemardelé.	Loyvet.	Dugué.	Defontaine.	Semery.
,222 habitants (8 communes).				
Jouin.	Gasnier.	*Duval*.	Blin.	Nativelle, Adolée, Lechanteur.
Couillabin.	Gesbert.	Genson.	Délente.	Gazengel.
Amette.	Ménage.	Poulain.		Genevée.
d'Avenel.	Segot.	Gaudin.	Launay.	Gloria.
Buisson.	Louvet.	Houssard.	Marie.	Debesne.
Grandin.	Gontier.	Delafosse.		Lethimonnier.
Hamon.	Guillemin	Lemaslo.		Ecole libre.
Desdouets.	Tencé.	Lemesle.	Saoül.	Davoux.
14,206 habitants (12 communes).				
Roulier.	Friteau, Pleutin.	*Mahier*.		Lecouey.
Viel.	Bochin	Lechevretel.		Bliard, Sr Ste-Marie
Peignon.	Hamel.	Yger.	Coulon.	Dugué, Sr Rosalie.
N...	Desfoux.	Petitpas.	Durel.	Pinard.
Hantraye.	Lepauvre.	Marguerite.	Deschamps.	Théault.
Gaté.	Vaudouer.	Lehurey.	Villedieu.	Herson.
Legrand (Art.) ✱	Boiton.	Véron.	Le Capitaine.	Gastebois.
Fremin.	Hamel.	N...		Planté.
Lemonnier.	Blouin.	Dubois.	Durand.	Leprieur.
Boivent.	Badiche.	Corbe.	Lebigot.	Duclos.
Boucé.	Julienne.	Philippe.	Alexandre.	Constantin.
Leforestier.	Heslouin.	Larouelle.	Ruault.	Leboccy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Saint-Pois ¶. Population								
Saint-Pois	797	778	⊠	4041 63	51	50	17	»
Boisyvon	254	385	Villedieu	3484 50	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1390	1725	Saint-Pois.	5827 10	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	422	522	Villedieu	2116 70	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	474	785	Saint-Pois.	3719 40	60	54	15	4
Lingeard	251	363	*idem*	1337 40	54	54	15	4
Montjoie	962	1437	*idem*.	3988 07	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1175	1480	*idem*.	6947 35	35	30	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	817	1237	Villedieu.	3592 48	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	335	497	*idem*.	1880 62	41	37	29	12
Canton de Sourdeval ¶. Population								
Sourdeval	3914	3648	⊠	28984 40	52	67	11	»
Beauficel	534	911	Sourdeval.	4476 05	57	61	13	5
Brouains	583	379	*idem*.	3979 45	57	60	10	8
Gathemo	672	1040	*idem*.	3962 85	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	803	1001	*idem*.	4644 38	57	75	19	8
Pierriers-en-Beauficel	780	931	*idem*.	4263 33	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	494	788	*idem*.	3132 »	52	68	18	7
Saint-Sauv^{r}-de-Chaulieu	177	270	*idem*.	1286 »	52	68	19	8
Vengeons	1379	1369	*idem*.	6946 80	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.								
Canton de Valognes ¶. Population								
VALOGNES	5831	1748	⊠	66068 65	68	54	»	»
Brix	2181	3357	Sottevast.	17145 82	67	64	10	10
Huberville	277	576	Valognes.	4435 »	61	58	4	4
Lieusaint	265	522	*idem*.	5144 06	62	50	4	4
Montaigu	859	1471	*idem*.	7202 45	66	62	8	8
Saussemesnil	1459	2144	*idem*.	10019 50	65	62	8	8
Tamerville	902	1933	*idem*.	11845 18	61	57	3	3
Yvetot	1026	1246	*idem*.	13379 53	62	53	4	4
Canton de Barneville ¶. Population								
Barneville	906	573	⊠	6592 60	69	48	29	»
Baubigny	254	644	Barneville.	2250 40	77	56	33	8
Carteret	494	509	*idem*.	2963 »	73	51	30	3
Fierville	582	745	*idem*.	4643 40	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	409	730	*idem*.	3279 25	71	52	28	4
Le Mesnil	291	345	*idem*.	2442 70	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	881	1712	*idem*.	7089 50	73	52	29	4
Le Valdécie	250	398	Bricquebec.	1635 »	73	73	19	11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
6,877 habitants (10 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Gasnier.	Lainé.	*Chesnel.*	James.	Thibault.
Gaultier de Carville.	Lebas.	Georges		Bataille.
Martinet.	Poisnel.	Bailleul.	Lerogeron.	Pautret.
Haupais.	Lejamtel.	Barbé.		Carnet.
Delabroize (Vital)	Delabroize (Daniel).	Langlois.		Corbé.
de Saint-Paul.	Davy.	Lesénéchal		Valentin.
Oine.	Bouillet.	Lemoine.	Lebéchérel.	Catherine.
Peslin.	Rubé.	Vénisse.	Simon.	Vieillard.
Lair.	Mochon.	Piquerel.	Jouault.	Edouard.
Barbou.	Benoist (P.).	Bougis.		Navet.
9,335 habitants (9 communes).				
Labiche.	Tostain, Almin.	*Poullain.*	Serrant.	Eudeline ; Desplanques.
Vaullegeard.	Pantin.	Pierre.		Tencé.
Guesdon.	Morel.	Chauvin.	Mabey.	Coursin.
Chardin.	Duval.	Bonnel.	Leclerc.	Abraham.
Debon.	Massé.	Calando.	Sébert.	Maloizel.
Geslin.	Lelandais.	Chesnel.	Troude.	Ameline.
Lebigot.	Leroy.	Mauduit.		Bonnesœur.
Gallet.	Botté.	Legendre.		Besnier.
Lejemble.	Esnoult.	Tesnière.	Mongodin.	Bazin.
Population : 78,912 habitants.				
12,890 habitants (8 communes).				
Sébire ✻.	Daireaux, Leclerc.	*Leroy ✻, Thomas ;* Vastel, à Saint-Joseph.	Hersent ; Oury.	
Hadoy.	Pasquier.	*Amiot.*	Lelorieux.	Chastan.
Allix-Desfautaux.	Lefrançois.	Deux.		Lemarchand.
Lecrivain.	Jeanne dit Troude.	Ameline.		Beillard.
Hamel.	Thoumine.	Divetain.	Ricard.	Agnès.
de Mondésir.	Mouchel-Vichard.	Lesauvage ; Lamy.	Magnin, Hue.	Drouin.
Jaunet.	Dusseaux.	Lecampion.	Dorange.	Hinckelbein.
Hallot.	Vignon.	Robin.	Leprieur.	Adam.
8,597 habitants (16 communes).				
Lecannellier.	Bretel.		Gondoin.	Poulain.
Larquemin.	Sibran.	Lemarié.		Lequertier.
Lepelletier.	Langlois-Dubuisson.	Hervieu.	Vrac.	Vautier.
Jean, dit Duprey.	Poret.	Lefebvre.	Ménage.	Cousin.
Lechevalier.	Leroy.	Giret.	Troude.	Leclerc.
Frigout.	Lavechef.	Gentès.		Billard.
Levieux.	Bouillon.	Mautalent.	Le Mesle.	Dujardin.
Roberge.	Pignot.	Jaunet.		Ve Leprévost.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Ourville	676	1184	Portbail.	7879 40	62	41	28	8
Portbail	1786	2107	☒	16297 59	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière	341	377	Barneville.	2391 40	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	223	358	*idem*.	2254 »	68	47	31	4
Saint-Maurice	461	745	Barneville.	3698 50	69	48	26	3
Saint-Pierre-d'Arthéglise	247	539	*idem*.	1526 »	74	51	23	8
Sénoville	332	717	*idem*.	3001 40	77	55	23	8
Sortosville-en-Beaumont	464	1024	*idem*.	3669 70	75	57	24	7
								CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population
BRICQUEBEC	3667	5142	☒	36776 72	70	32	13	»
Breuville	445	841	Bricquebec.	3383 80	78	62	16	10
Les Perques	307	485	*idem*.	2362 50	74	53	18	5
Le Vrétot	870	2056	*idem*.	9288 15	77	59	20	7
Magneville	590	949	*idem*.	7293 »	62	51	10	9
Morville	383	708	Valognes.	6349 »	63	51	6	11
Négreville	1055	1642	*idem*.	11449 05	63	55	6	7
Quettetot	715	1243	Bricquebec.	5782 80	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	844	1716	*idem*.	7088 50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	203	213	*idem*.	1477 »	75	57	32	5
Sottevast	896	1085	☒	7230 75	70	62	76	7
								CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population
MONTEBOURG	2234	588	☒	19007 81	51	56	7	»
Azeville	190	300	Montebourg.	2380 40	49	54	14	7
Ecausseville	177	524	*idem*.	4938 50	49	58	11	4
Emondeville	439	529	*idem*.	6152 30	48	54	11	4
Eroudeville	217	487	*idem*.	3988 25	50	58	9	2
Flottemanville	297	485	*idem*.	4761 »	56	51	4	5
Fontenay	503	814	*idem*.	7432 60	52	58	12	5
Fresville	716	1389	*idem*.	13571 50	47	51	13	6
Hémevez	268	430	*idem*.	4485 75	59	49	6	6
Joganville	257	287	*idem*.	2818 20	49	53	10	3
Le Ham	146	387	*idem*.	3692 59	56	50	10	5
Lestre	557	759	*idem*.	7010 50	60	64	11	8
Ozeville	242	469	*idem*.	2990 10	56	60	11	4
Quinéville	331	460	*idem*.	4170 70	57	63	14	7
Saint-Cyr	241	570	*idem*.	3692 50	54	60	5	4
Saint-Floxel	528	846	*idem*.	8308 65	53	58	9	2
St-Germain-de-Tournebut	661	1391	Valognes.	8863 65	58	62	8	6
Saint-Marcouf	678	1353	Montebourg.	11812 90	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville	248	361	*idem*.	3809 »	56	61	9	5
Sortosville	184	348	*idem*.	2064 25	58	52	6	4
Urville	326	515	*idem*.	4551 50	59	48	7	7
Vaudreville	173	302	*idem*.	1953 50	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
E BARNEVILLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noël.	Vasselin.	Fortin.	Pérouse.	Létourneur.
Bruman.	Lequertier.	Mahieu ; Lenoir.	Hochet.	Hairon.
Besnard.	André.	Fourmage.	Leconnétable.	Bréhant.
Le Cannellier.	Férey.	Sehier.		Deslandes.
Giot.	Anquetil.	Saint.		Laisney.
Marguerie.	Lay.	Delacour.		Liot.
James.	Mauger.	Goutière.		Dupont.
Desprez.	Heulin.	Leroux.		Godfroy.
0.975 habitants (11 communes).				
Sébire.	Tollemer, Levéel.	*Février ;* illegible.	Mabire.	illegible.
Bonnissent-Deslongchamps.	Jeanne.	Digard.		Beuve.
Couppey (A.).	Couppey (P.).	N...		Osmont.
Mendret.	Le Pesqueur.	Le Marinel.	Tollemer.	Lequertier.
Piédagnel.	Lemarié.	Denis.	Adelus.	Lemonnier.
Buhot.	David.	Foliot.	Bardet.	Lehadouey.
Dagoury.	Folliot.	Hérauville.	Avoine.	Travert.
Le Rouvillois.	Hamel.	Guérard.	Quoniam.	Leconte.
Le Marchand.	Pellerin.	Mabire.	Fossey.	
Couppey.	Delacotte.	Poisson.		Lesavourey.
de Chivré.	Jacqueline.	Leneveu.	Lemoyne.	Pézeril.
9,613 habitants (22 communes).				
Lemor.	Mauger.	*Dallain.*	Pignet.	Leroyer.
Féron.	Leforestier.	Gamas.		Billard.
Mouchel.	Quesnel.	Caillebotte.		Leroux.
Legoupil.	Leconte.	Guérin.	Simon.	Pelhâte.
Belliard.	Agasse.	Vrac.		Lépine.
Lecacheux.	Blandamour.	Durel.		Dennebouy.
De la Fossardière.	Blestel.	Dossier ; Leroy.	Poincheval.	Tiphaigne.
Leledier.	Viel.	Gardye.	Leveadier.	Chaignon.
Folliot.	Gilles.	Canto.		Bezard.
Folliot.	Poisson.	Dodeman.		Bonnel.
Buhot.	Navet.	Vermont.		Delabroise.
Duval.	Renouf.	Gillette.	Simon.	Moulin.
Leboulanger.	Drouin.	Lebourgeois.		Lebrun.
Du Mesnildot.	Lelong.	Lelubée.	Plantegenest.	Daniel.
Renouf.	Fortin.	Cyranski.		Chevalier.
Frigot.	Le Boulanger.	Villain (dit Marais).	Henry.	Lucas.
Bon Baillod.	Gibert.	Saillard.	Thomelin.	Durand.
Cte de Pontgibaud ✱.	Le Métais.	Couillard.	Adam.	Briens, Rachine.
Dubosq (Charles).	Dubosq (Jean).	Benoist.		Roulois.
Huet.	Fortin.	Grosselin.		Frigoult.
Lemoigne du Taillis.	Lehartel.	Roulland.		Renouf.
Leroy.	Hallot.	Ogé.		Lambert.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LI du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
Canton de Quettehou ¶. Population								
Quettehou	1380	1691	☒	18396 25	65	70	16	
Anneville-en-Saire	603	600	Barfleur.	9595 »	70	75	21	5
Auméville-Lestre	195	244	Quettehou.	1909 50	60	64	13	6
Barfleur	1070	95	☒	3201 90	74	79	25	9
Crasville	422	717	Quettehou.	3650 70	59	64	11	6
La Pernelle	392	715	*idem*.	5802 50	69	74	20	4
Le Vicel	331	474	Le Vast.	3213 40	71	75	21	5
Montfarville	1216	517	Barfleur.	10901 60	73	77	24	8
Morsalines	391	365	Quettehou.	3744 »	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	540	686	*idem*.	5406 50	58	63	11	7
Réville	1693	1864	St-Vaast-la-Hougue.	13279 60	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	545	495	Barfleur.	8948 70	74	78	24	8
Saint-Vaast	3283	630	☒	29126 39	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1265	2146	Le Vast.	16230 »	65	68	12	7
Valcanville	850	645	*idem*.	9163 70	73	74	20	7
Videcosville	145	251	Quettehou.	1542 »	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Population								
Sainte-Mère-Eglise	1507	1770	☒	25491 01	41	47	17	»
Amfreville	786	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8823 45	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	93	565	Ste-Marie-du-Mont.	5165 50	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	214	640	Sainte-Mère-Eglise.	6203 »	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	84	204	*idem*.	2496 50	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	334	433	Pont-Labbé (Picau-ville.	4405 20	46	39	21	8
Blosville	427	422	Sainte-Mère Eglise.	4511 83	37	42	21	4
Boutteville	157	182	Ste-Marie-du-Mont.	2448 »	41	44	24	7
Brucheville	309	1139	*idem*.	12233 50	43	45	27	10
Carquebut	511	825	Sainte-Mère-Eglise.	10133 70	42	46	22	3
Chef-du-Pont	350	376	*idem*.	4568 35	41	44	20	3
Ecoquenauville	161	352	*idem*.	3496 »	31	47	20	3
Foucarville	270	505	*idem*.	5864 20	47	52	19	7
Gourbesville	396	816	*idem*.	7740 »	52	44	15	8
Hiesville	137	403	Ste-Marie-du-Mont.	4738 07	38	43	23	7
Houesville	357	499	*idem*.	4287 90	35	40	24	7
Liesville	331	618	Sainte-Mère-Eglise.	4867 70	36	43	28	14
Neuville-au-Plain	227	470	*idem*.	4020 50	44	34	15	3
Picauville	2661	1906	Pont-Labbé.	27532 52	47	41	18	10
Ravenoville	600	1167	Sainte-Mère-Eglise.	10241 30	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	269	583	*idem*.	3689 50	46	51	19	7
Saint-Martin-de-Varreville	379	836	*idem*.	7190 66	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont	1332	2977	☒	24945 85	38	44	26	9
Sebeville	91	288	Sainte-Mère-Eglise.	2940 »	38	44	22	5
Turqueville	299	520	*idem*.	5749 »	43	49	21	4
Vierville	98	376	Ste-Marie-du-Mont.	3429 50	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,341 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
olas-Corderie.	Quentin.	*Lenoir.*	Ruault.	Farcy.
u Mesnildot.	Onfroy.	Lanon.	Michel.	Lemarinel.
te de Valory.	Hamel.	Couellin.		Pontais.
agnen.	Alexandre.	Dolbet.	Dessoules.	Pascal.
reully.	Joly.	Onfroy ; Forget.		Pigeon.
apierre.	Massieu.	Chasles.	Chenu.	Dupont.
te Le Marois.	Barreaux.	Yvelande.	Renou.	Lambert.
ébert.	Debrix.	Goutière.	Baudry.	Ambrouaise.
ollas.	Leguay.	Thin.	Laronche.	Rondel.
ufour.	Folliot.	Lerouelley.	Lecanu.	Maupas.
e Caumont.	Lefauconnier.	Leroy.	Simon.	Maigné.
anglois-d'Arreville.	Pesnelle.	Lefèvre.	Drouet.	Chalant.
lamelin.	Ardouin. Maillard.	*Jouenne.*	Baudry.	Picot.
ouxel.	Legoupil.	Bedel.	Eury.	Marie.
nthouard.	Lapierre.	Delacour.	Vimont.	Bretel.
erclat.	Godefroy.	Vindard.		Ruault.
,411 habitants (26 communes).				
oumy.	Artu.	*Cautier.*	Enguebecq.	Lair.
erey.	Lenrouilly.	Dufresne.	Letourneur.	Dubois.
ean.	Leprovost.	Leroy.		~~Vauprès~~.
rohier.	Henry.	Levallois.		Lehoux.
louton.	Levavasseur.	N...	*Réuni à St Germain-de-Var.*	
le de Beaufort.	Fautrat.	Pagny.	Bailleul.	Hérouard.
elandais.	Marie.	Davy.	Lehodey.	Hulmer.
lays.	David.	Ribet.		Lerond.
ouchard.	Levavasseur.	Roublot.		Moulin.
écuyer.	Mignot.	Lucas.	Thiébot.	Lefèvre.
icolle.	Gouhier.	Viel.	Leclerc.	Lemoigne.
ément-Compère.	Boëtard.	Bellot.		Nicolle.
ouenne.	Hubert.	Joly.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
laizot.	Digeon.	Briard.	Liot.	Leroux.
rin-Beaumontois.	Desplanques.	Quinette.		Véron.
ruffaut (M.).	Leroy.	Leduc.		Perrodin.
epin.	Lebreton.	Leterrier.		Tirel.
uchemin.	Liot.	Halley.		Giroult.
'Aigneaux.	Sehier.	Lepourry.	Lebedel.	Gautier.
e Drouet.	Duval.	Collette.	Lemoigne.	Lurienne.
e la Gonnivière	Huet.	Hamel.	Girard.	Littée.
smont.	Renouf.	Moutier.	Villedieu.	Hubert.
rémont.	Lesénécal.	Caruel.	Cahour.	Brunel.
arel.	Larose.	Cervelle.	*Réuni à Blosville.*	
emasson.	Menant.	Belliard.	Lamoureux.	Guillochet.
evert.	Allain.	N...	*Réuni à Angoville.*	

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-L du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement.
			CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Populatio				
ST-SAUVEUR-LE-VICOMTE 🖃..	2039	3523	⊠	30328 47	55	39	15
Besneville	1142	1825	St-Sauveur-le-Victe.	11015 59	62	36	23
Biniville.....	164	298	*idem*.	2233 »	54	47	10
Catteville.....	203	456	*idem*.	2704 »	61	35	10
Colomby.....	693	1116	Valognes.	10116 10	57	48	»
Crosville.....	194	406	St-Sauveur-le-Victe.	3303 »	52	43	18
Etienville.	664	738	Pont-Labbé.	6791 25	40	40	16
Golleville.	380	546	St-Sauveur-le-Victe.	5475 20	61	49	11
Hautteville.	215	422	*idem*.	3077 »	54	46	11
La Bonneville	348	631	*idem*.	5066 20	50	42	14
Les Moitiers-en-Bauptois..	488	776	Pont-Labbé.	5397 »	49	37	19
Néhou.....	1901	3742	St-Sauveur-le-Victe.	20066 80	59	49	15
Neuville-en-Beaumont	141	168	*idem*.	1416 50	64	33	22
Orglandes	600	926	*idem*.	9630 10	53	44	10
Rauville-la-Place.....	811	1186	*idem*.	10636 92	54	41	16
Reigneville.....	65	227	*idem*.	1078 »	52	49	13
Sainte-Colombe.....	308	499	*idem*.	3601 »	58	44	13
Taillepied.....	109	214	*idem*.	1498 »	61	44	26

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
1,085 habitants (18 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Foubert.	Morin, Aubey.	*Cléret;* Aubert, Paquet.	Becquet.	Saliot; Legendre.
Prunier.	Guillotte.	Moulin.	Truffert.	Lecerf.
Obé.	Josse.	Poret.	*réuni à Haulteville*	
Morin.	Cousin.	Hébert.		Marie.
Lelong.	Renard.	Viel.	Polidor.	Hébert.
Hamel.	Michel.	Lair.		Deschamps.
Lesage.	Dorey.	Vallognes.	Roulland.	Auvray.
Leneveu.	Michel.	Calvy.	Pillet.	Vaubert.
Abaquesné de Parfouru.	Lebarbenchon.	Le Poil.	Jolinet.	
Leclerc.	Levavasseur.	Luce.	Lesage.	Gosselin.
André.	Anquetil.	Boscher.	Mauger.	Lecocq.
Laniepce.	Racine.	Depériers; Bernard.	Dumouchel; Lecauley.	Renouf; Hérouard.
Falaize (M.).	Falaize (P.).	Bréard.		Marguerie.
Dorléans.	Françoise.	Marguerie.	Courtois.	Denis.
Gamas.	Beaudouin.	Durel.	Giot.	Barbé.
Lemarinier.	Josse.		*Réuni à Orglandes*	
Coupey.	Desprez.	Allouie.	Lesigne.	Legrand.
Lebiez.	Meslin.	Vautier.		Bigard.

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de police.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Gachet, commissaire de police, à Saint-Lo ; Pigot, *id.*, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Lamy, commissaire de police, à Avranches ; Colin, *id.*, à Granville ; Rheinhart, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port ; Aumont, commissaire de police, à Pontorson ; Lamy, *id.*, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Hurbin, commissaire central de police, à Cherbourg ; Pacary et Monnier, commissaires de police, à Cherbourg ; Letheux, commissaire spécial de police des chemins de fer de l'Ouest et du port, à la résidence de Cherbourg ; Roucel, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.—M. Vilfeu, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.—M. Anbry, commissaire de police, à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. N....., commissaire de police, à Valognes ; Le Monnier, commissaire spécial de police, à Portbail.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. CHAMPIN O✻, premier président ; RÉMOND (Gustave) ✻, procureur général.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siége à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an ; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre* et *décembre*.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires du rôle, suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

PRÉSIDENT.—M. Le Monnier de Gouville.

JUGES.—MM. Paillard-Fernel, *juge d'instruction* ; Martel ; Lefrançois ; Paris, *juge honoraire*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Le Campion, Simon.

PARQUET.—MM. Théry, *procureur de la République*; Robillard, *substitut*,

GREFFE.—Enguehard, *greffier*; Kerver, Dudouy, Aubraye, Robert (instruction), *commis-greffiers*.

AVOCATS.—MM. Le Gohier de Précaire, Gohier, Bouchin, Dieu, *bâtonnier*, Amiard, Huet, Boucley, Potier de Courcy, *secrétaire*.

STAGIAIRES.—MM. Pottier, Auvray (Georges), Auvray (Maxime), Lelong, Guillot.

AVOUÉS.—MM. Pottier, *président*, Simon aîné, Jouanne, Hervieu, Pommier, Dussaux, Thouroude.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Ecolasse, *syndic*; Aubril, Thiéry, Tabard, *trésorier*.—*Tribunal de commerce* : MM. Thomas, Boscher, *secrétaire*.

Justice de paix : M. Cardin.

Huissier résidant à Saint-Lo.—M. Leguelinel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Marguerite, *rapporteur*, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Lamoureux, à Canisy; Letourneur, N..., N..., à Carentan; Marcouf, à Saint-Jean-de-Daye; Hébert, à Marigny; Hamel, à Percy; Bures, Onfroy, à Torigni-sur-Vire; Lohier, à Tessy-sur-Vire.

Assistance judiciaire.—MM. Galliot, secrétaire général de la Préfecture, honoraire, *président*; Gohier, avocat; Lebas, ancien avoué; David, receveur de l'enregistrement; Noël, ancien notaire; Enguehard, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audiences le *mardi*, à deux heures de l'après-midi.

PRÉSIDENT.—M. Breton.
JUGES.—MM. Dyvrande, Hornecker, Guillot.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Léon Leparquois, N.....
GREFFE.—M. Frémin, *greffier*.
Il n'y a pas d'agréés, ce sont les avocats qui défendent.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Lahougue.
JUGES.—MM. Lance, *juge d'instruction*; Guézet-Ducoudray, *juge*; Sanson ✻, *juge honoraire*.
JUGE SUPPLÉANT.—M. Scelles.
PARQUET.—MM. Mezaize, *procureur de la République*; Legrin, *substitut*.
GREFFE.—MM. Bameule, *greffier*; Blanchet et Lefranc, *commis-greffiers*.
AVOCATS.—MM. Barenton, Bataille, *bâtonnier*; Simon, Carnet, Scelle, Layne, *secrétaire*; Bouvattier.
STAGIAIRE.—M. Cochet.
AVOUÉS.—MM. Hurel, *syndic*; Vaudry, Fontaine-Laporte, *rapporteur*; Levavasseur, *président*; Hingan, Lemardeley, Girre, *secrétaire*.
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lemardeley, *trésorier*; Guérin, *syndic*; Lemasle, *secrétaire*; Bunel.
Huissiers résidant à Avranches : MM. Jacques, Poulain.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Macé, Helleu, à

Brécey; Lebrec, à Ducey; Barré, Bataille, Domin, à Granville; Avril et Henry, à la Haye-Pesnel; Guichard et Goussé, à Pontorson; Patrix, Jamet, à Saint-James; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly; Loyer, Béatrix, Leroux, à Villedieu.

Assistance judiciaire. — MM. Piel-Desruisseaux, ancien notaire, *président*; Desprez, sous-préfet; N..., receveur de l'enregistrement; Simon, avocat; N...; Bameule, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce Tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. — Audiences le *jeudi*.

PRÉSIDENT.—M. N...
JUGES.—MM. Dior (Lucien), Herpin, Fossé.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Delalun, Ch. Le Prince.
GREFFIER.—M. Pannier.

Il n'y a pas d'agréés; MM. Lepaulmier et Jourdan, anciens avoués défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles; — *mardi* et *mercredi*, affaires civiles; — *jeudi*, adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Brière de Montdétour ✻.
JUGES.—MM. Fanet, *juge d'instruction*; Ameline, Dadin.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Boullement-d'Ingremard, Dalidan.
PARQUET.—MM. Pignard-Dudezert, *procureur de la République*; Delamarre, *substitut*.
GREFFE.—MM. Noyon, *greffier*; Desvaux, Oury, *commis-greffiers*.
AVOCATS.—MM. Foulon, Vrac, Boullement-d'Ingremard, Favier, de la Chapelle, Lucas, Dalidan, de Pontaumont.
STAGIAIRES.—MM. Leblond, Le Jolis, Dutot.
AVOUÉS.—MM. Leblond, *syndic*; Robine, Orry, *secrétaire*; Brière, *président*; Drouet.
HUISSIERS. — *Audienciers* : MM. Mabire, Lecarpentier, *syndic*; Folliot.
Tribunal de commerce : MM. Vincent et Gay.
Justice de paix : M. Vincent.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Léger, aux Pieux; N..., à Saint-Pierre-Eglise; Lucas, à Octeville.
Assistance judiciaire (séance le premier vendredi de chaque mois). — MM. Thorel, conservateur des hypothèques, *président*; de la Loyère, sous-préfet; Gosse, ancien notaire; Leblond, avocat; Robine, avoué, *membres*; Noyon, greffier, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audiences le *vendredi*.

PRÉSIDENT.—M. Ed. Mahieu.
JUGES.—MM. Le Jolis, Bonfils, Th. Fenard et Léon Hainneville.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Cousin, Lesage, Le Granché et Pontus.
GREFFE.—M. Lepelletier.

Tribunal civil séant à Coutances.

PRÉSIDENT.—M. Bouvattier ; M. Blouët ✻, *président honoraire.*
VICE-PRÉSIDENT.—M. Levé.
JUGES.—MM. N..., Lefaverais, Séverie, Dudouyt, Roger, *juge d'instruction* ; Rabec, *juge suppléant.*
PARQUET.—MM. Lavoix, *procureur de la République* ; Vrac et Michel, *substituts.*
GREFFE.—MM. Duchemin, *greffier* ; Le Monnyer et Legros, *commis-greffiers.*

PREMIÈRE CHAMBRE.—Audiences : *lundi, mardi* et *mercredi,* affaires civiles.

PRÉSIDENT.—M. Bouvattier.
JUGES.—MM. Lafaverais, Roger, Rabec, *juge suppléant.*

DEUXIÈME CHAMBRE.—Audiences : *jeudi* et *samedi,* affaires correctionnelles ;—*vendredi,* affaires civiles sur plaidoieries.

VICE-PRÉSIDENT.—M. Levé.
JUGES.—MM. Dudouyt, Séverie.
AVOCATS.—MM. Barbier, Guidon, Marie (Adolphe), *bâtonnier* ; du Breuil, Sarot, Dudouyt, *secrétaire* ; Dnperrouzel, Chevallier, Rabec.
Stagiaires.—Hommey, Piton, Gritton.
AVOUÉS.—MM. Leloutre (Victor), Mahé, Leloutre (Jules), *président* ; Delauney, *syndic* ; Villain, *secrétaire* ; Lejolivet.
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Ledentu, Cauchard, *syndic* ; Challe, Voisin, Canivet, Néel, *trésorier.*
Tribunal de commerce.—MM. Voisin (fils), Canivet.
Huissiers résidant à Coutances.—MM. Néel, Ledentu, Lenoir, Cointrard, Challe, Voisin, Canivet.
Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Harel, à Bréhal, *rapporteur* ; Nicole, à Cérences ; N...., Duchemin, à Cerisy-la-Salle ; Mabire, Vallet, à Gavray ; Corbin, Bellée, à la Haye-du-Puits ; Gancel, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Duplessis, à Quettreville ; Le Guelinel, Desplanques, Lefranc, à Périers ; N..., à Saint-Sauveur-Lendelin.
Assistance judiciaire.—MM. Briens, sous-préfet, *président* ; Poullin, ancien notaire, *vice-président* ; Delauney, avoué ; Robin-Prévallée, receveur de l'enregistrement ; Duchemin, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Coutances.

Audiences, le *samedi,* à 10 heures du matin.

PRÉSIDENT.—M. Daireaux.
JUGES.—MM. Harel, Jouvet, Ygouf.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Lefranc, Baize.
Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires commerciales.—*Lundi* et *mardi,* travaux divers en Chambre de Conseil.—Audiences : *mercredi,* affaires urgentes ; — *jeudi* et *vendredi,* affaires civiles ; — *samedi,* police correctionnelle et affaires commerciales.

PRÉSIDENT.—M. Maupoint de Vandeul; M. de Mezange de Saint-André, *président honoraire*.

JUGES.—MM. Gérard, Campredon, *juges*.

JUGES SUPPLÉANTS. — MM. Queslier, Tanqueray, *chargé de l'instruction*.

PARQUET.—MM. Ropert, *procureur de la République*; Chaplain, *substitut*.

GREFFE. — MM. Lemière, *greffier*; Legoux et Rageot, *commis-greffiers*.

AVOCATS.—MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet.

AVOUÉS.—MM. Lesoudier, Poullain, Vautier, Delauney, *secrétaire*; Amand, *président*; Radoul.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lahuppe, *syndic*; Mongodin, Morel, Bigot, *trésorier*, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.— MM. Pioline, à Barenton; Callé, à Isigny-Paindavaine; Bachelot, Lemardeley, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Costard, à Juvigny-le-Tertre; Desfeux, à Saint-Pois; Callouin, *rapporteur*, et Legrandois, *secrétaire*, à Sourdeval; Boutry, au Teilleul.

Assistance judiciaire.—MM. Poisson, sous-préfet; Poullain, ancien avoué; de Mezange, président honoraire, *président*; Le Duc, receveur de l'enregistrement; F. Moulin, ancien avocat; Lemière, *secrétaire*.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires de cette nature.—Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication; *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général; — *vendredi*, police correctionnelle; — *samedi*, rapports en toute matière; jugements en Chambres du Conseil.

PRÉSIDENT.—M. Gallemand.

JUGES.—MM. Mabire, *juge d'instruction*; Ernault d'Orval, Viel, *juges*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Le Clerc, Costard.

PARQUET —MM. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la République*; Annelot, *substitut*.

GREFFE —MM. Guimont, *greffier*; Hamel et Lecroisey, *commis-greffiers*.

AVOCATS.—MM. Leclerc, Foulon, Daireaux, Lecacheux, Goubeaux, Baillob, Belin.

AVOUÉS. — MM. Bitot, Braffin, Le Cannelier, Thouin, Breillot, Lepetit, Le Grusley.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lepetit, *secrétaire*; Bouthreuil, *trésorier*; Leterrier, Lendormy, *syndic-président*.

Huissiers résidant à Valognes. — MM. Lendormy, Bouthreuil, Lepetit, Tardif, Leterrier.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Ledos, à Barneville; Hermand, à Portbail; Anthouard, *rapporteur*, à Bricquebec; Mendret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise; Le Mière, à Picauville; Burnouf, à Montebourg; N.., à Quettehou; Bouchet, à Saint-Vaast; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Lelédy, ancien avoué, *président*; Cadilhon, sous-préfet; Radiguet, receveur de l'enregistrement; Daireaux, avocat; Oury, notaire; Guimond, *secrétaire*.

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Saint-Lo.			
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.....	Porquet.....	Dieu, Desplanques....	Poullain.
Canisy.....	Leturc.....	Lefèvre, Lecomte.	Dufour.
Carentan.....	Hamelin.....	Gouville, Lenoël.....	Legrand.
Marigny.....	Hédouin.....	Niobey, Quillier.	Legrand.
Percy.....	Poret-Lacouture.	Sevaux, Dadure.	Lemaigre.
Saint-Clair.	Ledain.....	Madelaine.....	Delacour.
St-Jean-de-Daye..	Thouin.....	Tricard, Dufour.....	Duboscq.
Tessy-sur-Vire. .	Payen de la Garanderie.	Chasles, Lebas..	Ozenne.
Torigny-sur-Vire.	Moussel..	Hédouin, Denis.....	James.
Arrondissement d'Avranches.			
	MM.	MM.	MM.
Avranches.	Richard.....	Dupont, Mauduit.....	Nivard.
Brécey.....	Hardy.....	Lanos,Denis-Thieudière	Piel.
Ducey.....	Leguidecoq. ...	Juin-Duponcel, Baron..	Dubreuil.
Granville.....	Cambernon.....	Dairou, Leprince.	Laîné.
La Haye-Pesnel..	Gosselin.	Lanos, N.	Fontaine.
Saint-James.	Gondouin.....	Geoffroy, Chevallier...	Allain.
Pontorson.....	Barbé.....	Loyer, Bellet.....	Goron.
Sartilly....	Fresnel-Beunerie	Dupont, Leménager...	Durand.
Villedieu.....	Lemarchand....	Rachinier, Davy.....	Lepetit.
Arrondissement de Cherbourg.			
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg.	Chevrel.....	Foulon, Orry.....	Leflambe.
Beaumont.....	Damourette. ...	Fatôme, Piquot.....	Millet.
Octeville.....	Lemarquand....	Pouillat, Delalée.....	Gire.
Les Pieux.....	Lequérié des Roziers.	Lebourgeois, Messent..	Hilaire (félix)
St-Pierre-Eglise..	Auvray.....	Michel, Lebas.....	Garnier.
Arrondissement de Coutances.			
	MM.	MM.	MM.
Coutances.....	Guillemette.	V. Leloutre, Delauney.	Dadin.
Bréhal.....	Delisle.....	Maheut, Héon.....	Gibeaux.
Cerisy-la-Salle...	Savary.....	Lechevallier, Jehenne..	Eudes.
Gavray.....	Osmond.....	Lechevallier, Niobey. .	Guillard.
La Haye-du-Puits.	Artu.....	Ducloux, Davy.....	Lecluze.
Montmart.-s.-Mer.	Couraye-du-Parc	Guillard, Pannier.....	Foucher.
Lessay.....	Dauvin.....	Luce, Lesigne.....	Campain.
Périers.....	Lecrosnier.	Lecomte, Lecomte. ...	Villedieu.
St-Malo-de-la-L. .	Grandin.....	Séverie, Leloup	Vigot.
St-Sauv.-Lendel .	Tanqueray.....	Deperiers-Lavallée, Bois	Guénon.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Mortain.			
	MM.	MM.	MM.
Mortain.	Leteinturier-Laprise.	Poullain, Théot.....	Debraize.
Barenton.	Detan.	Bechet, Blin.	Martignon.
St-Hilaire-du-Har.	Salmon.	Debon, N.	Soulard.
Isigny-Paindav. .	Bidois.	Blouin, Guérin.	Davalis.
Juvigny-le-Tertre.	Gesbert.....	Taborel, Pasturel.....	Clément.
Saint-Pois.....	Laurent.....	Garnier, de Saint-Paul.	Danjou.
Sourdeval-la-B..	Foubert.....	Vaullegeard, Tostain..	Beaugeard.
Le Teilleul.....	Caresmel.....	N...., N.	Coupel.
Arrondissement de Valognes.			
	MM.	MM.	MM.
Barneville.	Agnès.....	Bruman, Lepelletier...	N...
Bricquebec.....	Viel.....	Hennequin, Langevin..	Lerouvillois.
Montebourg.....	Le Sachey.	Frigot, Lepelletier.. .	Mouchel.
Quettehou.	Le Marquand...	Duclouet, Hay.	Le Roy.
Ste-Mère-Eglise..	Cirou.....	Viel, Hairon.....	Carbonnel.
St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	Delisle.....	Pain, Morin.....	Roblot.
Valognes.	Sanson.	Daireaux, Lecacheux..	Simon.

NOTAIRES.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Guillemin, Criquet, *syndic;* Pannier-Lachaussée, à Saint-Lo; Lebrun, à Cerisy-la-Forêt; Mithois, à Domjean; Raullino, *trésorier*; à Saint-Jean-de-Daye; Heurtaut, à Pont-Hébert; Desprairies, Godin, à Carentan; Heussebrot, à Canisy; Delarue, à Marigny; Joly, Ameline, à Torigni-sur-Vire; Lebas, *rapporteur*, à Tessy-sur-Vire; Blouët, à Percy; Quillier, à la Chapelle-Enjuger; Regnault, *président*, à Montbray; Lechevallier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Gancel, *secrétaire*, à Saint-Clair.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. le Conte la Prairie, *secrétaire;* Sergent, à Avranches; Barbey, Denis-Thieudière, à Brécey; Baron, Desfeux, à Ducey; Dairou, *président*, Lamort, Taurines, à Granville; Lanos, Fontaine, à la Haye-Pesnel; Geoffroy, *rapporteur*, Darthenay, à Saint-James; Loyer, Delalande, à Pontorson; Lemoine-Lechesney, Dairou, à Sartilly; Fontaine, Davy, à Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — MM. Leveillé, à Saint-Pierre-Eglise; Lebouteiller, à Cherbourg; Goulhot, *président*, à Octeville; Pouillat, à Tourlaville; Hamel, *rapporteur*, à Saint-Pierre-Eglise; Druet, *secrétaire*, Giffard, Roberge, à Cherbourg; Vautier, *trésorier*, à Beaumont; Giot, aux Pieux; Hutereau, à Sainte-Croix-Hague; Delaroque, aux Pieux.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Daudeville, Damecour, Delarue, à Coutances; Dupray-Beuzeville, à Bréhal; Vilquin, à Cérences; Jehenne, *président*, à Cerisy-la-Salle; Harel, à Roncey; Guernier, à Gavray.

Fonnard, au Mesnil-Garnier ; Guénon, à Hambye ; Fauvel, fils, *secrétaire*, à Lessay ; Lechevallier, à Pirou ; Lemuet, Gaillard, à la Haye-du-Puits ; Laurent, à Prétot ; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer ; Amy-Larivière, à Quettreville ; Pigaux, Lévêque, à Périers ; Vaudoré, Gallien, à Blainville ; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.—MM. Le Bigot, Aumont, Morel, *secrétaire*, à Mortain ; Blin, Fiault, *trésorier*, à Barenton ; Besnard, Pantin, Guérin, *rapporteur*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Varin, à Isigny-Paindavaine ; Cruchet, au Buat ; Lechaptois, *président*, Lendormi, à Juvigny le-Tertre ; Datin, à Saint-Pois ; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Lemaignen, Restoux, à Sourdeval-la-Barre ; Regnault, au Teilleul ; Colin, à Sainte-Anne-de-Buais.

Arrondissement de Valognes.—MM. Oury, Huet-Bienville, Vérel, à Valognes ; Le Breton, à Brix ; Lesage, Hennequin, à Bricquebec ; Lepelletier, Hommest, à Montebourg ; Lemarinel, Thion, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Duclouet, à Quettehou ; Grudé, à Saint-Vaast ; Alexandre, à Barfleur ; Denis, à Barneville ; Vardon, à Portbail ; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise ; Fontaine, à Pont-l'Abbé ; Aubey, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'armée et 10e Région militaire.

Grand-Quartier général à Rennes.

Départements formant la 10e Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant en chef le Corps d'armée : DAVOUT, duc d'AUERSTAEDT GO✱, à Rennes.

Chef d'état-major du 10e Corps : Colonel Boudet O✱, à Rennes.

20e Division d'infanterie et 5e, 6e, 7e et 8e subdivisions de la 10e Région.

Général commandant : SÉE C✱, à Saint-Servan.

39e brigade : Général Fauchon C✱, à Cherbourg.

25e de ligne.—Colonel Delavau O✱, à Cherbourg.

136e de ligne.—Colonel Rabot-Desportes ✱. Portion principale à Cherbourg.—Dépôt à Saint-Lo.

40e brigade : Général Comte C✱, à Saint-Malo.

2e de ligne.—Colonel Gasser O✱, à Granville.

47e de ligne.—Colonel Frélaut O✱, à Saint-Malo.

5e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

\Arrondissements de Cherbourg et Valognes\.

Commandant.—Général Fauchon C✻, à Cherbourg.
Intendance.—Worms ✻, sous-intendant de 2e classe, à Cherbourg.
Major de la garnison de Cherbourg.—Alessandri O✻, chef de bataillon au 136e de ligne.
Aumônerie.—Roïg dit Bourdeville ✻, à l'île Pelée.
Artillerie.—Colonel de Tinseau O✻, directeur à Cherbourg ; chef d'escadron Caré ✻, sous-directeur à Cherbourg.
Génie.—Chef de bataillon Bureaux de Pusy ✻, chef du génie à Cherbourg.
Recrutement.—Major Pernot ✻, à Cherbourg.
Subsistances militaires.—Officier d'administration Ferry, à Cherbourg.

6e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

\Arrondissements de Saint-Lo et Coutances\.

Commandant.—Général Fauchon C✻, à Cherbourg.
Intendance.—Besnard, adjoint de 1re classe, à Saint-Lo.
Recrutement.—Chef de bataillon Minvielle, à Saint-Lo.
Remonte.—Chef d'escadron Guttin, à Saint-Lo.

7e Subdivision, chef-lieu Granville.

\Arrondissements d'Avranches et de Mortain\.

Artillerie.— Chef d'escadrons Jouquey ✻, à Granville.
Génie.—Chef de bataillon Devé ✻, à Granville.
Recrutement.—Major Guichard ✻, à Granville.

GENDARMERIE.

12e LÉGION.

Composée des Compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes-du-Nord.
M. LE DOYEN O✻, lieutenant-colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

D'Abadie ✻, chef d'escadron, à Saint-Lo.
Richard, capitaine, à Saint-Lo.
Schmitt, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.
Dupuy ✻, capitaine, à Cherbourg.
Drouet, capitaine, à Coutances.
Diébold, lieutenant, à Avranches, Mn.
Clapon, lieutenant, à Mortain.
Martin, lieutenant, à Valognes.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES A CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES A CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS COMMANDANT LES BRIGADES.
Saint-Lo	»	1	»	MM. Le Rossignol.
Idem	»	1	»	Roumens.
Idem	»	»	1	Blanchet.
Carentan	»	1	»	Larose Mm (1).
La Perrine	»	1	»	Bouvier Mm.
Torigni-sur-Vire	»	1	»	Esterlingot.
Villebaudon	»	1	»	Dubosq.
Cerisy-la-Forêt	»	1	»	Bouvier ✻.
Marigny	»	1	»	Lambert.
Canisy	»	1	»	Gallien.
Tessy-sur-Vire	»	»	1	Mariotte.
Cherbourg	»	»	1	Antoni.
Idem	»	1	»	Saligner.
Les Pieux	»	»	1	Besnard.
Saint-Pierre-Eglise	»	»	1	Frant.
Equeurdreville	»	»	1	Parey.
Beaumont	»	»	1	Maffre.
Tourlaville	»	»	1	Caron.
Avranches	»	»	1	Roullin Mm.
Idem	»	1	»	Le Contour.
Granville	»	1	»	Rémiot Mm.
Idem	»	»	1	Crestey.
Villedieu	»	1	»	Clerc.
Pontorson	»	1	»	Vié Mm.
Ducey	»	1	»	Harot.
Sartilly	»	1	»	Jacquet.
Brécey	»	»	1	Champel.
Saint-James	»	»	1	Ginod.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Dréano.
Mortain	»	1	»	Bouchault.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	»	Janin.
Sourdeval	»	1	»	Delarue.
Juvigny	»	1	»	Maltaire.
Le Teilleul	»	1	»	Buzin Mm.
Saint-Pois	»	»	1	Foucher.
Barenton	»	»	1	Cousin.
Isigny	»	»	1	Galliot.
Coutances	»	1	»	Ingouf Mm.
Idem	»	»	1	Ruaudel.
Périers	»	1	»	Leneveu.
Gavray	»	1	»	Dhellin.
Bréhal	»	1	»	Houel.
Lessay	»	1	»	Leclerc.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Jacqueline.
La Haye-du-Puits	»	1	»	Féron.

1) Les lettres Mm indiquent les décorations de la médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES A CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES A CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS COMMANDANT LES BRIGADES.
Agon	»	»	1	MM. Carlière Mn.
Prétot	»	»	1	Lemoigne.
Montmartin-sur-Mer	»	»	1	Daubron.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	»	1	Sauvage.
Geffosses	»	»	1	Taillandier.
Valognes	»	1	»	Bellin Mn.
Idem	»	»	1	Horel Mn.
Sainte-Mère-Eglise	»	1	»	Roulland.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	»	1	»	Maubailly.
Saint-Vaast	»	1	»	Martel.
Montebourg	»	1	»	Massonnet.
Portbail	»	»	1	Le Guelinel Mn.
Bricquebec	»	»	1	Potier.
Barneville	»	»	1	Jeanson.
Barfleur	»	»	1	Valet.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

PRÉFECTURE MARITIME.

MM.

ALLEMAND C✻, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

Heurtel ✻, Noël, lieutenants de vaisseau, et De Nays-Candau, capitaine en 1er d'artillerie, aides-de-camp.

Chalette ✻, sous-commissaire, chef du secrétariat.

MAJORITÉ GÉNÉRALE.—MM. CONRAD C✻, contre-amiral, major général; Jouan O✻, capitaine de vaisseau, major; Kéraval O✻, Mayet ✻, capitaines de frégate, aides-major; d'Aboville, Davin ✻ et Richard-Foy, lieutenants de vaisseau, sous-aides-major; Lamson, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat; Godreuille ✻, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire et des archives; Méquet O✻, capitaine de frégate, commissaire de la République près le 1er conseil de guerre permanent; Pontillon O✻, capitaine de frégate, commissaire de la République près le 2e conseil de guerre permanent; Martial ✻, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores; de Mornard ✻, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 1er tribunal maritime; Gentil ✻, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 1er conseil de guerre; Picot O✻, lieutenant de vaisseau, rapporteur près le 2e conseil de guerre.

MOUVEMENTS DU PORT.—MM. Guérin-Duvivier O✻, capitaine de vaisseau, directeur; Fiquet O✻ et Ferrand de la Conté ✻, capitaines de frégate, sous-directeurs; Jubin ✻, Charnoz ✻, de Ghaisne, de Bourmont ✻, Mulot et Omnès ✻, lieutenants de vaisseau.

MAJORITÉ DE LA FLOTTE.—MM. LANDOLFE C✻, contre-amiral major de la flotte; Gallini O✻, capitaine de frégate, aide-de-camp; L'Espagnol de Chanteloup ✻, lieutenant de vaisseau, secrétaire; Jean-Pascal, lieutenant de vaisseau, officier adjoint; Vimont, lieutenant de vaisseau, officier d'ordonnance.

DIRECTION D'ARTILLERIE.—MM. Legrix O✱, colonel, directeur; Thomas Froideau ✱, chef d'escadron, sous-directeur; Houel ✱, Roussel ✱, capitaines en 1er.

GÉNIE MARITIME.—MM. Zédé O✱, directeur des constructions navales; Compère-Desfontaines O✱ et Carlet O✱, ingénieurs de 1re classe; Boden O✱, de Gérando ✱, ingénieurs de 2e classe; Finot ✱, Garnier ✱ et Selleron, sous-ingénieurs de 1re classe; Widmann, Choron et Terré, sous-ingénieurs de 2e classe; Romazotti, Piaud et Bosquillon de Frescheville, sous-ingénieurs de 3e classe.

Ecole d'application du génie maritime. — MM. N...., ingénieur de 1re classe, directeur; Madamet ✱, Desdouits, sous-ingénieurs de 1re classe, professeurs.

COMMISSARIAT.—MM. Laurent O✱, commissaire général; Schmitt ✱, Thiébot ✱, Avoine ✱, commissaires; Le Touzé ✱, Pumpernéel ✱, commissaires-adjoints; Edet ✱, Chalette ✱, Rossel ✱, Le Dentu ✱, Gouet ✱, Fenard ✱, Mesnage ✱, sous-commissaires de 1re classe; Simon, Plivard, Hamelin, Dubois, Le Gall, Rouchon-Mazérat, Rougnon de Mestadier, Testard, Morel, Blanc, Rideau, Le Marquand, sous-commissaires de 2e classe; Dragon de Gomiecourt, Joyer, Raoult, d'Andréis, Guillier, Ollivier, Lair, Dupont, Sallé, Dangibeaud, Rincazeaux, Guillard, l'Equilbec, Arnaud, Caumont, Téphany, Imbert, Cadiou et Daban, aides-commissaires.

TRAVAUX HYDRAULIQUES.—MM. Renaud ✱, directeur; Auger et Barbé, ingénieurs ordinaires de 3e classe.

INSPECTION.—MM. Bouchet O✱, inspecteur en chef; Douville O✱, Durand ✱, inspecteurs; Adam ✱, inspecteur adjoint.

SERVICE DE SANTÉ.—MM. Cotholendy O✱, directeur, président du Conseil de santé; Follet, médecin en chef; Pommier O✱, médecin principal; Maurel ✱, Hodoul, Latière ✱, de Saint-Julien ✱, Méry ✱, Desgranges ✱, Ambiel, Dollieule et Boyer, médecins de 1re classe; Canoville, Mirabel, Roux, Pozzo dit Borgo, Devoti, Fournier et Reynaud, médecins de 2e classe; Le Moine O✱, pharmacien en chef; Delteil ✱, pharmacien principal; Perrimond-Tronchet et Pignet, pharmaciens de 2e classe.

SERVICE DES MANUTENTIONS.—MM. Le Courtois ✱, agent de manutention; Guibert, sous-agent.

PERSONNEL ADMINISTRATIF DES DIRECTIONS DE TRAVAUX.— MM. Brunier ✱, agent administratif principal; Le Sénéchal, Boulogne, Pierrot, Rouxel et Cointe, agents administratifs; Maurice Desquesnes. Mabire, Flambart, Laudrin, Boyer, Quoniam, Dupont, Mahieu, sous-agents administratifs.

COMPTABLES DU MATÉRIEL. — MM. Besson, agent comptable principal; Jourdan, Maillard, La Porterie, Coquard, Paviez, agents comptables; Crouin, Bertaux, Monnoye, Villemain, Lacroix, Anselme dit Deschateaux, sous-agents comptables.

GENDARMERIE.—MM. Saux ✱, chef d'escadron; Raguet, capitaine trésorier; Pignot, lieutenant; Garnier, sous-lieutenant.

10e batterie.—MM. Keller, capitaine en 1er; Ripoteau, capitaine en 2e; Guégan, lieutenant.

14e batterie.—MM. Dupont, capitaine en 1er; de Bourayne, lieutenant en 1er; Trémoureux, sous-lieutenant.

19e batterie.—MM. Guiard, capitaine en 1er; Gouilly, capitaine en 2e; Christ, lieutenant.

20e batterie.—MM. Geoffroy ✱, lieutenant-colonel; Chapotin ✱, chef d'escadron; Guérin ✱, capitaine en 1er; Isoir, capitaine en 2e; Gide sous-lieutenant.

5e *compagnie d'ouvriers d'artillerie.* — MM. Belcourt ✱, capitaine en 1er; Artigue, capitaine en second; Résis, lieutenant; Arlin, sous-lieutenant.

INFANTERIE DE MARINE.—*Etat-major.*—MM. Outré O✱, colonel; Bichot ✱, lieutenant-colonel; Vouaux ✱, Miramond O✱, Duchemin ✱, Richard ✱, Page ✱, Vergès ✱, chefs de bataillon; Le Camus, Girault ✱, Teullières, Dumas, Peigneaux, capitaines adjudants-major; Bouguié ✱, capitaine de tir; Heiligenmeyer, capitaine trésorier; Larivière, capitaine d'habillement; Marchand, lieutenant d'armement; Recroix, lieutenant adjoint au trésorier; Lamiable, lieutenant de 1re classe; Damois, sous-lieutenant porte-drapeau; de Saint-Julien (Edouard) ✱, médecin-major; Caze, Le Forestier de Quillien, aides-major.

2e *compagnie.*—MM. Page, capitaine de 1re classe; Girault, lieutenant; Damin, sous-lieutenant.

3e *compagnie.* — MM. Magnier ✱, capitaine; Tipveau, lieutenant; Martineau, sous-lieutenant.

4e *compagnie.*—MM. Cabau ✱, capitaine; Tugot, lieutenant; Cozanet, sous-lieutenant.

5e *compagnie.*—MM. Grosdidier, capitaine de 1re classe: Touboulic, lieutenant; Gramoisy, sous-lieutenant.

6e *compagnie.*—MM. Rollin, capitaine; Monteil, lieutenant.

7e *compagnie.*—MM. Grand, capitaine; Raffenel, sous-lieutenant.

8e *compagnie,*—MM. Lambinet, capitaine; Le Vaillant de Vaux-Martin, lieutenant; Danel-Duplan, sous-lieutenant.

10e *compagnie.*—MM. De Lorme, capitaine; Saint-Clair, lieutenant.

12e *compagnie.*—MM. Fournier, capitaine; Barbier, lieutenant.

14e *compagnie.*—MM. Gazelle, lieutenant; Ditte, sous-lieutenant.

15e *compagnie.*—MM. Jaëger ✱, capitaine; Pierron lieutenant; Prêtet, sous-lieutenant.

16e *compagnie.*—MM. Riboullet, capitaine; de Damian, lieutenant; de Grasse des Princes d'Antibes, sous-lieutenant.

25e *compagnie.*—MM. de Percin, capitaine; Lemaire, lieutenant; Ramadié, sous-lieutenant.

28e *compagnie.*—MM. Halley, capitaine; Rauzier, lieutenant; Barbaroux, sous-lieutenant.

51e *compagnie.*—MM. Le Dentu ✱, capitaine; Ferrat, lieutenant; Buret, sous-lieutenant.

52e *compagnie.*—MM. Adam, capitaine; Eohalier, lieutenant.

54e *compagnie.*—MM. Daumain, capitaine; Bouvier, lieutenant; Le Camus, sous-lieutenant.

55e *compagnie.*—MM. Bassand, capitaine; Viviès, lieutenant; Toquenne, sous-lieutenant.

56e *compagnie.*—M. Panier des Touches, capitaine.

57e *compagnie.*—MM. Briot, capitaine; David, lieutenant; Olleris, sous-lieutenant.

42e *compagnie.*—MM. Authié, capitaine; Marciani, lieutenant.

45e *compagnie.*—MM. Heckenroth, capitaine; Grigné, lieutenant; Lombard, sous-lieutenant.

44e *compagnie.*—MM. Gay du Palland ✱, capitaine.

AUMÔNIERS.—MM. Martin ✱ et Oury ✱.

BIBLIOTHÈQUES.—MM. Grandin ✻, conservateur de la bibliothèque du port ; Augier ✻, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

MÉCANICIENS PRINCIPAUX.—MM. Lotte ✻, mécanicien en chef ; Berchou ✻, Autric ✻ et Pérignon ✻, mécaniciens principaux de 1re classe ; Clergeau ✻, Rautou, Fraugeul, Chiousse, Gaudemard, mécaniciens principaux de 2e classe.

INSCRIPTION MARITIME.—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Faivre ✻, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime ; Mallet ✻, trésorier des Invalides ; Le Houchu, professeur d'hydrographie ; Opron ✻, syndic à Cherbourg ; Enet, syndic à Canteret ; Gallien, syndic à Fermanville ; Henry, syndic à Omonville-la-Rogue ; Mahaut, syndic à Diélette.

Quartier de la Hougue.—MM. Vanryckc, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime ; Thomas, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier d'Isigny ; Amiet, trésorier des Invalides ; Herclat, inspecteur des pêches à la Hougue ; Lepart et Lebiez, syndics à la Hougue ; Duprey, syndic à Carentan : Wisler, syndic à Isigny ; Longuemarre, syndic à Grandcamp.

DIVISION DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE.— MM. Miet, O ✻, capitaine de vaisseau, commandant ; Janet O ✻, capitaine de frégate, commandant en second ; Hamelin ✻, lieutenant de vaisseau de 1re classe, major ; Salmon ✻, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine d'habillement ; Piloux ✻, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine de la compagnie disciplinaire ; Clémanceau (Antoine) ✻, lieutenant de vaisseau de 1re classe, adjoint au capitaine d'habillement ; Piton ✻, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine de la 2e compagnie d'inscrits ; Jomus (Georges), lieutenant de vaisseau de 2e classe, adjudant-major ; Languet, lieutenant de vaisseau de 2e classe, adjudant-major ; Le Roy ✻, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine de la 1re compagnie ; Archimbaud, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine des spécialités ; Lapied ✻, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine en 2e des spécialités ; Le Gall (Louis), sous-commissaire de 2e classe, trésorier ; Heurtault, Henri, enseigne de vaisseau, officier instructeur.

Deuxième arrondissement maritime.

QUARTIER DE GRANVILLE.—*Commissariat.*—MM. Hanès ✻, commissaire-adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; Le Bozec, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de Régnéville ; Guimond, sous-agent ; Girod, commis de 1re classe ; Lacotte, commis de 2e classe ; Lamusse et Mailliu, commis de 3e classe ; Rheinhart, écrivain de 2e classe.

Trésorerie des Invalides.—MM. Maurin-Bié, trésorier de 2e classe, à Granville ; A. Le Roy, préposé du trésorier, à Régnéville.

Hydrographie.—M. Audic, professeur de 1re classe.

Inspection des pêches.—M. Lamusse, inspecteur à Granville.

Syndics des gens de mer.—MM. Le Coupé, à Granville ; Ermange, à Donville ; Aubry, à Régnéville ; Pautrel, à Avranches ; Coubrun, à Coutances ; Liébard, à Genest ; Ponée, à Bricqueville ; Mignot, à Saint-Pair ; Lissot, à Blainville ; Nicolle, à Agon ; Mignot (Zéphirin), à Carolles.

Gardes maritimes.—MM. Brierre, à Granville ; Turgis, à Agon ; Tranquilly, à Courtils ; Lebourg, à Gouville ; Jean (Emile), à Lingreville ; Bataille, à Champeaux ; Durand, à Régnéville ; Théberge, à St-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime.—MM. Chambre, brigadier ; Goëffi, gendarme à Granville ; Kinec, à Régnéville.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

DIVISION DU NORD-OUEST.

Inspecteur général. — M. JACQUOT O ✱, 2e classe, rue Monceau, 83, Paris.

ARRONDISSEMENT DE ROUEN.

Ingénieur en chef. — M. LACHAT ✱, 2e classe, rue Jeanne-d'Arc, 76, Rouen.

Ingénieur ordinaire.—M. Lecornu, 3e classe, rue de Langannerie, 6, Caen.

Gârde-mines.—M. Scheffler, 2e classe, Caen.

Laboratoire départemental.—M. Lecornu, à Caen.

Ce laboratoire exécute, à titre entièrement gratuit, les analyses qui lui sont demandées par les particuliers et qui intéressent soit l'industrie minérale, soit l'emploi des engrais pour l'agriculture.

Service des Ponts et Chaussées.

Services ordinaire, hydraulique, maritime, de la navigation et des desséchements.

(13e Inspection).

Inspecteur général.—M. CHARPY ✱, 2e classe, rue de Babylone, 8, Paris.

Service ordinaire et hydraulique.

Ingénieur en chef.—M. DE LA TRIBONNIÈRE ✱, 2e classe, Saint-Lo.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Pihier, 2e classe, à Avranches; Robaglia, 3e classe, à Avranches; Rabut, 2e classe, à Saint-Lo; Biraben, 3e classe, à Granville.

Conducteurs. — MM. Leroy, 1re classe, à Valognes; Huet, 1re classe, à Saint-Lo; Longrais, 1re classe, à Avranches; Sanson, 2e classe, à Carentan; Servain, 3e classe, à Villedieu; Fleury, 3e classe, à Coutances; Savary, Lechevallier et Enguebec, 3e classe, à Cherbourg; Loiseau et Goupil, 3e classe, à Avranches; Omond (fils), 3e classe, à Saint-Lo; Benoist, 3e classe, à Avranches; Leluan et Desmares, 4e classe, à Saint-Lo; Roulland et N., 4e classe, à Cherbourg; Languehard et Jeanne, 4e classe, à Granville.

Employés secondaires.—MM. Omond (père), Lelong et Tual, 1re classe, à Saint-Lo ; Hervé, 1re classe, à Granville ; Cholet et Eloy, 2e classe, à Avranches ; Bazile, 2e classe, à Granville ; Dumonchel, 2e classe, à Cherbourg ; Goudal, 2e classe, à Saint-Lo.

Service maritime de la navigation et des desséchements.

Ingénieur en chef.—M. DINET ✱, 1re classe, à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires.—MM. les Ingénieurs ordinaires déjà attachés aux services ordinaire et hydraulique.

Conducteurs.—MM. Leloutre, principal, à Cherbourg ; Saint, 1re classe, à Avranches ; Simon, Poteaux, Gardin, Paysant, 2e classe, à Cherbourg ; Fafin, 3e classe, à Granville ; Marie, Dubost, 4e classe, à Saint-Lo ; Sanson, 4e classe, à Avranches ; Renault, 4e classe, à Carentan ; Jeanne (Eugène), 4e classe, à Cherbourg ; Chambrin, 4e classe, à Granville.

Employés secondaires.—MM. Marest, Paysant, Poupeville, 1re classe, à Cherbourg ; Gohel, Lemagnen, 2e classe, à Cherbourg ; Ligibel, 2e classe, à Avranches ; Thomelin, Morin, Guiment, 2e classe, à Granville ; Mabire, 2e classe, à Carentan ; Penteux, 2e classe, à Saint-Lo.

Officiers et maîtres de port.—MM. Requier, capitaine de 1re classe, à Granville : Giot, lieutenant de 1re classe, à Cherbourg ; Quentin, maître de 1re classe, à Saint-Vaast ; Lemagnen, maître de 2e classe, à Cherbourg ; Jeanne, maître de 2e classe, à Granville ; Lesage, maître de 3e classe, à Régnéville ; Leclerc, maître de 4e classe, à Barfleur ; Berginal, maître de 4e classe, à Carentan ; Bindault, maître de 4e classe, à Diélette.

Services des Chemins de fer exécutés par l'Etat et du contrôle des travaux des chemins de fer d'intérêt général exécutés par les Compagnies.

(21e Inspection.)

Inspecteur général.—M. PLANCHAT O✱, rue de Monceau, 10, à Paris.

1° Chemins de fer exécutés par l'Etat.

(Etudes et Travaux.)

I.—Ligne de Vire a Saint-Lo.

Ingénieur en chef.—M. LEBLANC ✱, 1re classe, rue Jean-Romain, 12, à Caen.

Ingénieur ordinaire.—M. Rabut, 2e classe, d. n., à Saint-Lo.

Conducteurs.—M. Rubé, 3e classe, à Saint-Lo.

Employés secondaires.—MM. Dubost, N..., 2e classe, à Saint-Lo.

II.—Ligne de Fougères a Vire.

Ingénieurs en chef.—M. de la TOURNERIE ✱, 1re classe, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Pihier, 2e classe, d. n., à Avranches ; Bienvenue, 2e classe, à Alençon.

Conducteurs.—M. Mignan, 3e classe, à Avranches.

Employés secondaires.—MM. Botgenbach, Onfroy, Ligibel, d. n., 2e classe, à Avranches ; Le Du, Boiffard, 2e classe, à Alençon.

III.—Lignes de Cherbourg a Beaumont, de Carentan a la ligne de Sottevast a Coutances, de Coutances a Régnéville.

Ingénieur en chef.—M. de la TRIBONNIÈRE ✱, 2e classe, d. n., à Saint-Lo.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Rabut, 2e classe, à Saint-Lo; Robaglia, 3e classe, d. n., à Cherbourg.

Employé secondaire.—M. Sébert, 2e classe, à Saint-Lo.

IV.—Raccordement a Pontorson des lignes de Saint-Lo a Lamballe et de Vitré a Fougères.

Ingénieur en chef.—M. SAINTYVES O✱, 1re classe, à Rennes.

Ingénieur ordinaire.—M. Salley, sous-ingénieur, à Vitré.

2e Contrôle des travaux des chemins de fer d'intérêt général exécutés par les Compagnies.

I.—Ligne de Saint-Lo a Lamballe (entre Saint-Lo et Dol), de Sottevast a Coutances.

Ingénieur en chef. — M. de VILLIERS du TERRAGE ✱, 2e classe, rue Barbet-de-Jouy, 30, à Paris.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Pihier, 2e classe, d. n., à Avranches; Rabut, 2e classe, d. n., à Saint-Lo.

Conducteurs.—MM. Longrais, 1re classe, d. n., à Avranches; Huet, 1re classe, à Saint-Lo.

Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

Inspecteur général.—M. BRAME ✱, 2e classe (Ponts et Chaussées), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 5, à Paris.

I.—Lignes de Paris a Cherbourg et a Lison, d'Argentan a Granville, de Saint-Lo a Lamballe (entre Saint-Lo et Folligny).

Ingénieur en chef. M. DUCHANOY ✱, 2e classe (Mines), à Paris.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Boreux ✱, 2e classe (P. et Ch.), à Caen; Lecornu, 3e classe (Mines), d. n., à Caen.

Conducteurs.—MM. Tannery, principal (en retraite); Lavalley, 1re classe, à Caen.

Garde-mines.—M. Scheffler, 3e classe, d. n., à Caen.

Commissaires de surveillance administrative.—MM. Martineau (H.) ✱, 2e classe, à Granville; Monphoux ✱, 2e classe, à Cherbourg.

II.—Lignes de Saint-Lo a Lamballe (entre Folligny et Lamballe), de Vitré a Fougères et prolongements.

Ingénieur en chef.—M. MASSIEU ✱, 2e classe (Mines), à Rennes.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Pihier, 2e classe (P. et Ch.), à Avranches; Jourjon, 1re classe (P. et Ch.), à Rennes; Lecornu, 3e classe (Mines), à Caen; Badoureau, 3e classe (Mines), à Rennes.

Conducteurs.—MM. de Kerpezdron, 2e classe ; Bessy, 3e classe, à Rennes ; Longrais, 1re classe, à Avranches ; Loiseau, 3e classe, à Avranches.

Gardes-mines.—Scheffler, 3e classe, à Caen ; Yvart, 1re classe, Bouvier, 2e classe, à Rennes.

Commissaires.—MM. Arnaud, 3e classe, à Avranches ; Nouvel de la Flèche, 2e classe ; Lamoureux, 3e classe, à Vitré ; Poret, à Dinan.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général.—M. Arsène PICARD, à Saint-Lo.
Fondé de pouvoirs du Trésorier général.—M. L. GUIDON.
Chef de comptabilité.—M. BAUDE.
Chef du Bureau de la perception.—M. GRANCHET.
Chef du Bureau de la dépense.—M. DUCHEMIN.
Caissier.—M. HÉBERT.
Percepteurs surnuméraires attachés à la Trésorerie générale. — MM. PIERRE, LE BEDEL, MENARD, DOUCHIN et LECONTE.

Recettes particulières.

Avranches.—M. BARBÉ, Receveur particulier ; M. LELIÈVRE, Fondé de pouvoirs.
Cherbourg.—M. GUILLAUD, Receveur particulier ; M. LEVIANDIER, Fondé de pouvoirs.
Coutances.—M. TROUPINON DE LA ROCHE-DUMAS, Receveur particulier ; M. LEMÉE, Fondé de pouvoirs.
Mortain.—M. ROUGELOT, Receveur particulier ; M. LEFÈVRE, Fondé de pouvoirs.
Valognes.—M. PERNOT, Receveur particulier ; M. SINOIR, Fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTIONS ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.

FAUCON DE LA LONDE, *Saint-Lo*, Agneaux.
DUDOUYT, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.
COURTEL, *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.
LECERF, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Hervy, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.
Lefortier, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.
Lemasson, *Marigny*, Carantilly, Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.
Le François, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troigots.
Guidon, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Guislain, Maupertuis, Villebaudon.
Baco, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.
Laffolet, *Saint-Clair*, Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.
Dubois, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.
Anthouard, *Saint-Lô*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.
Le Bréquier, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.
Girardeau, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence à Carentan), Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.
Angot, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.
Jean-Delamarre, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Montrabot, Précorbin, Rouxeville, Vidouville, Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fetz.
Gourlaouen, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.
Poupinel, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

Arrondissement d'Avranches.

Percepteurs, MM.
De Tesson, *Avranches*.
Pioger, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.
Gautier, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, la Croix-Avranchin, Montanel, Saint-Senier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.
Trincot, *Curey* (résidence à Pontorson), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.
Duprey, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.
Girard, *Saint-Pair*, Bouillon, Dohville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Planchers, Yquelon.
Peyronnet, *Granville*.
Patois, *la Beslière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochelle, le Mesnil-Drey, Saint-Jean-des-Champs Saint-Léger, Saint-Ursin.
Carra, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.
De la Parelle, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.
Groult, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Croilon, Juilley, Poilley, Précey.
Du Laurens de Montbrun (Amaury), *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.

Dolley, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

De Sartre, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Chevalier, *Saint-James*, Hamelin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte.

Lenoir, *Saint-Senier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.

Simpson, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Cazin, *Villedieu*, la Bloutière, Sainte-Cécile, Roufligny, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Lande-d'Airou, Saultchevreuil, la Trinité.

Arrondissement de Cherbourg.

Percepteurs, MM.

Amelot, *Cherbourg*.

Leblanc ✻, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Couetoux, *Brillevast*, Canteloup, Clitourps, Gonneville, le Theil, le Vast.

Jean dit Pascal, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

Groult, *les Pieux*, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Surtainville.

Joublin, *Martinvast*, Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Larreur, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville, Vauville.

Laurent, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.

Lempérière, *Siouville*, Benoistville, Bricquebost, Flamanville, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.

Regnault, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthôville, Varouville, Vrasville.

Tirel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

Percepteurs, MM.

Rabasse, *Coutances*.

Jehenne, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

Lehéuzey, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Rémy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

Dujardin, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

Du Laurens de Montbrun (Gaston), *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-le-Pommeraye.

Lecluze, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly, Roncey..

Michel, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

Desponts, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Laurens, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Barbier, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

Lemière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Patris, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly, la Feuillie, Millières.

Baudet, *le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

Combe, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Régnéville.

Pican, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Gonfreville, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves.

Perrotte. *Pirou*, Anneville Créances, Geffosses.

Thoréton, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

Lesage. *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Lepelley-Fonteny, *Saint-Malo-de-Lande* (résidence à Coutances), Anctéville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.

Lebel, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Arrondissement de Mortain.

Percepteurs, MM.

Deplanche, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

Vattier, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.

Hébert, *Buais*, Ferrières, Heussey, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

Levoy, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Mongothier, Montiguy, Naftel, Vezins.

Brodin, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

Gouriet, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Groult, *Notre-Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.

Hervy, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Tardif, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Liageard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

Legrand, *Sourdeval*, Beaufficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beaufficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

Guyot de la Hardrouyère, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

Arrondissement de Valognes.

Percepteurs, MM.

Baize, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.

LECERF, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.
ALMY, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.
LELOUTRE, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.
LEGOUIX, *Emondeville*, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf, Ozeville, Quinéville.
GUÉRIN, *Monteboury*, Eroudeville, Flottemanville, Hemevez, le Ham, Saint-Cyr, Sortosville. Urville. Lestre, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Vaudreville.
GAMBIER, *Négreville*, (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.
MAC-Auliffe, *Néhou*, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Biniville, Hautteville. Orglandes.
BOUTHREUIL, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville et Liesville.
FERRAND, *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.
PUPIN, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.
CUMONT, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepied, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.
LELOUP, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.
CLAVREUL, *Sainte-Marie-du-Mont*. Angoville, Audouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Brucheville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sebeville et Vierville.
GARNIER, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoqueneauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.
VIEILLARD, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

Directeur : M. H. CARRÉ.

Censeurs : MM. VIEILLARD ✻, BRION ✻.

Administrateurs : MM. VIBERT, LEVATOIS, LEBAS, VAULTIER ✻, J. DESPLANQUES.

Les opérations de la Banque de France, consistent à :

1° Escompter des effets de commerce payables à Paris, ou dans les succursales, dans le délai de 3 mois, revêtus de 3 signatures, ou seulement de 2 avec dépôt de titre en garantie ;

2° Faire des avances de 80 °/₀ sur rentes françaises et de 75 °/₀ sur actions et obligations de chemins de fer, obligations de la ville de Paris, foncières et algériennes ;

3° Emettre des billets à ordre payables à Paris, ou dans les succursales, moyennant une commission de 0,50 pour 1,000 fr.

Le taux de l'escompte est actuellement de 2 1/2 °/₀ et celui des avances de 3 1/2 °/₀.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. LAFORGUE DE BELLEGARDE ✻, à Caen.

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires.—MM. Petit, à Granville; de Batsalle ✻, à Cherbourg; d'Hailly, à Valognes.

Principalité de Granville.—MM. Galland, receveur principal, à Granville; Truelle, sous-inspecteur, à Granville; Septans, Dumoncel, Cazin, vérificateurs, à Granville; Levanoye, Dairou, Reulos, commis principaux et Omont, commis de 1re classe, à Granville; Le Coupé, receveur, à Régnéville; Nouvel, receveur, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg.—MM. Rosot, receveur principal, à Cherbourg; Delaage de Bellefaye, sous-inspecteur; Rey (Charles), contrôleur; Langevin, Tricot, Henry, Cousin, vérificateurs; de la Chapelle, Rey (Paul), commis principaux et Girard la Barcerie, commis de 2e classe, à Cherbourg; Lefebvre, receveur à Omonville; Le Moigne, receveur, à Barfleur; Hochet, receveur, à Saint-Vaast; Cabart, commis à Saint-Vaast; Lequertier, receveur, à Portbail; Lederubey, receveur, à Diélette; N.. , receveur, à Carentan; Jouan, commis, à Carentan.

Service des Brigades.

MM. Falaise, capitaine, à Pont-Gilbert; Dupont, lieutenant, à Beauvoir; Foursin, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.

MM. Muchery, capitaine, à Granville; Fardet, lieutenant, à Granville; Quiédeville, lieutenant, à Régnéville.

MM. Deganne, capitaine, à Anneville; Lecannellier, lieutenant, à Blainville; Le Gerriais, lieutenant, à Pirou.

MM. Butel, capitaine, à Portbail; Deslandes, lieutenant, à Carteret; Le Duc, lieutenant, à la Cosnardière.

MM. LeLrun, capitaine, à Diélette; Jeanne, lieutenant, au Rozel; Bachelet, lieutenant, à Siouville.

MM. Vautier, capitaine, à Beaumont; Bonnet, lieutenant, à Auderville; Blondel, lieutenant, à Jobourg; Simon, lieutenant, à Omonville.

MM. Simon, capitaine, à Cherbourg; Narrat et Lemétayer, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur; Levallois, lieutenant, à Fermanville; Beaudour, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Adigard, capitaine, au Grand-Vey; Dumas, lieutenant, à Ravenoville; Leprieur, lieutenant, à Carentan.

Administration des Contributions indirectes.

M. BURNEL, directeur.

MM. Le Sort, 1er commis de direction; Lemasurier, 2e commis; Cossé, 3e commis; Lhermite, 4e commis; Le Bedel, surnuméraire.

MM. Tabourin, Lemutricy, Lemoisson, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo —Péan de Poufilly, receveur principal entreposeur.
— Le Souëf, contrôleur.

Saint-Lo.—Lagalle, Allendy, Carré, Glais, Briens, commis; Danjou, surnuméraire.
Roumain de la Touche, receveur à cheval; Hébert, commis principal.
Carentan.—Lemaître, receveur à cheval; Néel, commis principal.
Marigny.—Levenard, receveur à cheval; Lecoutey, commis principal.
Tessy.—N..., receveur à cheval; Adam, commis principal.
Torigni.—Lefrançois, receveur à cheval; Despins, commis principal.

Sous-Direction d'Avranches.

M. Baudoux, sous-directeur.
MM. Cazin, 1er commis de sous-direction; Novince, 2e commis; Blin, surnuméraire.
Avranches.—Hubert, receveur principal entreposeur.
— Le Bourva, contrôleur.
— Lechevallier, Lebrun, Bourdel, Platet, commis; Bourdel, surnuméraire.
Granville.—Jacquemin, contrôleur.
— Picquet, receveur particulier sédentaire.
— Savary, N..., Girardot, Vignéras, commis; Saillard, surnuméraire.
Brécey.—Frigot, receveur; Ernouf, commis principal.
Ducey.—Chesnay, receveur; Piéderrière, commis principal.
Pontorson.—Loyer, receveur; Fissadame, commis principal.
St-James.—Petitpas de la Vasselais, receveur; Siney, commis principal,
Sartilly.—Pigeon, receveur; Turgot, commis principal.
Villedieu.—Daschers, receveur; Danjou, commis principal.
Mortain.—Fouasse, receveur entreposeur; Dufresne, commis principal, chef de poste; Cavan, commis.
Le Teilleul.—Hedou, receveur; Bouvet, commis principal.
Parigny.—Pigeon, receveur; Mallet, commis principal.
St-Hilaire.—Dauguy, receveur; Loriot, commis principal.
St-Pois.—Duchesne, receveur; Laumondais, commis principal.
Sourdeval.—Montmirel, receveur; Malescot, commis principal.
Chérencé-le-Roussel.—Geslin, commis de 1re classe; Hivert, commis de 3e classe.

Sous-direction de Cherbourg.

M. Juhel, sous-directeur.
MM. Lebret, 1er commis de sous-direction; Manceau, 2e commis; Rose, 3e commis; Renault, surnuméraire.
Cherbourg.—Boulard, receveur principal entreposeur; Fouqué, receveur particulier; Foucart et Ribat, contrôleurs.
— Hurel, Brothelande, Brunel, Chauvet, de Fontbonne, Ruaud, Besnard, Lalanne, commis; Frappier et Le Rouzic, surnuméraires.
Beaumont.—Bonfils de Lascaminade, receveur; Gauvain, commis principal.
Equeurdreville.—Fernagu, receveur; N..., commis principal.
Les Pieux.—Lehodey, receveur; Guillermo, commis principal.
St-Pierre-Eglise.—Leguélinel, receveur; Lainé, commis principal.
Tourlaville.—Fontaine, receveur; Lequin, commis principal.
Valognes.—Léon, receveur entreposeur; Legentilhomme, commis principal, chef de poste; Guichard, commis.
Barneville.—Garcelle, receveur; Piquet, commis principal.
Briquebec.—Lelièvre, receveur; Dugardin, commis principal.
Montebourg.—Mabire, receveur; Piquet, commis principal.
Ste-Mère-Eglise.—Viers, receveur; Decaumont, commis principal.
St-Sauvr-le-Vicomte.—Gosselin, receveur; Béchet, commis principal.

St-Vaast.—Mocquet, receveur; Taupin, commis principal.
Valognes.—Legendre, receveur; Daireaux, commis principal.

Sous-direction de Coutances.

M. Bévière, sous-directeur.
MM. Dupuy, commis de sous-direction; Beaudet, surnuméraire.
Coutances.—L'Equibec, receveur principal entreposeur.
— Poinsau, commis principal de 1re classe, chef de poste.
— Dufresne, Attinat, Dutertre, commis; Leroux, surnuméraire.
— Dupray-Beuzeville, receveur; Le Monnyer, commis principal.
Bréhal.—Beaufils, receveur; Lemasurier, commis principal.
Cerisy-la-Salle.—Noblet, receveur; Etienne, commis principal.
Gavray.—Masson, receveur; Dudouit, commis principal.
La Haye-du-Puits.—Lemoine, receveur; Saillard, commis principal.
Lessay.—Lelièvre, receveur; Le Teno, commis principal.
Périers.—Lelièvre, receveur; Leroy, commis principal.
Prétot.—Guilbert, receveur; Fissadame, commis principal.

ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

M. NOEL-DUMARAIS, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteurs.—MM. Pervinquière et Radiguer, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteur.—M. Leroy, à Cherbourg.

Vérificateurs.—MM. Filâtre, à Avranches; Lambert, à Coutances; Fagart, à Valognes; Poinçon de la Blanchardière, Piriou, à Saint-Lo; Zigliara, à Mortain.

Receveur rédacteur près la Direction.—M. Julliot de la Morandière.

Employés du timbre.—MM. Pernoud, garde-magasin et contrôleur de comptabilité; Gâté, timbreur.

Conservateurs des hypothèques.—MM. Béchade, à Saint-Lo; Combette, à Avranches; Thorel, à Cherbourg; Devière, à Coutances; Bruté de Rémur, à Mortain; Lebiez, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.—MM. Arnaud, à Saint-Lo; Piguet, à Cherbourg; Le Duc, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des domaines.—MM. David, à Saint-Lo; Robin-Prévallée, à Coutances; Guerrand, à Cherbourg.

Receveurs de l'enregistrement et des domaines.—MM. Fortin, à Canisy; Provost, à Carentan; Dupont, à Marigny; Thubé, à Percy; Le Tellier, à Pont-Hébert; Lequellec, à Tessy-sur-Vire; Plouin, à Torigni-sur-Vire; Loyer, à Avranches; Leconte, à Brécey; Dorotte, à Ducey; Le Guerney, à Granville; Gautier, à la Haye-Pesnel; Besnard-Locherie, à Pontorson; Millet, à Saint-James; Ameline, à Sartilly; Haupais, à Villedieu; Petit, à Beaumont; Lambert, à Saint-Pierre-Eglise; Debreuil, aux Pieux; Esnol, à Bréhal; Morin, à

Cerisy-la-Salle; Dudouyt, à Gavray; Géron, à la Haye-du-Puits; de Chaumel de Dienne, à Lessay; Frère, à Montmartin-sur-Mer; Lepetit, à Périers; Dumont, à Saint-Sauveur-Lendelin; Le Duc, à Mortain; Roüault, à Barenton; Lerebours-Pigeonnière, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Lendormy, à Isigny-le-Buat; Gastebled, à Juvigny; Daulos, à Saint-Pois; Durieux, à Sourdeval; Gabriel, au Teilleul; Radiguer, à Valognes; Génébrias de Gouttepagnon, à Barneville; Agnès, à Bricquebec; Le Biez, à Montebourg; Le Marié, à Sainte-Mère-Église; Delisle, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; de Kerpezdron, à Saint-Vaast.

Surnuméraires.—MM. N..., à Saint-Lo; Bresson, à Cherbourg; Desroziers, à Avranches; Pannier et Barbey, à Coutances; Lefebvre, à Valognes; N..., à Mortain.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. JOUBAIRE, directeur, à Saint-Lo.

M. LEMONTAGNER, inspecteur de 2e classe, à Saint-Lo.

M. TERME, contrôleur principal, premier commis, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo.—MM. Le Gouas, contrôleur principal de 1re classe; Rosaire, contrôleur de 3e classe.

Avranches.—MM. Bouvattier, contrôleur de 2e classe; Jourdan, contrôleur de 2e classe.

Granville.—M. Vaultrin, contrôleur principal de 2e classe.

Cherbourg.—MM. Mabille du Chêne, contrôleur principal de 1re classe; Michel, contrôleur de 3e classe.

Coutances.—MM. Vallée et Lefebvrier, contrôleurs hors classe.

Mortain.—M. Josset, contrôleur de 1re classe.

Valognes.—M. Tanguy, contrôleur de 3e classe.

Surnuméraires.

MM. Lescroël-Desprez et Fautrad, à Saint-Lo.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 15e conservation, dont le siége est à Alençon, et relève directement de M. ROLLET, Sous-Inspecteur, en résidence à Bayeux (Calvados).

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche.

Le bois du *Mingret*, 20 hectares, appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier, et la gestion appartient à l'administration des Forêts.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. MONCEL ✱, *directeur*, à Saint-Lo.
MM. Gerlier, *inspecteur*, et de Gérault de Langalerie, *sous-inspecteur*, à Saint-Lo.
MM. Le Floch, Bougourd et Legendre, *commis de direction*.

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo	M. Lang.	M. Lang.
Agon	Mlle Michel.	»
Avranches	M. Guillier.	M. Guillet.
Barenton	Mme Ve Bouilliant.	Mme Ve Bouilliant.
Barfleur	Mme Burnel.	Mme Burnel.
Barneville-sur-Mer	Mlle Gesbert.	»
Beaumont-Hague	Mme Ve Hamel.	»
Bérigny	Mme Ve Delafosse.	»
Brécey	Mlles Barbe.	Mlles Barbe.
Bréhal	Joubin.	Joubin.
Bricquebec	Rivière.	Rivière.
Buais	Mmes Musset.	»
Canisy	Lemeray.	»
Carentan	Mlles Enée.	Mlles Enée.
Cérences	Debieu.	Debieu.
Cerisy-la-Forêt	Mme Laisney.	Mme Laisney.
Cerisy-la-Salle	Mlle Le Conte.	Mlle Le Conte.
Cherbourg	MM. Pottier.	MM. Pottier.
Coutances	de Chauveron.	de Chauveron.
Créances	Mme Pottier.	»
Ducey	Mlle Tournebois.	Mlle Tournebois.
Fermanville	Mme Ve Vindard.	»
Flamanville	Mlle Lelanchon.	»
Gavray	Mme Ve Duprey.	Mme Ve Duprey.
Ger	Mme Desvoyes.	»
Gouville	Mlle Vieillard.	»
Granville	M. Gobin.	M. Gobin.
Hambye	Mlle Lecocq.	»
Haye-du-Puits (la)	Mme Mangin.	Mme Mangin.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes donnant la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services : Postes ou Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1). POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Hay-Pesnel (la)	Mlle Maillard.	Mlle Maillard.
Isigny-le-Buat	Mme Jouault.	»
Juvigny-le-Tertre	Mlle Le Pichon.	Mlle Le Pichon.
Lessay	M. Devaine.	»
Marigny	Mmes Boucher.	Mme Boucher.
Martinvast	Lelong.	M. Lecostey.
Montebourg	Josse.	Mlles Artu.
Montmartin-sur-Mer	Mlle Bourdon.	Bourdon.
Mont-Saint-Michel	Mme Joubart.	Mme Joubart.
Mortain	M. Le Bigot.	M. Le Bigot.
Percy	Mmes Ve Delcour.	Mmes Ve Delcour.
Périers	Ve Leclerc.	Ve Leclerc.
Pieux (les)	Mme Hamel.	Mmes Hamel.
Pont-Hébert	M. Brotelande.	»
Pont-Labbé-Picauville	Mmes Lemière.	Le Mière.
Pontorson	Papoin.	Papoin.
Portbail	Mlle Hinet.	»
Prétot	Mmes Fortin.	»
Quettehou	Ménage.	Ménage.
Quettreville	Mlles Delacour.	»
Régnéville	Halley.	M. Le Roi.
Roncey	Creveuil.	»
Sartilly	Bazire.	Mlle Bazire.
Sottevast	Mme Lebarbenchon.	»
Sourdeval	Mlles Gaignet.	Mme Gohier.
Saint-Clair-sur-Elle	Savary.	»
Sainteny	Mme Feuillet.	»
Saint-Hilaire-du-Harcouët	M. Legrain.	M. Legrain.
Saint-James	Mme Ve Lemuet.	Mme Ve Lemoine.
Saint-Jean-de-Daye	M. Trochon.	M. Trochon.
Saint-Malo-de-la-Lande	Mlles Bourdet.	»
Sainte-Marie-du-Mont	Louail.	»
Sainte-Mère-Eglise	Masson.	Mlle Masson.
Saint-Pair	»	MM. Menand.
Saint-Pierre-Eglise	Duchevreuil.	Leclère.
Saint-Pois	Mme Auvray.	»
Saint-Samson-de-Bonfossé	Mme Ve Morisset.	»
Saint-Sauveur-Lendelin	Mme Rihouet.	Mme Rihouet.
Saint-Sauveur-sur-Douve	Mlles Leprévost.	Mlles Leprévost.
Saint-Vaast-la-Hougue	Foucher.	Foucher.
Teilleul (le)	Robert.	Robert.
Tessy-sur-Vire	Mme Ve Lerat.	Mme Ve Lerat.
Torigni-sur-Vire	Mlle Frault.	M. Harivel.
Valognes	M. Thomas.	M. Thomas.
Vast (le)	Mlles Duval-Lapallière.	Mme Laronche.
Villebaudon	Mauduit.	»
Villedieu-les-Poëles	Lompech.	Mlle Lompech.

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon. | Barfleur. | Cap la Hague.

Cap Lévi.	Ile Chausey.	Pointe du Roc.
Carteret.	Ile Pelée.	Portbail.
Cherbourg-Digue.	Nez de Jobourg.	Querqueville.
Flamanville.	Onglet (Vigie de l').	
Fort la Hougue.	Pointe de Jardeheu.	

GARE OUVERTE AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. LELIÈVRE, agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Lepuissant, à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

Agents Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Delabre, agent voyer de 1re classe, chef de bureau ; Victor, agent voyer de 1re classe, chargé de la comptabilité ; Pagel, agent voyer, chargé du service d'ordre et de statistique ; Corbin, agent voyer surnuméraire ; Moitié, agent temporaire ; Damécourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés secondaires).

MM. Allain, agent voyer surnuméraire, à Cherbourg ; Briens, agent voyer surnuméraire, à Saint-Lo ; Letondeur, à Avranches ; Anger, à Coutances ; Tual, à Mortain ; Dupont, à Valognes, chargés plus spécialement de la comptabilité.

Un employé est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement, en qualité d'agent voyer auxiliaire, d'agent voyer surnuméraire ou temporaire, savoir : MM. Erard, à Saint-Lo ; Desgranges, à Avranches ; Garnier, à Coutances ; Leplat, à Mortain ; Liron, jeune, à Valognes.

AGENTS VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Darthenay, à Saint-Lo ; Hubert, à Tessy ; Dupont, à Torigni ; Durel, à Carentan ; Thébault, à Percy ; Lemoigne, à Saint-Clair.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Marie, à Granville ; Arondel, à Villedieu ; Portais, à Saint-James ; Lépine et Dubosc, à Avranches ; Lerebours, à Brécey ; Madeleine, à Sartilly.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Lacolley, à Saint-Pierre-Eglise ; Huguenin, aux Pieux ; Roger, à Cherbourg ; Bigot, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances.—MM. Désiré et Heude, à Coutances ; Raynel, à la Haye-du-Puits ; Liron, ainé, à Gavray ; Provost, à Périers ; Girard, à Bréhal ; Jeanne, à Lessay ; Leriverend, à Cerisy-la-Salle.

Arrondissement de Mortain.—MM. Hergault, à Saint-Pois; Guillouf, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Latron, à Mortain; Martin, au Teilleul; Fleury, à Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.—MM. Pitron, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Lechanteur, à Bricquebec; Douchin, à Saint-Vaast; Menant, à Valognes; Fortin, à Sainte-Mère-Eglise; Jeanne, à Montebourg; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : Mgr GERMAIN (Abel-Anastase), né le 1er avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados), sacré à Bayeux, le 19 mars 1876, 88e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Lucas-Girardville ✻, Durel, official, agréés par le Gouvernement; Bizon, supérieur du grand-séminaire, et Tirhard, chanoine.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Joubin, secrétaire; Legoux, secrétaire particulier de Mgr l'Evêque; Mauduit, Sanson, pro-secrétaires.

Chanoines d'honneur.

NN. SS. Hasley, archevêque d'Avignon; Guynemer-de-la-Haillandière, ancien évêque de Vincennes; Dupont-des-Loges ✻, évêque de Metz; Guilbert O ✻, évêque d'Amiens; Hugonin ✻, évêque de Bayeux; Osouf, évêque d'Arsinoë; Ducellier, évêque de Bayonne.

Chanoines titulaires.

MM. Truffaut, Laisney, Lecanu, Mabire, Le Goupils, Pigeon, Joubin, Tirhard.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Adeline, Menant, Guesnon, Lepelley ✻, Ameline, Oury, Mauviel, Gournel, Gilles, Lair ✻, Legrand, Duval, Langenais, Barenton, Besnard, Turgis ✻, Ollivier, Guérin, Dupont ✻, Mahier, Lerouge, Lecaplain, Leroy ✻, Caillemer, Gillot, Lemoine, Poullain, Roger, Jouenne, Clément, Lecordier, Desprez, Thomas, Dallain, Bizon, Lemonnier, Tessero, Gillouard, Lenoir, Martin ✻, Morin, Guilgaud, Miquelot, Langlois, Legoux, Dubois, Touroude, Forcel, Lemains.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Robert, Desprez ✻, Barret, Mézière, Gravey, Durand, Patouillard, Collan, Brunois, Janault-Desgrès, prélat romain, Grandjean, Frécon, Cluzel, Montagnon, Duboscq, Loisel, Delarue, Gatti.

Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux titulaires et honoraires; Joubin, secrétaire général de l'évêché.

Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur; Marty, directeur, professeur de morale; Coste, professeur de dogme; Bourrouet, économe; Ollivier, professeur d'écriture sainte; Brin, professeur de philosophie; Joubert, professeur de philosophie.

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président; MM. Durel, vicaire général; Bizon, supérieur du grand-séminaire; Truffaut, chanoine, trésorier; Bourrouet, économe; Joubin, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois (J.), chanoine honoraire. — Supérieur honoraire : Ameline, chanoine honoraire. — Directeur : Boursin, prêtre. — Philosophie : Carnet, prêtre. — Rhétorique : Boursin, prêtre.—Sciences : Blouin, prêtre; Moutiton, prêtre.—Histoire : Boismartel, prêtre. — Seconde : Leménager, prêtre. — Troisième : Margueria, prêtre. — Quatrième : Lelandais, prêtre, professeur; Dubois (V.), prêtre, chargé du cours.—Cinquième : Dubois (V.), prêtre, professeur; Signeux, diacre, chargé du cours.—Sixième : Delaune, prêtre.—Septième et huitième : Pellé, prêtre.—Français : Montiton, prêtre; un laïque.—Anglais : Roger, prêtre.—Présidents d'étude : De Saint-Jores, prêtre, Leroy, diacre.—Dessin : un laïque.—Musique : un laïque.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur : Binet, prêtre. — Philosophie : Lenvoisé, prêtre. — Rhétorique : Chauvin, prêtre.—Sciences : Morel, Pontis, Hérembourg, prêtres.—Histoire et Géographie : Binet, prêtre.— Seconde : Achard de Leluardière, prêtre. — Troisième : Mesnildrey, prêtre. — Quatrième : Postel, prêtre.—Cinquième : Durel (C.), prêtre.—Sixième : Maillard, prêtre.—Septième : Lepage, prêtre.—Huitième : Mesplet, prêtre.—Français : Quesnel, prêtre; Blin (A.), prêtre: Hervieu, prêtre.—Cours primaire : un laïque.—Anglais : Fautrat, prêtre.—Allemand : Gibon, prêtre.—Présidents d'étude : Durel (A.), Estard, Martin, prêtres; Gallier, sous-diacre.—Dessin : Gibon, prêtre.—Musique : Gibon et deux laïques.—Gymnastique et escrime : un laïque.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Debrix, prêtre.—Directeur : Boulay, prêtre.—Philosophie : Truffaut, prêtre.—Rhétorique : Boulay, prêtre.—Sciences : Diveaux, Dufil, prêtres.—Histoire : Briand, prêtre.—Seconde : Rio, prêtre.—Troisième : Jarry, prêtre.—Quatrième : Gendrot, prêtre. — Cinquième : Guillotin, prêtre. — Sixième : Meurier, prêtre. — Septième : Rumult, sous-diacre. — Huitième : Garnier, prêtre. — Français : Ybert, diacre; Morin, clerc. —

Anglais : Bérest, sous-diacre.—Présidents d'étude : Jacopin, Datin, prêtres; Langevin, minoré.

Maîtrise de la Cathédrale.

MM. Blanchet, prêtre, directeur; Letourneur, prêtre professeur; un frère de la Miséricorde, professeur.

Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Granville (collége).—MM. Maquerel, prêtre, directeur; Oblin, prêtre, sous-directeur; Saillard, Pontis, Hamel, prêtres; Prével, diacre; quatre laïques, professeurs.

A Montebourg (établissement des Frères de la Miséricorde).—MM. Renault, prêtre, directeur; Duquesnay, prêtre et Leconte, minoré, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph).—MM. Bouffaré, prêtre, directeur; Durier, Rabel, prêtres; deux frères de la Miséricorde; un laïque, professeurs.

A Saint-James (collége).—MM. Lemaître, prêtre, directeur; Voisin, prêtre; Briant, clerc; un laïque, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville.—MM. Gillouard, supérieur; Boucher, Feret, Kervizic, Masselin, Kerleau, Lengronne, Petit, Hilaire.

A Notre-Dame-sur-Vire.—MM. Yvetot, supérieur; Baudry, Villain, Vaultier, Houlgatte.

Dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel.—MM. Robert, supérieur; Bourbon, Remond, Prével, Malard, Garnier, missionnaires.

Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, *Ursulines*, M. Vautier; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard; à Ducey; *Trinitaires*, M. Maudouit; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Brothlande; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lesellier; à Coutances, *Augustines*, M. Lecacheux; *Sacré-Cœur*, M. Béatrix; à Mortain, *Ursulines*, M. Lecapitaine; à Barenton, *Augustines*, M. Desclos; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Ménard et Lemasson; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant; à Valognes, *Bénédictines*, M. Douville; *Augustines*, M. Desprez; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Tessero; à Pont-Labbé (Picauville), *Bon-Sauveur*, MM. Leroux, Quesnel; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Renault.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy; à Granville, M. Lerouge; à Pontorson, M. Thébault; à Saint-James, N...; à Villedieu, M. Girot; à Cherbourg, M. Fafin; à Coutances, M. Leguerrier; à Périers, M. Vallée; à Mortain, M. Renault; à Saint-Lo, M. Ollivier; à Carentan, M. Henry; à Valognes, M. Lerévérend; à Montebourg, M. Pergeaux; à Torigni, N...

Aumôniers de la Marine.

MM. Martin ✻, Lepoultel, Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Barbot; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil; à Coutances, M. Letourneur; à Saint-Lo, M. Binet; à Mortain, M. Hardy; à Valognes, M. Fauvel.

Orphelinat de Périers.

M. Depériers, aumônier.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Helland, aumônier du Lycée; à Avranches, M. Lefoulon, aumônier du Collége; à Cherbourg, M. Lemasurier, aumônier du Collége; à Saint-Lo, M. Pagny, aumônier de l'Ecole normale.

Archiviste du diocèse : M. Mauduit, pro-secrétaire.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint-Evangile.

MM. Capillery, à Cherbourg et à Siouville; Lourde de la Place, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE CAEN.

MM. CAPMAS ✻, recteur de l'Académie.
Jacoulet, inspecteur d'Académie.
Desmaisons, secrétaire de l'Académie.
Vieillot, commis d'Académie.
Sarrau, commis d'Académie.
Launey, commis de l'inspection académique.

SERVICE ACADÉMIQUE DE LA MANCHE.

MM. VIBERT, inspecteur d'Académie.
Gautier, commis de l'inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Filippini ✻, Préfet, président; Mgr Germain, évêque de Cou-

tances et d'Avranches; Vibert, inspecteur d'Académie; Aubin, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Lo, secrétaire; Lemonnier de Gouville, président du Tribunal civil de Saint-Lo; Théry, procureur de la République, à Saint-Lo; Houssin-Dumanoir ✻, conseiller général; Savary, député et conseiller général; le comte de Pontgibaud, conseiller général; Labiche, sénateur et conseiller général; Lucas-Girardville ✻, vicaire général; Lourde de la Place, pasteur protestant.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycée national de Coutances.

MM. Francolin, proviseur.

Leparquier, censeur des études; l'abbé Helland, aumônier; Le Caplain, économe; Collette, commis d'économat; Noll, commis aux écritures

Philosophie : Laforest; rhétorique : Lebris; seconde : Blier; troisième : Goulet; sciences physiques : Le Moine et Le Priol; mathématiques : Daligault et Cauvin; histoire : Le Révérend; langues anglaise et allemande : Lecocq, Lebreton et Noll; quatrième : Lemonnyer; cinquième : Lavieille; sixième : Lemare; septième : Lemaître; huitième : Daireaux; neuvième : Félix; dessin d'imitation : Quesnel, père et fils; travaux graphiques : Daligault. — Enseignement secondaire spécial : MM. Le Moine, Brion, Lepriol, Le Révérend, Prioult, Carabœuf, Muriel; classe primaire : Boudet; surveillant général : Decaumont; maîtres répétiteurs : Lesigne (Alex.), Quesnel (Ol.), Vincent, Lecornu, Lesigne (Arth.), Guégan, Buhot, Girard, Lemazurier, Vimont, Delaunay, Pacquet, Vigreux, Quesnel (Ed.).

COLLÉGES COMMUNAUX.

Collége d'Avranches.

MM. Colin, principal.

Lucas, sous-principal; l'abbé Lefoulon, aumônier; philosophie : Lefort; rhétorique : Doutelleaux; seconde : Dumont; troisième : Nelet; sciences physiques : Durel; mathématiques : Vilquin; langue anglaise : Béghin; quatrième : Gautier; cinquième : Lemesle; sixième : Chesnay; septième : Lucas; huitième : Adam; dessin et travaux graphiques : Fouqué. — Enseignement secondaire spécial : Durel, Vilquin, Nelet, Danjou, Encoignard, Créances, Chevrel; classe primaire : Ysabel.

Collége de Carentan.

MM. Mottin, principal.

Classes élémentaires : Mottin.—Enseignement spécial : sciences, Marie; lettres Guilmé, Baude.—Classe primaire : Malenfant, directeur; Herpin, instituteur-adjoint; Marguerite, *idem*.

Collége de Cherbourg.

MM. Le Roux, principal.

Foulon, sous-principal; Lemazurier, aumônier; philosophie : Vasselin; rhétorique : Lefèvre; seconde : Néel; troisième : Bouessy; physique : N... ; mathématiques : Etienne, Prancher et Jennel;

anglais : Lowcay : allemand : Edelmann; professeur de lettres pour la marine : Frigoult; histoire : Halley; quatrième : Burnouf; cinquième : Wolff; sixième : Leduit; septième : Lefèvre (Auguste); huitième : Levallois; dessin : Jennet; troisième et quatrième, enseignement spécial : Jeanne; deuxième, *id.*, Le Neveu, première, *id.*, Menard et Cahingt; première classe primaire : Dubost; deuxième : Lepagelet; maîtres d'étude : Bonvoisin, Pouchin, Polloue, Louise.

Collége de Mortain.

MM. Guillemain, principal.
L'abbé Théot, aumônier.
Rhétorique et philosophie : Schwartz.
Rétout, mathématiques; Gallie, sciences physiques; Boyenval, classes supérieures; Mottet, classes de grammaire; Lafont, classes élémeutaires; Belouin, Loisel, cours spéciaux; Troude, dessin et travaux graphiques; Lambert, classe primaire.

Collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. Léonard, principal.
Troisième et quatrième : Descreux; cinquième et sixième : Roppart; septième et huitième : Jullien; sciences: N...; enseignement spécial : Beaumont, Sohier; classes primaires : Clément, Hébert.

INSPECTION PRIMAIRE.

MM. Gamin, à Avranches; Bréard, à Cherbourg; Férard, à Coutances; Hameau, à Mortain; Aubin, à Saint-Lo; N....., à Valognes.

Jury d'examen des Aspirants au brevet de capacité.

MM. Aubin, inspecteur primaire, à Saint-Lo; N.....; Dieu, (Jules); l'abbé Hamel, curé-doyen de Lessay; Lourde de la Place, pasteur protestant; Lebreton, professeur d'anglais au lycée; Lelièvre, agent voyer en chef; N....., inspecteur primaire à Valognes; Bréard, inspecteur primaire à Cherbourg.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des Aspirantes.

Mmes Filippini, Vibert, Duhamel, Dalimier, Delaplanche et les deux sœurs directrices de l'ouvroir de Saint-Lo.

ÉCOLES NORMALES.

Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Commission de surveillance de l'Ecole normale de Saint-Lo.

MM. Langlois, curé de Notre-Dame, président; Théry, procureur de la République; Picard, trésorier général; Amiard, avocat; Houssin-Dumanoir, maire de Saint-Lo.

Fonctionnaires de l'école.

MM. Delaplanche, directeur; l'abbé Pagny, aumônier; Ducourti, Nicolas, Pignot, maîtres-adjoints; Porcher, directeur de l'école primaire annexe; Nicolas, maître de chant; Marie, maître de dessin; Brunin, maître de gymnastique.

Cours normaux préparatoires d'Institutrices.

Commission de surveillance du cours normal d'Avranches.

MM. N.... ; Sanson ✻, ancien membre du Conseil général ; N....., curé de Saint-Gervais ; Duprateau, ancien professeur du collége ; Gamin, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches ; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal.—Mme Hédou, sœur Saint-Stanislas, supérieure générale des Carmélites d'Avranches.

Commission de surveillance du cours normal de Coutances.

MM. Briens, sous-préfet ; Plaine, ancien sous-préfet ; l'abbé Lair ✻, ancien proviseur du lycée ; l'abbé Adeline, curé de Saint-Pierre ; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal.—Mme Chausse, sœur Saint-Bernard, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances.

JURY DÉPARTEMENTAL

Chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales des Lycées, des Collèges communaux et du Prytanée militaire.

MM. Vibert, président, inspecteur d'Académie ; Delaplanche directeur de l'école normale ; Lemare, professeur au lycée.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur : M. le Préfet de la Manche, M. le Maire de Saint-Lo *Président :* MM. Th. Elie, imprimeur et membre du Conseil municipal.— *Vice-Présidents :* Blanchet, curé de Sainte-Croix ; Tauxier ✻, capitaine de recrutement.—*Secrétaire :* Ed. Lepingard, fils, chef de division à la Préfecture de la Manche, en retraite.—*Secrétaires-adjoints :* H. Douchin, architecte ; Dolbet, archiviste du département —*Conservateur* : N...— *Conservateurs-adjoints :* A Dieu, avocat ; Gaëtan Guillot, avocat.— *Trésorier :* Pottier de Courcy, avocat.—*Classificateur de la section d'Agriculture :* J. Desplanques, maire de Sainte-Croix.—*Classificateur de la section d'Archéologie* : Queillé, architecte. — *Sous-classificateur de la section d'Archéologie* : Ménard, aumônier du Bon-Sauveur.—*Classificateur de la section d'Histoire naturelle* : Sébire, pharmacien de 1re classe.— *Sous-classificateur de la section d'Histoire naturelle :* Delaplanche, directeur de l'Ecole normale primaire de Saint-Lo.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.

Président : MM. Lehericher.—*Vice-Présidents :* Louis de Tesson, propriétaire ; docteur Loyer.—*Secrétaire :* Créances, professeur.—*Secrétaire-adjoint :* Cte de Chabannes.— *Bibliothécaire :* Gustave Bouvattier.— *Trésorier :* Doutelleaux, professeur.—*Conservateur :* Loyer (Emile) ✻, médecin militaire en retraite ; Fouqué, professeur de dessin, et Créances, professeur.—*Administrateur :* Ch. Langlois.

Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865.)

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1881.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; Cte Th. du Moncel, de l'Institut, directeur honoraire ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1881.

Président : MM. Aug. Le Jolis, négociant.—*Vice-Président* : H. Jouan, capitaine de vaisseau.—*Secrétaire* : E. Bertin, ingénieur de la marine — *Trésorier* : Dr Guiffart, directeur de la Santé.

Société artistique et industrielle.

Membres d'honneur de la Société : MM. le Vice-amiral Préfet maritime ; le Général de brigade commandant le Département ; le Sous-Préfet de Cherbourg ; le Maire de Cherbourg, Président d'honneur ; La Vieille, Député.—*Président honoraire* : Alfred Liais, ancien Maire de Cherbourg.

MEMBRES DU BUREAU.

Président : MM. Hartel, mégissier, membre du conseil municipal, Officier d'Académie, rue des Tanneries, 11.—*Vice-Présidents* : Mangin, père, géomètre, commandant des sapeurs-pompiers, rue Thomas-Henry, 35; Menut (Henri), entrepreneur de travaux civils.—*Secrétaire* : Mangin, fils, géomètre, rue Thomas-Henry, 35.—*Conseillers* : Menut, père, directeur de l'usine à gaz, rue Hélain, 76 ; Bregain, mégissier, rue de la Fontaine, 11 ; Le Boisselier, tailleur, place Trinité, 6 ; Poulain, doreur, rue Corne-de-Cerf ; V. Le Roy, quincailler, conseillier municipal, place du Château ; Le Hérissier, greffier du conseil de guerre, rue des Ormes —*Trésorier* : Marie, représentant de commerce, rue de la Marine, 28.—*Bibliothécaire-archiviste* : Rauline, libraire, rue du Bassin, 53.— *Secrétaire-adjoint* : Huault, contre-maître, rue de la Poudrière.

Comité de rédaction : MM. L. de La Chapelle, avocat, Officier de l'instruction publique, rue de la Comédie ; Mangin, père ; Menut, père ; Ernest Liais, négociant ; Pillet, professeur.

Société académique de Cherbourg.

Bureau : MM. Jouan, *directeur* ; Frigoult, *secrétaire* ; de Pontaumont, *archiviste-trésorier*.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo —M. A. Pillon, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture* : le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 3 heures, et le lundi et le vendredi, de 6 heures et demie à 9 heures du soir.

Avranches.—M. Dupratéau, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture* : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

Cherbourg.—M. Amiot, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture* : les lundi, mercredi et vendredi, de 6 heures à 9 heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances.—M. Daireaux, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

Mortain.—M. Boulay, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture :* les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Valognes.—M. Baude, bibliothécaire.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.*—Mme sœur Dramard-Burnel, *directrice.*—M. l'abbé Ménard, *aumônier.*

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr.;—2e classe, 1,000 fr.;—3e classe, 800 fr.;—4e classe, 600 fr.;—5e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le Dr Bellet, *médecin préposé responsable.*—Boudy (Camille), *économe.*—M. l'abbé Thébault, *aumônier.*—M. Doré, *receveur.*

Prix de la pension.

1re classe, (avec soins exceptionnels), 1,500 fr.;—2e classe, 1,000 fr ;—3e classe, 800 fr.;—4e classe, 600 fr.;—5e classe, 500 fr.

ASILE DE PONT-LABBÉ.

M. Legruel, *docteur-médecin.*—Mme Lemercier, *supérieure* —MM. Leroux et Quesnel, *aumôniers.*

Prix de la pension.

1re classe, 1,500 fr.;—2e classe, 1,200 fr.;—3e classe, 1,000 fr.;—4e classe, 800 fr.;—5e classe, 600 fr.;—6e classe, 400 fr.

PERSONNEL DU DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans par décret du 3 mai 1854.

MM. de Bourdineau O✻, *directeur.*— Foulard, *receveur économe.*—Martin, *comptable-adjoint.*—Fisson ✻, *médecin.*—Bourdin, *médecin-adjoint.*—L'abbé Moinet, *aumônier.*

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

MM. Sauve, inspecteur des enfants assistés, à Saint-Lo. — Marty inspecteur-adjoint, à Saint-Lo.

Commission administrative des Hospices.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Houssin-Dumanoir ✻, conseiller général, maire de Saint-Lo

président ; Elie, conseiller municipal, *vice-président ;* Lerendu, conseiller municipal ; Langevin, propriétaire ; Lebas, ancien avoué ; Picard, trésorier payeur général ; Vibert (Victor), père, propriétaire.

Receveur économe : M. Lerouxel. -*Service médical* : MM. Frestel et Bernard.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de l'Ordre de saint Paul de Chartres. — *Supérieure :* Mme sœur Vitaline. - *Aumônier :* M. l'abbé Ollivier.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président ;* Cauville, vétérinaire ; Dombreval, propriétaire ; Hamelin, juge de paix ; Lenoël, propriétaire, ancien notaire, conseiller d'arrondissement ; Lepelletier, négociant.

Receveur : M. Aubin (Louis).— *Econome secrétaire ;* M. Héloin (Hyacinthe).—*Service médical :* MM. Gouville (Amédée) ; Scelles-de-Mondézert (Jean-Baptiste).—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de la Sagesse.— *Supérieure* : Mme Grasset (Cécile).—*Aumônerie* : M. l'abbé Henry.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président* ; Lemainier, menuisier ; Pannier-Desrivières, banquier ; Denis, ancien notaire, propriétaire ; Duval-Duperron, ancien juge de paix ; Plouin, receveur de l'enregistrement.

Receveur économe : MM. Hébert, receveur ; Bures, économe.—*Service médical :* MM. Pommier et Moncoq.— *Service intérieur :* Mmes les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs saint Ferrier et saint Gilles). —*Supérieure* : Mme saint Eugène.—*Aumônerie :* M. l'abbé Collin (Vigor).

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président ;* Langlois, marchand de chevaux ; Lechevalier, propriétaire ; Gautier (Auguste), propriétaire ; Aubry, négociant ; N... ; Quinton, propriétaire.

Receveur économe : M. Cordon.—*Service médical :* MM. Perrotte ✻, médecin ; Béchet, chirurgien.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de saint Thomas de Villeneuve.—*Supérieure :* Mme Mazier.—*Aumônerie :* M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président ;* Juin, propriétaire ; Sauvé, propriétaire ; Baron, conseiller général, notaire ; Boisnard, propriétaire ; Lecointe, propriétaire ; Gourmel, curé-doyen.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Bisson, propriétaire ; Leprince, propriétaire ; Dairou, notaire ; Legras, propriétaire ; Le Moine, docteur-médecin.

Receveur économe : M. Clair.—*Service médical :* MM. Benoist et Dumoncel.—*Service intérieur* : Mmes les Religieuses de saint Thomas de Villeneuve.—*Supérieure :* Mme Miot.—*Aumônerie* : M. l'abbé Leroux.

Bureau de bienfaisance de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Lefébure, propriétaire ; Trocheris, négociant ; Leininger, propriétaire ; Leprince, suppléant du juge de paix ; Panier, armateur ; Villars, capitaine retraité.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel ✻, Maire de Saint-James, *président ;* Besnard, pharmacien ;

Hamard, propriétaire ; Despréaux, propriétaire ; Gautier, docteur-médecin; Geffroy, notaire ; Legrand, curé-doyen.

Receveur économe : M. C. Entz.—*Service médical :* M. le docteur Gautier.—*Service intérieur* : Mmes les Religieuses de saint Thomas de Villeneuve.—*Supérieure* : Mme Canton,—*Aumônerie :* N.....

Hospice de Pontorson.

MM. le Maire de Pontorson, *président* ; Blanchetière, propriétaire ; Delalande, notaire ; Guichard (Louis), propriétaire ; Guichard (Nicolas), horloger ; Hollain, banquier ; Havard, curé-doyen.

Econome : M. Boudy (Camille).—*Service médical :* M. Bellet.—*Receveur :* M. Doré.—*Service intérieur* : Mmes les Religieuses de la Sagesse au nombre de 20.—*Supérieure* : Mme sainte Lucide.—*Aumônerie :* M. l'abbé Thébault.

Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, *président;* Chardon, propriétaire, L'hermitte, propriétaire ; N.....; Dupont, curé-doyen ; Lelégard, propriétaire ; N.....

Receveur économe : M. Loyer,— *Service médical :* M. Ledo. — *Service intérieur* : Mmes les Religieuses de la Providence d'Evreux.—*Supérieure* : Mme sœur Longuemare.—*Aumônerie* : M. l'abbé Girot.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président* ; Delaunay, propriétaire ; Poittevin, pharmacien ; Baude, entrepreneur ; Cournerie, ingénieur civil ; Delaunay, propriétaire, conseiller municipal ; Pignard-Dudezert, procureur de la République ; Orry, avoué.

Receveur économe : M. Mesley.—*Service médical :* MM. Renault, Guiffard et Legard-Lafosse.—*Service intérieur* : MMmes les Religieuses de Chartres (saint Paul de).—*Supérieure :* Mme Carette. —*Aumônerie :* M. l'abbe Fafin.

Hospice de Coutances.

MM. le Maire de Coutances, *président;* Blouet, président honoraire du tribunal civil ; Guillemette, Conseiller d'arrondissement, juge de paix ; Lemoine, curé de la paroisse Saint-Nicolas ; Quenault, sous-préfet honoraire, conseiller général ; Rabec, avocat ; Grandin, juge de paix.

Receveur économe : M. Leroty (Almire).—*Service médical :* MM. Vigot, médecin en chef ; Laisney, chirurgien en chef ; Lelandais, médecin adjoint, Dudouyt (Victor), chirurgien adjoint.— *Service intérieur* : Mmes les Religieuses Augustines de Coutances.— *Supérieure* : Mme Lemeland, en religion sœur saint Ambroise.—*Aumônerie :* M. l'abbé Legerrier.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, conseiller général, maire de Périers, *président* ; Lecrosnier, juge de paix ; Lepareux, négociant ; Martin-Martinière, propriétaire ; Pigaux, notaire ; Rihouet, propriétaire ; Thomas, pharmacien.

Receveur économe : M. Villedieu.— *Service médical :* M. Lefèvre, docteur en médecine.— *Service intérieur* : Mmes les Religieuses de saint Paul de Chartres.— *Supérieure* : Mme Leguay (Marie), sœur Adolphe. — *Aumônerie* : N.....

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain, *président* : Delaporte, propriétaire ; Hervieu, propriétaire ; Lecreq, avocat ; Levallois, conducteur principal des ponts et chaussées ; Maupoint de Vandeul, président du tribunal ; de Vaufleury, propriétaire.

Receveur : M. Deplanche.— *Econome* : M. Martin.— *Service médical* : M. de la Houssaye.— *Service intérieur* : Mmes les Religieuses de la Providence de Séez. — *Supérieure* : Mme Alexandre. — *Aumônerie* : M. l'abbé Renault.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président* : Chemin, cultivateur; Gilles, curé-doyen; Greslé, cultivateur; Hamelin, propriétaire; Lecornu, propriétaire; Postel, propriétaire.

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président;* Amiard, manufacturier; Besnard, notaire; Fauchon, propriétaire, conseiller général; Friteau, filateur; Mahier, curé-doyen; Delaporte (Julien-Louis-Pierre).

Hospice de Valognes.

MM. le Maire de Valognes, *président;* Dansos, docteur-médecin; Hamel, négociant; Lebouteiller, docteur-médecin; Le Clerc, avocat; Leledy, ancien avoué, conseiller d'arrondissement; Mariette-Boisville, propriétaire.
Receveur économe : M. E. Mabire.—*Service médical :* MM. Leneveu et Bricquebec.—*Service intérieur* : Mmes les Religieuses des Filles de la Sagesse.—*Supérieure* : Mme sœur saint Stylien.—*Aumônerie :* M. l'abbé Lerévérend.

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président;* Dalidan, docteur-médecin; Fatôme, docteur-médecin; Gaillard, propriétaire; Hay, propriétaire; Leparmentier, négociant.
Receveur économe : M. Lecerf, receveur municipal.—*Service médical :* M. Dalidan.—*Service intérieur* : Mmes les Religieuses de la Charité de Jésus et Marie de Cherbourg.—*Supérieure* : Mme Marie-Xavier.—*Aumônerie :* M. l'abbé Dolbet.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président*; Burnouf, huissier; Dallain, curé-doyen; Frémin, négociant; Ruet, tanneur; Verrier, négociant; Vrac, négociant
Receveur : M. Guérin.—*Econome-secrétaire :* M. Blanchemin (Antoine).—*Service médical* : M. Mauduy.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de la Miséricorde.—*Supérieure* : Mme Théodora.—*Aumônerie :* M. l'abbé Pergeaux.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président;* Blondel, propriétaire; Corbin-Desmanneteaux, propriétaire; Caruel, curé; Maillard (Céran), propriétaire; Morel, propriétaire.
Receveur économe : M. Clavreul.—*Service médical :* M. Lesénécal.—*Service intérieur :* Mme sœur saint Barthélemy, Supérieure.—*Aumônerie :* M. Caruel.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. le Maire de Sainte-Mère-Eglise, *président;* Artu, propriétaire; Ciron, juge de paix; Foliot, propriétaire; Gauthier, curé; Grandin, pharmacien; Malençon, propriétaire.

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. Foubert, Sénateur, Maire, *président*; Bizel-Lebourgeois, propriété-

laire, *ordonnateur ;* Cléret, curé-doyen ; Le Joly-Sénoville, docteur-médecin ; Morin, pharmacien ; Le Biez, propriétaire ; Vautier, propriétaire, membres.

Receveur : M. Cumont, percepteur.—*Econome :* M. Tahot, secrétaire de la mairie.—*Service médical :* M. Le Joly-Sénoville.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de saint Paul de Chartres.—*Supérieure :* Mme sœur Berthe.—*Aumônerie :* M. l'abbé Lajoie.

Hospice de Saint-Vaast.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président* ; Gosse, propriétaire ; Lépine, propriétaire ; Levêque (Edmond), armateur ; Levêque (Eustache), propriétaire ; Thin, ancien capitaine au long cours ; Vallette, négociant.

Receveur économe : M. Leloup, percepteur.—*Service médical :* M. Ménard, docteur-médecin.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses du Sacré-Cœur.—*Supérieure :* Mme saint Urbain.—*Aumônerie :* M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

SOCIÉTÉS MATERNELLE.

Liste des Dames formant le Comité d'administration.

SAINT-LO.

Mmes Vaultier, *présidente ;* Picard et Rauline, *vice-présidentes.*

Mesdames assistantes : Auvray (Louis), Bailleul, Bernard, Bosquain, Breton, Caillemer (Charles), Carré, Ve Chardon, Chesnel, de la Tribonnière, Elie, Fouques, Guillot (Paul), Mlle Jayet, Ve Lecampion, Lefèvre, Le Monnier de Gouville, mère, Lepingard, Lhomond, Noël, Ve Marie, Ve Potier de Courcy, Simon (Adolphe), la Supérieure de l'Hospice, la Supérieure du Sacré-Cœur, Théry, Vibert (Paul).

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Société pour l'extinction de la mendicité.

Présidente : Mme Hippolyte Morel.—*Dames patronnesses :* Mme la Supérieure de la retraite, Mmes Louis Despréaux, Jules Gautier, Poret, Mlles Gouin du Roil, Cochet, Morin, Mmes Leroux, Chevalier, Geffroy, Mlles Anne Lemonnier, Enjourbault, Mmes de la Bégacière, Léon Besnard, Frédéric Goutier, Darthenay, Millet, Legros, Chauvois, Tribouillard, Porchet, Mlle Cochet, Secrétaire.

COMMISSIONS DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLES MINEURES

employés dans l'Industrie.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. l'Ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Lo ; l'Inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Vautier ✻, préfet honoraire, à Saint-Lo ; Le Monnier de Gouville, président du Tribunal civil de Saint-Lo ; Lelièvre, agent voyer en chef, à Saint-Lo ; Lepingard, ancien chef de division, à la Préfecture, à Saint-Lo ; Frestel, docteur médecin, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.—MM. l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Avranches ; l'Inspecteur primaire, à Avranches ; Lepelletier ✻.

ancien maire de Villedieu; Latouche ✱, ancien adjoint au maire d'Avranches; Beust, ancien maire de Granville; le curé-doyen de Saint-Gervais, à Avranches; Gautier, médecin, adjoint au maire de Saint-James.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. l'Ingénieur en chef de la navigation, à Cherbourg; l'Inspecteur primaire, à Cherbourg; Mauger (Léon), membre de la Chambre de commerce, à Cherbourg; Mahieu, vice-président de la Chambre de commerce, à Cherbourg; Legard-Lafosse, médecin, à Cherbourg; Le Jolis, juge au Tribunal de commerce, à Cherbourg: Auvray, juge de paix de Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances.— MM. le Conducteur des ponts et chaussées, à Coutances; l'Inspecteur primaire, à Coutances; de la Conté, conseiller d'arrondissement, à Saint-Sauveur-Lendelin; le curé-doyen de Coutances; Quenault ✱, sous-préfet honoraire, conseiller général, à Coutances; Daireaux, président du Tribunal de commerce de Coutances: Lempérière, ancien conseiller général, à Neufmesnil.

Arrondissement de Mortain. — MM le Conducteur des ponts et chaussées, à Mortain; l'Inspecteur primaire, à Mortain; Armand Bazin, industriel, à Sourdeval; Taborel, médecin, à Juvigny; Dumarais, ancien maire du Neufbourg; Julien Bréhier, industriel, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Moulin (Henri), ancien maire, à Mortain.

Arrondissement de Valognes.—MM. Leroy, conducteur des ponts et chaussées, à Valognes; l'Inspecteur primaire, à Valognes; le docteur Leneveu, conseiller municipal, à Valognes; Dalidan, ancien maire de Barfleur; Mauduit, pharmacien, à Valognes.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de Secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

Composition du Bureau.— M. le Préfet de la Manche, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de Saint-Lo, *présidents d'honneur*; MM. Eug. Breton, directeur de la papeterie de Valvire, *président*; Elie, imprimeur, *président honoraire*; Dyvrande, négociant et Bertaux, propriétaire, *vice-présidents*; Douchin, architecte, Queillé, architecte, *vice-présidents honoraires*; Leparquois (Léon), fabricant, *secrétaire*; Lepage, imprimeur, *secrétaire honoraire*; Laisney, typographe, *secrétaire-adjoint*; Bellamy, menuisier, *trésorier*; Ruel, commis de banque, *trésorier-adjoint*; Ch. Duc, typographe, *contrôleur de la perception*; Marie, employé, *visiteur des malades*; Abraham, fumiste; Lecoustey, plafonneur; Lefebvre, cordonnier; Ribet, menuisier; Hamel, maréchal, *administrateurs*.

Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. P. Derbois, *président*; Lefèvre, fils, *vice-président*; Vérité, *secrétaire*; Guilbert, *trésorier*.

Société de Secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président: M. Vibert, inspecteur d'académie: *vice-président*: M. Emile

Lenoël, sénateur ; *secrétaire-trésorier :* M. Hébert, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo ; *secrétaire-adjoint* : M. Bertrand, instituteur en retraite à Carentan.

MEMBRES DU BUREAU.—MM. Vibert, inspecteur d'académie, *président ;* Emile Lenoël, *vice-président ;* Riotteau, député ; Arthur Legrand, député ; le comte d'Auxais, conseiller général : N..., inspecteur primaire, à Valognes ; Primaux, instituteur à Avranches ; Marie, instituteur à Pontorson ; Diguet, Gamas, instituteurs à Cherbourg ; Le Prince, instituteur à Périers ; Letenneur, instituteur à Gavray ; Bertrand, ex-instituteur à Caretan ; G. Hébert, instituteur à Saint-Lo ; Serrant, instituteur à Sourdeval ; Gesbert, instituteur à Barenton ; Mahieu, instituteur à Quettehou ; Hochet instituteur à Portbail.

Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867.)

Administration centrale :

MM. Lelièvre, agent voyer en chef du département, *président ; vice-président* : Gambillon, chef de division à la Préfecture, membre honoraire de la Société ; *secrétaire :* Delabre, agent voyer, chef du bureau de l'agent voyer en chef ; *secrétaire-adjoint* : Pagel, agent voyer attaché au bureau de l'Agent voyer en chef ; *trésorier :* Victor, agent voyer chargé de la comptabilité au bureau de l'Agent voyer en chef.

Administrateurs principaux d'arrondissement :

MM. N....., à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Lepuissant, à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Lemainier, *président ;* Philippe-Desportes (Michel), *vice-président ;* Harivel, secrétaire de la Mairie, *secrétaire ;* Groualle, négociant, *trésorier ;* Letellier (Léonor), serrurier, et Vimard, jardinier, *administrateurs.*

VILLE D'AVRANCHES.

MM. Sanson ✻, juge honoraire, *président ;* Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches ; de Saint-Germain C✻, *présidents d'honneur ;* Bouvattier O✻, sous-préfet honoraire, *vice-président ;* Payen de Chavoy ✻, *administrateur ;* N...., *secrétaire ;* Semery, *trésorier ;* Corbon, receveur de l'hospice, *trésorier-adjoint ;* Laurence, maître charpentier ; Baubigny, jardinier, *contrôleurs.*

VILLE DE VILLEDIEU.

M. Le Pelletier ✻, *président.*

VILLE DE SAINT-JAMES.

M. Gaultier (César), *président.*

VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Noyon (Auguste), magasinier, *président ;* Lodé O✻, ancien maire,

président honoraire; Levavasseur (Alphonse), Schwob (Jean), *vice-présidents;* Ruel (Aimable), Hamel (Aimable), *secrétaires;* Desseaux (Pierre), *trésorier*; Grignard (Théophile), Ruault (Jean), Anne (Alphonse), Philippe (Louis), Conor (Victor), Juhel (Louis), Moitié (Louis), *receveurs particuliers;* Marion (Charles), Michel (Hippolyte), Dine (Alfred), Delahaye (Auguste), Toulorge (Charles), Maugis (Joseph), Besse (Frédéric), Villedieu (Louis), Lecarpentier (Bienaimé), Michel (Aimable), Brisset (Louis), Moitié (Emile), Paysant (Jean), Boisnel (Eugène), Esterlingot (François), Compère (Emile), Mersent (Joseph), Ruel (Henry), Conor (Emile), Grard (Eugène), Gauvain (Ferdinand), Paris (Jacques), Cadet (François), Vincent (Jean), Leclerc (Désiré), Lecouvey (Anténor), *administrateurs.*

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Estebé (François), *président;* Brigeaux *vice-président;* Lecoutour, *trésorier;* Lesage, ouvrier au port, Ledoux, chef ouvrier au port, Poirier, ouvrier au port, Lebrun, retraité du port, Pouppeville, propriétaire, Lebiez, contre-maître au port, Bourget, ouvrier au port, Dubost, commis à la marine, Lemarié, magasinier, *administrateurs;* Lebiez, chef contre-maître à la marine, *archiviste*; Amiot, commis à la marine, *secrétaire.*

VILLE DE COUTANCES.

MM. Plaine, *président;* N...., *vice-président;* Le Pesant, *secrétaire*; Roguelin, *trésorier;* Duprey, Robin, *administrateurs.*

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

MM. Fauchon (Victor), *président;* Amiard (René), *vice-président;* (*) Duboscq (Joseph), *secrétaire;* Lesénéchal (Ernest), Huvé (Arsène), Charbonnel (François), *administrateurs.*

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire ✻, docteur-médecin, *président;* Leledy, *vice-président*, Leclerc, *secrétaire;* N...., *trésorier;* Lecoquière, serrurier, Flaux, carrier, Sorel, menuisier, Lerouge, peintre, Adelus, Leroy, conducteur des ponts et chaussées, Paris, peintre, *administrateurs.*

VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Corbel, *président;* Guidon, *vice-président.*

(*) A titre provisoire, M. Duboscq, remplit les fonctions de ***trésorier***.

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles du Calvados, la 19e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Beaulieu. (Arrêté du Chef du Pouvoir exécutif, en date du 31 mai 1871).

M. Raulin, directeur, à Beaulieu, près Caen (Calvados).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Baize.—Avranches : M. Dufour.—Cherbourg : M. Françoise. — Coutances : M. Mercier. — Mortain : M. Guérin.—Valognes : M. Legrand.

Aumôniers et Médecins.

Saint-Lo : MM. Binet et Letouzé.—Avranches : MM. Barbot et Béchet.—Cherbourg : MM. Viel-Hautmesnil et Viel.—Coutances : MM. Letourneur et Dudouy.—Mortain : MM. Hardy et de la Houssaye.—Valognes : MM. Feauvel et Sébire ✻.

Commissions de surveillance des Prisons.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Maire de Saint-Lo ; Bernard, docteur-médecin, conseiller général, adjoint au maire de Saint-Lo ; Amiard, avocat, conseiller municipal ; Elie, conseiller municipal ; Lelièvre, agent voyer en chef; Dussaux, avoué.

Arrondissement d'Avranches.—MM. le Maire d'Avranches ; Lechevalier (Octave) conseiller municipal ; Barenton, curé ; le Dr Perrotte, conseiller municipal ; Briens (Edouard), ancien conseiller municipal; Guyot, capitaine en retraite.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. le Maire de Cherbourg ; Asselin, président honoraire du Tribunal civil ; Favier, avocat, conseiller municipal ; Dadin, conseiller municipal, juge au Tribunal civil ; Renault, adjoint, docteur-médecin ; Potier (Michel-Germain), pharmacien ; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.— MM. le Maire] de Coutances ; Rabec, avocat ; Guillemette, juge de paix, conseiller d'arrondissement ; Le Pelletier (Florent), conseiller municipal ; Lemuet (Alphonse), propriétaire ; Gallien (Pierre), négociant, conseiller municipal ; Saillard, adjoint au Maire de Coutances.

Arrondissement de Mortain.—MM. le Maire de Mortain ; Menant, curé ; Dufour, docteur-médecin ; Le Crecq, avocat ; Josset, avocat ; Buisson, pharmacien.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Maire de Valognes ; Daireaux conseiller d'arrondissement ; Bernard, conseiller municipal ; Leclère, juge suppléant ; Foulon, avocat ; Lebouteiller, docteur-médecin ; le percepteur de Valognes.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. le Préfet, *président;* de la Gonnivière (Adolphe), Lenoël (Emile), sénateur, Desplanques (Jules), conseiller d'arondissement, *vice-présidents;* Manoury (Edouard), vétérinaire, à Saint-Lo, *secrétaire;* Noël (Isidore), ancien notaire, *secrétaire-adjoint* ; Lemasson (Edouard), ancien avoué, *trésorier* ; Descoqs (Léon), maire de Saint-Georges-Montcocq, *trésorier-adjoint-archiviste.*

Arrondissement d'Avranches.—MM. H. de Saint-Germain C✻, conseiller général, *président;* Bouvattier O✻, sous-préfet honoraire, conseiller général, Adrien Payen de Chavoy ✻, *vice-présidents;* Garnot, *secrétaire ;*

Clouet et N...., *vice-secrétaires*; Lemarchand (Jules), *secrétaire honoraire*; Bongard, *trésorier*; A. Latouche, conseiller d'arrondissement, *conservateur*; Sanson ✻, ancien maire d'Avranches, Daucey, à Brécey, P. Raulin, à Pontorson, A. Boulmer, à Saint-Pair, H. Raulin, à Juilley, N...., à la Haye-Pesnel, A. Lempereur de Saint-Pierre, ancien préfet, A. de Peyronny, à la Lande-d'Airou, Victor Chevalier, à Saint-James, *membres du comité d'administration*.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. le Cte Hervé de Sesmaisons, consul de Venise, conseiller général, *président*, à Flamanville; le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet de l'arrondissement de Cherbourg, Mahieu, maire de Cherbourg, *présidents d'honneur*; Léon Hainneville, *vice-président* de la Société; Fatosme (Auguste), propriétaire, *vice-président* pour le canton de Beaumont; Lequérié des Rosiers, *vice-président* pour le canton des Pieux; Lebas (Jean-Baptiste), maire de Saint-Pierre-Eglise, *vice-président* pour le canton de Saint-Pierre-Eglise; Delalée, *vice-président* pour le canton d'Octeville; Legranché, *secrétaire*; Edmond Orry, Eugène Lucas, mécanicien, *secrétaires-adjoints*; Ed. Joublin, *trésorier*; N..., *archiviste*; A. Pouppeville et E. Sanson, *conseillers d'administration*, pour Cherbourg; Lecerf (J.-B.) et Fouardent du Hutrel, *id.*, pour Beaumont; Courtois (Jean) et Houël (Théodore), *id.*, pour les Pieux; Hennequin et Menut (Henri), *id.*, pour Octeville; Gilles (Constant) et Touzard, *id.*, pour Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances. — MM. Savary, député, *président*; Regnault, conseiller général, maire de Périers, Dombreval, maire de Coutances, *vice-présidents*; Lepelletier (Florent), propriétaire, à Coutances, *secrétaire général*; Guillemette, juge de paix de Coutances, Lemarchand, propriétaire, à Coutances, *vice-secrétaires*; Roguelin, propriétaire, à Coutances, *trésorier*; Bienvenu, propriétaire, à Coutances, *trésorier-adjoint*.

Arrondissement de Mortain. — MM. Bréhier ✻, *président*; Dumarais, propriétaire, au Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vice-présidents*; Quelier, *secrétaire*; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *trésorier*; de Montbrun, propriétaire, à Mortain, *bibliothécaire*.

Présidents cantonaux : MM. Béchet, pour Barenton; Guérin, pour Isigny; Delauney (Léon), pour Juvigny; Regnault, pour le Teilleul; Piel, propriétaire, à Mortain; le Dr Roullin, pour Saint-Hilaire-du Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Tostain, propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, *président honoraire*; Sébire ✻, *président*; Roumy et Buhot, *vice-présidents*; Hinet, *secrétaire*; Leduc, *trésorier*.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—*Canisy*, MM. Vimard, maire de Canisy. — *Carentan*, Allix-Courboy.—*Marigny*, Delarue, notaire, conseiller d'arrondissement.—*Percy*, Blouët, maire, conseiller général.—*Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire à Saint-Clair.—*Saint-Jean-de-Daye*, Raulline, notaire, conseiller d'arrondissement. —*Saint-Lo*, Houssin-Dumanoir ✻, maire et conseiller général.—*Tessy-sur-Vire*, David, conseiller municipal. — *Torigni-sur-Vire*, Joly, notaire.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches*, MM. Couraye du Parc ✻, membre de la Société d'agriculture.—*Brécey*, de Brécey,

conseiller général.—*Ducey*, Dupont, maire.—*Granville*, Leclère (Charles) ✻, président de la Chambre de commerce.—*La Haye-Pesnel*, Lempereur de Saint-Pierre (Léon), maire et vice-président du Comice agricole de la Haye-Pesnel.—*Pontorson*, Mis Verdun de la Crenne, maire d'Aucey et conseiller d'arrondissement. — *Saint-James*, Morel, président du Comice agricole.—*Sartilly*, Riotteau, président du Comice agricole de Sartilly.—*Villedieu*, Tétrel, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—*Beaumont*, MM. Louis, maire de Beaumont.—*Cherbourg*, Hainneville, négociant, vice-président de la Société d'agriculture.—*Octeville*, Cte de Sesmaisons, maire et conseiller général, et Delalée, maire d'Octeville.—*Les Pieux*, Lequérié-Deroziers, maire.—*Saint-Pierre-Eglise*, Lebas, maire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.— *Bréhal*, MM. Delisle, juge de paix.—*Cerisy-la-Salle*, Savary (Charles), député et conseiller général.—*Coutances*, Quenault ✻, sous-préfet honoraire, membre du Conseil général. — *Gavray*, Blouët ✻, président honoraire. — *La Haye-du-Puits*, Poret, maire de Denneville.—*Lessay*, Lenoël, maire. — *Montmartin-sur-Mer*, Deguelle, ancien conseiller général. — *Périers*, Regnault, conseiller général.— *Saint-Malo-de-la-Lande*, Dudezert, conseiller général.— *Saint-Sauveur-Lendelin*, Rupalley, propriétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—*Barenton*, MM. Béchet (Paul), conseiller d'arrondissement.—*Isigny*, Davy, maire.—*Juvigny*, Taborel, maire.—*Le Teilleul*, Regnault, conseiller d'arrondissement.— *Mortain*, Bochin, maire. — *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Roullin, conseiller d'arrondissement. — *Saint-Pois*, Cte d'Auray, conseiller général.—*Sourdeval*, Esnault (Charles), propriétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — *Barneville*, MM. Lepelletier, maire de Carteret.—*Bricquebec*, Viel, juge de paix.—*Montebourg*, le Cte de Pontgibaud ✻, maire et conseiller général.—*Quettehou*, du Mesnildot, conseiller général, maire. — *Sainte-Mère-Eglise*, Roumy, propriétaire. — *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Hersan (Abel), conseiller d'arrondissement. — *Valognes*, Sébire ✻, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

PERCY, TESSY-SUR-VIRE ET TORIGNI-SUR-VIRE. — MM. Payen de la Garanderie, *président*: Lemaître (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, conseiller général, et Dadure, propriétaire, à Percy, *vice-présidents*; Ozenne (Léopold), à Tessy-sur-Vire, *secrétaire-trésorier*.

BRÉCEY.—N.....

DUCEY.—M. Dupont, conseiller d'arrondissement, Maire de Saint-Quentin, *président*.

LA HAYE-PESNEL.—MM. de Canisy ✻, conseiller général, propriétaire à la Lucerne-d'Outremer, *président*.

PONTORSON.—M. de Verdun de la Crenne ✻, maire d'Aucey, *président*.

SARTILLY.—M. Riotteau, député, conseiller général, *président*.

SAINT-JAMES.—M. Morel, maire de Saint-James, *président*.

VILLEDIEU.—**M.** Tétrel, maire de Villedieu, *président*.

BRÉHAL.—**MM.** Briens, *président*; Bourey, *vice-président*; Bourey, maire de Saint-Sauveur-la-Pommeraye, *secrétaire*; Costentin, maire de Bricqueville-sur-Mer; Fauchon, maire du Mesnil-Aubert, *trésorier*.

GAVRAY.—**MM.** Lecoupé (Marcel), propriétaire à Saint-Denis-le-Gast, *président*; Michel, maire du Mesnil-Garnier; Leclère (Edmond), propriétaire à Gavray, *vice-présidents;* Coueffin (Amand), propriétaire à Gavray, *secrétaire*; Durville (Albert), propriétaire à Gavray, *vice-secrétaire*; Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier*.

LA HAYE-DU-PUITS ET LESSAY.—**MM.** Gaslonde, *président*; Lempérière, maire de Neufmesnil, *vice-président*; Piquot, propriétaire, *secrétaire*.

CERISY-LA-SALLE.—**MM.** Savary, député, *président*; Guillemette, juge de paix, conseiller d'arrondissement, *vice-président*; Duperrouzel, propriétaire, *secrétaire*; Gaillard, *trésorier*.

MONTMARTIN-SUR-MER.—**MM.** Quenault, sous-préfet honoraire, conseiller général, *président*; Deguelle, maire de Contrière et Lecière, conseiller d'arrondissement, *vice-présidents*; Dubreuil, maire de Hyenville et Mesnage, maire de Trelly, *secrétaires*; Foucher, greffier de paix, *trésorier*.

PÉRIERS. **MM.** Regnault, conseiller général, *président*; Leconte, conseiller d'arrondissement, *vice-président*; Michel Leconte, *secrétaire;* Ledrans, *trésorier*.

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.—**MM.** Pignard-Dudezert, conseiller général, *président*; Lefournier, conseiller de préfecture, Jehenne, conseiller municipal, à Agon, *vice-présidents*; Vigot, *secrétaire;* Leloup, maire de Saint-Malo-de-la-Lande, *trésorier;* Esnouf, propriétaire, *trésorier-adjoint*.

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN.—**MM.** de la Conté, conseiller d'arrondissement, *président;* Fourey, maire de Muneville-le-Bingard et Gosset, maire de Vaudrimesnil, *vice-présidents;* Rupalley, propriétaire, *secrétaire*, et Delalande, notaire, *trésorier*.

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—**MM.** le Préfet de la Manche; le Sous-Préfet d'Avranches; le Maire d'Avranches; Bouvattier ✻, sous-préfet honoraire, conseiller général, *présidents d'honneur;* Louvel, *président;* Loyer, docteur-médecin, Le Marchand (Jules), *présidents honoraires;* Roussel, horticulteur, Lhomer, *vice-présidents;* Le Breton, père, Morel (Paul), horticulteurs, *vice-présidents honoraires*; Mauduit (Sosthène), *secrétaire;* d'Aisy et Hamel (Alexandre), *secrétaires-adjoints;* Suvigny, avocat, *trésorier*; Lemains, *conservateur-archiviste;* de Chavoy ✻, propriétaire; Juhel; Auguste Latouche et Baubigny, *membres du Comité d'administration*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—**MM.** le Sous-Préfet, *président d'honneur;* Mahieu (Alfred), maire de la ville de Cherbourg et Liais (Emmanuel) ✻, directeur de l'Observatoire du Brésil, ancien membre de l'Observatoire de France, *présidents honoraires;* le docteur Renault, *président:* Orry, avoué et Denis, ancien professeur au collége, *vice-présidents;* Cauvin, propriétaire; Jourdan, agent comptable de la marine; Chanceauline O✻, commissaire de marine retraité; H. de la Chapelle, commis principal des douanes, *conseillers d'administration;* Orange, agent comptable de la marine retraité, *trésorier;* Lelièvre (Paulin), *secrétaire;* Dutot et Bailly, *secrétaires-adjoints*; Noyon, *bibliothécaire*; Cavron, *bi-*

bliothécaire-adjoint; Denis, *directeur du jardin;* Levitre, *conservateur*: Michel, professeur d'arboriculture honoraire.

Arrondissement de Coutances.— MM. Le Pesant, *président*; Chauvet, *secrétaire*; Enault, *trésorier*; Félix, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Mortain.— MM. Piel (Jacques-Auguste), *président;* Mancel, père, *vice-président;* Lebel, *secrétaire;* Durand, *secrétaire-adjoint;* Delaporte, *trésorier;* Piel (Augustin), *conservateur-archiviste*; N..., *président honoraire.*

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, *présidents d'honneur;* Sébire ✱, *président;* Daireaux, *vice-président;* Crosville, *secrétaire;* Leterrier, *vice-secrétaire*; Falaize, *trésorier*; Dagoury, *bibliothécaire;* Lechevalier, Gouye, Lemarquand, *administrateurs.*

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS A SAINT-LO.

Inspection général de l'arrondissement.

MM. Froidevaux O✱, *inspecteur général*; de Parcevaux, *directeur*; Ollivier, *sous-directeur*; de Seguin, de Saint-Pern, *surveillants*; Beaufils, *vétérinaire.*

Stations.

Manche : Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits, Beaumont, les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Mortain, Gavray, Bricquebec, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye.

Calvados : Bayeux, Trévières, Isigny, Balleroy, Vire, Villy-Bocage, Condé-sur-Noireau.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

MM. Louis Yver, *président*; Ollivier, *trésorier*; Gaëtan Guillot, *secrétaire.*

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. de Saint-Germain C✱, *président;* A. de Chavoy ✱, et V. Sanson ✱, *vice-présidents*; E. Garnot, *trésorier*; Jullou et de Clinchamp ✱, *secrétaire.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. Barlatier de Mas O✱, *président*; Menut, père, *trésorier*; G. Cournerie, *secrétaire.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. le Cte d'Auray, maire de Saint-Pois et conseiller général ; *président* ; N.., *vice-président* ; Loyer, maire de la Trinité, *trésorier* ; Du Poërier de Portbail, officier des Haras, à Vire, *secrétaire*.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Beaufils (Pierre) Saint-Lo ; Cauville (Alexis-Edouard), Carentan ; Manoury (Edouard), à Saint-Lo ; Canu (Georges-Léonard), Torigni-sur-Vire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Blin (Isidore-Jules), à Avranches ; Galland (Félix-Gabriel), à Saint-James ; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville ; Vergand (Henri-Philippe), à Villedieu ; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — MM. Poupeville (Auguste), à Cherbourg ; Lebas (Alphonse), à Saint-Pierre-Eglise, Boisanfray, à Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Levionnais (Joseph-Marie), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances ; Cauvin (Pierre-Victor), fils, à Coutances ; Seigneurie (Charles-Denis), à Agon ; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Hriniewicz (Paul), à Mortain ; Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph) ; Hinet (Antoine), à Valognes ; Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise ; Lemarquand (Auguste), à Valognes.

CHAMBRES DE COMMERCE.

CHERBOURG.—MM. Léon Mauger, *président* ; Th. Fenard, Cournerie, Edouard Mahieu, Eugène Buhot, Bonfils, Bayard, Menut, Leguay ; de la Germonière (Edmond), du Vast ; Brasy, de Bricquebec ; Lemeland, de Valognes.

GRANVILLE.—MM. Leclère, *président* ; Toupet, *vice-président* ; Beust, N..., Breton, Dior, Delalun, Fossé, Lementonnais et Riotteau, fils, *secrétaire* ; Lemaître.

AGENTS CONSULAIRES.

CHERBOURG.—MM. Henri Prindergast Vereker, consul d'Angleterre ; Gustave Bonfils, vice-consul ; Dumont, vice-consul de Portugal ; Bonfils (Gustave), vice-consul du Brésil ; Bonfils (Amédée), vice-consul de Suède et de Norwège ; Liais (Joseph-Alfred), vice-

consul d'Espagne; Liais (Edouard), consul de Belgique; Mauger (Léon), agent consulaire d'Autriche-Hongrie; Emile Postel, vice consul de Russie et d'Italie; Hauvet, vice-consul de la République de Vénézuéla; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis; Félix-Emile Postel, consul de la République de Salvador; Archimbault, vice-consul du Mexique; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

GRANVILLE.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre; Ch. Leclère ✱, vice-consul d'Espagne; Delalun, vice-consul de Portugal; Riotteau, vice-consul de Suède et de Norwège; N....., vice-consul de Danemark; Dior, vice-consul d'Italie.

CONSEILS SANITAIRES

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

CHERBOURG.—MM. le Sous-Préfet, *président*; Lefrançois, médecin de la santé; le docteur Guiffart, directeur de la santé, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu; Alfred Mahieu, maire de Cherbourg; le président du Conseil de santé de la marine; le capitaine de vaisseau, major de la marine; le capitaine de frégate, sous-directeur des mouvements du port; l'inspecteur des douanes; le docteur Legard-Lafosse, membre du comité d'hygiène, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu; le docteur Renault, conseiller municipal, 1er adjoint au maire, chirurgien-adjoint de l'Hôtel-Dieu; Léon Mauger, président de la chambre de commerce; Emile Postel, agent consulaire.

COUTANCES.—MM. Leroux, maire, *président*, agent sanitaire à Saint-Germain-sur-Ay; Blondel, agent sanitaire à Régnéville.

GRANVILLE.—MM. le Maire; le commandant de place; l'inspecteur des douanes; le commissaire de la marine; Dumoncel, docteur-médecin, membre du Conseil municipal; Levêque, pharmacien; Cambernon, docteur-médecin.

SAINT-VAAST.—MM. Asselin, maire, *président*; Guiffart, directeur de la santé; Ménard, docteur-médecin; Baudour, agent sanitaire.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

CONTENUES DANS L'ANNUAIRE DE LA MANCHE.

Pages.

Adjoints 81
Administrations.—Personnel..... 61
Agents consulaires 164
Agents voyers 142
Aliénés— Asiles..... 151
Archives départementales..... 65
Banque de France.—Succursale de Saint-Lo 135
Bâtiments civils..... 65
Bibliothèques..... 150
Biographie.— M. l'abbé de Persy..... 58
Bureaux de la Préfecture..... 63
Bureaux télégraphiques du département..... 140
Cabinet du Préfet 63
Chambres consultatives d'agriculture..... 160
Chambres de commerce..... 164
Chemins de fer de l'Ouest..... 129
Clergé du diocèse 143
Collèges communaux..... 147
Comices agricoles 161
Commissaires de police 114
Commission départementale 62
Commission du travail des enfants employés dans l'Industrie 155
Commission de surveillance des prisons 159
Communes.—Tableau par ordre alphabétique..... 73
— Tableau des communes par arrondissement et par canton contenant la population par arrondissement, canton et communes, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices 80
Conseil de Préfecture 62
Conseil général 66
Conseils d'arrondissement..... 68
Conseils d'hygiène..... 65
Conseils sanitaires..... 165
Contributions directes..... 139
Contributions indirectes..... 136
Cour d'appel de Caen..... 114

Pages.

Culte protestant 146
Curés et Desservants 81
Dépôt d'étalons de Saint-Lo 163
Dépôt de mendicité du Mans 151
Députés de la Manche 62
Douanes 136
Ecoles normales 148
Enregistrement, domaines et hypothèques 138
Finances 131
Forêts 139
Gendarmerie 122
Greffe du Conseil de Préfecture 65
Histoire et Antiquités. — Notes historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Mortain 1
Le Cheval normand au moyen âge 41
Hospices 151
Inspection primaire 148
Instituteurs et Institutrices 81
Instruction primaire. — Commission d'examen 148
— publique 146
— secondaire 147
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges 149
Justices de paix 119
Lycée de Coutances 147
Maires 81
Mairies 70
Marine 124
Mines 128
Notaires 120
Ordre judiciaire 114
Ordre militaire 121
Percepteurs des contributions 131
Poids et mesures 65
Police générale 114
Ponts et chaussées 128
Postes aux lettres 140
Postes et télégraphes 140
Préfecture 62
Préfets du département. — Liste chronologique 61
Prisons 158
Recettes particulières 131
Sciences et arts 149
Sénateurs de la Manche 62
Service vicinal 142
Société académique de Cherbourg 150
— artistique et industrielle 150
— d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche 149
— d'archéologie d'Avranches 149

Pages.

Société nationale des sciences naturelles de Cherbourg 150
Sociétés d'agriculture..... 159
— de charité maternelle..... 155
Société des courses d'Avranches..... 163
— — de Bourigny..... 164
— — de Saint-Lo..... 163
— — du Cotentin..... 163
Sociétés d'horticulture..... 162
— de secours mutuels..... 156
Sous-Préfectures..... 70
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes, et la population du département..... 72
Trésorerie générale des finances..... 131
Travail des enfants dans les manufactures..... 155
Travaux publics..... 128
Tribunaux de commerce..... 115
— de première instance..... 114
Vétérinaires brevetés..... 164

L'Annuaire de la Manche se trouve

CHEZ MM.

PRÉVEL, libraire, à Saint-Lo;
LETRÉGUILLY, imprimeur-libraire, à Saint-Lo;
LECLUSE, libraire, à Saint-Lo;
OMOND, libraire, à Saint-Lo;
ANFRAY, libraire, à Avranches;
Mme LECOUFLET, libraire, à Cherbourg;
DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances;
SALETTES, imprimeur-libraire, à Coutances;
LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain;
MARTIN, imprimeur-libraire, à Valognes;
CAPELLE, libraire, à Valognes.

ERRATA.

Page 17, ligne 15 : *fautres* lisez *fenêtres*.

Page 53, ligne 18 . *elle put* lisez *elles purent*.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

54e ANNÉE. — 1882

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE

54e ANNÉE. — 1882

SAINT-LO

IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5

M DCCC LXXXII

PRÉFACE.

Resserré de plus en plus par l'espace qu'on lui accorde, l'Editeur n'a pu donner cette année une seule des biographies qu'il destinait au présent volume. Pour être sûr d'une place, il commencera l'*Annuaire* de 1883 par les notices nécrologiques.

Le plus grand ressort de l'émulation est l'exemple : imitons ceux que nous avons vus ou que nos pères ont vus à l'œuvre, et qui ont été des modèles par l'usage qu'ils ont fait de leurs talents ou par l'application de leurs vertus au bien

général. L'exemple de leur vie fut et sera utile à tous, tous leur doivent leur estime, tous doivent s'honorer de leur naissance et n'oublier jamais que les hommes d'un grand mérite sont le lustre des cités.

JULIEN TRAVERS.

Caen, 20 février 1882.

Janvier 1882.		Février.		Mars.		Avril.		Mai.		Juin.	
Pleine Lune le 4. Dernier Quartier le 12. Nouvelle Lune le 19. Premier Quartier le 26.		Pleine Lune le 3. Dernier Quartier le 11. Nouvelle Lune le 18. Premier Quartier le 24.		Pleine Lune le 5. Dernier Quartier le 12. Nouvelle Lune le 19. Premier Quartier le 26.		Pleine Lune le 3. Dernier Quartier le 11. Nouvelle Lune le 17. Premier Quartier le 25.		Pleine Lune le 3. Dernier Quartier le 10. Nouvelle Lune le 17. Premier Quartier le 25.		Pleine Lune le 1. Dernier Quartier le 8. Nouvelle Lune le 15. Premier Quartier le 23.	
1 *D.*	CIRCONCISION.	1 mer.	s. Ignace, év.	1 mer.	s. Léon. *Q-T.*	1 sam.	s. Hugues, év	1 lund.	*ss. Ph. et Jacq*	1 jeud.	s. Jouvin, ab.
2 lund.	Oct. s. Etienne	2 jeud.	PURIFICATION.	2 jeud.	s. Aubin, év.	2 *D.*	RAMEAUX.	2 mar.	s. Marcouf, a.	2 ven.	s. Pothin, év.
3 mar.	Oct. s. Jean.	3 ven.	s. Blaise, év.	3 ven.	s. Martin, m.	3 lund.	ste Marie, Eg.	3 mer.	Inv. de la S.C.	3 sam.	ste Clotilde.
4 mer.	Oct. ss Innocents	4 sam.	ste Jeanne.	4 sam.	s. Casimir.	4 mar.	s. Isidore, év.	4 jeud.	ste Monique.	4 *D.*	TRINITÉ.
5 jeud.	vig. Epiphanie.	5 *D.*	SEPTUAGÉSIME.	5 *D.*	REMINISCERE.	5 mer.	s. Vincent F.	5 ven.	s. Pie V, p.	5 lund.	s. Boniface.
6 ven.	EPIPHANIE.	6 lund.	s. Vaast, év.	6 lund.	ste Colettev.	6 jeud.	s. Célestin.	6 sam.	s. Jean P. L.	6 mar.	s. Norbert.
7 sam.	s. Julien, m.	7 mar.	s. Romuald.	7 mar.	s. Thom. d'A.	7 ven.	VEND. SAINT.	7 *D.*	s. Stanislas.	7 mer.	s. Robert, ab.
8 *D.*	s. Lucien, m.	8 mer.	s. Jean de M.	8 mer.	s. Jean de D.	8 sam.	s. Denis, év.	8 lund.	App. de s. M.	8 jeud.	FÊTE-DIEU.
9 lund.	ste Mercienne	9 jeud.	ste Geneviève	9 jeud.	se Franç. Q.-T.	9 *D.*	PAQUES.	9 mar.	s. Grégoire.	9 ven.	s. Prime.
10 mar.	s. Agathon, p	10 ven.	s. Scholastiq.	10 ven.	Les 40 mart.	10 lund.	s. Macaire, é.	10 mer.	s. Antonin.	10 sam.	ste Marguerit.
11 mer.	s. Hygin, p.	11 sam.	s. Tite, év.	11 sam.	s. Euthyme,m	11 mar.	s. Léon I, p.	11 je d.	s. Athanase.	11 *D.*	s. Barnabé, a.
12 jeud.	s. Arcade, m.	12 *D.*	SEXAGÉSIME.	12 *D.*	OCULI.	12 mer.	s. Jules Ier.	12 ven.	ss. Nérée et A.	12 lund.	s. Jean de S.
13 ven.	Oct. Epiphanie.	13 lund.	s. André C.	13 lund.	ste Euphrasie	13 jeud.	s. Hermenég.	13 sam.	ste Glycérie.	13 mar.	s. Antoine P.
14 sam.	s. Hilaire, év.	14 mar.	s. Odilon.	14 mar.	ste Bathilde.	14 ven.	s. Tiburce, c.	14 *D.*	s. Boniface.	14 mer	s. Basile, év.
15 *D.*	s. Paul, 1er er.	15 mer.	ste Bathilde.	15 mer.	s. Zacharie.	15 sam.	ste Anastasie.	15 lund.	*Rogations.*	15 jeud.	ss. Guy, etc.
16 lund.	s. Marcel, p.	16 jeud.	ste Julienne.	16 jeud.	*Mi-Carême.*	16 *D.*	QUASIMODO.	16 mar.	s. Jean N., m.	16 ven.	s. Jean F. R.
17 mar.	s. Antoine.	17 ven.	s. Théodule.	17 ven.	s. Patrice, év	17 lund.	s. Anicet, p.	17 mer.	s. Pascal B.	17 sam.	s. Pellerin.
18 mer.	Ch. s. P. à R.	18 sam.	s. Siméon, év	18 sam.	s Gabriel.	18 mar.	s. Parfait.	18 jeud.	ASCENSION.	18 *D.*	s. Marcel, m.
19 jeud.	s. Canut, m.	19 *D.*	QUINQUAGÉSIM.	19 *D.*	s. JOSEPH.	19 mer.	s. Vincent F.	19 ven.	s. Pierre Cél.	19 lund.	ste Julienne.
20 ven.	s. Sébastien.	20 lund.	t. Silvin, év.	20 lund.	ste Euphémie	20 jeud.	s. Théodore.	20 sam.	s. Bernardin.	20 mar.	s. Latuin, év.
21 sam.	ste Agnès, m.	21 mar.	s. Félix, év.	21 mar.	s. Benoît, c.	21 ven.	s. Anselme, é.	21 *D.*	s. Ortaire.	21 mer.	s. Louis de G.
22 *D.*	s. Vincent, m.	22 mer.	*Les Cendres.*	22 mer.	s. Bienvenu.	22 sam.	ss. Soutre et Calus.	22 lund.	s. Ubald, év.	22 jeud.	s. Gervais, m
23 lund.	s. Raymond.	23 jeud.	s. Pierre D.	23 jeud.	ste Pélagie, m	23 *D.*	s. Georges.	23 mar.	s. Yves. conf.	23 ven.	s. Edith, R.
24 mar.	s. Timothée.	24 ven.	s. Modeste, év	24 ven.	s. Siméon, m·	24 lun.	s. Fidèle, m.	24 mer.	s. Afrre, m.	24 sam.	*s. Jean-Baptist*
25 mer.	C. de st Paul.	25 sam.	*s. Mathias.*	25 sam.	ANNONCIATION.	25 mar.	s. Marc, évan.	25 jeud.	s. Grég. VII.	25 *D.*	s. Guillaume.
26 jeud.	s. Polycarp.	26 *D.*	QUADRAGÉSIM.	26 *D.*	PASSION.	26 mer.	ss. Clet et M.	26 ven.	s. Philippe N.	26 lund.	ss. Jean et Paul
27 ven.	s. Jean Chrys	27 lund.	ste Honorine.	27 lund.	s. Alexandre.	27 jeud.	s. Guillaume.	27 sam.	ste Marie M.	27 mar.	t. Ladislas, r.
28 sam.	ste Agnès 2.	28 mar.	s. Théophile.	28 mar.	s. Gontran.	28 ven,	s. Vital, m.	28 *D.*	PENTECÔTE.	28 mer.	s. Irénée, év.
29 *D.*	s. François S.			29 mer.	s. Eustase, ab	29 sam.	s. Pierre, m.	29 lund.	s. Augustin.	29 jeud.	*ss Pier. et Paul*
30 lund.	ste Martine, v		Nombre d'or 3. Epacte XI, Cycl solaire 13. Lettre dominicale A.	30 jeud.	s. Pasteur.	30 *D.*	ste Catherine.	30 mer.	s. Félix, I, p.	30 evn.	Com. de s. Paln.
31 mar.	s. Gaud, év.			31 ven.	s. Benjamin.			31 mer.	se Angèle, *Q-T*		

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Pleine Lune le 1er. Dernier Quartier le 7. Nouvelle Lune le 15. Premier Quartier le 23. Pleine Lune le 30.		Dernier Quartier le 6. Nouvelle Lune le 13. Premier Quartier le 22. Pleine Lune le 28.		Dernier Quartier le 4. Nouvelle Lune le 12. Premier Quartier le 20. Pleine Lune le 27.		Dernier Quartier le 4. Nouvelle Lune le 12. Premier Quartier le 20. Pleine Lune le 26.		Dernier Quartier le 2. Nouvelle Lune le 10. Premier Quartier le 18. Pleine Lune le 25.		Dernier Quartier le 2. Nouvelle Lune le 10. Premier Quartier le 17. Pleine Lune le 24.	
1 sam.	Oct. s. J.-B.	1 mar.	s. Pierre-ès-l.	1 ven.	s. Gilles, ab.	1 *D.*	s. Rémi, év.	1 mer.	Toussaint.	1 ven.	s. Eloi, év.
2 *D.*	V. de la ste V.	2 mer.	s. Alph. de L.	2 sam	s. Etienne, R.	2 lund.	ss. Anges gar.	2 jeud.	C. des défunts	2 sam.	ste Bibiane.
3 lund.	s. Léon II, p.	3 jeud.	Inv. de s. Et.	3 *D.*	s. Césaire, é.	3 mar.	s. Candide.	3 ven.	s. Vigor, év.	3 *D.*	Avent.
4 mar.	s. Martin, év.	4 ven.	s. Dominique.	4 lund.	ste Rosalie, v.	4 mer.	s. Franç. d'A.	4 sam.	s. Charl. Bor.	4 lund.	se Barbe, m.
5 mer.	s. Sever, év.	5 sam.	N.-D. des N.	5 mar.	s. Laurent J.	5 jeud.	s. Placide, m.	5 *D.*	s. Zacharie.	5 mar,	s. Eloy, év.
6 jeud.	O. SS. P. et P.	6 *D.*	Tra. de N. S.	6 mer.	s. Macaire, m.	6 ven.	s. Bruno, c.	6 lund.	s. Léonard, c.	6 mer.	s. Nicolas, év.
7 ven.	s. Thomas, m.	7 lund.	s. Gaëtan, c.	7 je id.	s. Cloud, c.	7 sam.	s. Marc, pape	7 mar.	s. Ruffe, év.	7 jeud.	s. Ambroise.
8 sam.	ste Elisabeth, r	8 mar.	s. Cyriaq. m.	8 ven.	Nativité.	8 *D.*	ste Brigitte, v,	8 mer.	Oct. de la T.	8 ven.	Im. Concept.
9 *D.*	s. Cyrille, m.	9 mer.	s. Exupère, é.	9 sam.	s. Gorgon, m.	9 lund.	s. Denys, m.	9 jeud.	D de la B. de L	9 sam.	ste Eulalie, v.
10 lund.	Les 7 fr. m.	10 jeud.	s. Laurent, m.	10 *D.*	s. Aubert, é.	10 mar.	s. Franç. B.	10 ven.	s. André Ave.	10 *D.*	s. Melchiad. p.
11 mar.	s. Pie I, pape.	11 ven.	s. Germain, é.	11 lund.	s. Nicolas de T	11 mer.	s. Nicaise, m.	11 sam.	s. Martin, év.	11 lund.	s. Damase, p.
12 mer.	s. J. Gualbert.	12 sam.	ste Claire, v.	12 mar.	s. Silvin, év.	12 jeud.	s. Wilfrid, é.	12 *D.*	Dédicace.	12 mar.	se Constance.
13 jeud.	s. Anaclet, p.	13 *D.*	ste Radeg. R.	13 mer.	s. Aimé, év.	13 ven.	s. Edouard, c.	13 lund.	s. StanislasK-	13 mer.	ste Lucie, v. m.
14 ven.	s. Bonavent.	14 lund.	s. Eusèbe. *V.J*	14 jeud.	Ex. de la S. C.	14 sam.	s. Caliste, p.	14 mar.	s. Didace, c.	14 jeud.	s. Arséne.
15 sam.	s. Henri, em.	15 mar.	ASSOMPT.	15 ven.	Oct. de la N.	15 *D.*	ste Thérèse, v.	15 mer.	s. Malo, év.	15 ven.	Oct. de la C.
16 *D.*	s. Hélier, m.	16 mer.	s. Hyacinthe.	16 sam	s. Cornelle.	16 lund.	D. du M. S.-M.	16 jeud.	ste Gertrude.	16 sam.	s. Eusèbe, év.
17 lund.	s. Alexis, c.	17 jeud.	O. de s. Laur.	17 *D.*	s. Floscel, m.	17 mar.	ste Hedwig., v	17 ven.	s. Gré. Taum.	17 *D.*	s. Lazare, év.
18 mar.	s. Clair, m.	18 ven.	ste Hélène.	18 lund.	s. Sénier, év.	18 mer.	*s. Luc, évan.*	18 sam.	D. d. B. ss. P. et P.	18 lund.	s. Euxenca.
19 mer.	s. Vinc. de P.	19 sam.	s. Joachim.	19 mar.	s. Janvier, m.	19 jeud.	B. Th. Hélye.	19 *D.*	ste Elisab. R.	19 mar.	s. Némèse.
20 jeud.	s. Jérôme E.	20 *D.*	s. Bernard, a.	20 mer.	s. Eust. *Q.-T.*	20 ven.	s. Jean de K.	20 lund.	s. Félix de V.	20 mer.	s. Eug. *Q.-T.*
21 ven.	s. Victor. m.	21 lund.	ste J.-F. de C.	21 jeud.	*s. Mathieu.*	21 sam.	ste Urs. et s. C.	21 mar.	Prés. de la V.	21 jeud.	*s. Thomas. a.*
22 sam.	ste Marie-M.	22 mar.	O. de l'Asso.	22 ven.	s. Thomas V.	22 *D.*	s. Mellon, é.	22 mer.	ste Cécile, v.	22 ven.	s. Honoré, m.
23 *D.*	s. Apollin. é.	23 mer.	s. Philippe B.	23 sam.	s. Lin, p. *Q.-T.*	23 lund.	s. Pierre d'A.	23 jeud.	s. Clém. I, p.	23 sam.	ste Victoire.
24 lund.	ste Christine.	24 jeud.	*s. Barthélemy*	24 *D.*	s. LO, év.	24 mar.	s. Raphaël, A.	24 ven.	s. J. de la Cr.	24 *D.*	*Vigile-jeûne.*
25 mar.	*s. Jacques, a.*	25 ven.	s. Louis, r de F	25 lund.	Stigm. de s. F	25 mer.	ss. Crépin et C	25 sam	ste Cather., v.	25 lund.	NOEL.
26 mer.	ste Anne.	26 sam.	s. Ouen, év.	26 mar.	s. Joseph de C	26 jeud.	s. Magloire, é.	26 *D.*	s. Romph. év.	26 mar.	s. Etienne, m.
27 jeud.	s. Camille, c.	27 *D.*	s. Jose. de C.	27 mer.	ss. Côme et D.	27 ven.	s. Florent.	27 lund.	s. Severin, m.	27 mer.	*s. Jean, a. et é.*
28 ven.	s. Nazaire, m.	28 lund.	s. Augustin, é.	28 jeud.	s. Venceslas.	28 sam.	*ss. S et Jude, a*	28 mar.	s. Sosthène.	28 jeud.	ss. Innocents.
29 sam.	ste Marthe, v,	29 mar.	Déc. de s. J-B	29 ven.	s. *Michel*, arc.	29 *D.*	s. Narcisse, é.	29 mer.	s. Saturnin.	29 ven.	s. Thom, év
30 *D.*	ss, Abdon et S	30 mer.	ste Rose de L.	30 sma.	s. Jérôme, p.	30 lund.	s. Maxime.	30 jeud.	*s. André, ap.*	30 sam.	ste Colombe.
31 lund.	s. Ignace de L.	31 jeud.	s. Raymo. N.			31 mar.	s. Quentin. *v.j*			31 *D.*	s. Sylvest., p.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

REVUE HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE & MONUMENTALE

DE L'ARRONDISSEMENT DE MORTAIN,

par M. Hippolyte SAUVAGE,

AVOCAT, ANCIEN MAIRE ET ANCIEN JUGE DE PAIX,

OFFICIER D'ACADÉMIE.

CANTON DE BARENTON.

(Suite) [1].

SAINT-CYR-DU-BAILLEUL.

Saint-Cyr-du-Bailleul ; en latin *Sanctus-Cyriacus-de-Balliolo.*

Epoque celtique.—Dès l'année 1854, au Congrès scientifique tenu au mois de juillet, à Avranches, et plus tard, au Congrès des Sociétés savantes, assemblé à la Sorbonne, nous avons signalé l'existence au village de La Gévraisière, en Saint-Cyr-du-Bailleul, d'un peulven ou pierre-levée, connu sous le nom de Pierre-Saint-Martin, et qui est depuis des siècles le but d'un pieux pèlerinage. Ce monument a été brisé et renversé sous les yeux mêmes d'un illustre prélat, selon la tradition. Son socle seul est resté sur place et une source limpide jaillit à ses pieds. Quant à son fût, il se retrouve non loin de là sous les massifs d'une haie vive et d'un fort amoncellement de terre. Debout, il devait mesurer environ douze pieds d'élévation. Une remarque est à faire, c'est que le bloc de grès quartzeux qui lui sert de base porte les traces de neuf rainures profondes qui sillonnent sa surface; ce sont sans nul doute les indices du fer qui servit à jeter l'aiguille à terre.

Epoque féodale.—*Eglise paroissiale.*—L'église de Saint-Cyr est de diverses époques : partie du XIIe siècle, partie du XIVe. Les murailles de la nef contiennent, au midi, de

(1) Voir *Annuaire du département de la Manche,* Année 1881.

nombreux fragments d'*opus spicatum ;* elles sont de cette primitive époque. Celles du nord, qui encadrent deux fenêtres trilobées, avec des restes de vitraux coloriés, sont de la seconde. La base de la tour centrale est du XIVe siècle. Le portail, le chœur et le chevet, dont la belle fenêtre a été remplie de mortier, sont du XVIe siècle ; les chapelles de 1696 et de 1775. Quatre fortes colonnes massives et sans art, surmontées d'arcades ogivales, supportent la charpente du clocher posé entre la nef et le chœur. Dans ce clocher était suspendue, lorsque nous l'avons visité, la plus antique campanile de tout l'arrondissement. Elle était entourée d'une inscription gothique du XIVe siècle ; on n'en connaissait pas la valeur artistique à Saint-Cyr, et elle a été démontée pour être fondue à Villedieu.

Au maître autel se voit un fort bon tableau du Sacré-Cœur ; c'est une délicate et suave peinture.

Cette église avait été donnée par Guérin du Bailleul, chevalier, aux moines de Saint-Magloire de Léon (Lehonensis), Il y avait ajouté le titre de patron présentateur, le cimetière de Saint-Cyr, les dîmes et tout ce qui lui appartenait encore. Cette aumône était faite à la charge de l'établissement d'un prieuré conventuel, de l'ordre de Marmoutiers. Mais il paraît que, vers l'année 1180, Guillaume du Bailleul, ainsi que Eudes du Bailleul, sans nul doute les fils du donateur, ne trouvèrent pas cette fondation à leur gré, et qu'ils dépouillèrent avec violence (spoliarunt) les religieux des offrandes qu'ils avaient reçues. Il s'en suivit une vive contestation ; Guillaume, évêque d'Avranches, intervint dans cette querelle. Il obtint le délaissement des chevaliers et la confirmation de leur abandon par leurs femmes et par leurs héritiers. En conséquence, les religieux concédèrent à Eudes, prêtre, sans doute alors curé de la paroisse, la dîme de leur domaine, le tiers du don manuel qu'ils avaient reçu et la tierce partie de la desserte de l'autel (altalagii). Celui-ci jura, sous la foi du serment, qu'il ne réclamait rien au-delà sur les revenus de l'église, et qu'à l'avenir, les religieux de Marmoutiers seraient par lui reconnus comme ses patrons et comme les défenseurs de cette église (advocatos).

L'acte qui en fut rédigé est de l'année 1191. Il porte de nombreuses signatures et entre autres celles de Durand, prieur de Mortain, de Achard, sous-prieur, de Guillaume Avenel, alors sénéchal de Mortain, de Eudes du Bailleul, de Guillaume d'Astin, de Guillaume de Reffuveille, etc., etc. (1).

Le prieuré de Saint-Cyr fut visité en 1263 par Eudes Rigault, archevêque de Rouen. Il est encore mentionné au Pouillé général du diocèse d'Avranches de 1648. Un champ

(1) A la charte originale étaient suspendus deux sceaux de cire : une bonne copie nous a été communiquée à Vire, par M. Séguin.

qui touche à l'église, vers le midi, rappelle son existence, et la porte du midi s'appelle toujours la porte des Moines.

Fiefs seigneuriaux. — Saint-Cyr renfermait divers fiefs : le Bailleul, Montenay, autrement dit la Motte ; la Cordouezière ; le Grand et le Petit-Montécot ; Montmirail et Saint-Cyr :

1° *Le Bailleul.* — Il ne reste de son castel primitif du XIIe siècle qu'une vieille tour circulaire et isolée, massive et presqu'en ruines, qui s'incline sur les rives d'un bel étang. Le château qui l'a remplacé est en avant de cette tour ; il remonte au XVe siècle. Ses trois lucarnes décorées de pignons à crochets, et son avant-corps qui est flanqué, à gauche, d'une tourelle carrée à meurtrières nombreuses, ne manquent pas d'une certaine élégance. De plus, les sommets de ses cheminées simulent des créneaux de forteresse. Tout rappelle donc au Bailleul les caractères de l'architecture militaire du moyen-âge.

C'était un demi-fief de chevalier. Il était obligé à *vingt jours de service d'ost*, c'est-à-dire de service militaire en temps de guerre, envers le comté de Mortain. Il avait dû appartenir d'abord à une famille du Bailleul, bienfaitrice du prieuré de Saint-Cyr. Eudes du Bailleul était cité au nombre des principaux vassaux d'Etienne, comte de Mortain, dans un accord passé en 1128, entre Richard et Guillaume Garnier, d'une part, et les moines du Rocher, de Mortain, d'autre part, au sujet de l'église de Romagny (1).

Lors de la confiscation de la Normandie, en 1204, sur Jean-sans-Terre, par Philippe-Auguste, Henry du Bailleul prêta serment de fidélité au roi pour les fiefs qu'il possédait dans le comté de Mortain (2). Les actes d'inféodation qui en furent passés les 3 septembre 1394, 16 août 1485 et 5 août 1516, prouvent qu'il était à ces trois époques à Robert du Buat, à un 2e Robert du Buat et à Gilles du Buat (3). Jean du Buat le vendit, vers 1545 à Jean Grandin, procureur du roi au bailliage de Mortain, qui prit le titre de sieur du Bailleul. Plus tard, en 1577, dans les lettres d'anoblissement qu'il obtint du roi, il fut même autorisé à substituer le nom de du Bailleul au sien propre et ainsi surgit, après plusieurs siècles, une nouvelle famille du Bailleul, qui occupa longtemps les places les plus considérées du comté de Mortain. En 1598, Jean du Bailleul, fils de ce dernier, était à Mortain, bailli de longue robe (4).

2° *Montenay ou la Motte.* — Le château de la Motte n'est

(1) Pitard, Mss. nobiliaire du comté de Mortain.
(2) Pitard, Mss. nobiliaire du comté de Mortain.
(3) Sommaire du comté de Mortain, aux arch. de Saint-Lo
(4) Titres nombreux.—Pitard. nobil. Mss. du comté de Mortain.

qu'à quelques pas de celui du Bailleul. Sa situation indique qu'il fut édifié pour suppléer le vieux manoir, ou qu'il fut habité par la branche cadette de la même famille. Son corps de logis régulièrement bâti, et sur un assez large développement, est de 1726. Cette date est accompagnée, au fronton de l'édifice, d'un double écusson, dont la description héraldique est : d'azur à la bande d'or, accostée de deux molettes d'éperon d'or, avec l'inscription J. B. DU BAILLEUL et NOBLE DAME JEANNE HORTENSE DU BAILLEUL SON EPOUSE. Cependant ce n'est qu'une reconstruction et deux tours courtes et cylindriques, aux toits en cloches, placées à l'une de ses extrémités rappellent un plus ancien castel.

Montenay, tenu par un demi-fief de haubert, était le 4 avril 1399 et le 2 septembre 1421, à Simon du Jardin ; le 6 décembre 1451, et en 1454, à Marc du Jardin ; le 26 novembre 1493, à Pierre du Jardin, écuyer, sieur de Montenay ; le 23 février 1502, à Mathurin du Jardin, écuyer, sieur du Bailleul, et en 1565, à Jean Grandin, qui déclarait dans son hommage être aux lieu et place des du Jardin (1).

D'après l'aveu de 1399, Yon du Jardin, père de Simon, avait acquis ce fief par un échange avec Jean Carbonnel et Jeanne de Chasseguey, du chef de cette dernière. Précédemment, il avait appartenu à Jean de Montenay (2).

Etienne du Bailleul, procureur du roi à Mortain, prenait, en 1571, le titre de sieur de la Motte, et en 1697, René-Joseph du Bailleul, bailli de Mortain, celui de seigneur de Montenay.

3° *La Cordouezière.*—On désignait plus anciennement ce fief sous la dénomination de Fief-Corbel. Il relevait féodalement de celui de Montenay, par un huitième de fief (3). Le 2 novembre 1390, Guillaume Doissey en passa la soumission. Il le possédait toujours en 1401 (4). Guillaume Thibault déclara le 7 juillet 1565, qu'à raison de la Cordouezière, il était tenu envers le comté de Mortain *au ban* et *à l'arrière ban* (5). Gillette Thibault, sans doute sa fille, porta ce domaine dans la famille Avenel.

4° *Le Grand-Montécot.*—Richard de Montécot était qualifié *gentilhomme* et *vavassor* dans une sentence rendue par le bailli du Cotentin tenant ses assises à Mortain, en 1285. La famille de ce nom s'éteignit promptement (6). Au commencement du XVe siècle, ce quart de fief était à Oudin ou Eudin de

(1) Sommaire du noble, à Saint-Lo.—Pitard, Mss. cité.
(2) Pitard, Mss. nobiliaire du comté de Mortain.
(3) Sommaire du noble. Mss. de Saint-Lo.
(4) Charte de Pierre de Navarre. Mss.
(5) Sommaire du noble, déjà cité.
(6) Pitard, Mss. nobiliaire du comté de Mortain.
(7) Pitard, Mss. id., id.

la Coudre, qui le tenait en *parage* de Guillaume d'Oissey (1). Il fut acquis le 28 juillet 1459 de Jean de la Coudre, dit Rochefort, seigneur de Montécot, par Jacques Doisnel. Gilles Doisnel en passa l'aveu le 12 mai 1541 et il fit reconnaître son droit *de justice patibulaire, de manoir* et *de domaines.* Il devait le *ban* et *l'arrière-ban du roi et le service d'ost.* Le 27 novembre 1565, Jean Doisnel, sieur de la Saucerie, de la Mangeantière, de Moissey et de Montécot, conseiller au Parlement de Rouen, renouvela ces soumissions dans les mêmes termes (2). Montécot fut érigé en marquisat par Louis XIV, en 1697, au profit de René-François Doisnel. qui le forma des fiefs de Montécot, de Husson et de Montigny, ainsi que de divers autres arrières-fiefs. Ce marquisat fut tenu directement du comté de Mortain. Un aveu en fut rendu le 23 mai 1732 (3).

5° *Le Petit-Montécot.*—Ce n'était qu'une vavassorerie, c'est-à-dire un fief d'un rang inférieur dans la hiérarchie féodale. Il était assis pour partie à Saint-Cyr-du-Bailleul, et pour partie au Teilleul. Il relevait directement du Grand-Montécot, avec lequel il avait dû ne faire qu'un dans le principe. Un aveu du 6 avril 1393, passé par Henri de Husson, déclare que cette vavassorerie était sujette à *neuf jours de service à la Porte Ollivier, au Teilleul* (4). Elle appartenait en 1401 à Jamet du Bois, du chef de Marguerite, sa femme (5). Guillaume de Luisière, renouvela le 3 novembre 1488 les mêmes devoirs envers Gilles Doisnel, seigneur du Grand-Montécot (6).

6° *Montmirail.* — Nous savons seulement que c'était un huitième de fief.

7° *Saint-Cyr.*—La charte de Navarre inscrit *les écoliers de Marmoutiers, étudiants à Paris,* comme détenteurs d'un fief en Saint-Cyr-du-Bailleul, sous la dénomination de Saint-Cyr. Elle ajoute que ce fief produisait une taxe de XVI livres tournois pour le comté de Mortain. Ce devait être le domaine de main-morte annexé au prieuré de Saint-Cyr, et dont le patronage de l'église formait l'un des plus beaux fleurons. MM. de Vaufleury de Saint-Patrice, héritiers des du Bailleul, contestèrent ce patronage pendant le siècle dernier à l'abbé de Marmoutiers. Il s'en suivit un fort long procès, et durant le débat, la cure étant devenue vacante, le roi y pourvut d'office.

(1) Sommaire du noble. Mss.
(2) Sommaire du noble. Mss.
(3) Pièces originales.
(4) Sommaire du noble.
(5) Charte de Pierre de Navarre. Mss.
(6) Sommaire du noble, déjà cité.

Chapelles en Saint-Cyr-du-Bailleul.—D'après Huet, évêque d'Avranches, qui célébra la grand-messe au maître-autel de l'église de Saint-Cyr, le dimanche 29 juillet 1696, il y avait cinq chapelles rurales dans la paroisse : la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours du Jarry, la chapelle Saint-Michel et trois chapelles particulières à MM. du Bailleul (1).

La chapelle du Jarry avait été fondée par Me Denis Lebigot, prêtre, demeurant à Nantes et originaire de Saint-Cyr. L'acte de sa constitution fut passé le 13 décembre 1650, à Saint-Cyr, par Denis Le Page et Samuel Le Pellerin, tabellions (2). Son premier chapelain fut Me Jean de Guillebert, vicaire-général de l'évêque d'Avranches qui, moyennant une somme que lui comptèrent les héritiers du fondateur, le 2 septembre 1666, se chargea de la construction du Petit-Oratoire. Ses revenus furent augmentés des fermes de la Beurlière, en Saint-Cyr, que lui donna, le 29 novembre 1688, Me Robert Lebigot, sieur du Verger, prêtre, chanoine de la cathédrale de Nantes, un autre enfant de cette paroisse, neveu sans doute de Denis (3).

La chapelle de La Motte ne peut remonter au-delà de 1726.

Faits généraux.—A l'époque de la chouannerie, une rencontre eut lieu, nous a-t-on assuré, à la Marre-Marion, entre les bandes royalistes et une colonne républicaine qui se rendait de Mortain à Domfront : la colonne fut dispersée.

Dans ces temps où les noms des Saints furent proscrits et où leurs noms disparurent non-seulement des calendriers, mais encore de la nomenclature des municipalités, Saint-Cyr-du-Bailleul prit le vocable de Cyr-la-Cité. Pour le département de la Manche, bien d'autres appellations du même genre furent inscrites dans les actes publics et l'on sait que Saint-Lo s'appela le Rocher de la Liberté ; Sainte-Croix, Briovère ; Saint-Clair, Clair-Bocage ; Saint-Romphaire, Le Bel-Air ; Saint-Georges, La Montagne ; Saint-Pierre-Eglise, Pierre-Ferme ; Sainte-Mère-Eglise, Mère-Libre ; Saint-Vast, Port-Vast ; Saint-James, Beuvron-les-Monts ; Saint-Loup, La Vertu ; Sainte-Pience, Sapience ; Saint-Nicolas-de-Granville, Le Champ-Libre ; Le Mont-Saint-Michel, Le Mont-Libre, etc., etc., etc.

D'après les Mémoires de l'Intendant Foucault, la paroisse de Saint-Cyr, à la fin du XVIIe siècle, comptait 413 familles et 2000 âmes (4).

(1) Mss. des visites pastorales de Huet.
(2) Pièce originale offerte par nous aux archives de Saint-Lo.
(3) Pièce originale envoyée également aux arch. de la Manche.
(4) Manuscrit de la bibliothèque de Caen.

SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY.

Saint-Georges-de-Rouelley, de ***Roellé*** ou de la ***Roelle***, d'après la charte de Navarre, de 1401. En latin ***Sanctus-Georgius-de-Rotulâ***.

Ce surnom de Rouelley rappelle à n'en pas douter le martyre de Saint-Georges, mort sur une roue, en Espagne, dans les premières années du IVe siècle (1).

FAITS ECCLÉSIASTIQUES.—L'église de Saint-Georges était à la présentation de l'abbé de l'abbaye de Lonlay. Ce droit lui avait été donné au XIIIe siècle, avec la majeure partie des dîmes de la paroisse par Guillaume Dodelin, seigneur du lieu. Ces dîmes rapportaient environ 1000 livres en 1785 (2).

Pour l'église, c'était en partie la même qui existe encore actuellement. Son portail, orné d'une archivolte à deux rangs de dents de scie, et ses contre-forts romans, sont du IXe siècle. Les murs de sa nef ont conservé de nombreux fragments d'***opus spicatum***. Au midi, l'on a ajouté, au XIVe siècle, une fenêtre geminée.

Huet, évêque d'Avranches, constata qu'il n'y avait à Saint-Georges que deux chapelles : celle de La Pierre et celle de Saint-Laurent des Anneaux. Cette dernière servait d'oratoire au castel de Rouelley, au pays de Domfront. Elle est en ruines; mais on y reconnaît un édicule du XIIIe siècle, avec une gracieuse fenêtre ogivale.

EPOQUE FEODALE.—Saint-Georges avait trois fiefs (3) : 1° un 8e de fief en Saint-Georges, tenu de la baronnerie de Saint-Pair-le-Servain (4); il était, en 1401, à Fraslin de Combray; 2° Saint-Georges, autre 8e de fief, à Pierre de Signé, relevait aussi de Saint-Pair; 3° la vavassorerie du Sionnay, dépendant en arrière-fief de celui de Saint-Georges.

Il est assez difficile de discerner les uns des autres les possesseurs successifs de ces divers domaines.

Robert de Saint-Georges fut témoin à un accord pour les moines du Rocher, de Mortain, passé à la cour du comte Etienne, en l'an 1128. On trouvait au cartulaire de l'abbaye de Lonlay un titre par lequel Robert de Saint Georges, en se faisant moine dans cette maison, lui vendait la moitié de l'aumône de Saint-Georges, du consentement de Henri, son fils, alors fort jeune. Une charte de Savigny, de 1251, faisait mention d'Isabelle, fille de Denis de Saint-Georges (5).

(1) Actes de Saint-Georges Luc d'Achery, t. 3.
(2) Dernier bail de Lonlay, en ma possession.
(3) *Charte de Navarre*. Mss. déjà cité.
(4) Autrement Saint-Pois, chef-lieu de canton (Manche).
(5) Pitard, *Nobil. du comté de Mortain*. Mss.

Au milieu du XVIe siècle, trois vicomtes de Mortain, de la famille Thibault, furent seigneurs de Saint-Georges, de 1550 à 1594.

Par contrat du 27 février 1581, Guillaume d'Oissey, écuyer, sieur de Courteilles et de La Henriaye, épousa Louise Ferré, fille de François Ferré, écuyer, seigneur en partie de Saint-Georges et de Roelley. François, leur fils, n'eut que des filles, dont l'aînée, Jeanne, dame de Saint-Georges, épousa Léonard du Vauborel, sieur du Dézert. Ils eurent un fils, Joachim du Vauborel, aussi seigneur de Saint-Georges (1).

En 1722 et en 1736, Guillaume Avenel, écuyer, prenait la qualification de seigneur et de patron de Saint-Georges-de-Rouelley. En 1740, ces mêmes titres étaient à Robert d'Avenel, lieutenant-général civil et criminel du baillage de Domfront. Enfin, le 20 germinal an XII, Marie-Magdelaine d'Avenel, veuve de Jean-Baptiste-François Chrétien de Montreuil, héritière de ces derniers, consentait devant notaire, à la vente des moulins de Saint-Georges-de-Rouelley (2).

Faits généraux.—Aux années 1615 et 1616, pendant les troubles de la régence de Marie de Médicis, le comté de Mortain fut constamment pillé, saccagé et rançonné par de nombreuses troupes de partisans, qui se succédaient et qui mettaient tout à feu et à sac. « Les sieurs de Pierrepont, du Grand-» Clos, Le Cygne, le baron de Larchamp, La Voyrie et autres » capitaines, à la tête de 4 ou 500 hommes, vinrent ainsi » établir leurs logements au Teilleul, à Husson, à Saint-Cyr-» du-Bailleul, se moquant des sauve-gardes qui leur étaient » montrées, *disant que le Roi avait assez de peine à se dé-» fendre lui-même, sans s'occuper d'eux,* et s'avouant de » M. de Vendôme, qu'ils disaient leur avoir baillé départe-» ment dans le comté de Mortain. » Après eux vint le capitaine Vimont-Bras-de-Fer, qui se cantonna à Cuves, avec 120 hommes, puis à Beauficel, à Périers et à Ger.—Retour alors du sieur de Pierrepont, huguenot, avec 4 de ses capitaines, qui se campent enfin à Saint-Georges-de-Rouelley. Sur les instances de M. de Montgommery, qui le somme de se retirer, il répond « *qu'il logera partout* et qu'il appartient à » homme qui a le bras aussi long que Monseigneur de Guise, » tuteur de la comtesse de Mortain (3). »

Mais nous n'en avons pas fini avec cette désastreuse époque, et en juillet 1622, Joachim du Vauborel, que nous venons de nommer, et qui professait le protestantisme, exerça encore contre son propre curé de Saint-Georges et contre plusieurs

(1) Pitard. *Nobil.* déjà cité.
(2) Titres divers communiqués.
(3) Arch. de la Manche. Mss. A. 597.

habitants de cette localité des actes de violence et de brigandage. Il s'empara même du presbytère et en fit une véritable forteresse (1).

Verrerie de La Pierre.—Nous croyons que ce fut vers l'année 1575, que M. de Mesange obtint du duc de Montpensier l'autorisation d'établir une verrerie dans la forêt de Lande-Pourrie et sur les confins de Saint-Georges. Au moyen de quelques faibles redevances, il y put prendre le bois nécessaire à son industrie, qui, on se le rappelle, conférait alors un titre particulier d'anoblissement. Le prince céda à ce désir. Ce privilége lui fut confirmé en 1615 (2). Mais l'abbaye de Savigny éleva bientôt la prétention d'avoir seule le privilége de faire faire des verres *en l'étendue de vingt lieues*, dans les provinces de Normandie, de Bretagne et du Maine, en vertu de lettres-patentes royales. Elle voulut mettre obstacle aux droits de Georges de Mesange, écuyer, sieur de Launay. L'abbé employa même contre lui des moyens énergiques. Ses agents pénétrèrent à main armée dans la verrerie, en brisèrent les fourneaux et en dispersèrent les matériaux. Le 27 septembre 1656, les parties transigérent cependant devant les notaires de Landivy, et par un accord définitif, signé à Paris, le 9 septembre 1656, entre François de La Vieuville, abbé de Savigny, et Charles de Mesange, mandataire de Georges, son père, la verrerie put continuer à confectionner *verres et chambourins de cendres de fougères* c'est-à-dire de la verrerie commune. Mais l'abbé dut payer 200 livres de rente à de Mesange et lui livrer annuellement *500 verres de cristal en les allant quérir à la verrerie de l'abbaye.* En cas d'inexécution des conventions, la verrerie de La Pierre pouvait alors aussi fabriquer des verres de *cristal* (3).

Les de Mesange vendirent La Pierre à M. Coisel vers la fin du siècle dernier.

Au village des Eaux-Grouées, on remarque un chêne magnifique, le roi de toute cette contrée bocagère. Non loin du bourg de Saint-Georges, les beaux rochers légendaires de La Fosse-Arthour, avec leurs chambres du Roi et de la Reine, sollicitent une visite du touriste, ami du merveilleux (4).

(1) Arch. de la Manche. Mss. A. 516.
(2) Arch. de la Manche. Mss. A. 503.
(3) Original aux anciennes archives de Mortain.
(4) Voir nos *Légendes Mortainaises*, 1 vol. in-12.

CANTON D'ISIGNY-LES-BOIS.

Le canton d'Isigny-les-Bois renferme onze communes qui sont :

Chalandrey.	Les Biards.
Isigny-les-Bois.	Montgothier.
La Mancellière.	Montigny.
Le Buat.	Naftel.
Le Mesnil-Bœufs.	Vezins.
Le Mesnil-Thébault.	

Sa superficie territoriale est de 7,294 hectares; sa population est de 5,545 habitants.

ISIGNY-LES-BOIS.

Bibliographie. — Sous le n° 7 de notre *Mortainais historique et monumental*, nous avons publié une notice sur Isigny-les-Bois, et nous l'avons rééditée dans nos *Etrennes Mortainaises*; nous nous bornerons donc à renvoyer à cette première étude. Cependant nous y ajouterons quelques nouveaux documents.

Histoire féodale. — La paroisse d'Isigny renfermait deux fiefs seulement : celui d'Isigny et celui du Bois-Philippe.

1° *Isigny.* — Son château, disgracieuse construction du XIVe siècle et restaurée ou plutôt défigurée au XVIIe, n'a plus aucun caractère architectural. Il surgit au milieu d'un étang envahi par les roseaux de toutes parts Mais il apparaît aux extrémités de splendides avenues qui, de tout temps, ont mérité un renom et que le dicton a consacré :

Il est dans le pays
Quatre grandes merveilles,
Le grand Mont-Saint-Michel,
Le château de Ducey,
Le logis de Brécey
Et les chasses d'Isigny.

C'était un tiers de fief d'après les uns (1), et un quart de haubert d'après les autres (2). Il comprenait la paroisse d'Isigny presqu'entière et relevait de la baronnie des Biards. Deux familles successives, du nom d'Isigny, l'ont possédé plusieurs siècles durant. Parmi les personnages qui l'ont

(1) *Sommaire du Noble*, Mss des Archives de la Manche.
(2) Pitard, *Nobil. du comté de Mortain*, Mss.

illustré, nous remarquons Martin d'Isigny, qui vivait en 1399 ou 1401. Son nom est inscrit sur la charte de Navarre, à cette dernière date. Il était fort riche, et possédait, outre Isigny, un fief à Brécey, un autre à La Mancellière, les Genetais au Mesnil-Thébault, et quelques autres encore (1). Nicolas, son fils, mort à l'étranger pendant la guerre de cent ans, ne vit point son domaine érigé en comté par la faveur de Charles VII, vers l'année 1449 ou dans les premiers mois de 1450, au profit de son gendre, Jean sire de Brécey.

Nous avons dit ailleurs la part très-active que prit le château d'Isigny dans les luttes sanglantes de la Ligue. Isigny resta, à cette époque, constamment fidèle au Roi. On sait, du reste, que le comté de Mortain fut singulièrement divisé entre les deux partis. « Les maisons de Juvigny, de la Tavelière, de » Saint-Symphorien, du capitaine Tonnerre, du Jardin, de » Grihaudière, du Mesnil-Tôve et Coulouvray, de Marcilly, » de La Chaise et de La Mancellière » tinrent pour les ligueurs et les *rebelles*. Tandis que « les maisons des serviteurs du Roi » et de Monseigneur le duc de Montpensier furent : Isigny, » d'*ancienne construction*, le Bois, Chasseguey, Moissé, Fon» tenay, Milly, Boussentier, Martigny, la Cocherie en Lapenty, » l'Estang en Buais; les maisons du sieur de La Motte, du » sieur de Hautteville et la maison de Saint-Christophe (2). »

Le dernier de Brécey, qui posséda Isigny, fut Roger, marquis d'Isigny, et frère cadet de M. de Brécey, marquis d'Apilly, dont la veuve, Françoise de Brancas, reçut pour elle les terres d'Apilly et d'Isigny, comme remploi de ses deniers dotaux. Cette dame eut l'honneur de recevoir à son château d'Isigny, le 25 août 1694, le savant évêque d'Avranches, Pierre-Daniel Huet, faisant ses visites pastorales (3). Mais elle était alors remariée a Alphonse de Lorraine, prince d'Harcourt. Peu d'années après, elle vendit la seigneurie à quatre associés qui, d'après le dicton, firent aussitôt argent des *chasses d'Isigny*, et qui, avec le seul produit de ces bois, payèrent le prix entier de leur acquisition. Deux d'entre eux restèrent maîtres d'Isigny et s'en partagèrent le titre seigneurial. L'un était Jean-Baptiste-François Le Soudier, conseiller du Roi et seigneur en partie d'Isigny, bourgeois de Paris, en 1742; l'autre, Claude Godard de La Toverie, écuyer, et patron alternativement de la paroisse d'Isigny, qui acquit, avec une charge de secrétaire du Roi, maison et couronne de France, un titre de noblesse. Mort âgé de 80 ans, il fut inhumé dans

(1) Pisard, déjà cité.
(2) Archives de la Manche, A. 174. année 1571.
(3) Visites pastorales, Mss.

l'église Notre-Dame de Vire, en 1738. Les Godard conservèrent ainsi seuls le domaine d'Isigny. Dans ces dernières années, il était au vénérable M. Le Roy de Brée.

2° *Le Bois-Philippe.*—Ce fief, mentionné dans la charte de Navarre, était tenu pour un 6e de fief de la baronnie des Biards.

Faits généraux.— Un événement tragique causa, en 1637, une vive émotion à Isigny. — « Le mercredy 17e jour de juin » 1637, Le Grand, François, serviteur de M. d'Isigny, a esté » inhumé en l'église dudit lieu, qui fut tué à Paindavoigne, » et Vincent Blouin Blutiére et plusieurs blessez à l'arrivée » d'une compagnie de soldats Bretons, dont led. sr d'Isigny, » le comte de Poilley, le sr de La Chesnelais et le sr de Mon- » tescot, levèrent dans ledit jour plus de deux ou trois mille » soldats et les renvoyèrent (1). »

L'église paroissiale, éloignée de toute habitation, est du siècle dernier. Elle donne à son titulaire le titre de doyen qu'a illustré l'abbé Desroches, travailleur infatigable, et l'un des hommes qui ont le plus publié sur notre contrée et sur l'Avranchin. Quelques-uns de ses ouvrages renferment des documents innombrables, sans ordre et presque sans méthode; mais on trouvera là des éléments qui seront utilisés avec fruit dans l'avenir. Son *Histoire du Mont-Saint-Michel* est cependant remarquable; il est vrai qu'elle avait été revue par le docte abbé Daniel, auquel la préface appartient entièrement.

CHALANDREY.

Chalandrey, en latin *Calendreium* et *Chalandreium* (2); *Chalandrieu* aux xive siècle et suivants.

Epoque Gallo-Romaine. — Des coins en bronze et d'autres objets de la même facture ont été trouvés à Chalandrey, il y une quarantaine d'années (3).

Monuments religieux. — A l'église paroissiale, un bas-relief du xvie siècle, en tuffeau blanc, représentant saint Martin, a été encadré dans la muraille extérieure du chœur. Elle a été réédifiée en 1738, et sa tour carrée, couverte en bâtière, est de 1748 (4). Dans le chœur, on remarque douze jolies stalles modernes en bois sculpté.— Ruines de la chapelle de Pierre-

(1) Registres de l'état civil d'Isigny.
(2) Chartes des xiie et xiiie siècles.
(3) Desroches, *Hist. du Mont-Saint-Michel*, t. 1, p. 33.
(4) Inscription posée sur la tour : Honorable homme Alexandre Gaultier, prêtre curé de Chalandré, 1748.

Aubes qui existait dès le XIIIe siècle. On y conserve une statue antique de saint Marc.

MOYEN-AGE.— Chalandrey, ou plutôt *Chalandrieu*, d'après les titres anciens, renfermait quatre fiefs : 1° Chalandrey; 2° Monchouet; et deux vavassoreries (1)

Le fief de Chalandrey, qui s'étendait aux paroisses des Chéris et des Biards (2), et à celles de Marcilly et du Mesnil-Thébault (3), était tenu par un tiers de haubert et relevait de la baronnie des Biards. Il avait sous sa dépendance les trois arrière-fiefs de la paroisse que nous venons de nommer. Monchouet ou Monchovet, était lui-même 1/4 de fief (4). Réunis ainsi de tout temps dans une même main, leur histoire est la même. Il donnait à son détenteur le titre de patron et le droit de présentation à la cure et à la chapelle de Pierres Aubes.

Jusqu'au XIVe siècle une famille du nom de Chalandrey l'a possédé seule. En 1380 et 1389, Chalandrey était à Guillaume Avenel. L'héritière de ce nom l'avait en 1401, ainsi que Jean de Vaulinges, son mari (5). Ils le tenaient en *parage* de Guillaume Le Soterel, à cause de la baronnie des Biards, ce qui a autorisé l'historien Pitard à penser que les de Chalandrey auraient fort bien pu être l'une des branches collatérales des Avenel des Biards. Jourdette de Vaulinges, leur fille, en épousant, en 1425, Robert Avenel, aurait ainsi reporté Chalandrey vers sa souche. Ils eurent trois fils, dont Guillaume, l'aîné, fut seigneur de Chalandrey. Dépouillé de ses domaines par le roi d'Angleterre, il les vit donner à Nicolas Burdet; mais à la pacification, Charles VII les lui rendit. Admis par Montfaut dans l'ordre de la noblesse, il rendit aveu de ses fiefs de Chalandrey au baron des Biards, le 25 juillet 1490. Après cinq générations des Avenel, et par son mariage, Laurence Avenel, fille de Jacques ou de François, baron de Dorières et seigneur de Chalandrey, fit entrer Chalandrey dans la famille de Bordes, par André de Bordes, écuyer, sieur de La Bouteillière. Décrété sur Jacques de Bordes, il fut acquis par Charles-Philippe de Borde, écuyer, sieur du Plantis (6). Louis-Marie de Bordes, chevalier, seigneur de Chalandrey, du Plantis, etc., demeurant aux Chéris, se fit représenter aux Assemblées de 1789, pour les élections aux États-généraux. Aujourd'hui, cette même famille, qui existe aux environs de Fougères se qualifie du titre de marquis de Bordes de Chalandrey. — Armoiries de Bordes : d'or à la tour donjonnée de gueules.

(1) *Sommaire du noble*, Mss.—Charte de Navarre.
(2) *Charte de Navarre* de 1401.
(3) Titres de 1722 des archives de Mortain.
(4) *Sommaire du noble*, Mss.
(5) *Charte de Navarre*.
(6) Pitard, *Nobiliaire du comté de Mortain*.

LA MANCELLIÈRE.

La Mancellière; en latin *Mancellaria*, l'habitation de Mancel.

L'église de La Mancellière, sous l'invocation de saint Gerbold, évêque d'Evreux et abbé de Fontenelle, remonte pour partie au XIIe siècle. Sa nef et le chœur sont formés du petit appareil de cette époque, et dans ses murs ont été pratiquées de larges fenêtres en 1781. Un arc triomphal du XVe siècle, surmonte l'entrée du chœur. Quant au portail d'entrée, de forme ogivale et surmonté d'une jolie rosace aux meneaux flamboyants, il est également du XVe siècle. Au maître-autel est un beau tableau d'une descente de croix.

Epoque féodale. —Le Terrier du comté de Mortain, dressé en 1758, indique de nombreux fiefs à La Mancellière : 1° le fief du Roy, immédiatement tenu du domaine des comtes de Mortain; 2° le fief ou vavassorerie de La Mancellière, 8° de fief, tenu du domaine; 3° le fief Grimault ou Crespon, tenu du domaine; 4° le fief Tirel et 5° le fief au Cocq, arrières-fiefs, tenus tous les deux du fief de Montigny.

La Mancellière. —Une famille Mancel a donné son nom à la paroisse de La Mancellière et par suite au fief qu'elle habitait. Guillaume Mancel est au nombre des seigneurs du Mortainais qui se soumirent à Philippe-Auguste. Un autre Guillaume Mancel comparut à Tours, en 1272, pour 1/4 de chevalier(1). Des Mancel, la vavassorerie dont il s'agit, était passée, dès l'année 1334, à Guillaume Frazier, seigneur de La Mancellière, qui figure comme arbitre dans une sentence du *mercredi après la Saint-Nicolas, en may.* Le 4 septembre 1394, un autre Guillaume Frazier, inscrit également dans la charte de Navarre, de 1401, en rendit aveu. Le 26 août 1422, ce fut Colin d'Isigny, écuyer, qui en fit soumission. En 1565, René de Roumilly, dans l'hommage qu'il en donna, constate qu'il y possédait manoir, colombier, garennes, domaine, etc. Le 24 décembre 1601, le duc de Montpensier la vendit à M. de La Broise et à Mathurin de Tesson, son gendre, à la charge de relever directement du comté de Mortain (2). Jean de Tesson, fils de celui-ci sans doute, qualifié sieur du Pont et des fiefs Grimault, Du Roy, au Cocq et Tirel, tous fiefs situés à La Mancellière, acheta ensuite le fief et la seigneurie de La Mancellière de Tanneguy de Warigniez, baron des Biards (3).

(1) Pitard, *Nobil. de Mortain*, v° Mancel.
(2) *Sommaire du noble*, Mss.
(3) Pitard, *Nobil. de Mortain*, v° Tesson.

Louise-Perrine-Françoise-Bonne de Lorgeril, veuve de Gabriel de Tesson, et ses enfants, se firent représenter par M. de Verdun, à la réunion de 1789 pour les Etats-généraux.

Le château de La Mancellière, reconstruit au siècle dernier, est toujours aux de Tesson. Chamillard les avait admis sur ses listes, avec la date de 1470 pour leur anoblissement et leurs armes sont : d'argent à 3 faces de sinople chargées chacune d'une chaîne d'or et accompagnées de 15 hermines de sable, posées 5. 4, 3, 2 et 1 (1).

Le fief Grimault.— Des aveux en furent donnés, le 1er février 1476, par Jacques de Luisière; le 3 août 1518, par Enguerrand d'Argouges ; et en 1565 par M. de Tesson.

LE BUAT.

Le Buat ; *Parochia de Buato* (XIIIe siècle).

L'église de la paroisse est du siècle dernier.

Epoque féodale.—Pendant sept siècles entiers, du XIIe siècle jusqu'en 1789, le fief du Buat a été sans interruption dans une même famille, depuis Raoul du Buat, qui prêtait serment de fidélité à Philippe-Auguste, jusqu'à René du Buat, chevalier, seigneur et patron du Buat, dont le nom, ainsi que celui de sa mère, Louise de Tesson (2), veuve de Charles du Buat, est à la liste du bailliage de Mortain, réuni pour les élections aux Etats-généraux. Dans ce long intervalle, nous remarquons particulièrement : Robert du Buat, seigneur du Buat et du Bailleul, pour un aveu du 3 septembre 1394 ; un autre Robert du Buat, classé par Montfaut, sous Louis XI, en 1463, dans l'ordre de la noblesse ; encore un Robert du Buat, qui passa des aveux de ses fiefs les 16 août 1485 et 3 septembre 1494 ; Gilles du Buat, qui les renouvela le 5 août 1516 ; Jean du Buat, qui vécut de 1518 à 1558, et fut en curatelle et sous la garde noble du comte de Mortain, lequel présenta au nom de son pupille à la cure du Buat. Ce fut lui qui vendit la seigneurie du Bailleul à Jean Grandin, procureur du roi. Plus tard, Etienne du Buat, fils de celui-ci, fit aveu du Buat le 7 ou le 11 juillet 1565. Isaac du Buat, fut marié le 3 octobre 1621 à Marie Le Trésor. Enfin, Etienne du Buat, leur fils,

(1) Pitard, *Nobil. de Mortain*, v° Tesson.

(2) Nous avons pensé que c'est la tombe de cette dame qui se trouve dans le cimetière de La Mancellière avec sa touchante inscription : Mme du Buat, née de Tesson, mère des pauvres et des affligés, veuve de M. du Buat, ex capitaine d'infanterie, chevalier de Saint Louis, décédée en 1853.

produisit ses titres à Chamillard, en 1666. Armes : d'argent à la bande dentelée de gueules, accompagnée de 6 merlettes du même, 3 et 3 mises en orle (1). La paroisse du Buat ne contenait que deux fiefs : l'un, celui du Buat, était tenu directement du comté de Mortain ; l'autre, la vavassoreric de La Masure, était un arrière-fief, dépendant de celui de Saint-Hilaire-du-Harcouët. En 1758, il était incorporé au fief du Mesnil-Bœufs et appartenait à M. du Mesnil-Lanquetillière(2).

Le Buat.— Ses possesseurs étaient assujettis *au service d'ost pendant 10 jours, et à leurs dépens ;* c'est-à-dire, qu'ils devaient le service militaire dans le château de Mortain pendant 10 jours. Ils avaient manoir, *colombier à vol* et le droit de patronage et de présentation à la cure paroissiale (3).

LE MESNIL-BŒUFS.

Eglise paroissiale.—Au XIVe siècle, le Chapitre de l'abbaye du Mont-Saint-Michel possédait l'église paroissiale du Mesnil-Bœufs, qui lui avait été donnée par Robert Tyrel (4). L'église actuellle est de 1782.

Epoque féodale.— La charte de Navarre de 1401, dit que Robert de La Ferrière avait *21 ressèaulx* dans la paroisse du Mesnil-Bœufs. Or, les La Ferrière étaient seigneurs de Saint-Hilaire-du-Harcouët et, d'aprés le Terrier du comté de Mortain, nous savons que les fiefs de cette localité étaient tous tenus de Saint-Hilaire. Nous pensons qu'il n'y en avait que deux; l'un, celui du Mesnil-Bœufs; l'autre, celui du Bois-Tyrel.

Le Mesnil-Bœufs.— Tout porte à croire que les seigneurs de Saint-Hilaire en étaient seuls titulaires; partant, il n'y avait pas de château; mais ils en ajoutaient le titre à tous ceux qu'ils avaient déjà. Ainsi, Jean de La Ferrière, en 1565, était sieur du Mesnil-Bœufs; et Pierre-François du Bourgblanc, se qualifiait, en 1753, seigneur suzerain du Mesnil-Bœufs (5).

Le Bois-Tyrel.—Au contraire, le Bois-Tyrel avait un vieux castel qui dut être constamment habité, dès le XIIe siècle, par une famille dont il a retenu le nom. Gauthier Tyrel *(Galterus Tyreil)* est de ceux qui rendirent leurs hommages à Philippe-Auguste en 1204. Guérin Tyrel figure à Savigny dans une charte

(1) Pitard, *Nobil. de Mortain*, v° du Buat.
(2) *Terrier du comté de Mortain* dressé par Hauton.
(3) *Sommaire du noble*, Mss.
(4) Desroches, *Hist. du Mont-Saint-Michel*. t. 2, p. 89.
(5) Titres divers originaux.

de 1224. Guillaume Tyrel comparut à Tours en 1272, et un siècle plus tard, le 17 avril 1366, Jean Tyrel, de la paroisse du Mesnil-Bœufs, vendit à Guillaume Le Soterel une rente sur le moulin du Mesnillard (1). En 1401, Guillaume Tyrel, écuyer, possédait, d'après la charte de Navarre, un 8e de haubert au Mesnil-Bœufs, et un autre fief à La Mancellière; ce sont le Bois-Tyrel et le fief Tyrel. Richard Tyrel fut reconnu noble par le commissaire de Louis XI, en 1463 (2).

Après les Tyrel, Sébastien de Roumilly fut, en 1579. sieur du Bois-Tyrel, ainsi que son fils Charles de Roumilly, dont la fille Anne, mariée à Julien de La Faucherie, écuyer, sieur de La Lande, eut le Bois-Tyrel pour son héritage. Charles de La Faucherie, leur fils, et Louis de La Faucherie, leur petit-fils, ont successivement porté les titres de sieurs du Bois-Tyrel(3). Ce dernier vivait vers 1715.

En 1771, Léonor-Charles Gaudin se qualifiait seigneur du Mesnil-Bœufs et il demeurait à son logis en cette paroisse. Il s'agit là encore évidemment du Bois-Tyrel. Enfin, Henri Gaudin de Villaine, chevalier, seigneur du Mesnil-Bœufs, eut son nom inscrit sur les listes dressées, en 1789, lors de la convocation pour les Etats-Généraux.

Quant à l'antique logis du Bois-Tyrel, il fut habité et religieusement conservé par un homme fort distingué M. Pierre-Auguste Clouard de La Fauconnière (4), écuyer, ancien conseiller à la Cour des comptes de Normandie, qui fut le cicerone du savant de Gerville, lors de ses pérégrinations dans l'Avranchin (5). Sans ambition aucune, il avait préféré les modestes fonctions de maire et de conseiller général à une nouvelle et haute fonction dans la magistrature. Né à Saint-James, et issu des anciens vicomtes de cette ville, il est mort au Bois-Tyrel, le 3 juin 1828. Son tombeau est dans le cimetière du Mesnil-Bœufs. Sa fille et son gendre, M. Marie-Emilien Le Brun de Blon, ont réédifié le Bois-Tyrel et en ont fait une fort comfortable demeure. Il a été vendu, le 6 septembre 1880, par leur fils, M. Albert-Marie Le Brun de Blon, à Mme Marie-Pauline-Coralie-Matilde-Marguerite de Vedel, épouse de M. Auguste-Camille-Louis-Marie Gaudin de Villaine, capitaine au 6e régiment de cuirassiers. Le Bois-Tyrel, par le fait de cette acquisition, semble être revenu à l'une des familles qui l'avait déjà possédé autrefois.

(1) Ancien titre de la chapelle Saint-Michel, en l'église de Mortain.
(2) Pitard, *Nobiliaire de Mortain*, v° Tyrel.
(3) Pitard, v° v° de La Faucherie.
(4) Il était arrière-grand-oncle paternel de l'auteur.
(5) *Anciens châteaux de la Manche*, 3e partie, page 95.

LE MESNIL-THÉBAULT.

Eglise paroissiale.—Au XIVe siècle, la cure du Mesnil-Thébault était à la présentation de l'abbaye de Moutons (1). L'église actuelle est de 1742. Le maître-autel a été apporté de l'abbaye de Montmorel. La plus ancienne de ses cloches a pour inscription : SANCTE PETRE ORA PRO NOBIS. J'AI ÉTÉ BÉNIE PAR Mre MICHEL FOURSIN CURÉ DE CE LIEU. LA VILLE DE LISIEUX M'A FAITE ET MA PETITE SŒUR EN L'AN 1739. Une inscription fixée aux murs porte : 1780. TANQVERAY CVRÉ DV MESNIL-THÉBAVLT DOYEN DE SAINT HILAIRE.

Epoque féodale.—Il n'y avait au Mesnil-Thébault que deux fiefs : 1° le fief-ferme du Mesnil-Thébault; 2° les Génestels (2).

Fief-ferme du Mesnil-Thébault.— En vertu des lettres-patentes de Philippe-le-Hardi, du mois de décembre 1271, les hommes et tenants du fief ou *fief-ferme* et *gage-plège* du Mesnil-Thébault possédraient eux-mêmes cette seigneurie (3). En 1401, ils en payaient 15 livres aux religieuses de Moutons, ainsi que les appointements du sénéchal (4). Ils en rendirent aveu devant le vicomte de Mortain, le 25 février 1551, puis le 7 juillet 1565 (5).— Ce privilége tout-à-fait particulier concédé aux habitants du Mesnil-Thébault et dont on trouve assez peu d'exemples, provoqua, le 19 octobre 1320, un mandement de Philippe V, roi de France, qui l'expédia au bailli du Cotentin et au vicomte de Mortain, afin de faire procéder par eux à une information *par tous les villages situés entre les rivières d'Orne et de Couesnon*, à raison de la *garde de la pescherie de Ducey* qu'ils étaient tenus de faire jour et nuit à leurs dépens. Enfin, une sentence du 14 juin 1379, rendue après une nouvelle enquête de leurs franchises, les déclara exempts de *guet et garde* au château de Mortain. Les aveux désignaient ce fief sous ce titre vulgaire de *fief-ferme du Mesnil-Thébault et pescheries de Ducey* (6).

Les Genetels ou Genetais.— C'était un 8e de haubert. De nombreux aveux en ont été rendus à diverses époques : le 2 septembre 1377, par Martin d'Isigny; le 24 mai 1494, par Michel de Brécey, écuyer; le 18 juin 1533, par Julien d'Anfernet, écuyer; le 28 juin 1551, par Jacques d'Anfernet,

(1) Actes anciens des Archives de Mortain.
(2) *Charte de Navarre.— Sommaire du Noble.*— Pitard, Mss.— Terrier de 1758.
(3) *Sommaire du Noble*, Mss.—Pitard, *idem.*
(4) *Charte de Navarre*, citée.—Pitard, v° Mesnil-Thébault.
(5) Pisard, *idem.—Sommaire du Noble.*
(6) *Sommaire du Noble*, Mss.

écuyer; le 7 juillet 1565, par Ernier de La Ferrière, tuteur de Françoise de Brécey; le 17 mars 1584, par la même Françoise de Brécey; le 24 août 1623, par Françoise Georges, veuve de René d'Auteville, tutrice de ses fils; le 3 décembre 1700, hommage en fut rendu par Jean d'Auteville.

D'après tous ces actes, les seigneurs des Genetels devaient le service militaire, le service d'*ost* au château de Mortain (1). Ce fief relevait immédiatement et directement du comté de Mortain (2).

Le mariage de Françoise de Brécey, conclu en 1560 ou 1568, avec René d'Auteville, sieur de Régalle, avait fait entrer les Genetels dans cette famille, qui était venue du Maine où elle avait longtemps habité le vieux château d'Auteville, en la paroisse de Charchigné (3). Les personnages qui la composaient avaient tous adopté, au XVIe siècle, les nouvelles doctrines et adhéré au protestantisme. Ce ne fut que plus tard, vers 1730, que Gabriel d'Auteville, seigneur des Genetels, en fit abjuration. Les sentiments religieux de René d'Auteville furent peut-être l'une des causes de la faveur de Henri IV, alors qu'il n'était que roi de Navarre. Il fit de lui l'un des gentilshommes ordinaires de sa chambre. Nous avons publié, ailleurs, une lettre adressée par le souverain à son loyal compagnon, le 10 octobre 1584 : elle se termine par *vostre bon maistre et affectionné amy—Henry.* L'une de ses sœurs ou de ses proches parentes, Catherine d'Auteville, avait épousé secrètement le cardinal Odet de Châtillon, évêque de Beauvais, qui avait délaissé la pourpre romaine pour se faire protestant et même soldat à la bataille de Saint-Quentin (4). René était mort en 1611, époque à laquelle ses cinq enfants procédèrent aux partages de sa succession : l'aîné, Jacques, fit choix des Genetels.

Louis-Félix-Tancrède de Hauteville (5), chevalier, seigneur des Genetels et du Mesnil-Thébault, s'était fait représenter aux élections pour les Etats-Généraux de 1789. Il avait épousé Jeanne-Hélène Le Menuet, et leur fille vendit les Genetels à M. de Bordes. Son frère, devenu chevalier de Saint-Louis et capitaine de dragons, était père de Raoul-Félix-Tancrède de Hauteville, qui fut longtemps juge au tribunal civil de Mortain.— *Armoiries d'Hauteville :* Burelé d'argent et de sable de huit pièces, au sautoir brochant de gueules et à la bordure du même émail.

(1) *Sommaire du Noble*, idem.
(2) Terrier de 1758.
(3) Le Paige. *Dictionnaire du Maine*, t. 1, v° Charchigné.
(3) *Mémoires de Sully*, t. 1.— Floquet, *Hist. du Parlement de Normandie*, t. 2, p. 177.
(5) Au dernier siècle, la famille a modifié son nom par l'addition de la lettre H.

LES BIARDS.

Bibliographie.—L'histoire des Biards a été faite et nous ne reproduisons ici ni ce qu'on a dit de Gerville (1), ni ce qu'en a publié le vicomte de la Villeberge (2) : nous tenons à ne faire connaître que des documents absolument nouveaux et inédits.

Epoque gallo-romaine.—Quelques coins en bronze ont été trouvés aux Biards; on y a rencontré aussi quelques briques à rebords (3). Mais nous protestons vivement contre une opinion erronée, que nous-même avions admise, d'une peuplade celtique particulière aux Biards.

Epoque féodale.— *Baronnie des Biards.*— La liste de ses inféodations est nombreuse, sinon entièrement complète. Nous la donnons et pour ses dates et pour les noms qui y sont inscrits : 3 mai 1380, aveu par Guillemette Avenel.—28 avril 1389, aveu par Guillaume Le Soterel (4), de la moitié de la baronnie. Elle avait été divisée entre la mère du dit Guillaume et Guillemette Avenel, sœur de celle-ci.—3 mai 1393, aveu par Guillemette Avenel, femme de Raoul de La Champagne. Les Le Sotrel, durent alors par héritage de cette dernière, réunir entre leurs mains les deux moitiés de cette même baronnie et substituer à leur nom propre celui des Biards. 7 juillet 1450, aveu par Guyon des Biards; 11 septembre 1452; 3 mars 1462 et 17 mars 1474, aveu par Guy des Biards; 25 juillet 1490, aveu par Jean de Tardes, écuyer, échanson du roi, à cause de Françoise des Biards, sa femme (5); 31 juin 1516, aveu par Nicolas de Mouy, chevalier, sieur de Chinon, à cause de Françoise de Tardes, sa femme; 20 février, 1555, aveu par Antoine de Mouy; 19 février 1564 et 20 février 1574, aveux par Charles de Mouy, baron des Biards; 2 juin 1584, aveu par François du Parc, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, sieur des Cresnays et baron des Biards, à cause de Marie Le Provost, sa femme; .... 1597, aveu par Tanneguy de Warigniez (6).

Dans ces actes, qui d'après les usages constants, sont cal-

(1) De Gerville. *Châteaux du département de la Manche,* 3e partie, p. 101.
(2) *Mémoires des congrès de France.*
(3) Desroches, *hist. du Mont-Saint-Michel* et *Annales de l'Avranchin.*
(4) Armes des Le Sotrel : d'azur à la croix d'or cantonnée de 4 sauterelles d'argent.
(5) Françoise Le Sotrel fut femme de Jean de Tardes d'après Pitard, Mss.
(6) *Sommaire du noble Mss.*—Archives nationales, originaux.

qués les uns sur les autres et qui reproduisent invariablement les mêmes termes et les mêmes sujétions, les Biards étaient tenus en une demi baronnie et son possesseur était *hommelige* du roi, chaque fois qu'il lui plaisait de le *requérir* et l'avoir en son service *homme armé en guerre, outre ce qu'il était accoutumé à faire en Normandie.* Aux Biards, il avait *motte et place de château, droit de guet et garde, cour et juridiction, bourg et bourgade.* Le baron des Biards était en outre patron de l'église des Biards, et d'une chapelle appelée La Madelaine. Il avait droit de marché aux Biards, le mardi de chaque semaine, *écoles séantes* en la dite baronnie, four à ban, moulin, colombier, et droit de foire chaque année, le jour Saint-Louis, *en la ville de Marcilly*, et la justice par ses officiers. En outre, il possédait une foire tenue aux Biards le jour de *caresme prenant* et les droits de quintaine et de coutume sur le passage des vins. Il était enfin exempt de comparence aux grands jours des eaux et forêts et possédait la présentation à la chapelle Saint-Michel, en l'église collégiale de Mortain (1).

De la baronnie des Biards dépendaient en arrière-fiefs : Chalandrey, Monchouet et Le Planty, à Chalandrey ; Digny, à Marcilly ; Isigny et Le Bois-Philippe, à Isigny ; Heussey et le fief Libor, à Heussey ; Oissey et Pouey, au Teilleul ; La Fresnaye, aux Chéris ; le fief ès Avenaux, à La Croisille ; Montgothier, Vezins, Parigny, Le Mesnillard, Marcilly, La Boulouze et Le Tourneur, dans les diverses paroisses qui portaient ces noms (2). Ceci nous amène à nous rendre un compte exact de l'économie du régime féodal dans notre province. Ainsi, le duc de Normandie relevait du Roi ; le comte de Mortain relevait du duché ; le baron des Biards du comté, et les divers fiefs que nous venons d'énumérer ressortissaient à la baronnie. Enfin de chacun de ces arrière-fiefs dépendaient les vavassories, les masures et les rotures. Il en était de même en général pour tous les fiefs ou domaines nobles et le vieil adage *nulle terre sans seigneur* trouvait dès lors son application naturelle.

Passons maintenant en revue les divers barons des Biards et avec eux les nombreuses familles qui se sont succédé dans cet illustre castel. Mais disons tout d'abord que si cette forteresse fut édifiée au XIe siècle par les ordres des comtes de Mortain pour la défense du comté, ainsi que celles du Teilleul, de Saint-Pois et de Tinchebray, qui formaient les angles d'un vaste quadrilatère, dont le donjon de Mortain était le point central, cependant les Biards ne tardèrent pas à déchoir de

(1) Actes divers des aveux cités.
(2) Actes et aveux déjà cités.

cette importance et furent bientôt remplacés par le nouveau château de Saint-Hilaire, élevé un siècle et demi plus tard. La situation des Biards était forte, très-forte même comme défense, mais Saint-Hilaire était beaucoup plus avantageusement situé, comme poste avancé vers la Bretagne et le Maine. Au point de vue de la stratégie militaire, les Biards étaient dans une situation notable d'infériorité et le proverbe eut dès lors sa justification :

La ville des Biards
Décadit chaque jour d'un liard.

Du reste, paraît-il, le château des Biards fut pris par Du Guesclin, en 1368 et démoli de fond en comble, d'après ses ordres, par les bretons du camp de Campeaux et de la garnison de Genêts, près Avranches.

Quant à ses nouveaux seigneurs, les Avenel, qui avaient succédé par une alliance sans doute à une première famille, appelée proprement des Biards, en échange de leur situation militaire amoindrie, ils occupèrent bientôt les charges les plus importantes auprès des comtes de Mortain et nous savons qu'ils furent les sénéchaux héréditaires du comté. Leurs noms sont reproduits mille fois dans tous les actes passés aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Ils se remarquent également en Angleterre et en Ecosse ; et s'ils figurent sur les scènes lyriques, ils sont encore inscrits en lettres de sang dans les drames qui se dénouèrent sur les champs de batailles de Hastings, de Bouvines, d'Azincourt, de Formigny et de Fontenoy. La branche aînée de cette famille s'éteignit aux Biards, vers 1380 ; mais les rameaux collatéraux subsistèrent longtemps dans le Mortainais, à La Touche-Boissirard, en Fontenay, à Chalandrey, à Crenay, à Lapenty et enfin à Heussey. Ces derniers désignés sous la dénomination particulière de Nantrey ont, par lettres patentes, données à Marly, au mois d'août 1715, obtenu l'autorisation d'ajouter un D à leur nom patronymique et de s'appeler d'Avenel.

Plusieurs mariages ont fait passer la baronnie des Biards dans diverses maisons que nous avons déjà énumérées à la liste de nos aveux. Voici au surplus les noms de ces familles, ce sont celles des : Avenel, Le Sotrel, de Tardes et de Mouy. Vers 1575, Charles de Mouy vendit Les Biards à M. Le Prévot, dont la fille Marie les porta à François du Parc, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Crenay. Leur fille Antoinette du Parc en épousant Tanneguy de Warigniez lui remit à son tour cette baronnie que leur fils aîné fut contraint, par suite du fâcheux état de ses affaires, de vendre à sa sœur Marguerite, qui s'était mariée à Louis de Pierrepont, vers 1680. Dix ans après, Louis XIV érigea la baronnie des Biards en

marquisat, pour récompenser les services rendus à l'Etat par Louis de Pierrepont et par sa famille. Les mêmes lettres-patentes lui accordèrent une haute justice et un marché aux Biards. Anne-Louise-Marguerite de Pierrepont qui épousa Jacques-Gabriel-Robert d'Oilliamson, en 1759, apporta ce domaine dans cette nouvelle maison et leur fils Guillaume-Louis-Gabriel-Raimond d'Oilliamson, a été le dernier marquis des Biards. Il fut à ce titre inscrit, en 1789, sur la liste de convocation pour les Etats-généraux.

Fief ou vavassorerie de La Masure— Tenu immédiatement à foi et hommage du comté de Mortain, il était situé, partie aux Biards, et partie à Vezins. Il avait manoir et pêcheries. Les hommes qui lui rendaient leurs devoirs, c'est-à-dire les *sous-tenants*, suivant l'expression du vieux temps, devaient lui payer trois deniers d'offrande à Noël, savoir à la messe de nuit, à celle du point du jour et à la grand'messe, à raison de 1 denier par chacune d'elles. René de Verdun, écuyer, sieur de la Masure, vendit ce fief, le 8 février 1572, à son frère Jean de Verdun, écuyer, sieur de la Chaperonnière. Des aveux en avaient été rendus le 24 novembre 1485, par Guillaume de Verdun, écuyer, à cause d'Elisabeth Le Sotrel, sa femme, et le 17 décembre 1700, par François Benoist (1). En 1758, il était à M. de Launay de La Pasturlière (2).

Le petit fief du Prieuré des Biards et Le Prieuré. — Ce fief appartenait au prieur. Le prieuré remontait à l'année 1082. Il avait eu pour fondateurs Gautier ou Wautier et Raoul d'Astin, qui avaient donné l'église de Vezins (3) à l'abbaye de La Couture, au Mans, sur les instances de Johel, leur frère, qui en était abbé, à la condition d'envoyer quelques-uns de ses religieux au prieuré des Biards. Cette donation avait été ratifiée et augmentée considérablement par Guillaume, baron des Biards. En 1174, Guillaume de Champfort et en 1459, Thomas Bridet en étaient prieurs. Odon Rigault, archevêque de Rouen, l'avait visité en 1249.

L'église paroissiale, qui est celle de l'ancien prieuré, remonte tout entière au XVIe siècle, sauf les fenêtres de la nef qui ont été refaites en 1760 et les chapelles qui sont de 1751. Une inscription sur une verrière conservée dans la sacristie, donne la date de la reconstruction de l'édifice : REVEREND FRERE MARTIN DE BROC ABBÉ DE SAINCT CALLEZ PRIEVR DE BERNÉ ET DES BIARDS A DONNE DESTE VITRE EN LAN MIL CINQ CENS TRENTE ET DEUX LE Ve JOUR DE MAY. PRIANT DIEU etc. Cette légende est

(1) *Sommaire du noble.*
(2) *Terrier* dressé par Hauton.
(3) Voir plus loin l'article de Vezins.

accompagnée de plusieurs écussons armoriés surmontés d'une crosse abbatiale. Martin de Broc dut avoir pour successeur au prieuré des Biards, Michel de Crux, mort vers 1570. Quant à l'habitation des prieurs elle était située au bout du cimetière.

Cette église se compose d'une nef seulement. Au pied de cette nef est une belle tour carrée à grand appareil de pierres de granit, converte en bâtière. Le portail d'entrée, placé sous cette tour, se compose d'un arc surbaissé qui surmonte un tympan largement sculpté dans le tuffeau blanc et représentant saint Martin, patron de la paroisse. Cet arc est décoré de crochets et de feuillages enroulés. Le tout se trouve rehaussé d'un panache qu'accompagnent deux autres panaches à chacun des angles des rampants du fronton. Les 4 angles du sommet de cette tour sont appuyés sur des fuseaux ou tourillons en pierre qui se trouvent reliés par des épis nombreux. Enfin sous la tour, les nervures de la voûte s'appuient sur des consoles, sortes de cariatides, représentant des personnages grotesques et dans des postures obscènes.

MONTGOTHIER.

Montgothier.— En latin, ***Mons-Galterii***, la montagne de Gautier.

Epoque celtique.—Sur la montagne de Bouée, nommée aussi la Roche de la Bouverie, existait un dolmen en granit, que les ouvriers des carrières voisines ont brisé en morceaux (1).

Eglise paroissiale.—Avec son clocher en bois, cette église, dont le portail porte la date 1740, est fort humble; mais elle est décorée à l'intérieur d'une gracieuse contre-table à colonnes corinthiennes, et d'un tabernacle orné de statuettes encadrées d'arcades et de colonnettes torses du même style. Un curé de Montgothier, René Le Prieur, est mort en odeur de sainteté : les populations du canton vont en pélerinage à son tombeau dont nous avons relevé l'inscription : ICI GIST M. RENÉ LE PRIEVR CVRÉ DE CE LIEV DOYEN DE SAINT HILAIRE DECEDÉ LE 26 MAI 1691. Tout auprès est une autre tombe : M. LAURENT LE PRIEVR, DES BIARDS, CVRÉ DE CE LIEV MORT LE 20 AOVT 1771. Dans le chœur de cette même église une 3e dalle funéraire porte le nom de GILLES ABRAHAM SEIGNEUR ET PATRON DE CE LIEV DÉCÉDÉ LE XXVIe JOUR DAPVRIL MVcIIIXXIV (1584).

(1) Desroches, *Histoire du* ***Mont-Saint-Michel***.

Le château de Montgothier régulièrement construit est de 1728. Il relevait féodalement de la baronnie des Biards, qui en l'année 1401, comptait dans la paroisse de Montgothier *39 resséants et 4 bordeliers* (1). Cette portion de fief était le 7 juillet 1450, à Jean de Montgothier, écuyer; le 25 juillet 1490, à Henry Le Bottey, écuyer; le 2 juin 1584, aux héritiers de Guillaume Abraham (2). Nous venons de voir que ce nom de Guillaume est d'après nos documents écrits en contradiction avec sa pierre tumulaire.

La charte de Navarre avait inscrit Guillaume de Montgothier, écuyer, comme possesseur du fief de Viéval, à Ger; et, Montfaut, en 1463, admit Jean de Montgothier au rang des nobles du comté de Mortain. Au siècle dernier, Jean Gouin fut seigneur de Montgothier; c'est lui sans doute qui fit construire le château actuel. Sa fille, Anne-Charlotte Gouin, veuve de Louis de Verdun, seigneur de Cormeray, habitait à Avranches, en la paroisse de Notre-Dame-des-Champs, en 1765 (3). Leur fille, Anne-Simonne-Françoise de Verdun, veuve de Jean-Baptiste-Angélique du Quesnoy, dame et patronne de Montgothier, se fit représenter en 1789 aux élections des Etats-Généraux.

MONTIGNY.

Epoque féodale.—Le Terrier dressé par Hauton, en 1758, signale trois fiefs à Montigny : — Montigny, tenu directement en roture du comté de Mortain et faisant partie de la prévôté du Mesnillard.—Le fief ou vavassorerie de Montigny, tenu du domaine et réuni au marquisat de Montécot (4); c'était le Grand-Montigny.—Le fief au Chanoine, ou le Petit-Montigny, aliéné depuis fort longtemps et réuni au même marquisat. Essayons de reconnaître ce qui concerne chacun d'eux.

Le Grand-Montigny. — C'était une franche vavassorerie située tant à Montigny, qu'à La Mancellière et dont dépendaient deux autres vavassoreries d'ordre secondaire, nommées le Fief-Tyrel et le Fief-au-Cocq. Ceux qui rendirent des aveux du Grand-Montigny sont : Fraslin d'Isigny, le 23 février 1393; Martin d'Isigny, le 2 septembre 1399; Michel de Brécey, écuyer, le 24 mai 1494; Martin de Brécey, le 1er mars 1528; Jean de Brécey, en 1564; et Jean de Brécey, sieur et patron d'Isigny, de Montigny et du Mesnil-Amelant, chevalier de l'ordre du

(1) *Charte de Navarre*, Mss.
(2) *Sommaire du noble*, Mss.
(3) Anciennes archives de Mortain.
(4) Voir notre article Saint-Cyr-du-Bailleul, § Montécot.

roi, le 26 octobre 1583. Ces inféodations reconnaissent que les hommes de cette vavassorerie étaient assujettis à couvrir la tour Bouquerel ou Boquerel du château de Mortain, à amener les bois nécessaires au moulin du roi, à Mortain, et à conduire dans cette ville les *larrons* et criminels arrêtés et pris en la sergenterie Corblin (1). Quant au seigneur de Montigny, il devait personnellement pendant quarante jours le service militaire, le service *d'ost* au comte de Mortain, mais aux dépens de celui-ci. Dans quelques aveux rendus pendant que les rois détenaient le comté de Mortain, il est dit qu'ils étaient donnés au roi; mais l'erreur n'était pas possible puisque le souverain était au lieu et place des comtes. Le même gentilhomme avait manoir, colombier, douves à l'entour de son manoir et le droit de présentation à la cure de Montigny (2).

Nous avons vu à Mortain un brevet original de 1657, revêtu de la signature autographe de Anne-Marie-Louise d'Orléans, accordant au sieur de Montigny, gouverneur des ville et château de Dieppe, le don de vingt-quatre pieds d'arbres, bons à bâtir et à faire *poutres*, à prendre dans la forêt de Lande-Pourrie (3).

Jacques Doisnel, marquis de Montécot, fit hommage du Grand et du Petit-Montigny, réunis, le 23 mai 1732. Le château de Montigny a été démoli.

Canonicat de Montigny.—Le comte Robert de Mortain en fondant en 1082 une église collégiale à Mortain, avait constitué l'une de ses prébendes à Montigny. Le chanoine eut la nomination du bénéfice, c'est-à-dire de la cure, dont le seigneur temporel avait la présentation. Il fut de plus gros décimateur de la paroisse et posséda en propre le domaine connu sous le nom de Fief-au-Chanoine. Mais ce fief, avons-nous dit, fut aliéné à une époque fort reculée, puisque le 26 octobre 1583, Jean de Brécey en fit aveu au comte de Mortain (4). Le chanoine de Montigny touchait toujours la rente de cette aliénation en 1758 (5).

Il y a vingt ans l'église paroissiale était en reconstruction. Elle a une fort jolie flèche en pierres.

NAFTEL.

NAFTEL.—Ce nom a été orthographié de diverses manières :

(1) Voir notre article Naftel.
(2) *Sommaire du noble.*—Archives nationales.
(3) Original aux anciennes archives de Mortain.
(4) *Sommaire du noble*, Mss, cité.
(5) *Terrier du comté de Mortain*, dressé par Hauton.

Naftel, Navetel (1), *Navetelle* (2), et *Navetet*. C'est la plus faible commune du canton comme population et comme superficie ; elle ne compte que 260 habitants et 276 hectares.

Autrefois son fief seigneurial était également en proportion de l'étendue du territoire et les vassaux tenus à porter leurs grains à moudre au moulin si peu nombreux, que l'on prétendait que le meunier, malgré le chômage, laissait tourner fréquemment ses roues et ses meules pour faire croire qu'il était occupé. De là le proverbe :

C'est comme les moulins de Navetet,
Ils font plus de bruit que d'effet.

Il se trouvait deux fiefs à Naftel : le premier, la Corblinière, auquel était annexée la noble sergenterie Corblin; le deuxième, la vavassorrerie de Naftel, qui était tenue de Saint-Hilaire-du-Harcouët. Dans de nombreux actes, Pierre-François du Bourgblanc, marquis d'Apreville, seigneur de Saint-Hilaire, prend le titre de suzerain de Naftel ; notamment en 1753 et 1754. A cette dernière date, il nomma Guillaume Roupnel, prêtre, au bénéfice de la cure, vacante par la mort d'Alexandre-François Le Moine (3). Or, d'après la charte de Navarre le patronnage de l'église dépendait de la vavassorerie de Naftel. Il en faut conclure que le seigneur présentait et que le châtelain de Saint-Hilaire désignait au choix définitif de l'évêque d'Avranches. En 1401, Samson de Saint-Germain possédait Naftel. En 1740 et en 1758, Jean-Guy comte de Saint-Gilles en était patron présentateur (4). Charles-Jean-Gilles de Pracontal, chevalier, seigneur de Naftel, fut en 1789, inscrit sur les listes pour les Etats-généraux.

La Corblinière et la sergenterie Corblin.—La noble sergenterie Corblin ou Corbelin (5) comprenait 28 paroisses, savoir : Saint-Hilaire, Parigny, Fontenay, Chevreville, La Bazoge, Le Mesnil-Rainfray, Reffuveille, Montigny, Chasseguey, Le Mesnillard, Martigny, Naftel, Isigny, Le Mesnil-Thébault, Les Biards, Virey, Vezins, Chalandrey, Les Chéris, Marcilly, Montgothier, La Chapelle-Urée, La Boulouze, La Mancellière, Le Buat, Le Mesnil-Bœufs, Le Valdouet de Saint-Quentin et Le Mesnil-Ozenne (6). Nicole Corblin, bachelier ès lois, de la paroisse de Naftel, en rendit aveu le 15

(1) *Charte de Navarre* de 1401.
(2) *Dictionnaire géographique* d'Expilly.
(3) Titres originaux du chartrier de Mortain.
(4) Armes de Saint-Gilles : d'azur à l'aigle éployée d'or, membrée et becquetée de gueules (Pitard), *Nob. de Mortain.*
(5) Voir art. Barenton ce que nous avons dit des sergenteries du Mortainais.
(6) *Sommaire du noble*, Mss.

juin 1392; il la possédait toujours en 1401. Jean Corblin, seigneur de Marcilly renouvela ces devoirs le 30 janvier 1484, et à l'âge de 80 ans passés, comme il l'affirma, il en fit foi et hommage lui-même le 17 juillet 1485, entre les mains de Julien Leber, lieutenant-général du bailli de Mortain. Il avait, en 1463, fait reconnaître par Monfaut ses titres nobiliaires. Jean Corblin vivait encore en 1490. Son fils Nicole Corblin n'eut qu'une fille, Jacqueline, qui en épousant Pierre de Bordes, capitaine du château d'Avranches, lui porta en dot la Corblinière et la sergenterie Corblin, dont il fit aveu en juin 1517 (1). Dans celui qu'il donna le 20 octobre 1564, Denis de Bordes, écuyer, sieur de Marcilly, déclare avoir le droit d'émoluments sur tous ajournements, exploits et mandements, soit *royaux*, soit de toute autre nature, dans l'étendue de la sergenterie. Il avait de plus le privilége de prélever *le premier pain* sur tous les boulangers qui exposaient en vente à Saint-Hilaire-du-Harcouët, le jour de *la Pâque fleurie* (2). Charles-Philippe de Bordes, en renouvela l'hommage le 22 décembre 1700.

L'église de Naftel possède dans l'embrasure de l'une de ses fenêtres une croix du XVIe siècle, dont le croisillon en calcaire blanc représente un crucifiement à personnages, Saint-Jean, la Vierge et un prêtre agenouillé, encadrés dans une guirlande de fleurs de lys et de coquilles du temps de Henri II. La croix du cimetière, assez élégante, offre des croisillons bifides.

VEZINS.

Eglise de Vezins. —Nous savons déjà que les frères d'Astin, Vautier et Raoul, seigneurs de Vezins, en donnant à l'abbaye de La Couture, du Mans, leur église de Vezins, contribuèrent à former ainsi vers 1082 la fondation du prieuré des Biards. Leur aumône, dont l'acte avait été passé à Tracy, avait compris la dîme, la sépulture, six acres de terre, les offrandes de l'autel et tout ce qui pouvait dépendre des revenus ecclésiastiques dans la paroisse. Ils y avaient ajouté le dixième ou la dîme de leurs rentes, de leurs moutons, de leurs vaches, de leurs chevaux et de leurs juments, aussi bien à Vezins, que dans toute la Normandie et dans toute autre localité à eux appartenant. Près d'un siècle plus tard, Guillaume d'Astin et ses frères Jacques et Gervais, ainsi qu'Haoys, leur sœur, épouse de Guillaume de Flaschey, *clamèrent* à grand bruit contre ces actes qu'ils voulaient considérer comme frustratoires, bien qu'ils eussent été ratifiés par Michel, évêque d'Avranches. Une transaction s'en suivit en 1174, aux termes de laquelle

(1) Pitard, *Nobil. de Mortain.* V. Corblin.
(2) *Sommaire du noble*, Mss.

ils abandonnèrent sans retour toutes leurs prétentions sur l'église de Vezins. Ils ajoutèrent aux offrandes de leurs ancêtres une nouvelle somme de 60 sous, qu'ils remirent à l'abbaye par les mains de l'évêque d'Avranches, Richard, choisi comme amiable compositeur, et de leur côté l'abbé et les religieux de La Couture prirent l'obligation de leur verser à eux et à leurs héritiers, par le prieur des Biards une rente annuelle et perpétuelle de 15 sous (1).

Fief de Vezins.—C'était un demi-fief qui relevait de la baronnie des Biards. Il a été longtemps dans la famille d'Astin et l'un d'eux, Guillaume, en fit hommage à Philippe-Auguste, en 1204. Un autre Guillaume d'Astin prêta serment, en 1285, devant le bailly de Cotentin tenant ses *assises* à Mortain. Peu après, en 1401, Charles Davy, prêtre et official acheta le fief de Vezins de Jeanne de Harcourt, femme de Hue de Montmorency. Jean et Michel Davy le tenaient de Jean de Tardes, baron des Biards, d'après l'aveu du 15 juillet 1490. Cette famille Davy rentra plus tard dans le droit de présenter à l'église de Vezins. L'abbaye de La Couture du Mans la leur abandonna, et jusqu'à la Révolution ces transactions furent respectées. Deux tombes qui sont dans le chœur de l'église portent même les armoiries des Davy, qui étaient : d'azur fretté d'or, au chef de gueules chargé d'un lion passant d'or.

Au XVIe siècle, Vezins fut sur la réquisition du duc de Montpensier, confisqué sur Pierre Davy, accusé du crime de fausse monnaie. Par un acte d'avancement de succession, fait au profit de Louis de La Morinière et de Anne de La Ferrière *et ses enfants, par Pierre Davy, leur père,* celui-ci essaya de se soustraire à cette mesure rigoureuse. Une sentence du 8 août 1587 déclara nulle cette donation (2). Cependant Vezins dut être restitué aux Davy, car l'un d'eux fut trouvé noble à Vezins par Chamillard, en 1666. Vers 1715, ce fief était à la famille de Gaallon et en 1758, à M. Doynel de Montésot.

L'église de Vezins paraît aujourd'hui bien pauvre ; elle est de 1686. Mais de sa tour carrée l'on jouit d'un magnifique horizon, de la baie du Mont-Saint-Michel, de Tombelaine et de toutes les côtes maritimes de Saint-Malo et de la Bretagne : c'est l'une des plus belles perspectives de notre Mortainais. Dans le chœur, au sommet de la contre-table, le père éternel bénissant est sculpté de grandeur naturelle et entouré d'une guirlande de feuillages et de fleurs. Dans la nef est une tombe avec cette inscription : Mre Michel GUILLEBERI PRETRE CVRÉ DE VEZINS DOYEN DE S. HILAIRE AGÉ DE 84 ANS CVRÉ 56 DECEDÉ LE 28 9bre 1723.

(1) *Gallia christiana*, t. XI, col. 107. Instrumenta.
(2) Inventaire du *Chartrier de Mortain. Sommaire du Noble.*

AGRICULTURE ET INDUSTRIE.

EMPLOI DU SEL EN AGRICULTURE.

Si le sel est une des substances sur les effets desquelles les agronomes sont encore loin d'être d'accord lorsqu'il s'agit de son application immédiate à l'engraissement des terres ; — si les opinions les plus contradictoires ont été émises, les résultats les plus opposés obtenus, tout le monde s'accorde au contraire à reconnaître son efficacité pour l'alimentation du bétail, l'amélioration et la conservation des fourrages.

Les animaux auxquels on donne du sel ont généralement une bonne santé, s'entretiennent facilement en bon état, échappent plus aisément que les autres aux maladies qui les menacent, acquièrent plus vite leur développement, et, quand on les destine à la boucherie, prennent plus promptement la graisse.

Nous sommes loin toutefois de prétendre avec certains agronomes *qu'une livre de sel fait dix livres de viande ;* mais, en admettant avec tout le monde qu'un animal vit, non pas de ce qu'il mange, mais de ce qu'il digère, on conviendra qu'il digère beaucoup mieux, et par suite s'assimile une plus grande quantité de nourriture lorsqu'une certaine dose de sel est ajoutée à ses aliments.

Il est reconnu également que les vaches laitières, mises au régime salé, ont plus d'appétit, une plus grande envie de boire ; elles ont un plus bel aspect, le poil lisse ; elles gardent plus longtemps leur lait, en donnent davantage et du meilleur ; en un mot elles se maintiennent mieux en corps et présentent tous les indices d'une bonne santé.

N'est-ce pas à l'excellence de l'herbe qu'ils paissent, et qui est toujours plus ou moins imprégnée de sel, que les moutons dits de *pré salé*, qu'on engraisse sur nos côtes et plus spécialement sur celles de la Manche, doivent leur qualité supérieure ?

Un des meilleurs fermiers de France, M. Fawtier, élève de Mathieu de Dombasle, s'exprimait ainsi :

« Le sel administré à nos bestiaux les affranchit d'une » foule d'affections qui résultent de digestions mal faites, » surtout dans les années où les fourrages sont de mauvaise » qualité. Il est un préservatif contre les maladies intestinales » et vermineuses chez les animaux ; — contre la *pourriture*, » fléau si redoutable de nos bêtes à laines, et contre la fluxion

» périodique chez les chevaux, c'est-à-dire contre la plus » funeste affection, après la *morve*, qui attaque la race che- » valine. Il n'est pas jusqu'aux porcs et à la volaille qui, par » l'usage de ce condiment, ne se trouvent à la fois mieux » portants, plus féconds et plus aptes à l'engraissement. »

En Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, etc., le sel entre généralement dans l'alimentation du bétail; à Jersey, le foin sec administré aux animaux a d'abord été mis en meule et salé, les vaches le mangent avec délices et viennent de temps à autre lécher un morceau de sel en roche *(sel gemme)*, placé dans la mangeoire.

Nous pourrions citer plusieurs cultivateurs de la Normandie qui ont adopté cette pratique et qui s'en félicitent ; il est regrettable qu'ils n'aient trouvé jusqu'ici qu'un petit nombre d'imitateurs.

C'est surtout lorsque la nourriture qu'on administre aux animaux est très-aqueuse qu'il est essentiel d'en corriger les mauvais effets, au moyen d'une certaine dose de sel. Ainsi lorsqu'on donne aux bestiaux des pommes de terre crues ou cuites, des turneps, des navets, des betteraves, des topinambours, de la pulpe de distillerie, etc., on ne doit pas oublier de saler ces substances.

En Flandre, on ne donne jamais aux chevaux d'avoine nouvelle, c'est-à-dire encore humide, sans y mêler un peu de sel en poudre.

Dans tous les cas, les animaux mangent avec plus de plaisir et d'appétit, et se maintiennent en meilleur état.

Dans quelles proportions est-il convenable d'administrer le sel aux animaux. Consultons à cet égard la pratique, déjà ancienne, des nations voisines.

En Suisse, la ration journalière pour l'espèce bovine est portée jusqu'à 150 grammes dans les habitudes des cultivateurs aisés. Ce poids est doublé pour les animaux destinés à la boucherie.

En Espagne, on distribue régulièrement 39 kilogrammes de sel, dans l'espace de cinq mois, à cent moutons.

En Angleterre, la ration de sel est par jour :

Pour	un cheval, de.....	170 gr.
—	un bœuf à l'engrais.....	170
—	un bœuf d'attelage.....	114
—	une vache à lait.....	114
—	une génisse pleine.....	114
—	les élèves d'un an dans l'espèce bovine.	85
—	un veau de six mois.....	28
—	un mouton.....	14
—	un porc.....	35

En Allemagne, la ration de sel est un peu moindre.

En Belgique, le Gouvernement, en proclamant dans les lois mêmes du pays la nécessité du sel pour les exploitations agricoles, l'a réglée ainsi qu'il suit :

Pour chaque indiv.		de l'espèce bovine.....	64 gr.
—	—	de l'espèce chevaline....	32
—	—	de l'espèce porcine.....	20
—	—	de l'espèce ovine	16

A la ferme de Béchelbronn, en Alsace, où M. Boussingault a fait une foule de belles expériences pour éclairer plusieurs points de l'économie rurale, on rationnait chaque tête de l'étable à raison de 52 grammes de sel par jour, avec un supplément de 17 grammes de sel de Glauber ou sulfate de soude.

L'usage de cette dernière substance, pour les bêtes à laine et les chevaux, est fort répandu sur les bords du Rhin, notamment dans le Wurtemberg et, chose bien remarquable, il existe aussi depuis longtemps dans l'Amérique méridionale. Les éleveurs s'accordent à reconnaître au sel de Glauber une action très-avantageuse sur la santé des animaux ; purgatif et rafraîchissant par lui-même, il remédie à l'échauffement qu'amènerait l'usage continué du sel. C'est donc une bonne habitude que d'en ajouter un peu à ce dernier, — ou de remplacer complétement le sel ordinaire, une ou deux fois chaque semaine, par une égale quantité de sulfate de soude.

Les chiffres que nous venons de citer montrent qu'il y a une grande diversité dans la dose du sel qu'on fait manger aux animaux, en Suisse, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Belgique, et cela se conçoit parfaitement, car les climats, les localités, le genre de nourriture, les races d'animaux ne sont pas les mêmes, et ce sont là autant de causes qui doivent faire varier les proportions du sel à employer.

Dans sa circulaire en date du 14 septembre 1849, M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a fixé ainsi qu'il suit les doses moyennes du sel à employer chez nous pour des animaux adultes de taille ordinaire, par jour et par têtes :

Pour un bœuf de travail.....	60 gr. de sel.
Pour une vache à lait.....	60
Pour un bœuf d'engrais, suivant le poids et la période d'engraissement.....	80 à 150 gr.
Pour un porc d'engrais, suivant le poids et la période d'engraissement.....	30 à 60
Pour un cheval.....	30 gr.

Pour 100 moutons ..... 100 à 200 gr.
Le double à l'engraissement.

Le sel peut s'administrer aux animaux de diverses manières; les uns distribuent le sel en poudre sur des tuiles, des pierres plates ou des étoffes grossières; d'autres le mettent dans la mangeoire ou dans des sacs de grosse toile forte, à tissu peu serré, que les animaux viennent lécher de temps à autre; le sel en roche rend les sacs superflus. On peut encore mélanger le sel avec la nourriture, surtout quand cette nourriture est aqueuse et fade par elle-même. Chez M. Vallerand, qui a été lauréat de la prime d'honneur dans le département de l'Aisne en 1860, les bœufs de travail et d'engraissement recevaient par jour et par tête la ration suivante :

Pulpe de presse	35 kil
Fourrages hachés	3 320
Balles de blé	1 680
Son de blé	2 500
Sel dénaturé	0 100
TOTAL	42 kil. 600

coûtant 1 fr. 10.

C'est surtout pour la conservation des fourrages provenant de prairies naturelles ou artificielles que l'on doit recourir à l'usage du sel.

Voici comment s'exécute cette opération :

Au moment où l'on fait les meulons, on répand le sel en poudre sur le foin au moyen d'un tamis, dans la proportion de 1 kil. à 1 kil. 1/2 pour 100 kil. de foin. Le sel se dissolvant peu à peu dans l'eau qu'exhale le foin pendant qu'il s'échauffe dans le meulon, il se trouve de cette manière réparti très-également dans la masse du fourrage.

C'est là non-seulement un excellent moyen d'administrer le sel aux bestiaux, mais cette méthode a encore l'avantage d'empêcher la moisissure et l'altération assez profonde qu'éprouve le fourrage, lorsqu'il est en gros meulons ou engrangé en grand tas. Lors même que le fourrage paraît très-sec après le fanage et la rentrée, il contient encore beaucoup d'humidité qui ne tarde pas à se dégager lorsque la chaleur s'élève au milieu du tas. La fermentation qui se produit alors marche d'autant plus vite que la masse du foin est plus grande et que, par suite, l'humidité a plus de peine à sortir. Dans de pareilles circonstances, le fourrage noircit, moisit, prend une saveur désagréable et peut même s'avarier complétement; tout cela arrive infailliblement, lorsqu'un temps pluvieux n'a pas permis de le rentrer sec. Le seul moyen de modérer cette

fermentation et d'assurer la bonne conservation des foins, c'est de les saupoudrer de *sel*.

A plus forte raison, doit-on recourir au sel lorsque les foins ont été vasés, sablés, moisis par suite de pluies abondantes qui n'ont été que trop fréquentes cette année (1880), au moment de la récolte et du fanage. L'usage de ces mauvais fourrages engendre des maladies, souvent même des épizooties qui dépeuplent les campagnes de bestiaux. Mieux vaudrait sans doute mettre au fumier ces fourrages avariés; mais, quand on veut les faire consommer il est indispensable de les saler et de mettre au moins 2 kil. de sel par 100 kil. de foin.

Si l'on n'a pas eu la précaution de saler le foin mal récolté, il faudrait au moins avoir soin, avant de le donner aux animaux, de le secouer fortement à l'air hors des écuries et des étables, afin de faire tomber une partie de la poussière et des moisissures qu'il renferme, puis de l'arroser avec de l'eau salée. Pour faire pénétrer la saumure partout, on remue avec une fourche et on abandonne ensuite le foin en tas pendant une heure, afin que toutes les parties soient bien pénétrées d'eau salée.

En réduisant considérablement l'impôt du sel, et mettant le cultivateur à même de se procurer à raison de 17 fr. ce qu'il payait précédemment 37 fr. les 100 kil., l'Assemblée nationale de 1849 a détruit le principal obstacle, qui s'opposait aux applications agricoles du sel. Le Gouvernement a voulu faire encore plus pour le cultivateur; il lui a accordé un dégrèvement d'impôt, lorsque le sel doit être donné au bétail ou appliqué à la conservation des fourrages, à la condition de le dénaturer à ses frais d'après les formules suivantes, aujourd'hui admises à l'exclusion de toutes les autres :

1re DIVISION. — 4e BUREAU.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

TABLEAU général des formules de dénaturation successivement adoptées pour les sels destinés aux usages agricoles.

Numéros de la formule.	PROPORTIONS		Titre qui a autorisé la formule.
	Sels impurs.	DE MATIÈRES ÉTRANGÈRES.	
1	2 parties. 100 kil.	Matières fécales, 2 parties ou 100 kil. et une quantité indéterminée de terre ou de fumier.	Circulaire lithograph. du 11 août 852.

Numéros de la formule	PROPORTIONS		Titre qui a autorisé la formule.
	Sels impurs.	DE MATIÈRES ÉTRANGÈRES.	
2	4 parties. 100 kil.	Fumier humide, 3 part. (75 kil.). Terre, 5 parties (125 kil.)	
3	4 parties. 100 kil.	Poudrette ou noir animal provenant des raffineries de sucre, 8 parties (200 kil.).	
4	100 kil.	Son (1) (100 kil.).	
5	65 kil.	Tourteaux (1) de graines oléagineuses en poudre (35 kil.).	
1	10 kil.	Pulpes sortant de la presse dans les fabriques de sucre, lorsqu'elles seront en galettes concassées, mais non complétement réduites en poudre, et qu'elles devront être consommées immédiatement, ou mises provisoirement en silos (100 kil.).	
2	25 kil.	Les mêmes pulpes broyées à sec et réduites en poudre (100 kil.).	
3	10 kil.	Pulpes ayant servi à la distillation de l'alcool, lorsqu'elles ne seront qu'égouttées et non encore saturées d'eau 100 kil.).	
4	25 kil.	Les mêmes desséchées et réduites en poudre (100 kil.).	Lettre commune du 30 mai 1864.
5	15 kil.	100 kil. de betteraves fraîches hachées, quand elles devront être employées dans cet état à la nourriture des bestiaux.	
6	25 kil.	On autorisera l'arrosage du foin ou de la paille hachée avec de l'eau dans laquelle on aura fait dissoudre du sel de coussin, dans la proportion de 25 kil. de sel pour un hectolitre d'eau. Si l'agriculteur demande à conserver de l'eau salée pour s'en servir ultérieurement, en dehors de la surveillance du service, on pourra en laisser à sa disposition jusqu'à concurrence de 4 ou 8 hectol., à la condition d'ajouter à la dissolution, soit 2 kil. de sulfate de soude anhydre, soit 1,500 gr. de sulfate de fer, pour chaque hectol. d'eau contenant 25 kil. de sel.	
	Sels purs.		
1	1,000 kil.	200 kil. de tourteaux oléagineux.	Circulaire n° 14, du 30 novembre 1869.
2	1,000 kil.	300 kil. de pulpes pressées de betteraves ou de marcs de fruits.	

(1) Le son et les tourteaux doivent se trouver à un certain degré d'humidité, que le sel y adhère suffisamment et ne puisse plus être enlevé par le tamisage

Numéros de la formule.	PROPORTIONS		Titre qui a autorisé la formule.
	De sel.	DE MATIÈRES ÉTRANGÈRES.	
3	1,000 kil.	5 kil. de peroxyde rouge de fer (colcotar ou rouge de Prusse). 100 kil. de tourteaux oléagineux.	
4	1,000 kil.	5 kil. de peroxyde rouge de fer. 200 kil. de pulpes pressées de betteraves ou de marcs de fruits.	
5	1,000 kil.	5 kil. de peroxyde rouge de fer, 10 kil. de poudre d'absinthe. 10 kil. de mélasse ou de goudron végétal.	
6	1,000 kil.	5 kil. de peroxyde rouge de fer. 10 kil. de suie ou de noir de fumée. 10 kil. de goudron végétal.	
7	1,000 kil.	30 kil. d'ocre ferrugineuse ou de minerai de fer en poudre fine. 30 kil. de goudron provenant de la fabrication du gaz. 30 kil. de guano, de poudrette, de matières fécales, de fumier d'étable consommé ou d'autres engrais d'origine animale.	Circulaire n° 14, du 30 novembre 1869 (1).
8	1,000 kil.	5 kil. de peroxyde rouge de fer. 20 kil. de goudron végétal. 30 kil. de sulfate de fer.	
9	1,000 kil.	120 kil. de guano, de poudrette, de matières fécales, de fumier d'étable consommé ou d'autres engrais d'origine animale. 60 kil. de plâtre cru ou cuit ou de plâtras en poudre fine.	
10	1,000 kil.	150 kil. de guano, de poudrette, de matières fécales, de fumier d'étable consommé ou d'autres engrais d'origine animale.	

L'application de ces moyens de dénaturation, qui ont pour but de sauvegarder les intérêts du Trésor, diminueraient considérablement l'appétence du sel et pourraient nuire parfois à la santé des animaux.

Aussi, dans une année où l'emploi du sel était devenu indispensable pour conserver les fourrages avariés par suite

(1).....Rien n'est changé en ce qui concerne les sels impurs destinés aux usages agricoles. Les formules de dénaturation prescrites pour les sels neufs leur sont évidemment applicables.

de pluies incessantes qui ne permettaient pas de les faner convenablement, ai-je pensé qu'il était du devoir du professeur d'agriculture d'appeler l'attention du Directeur général des contributions indirectes sur les inconvénients des divers procédés de dénaturation et de lui demander d'autoriser les cultivateurs à mélanger le sel uniquement avec du son, ce qui ne pouvait lui communiquer aucune propriété nuisible.

Voici la réponse très-courtoise qui me fut adressée le 9 août 1879 :

CHER MONSIEUR,

« Il ne dépend ni de moi, ni même du Ministre, de déterminer une formule de dénaturation du sel pour soustraire cette matière à l'impôt. L'administration est liée par la loi du 17 juin 1840 et par un règlement d'administration publique de novembre 1869, qui n'a été rendu que conformément à l'avis du Comité consultatif des arts et manufactures. C'est ce Comité qui approuve les procédés de dénaturation soumis à son examen par les intéressés. J'ai cherché, parmi les formules dont il a autorisé l'emploi, celle qui permettrait de conserver les fourrages par l'addition d'une matière pouvant servir elle-même à l'alimentation des bestiaux. Le Comité ayant décidé qu'il fallait mêler le sel et le son à poids égal pour que le sel ne puisse être facilement extrait du mélange, il est probable qu'il n'admettrait pas une autre proportion. Croyez-vous que d'un mélange de 10 kil. de son pour 100 kil. de sel, on ne pourrait pas retirer une partie du sel pour l'alimentation de l'homme? Bien que la plupart des membres du Comité soient maintenant en vacances, je ferai tous mes efforts pour obtenir une prompte solution si vous avez une formule à me proposer. Voyez M. Vlaminck, directeur de mon administration à Caen, entendez-vous avec lui et avec M. le Préfet, et vous pouvez compter sur tout mon bon vouloir.

» Veuillez, cher Monsieur, agréer l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

» P. AUDIBERT. »

Les cultivateurs ont préféré acheter du sel pur à 17 fr. les 100 kilog. bien plutôt que de le payer seulement 6 fr. après l'avoir dénaturé avec 100 kilog. de son. En effet, 100 kilog. de son ne coûtent pas moins de 18 fr.; il faudrait alors dépenser 18 fr. pour dénaturer 100 kilog. de sel qui seraient payés 6 fr., et le cultivateur achèterait en réalité 18+6, ou

24 fr., les 100 kilog. de sel dénaturé, tandis que la même quantitité de sel pur ne lui coûte que de 17 à 18 fr.

Il est vivement à désirer que les Sociétés d'agriculture fassent ressortir auprès du Gouvernement tout ce que les procédés actuels de dénaturation ont d'impraticable et démontrent qu'ils ne permettent pas aux cultivateurs de profiter du dégrèvement qui a été consenti en leur faveur. Il faudrait que le Ministre des finances, d'accord avec son collègue de l'agriculture, invitât le comité consultatif des arts et manufactures à lui proposer un procédé de dénaturation moins coûteux et plus facile à appliquer.

En faisant une tentative dans ce sens, la Société d'agriculture de Caen aura, une fois de plus, bien mérité des cultivateurs qui, lors même que le résultat sollicité ne pourrait pas être obtenu, auraient encore avantage à se servir du sel en le payant au prix ordinaire.

En effet, l'argent et le temps que l'on dépense dans ce sens, ne sont pas à comparer au résultat si, par ce moyen, on empêche les animaux de perdre l'appétit, de manger avec dégoût, de se mal nourrir et fort souvent de tomber malades. Est-ce que la perte du plus mauvais des bestiaux de la ferme, est-ce que les visites du vétérinaire et l'achat des remèdes qu'il prescrit n'occasionnent pas une dépense bien plus grande ?

J. Morière,

Doyen de la Faculté des sciences de Caen, professeur d'agriculture des départements du Calvados et de la Seine-Inférieure.

Nous ne perdons jamais de vue le sens de notre épigraphe *Prodesse* (être utile), et, pour y être fidèle, nous extrairons de feuilles publiques, qui ne sont pas assez lues, quelques articles comme les suivants :

EXPÉRIENCES

SUR LA VACCINATION CHARBONNEUSE.

Dans une lecture faite par M. Pasteur, le 28 février dernier, à la Société d'agriculture de Melun, au sujet de la découverte

d'une méthode de préparation des virus atténués du charbon, l'illustre savant s'exprimait ainsi : « *Chacun de nos microbes charbonneux atténués constitue pour le microbe supérieur un vaccin, c'est-à-dire un virus propre à donner une maladie plus bénigne.* Quoi de plus facile, dès lors, que de trouver dans ces virus successifs des virus propres à donner la fièvre charbonneuse aux moutons, aux vaches, aux chevaux, sans les faire périr et pouvant les préserver ultérieurement de la maladie mortelle? Nous avons pratiqué cette opération avec un grand succès sur les moutons. Dès qu'arrivera l'époque du pacage des troupaux dans la Beauce, nous tenterons l'application sur une grande échelle. »

L'affection charbonneuse fait perdre chaque année tant de millions à la France ; il serait si désirable de pouvoir en préserver les espèces ovine, bovine, chevaline, que l'occasion d'une application de la méthode de la vaccination dont nous parlons s'est offerte presque immédiatement, sans qu'on ait eu à attendre l'époque du pacage des moutons.

Dès le mois d'avril dernier, la Société d'agriculture de Melun, par l'organe de son Président, M. le baron de la Rochelle, proposa à M. Pasteur de se rendre compte, par une expérience décisive, des résultats qu'il venait d'annoncer à l'Académie, il s'empressa d'accepter cette proposition, il fut convenu ce qui suit :

1° La Société d'agriculture de Melun met à la disposition de M. Pasteur soixante moutons ;

2° Dix de ces moutons ne subiront aucun traitement ;

3° Vingt-cinq de ces moutons subiront deux inoculations vaccinales, à dix ou quinze jours d'intervalle, par deux virus charbonneux inégalement atténués ;

4° Ces vingt-cinq moutons seront en même temps que les vingt-cinq restants, inoculés par le charbon très-virulent, après un nouvel intervalle de douze ou quinze jours.

Les vingt-cinq moutons non vaccinés périront tous ; les vingt-cinq vaccinés résisteront, et on les comparera ultérieurement avec les dix moutons réservés ci-dessus afin de montrer que les vaccinations n'empêchent pas les moutons de revenir à un état normal ;

5° Après l'inoculation générale du virus très-virulent aux deux lots de vingt-cinq moutons vaccinés et non vaccinés, les cinquante moutons resteront unis dans la même étable ; on distinguera une des séries de l'autre en faisant, avec un emporte pièce, un trou à l'oreille des vingt-cinq moutons vaccinés ;

6° Tous les moutons qui mourront charbonneux seront

enfouis un à un dans des fosses distinctes, voisines les unes des autres situées dans un enclos palissadé ;

7° Au mois de mai 1882, on fera parquer dans l'enclos dont il vient d'être question vingt-cinq moutons neufs, n'ayant jamais servi à des expériences, afin de prouver que les moutons neufs se contagionneront spontanément par les germes charbonneux qui auront été ramenés à la surface du sol par les vers de terre ;

8° Vingt-cinq autres moutons neufs seront parqués tout à côté de l'enclos précédent, à quelques mètres de distance, là où l'on n'aura jamais enfoui d'animaux charbonneux, afin de montrer qu'aucun d'entre eux ne mourra du charbon.

M. le Président de la Société d'agriculture de Melun ayant exprimé le désir que ces expériences pussent être étendues à des vaches, M. Pasteur répondit qu'il était prêt à le faire, en avertissant toutefois la Société que, jusqu'à présent, les épreuves de vaccination sur les vaches, n'étaient pas aussi avancées que celles sur les moutons, qu'en conséquence, il pouvait arriver que les résultats ne fussent pas aussi manifestement probants que sur les moutons.

Ce programme, il faut en convenir, avait des hardiesses de prophétie qu'un éclatant succès pouvait seul faire excuser. Plusieurs personnes en firent la remarque, non sans y mêler quelque reproche d'imprudence scientifique ; mais on doit comprendre que le savant académicien et ses collaborateurs n'avaient pas libellé un tel programme sans avoir de solides appuis dans des expériences préalables, bien qu'aucune de ces dernières n'eût l'ampleur de celle qui se préparait.

Les expériences ont commencé le 5 mai dans la commune de Pouilly-le-Fort, près Melun, dans une ferme appartenant à M. Rossignol.

Sur le désir de la Société d'agriculture qui avait pris l'initiative des essais, on convint de remplacer deux moutons par deux chèvres, et, comme aucune condition quelconque d'âge ou de race n'avait été fixée, les cinquante-huit moutons étaient d'âge, de race et de sexe différents. Sur les dix animaux de l'espèce bovine, il y avait huit vaches, un bœuf et un taureau.

Le 5 mai 1881, on inocula au moyen d'une seringue de Pravaz, vingt-quatre moutons, une chèvre et six vaches, chaque animal par cinq gouttes d'une culture d'un virus charbonneux atténué. Le 17 mai, on réinocula ces vingt-quatre moutons, la chèvre et les six vaches par un second virus charbonneux également atténué, mais plus virulent que le précédent.

Le 31 mai, on procéda à l'inoculation très-virulente qui

devait juger de l'efficacité des inoculations préventives des 5 et 17 mai. A cet effet, on inocula d'une part les trente-un animaux précédents, vaccinés, et d'autres par vingt-quatre moutons, une chèvre et quatre vaches, n'ayant pas subi de traitement préalable.

Le virus très-virulent qui servit le 31 mai était régénéré, des corpuscules-germes du parasite charbonneux conservé depuis le 21 mars 1877.

Afin de rendre les expériences plus comparatives, on inocula alternativement un animal vacciné et un animal non vacciné. L'opération faite, rendez-vous fut pris, par toutes les personnes présentes, pour le jeudi 2 juin, par conséquent après quarante-huit heures seulement depuis le moment de l'inoculation virulente générale.

A l'arrivée des visiteurs, le 2 juin, les résultats émerveillèrent l'assistance. Les vingt-quatre moutons et la chèvre qui avaient reçu les virus atténués, ainsi que les six vaches, avaient tous les apparences de la santé; au contraire, vingt et un moutons et la chèvre qui n'avaient pas été vaccinés, étaient déjà morts charbonneux; deux autres moutons non vaccinés moururent sous les yeux des spectateurs, et le dernier de la série s'éteignit à la fin du jour.

Les vaches non vaccinées n'étaient pas mortes. On sait que M. Pasteur avait dit antérieurement que les vaches étaient moins sujettes que les moutons à mourir du charbon; mais toutes avaient des œdèmes volumineux autour du point d'inoculation, derrière l'épaule. Certains de ces œdèmes ont pris, les jours suivants, de telles dimensions, qu'ils contenaient plusieurs litres de liquides, déformaient l'animal : l'un d'eux même touchait presque à terre. Leur température s'éleva de 3°. Les vaches vaccinées n'éprouvèrent ni élévation de température, ni tumeur, pas la moindre inappétence, ce qui rend le succès des épreuves tout aussi complet pour les vaches que pour les moutons.

Le vendredi 3 juin, une des brebis vaccinées mourut. L'autopsie en fut faite le jour même par M. Rossignol et par M. Garrouste, vétérinaire militaire. La brebis fut trouvée pleine, à terme, l'agneau mort dans la matrice depuis douze à quinze jours. L'opinion des vétérinaires qui ont fait l'autopsie est que la mort de cette brebis devait être attribuée à la mort du fœtus.

Les expériences que nous venons de relater sommairement ont excité la plus vive curiosité dans le département de Seine-et-Marne et dans les départements voisins. Elles ont eu pour témoins plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles nous citerons le Président de la Société d'agriculture de Melun,

M. de la Rochette ; M. Tisserand, Directeur de l'agriculture ; le Préfet de Seine-et-Marne, M. Patinot ; M. Foucher de Careil, Sénateur, Président du Conseil général ; M. Bouley, Membre de cette Académie ; le Maire de Melun ; M. Marc de Haut, et M. Decauville, Vice-Président du Comice de Seine-et-Marne ; plusieurs Conseillers généraux ; tous les grands cultivateurs de la contrée ; M. Gassend, Directeur de la station agronomique de Seine-et-Marne ; M. le Dr Remilly, Président, et M. Pigeon, Vice-Président de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise ; M. de Blowitz, correspondant du *Times ;* les chirurgiens et vétérinaires militaires en garnison à Melun ; enfin, un grand nombre de vétérinaires civils.

Ajoutons que le plus grand nombre de vétérinaires présents, sinon tous, avaient accueilli avec incrédulité l'annonce des résultats. Dans leurs conversations, dans leurs journaux, ils se montraient fort éloignés d'accepter comme vraie la préparation artificielle des virus-vaccins du choléra des poules et de l'affection charbonneuse. Ce sont aujourd'hui les plus fervents apôtres de la nouvelle doctrine. La confiance de l'un d'eux, le plus sceptique au début, allait jusqu'à vouloir se faire vacciner. Toutefois il importe essentiellement que les cultures vaccinales soient pour un temps du moins, préparées et contrôlées dans le laboratoire du savant expérimentateur, car une mauvaise application de la méthode pourrait compromettre l'avenir d'une pratique qui est appelée à rendre de grands services à l'agriculture.

En résumé, il est manifeste que nous possédons maintenant des virus-vaccins du charbon, capables de préserver de la maladie mortelle, vaccins vivants cultivables à volonté, transportables partout sans altération, préparés enfin par une méthode qu'on peut croire susceptible de généralisation, puisque, une première fois, elle a servi à trouver le vaccin du choléra des poules. A n'envisager les choses que du point de vue scientifique, la découverte des vaccins charbonneux constitue un progrès sensible sur le vaccin Jeunérien, puisque ce dernier n'a jamais été obtenu expérimentalement.

On lit dans un autre journal le petit article suivant qui confirme les résultats de l'expérience :

Une intéressante nouvelle médico-vétérinaire.

Plus de vingt mille moutons et un grand nombre de bêtes

à cornes et de chevaux viennent d'être vaccinés en Seine-et-Oise et dans d'autres départements voisins de Paris.

Cette vaccination *animale* a été entreprise à l'instigation de M. Pasteur—un nom prédestiné dans l'espèce—pour prévenir les maladies virulentes qui causent plus de vingt millions de francs de pertes chaque année au commerce des bestiaux, rien qu'en France.

Aussi les éleveurs et cultivateurs, ayant eu la preuve de l'immunité dont jouissent les animaux traités par le procédé Pasteur, assiégent-ils l'Académie des sciences de demandes de vaccin.

Il est probable que, d'ici peu, la vaccination des bestiaux deviendra obligatoire.

— Avez-vous été vaccinées, demandera-t-on aux bêtes à leur entrée dans les marchés ?

Et le bétail saluera son *Pasteur*, qu'on surnomme déjà le « Jenner des animaux domestiques. »

M. Pasteur est en ce moment à Londres, où il représente la France, au Congrès médical, et il y a quelques jours, en traitant ce sujet de la vaccination des animaux devant l'Aréopage, il a fait preuve d'une érudition telle que son speech n'a été qu'une longue ovation.

L'illustre chimiste français s'est fait applaudir par tous les savants de l'Europe.

Expériences préventives contre la Rage.

M. Galtier, professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon, vient de faire connaître à l'Académie des Sciences les premiers résultats d'expériences importantes. Ils permettent effectivement d'espérer que l'on pourra à bref délai combattre une maladie qui ne pardonne pas : nous voulons parler de la rage.

L'habile expérimentateur a trouvé que l'on pouvait impunément injecter dans les veines d'un mouton le virus rabique. L'animal ne contracte pas la rage. Il a constaté que tout mouton qui avait été ainsi injecté ne contractait pas davantage la maladie quand on l'inoculait ensuite avec le virus rabique.

En d'autres termes, l'injection intra-veineuse préalable semble agir comme une vaccination. Quand on inocule la rage après cette opération préventive, la maladie ne se déclare pas. On comprend toute la portée de cette expérience. Le succès a été complet sur le mouton et le lapin. Vingt moutons ont été mis en expérimentation. Dix ont été vaccinés par injection intra-veineuse ; dix ne l'ont pas été. On a ensuite inoculé la rage à tous les animaux. Les dix moutons vaccinés n'ont pas même été malades. Les dix autres sont tous morts enragés.

Il semble qu'en ce qui concerne le mouton, l'expérience soit concluante. Pourquoi, demandera-t-on, M. Galtier a-t-il opéré sur des moutons? Ce n'est point le mouton qui mord l'homme et lui communique la rage, c'est le chien ou le chat généralement.

Le professeur de Lyon a expérimenté sur les moutons, parce que la période d'inoculation est rapide. Avec le chien il faut attendre quelquefois des semaines avant que la maladie se déclare ; l'évolution rabique s'y montre capricieuse comme chez l'homme; les essais eussent été plus difficiles; il eût fallu garder en observation les animaux trop longtemps.

M. Galtier va pouvoir cependant recommencer maintenant ses expériences sur l'espèce canine. M. Pasteur a montré dernièrement que lorsqu'on inoculait directement le virus dans le cerveau des chiens par trépanation du crâne, la rage se déclarait régulièrement et rapidement. Au bout de 15 à 18 jours les crises rabiques éclatent. On saura donc prochainement si l'injection intra-veineuse met le chien à l'abri de l'inoculation rabique.

Si le chien se comporte en pareil cas comme le mouton, ce qui est vraisemblable, la question aura fait un grand pas. M. Galtier n'aura plus en effet qu'à voir si l'injection préventive faite quelques heures après l'inoculation conserve la même efficacité, si elle confère l'immunité aussi bien après qu'avant. Dans le cas probable où la réponse serait affirmative, on aurait désormais prise sur la maladie. On anéantirait après coup l'action du virus qui a pénétré dans l'économie.

Il ne paraît pas douteux que l'homme puisse être mis à l'abri de la rage par la même opération préventive. Ces expériences ne sont encore, il est vrai, qu'en cours d'exécution: mais on voit bien que les résultats obtenus sont déjà assez encourageants pour qu'il soit permis de fonder des espérances sérieuses sur le succès définitif.

Henri DE PARVILLE.

Débats du 11 août 1881.

Le Rouget du Porc.

Cette maladie charbonneuse du porc, qui fait chaque année tant de victimes, se guérit très-facilement au moyen de *l'acide phénique*.

Les expériences qui se sont faites depuis 1877, sous la direction de M. Guillaumont, médecin-consultant à Sauveterre (Gard), ont établi définitivement l'efficacité de ce moyen.

La méthode qui réussit le mieux est la suivante :

On prépare du *vinaigre phéniqué* à 50 0/0 *d'acide phénique*, c'est-à-dire que l'on met dans un litre de bon vinaigre, cinquante grammes d'acide phénique cristallisé, c'est ce qui constitue le *vinaigre phéniqué*.

Lorsqu'un porc est atteint du *rouget*, on le frictionne sur tout le corps, trois fois par jour avec un bouchon de paille ou une brosse de chiendent imbibés de *vinaigre phéniqué*, on roule autour du cou de l'animal un linge que l'on humecte trois fois par jour avec le *vinaigre phéniqué* on lui donne deux ou trois lavements de mauve par jour additionnés d'une à deux cuillerées de *vinaigre phéniqué* suivant la grosseur de l'animal, et un demi verre d'huile. Si l'animal boit, on met dans son breuvage, une ou deux cuillerées de *vinaigre phéniqué* deux ou trois fois par jour.

(Chaque fois que ces moyens ont été employés, l'animal a guéri).

Lorsqu'une épizootie de rouget se déclare, on garantit les porcs non atteints de la maladie, en mettant dans le breuvage du matin, une cuillerée de *vinaigre phéniqué* par porc. (Pour les porcelets, on met seulement une cuillerée à café).

Les Associations agricoles.

Tous les déboires qu'éprouve le paysan français viennent de ce qu'il ne sait pas compter, ou du moins de ce qu'il compte mal. Ainsi du moment qu'il ne débourse rien, il s'imagine qu'il fait une économie. Drôle d'économie la plupart du temps! Exemple : La récolte est arrivée à maturité; il faut la couper et la rentrer; mais pour y arriver en temps il faut des bras.

Le cultivateur *économe* fait tout par lui-même ; or, le mauvais temps arrive, la récolte est perdue, ou bien elle est coupée trop tard et le grain reste sur la terre. Alors le paysan se désole ; mais ne croyez pas qu'il s'en prenne à son incurie et à sa négligence. Pour lui le seul coupable, c'est le temps !

« Combien de foin gâté, s'écrie M. Moll, le regretté professeur de l'Institut agronomique, de grains germés, et détériorés, de racines arrachées à temps inopportun ou même laissées en terre faute de bras. Combien de centaines de francs de perdus pour quelques francs d'épargnés ! Le paysan français restera toujours pauvre, sa culture sera toujours mauvaise, aussi longtemps qu'il ne saura pas dépenser cinq francs pour en gagner dix. »

A côté de ces cultivateurs économes, il en est d'autres qui voudraient bien récolter au bon moment, mais qui ne le peuvent pas parce que, non seulement les bras sont chers, mais encore parce qu'ils sont tellement rares qu'au moment de la moisson ils ne trouvent pas d'ouvriers en nombre suffisant. Pour ceux là, il n'y a qu'un moyen d'éviter une perte de temps si préjudiciable à leurs intérêts. Il faut qu'ils se décident à se servir des diverses machines agricoles.

Mais ces machines coûtent assez cher, et leur prix est généralement trop élevé pour la plupart des petits cultivateurs, qui n'ont pas 500 ou 1,000 fr. dans leur poche pour acquérir celle d'entre elles qui leur serait le plus utile. Pourquoi ne s'associent-ils pas pour acheter et entretenir à frais communs ceux de ces instruments qui leur sont indispensables ? La chose a été essayée déjà dans plusieurs départements, et a parfaitement réussi. Qu'on y pense.

Maurice Malé.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE, ARTISTIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

Au XVIIe siècle, Paris vit fonder l'*Académie française*. La ville de Caen eut quelque temps après (1652), une *Académie des Belles-Lettres*. C'est une des plus anciennes dans nos provinces. Le département de la Manche en vit naître une à Cherbourg, en 1755, qui fut reconnue par le Gouvernement en 1773. Lors de son voyage à Cherbourg, en 1818, le duc d'Angoulême l'autorisa à prendre le titre de *Société royale académique;* mais il ne put lui communiquer la vie, et dès 1821 ses séances furent interrompues. « Rien ne peut faire présager la fin de son sommeil, » disions-nous dans l'*Annuaire de la Manche* pour 1829, et cette simple formule d'un regret eut un succès que nous étions loin d'attendre. La Société se réveilla à la voix de M. Couppey. Le 27 avril et le 4 mai 1829 elle se réunit, constitua son Bureau, et décida qu'une séance aurait lieu le premier lundi de chaque mois.

L'exemple fut suivi dans d'autres villes de notre Département. Avranches, Saint-Lo et Coutances fondèrent des Sociétés savantes. La dernière ne vécut que deux ans; mais elle a fait place à une nouvelle Compagnie qui s'est déjà fait connaître par des publications fort intéressantes. C'est à son Secrétaire, M. Pigeon, que nous devons l'article qui va suivre celui-ci.

Valognes, patrie de tant d'hommes distingués, au XIXe comme au XVIIIe siècle, restait en arrière de Cherbourg, d'Avranches, de Saint-Lo et de Coutances, pour la création d'une Société archéologique. Nos vœux ardents ont enfin été satisfaits.

On sait qu'en 1878 un appel fut fait dans tous les départements aux amis du beau artistique pour les inviter à travailler à l'inventaire, déjà commencé, des richesses d'art de la France. Ils furent convoqués dans tous les chefs-lieux, sous la présidence des Préfets, et tous sentirent, dans cette occasion, combien il importe que chaque arrondissement ait une Société d'hommes éclairés, aimant et cultivant une branche quelconque des sciences, des lettres ou des arts.

Après la réunion du 22 juillet, à Saint-Lo, M. Le Biez, receveur de l'enregistrement à Valognes, homme de zèle et d'initiative, recueillit bientôt 82 adhésions.

On lit dans la préface du premier volume publié par la Société fondée à Valognes, l'alinéa suivant, qui donne une explication satisfaisante sur la création trop longtemps attendues et à laquelle nous souhaitons une vie aussi longue qu'honorable : « Sur la convocation adressée le 28 octobre 1878 » par M. Sébire, le maire si zélé et si dévoué de Valognes, » et par MM. le Cte de Pontgibaud, Le Biez, l'abbé Le Cacheux » et Gouye, 18 adhérents se réunirent le 7 novembre suivant, » dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, et après avoir dis- » cuté et adopté les Statuts de la Société, à laquelle ils don- » nèrent le nom de *Société archéologique, artistique, litté- » raire et scientifique de l'arrondissement de Valognes*, ils » élurent les membres de leur Conseil d'administration. » Le 31 décembre 1878, l'Autorité supérieure accorda l'auto- » risation nécessaire. »

Le complément d'une Société savante départementale, c'est un musée. Valognes en désirait un depuis longtemps; il fut fondé, et déjà il a une importance qui ne fera que s'accroître.

Ce qui recommande avant tout une Société savante, c'est la publication de Mémoires composés par ses membres. Rien n'excite plus l'émulation au dedans et au dehors, rien ne fait mieux connaître cette Société, rien ne lui donne plus de lustre.

Nous avons sous les yeux les *Mémoires de la Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes*, tome 1er, 1878-1879. Voici ce qu'il renfermait :

Statuts.—Liste des membres fondateurs.—Conseil d'administration de 1878-1879.—Extrait des procès-verbaux des séances.—Note sur une trouvaille de coins gallo-romains faite à Portbail, par M. Duval, Agent voyer. — Un Seigneur basnormand à l'époque de la Révolution, par M. l'abbé Le Cacheux, secrétaire.—Notice sur l'église de Valognes, par M. A. Leroy, archiprêtre, curé de Valognes.—Découverte archéologique faite à Alleaume (Alauna) d'un tombeau présumé gallo-romain, par M. de Fierville, archiviste.—Quelques mots sur l'autel du Ham, par M. Le Biez, président.—Compte-rendu des objets divers dont le musée s'est enrichi en 1879.—Composition de la Société au 4 novembre 1880, son Bureau, ses Membres titulaires et ses membres correspondants.

Voici les noms des membres du Bureau au moment de la publication du premier volume :

Président, M. Le Biez; *vice-présidents*, MM. Le More, Cte de Pontgibaud et Le Gardeur de Choisilles; *secrétaire*,

M. Gouye; *vice-secrétaire*, M. Leneveu; *trésorier*, M. Capelle; *conservateur-archiviste*, M. Folliot de Fierville; membres adjoints, MM. Le Clerc et Foulon.

Nous avons hâte d'annoncer un second volume.

J. T.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

du Cotentin,

FONDÉE A COUTANCES LE 23 FÉVRIER 1872.

Depuis longtemps Coutances désirait une Société archéologique et littéraire. Elle se sentait, sous ce rapport, inférieure à plusieurs cités, ses sœurs et ses voisines, avec lesquelles elle peut néanmoins rivaliser de zèle et de travaux. Cherbourg, Avranches, Saint-Lo, possédaient depuis longtemps des Sociétés académiques qui déjà avaient produit des œuvres remarquables, recueilli de nombreuses collections, retrouvé des œuvres antiques et des objets d'art qui font la gloire et la base de leurs musées.

Coutances n'avait rien de tout cela, bien qu'elle le souhaitât avec ardeur. Elle avait, cependant, il faut le dire, tenté plusieurs essais qui n'avaient point réussi. Cependant, que de ressources elle se sentait en elle-même! A la fois, centre universitaire, n'avait-t-elle pas tous les éléments désirables pour réaliser ce qu'elle demandait avec instance?

Et puis, que de choses restaient à dire sur son histoire locale, sur son arrondissemeet, sur son diocèse qui, dans ses limites, renferme deux riches évêchés!.....

Elle attendait toujours, elle espérait de meilleures circonstances, lorsque Monseigneur Bravard, son noble et savant évêque, eut la pensée de répondre à des vœux si légitimes.

L'initiative ne pouvait venir de plus haut et devait naturellemeni avoir les plus heureux succès. Sa Grandeur voulut bien communiquer son dessein à quelques personnes qui se trouvèrent très-heureuses de recueillir les noms de plusieurs notabilités qui consentirent à faire partie de la société future.

C'étaient les ouvriers de la première heure qui venaient offrir leur dévouement et leurs savantes recherches.

Monseigneur leur adressa alors une invitation pour se réunir dans son palais. Cette réunion eut lieu le 23 février 1872. Les membres qui la composaient, au nombre de 30, élurent alors leur Président et formèrent leur Bureau.

Monseigneur Bravard, dont le talent et la science étaient si universellement reconnus pour diriger une pareille assemblée, fut élu Président.

Les autres dignitaires furent :

M. Quénault, Conseiller général, *vice-président ;*

M. Pigeon, aumônier au lycée, *secrétaire ;*

M. Fierville, proviseur au lycée, *secrétaire-adjoint ;*

M. Saillard, notaire, *trésorier ;*

M. Deschamps de Vadeville, *bibliothécaire-archiviste.*

Membres adjoints au Conseil d'administration :

M. Poulin, Sous-Préfet de Coutances ;

M. Plaine, Maire de Coutances ;

M. Dubois, Procureur de la République à Coutances.

La Société académique est dès-lors fondée.

Bientôt elle est reconnue par l'Etat et la municipalité de Coutances lui fournit un local pour ses séances et pour son musée.

Ce musée s'est développé et comprend déjà plusieurs salles intéressantes, offrant des toiles remarquables et de nombreuses antiquités recueillies dans l'arrondissement.

Le 2 juillet 1875, d'après des arrangements faits avec la municipalité et la Société académique, le musée a été cédé à la ville. Celle-ci se charge de l'entretien des tableaux et du mobilier destiné à recevoir les collections.

Quant aux travaux scientifiques et littéraires de la Société, qui compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres, ils forment déjà trois volumes in-8° avec des matériaux pour une nouvelle publication.

Le premier fascicule, publié en 1875, comprend :

1° Une étude sur les Unelli et les Ambibarii, c'est-à-dire sur les deux peuples composant aujourd'hui le département de la Manche ;

2° Nouvelles recherches archéologiques sur l'arrondissement de Coutances ;

3° Un long et intéressant travail sur le marquisat de Marigny ;

4° La circonscription du grand bailliage de Cotentin ;

5° Une notice sur le Livre-Noir du Chapitre, sur le Livre-Blanc et le Livre-Noir de l'évêché de Coutances ;

6° Histoire de la charité ou de la fondation des principaux monuments de bienfaisance dans le département de la Manche ;

7° La ville de Coutances, en 1770 ;

8° Observations sur le travestissement de quelques noms de lieu.

Dans le second volume sont renfermés les articles suivants :

1° Notice sur l'Hôtel-Dieu de Coutances ;

2° Les corporations industrielles à Coutances ;

3° L'exstinction de la mendicité à Coutances, en 1726 ;

4° Le vase gallo-romain, en bronze, trouvé à Urville ;

5° L'hôpital général de Coutances ;

6° Débats entre les frères Augustins et l'évêché de Coutances ;

7° Documents nouveaux sur la cathédrale de Coutances pendant l'époque révolutionnaire ;

8° Une thèse de docteur en théologie, au XVIIe siècle ;

9° Influence des Scandinaves en Normandie, d'après les noms propres ;

10° La chouannerie devant la juridiction militaire de la Manche ;

11° Etude sur quelques sculptures de la cathédrale de Coutances ;

12° Tableau des inhumations faites dans la cathédrale de Coutances et dans son cimetière, de 1742 à 1790 ;

13° Histoire de la chapelle de la Roquelle ;

14° Le celtique et les règles des muables ;

15° Le combat de la Fosse, en Marigny, en 1799 ;

16° Notice sur l'allée couverte de Saint-Symphorien, arrondissement de Mortain ;

17° Mémoire sur l'aqueduc de Coutances ;

18° Le docteur Bienvenu ou le roman dévoilé de la forêt de Scieux et des Vénètes de M. Desroches ;

19° Notice nécrologique de Mg[r] Bravard, premier Président de la Société académique du Cotentin ;

20° Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de la Manche.

Dans le 3° volume on trouve :

1° Mémoire sur Tinchebray ;

2° Le grand bailliage de Mortain, en 1789 ;

3° Organisation des pouvoirs publics dans le département de la Manche, pendant la première Révolution ;

4° Guy Chrétien, grand bailli de Cotentin, de 1371 à 1375 ;

5r Histoire de la marbrerie, dans l'arrondissement de Coutances ;

6° Le musée de M. Dolley, de Coutances.

Un 4e volume doit paraître bientôt.

Le Bureau de la Société, en 1881, est composé comme il suit :

Président, Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches;

Vice-président, M. Sarot, avocat ;

Secrétaire, M. Pigeon, chanoine titulaire ;

Secrétaire-adjoint, M. Lemuet (Léon);

Trésorier, M. Saillard, Adjoint au Maire de Coutances ;

Bibliothécaire-archiviste, M. Levé, vice-président du Tribunal.

Les membres adjoints au Bureau pour la Commission d'impression, sont :

M. Briens, Sous-Préfet ; M. Hamel-Préfontaine, docteur-médecin et M. Lair, proviseur honoraire.

ADMINISTRATION.—PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé.
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Duguë	28 juillet 1853	6 ans.
de Bouville (Cte)	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873	1 an 5 mois 28 jours.
Buchot	10 avril 1875	1 an 9 mois 3 jours.
Laurent	5 janvier 1877	4 mois 27 jours.
du Chevalard	19 mai 1877	6 mois 29 jours.
Poulin	18 décembre 1877	2 ans 1 mois 5 jours.
Filippini	12 janvier 1880	Installation du 25 janvier 1880.

SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM.	MM.
DUFRESNE, O✻.	LABICHE.
FOUBERT.	LENOEL.

DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.	MM.
REGNAULT.	RAULINE.
LEGRAND (Arthur) ✻.	RIOTTEAU.
HERVÉ-MANGON.	SAVARY.
MOREL.	LA VIEILLE O ✻.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM.	MM.
VRAC, *Président.*	BERNARD.
BOISSEL-DOMBREVAL.	TÉTREL, *Secrétaire.*
SEBIRE ✻.	FAUCHON.

PRÉFECTURE.

M. FILIPPINI ✻, O. A., *Préfet.*
M. PETIT-DOSSARIS, *Secrétaire général.*
M. le Préfet reçoit les samedis et jours de foire toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de préférence de 9 heures à 11 heures et de 2 à 4 heures.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DUBOIS, *Vice-Président.*
LE VIGOUREUX, *Conseiller.*
LEFOURNIER, *id.*
BARON-LATOUCHE. *id.*
PETIT-DOSSARIS, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique, le vendredi de chaque semaine, à une heure.
Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

(Ouverts au public tous les jours de 9 à 4 heures).

CABINET DU PRÉFET.

M. N....., *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches.—Correspondance particulière.—Affaires réservées.—Service du télégraphe du cabinet.—Surveillance des journaux du Département.—Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture. — Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement. — Maires et Adjoints.—Beaux-Arts.—Honneurs et préséances.—Fêtes et cérémonies publiques.

M. BLONDEL, *Sous-Chef.*

Distribution de la correspondance.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.—Prestation de serment des fonctionnaires.—Demandes d'audiences et de congés.—Nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur.—Ordres étrangers.—Médailles et récompenses pour belles actions.—Recours en grâce.— Secours à divers titres. —Bureaux de tabacs. —Débits de boissons.— Loteries.— Réfugiés politiques. — Conférences et cours publics.—Nomination des Membres des bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

PREMIÈRE DIVISION.

Chef de division : M. MALLET.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles. — Imprimerie, Librairie, Colportage, Estampes et Gravures — Abonnements et envois périodiques. — Brevets d'invention. — Statistique générale. — Procès-verbaux du Conseil général.— Elections.—Recrutement, Enrôlements.— Engagements volontaires d'un an.—Réserve de l'armée active.—Armée territoriale. — Casernement des troupes.—Marine et Colonies. — Sapeurs-pompiers. — Gendarmerie. — Poudre et salpêtres. — Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau, Desséchements. — Mines et carrières. — Bacs et bateaux. — Lignes télégraphiques. — Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat. — Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales. — Police municipale.— Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques. — Etablissements insalubres. — Médecins, pharmaciens, vétérinaires. —Prisons, surveillance des condamnés. —Divisions administratives et ecclésiastiques.—Associations.—Sociétés de Secours mutuels.— Jury.—Population.—Passeports, légalisations.—Poids et mesures. — Agriculture.—Haras. — Industrie, Commerce et Manufactures. — Marque de garantie des matières d'or et d'argent. — Ecoles spéciales et nationales. — Répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

DEUXIÈME DIVISION.

Chef de division : M. GAMBILLON.

Administration et comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance. — Sessions des Conseils municipaux. — Archives et Bibliothèques communales. — Budgets et comptes des

communes et des établissements de bienfaisance, autorisations supplémentaires à ces budgets. — Remboursements des fonds placés au Trésor. — Cotisations municipales. — Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de perception. — Frais de casernement et d'occupation de lits militaires. — Droits de location de places dans les foires et marchés. — Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes. — Impositions extraordinaires et emprunts communaux. — Biens communaux. — Dons et legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques. — Placement et remboursement de capitaux appartenant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés. — Actions judiciaires et transactions intéressant les communes et les établissements publics. — Bâtiments communaux. — Secours pour les maisons et le mobilier des écoles. — Distraction pour services communaux des parties superflues des presbytères. — Monuments historiques. — Cimetières : Police, translations, agrandissement, règlement et tarif des concessions. — Voirie urbaine, plans d'alignement. — Hospices et Bureaux de bienfaisance. — Règlements du service intérieur, traités avec les Congrégations religieuses, régie des propriétés, adjudications et marchés. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Pensions de retraites, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers. — Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, bourses dans les lycées et colléges, Caisses d'épargne et de prévoyance des Instituteurs communaux. — Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; chemins ruraux. — Prestation en nature. — Fabriques d'églises : Nomination des membres, révision des comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs trésoriers. — Répartition du fonds commun des amendes de police.

TROISIÈME DIVISION.

Chef de Division : M. LEFÈVRE.

Comptabilité générale et départementale : mandatement des dépenses de toute nature ; comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. — Colons réfugiés. — Réfugiés politiques, comptabilité. — Télégraphie, comptabilité — Établissements sanitaires, comptabilité. — Chambres de commerce, comptabilité. — Service des gens de mer : solde arriérée, secours sur la caisse des invalides de la marine. — Traitements administratifs. — Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : Transport de fonds, refonte de monnaies. — Dette publique, rentes sur l'État. — Pensionnaires de l'État et rentiers viagers. — Contributions directes : Sous-répartition, recouvrements, réclamations, poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes. — Douanes. — Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures. — Caisse d'épargnes. — Caisse des retraites de la vieillesse. — Comptoirs nationaux. — Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique ; extinction de la mendicité ; aveugles et sourds-muets ; secours à divers titres. — Aliénés et enfants trouvés : Personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE,

(Ouvert tous les jours de 9 à 4 heures).

Greffier ; M. VIEL.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances. — Requêtes, exploits et procès-verbaux. — Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles. — Enregistrement et notification des décisions du Conseil. — Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DOLBET, *Archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.—Classement, inventaires, récolements, rapports. — Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives. — Publications d'ouvrages historiques.

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département.—M. Pillioud à Saint-Lo,
Conducteur.—M. Pilorget.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. N.., à Saint-Lo ; Cheftel, fils, à Avranches ; Drancey, à Cherbourg; Hue, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Dalimier, à Saint-Lo ; Jehenne, à Avranches ; Hédiard, à Cherbourg ; Adde, à Coutances ; Daon, à Mortain ; Jacob, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. Filipini ✻, O. A., Préfet, *Président ;* Letouzé. docteur-médecin, *Vice-Président ;* le Maire de Saint-Lo ; Sébire, pharmacien ; Granger, négociant ; Bernard, Thomas, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins ; Beaufils, vétérinaire ; de la Tribonnière, Ingénieur en chef ; Pouillat et Pommier, pharmaciens.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Desprez, Sous-Préfet, *Président* ; Le Maire d'Avranches ; Letourneur, Bailleul, Gautier, Jacob, Le Do, Béchet et Frémin, docteurs-médecins ; Gautier, Pinel et Boscher, pharmaciens ; Cauquelin, ex-pharmacien, et Blin, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. de la Loyère O ✱, Sous-Préfet, *Président ;* le Maire de Cherbourg ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Cournerie, père, industriel; Renault, Gibon, Monnoye, fils, et Legard-Lafosse, docteurs-médecins ; le Directeur du service de la santé de la marine ; Potier, Levionnois et Robes, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. Briens ✱, Sous-Préfet, *Président ;* Boissel-Dombreval, Maire de Coutances; Saillard, Adjoint au Maire de Coutances ; Le Pesant ; Tanqueray, Vigot, Dudouyt (Pierre), Dudouyt (Victor) et Laisney, docteurs-médecins ; Daniel, Marquez et Baize, pharmaciens ; Levionnais, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Poisson, Sous-Préfet, *Président* ; Amand, Maire de Mortain ; le Procureur de la République, Heurtaut, de la Houssaye, Dufour, Leriche, docteurs-médecins ; Taborel, médecin des épidémies ; Buisson, Almin, pharmaciens ; Hryniewiez, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. Félix Masquelez; Sous-Préfet, *Président ;* Leneveu, Lebouteiller, Dansos, Sébire ✱, Menard, Bricquebec, docteurs-médecins ; Mauduit, Agnès-Roland, pharmaciens ; Hinet, Le Marquand, vétérinaires.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Gouville ✱, maire de Carentan.	Carentan.
Rauline, député.	Marigny.
Blouët, maire de Percy.	Percy.
Bernard, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Emile Lenoël, sénateur, avocat à la Cour d'appel de Paris.	Saint-Jean-de-Daye.
Houssin-Dumanoir ✱, maire de Saint-Lo, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Le Guédois, docteur-médecin, maire de Tessy-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire.
Lemaître, maire de Saint-Jean-des-Baisants.	Torigny-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement d'Avranches	
MM.	
Bouvattier O✻, sous-préfet honoraire, propre.	Avranches.
Denis-Thieudière, notaire.	Brécey.
Baron (Félix-Louis), notaire.	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Le Cte de Canisy ✻.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix), notaire à Pontorson.	Pontorson.
Morel, député.	Saint-James.
De Saint-Pierre O✻, ancien préfet.	Sartilly.
Tétrel, maire de Villedieu.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
De Traynel ✻, trésorier général.	Beaumont.
La Vieille O✻, ancien commissaire de la marine, député.	Cherbourg.
Cte Hervé de Sesmaisons.	Les Pieux.
Vrac, avocat, propriétaire et adjoint.	Octeville.
Vte de Tocqueville O✻.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
De La Bellière, docteur-médecin.	Bréhal.
Savary, député, maire de Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.
Roissel-Dombreval, maire de Coutances.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De la Martinière ✻, propriétaire.	La Haye-du-Puits.
Gaslonde O✻.	Lessay.
Quenault ✻, sous-préfet honoraire.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, député, propriétaire à Périers.	Périers.
Pignard-Dudezert, maire de Brainville.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lemaître, maire de Saint-Sauveur-Lendelin.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✻, député.	Barenton.
Fauchon, propriétaire à St-Hilaire-du-Harcouët.	Isigny.
Legrand (Anatole) ✻, maire de Romagny.	Juvigny.
D'Avenel, maire de Heussé.	Le Teilleul.
Amand, prop., ancien notaire, maire de Mortain.	Mortain.
Bréhier (Hippolyte) ✻, propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Cte d'Auray, maire.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), sénateur, propriétaire.	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Valognes	
MM.	
Foubert, sénateur.	Barneville.
Brasy.	Bricquebec.
Cte de Pontgibaud ✱, maire de St-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnildot, propriétaire.	Quettehou.
Prémont, prop., maire de Ste-Marie-du-Mont.	Sainte-Mère-Eglise.
Viel ✱.	Saint-Sauv. le-Vicomte.
Sébire ✱, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Guérard, maire de Saint-Romphaire.	Canisy.
Lenoël, propriétaire.	Carentan.
Delarue, notaire.	Marigny.
Lebéricey, adjoint au maire de Percy.	Percy.
Deshameaux, propriétaire.	Saint-Clair.
Raulline, notaire.	Saint-Jean-de-Daye.
Desplanques, maire de Ste-Croix de St-Lo.	Saint-Lo.
Lemélorel-Lesmontils, maire de Fourneaux.	Tessy-sur-Vire.
Pommier (Jules), docteur-médecin, adjoint au maire de Torigni.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Latouche, négociant.	Avranches.
Desbouletz, docteur-médecin.	Brécey.
Dupont.	Ducey.
Beust, fils.	Granville.
Desfeux, maire de la Lucerne-d'Outremer.	La Haye-Pesnel.
Mis de Verdun de la Crenne ✱, maire d'Aucey.	Pontorson.
Gautier (César).	Saint-James.
Lemoine-Lechesnay, notaire à Sartilly.	Sartilly.
Crespin (Léonard).	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Louis (Auguste), maire.	Beaumont.
Delaunay.	Cherbourg.
Gosse, ancien notaire à Benoistville.	Cherbourg.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Cherbourg (Suite).	
MM.	
Houël-Desmonts, ancien maire.	Les Pieux.
Bonamy, maire des Pieux.	id.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Vrac (Eugène), maire de Nouainville.	id.
Auvray.	Saint-Pierre-Eglise.
Leveillé, notaire.	id.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Ameline, maire de Cérences.	Bréhal.
Guillemette, ancien notaire.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat.	Coutances.
Roptin (Charles).	La Haye-du-Puits.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.	Gavray.
Fauvel.	Lessay.
Leclère, ancien maire de Régnéville.	Montmartin-sur-Mer.
Leconte, propriétaire.	Périers.
Leloup, maire de Saint-Malo-de-la-Lande.	Saint-Malo-de-la-Lande.
De la Conté, maire de St-Sauveur-Lendelin.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, ancien notaire à Barenton.	Barenton.
Guérin, maire de Mesnil-Thébault.	Isigny.
Pasturel (Nestor).	Juvigny.
Coupel, greffier de justice de paix.	Le Teilleul.
Queslier, ancien notaire à Mortain.	Mortain.
Leforestier, maire de Virey.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Boucé, maire de Saint-Martin-de-Landelles.	id.
Lair, propre à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	Saint-Pois.
Lenicolais, fabricant à Sourdeval.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannellier, docteur-médecin à Barneville.	Barneville.
Lecoquierre.	Bricquebec.
Frigot, maire de Saint-Floxel.	Montebourg.
Duclouët, notaire à Quettehou.	Quettehou.
Hamelin.	id.
Legruel, docteur-médecin.	Sainte-Mère-Eglise,
Hersan, propre, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Daireaux, avocat à Valognes.	Valognes.
De Mondésir.	id.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Desprez, *Sous-Préfet.*
M. Sarlin, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. de La Loyère ✻, O. A., *Sous-Préfet.*
M. Réquier, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. Briens ✻, *Sous-Préfet.*
M. Lecouillard, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. A. Poisson, *Sous-Préfet.*
M. Chemin, Secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. Félix Masquelez, *Sous-Préfet.*
M. Grou, Secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. HOUSSIN-DUMANOIR ✻ *Maire*; Bernard et Debbois, *Adjoints*; Elie, Criquet, Letouzé, Pottier; Lerendu, Bosq, Leménicier, Amiard, Robin, Lescot, Huet, Lecomte, Lemasson, Dyvrande, Leparquois, Desmousseaux, Dussaux, Guillemin, Manoury, Marion.

Bureaux.—M. Daniel, Secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés de 9 heures à 4 heures.

Recette municipale.—M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—MM. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars; Duc, conducteur.

Octroi.—MM. Guérin, préposé en chef; Hec, brigadier.

Caisse d'épargne.—M. Daniel, receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi de 2 heures à 4 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. le Docteur FRÉMIN, *Maire*; GAUTIER et LENOIR, *Adjoints*; Sanson, Latouche, Lechevalier, Jacob, Bouvattier, Pinel, Langlois, Abraham du Bois; Cauquelin, Desdouitils, Barbier-Domin, Lemardeley, Lecaille, Saint, Loyer, Letréguilly, Sarlin, Langlois, Duclos et Debon.

Bureaux.—MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale.—M. Fouqué.

Voirie urbaine.—M. Lebedel, architecte.

Octroi.—M. Chapon.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. AUBERT, *Maire*; LAUNAY et LEMOINE, *Adjoints*; Benoist, Riotteau, Angé, Herpin, Aubert; Trocheris, Panier, Guillebot, Dumoncel, Cahu, Bisson, Pepin, Launay, Lenormand, Ollivier, Sire, Lemoine, Desmonceaux, Lecharpentier, Poirier, Leininger, Rambourg, Letarouilly.

Bureaux.—N..., Secrétaire.

Recette municipale.—M. L. Durier.

Voirie urbaine.—M. Loisel, architecte.

Octroi.—M. Aubry, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. Alfred MAHIEU ✻, O. A., *Maire*; RENAULT O. A. et GOSSE O. A., *Adjoints*; Monnoye, Séhier, Delaunay, Flambart, Hervé, Noyon, Leroy, Lecerf, Viel, Hartel, Mouchel, Laurent, Bertaux, Brun, Liais, Poittevin, Lefrançois, Baude, Mannoury, Mottet, Daniel et Chadée.

Bureaux.—M. Boivin, Secrétaire.

Recette municipale.—M. Lebacheley.

Voirie urbaine.—MM. Draucey, architecte de la ville; Drouet, agent voyer.

Octroi.—M. Raoult, préposé en chef.

Archives.—M. Amiot, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. BOISSEL-DOMBREVAL, *Maire*; MARIE, 1er *Adjoint*; SAILLARD, 2e *Adjoint*; Quesnel, Lepelletier, Jehenne, Grandin; Rabec, Dupérouzel, Gallien, Hélène, Dudouy, Lemuet, Lehuby, Duprey, Dudouyt, Badin, Piton, Salettes, Le Marchand, Geffroy, Briens et Girard.

Bureaux.—M. Chapet, Secrétaire.

Recette municipale.—M. Lelièvre.

Voirie urbaine.—M. Desheulles, architecte de la ville.

Octroi.—MM. Piton ✻, préposé en chef: Bellet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. N..., *Maire*; N..., *Adjoints*; Buisson, de Bailliencourt, Josset, Champs, Queslier, Piel, Delaporte, Delaunay, Leriche, Bizet, de Vaufleury, Leray, Moulin et Ganier-Hauteville.

Bureaux.—M. Jamon, Secrétaire.

Recette municipale.—M. Deplanche.

Voirie urbaine.—M. Allain.

Octroi.—MM. Dupont et Aumont.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. SÉBIRE ✻, *Maire*; DAIREAUX et LECLERC, *Adjoints*; Le Bouteiller, Laude, Bouthreuil, Lemeland (Pierre), Hamel, Dansos, N..., Foulon, Bretel, Capelle, Mariette-Boisville, Mauduit, Leroy Vautier, Lemaréchal, Le Biez, Lemeland (Paul), Pontas-Larue, Vassellier et Bernard.

Bureaux.—MM. Mouchel, Secrétaire.

Recette municipale.—M. Mabire, receveur.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE par arrondissement des		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1872.	1876.
Saint-Lo.....	9	117	88.950	89.118
Avranches.....	9	124	106.840	103.013
Cherbourg.....	5	73	87.954	89.395
Coutances.....	10	138	113.742	112.496
Mortain.....	8	74	67.926	66.976
Valognes.....	7	117	79.364	78.912
TOTAUX.....	48	643	544.776	539.910

Différence en plus, en 1872..... 4,866

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo.	Blainville	St-Malo-de-la-Land.
Agon	St-Malo-de-la-Land.	Blosville	Ste-Mère-Eglise.
Airel	Saint-Clair.	Boisroger	St-Malo-de-la-Land.
Amfreville	Ste-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois.
Amigny	St-Jean-de-Daye.	Bolleville	La Haye-du-Puits.
Ancteville	St-Malo-de-la-Land.	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	St-Pierre-Eglise.	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.	Boutteville	Ste Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay	Lessay.	Braffais	Brécey.
Anneville	Id.	Brainville	St-Malo-de-la-Land.
Anneville-en-Saire	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s^{r}-Mer.	Brécey	Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits.	Brectouville	Torigny-sur-Vire.
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Audouville-la-Hub^{ert}	Ste-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	Id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-Bl^{tte}	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-s^{t}-Mer	Bréhal.
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	St-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Brucheville	Ste-Mère-Eglise.
Baubigny	Id.	Buais	Le Teilleul.
Baudre	Saint-Lo.	Cambernon	Coutances.
Baudreville	La Haye-du-Puits.	Cametours	Cerisy-la-Salle.
Baupte	Périers.	Camprond	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	St-Pierre-Eglise.
Beaufficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juvigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	St-Pierre-Eglise.
Benoltville	Les Pieux.	Carolles	Sartilly.
Bérigny	Saint-Clair.	Carquebut	Ste-Mère-Eglise.
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	Catteville	St-Sauv.-le-Vic^{te}.
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire.	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.	Cavigny	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bast^{le}	Id.	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigny-sur-Vire.	Cérences	Bréhal.
Biniville	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	Cerisy-la-Forêt	Saint-Clair.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey	Isigny.	Feugères	Périers.
Champcervon	La Haye-Pesnel.	Fierville	Barneville.
Champcey	Sartilly.	Flamanville	Les Pieux.
Champeaux	Id.	Fleury	Villedieu.
Champrépus	Villedieu	Flottemanville	Montebourg.
Chanteloup	Bréhal.	Flottemanv.-Hague	Beaumont.
Chasseguay	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy	Avranches.	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Ste-Mère-Eglise.	Fontenay	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron	Villedieu.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Rousse[l]	Juvigny.	Fresville	Montebourg.
Chevreville	St-Hilaire-du-Harc.	Gathemo	Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire.	Catteville	St-Pierre-Eglise.
Clitourps	St-Pierre-Eglise.	Gavray	Gavray.
Coigny	La Haye-du-Puits.	Geffosses	Lessay.
Colomby	St-Sauv[r]-le-Vic[te].	Genest	Sartilly.
Condé-sur-Vire	Torigny-sur-Vire.	Ger	Barenton.
Contrières	Montmartin-s[r]-Mer.	Gerville	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Giéville	Torigny-sur-Vire.
Cosqueville	St-Pierre-Eglise.	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville	Bréhal.	Golleville	St-Sauveur-le-Vic.
Coulouvray-Boisb[re]	Saint-Pois.	Gonfreville	Périers.
Courcy	Coutances.	Gonneville	St-Pierre-Eglise.
Courtils	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances.	Gouberville	St-Pierre-Eglise.
Couvains	Saint-Clair.	Gourbesville	Ste-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy.
Crasville	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur-Vire.
Créances	Lessay.	Gouville	St-Malo-de-la-Land.
Cretteville	La Haye-du-Puits.	Graignes	St-Jean-de-Daye.
Crollon	Ducey.	Granville	Granville.
Crosville	St-Sauv[r]-le-Vic[te].	Gratot	St-Malo-de-la-Land.
Curey	Pontorson.	Gréville	Beaumont.
Cuves	Brécey.	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du-Puits.	Guéhébert	Cerisy-la-Salle.
Digosville	Octeville.	Guilberville	Torigny-sur-Vire.
Digulleville	Beaumont.	Hambye	Gavray.
Domjean	Tessy-sur-Vire.	Hamelin	Saint-James.
Donville	Granville.	Hardinvast	Octeville.
Doville	La Haye-du-Puits.	Hautteville	St-Sauv[r]-le-Vic.
Dragey	Sartilly.	Hauttev.-la-Guichard	St-Sanv[r]-Lendelin.
Ducey	Ducey.	Hautteville-sur-Mer	Montmartin-s[r]-Mer.
Ecausseville	Montebourg.	Héauville	Les Pieux.
Ecoquenéauville	Ste-Mère-Eglise.	Hébécrévon	Marigny.
Eculleville	Beaumont.	Helleville	Les Pieux.
Emondeville	Montebourg.	Hémevez	Montebourg.
Equeurdreville	Octeville.	Henneville	Octeville.
Equilly	Bréhal.	Hérenguerville	Montmartin-s[r]-Mer.
Eroudeville	Montebourg.	Herqueville	Beaumont.
Etienville	St-Sauv[r]-le-Vic.	Heugueville	St-Malo-d-la-Land.
Fermanville	St-Pierre-Egltse.	Heussé	Le Teilleul.
Ferrières	Le Teilleul.	Hiesville	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Ste-Mère-Eglise.	Le Guislain	Percy.
Houtteville	La Haye-du-Puits.	Le Ham	Montebourg.
Huberville	Valognes.	Le Hommet-d'Arth.	St-Jean-de-Daye.
Hudimesnil	Bréhal.	Le Loreur	Bréhal.
Huisnes	Pontorson.	Le Lorey	St-Sauveur-Lendelin.
Husson	Le Teilleul.	Le Luot	La Haye-Pesnel.
Hyenville	Montmartin-sur-Mer.	Le Mesnil	Barneville.
Isigny	Isigny.	Le Mesnil-Adelée	Juvigny.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil-Amand	Gavray.
Joganville	Montebourg.	Le Mesnil-Amey	Marigny.
Juilley	Ducey.	Le Mesnil-Angot	St-Jean-de-Daye.
Juvigny	Juvigny.	Le Mesnil-Aubert	Bréhal.
La Baleine	Gavray.	Le Mesnil-Auval	Octeville.
La Barre-de-Semilly	Saint-Lo.	Le Mesnil-Bœufs	Isigny.
La Bazoge	Juvigny.	Le Mesnil-Bonant	Gavray.
La Beslière	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bus	St-Sauveur-Lendelin.
La Bloutière	Villedieu.	Le Mesnil-Drey	La Haye-Pesnel.
La Bonneville	St-Sauveur-le-Vic.	Le Mesnil-Eury	Marigny.
La Boulouze	Ducey.	Le Mesnil-Garnier	Gavray.
La Chaise-Baudouin	Brécey.	Le Mesnil-Gilbert	Saint-Pois.
La Chapelle-Cécelin.	Saint-Pois.	Le Mesnil-Herman	Canisy.
La Chapelle-du-Fest	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil-Hue	Gavray.
La Chapelle-Enjuger	Marigny.	Le Mesnillard	St-Hilaire-du-Harc.
La Chapelle-Urée	Brécey.	Le Mesnil-Opac	Tessy-sur-Vire.
La Colombe	Percy.	Le Mesnil-Ozenne	Ducey.
La Croix-Avranchin.	Saint-James.	Le Mesnil-Rainfray.	Juvigny.
La Feuillie	Lessay.	Le Mesnil-Raoult	Tessy-sur-Vire.
La Godefroy	Avranches.	Le Mesnil-Rogues	Gavray.
La Gohannière	Id.	Le Mesnil-Rouxelin.	Saint-Lo.
La Haye-Bellefond.	Percy.	Le Mesnil-Thébault.	Isigny.
La Haye-d'Ectot	Barneville.	Le Mesnil-Tôve	Juvigny.
La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Véneron	St-Jean-de-Daye.
La Haye-Pesnel	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Vigot	Marigny.
La Lande-d'Airou	Villedieu.	Le Mesnil-Villeman.	Gavray.
La Luce-d'Outre-Mer.	La Haye-Pesnel.	Le Neufbourg	Mortain.
La Luzerne	Saint-Lo.	Lengronne	Gavray.
La Mancellière	Isigny.	Le Perron	Torigni-sur-Vire.
La Mancellière	Canisy.	Le Petit-Celland	Brécey.
Lamberville	Torigni-sur-Vire.	Le Plessis	Périers.
La Meauffe	Saint-Clair.	Le Rozel	Les Pieux.
La Meurdraquière	Bréhal.	Les Biards	Isigny.
La Mouche	La Haye-Pesnel.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
Lapenty	St-Hil.-du-Harcouët	Les Champs-de-Losq	St-Jean-de-Daye.
La Pernelle	Quettehou.	Les Chéris	Ducey.
La Rochelle	La Haye-Pesnel.	Les Cresnays	Brécey.
La Ronde-Haye	St-Sauveur-Lendelin.	Les Loges-Marchis.	St-Hilaire-du-Harc.
Lastelle	Périers.	Les Loges-s-Brécey.	Brécey.
La Trinité	Villedieu.	Les Moitiers-d'All	Barneville.
Laulne	Lessay.	Les Moitiers-en-Bau.	St-Sauveur-le-Victe.
La Vendelée	St-Malo-de-la-Land.	Les Pas	Pontorson.
Le Buat	Isigny.	Les Perques	Bricquebec.
Le Chefresne	Percy.	Les Pieux	Les Pieux.
Le Dézert	St-Jean-de-Daye.	Lessay	Lessay.
Le Fresne-Poret	Sourdeval.	Lestre	Montebourg.
Le Grand-Celland	Brécey.	Les Veys	Carentan.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Le Tanu	La Haye-Pesnel.	Moon-sur-Elle	Saint-Clair.
Le Teilleul	Le Teilleul.	Morigny	Percy.
Le Theil	St-Pierre-Eglise.	Morsalines	Quettehou.
Le Valdécie	Barneville.	Mortain	Mortain.
Le Val-Saint-Pair	Avranches.	Morville	Bricquebec.
Le Vast	St-Pierre-Eglise.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc
Le Vicel	Quettehou.	Moyon	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot	Bricquebec.	Munev.-le-Bingard	St-Sauvr-le-Victe.
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Muneville-sur-Mer	Bréhal.
Lieusaint	Valognes.	Nacqueville	Beaumont.
Lingeard	Saint-Pois.	Naftel	Isigny.
Lingreville	Montmartin-s.-Mer.	Nay	Périers.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Négreville	Bricquebec.
Lolif	Sartilly.	Néhou	St-Sauvr-le-Victe.
Longueville	Bréhal.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits.
Lozon	Marigny.	Neuville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.
Macey	Pontorson.	Neuville-en-Beaumt.	St-Sauvr-le-Victe.
Magneville	Bricquebec.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Marcey	Avranches.	Nicorps	Coutances.
Marchésieux	Périers.	Noirpalu	La Haye-Pesnel.
Marcilly	Ducey.	N.-D.-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
Margueray	Percy.	N.-D.-de-Livoye	Brécey.
Marigny	Marigny.	Notre-Dame-d'Elle	Saint-Clair.
Martigny	St-Hilaire-duH-arc	N.-D.-de-Touchet	Mortain.
Martinvast	Octeville.	Nouainville	Octeville.
Maupertuis	Percy.	Octeville	Id.
Maupertus	St-Pierre-Eglise.	Octeville-la-Venelle	Quettehou.
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Petite	Beaumont.
Millières	Lessay.	Omonville la-Rogue	Id.
Milly	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes	St-Sauvr-le-Victe.
Mobecq	La Haye-du-Puits.	Orval	Montmartin-s.-Mer.
Moidrey	Pontorson.	Ourville	Barneville.
Montabot	Percy.	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville	Montebourg.
Montaigu-les-Bois	Gavray.	Parigny	St-Hilaire-du-Harc.
Montanel	Saint-James.	Percy	Percy.
Montbray	Percy.	Périers	Périers.
Montchaton	Montmartin-s.-Mer.	Perriers-en-Beaufic	Sourdeval.
Montcuit	St-Sauvr-Lendelin.	Picauville	Ste-Mère-Eglise.
Montebourg	Montebourg.	Pierreville	Les Pieux.
Montfarville	Quettehou.	Pirou	Lessay.
Montgardon	La Haye-du-Puits.	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire.
Montgothier	Isigny.	Plomb	Avranches.
Monthuchon	St-Sauvr-Lendelin.	Poilley	Ducey.
Montigny	Isigny.	Pontaubault	Avranches.
Montjoie	Saint-James.	Pont-Hébert	St-Jean-de-Daye.
Montjoie	Saint-Pois.	Pontorson	Pontorson.
Montmart.-en-Graig.	St-Jean-de-Daye.	Ponts	Avranches.
Montmartin-sur-Mer.	Montmartin-sr-Mer.	Portbail	Barneville.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle.	Précey	Ducey.
Montrabot	Torigni-sur-Vire.	Précorbin	Torigni-sur-Vire.
Montreuil	Marigny.	Prétot	La Haye-du-Puits.
Mont-Saint-Michel	Pontorson.	Querqueville	Octeville.
Montsurvent	St-Malo-de-la-Land	Quettehou	Quettehou.
Montviron	Sartilly.	Quettetot	Bricquebec.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettreville.....	Montmartin-s.-Mer.	Saint-Gilles.....	Marigny.
Quibou.....	Canisy.	St-Hilaire-du-Harc..	St-Hilaire-du-Harc.
Quinéville.....	Montebourg.	St-Hilaire-Petitville.	Carentan.
Raids.....	Carentan.	Saint-James.....	Saint-James.
Rampan.....	Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye.	St-Jean-de-Daye.
Rancoudray.....	Mortain.	St-Jean-de-la-Haize .	Avranches.
Rauville-la-Bigot...	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Rivière	Barneville.
Rauville-la-Place...	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	St-Jean-de-Savigny.	Saint-Clair.
Ravenoville.....	Ste-Mère-Eglise.	St-Jean-des-Baisants	Torigni-sur-Vire.
Reffuveille.....	Juvigny.	St-Jean-des-Champs.	La Haye-Pesnel.
Regnéville.....	Montmartin-s.-Mer.	St-Jean-du-Corail..	Brécey.
Reigneville.....	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	St-Jean-du-Corail..	Mortain.
Remilly.....	Marigny.	St-Jean-le-Thomas .	Sartilly.
Rétôville.....	St-Pierre-Eglise.	Saint-Jores.....	Périers.
Réville.....	Quettehou.	St-Laur^{t}-de-Cuves..	Saint-Pois.
Romagny.....	Mortain.	St-Laur^{t}-de-Terreg	Saint-James.
Roncey.....	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger.....	La Haye-Pesnel.
Ronthon.....	Sartilly.	Saint-Lo.....	Saint-Lo.
Roufligny.....	Villedieu.	St-Louet-sur-Vire ..	Tessy.sur-Vire.
Rouxeville.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup.....	Avranches.
Sacey.....	Pontorson.	St-Malo-de-la-Lande.	St-Malo-de-la-Land.
Saint-Amand.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf.....	Montebourg.
St-André-de-Bohon.	Carentan.	St-Mart.-d'Aubigny.	Périers.
St-André-de-l'Epine.	Saint-Clair.	St-Mart.-d'Audouv^{e}.	Montebourg.
St-Aubin-des-Préaux	Granville.	St-Mart.-de-Bonfossé	Canisy.
St-Aubin-de-Terreg.	Saint-James.	St-Mart.-de-Cenilly.	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin du-Perron.	St-Sauv^{r}-Lendelin.	St-Mart.-de-Chaulieu	Sourdeval.
Saint-Barthélemy ..	Mortain.	St-Mart.-le-Landel.	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice.....	Avranches.	St-Mart.-des-Champs	Avranches.
St-Br.-de-Landelle..	St-Hilaire-du-Harc	St-Mart.-de-Varrev.	Ste-Mère-Eglise.
St-Christop^{e}-du-Foc.	Les Pieux.	St-Mart.-le-Bouillant	Saint-Pois.
Saint-Clair.....	Saint-Clair.	St-Mart.-le-Gréard..	Octeville.
Saint-Clément.....	Mortain.	St-Martin-le-Hébert.	Bricquebec.
St-Côme-du-Mont...	Carentan.	St-Maur-des-Bois...	Saint-Pois.
St-Cyr-du-Bailleul..	Barenton.	Saint-Maurice.....	Barneville.
Saint-Cyr.....	Montebourg.	St-Michel-de-la-Pier.	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Saint-Denis-le-Gast.	Gavray.	St-Michel-des-Loups	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vêtu.	Cerisy-la-Salle.	St-Nic.-de-Coutances	Coutances.
St-Ebr.-de-Bonfossé.	Canisy.	St-Nic.-de-Pierrep^{t}.	La Haye-du-Puits.
Sainteny.....	Carentan.	St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Saint-Floxel.....	Montebourg.	St-Nic -p.-Granville.	Granville.
Saint-Fromond	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin.....	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon.	Carentan.	Saint-Pair.....	Granville.
St-Georg.-de-la-Riv.	Barneville.	St-Patrice-de-Claids.	Lessay.
St-Georg.-de-Livoye.	Brécey.	Saint-Pellerin	Carentan.
St-Georges-d'Elle ..	Saint-Clair.	St-Pier.-d'Arthéglise	Barneville.
St-Georg.-de-Montc.	Saint-Lo.	St-Pier.-de-Coutanc.	Coutances.
St-Georg.-de-Rouel.	Barenton.	St-Pier.-de-Semilly.	Saint Clair.
St-Germain-d'Elle ..	Saint-Clair.	Saint-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise.
St-Germ.-des Vaux.	Beaumont.	St-Pierre-Langers..	Sartilly.
St-Ger.-de-Tourneb.	Montebourg.	Saint-Planchers....	Granville.
St-Germ.-de-Varrev.	Ste-Mère-Eglise.	Saint-Pois.....	Saint-Pois.
St-Germ.-le-Gaillard.	Les Pieux.	Saint-Quentin.....	Ducey.
St-Germ.-sur-Sèves.	Périers.	St-Rémi-des-Landes.	La Haye-du-Puits.
St-Germain-sur-Ay..	Lessay.	Saint-Romphaire...	Canisy.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Samson-de-Bonf.	Canisy.	Taillepied.....	St-Sauvr-le-Victe.
St-Sauv.-de-Chaulieu	Sourdeval.	Tamerville.....	Valognes.
St-Sauv.-de-Pierrep.	La Haye-du-Puits.	Tanis.....	Pontorson.
St-Sauv.-la-Pommer.	Bréhal.	Tessy-sur-Vire.....	Tessy-sur-Vire.
St-Sauv.-Lendelin..	St-Sauvr-Lendelin.	Teurthéville-Bocage	Quettehou.
St-Sauv.-le-Vicomte.	St-Sauvr-le-Victe.	Teurthéville-Hague.	Octeville.
St-Sébast.-de-Raids.	Périers.	Théville.....	St-Pierre-Eglise.
St-Sénier-de-Beuvr.	Saint-James.	Tirepied.....	Bréémy.
St-Sénier-s.-Avranc.	Avranches.	Tocqueuille.....	St-Pierre-Eglise.
Saint-Symphorien..	La Haye-du-Puits.	Tollevast.....	Octeville.
Saint-Symphorien..	Le Teilleul.	Tonneville.....	Beaumont.
Saint-Symphorien..	Torigni-sur-Vire.	Torigni-sur-Vire...	Torigni-sur-Vire.
Saint-Thomas.....	Saint-Lo.	Tourlaville.....	Octeville.
Saint-Ursin.....	La Haye-Pesnel.	Tourville.....	St-Malo-de-la-Land.
St-Vaast-la-Hougue.	Quettehou.	Tréauville.....	Les Pieux.
St-Vigor-des-Monts.	Tessy-sur-Vire.	Trelly.....	Montmartin-s.-Mer.
Sainte-Cécile.....	Villedieu.	Tribehou.....	St-Jean-de-Daye.
Sainte-Colombe....	St-Sauvr-le-Victe	Troisgots.....	Tessy-sur-Vire.
Sainte-Croix-Hague.	Beaumont.	Turqueville.....	Ste-Mère-Eglise.
Ste-Caoix de St-Lo.	Saint-Lo.	Urville.....	Montebourg.
Sainte-Eugienne...	Brécey.	Urville-Hague.....	Beaumont.
Sainte-Geneviève..	Quettehou.	Vains.....	Avranches.
Ste-Marie-du-Bois..	Le Teilleul.	Valcanville.....	Quettehou.
Ste-Marie-du-Mont.	Ste-Mère-Eglise.	Valognes.....	Valognes.
Sainte-Mère-Eglise.	id.	Varenguebec.....	La Haye-du-Puits.
Sainte-Pience.....	La Haye-Pesnel.	Varouville.....	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Suzanne....	Périers.	Vasteville.....	Beaumont.
Sainte-Suzanne....	Saint-Lo.	Vaudreville.....	Montebourg.
Sartilly.....	Sartilly.	Vaudrimesnil.....	St-Sauv.-Lendelin.
Saultchevreuil-du-Tronchet.....	Villedieu.	Vauville.....	Beaumont.
Saussemesnil.....	Valognes.	Vengeons.....	Sourdeval.
Saussey.....	Coutances.	Ver	Gavray.
Savigny.....	Cerisy-la-Salle.	Vergoncey.....	Saint-James.
Savigny-le-Vieux..	Le Teilleul.	Vernix.....	Brécey.
Sébeville.....	Ste-Mère-Eglise.	Vesly.....	Lessay.
Sénoville.....	Barneville.	Vessey.....	Pontorson.
Servigny.....	St-Malo-de-la-Land.	Vezins.....	Isigny.
Servon.....	Pontorson.	Videcosville.....	Quettehou.
Sideville.....	Octeville.	Vidouville.....	Torigni-sur-Vire.
Siouville.....	Les Pieux.	Vierville.....	Ste-Mère-Eglise.
Sortosville.....	Montebourg.	Villebaudon.....	Percy.
Sortosville-en-Bt...	Barneville.	Villechien.....	Mortain.
Sottevast.....	Bricquebec.	Villedieu.....	Villedieu.
Sotteville.....	Les Pieux.	Villiers.....	Saint-James.
Soules.....	Canisy.	Villiers-Fossard....	Saint-Clair.
Sourdeval.....	Sourdeval.	Vindefontaine.....	La Haye-du-Puits.
Sourdeval-les-Bois..	Gavray.	Virandeville.....	Octeville.
Subligny.....	La Haye-Pesnel.	Virey.....	St-Hilaire-du-Harc.
Surtainville.....	Les Pieux.	Vrasville	St-Pierre-Eglise.
Surville.....	La Haye-du-Puits.	Yquelon.....	Granville.
		Yvetot.....	Valognes.

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — la superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms

Les bureaux de poste sont indiqués par ✉ et les relais par 🏇 ; le signe ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :								
SAINT-LO 🏇	9706	656	✉	108253 14	»	28	»	»
Agneaux	820	691	Saint-Lo.	8631 »	2	26	2	2
Baudre	291	376	*idem.*	4097 20	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	507	771	*idem.*	6583 50	5	33	5	5
La Luzerne	71	196	*idem.*	1536 »	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	292	476	*idem.*	3966 »	5	33	5	5
Rampan	237	411	*idem.*	3506 30	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	731	1187	*idem.*	11610 25	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq	613	895	*idem.*	9393 50	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	382	506	*idem.*	4745 25	7	33	7	7
Saint-Thomas	310	430	*idem.*	4002 74	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :								
CANISY	764	625	✉	6795 43	9	22	9	»
Dangy	894	973	Canisy.	6955 80	15	19	15	6
Gourfaleur	509	845	Saint-Lo.	7180 »	6	27	6	5
La Mancellière	412	680	*idem.*	4724 70	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	158	192	St-Samson-de-Bonf.	1203 »	12	28	12	8
Quibou	1303	1713	Canisy.	13951 80	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	745	1198	*idem.*	9479 50	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	793	1253	*idem.*	6396 90	10	27	10	3
Saint-Romphaire	805	997	St-Samson-de-Bonf.	7077 20	9	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé	628	629	✉	5042 50	9	27	9	5
Soulles	872	1487	St-Samson-de-Bonf.	7802 50	16	23	16	10
CANTON DE CARENTAN ¶. Population								
CARENTAN	3139	1567	✉	47869 03	28	34	28	»
Auvers	1133	1872	Carentan.	15582 65	32	35	32	6
Auxais	349	776	Sainteny.	6090 90	29	30	39	14
Brévands	476	921	Carentan.	8622 »	29	42	29	8
Catz	170	278	*idem.*	3328 50	26	39	26	5
Les Veys	622	1243	*idem.*	13510 30	28	41	28	7

U DÉPARTEMENT,

T PAR CANTON.

chaque commune ;—les bureaux de poste ;—le principal des quatre contributions directes ;—s Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

aque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
opulation : 89,118 habitants.				
3,960 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Houssin-Dumanoir ✻.	Bernard, Derbois.	*Langlois.*	Gendrin, Ecole supérieure. Porcher, Ecole ancre Piguet, Ecole mutuelle. Godard, Congréganiste.	Marie, Ecole laïque. Sœur Marie.
Yver.	Le Baron.	Lenoir.	Godard.	Lion.
Nouet.	Barbenchon.	Delanoe.		Lefresne.
Labbé.	Desfaudais	Mouchel.	Legouey.	Pichard.
Noël.	Pacary.	Gault.	*Réunie à St-André-de-l'Epine.*	
Schmitt ✻.	Surget.	Lebarbey.		Hédouin.
Guilbert.	Vardon.	Lefresne.		Lehérichon.
Desplanques.	Lambert.	*Blanchet.*	Jéhanne.	Primault.
Descocqs.	Harivel.	Fontaine.	Aumont.	Bellamy.
Louvel-Dubois.	Boyvin	Desurvire.	Leduc.	Nativelle.
Vieillard.	Desfontaines.		*Réuni à Saint-Lo.*	
4,883 habitants (11 communes).				
Vimard.	Pacary.	*Louis* ; Pinard.	Rivet.	Thomas.
Leconte.	Vivier.	Hédouin, Lorance.	Auvray.	Diénis, N.
Ozenne.	Tréfeu.	Leredde.	Adelée.	Templer.
Huet.	Legrand	Lemétayer.	Galliot.	Bailleul.
Hardel.	Levilly.	Cochard.		Legendre.
Cocaigne.	Requier.	Briant.	Herman.	Vaufleury.
Groualle.	Lefebvre.	Adam.	Lesouef.	Scelles.
Tour de la Tête-Bernard.	Meslin.	Leboulanger, Prével.	Hollande.	Hairon, Couillard.
Guérard.	Aumond.	Paris.	Lesouef.	Passilly.
Lafosse.	Lavalley.	Rainfroy.	Sauvage.	Legrand.
Guilbert.	Houssin.	Desmonts.	Thiébot.	Lesouef.
11,722 habitants (14 communes).				
Gouville ✻.	Lencël, Hotin.	*Touroude.*	N., N.	Wattebled, Guesney.
Leledy.	Lhonorey.	Potel.	Geslin.	Pacary.
Roguelin.	Saint.	Séblíne.		Corbet.
Sauvage.	Eude.	Abraham.	Lecanu.	Martin.
Surcouf.	Poignavant.	Chardot.		Lemoine.
Gosselin.	Gancel.	Aubril.	Mazier.	Vimond.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Méautis	868	1698	Carentan.	16658 »	27	31	27	6
Raids	503	667	Sainteny.	5790 75	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	614	1042	*idem.*	9588 20	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	743	1256	Carentan.	15538 36	31	38	32	4
Sainteny	1641	2132	☒	21736 96	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	648	1698	Sainteny.	9409 »	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petiville	418	985	Carentan.	10078 »	27	35	27	1
Saint-Pellerin	398	437	*idem.*	4864 50	25	39	25	5
								CANTON DE MARIGNY ¶. Population
MARIGNY	1354	1032	☒	12170 30	13	16	13	-
Carantilly	1006	1070	Marigny.	8546 83	16	19	16	4
Hébécrévon	828	1328	Saint-Lo.	9161 67	7	26	7	7
Le Chapelle-Enjuger	905	1502	Marigny.	9415 93	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	215	281	*idem.*	2292 10	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	272	346	*idem.*	2882 20	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	488	226	*idem.*	2708 50	17	18	17	9
Lozon	670	886	*idem.*	6219 »	17	18	17	6
Montreuil	532	646	*idem.*	4674 60	15	21	15	6
Remilly	885	956	*idem.*	8902 70	18	23	18	14
Saint-Gilles	603	783	Saint-Lo.	6560 50	7	21	7	6
								CANTON DE PERCY ¶. Population
PERCY	2850	3705	☒	22547 32	25	26	25	-
Beslon	1024	1726	Villedieu.	7357 17	34	35	34	9
La Colombe	944	1448	*idem.*	6375 40	31	32	31	6
La Haye-Bellefonds	219	285	Villebaudon.	1992 »	19	23	19	9
Le Chefresne	833	1130	Percy.	4862 »	28	22	28	3
Le Guislain	370	539	Villebaudon.	3335 »	21	23	21	9
Margueray	319	465	Percy.	1855 70	29	29	29	4
Maupertuis	345	541	Villebaudon.	2879 20	23	20	23	6
Montabot	658	1154	Percy.	4441 »	25	31	25	3
Montbray	1103	1409	St-Sever (Calvados).	8697 10	30	33	30	7
Morigny	256	453	*idem.*	2166 »	31	36	31	11
Villebaudon	538	469	☒	3262 10	20	25	20	-
								CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population
SAINT-CLAIR	625	800	☒	6928 36	12	40	12	-
Airel	704	1017	Saint-Clair.	10792 20	15	37	15	6
Bérigny	635	1217	☒	7545 75	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1822	2383	☒	19364 20	18	46	18	9
Couvains	718	1503	Saint-Clair.	9876 »	10	38	10	4
La Meauffe	729	1022	*idem.*	9538 41	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	775	980	*idem.*	8746 20	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	200	285	Bérigny.	1292 67	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	361	724	Saint-Lo.	4193 33	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	666	896	Cerisy-la-Forêt.	5077 20	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	510	889	Bérigny.	5063 50	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
ngot.	Duchemin.	Lecointre.	Lefaudeux.	Drieu.
etenneur.	Dauvert.	Leroux.	Hulmel.	Doucet.
oricet.	Caillemer.	Bécherel.	Suzanne.	Lechenoine.
elin.	Hervieu.	Pontas.	Godier.	Legarand.
e la Gonnivière.	Laisney-Desvignets.	Demary-de-Longueville.	Loquet.	Grossin.
uérard.	Osmont.	Baize.	Pottier.	Lecoq.
uvray.	Saint.	Desdouitils.	Lefranc.	
auvage.	Hamelin.	Eury.	Ollivier.	Caillard.
758 habitants (11 communes).				
emoigne-Lavallée.	Laurent.	*Mangon*.	Gohin.	Paysant.
osset.	Blanchard.	Garnier.	Lemoigne.	Gambillon.
osmel.	Lescot.	Lécuyer.	Legros.	Macé.
umont.	Genest.	Girard.	Poullain.	Fauchon.
sselin.	Maquerel.	Costard.		Lemperière.
e Baron.	Darondel.	Gosselin.		Delalonde.
ose dit Navet.	Robin.	Legastelois.	Martinet.	Martinet.
uperrouzel.	Desdevises.	Vivier.	Lecaplin.	Ollivier.
ollet.	Legrand.	Lafosse.	Chanteclair.	Yger.
aulline.	Lechevallier.	Vigier.	Lemaître.	Levilain.
uillot.	Hubert.	Lesaulnier.	Godard.	Letellier.
459 habitants (12 communes).				
louët.	Lehéricey, Grente.	*Lepeltier*.	Lemonnier.	Doucin, Catrel.
ucas.	Lecharpentier.	Lecanu.	Postel.	Lucas, Duchemin.
epesant.	Debroise.	Duval.	Lemoine.	Gallouin.
arrey.	Estur.	Lemercier.		Rabel.
auduit.	Larsonneur.	Leboulenger.	Dumouchel.	Lemaître.
elafosse.	Durand.	Dupard.	Charuel.	Frigot.
ebrun.	Manson.	Delabrousse.		Pinel.
N...	Voisin.	Adam.		Blanchet.
ossard.	Lebouvier.	Bidois.	Osmont.	Bouillet.
egnault.	Fizel.	Pousset.	Touroude.	Guérin.
ostain.	Deschamps.	Lemonnier.		Robillard.
anuet.	Sébert.	Soyer.	Fauvel.	Danguy.
153 habitants (14 communes).				
Bernard.	Huault.	*Gardin*.	Letourneur.	Aubel.
Groualle.	Jeanne dit Baudry.	Lebreton.	Desplanques.	Blondel.
Sansrefus.	Dumont.	Danneville.	Bertin.	Leroy.
Malherbe.	Lemaître.	Legallais.	Enquebecq.	Hulmer.
Dhermilly.	Bazire.	Lemarié.	Huault.	Le Mennier.
Enouf.	Paingt.	Lebréton.	Thiébot.	Lemennicier.
Regnouf de Vains	Heussebrot.	Morisset.	Tiphaigne.	Renard.
Lecot.	Desfaudais.	Pigasse.		Langlois.
Parfouru.	Dhérouville.	Giret.		Dubois.
Mignot.	Angot.	Dubosq.	Desmoulins.	Delafosse [llles.
Leclerc.	Mariette.	Letenneur.	Desmoulins.	Lemennicier, fe Demen-

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Saint-Jean-de-Savigny.....	510	755	Saint-Clair.	6271 »	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly	336	461	Saint-Lo.	3494 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard.....	562	869	*idem.*	6502 84	6	34	6	5
								CANTON DE SAINT JEAN-DE-DAYE ¶. Population
SAINT-JEAN-DE-DAYE.....	276	421	☒	4067 42	15	33	15	»
Amigny	202	370	Pont-Hébert.	3344 50	8	25	8	11
Cavigny.....	570	678	*idem.*	8464 30	11	35	11	7
Graignes.....	1172	1415	Saint-Jean-de-Daye.	10328 53	21	33	21	6
Le Dézert.....	763	1459	*idem.*	11596 91	13	29	14	4
Le Hommet-d'Arthenay ...	549	1486	*idem.*	10792 »	14	27	13	7
Le Mesnil-Angot.....	138	408	*idem.*	4077 ·	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron.....	187	283	*idem.*	2791 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque ...	450	931	*idem.*	9011 50	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes ..	1373	3032	*idem.*	24460 40	21	39	21	6
Pont-Hébert.....	944	1499	☒	10391 »	7	31	7	8
Saint-Fromond	933	1331	Saint-Jean-de-Daye.	19195 06	15	37	15	4
Tribehou	1033	997	*idem.*	8667 50	19	28	19	13
								CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population
TESSY-SUR-VIRE.....	1478	1386	☒	13747 63	18	34	18	»
Beaucoudray.....	304	469	Villebaudon.	1982 »	21	27	21	7
Beuvrigny.....	349	669	Tessy-sur-Vire	2771 »	21	40	21	6
Chevry.....	229	364	Villebaudon.	1966 »	19	29	19	6
Domjean.....	1183	1656	Tessy-sur-Vire.	8077 83	18	37	18	3
Fervaches	505	480	*idem.*	3436 58	15	33	15	3
Fourneaux.....	161	234	*idem.*	1497 »	21	37	21	3
Gouvets	705	1101	Villebaudon.	4557 70	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	341	557	Tessy-sur-Vire.	3234 »	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult	420	399	Torigni-sur-Vire.	3041 »	12	32	12	10
Moyon	1287	2334	Tessy-sur-Vire.	10421 70	14	30	14	6
Saint-Louet sur-Vire.....	342	733	*idem.*	3466 10	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	905	1374	Villebaudon.	8651 80	27	37	27	9
Troisgots.....	560	753	Tessy-sur-Vire.	4442 »	14	33	14	6
								CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population
TORIGNI-SUR-VIRE	2021	292	☒	19388 53	14	39	14	»
Biéville.....	383	553	Torigni-sur-Vire.	3910 »	17	45	17	11
Brectouville.....	135	375	*idem.*	2442 30	14	40	14	4
Condé-sur-Vire	1740	2489	*idem.*	22023 11	9	30	9	5
Giéville.....	640	1033	*idem.*	6361 »	17	43	17	3
Guilberville.....	1572	2215	*idem.*	11678 41	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	180	374	*idem.*	1532 40	12	40	12	4
Lamberville.....	397	706	*idem.*	5081 25	17	45	17	9
Le Perron	362	459	*idem.*	3137 83	20	43	20	7
Montrabot	215	386	*idem.*	2090 »	16	44	16	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SAINT-CLAIR.				
MM.	MM.	MM	MM.	Mlles
Marguerit de Rochefort	Duchemin.	Blestel.	Gesbert.	Ve Frémond.
Guot.	Saint-Laurent.	Hus.	Maurouard.	Lucas.
Gaoult.	Tréfeu.	Fétile.	Melot.	Boulot.
590 habitants (13 communes).				
Vezeril.	N...	*Gilbert*.		Couillard.
Cahour.	Rauline.	Aubert.		Layne.
Madelaine.	Préterre.	Auvray.	Guilbert.	Gancel.
Folliot.	Fromond.	Beaumont.	Lebas.	Lesauvage.
Conseiller de la Gendarmerie.	Thouroude.	Lebreuilly.	Leprovost.	Chasles.
Delisle.	Aupoix.	Frossard.	Coquelin.	Moulin.
Angot.	Leduc.	Cottebrune.		Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Levieux.		Chasles.
Thouroude.	Desplanques.	Deslandes.	Painchaud.	Desplanques.
Fouzard.	Lebas.	Langenais.	Delacour.	Dubuisson ; Paquet.
Thomasse.	Godard.	Duval ; Delarue, Puiney.	Michel.	Mesnildrey ; Lair ; Hautemanière.
Duhamel ✻.	Laisney.	Surville.	Chrétienne.	Gautier.
Belleux.	Damecour.	Lechevalier.	Lepetit.	Aubry.
769 habitants (14 communes).				
Le Guédois.	Cochard.	*Gillot*.	Lecrest, fr. de la doct. chrétienne.	Godard.
Legablier.	Joret.	Bougis.		Canuet.
Delaville.	Letot.	Legrand.		Bataille.
Ladroue.	Godard.	Prével.		Barbé.
Launay.	Lamoureux.	Camus.	Lenoir.	Mme ve Lebrec.
Beaufils.	Lucas.	Brion.	Bocage.	Prével.
Demélorel-Lesmontils	Lemazurier.	Simon.		Jouenne.
Loisel.	Bisson.	Cauchon.	Loisel.	Restout.
Lemeray.	Née.	Desvages.		Rosquet.
De Laubrie.	Julien.	Chaignon.		Leroux.
Havel.	Postel.	Langenais.	Ravenel.	Le Nordez.
Massier.	Depoilley.	Lebel.		Desmier.
Demélorel-Lesmontils	Chasle.	Manson.	Levallois.	Lemercerre.
Soulet.	Mourocq.	Pantin.	Paris.	Harivel.
1,824 habitants (17 communes).				
Hédouin.	Leboucher.	*Leroy* ; Barondel.	Bucaille.	Garnier.
Flaust.	Tillard.	David.	Diguet.	Besnard.
Lepringard.	Lepellerin.	Larsonneur.		Lepeltier.
Lhermite.	Hubard.	Lemaître.	Bréard.	Leroussel.
Letot.	Godefroy.	Queudeville.	Bizault.	Lechevalier.
Lesouef.	Tirard.	Marguerite.	Godefroy.	Tencé.
Savare.	Moulin.	Mourocq.		Lebugle.
Bion.	Flaust.	Delaunay.		Décose.
Joret.	Lepelletier.	Piton.		Sanson.
Hervieu.	Bion.	Lefèvre.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Placy-Montaigu	498	899	Torigni-sur-Vire.	4834 »	20	45	20	6
Précorbin	518	721	*idem.*	5453 50	11	39	11	6
Rouxeville	482	576	*idem.*	3733 16	12	39	12	9
Saint-Amand	1243	2162	*idem.*	12518 50	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	1006	1336	*idem.*	8088 75	10	37	10	7
Saint-Symphorien	206	387	*idem.*	1974 75	18	43	18	4
Vidouville	277	445	*idem.*	3123 »	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES								
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population								
AVRANCHES	8159	444	✉	82090 86	50	47	»	-
Chavoy	186	371	Avranches.	2199 »	50	42	6	6
La Godefroy	263	364	*idem.*	1692 »	63	52	5	5
La Gohannière	184	380	*idem.*	1775 25	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1158	1110	*idem.*	10161 83	58	50	3	3
Marcey	802	673	*idem.*	6317 83	56	49	3	3
Plomb	586	819	*idem.*	5195 45	50	46	8	8
Pontaubault	372	195	*idem.*	1962 70	66	54	7	7
Ponts	504	670	*idem.*	5733 10	53	45	5	3
Saint-Brice	161	255	*idem.*	1585 »	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	633	895	*idem.*	6184 »	55	45	5	5
Saint-Loup	492	646	*idem.*	4064 75	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	564	649	*idem.*	5352 37	59	50	3	3
Saint-Osvin	551	679	*idem.*	3960 50	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	805	1253	*idem.*	6546 22	57	49	5	5
Vains	854	858	*idem.*	6563 »	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population								
BRÉCEY	2341	2103	✉	20581 53	49	48	17	-
Braffais	401	581	Brécey.	2629 70	46	35	13	9
Cuves	738	969	*idem*	7014 34	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin	867	1203	*idem.*	4389 20	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	381	459	*idem.*	1694 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	1001	1249	*idem.*	4547 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	452	657	*idem.*	2691 »	63	54	13	3
Les Cresnays	720	978	*idem.*	5628 75	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	426	527	*idem.*	2803 50	45	44	19	5
Notre-Dame-de-Livoye	262	355	*idem.*	1837 10	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	126	179	*idem.*	804 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	436	552	*idem.*	3376 50	53	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	177	362	*idem.*	944 33	44	41	21	8
Saint-Nicolas-des-Bois	272	357	*idem.*	1853 75	46	45	18	5
Tirepied	1187	1697	Avranches.	11033 »	59	52	9	8
Vernix	262	584	Brécey.	4025 90	54	51	12	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
RIGNI-SUR-VIRE.				
MM.	**MM.**	**MM.**	**MM.**	**MMlles**
uvray.	Girauld.	Huard.		Guyot.
esmeulles.	Pasturel.	Adelée.	Allain.	Clouard.
umond.	Enée.	Pirou.	Poterie.	Lesongeur.
efoulon.	Lescot (Jean).	Bréhier.	Menard.	Blier.
emaître.	Marie.	Perdriel.	Leberruyer.	Gazengel.
ebouteiller	Renouf.	Bochin.		Jamard.
uernier (P.-F.).	Lenauld.	Mourocq.		Lebugle.
ppulation ; 103,013 habitants.				
,272 habitants (16 communes).				
remin.	Gautier, Lenoir.	*Lemaire*, à St-Gervais; *Baveuton*, à Notre-Dame-des-Champs ; Guérin, à St-Saturnin.	Primaux.	Religieuses Ursulines ; Aumond.
ouëtil.	Leroyer.	Resbeut.		Besnard.
e Mansigny.	Harel.	Desplanches.		Viel.
oublet.	Loizon.	Delaunay.		Yvon.
lier.	Lebrun.	Piquois.	Fras.	Béguin.
rimaux.	Lefranc.	Guénier.	Denolle.	Davy.
te du Quesnoy.	Dubois.	Resbeut.		Godard.
rimaux.	Blier.	Challier.		Cauvet.
aupais. .	Cautier.	Loisel.	Laurence.	Restoux.
auprès.	Boutelou.	Bigot.		Jubré.
ubois.	Goblé.	Provost.	Aumont.	Lebiguais.
lier.	Ruault.	Piquot.	Lemoine.	Besnard.
...	Lottin.	Belloir.		Dechérencey.
ereult.	Aubeut.	Maheux.	Chapin.	Marie.
e St-Germain C ✱.	Lechoisne.	Vautier.		Leloutre.
amel.	Quinton.	Dupont ✱.	Bihel.	Olivier.
,149 habitants (16 communes).				
enis-Thieudière	Pinard.	*Guesnon*.	Lemonnier.	Herpin.
eroy.	Cossé.	Guérin.		Hébert.
emardeley.	Leroyer.	Bonnel.	Bazin.	Constantin.
onœil-Beaupré.	Debroise.	Hédou.	Leronge.	Joubault.
urquetil.	Resbeut.	Lecharpentier.		Royer.
uenne.	Roussin.	Fortin.	Fras.	Lebrun.
amson.	Anfray.	Gautier.		Leconte.
aurent.	Joly.	Morin.		Pichard.
obert.	Vaugrente.	Leroy.		Fauvel.
énéaux.	Canu.	Bazurais.		Lepelley.
umont.	Fillâtre.	Lenormand.		Lemoussu.
oyvet.	Debieu.	Payen.		Poirier.
epron.	Lepeltier.	Levillain.		Cordon.
ebesne.	Rigot.	Prével.		Lemains.
eroux.	Navet.	Lefranc.	Geffroy.	Belloir.
odeman.	Lerenard.	Guyot.		Mazure.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-L du département.	judiciaire.	d'arrondissement.
Canton de Ducey ¶. Populatio							
Ducey	1818	1120	✉	12121 67	67	56	1
Céaux	603	786	Avranches.	4943 »	68	59	12
Courtils	507	614	*idem.*	3760 83	69	60	13
Crollon	393	468	Ducey.	2674 »	70	61	13
Juilley	788	1182	*idem.*	6503 50	68	58	11
La Boulouze	154	218	*idem.*	986 50	62	60	13
Le Mesnil-Ozenne	316	460	*idem.*	2060 »	68	58	11
Les Chéris	464	591	*idem.*	3095 70	74	59	12
Marcilly	818	886	*idem.*	5919 45	70	57	10
Poilley	945	1270	*idem.*	8620 75	67	58	10
Précey	591	773	*idem.*	4663 35	67	39	11
Saint-Quentin	1321	1668	*idem.*	11730 20	61	53	6
Canton de Granville ¶. Populatio							
Granville	12527	268	✉	111209 44	49	29	26
Bouillon	478	639	Granville.	3837 66	60	39	20
Donville	806	296	*idem.*	3837 43	46	26	28
Saint-Aubin-des-Préaux	515	824	*idem.*	6026 65	57	35	17
St-Nicolas-près-Granville	1091	737	*idem.*	12123 70	51	31	24
Saint-Pair	1313	1540	*idem.*	13372 33	52	35	23
Saint-Planchers	1008	1197	*idem.*	9343 07	56	23	21
Yquelon	357	214	*idem.*	3158 »	48	27	26
Canton de la Haye-Pesnel ¶. Populatio							
La Haye-Pesnel	945	629	✉	7027 50	44	32	15
Beauchamps	592	411	La Haye-Pesnel.	4236 45	56	31	21
Champcervon	359	558	*idem.*	2911 45	48	35	16
Folligny	422	410	*idem.*	2137 90	43	39	19
Hocquigny	269	305	*idem.*	1885 »	44	30	18
La Beslière	269	349	*idem.*	2317 50	44	31	20
La Lucerne-d'Outremer	787	1451	*idem.*	6923 40	44	35	15
La Mouche	303	443	*idem.*	2382 »	45	33	14
La Rochelle	566	751	Sartilly.	1298 40	49	37	13
Le Luot	442	851	Avranches.	4099 28	46	41	13
Le Mesnil-Drey	371	421	La Haye-Pesnel.	2973 80	45	31	18
Les Chambres	225	418	*idem.*	1953 »	48	37	13
Le Tanu	550	694	*idem.*	4081 »	41	37	20
Noirpalu	173	819	*idem.*	1351 »	44	37	15
Sainte-Pience	674	868	Avranches.	3553 20	45	42	11
Saint-Jean-des-Champs	920	1202	La Haye-Pesnel.	8564 67	47	33	21
Saint-Léger	174	196	Sartilly.	1390 10	60	38	17
Saint-Ursin	324	537	La Haye-Pesnel.	3102 50	47	36	18
Subligny	553	790	Avranches.	4086 67	50	40	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
3,718 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Sauvé.	Champion.	*Gournel.*	Larcher.	N...
Gilbert.	Gougeon.	Miquelard.	Poullain.	Mauray.
Dupont.	Colin.	Gournel.		Costentin.
Ysabel.	Juin.	Briard.		Duguépéroux.
Fardin.	Datin.	Guesnon.	Robert.	Anger.
Barbé.	Blandin.	Dubois.		Coursin.
Laloi.	Bouroult.	Leprovost.		Pinel.
De Pracontal.	Allain.	Delaunay.		Etienvre.
Boutelou.	Dapilly.	Lemouland.	Roblin.	Bernard.
Colin.	Morin (Louis-Paul).	Goron.	Lavoué.	Baisnée.
Morel.	Fleury.	Lepourbelet.	Dupré.	Mazier.
Dupont.	Le Bedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Foulon.
18,095 habitants (8 communes).				
Aubert.		*Lecaplain; Allain.*	Robbes, Lambard.	Guillard, Natinelle.
Digée (Louis).	Digée (Alexis).	Debon.	Lebasnier.	Barré.
Lebreton.	Mequin.	Poullain.	Gohin.	Yberty.
Dairou.	Tillard.	Esnoult.	Leloutre.	Hamon.
Chemin.	Le Chevalier.	Duclos.	Lucas.	Borel.
Picot.	Legentil.	Thébault; Gournay, à Kairon.	Simonne.	Poullain, Caqu.
Desdouits.	Méquin.	Raulin.	Aubril.	Rosselin.
Delarue (Pierre).	Delarue (Zacharie).	Dufresne.	Potier.	Villard.
8,918 habitants (19 communes).				
Lanos.	Avril.	*Vignon.*	Legallais.	Durand.
Augrain.	Simonne.	Lebas.	Leblanc.	Hochard.
Poulain.	Olive.	Resbeut.		Poirier.
Lorance.	Marion.	Guillet		Lehérissey.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Blin.
Lhomme.	Porée.	Lahuppe.		Maillard.
Lebreton.	Lebourgeois.	Berry.	Gautier.	Lehodey.
Dugueycher.	Vivier.	Lemonnier.		Levallois.
Hurel.	Plaine.	Paillette.	Laurence.	Peslin.
Dugueycher.	Fillâtre.	Chauvet.		Charbonnel.
Dulin.	Genvresse-Lafosse.	Perrouault.		Perrouault.
Le Marquis.	Anfray.	Roisille.		Boucé.
Micouin.	Tétrel.	Raulin.	Bouillon.	Lelandais.
Mahey.	Jannot.	Templer.		Juin.
Jonquier.	Vivier.	Pitel.	Follain.	Renault.
Macé.	Lemuet.	Coulombier.	Tardif.	Lepesant.
Picot.	Lecoufle.	Guilbert.		Dupré.
Rieu.	Letourneur.	Lefranc.		Lecardonnel.
Lebourgeois.	Pitel.	Lebreuilly.	Thébault.	Letouzé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Pontorson ¶. Population								
Pontorson ☒	2383	415	☒	16308 24	70	69	22	
Ardevon	370	830	Pontorson.	3886 20	77	68	20	8
Aucey	766	951	*idem.*	5961 13	83	74	26	5
Beauvoir	469	857	*idem.*	2962 50	84	69	21	8
Boucey	639	1083	*idem.*	6166 70	81	72	23	2
Cormeray	139	190	*idem.*	1195 50	76	68	21	6
Curey	330	574	*idem.*	2898 28	77	67	20	4
Huisnes	337	654	*idem.*	3515 50	75	66	19	10
Les Pas	326	460	*idem.*	2705 25	77	67	19	5
Macey	292	587	*idem.*	2676 »	76	67	19	6
Moidrey	318	636	*idem.*	4086 30	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel	184	258	☒	1059 78	89	72	24	9
Sacey	1227	1527	*idem.*	8880 40	86	72	25	7
Servon	616	923	*idem.*	5638 70	71	62	14	10
Tanis	513	746	*idem.*	3852 70	73	64	16	10
Vessey	971	1261	*idem.*	7941 58	79	71	23	7
Canton de Saint-James ¶. Population								
Saint-James	3088	1819	☒	23359 42	77	67	20	
Argouges	1272	1639	Saint-James.	8632 45	82	71	22	6
Carnet	908	1012	*idem.*	5923 70	80	70	23	3
Hamelin	239	246	*idem.*	1574 25	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	845	1082	*idem.*	6290 »	74	65	17	5
Montanel	1003	1548	*idem.*	6154 75	80	71	24	10
Montjoie	610	745	*idem.*	3714 25	77	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte	1578	2098	*idem.*	13421 95	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1164	1641	*idem.*	9337 25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron	704	1114	*idem.*	6369 40	71	62	14	10
Vergoncey	554	774	*idem.*	4173 »	74	64	16	7
Villiers	460	791	*idem.*	3899 45	77	67	20	7
Canton de Sartilly ¶. Population								
Sartilly	1233	1151	☒	9976 07	41	39	11	
Angey	220	247	Sartilly.	1464 »	53	42	14	3
Bacilly	1155	1587	Avranches.	10714 10	57	46	8	7
Carolles	397	384	Sartilly.	2609 20	62	41	19	8
Champcey	275	324	*idem.*	2467 50	54	43	9	4
Champeaux	502	422	*idem*	3356 30	63	45	17	6
Dragey	667	1815	*idem.*	6623 63	57	44	12	5
Genest	749	696	Avranches.	5602 70	58	47	11	8
Lolif	872	1348	*idem.*	8776 40	53	42	7	7
Montviron	372	593	Sartilly.	3821 70	52	42	9	4
Ronthon	363	484	*idem.*	3485 50	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	240	238	*idem.*	2049 »	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	554	1426	*idem.*	4407 80	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	775	840	*idem.*	6421 63	56	39	16	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,880 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Guichard.	Bailleul.	*Hevard.*	Marie.	Hodin.
Arrondel.	Boutrouelle.	Breillot.		Tesnière.
Mis de Verdun de la Crenne ✻.	Pivert.	Vaudouer.	Forget.	Nicolle.
Gaillard.	Blin	Datin		Lethimonnier.
Guichard.	Nourry.	Quesnel.		Morel.
Faguais.	Desgranges.	Deslandes.		Sarrazin.
Piquerel.	Doré	Théberge.		Dairou.
Provost.	Pivert.	Aubrée.		Dauguet.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Denoël.
Mis de Caqueray.	Dauguet.	Cluche.		Faguais.
Tardif de Moidrey.	Allain.	Gautier.		Badier.
Leplat	Ridel.	Garnier.		Carnet.
Guillard.	Dardenne.	Soismier.	Daubrée.	Barbé.
Provost.	Jamault.	Labigne.	Provost.	Carnet.
Ysabel.	Cloche.	Dinard.	Orange	Louet.
Fouque.	Roger.	Bigrel.	Morel.	Follain.
12,425 habitants (12 communes).				
Morel.	Gautier, Gérard.	*Legrand*; Guérin, à Saint-Benoît.	Delabroize.	Boudant, Gauchet.
Berthelot.	Jourdan.	Lhoste.	Lefèvre.	Roussel; Abraham.
Salmon.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Gillot.
De Roumilly.	Le Sénéchal.	Dauguet.		Lenormand.
Desgranges.	Besnier.	Guérin.	Godefroy.	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Fougeray.	Goron.	Lebocey.
Madeleine.	Gautier.	Chevalier.		Chevalier.
Sillard.	Chauvois.	Langlois.	Rault.	Charbonnel.
Delacour.	Delaunay.	Templer.	Leroux.	Yvon.
Langlois.	Juin.	Maillard.	Tasset.	Gilbert.
Gautier-Lapérière.	Guérin.	Delaporte.	Leteurtrois.	Vaugeois.
Boyer.	Tiffaine.	Duchemin.		Lenormand.
8,374 habitants (14 communes).				
Lemenager.	Godefroy.	*Mauviel.*	Laurence.	Anquetil.
Sicot.	Huault.	Martin.		Morel.
Chauvin.	Lemaître.	Bougourd.	Primault.	Chauvin.
Coupard.	Brière.	Poulain.		Lediot.
Le Métayer.	Lebréton.	Hamelin.		Dumoncel.
Lemaréchal.	Letellier.	Lefrançois.	Blin.	Blandin.
Duchemin.	Leplat (Jules).	Turgot.	Guérard.	Pillevesse.
Piton.	Lenepveu de Dangy.	Trochon.	Blouin.	Gournay.
Delongraye.	Bellet.	Lefebvre.	Legoubey.	Durand.
Durand.	Dargenne.	Sellier.		Pigeon.
Gosse.	Bisson.	Reubé.		Méril.
Leclère.		Le Sénéchal.		Guilmin.
Mancel.	Lenormand.	Dollé.	Lerond.	Salmon.
Gond.	Esnault.	Bicret.	Carouge.	Laurent.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Villedieu ¶. Population								
Villedieu ✉	3434	82	⊠	25705 58	34	32	22	
Bourguenolles	424	764	Villedieu.	3637 75	41	40	18	8
Champrépus	582	912	*idem*	6005 75	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron	702	955	*idem*.	4277 40	40	38	21	6
Fleury	783	1259	*idem*.	8129 »	38	30	27	5
La Bloutière	891	923	*idem*.	4908 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	983	1309	*idem*.	7156 20	39	38	19	6
La Trinité	686	917	*idem*.	4385 83	42	40	18	8
Rouffigny	421	670	*idem*.	3507 83	39	38	17	6
Sainte-Cécile	656	1149	*idem*.	5982 75	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	620	707	*idem*.	4698 05	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.								
Canton de Cherbourg ¶. Population								
CHERBOURG ✉	37186	631	⊠	330219 52	76	75	»	
Canton de Beaumont ¶. Population								
Beaumont	665	789	⊠	4826 21	93	82	18	
Acqueville	377	579	Beaumont.	3553 50	84	75	11	10
Auderville	475	433	*idem*.	4306 10	102	91	27	9
Biville	383	870	*idem*.	3065 25	89	83	18	8
Branville	112	212	*idem*.	1158 »	89	79	14	4
Digulleville	515	789	*idem*.	6090 60	98	87	32	4
Eculleville	102	233	*idem*.	1544 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	460	1139	Cherbourg.	4681 »	86	77	9	11
Gréville	521	1003	Beaumont-Hague.	7513 45	98	82	16	4
Herqueville	208	291	*idem*.	1463 25	97	86	22	4
Jobourg	565	1015	*idem*.	6689 50	98	88	24	6
Nacqueville	506	844	*idem*.	6896 50	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	364	614	*idem*.	4173 40	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	519	429	*idem*.	3992 50	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	480	984	*idem*.	4842 33	80	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	667	635	*idem*.	7384 95	102	91	26	8
Tonneville	183	383	Cherbourg.	2619 30	85	80	9	11
Urville-Hague	334	312	Beaumont-Hague.	3489 60	86	81	11	9
Vasteville	629	1672	*idem*.	7866 15	87	78	12	10
Vauville	412	1138	*idem*.	4539 50	94	84	20	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,182 habitants (11 communes)				
MM.	MM	MM.	MM.	MMlles
Tétrel.	Ledo, Boscher	*Dupont.*	Fautrad.	Marie.
Fauvel	Legrand (Alexand.).	Fautrel.		Anfray.
Olive.	Allain.	Pichard.	Cervelle.	Ficet.
Debroise.	Chaignon.	Houssin.	Paisnel.	Milcent.
Datin.	Jourdan.	Le Chevalier.	Guérin.	Anfray.
Crespin.	Le Noir.	Bailleul (Franç.).	Esnouf.	Coursin.
Potrel.	Lepeltier.	Lanos	Manet.	Gastebois.
Loyer.	Chapel.	Bastard.	Etienne.	Plaine.
Tétrel.	Massue, A.	Brault.		Nicolle.
Michel de Lepiney.	Joubert.	Gautier.	Plantegenest.	Liron.
Fauquet.	Le Maître.	Couenne; Noblet, à Saint-Pierre-du-Tronchet		Saliot; Loyer.
Population : 89,895 habitants.				
37,186 habitants (1 commune).				
Mahieu ✻.	Renault, Gosse.	*Lepelley* ✻, à Ste-Trinité; Duval, à N.-Dme-du-Rle; *Besnard*, à N.-D.-d.-V.; N.., à St-Clément.	Gamas, Hurel, Thomine; Fontaine; Leneveu, Lelavechef.	Morel, Osouf, Travers. Guerrand. Laurent.
8,477 habitants (20 communes.				
Louis.	Lelong.	*Martin.*	De Saint-Jores.	Blaisot.
Lefilliastre.	Poullain.	Groult.	Ingouf.	Costentin.
Fabien.	Lefrançois.	Desvergez.	Bouillault.	Langevin.
Postel (Pierre).	Postel Etienne).	Leparquier	Postel	Vimond.
Liais.	Lefaix			Delaville.
Lecostey.	Hervieu	Letourneur.	Pouppeville, Hébert.	Piédagnel
Lemoigne.	Canoville.	Digard		Lecoutour.
Le Nepveu Deslongchamps.	Dumoncel.	Saillard	Ledevin.	Fortin.
Canoville-Lacouture.	Feuardent.	Hainneville.	Picquot.	Moisy.
Bigot.	Leboulanger.	Lemière.		Jacquette.
Fleury.	Héleine	Boissel.	Gosselin.	Leboisselier.
Leroy.	Lesdos-Lavallée.	Launay.	Martin.	Guillotin.
Mesnil.	Falaize.	Giot	Duvard.	Fossard.
Allain.	Racine.	Fessier.	Duhoux.	Fleuret.
Leduc.	Encolvey.	Lebrun	Lemare.	Esnouf.
Ladvenu.	Lecouvey.	L'Hullier.	Normand.	Gosselin.
Fleury.	Lecoutour.	Lemarquand.		Cauvin.
Lebarbenchon.	Lepigeon.	Lallemand.	Pays.	Delafosse.
Racine.	Cosnefroy.	Bonissent.	Beaumont.	Yvetot.
Jean.	Hairon.	Lerosier	Lhôtellier.	Mabire.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton
CANTON DES PIEUX ¶. Population								
Les Pieux	1441	1531	⊠	14646 57	86	65	20	
Benoltville	307	828	Les Pieux.	5371 63	89	68	18	3
Bricqueboscq	503	805	*idem.*	4609 45	83	65	16	8
Flamanville	1330	736	⊠	8784 32	93	71	26	6
Grosville	794	1351	Les Pieux.	8750 25	81	62	20	5
Héauville	513	1079	Flamanville.	4326 40	97	75	15	10
Helleville	328	588	Les Pieux.	3071 50	92	71	17	6
Le Rozel	348	558	*idem.*	3327 50	91	63	24	4
Pierreville	644	1012	*idem.*	7341 90	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	229	358	*idem.*	2650 »	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	787	1382	*idem.*	8771 50	90	62	23	4
Siouville	609	639	Flamanville.	5294 75	93	71	21	6
Sotteville	331	614	Les Pieux.	4241 »	91	71	17	6
Surtainville	942	1483	*idem.*	9908 50	93	59	28	8
Tréauville	877	1327	Flamanville.	10816 50	89	68	20	3
CANTON D'OCTEVILLE ¶. Population								
Octeville	2350	775	Cherbourg.	14154 50	78	72	3	
Bretteville	522	578	*idem.*	4881 »	84	82	7	10
Couville	530	862	Martinvast.	4384 10	76	64	13	10
Digosville	620	927	Cherbourg.	5153 25	83	70	7	10
Equeurdreville	4358	507	*idem.*	18349 34	78	77	2	3
Hardinvast	487	729	Martinvast.	3249 50	79	67	5	7
Henneville	1020	767	Cherbourg.	6973 25	82	79	10	5
Le Mesnil-Auval	730	1342	*idem.*	3249 72	72	67	7	12
Martinvast	405	1104	⊠	6973 25	80	69	10	4
Nouainville	207	381	Cherbourg.	2729 72	82	76	5	4
Querqueville	870	553	*idem.*	5632 05	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	218	286	Martinvast.	7348 50	73	66	12	9
Sideville	350	763	*idem.*	4386 50	82	74	9	6
Teurthéville-Hague	880	1273	*idem.*	7781 75	81	71	13	10
Tollevast	608	1162	*idem.*	4523 »	74	69	11	9
Tourlaville	5757	3287	Cherbourg.	37599 47	80	79	4	7
Virandeville	621	822	Martinvast.	1955 20	81	74	12	9
CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE ¶ Population								
Saint-Pierre-Eglise	2064	802	⊠	16435 64	71	76	17	
Angoville	65	108	Saint-Pierre-Eglise.	1290 »	75	79	20	3
Brillevast	347	909	*idem.*	5274 »	74	72	16	5
Canteloup	335	428	*idem.*	3097 »	68	74	19	5
Carneville	134	688	*idem.*	5680 20	79	75	16	4
Clitourps	330	630	*idem.*	3097 »	70	75	19	4
Cosqueville	833	860	*idem.*	8928 20	74	79	20	3
Fermanville	1722	1166	⊠	8464 72	74	77	21	1
Gatteville	935	972	*idem.*	15128 20	77	81	26	9
Gonneville	975	1535	*idem.*	8758 56	74	71	13	6
Gouberville	314	279	*idem.*	3667 »	78	79	24	7
Le Theil	855	1383	*idem.*	5830 85	71	66	14	11
Le Vast	1361	1304	⊠	10121 98	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,183 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Bonamy.	Buhot.	*Cléret.*	Bertrand.	Leprince.
Mabire.	Martin.	Lejeune.	Caubrière.	Lerogueur.
De Blangy.	Cottebrune.	Lemieux	Lefèvre.	Aguiton.
Cte de Semaisons.	Courtois.	Godefroy.	Durand.	Colette.
Brisset.	Lenoir.	Leroux.	Lehardeley.	Lepoittevin.
Messent.	Gibon.	Mouchel.	Cord'homme.	Hennequin.
Belhoste.	Lefilliastre.	Denys.	Durand.	Lefranc.
Hairou.	Yvetot.	Dubost.	Besnier	Degrenne.
Simon.	Marion.	Dacier.	Douchin.	Pouppeville.
Lecacheur	Hamel.	Viel.		Lepeltier.
Sorel.	Godard.	Biard.	Bigot.	Trébaol.
Lenoir.	Lefranc.	Villot.	Delafosse.	Sorel.
Bourget	Bouchard.	Délacour.	Avoine.	Grandin.
Caillot.	Tollemer.	Mosqueron.	Baudry.	Roulland.
Lebourgeois.	Toulorge.	Canoville.	Cosnefroy.	Lucas.
20,525 habitants (17 communes).				
Delalée.	Gamache.	*Foucard.*	Levallois.	Jacquet.
Besnard.	Planque.	Anne.	Rouxel.	Duchesne.
De Couville.	Compère.	Tardif.	Levavasseur.	Lecacheux.
Lemaître.	Loir.	Sorel.	Adam.	Laloë.
Bouin.	Leroy, Duval.	Digard.	Auvray.	Aubey.
Lerouvillois.	Truffert.	Bonnemains.	Philippe.	Leluan.
Nicollet.	Quoniam.	Desmares.	Simon.	Michel.
Drouet.	Veziel.	Hurel.		Prével.
Hervieu.	Pezet.	Lucas	Lecostey.	Bataille.
Vrac.	Cousin.	Leforestier.		Etasse.
De Couville ✻.	Cauvin.	Fontaine.	Catteloup.	Aubey.
Roquier	Orange.	Vastel.		Lion.
Laisné.	Le Prévost.	Levallois.	Leloup.	Esnol.
Gosselin.	Turbert.	Sebline	Porée.	Desgranges.
Letourneur.	Pasquier.	Renard.	Clément.	Taburet.
Contant.	Menut. Burnel.	Le Rouvillois; Chauvin.	Quevillon, Drouet, Lgeu-	Thomas, Devoyon.
Douesnard.	Douesnard.	Prével.	Ozouf. [pil.	Choisnel.
13,021 habitants (20 communes).				
Lebas.	Delacour.	*Lecaplain.*	Delalande	
Auvray.	Ernouf.		*réunie à Vrasville.*	
Lachesnée.	Folliot.	Ranglet.	Martin.	Simiame.
Mangon	Boulard.	Renouf.	Lefèvre.	
Mahaut.	Dudoy.	Mesnil	Mariette.	André.
Delisle.	Heuvet.	Lebréton.		Martin.
Michel.	Jourdan.	Noël.	Leflambe.	Mouchel.
Levallois.	Lavieille.	Louet.	Laloë.	Truffert.
Touzard.	Allain.	Tollemer.	Beillard.	Menant.
Germain.	Lelong.	Delangle.	Poirier.	Voidie.
Godel.	Lebourg.	Lécuyer		Belliard.
Quetteville.	Lelandais	Couppey.	Anne.	Durel.
de la Germonière	Fichet.	Savary.	Simon.	Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON D								
Maupertus	282	335	Saint-Pierre-Eglise.	2841 50	70	73	11	7
Néville	310	348	*idem.*	4108 50	78	83	24	7
Réthôville	238	340	*idem.*	2961 »	77	72	23	6
Théville	347	777	*idem.*	5055 »	76	74	15	2
Tocqueville	476	590	*idem.*	7124 95	76	77	22	5
Varouville	476	418	*idem.*	3529 03	75	79	20	3
Vrasville	132	142	*idem.*	1377 91	76	80	21	4
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.								
CANTON DE COUTANCES ¶. Population								
COUTANCES	8008	333	⊠	74149 19	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	540	635	Coutances.	6913 90	33	5	5	5
Cambernon	1121	1701	*idem.*	11248 80	27	6	6	6
Courcy	878	1145	*idem.*	1444 95	34	4	4	4
Nicorps	353	563	*idem.*	4854 75	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	837	881	*idem.*	10054 64	28	»	»	»
Saint-Pierre-de-Coutances	224	449	*idem.*	3977 70	28	»	»	»
Saussey	689	891	*idem.*	5574 15	35	6	6	6
CANTON DE BRÉHAL ¶. Population								
BRÉHAL	1517	1362	⊠	13774 28	44	19	19	»
Anctoville	199	215	Granville.	1827 60	50	27	27	9
Bourey	183	360	Cérences.	1709 »	41	22	22	10
Bréville	411	688	Bréhal.	3625 50	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1467	1464	*idem.*	10456 »	46	18	18	2
Cérences	1991	2242	⊠	20110 01	38	18	18	6
Chanteloup	361	417	Bréhal.	3098 50	43	21	21	2
Coudeville	826	872	*idem.*	6567 20	46	21	21	2
Equilly	390	566	Gavray.	3846 50	44	29	29	13
Hudimesnil	1205	1877	Bréhal.	10831 27	50	24	24	5
La Meurdraquière	454	762	Cérences.	4070 50	43	26	26	11
Le Loreur	315	323	*idem.*	1829 90	41	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	479	596	*idem.*	3724 »	36	14	14	11
Longueville	502	411	Granville.	4251 50	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	650	728	Cérences.	6256 »	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	439	327	Bréhal.	4028 50	47	27	27	12
CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population								
CERISY-LA-SALLE	1767	1685	⊠	13678 47	21	14	14	»
Belval	450	567	Coutances.	4120 75	27	6	6	7
Cametours	893	722	Marigny.	6509 »	17	14	14	6
Guéhébert	378	629	Roncey.	4295 50	40	14	14	10
Montpinchon	1336	1693	Cerisy-la-Salle.	12021 05	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1721	2522	*idem.*	14970 38	21	18	18	5
Ouville	775	1220	Coutances.	6558 50	31	9	9	7
Roncey	1049	1216	⊠	10010 90	29	12	12	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1282	1317	Coutances.	11060 40	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	523	677	Roncey.	5044 25	23	18	18	6
Savigny	716	1016	Coutances.	6478 46	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
INT-PIERRE-EGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
ourdet.	Noyon.	Philippe.		Roblot.
abart.	Roblot.	Lefeuvre.	Laronche.	Viard.
uhoux.	Laurens.	Henry.		Anger.
ibon.	Lemaître.	Mauduit.		Racine.
ouxel.	Birette.	Brisset.	Lefèvre.	Lecoullant.
ermain (A.).	Féron	Lefèvre.	Anne.	Terry.
iard.	Lemoigne.	Mouger.		Guesnon.
opulation : 112,495 habitants.				
,650 habitants (8 communes).				
oissel-Dombre-val.	Marie, Saillard.	*Adeline*; *Truffaut*; *Joubin*.	Lainé; Fages.	Deflandre.
ahé (Bap.-Fois).	Mahé (Jules).	Billard.	Larsonneur.	Lahaye.
echevalier.	Belœil.	Feuillet.	Troude.	Lemierre.
avary.	Laroque.	Costey.	Lefèvre.	Lefilleul.
auvel.	Périer.	Lebesnerais.		Lebreton.
eloup.	Lemière.	*Lemoine.*	*réunie à Coutances*	
enard.	Hédouin.	*Adeline.*	*idem.*	
uenon.	Heurtaux.	Debroise.	Picot.	Adeline.
,389 habitants (16 communes).				
I...	N...	*Destrès.*	Levigoureux.	Lucas.
errée.	Godal.	Huet.		Turgot.
aucon.	Lair.	Année.		Pichon.
ecoupé.	Louvet.	Menant.		Tétrel.
rémin.	Thuillet.	Germain.	Lelièvre.	Encoignard.
meline.	Lebasnier.	*Bedel.*	Douchin.	Pioline.
ondier de la Valleinerie.	Pimor.	Fillâtre.		Hardy.
rohan.	Frémin.	Leclère.	Méquin.	Boisivon.
acquevel	Gouelle.	Maillard.		Bailleul.
ouroude.	Lemonnyer.	Coulomb.	Chauvin	Jean.
ebvrier.	Hélie.	Lehodey.		Yvon.
anqueray.	Legallet.	Bochet.		Lechartier.
auchon.	Leroux.	Harel.	Maupas.	Barbey.
équin.	Beaumont.	Osouf.	Desrues.	Cheval.
irou.	Lebas.	du Mesnil-Adelée.	Guesnon.	Vigot.
oulombier.	Herpin	Templier.	Tostain.	Lecot.
0,890 habitants (11 communes).				
avary.	Jéhenne.	*Turgis.*	Perrodin.	Mangon.
emosquet.	Vimond.	Hulmel.	Le Rebourg.	Gauthier.
e Chevallier.	Lejolivet.	Boulay.	Lainé.	Renouf.
ecomte.	Lemaréchal.	Hermon.	Lebailly.	Lerévérend.
echevallier.	Enée.	Blin.	Desplanques.	Rouland.
arin de la Bruxellière.	Quesnel.	Lecarpentier.	Ledentu.	Lizieux.
ouley.	Lengronne	Hollande.	Regnault.	Chardot.
urand.	Guyard.	Letousey.	De Saint-Denis	Voisin.
ehodey.	Delarue.	Huvé.	Sohier.	Herpin.
ales	Eude.	Boulay.	Rault.	Debieu.
eaufils.	Bazire.	Mustel.	Julienne.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Gavray ¶. Populatio								
Gavray	1685	1601	⊠	11843 18	34	18	18	
Grimesnil	202	261	Gavray.	1721 33	31	15	15	6
Hambye	2610	2957	⊠	23881 79	25	19	19	
La Baleine	278	403	Gavray.	1894 50	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	458	675	*idem.*	4123 20	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	274	239	*idem.*	1165 75	38	23	23	3
Le Mesnil-Garnier	633	923	*idem.*	4777 59	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	259	334	*idem.*	2039 50	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	470	478	*idem.*	3055 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	830	1071	*idem.*	5592 »	40	26	24	8
Lengronne	905	1208	*idem.*	8977 37	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	613	665	*idem.*	4022 »	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1372	1671	*idem.*	12494 31	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	500	585	*idem.*	2578 »	30	26	26	8
Ver	914	1376	*idem.*	9145 68	38	22	22	6
Canton de la Haye-du-Puits ¶. Populatio								
La Haye-du-Puits	1422	517	⊠	13201 29	44	29	29	
Appeville	577	1321	Prétot.	12649 40	38	46	46	17
Baudreville	307	464	La Haye-du-Puits.	3132 »	51	36	36	1
Bolleville	458	623	*idem.*	4255 »	46	31	31	1
Canville	365	534	*idem.*	4706 41	54	39	39	1
Coigny	352	412	Prétot.	4343 10	40	42	42	13
Cretteville	604	682	*idem.*	7908 85	46	44	44	14
Denneville	541	832	La Haye-du-Puits.	6223 50	54	39	39	1
Doville	517	1018	*idem.*	5353 45	47	33	33	
Gerville	186	582	*idem.*	2776 »	44	28	28	
Glatigny	370	499	*idem.*	3131 50	52	37	37	
Houtteville	231	448	Prétot.	4715 »	41	44	44	14
Lithaire	853	1414	La Haye-du-Puits.	6657 50	42	30	30	
Mobecq	432	816	*idem.*	6381 20	44	28	28	
Montgardon	736	1331	*idem.*	6984 90	46	32	32	
Neufmesnil	257	532	*idem.*	3528 »	46	32	32	
Prétot	630	811	⊠	6339 80	46	39	39	11
St-Nicolas-de-Pierrepont	634	813	La Haye-du-Puits.	5080 20	49	34	34	
Saint-Remy-des-Landes	500	816	*idem.*	4913 10	52	36	36	
St-Sauveur-de-Pierrepont	426	819	*idem.*	5632 »	50	35	35	
Saint-Symphorien	331	581	*idem.*	4726 50	45	30	30	
Surville	365	746	*idem.*	3126 50	53	39	39	14
Varenguebec	869	2120	*idem.*	10232 80	50	36	30	
Vindefontaine	675	838	Prétot.	7370 80	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Populatio								
Lessay	1533	2246	⊠	11654 »	36	21	21	
Angoville-sur-Ay	600	672	Lessay.	5963 »	40	26	26	
Anneville	320	435	Gouville.	2864 50	41	13	13	
Bretteville-sur-Ay	536	980	Lessay.	5965 »	48	30	30	

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
2,003 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Groud.	Vallet.	*Morin.*	Letenneur.	Houet.
Robine.	Quesnel.	N...		Legros.
Niobey ✻.	Pignolet, Delarue.	*Guilgaud.*	Saugrain, Letellier.	Picot.
Legrand.	Fras.	Auvray.	Lepigeon.	Leprovost.
Piel-Ferronnière.	Auvray.	Cosson.		Quesnel.
Desvage.	Tiphaigne.	Passais.		Vimond.
Michel.	Herpin.	Havel.	Pignet.	Hédouin.
Regnault.	L'hermitte.	Lemonnier.		Lebel.
Le Breton	Couillard.	Le Légeard.	Robine.	Refuveille.
De Gourmont.	Regnault.	Anquetil ; Duchemin.	Lebailleux.	Godard, Lebigot.
Lecaplain.	Bosquet.	Larose.	Briens.	Victor.
Lebosq.	Lemare.	Liot, Thomas.	Mazier.	Lebiguais.
Pignet des Mezieres.	Letousey.	Morin.	Morin.	Godefroy
Chrétienne.	Laurence.	Piron, Lesage.	Sévaux.	Ri- het.
Auvray.	Dupont.	Lemoigne.	Barbet.	Tétrel.
2,638 habitants (24 communes).				
Ducloux.	Dolbet.	*Clément.*	Thiébot.	Guillot.
Pagny.	Perrotte.	Mabire.	Cariot.	Pelhate.
Bataille.	Desperques.	Drieu.		Boisroux.
Bonnemains.	Enault.	Gautier.	Lefrançois.	Leconte.
Canu	Mauger.	Portais.		Gaffre.
Vaultier.	Asseline.	Hallot.		Duval.
Jean.	Pontus.	Lenoir.	Provost.	Gaillard.
Poret.	Lemonnier.	Delacour.	Lefèvre.	Lebiguais.
Hostingue.	Roublot.	Riquier.	Legigan.	Hostingue.
Pitance (Jean).	Levesque.	Hautemanière.		Baisnée.
Hardy.	Tirel.	Anger	Lebosnier.	Yon.
Adam.	Jehenne.	Jouaudin.		Gentès.
Lavoisy.	Faudemer.	Gohier	Robine.	Vichard.
Fautrat.	Doley	Lelièvre.	Leclerc.	Paturel.
Roptin	Lepoittevin.	Hervieu.	Lirot	Vautier.
Lempérière ✻, Officier d'Académie.	Leroux.	Lemonchois.		Folliot.
Fortin.	Gancel.	Lebert.	Lemière.	Regnault.
Letourneur.	Lerouge.	Baudry.	Lamy.	Molet.
Quenault.	Roulland.	Godefroy.	Folliot.	Février.
Lesage.	Bellée.	Regnault.	Lesigne.	Dupray.
Violette.	Dossier.	Lemière.		Tollemer.
Navarre.	Courtel.	Turpin.	Anger.	Villain.
Ledanois	Turin.	Massieu.	Enault.	Lepeley.
De La Martinière ✻.	Tirhard.	Ollivier.	Jubrey.	Lehodey.
1,794 habitants (13 communes).				
Lenoël.	Navarre.	*Hamel.*	Besnard.	Loret.
Fautrat.	Butel	Desheulles.	Lhermitte.	Herpin.
Luce (Jean).	Dauvin.	Hérouard.		Lechevretel.
Luce (Manvieu).	Lecanu.	Desmottes.	Morin.	Letellier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Créances	2021	2150	⊠	9520 08	39	21	21	3
Geffosses	1016	2031	Gouville.	9996 25	39	14	14	12
La Feuillie	582	1384	Périers.	4299 71	32	18	18	6
Laulne	516	888	Lessay.	6513 »	36	25	25	6
Millières	1061	2030	Périers.	7718 75	31	20	20	8
Pirou	1436	2811	Créances.	11463 75	42	19	19	3
Saint-Germain-sur-Ay	654	1876	Lessay.	7512 55	44	26	26	7
Saint-Patrice-de-Claids	404	559	Périers.	3615 75	32	22	22	9
Vesly	1115	1637	Lessay.	13811 92	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population								
MONTMARTIN-SUR-MER	1024	1002	⊠	8664 96	41	10	10	»
Annoville	935	851	Montmartin-sur-Mer.	6964 50	43	13	13	3
Contrières	645	913	Coutances.	8652 75	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer,	630	339	Montmartin-sur-Mer.	3191 50	40	12	12	1
Hérenguerville	282	271	Quettreville.	2251 50	43	13	13	1
Hyenville	336	331	Coutances.	3038 58	37	7	7	4
Lingreville	1464	923	Bréhal.	9796 25	43	15	15	5
Montchaton	628	689	Coutances.	4761 »	38	7	7	4
Orval	1047	1231	*idem.*	11939 50	36	6	6	8
Quettreville	1543	1586	⊠	13176 56	40	10	10	3
Regnéville	1888	1029	⊠	11905 03	40	11	11	3
Trelly	1048	1175	Quettreville.	10628 75	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Populatio								
PÉRIERS	2615	1453	⊠	28197 13	26	16	16	»
Baupte	295	226	Prétot.	2911 »	37	34	34	18
Feugères	760	832	Périers.	7675 45	21	15	15	8
Gonfreville	432	898	*idem.*	4554 »	35	23	23	7
Gorges	1178	2269	*idem.*	13297 50	38	25	25	9
Lastelle	212	398	Prétot.	2264 10	38	28	28	12
Le Plessis	633	1096	*idem.*	6591 10	35	28	28	12
Marchésieux	1327	1975	Périers	15318 10	23	20	20	8
Nay	200	249	*idem.*	1769 »	34	23	23	7
Saint-Germain-sur-Sèves	465	819	*idem.*	6887 40	32	22	22	6
Saint-Jores	761	1275	Prétot.	11067 50	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	785	1581	Périers.	10569 40	22	18	18	3
Saint-Sébastien-de-Raids	402	520	*idem.*	4876 »	26	19	19	3
Sainte-Suzanne	164	332	Prétot.	2336 »	44	32	32	16
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Populatio								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	407	397	⊠	2782 83	40	9	9	»
Agon	1570	1237	⊠	9296 85	41	11	11	4
Ancteville	472	773	St-Malo-de-la-Lande.	4927 85	38	8	8	5
Blainville	1711	1280	*idem.*	10224 52	43	18	12	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
E LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Galuski ✻.	Lefillastre.	Allain ; Leconte.	Liber.	Desloges, Fontaine.
Marescq.	Gringore.	Le Bedel.	Hubert	Beaufils.
Le Bel.	Regnault	Fras.	Le Danois.	Auvray.
Delaune.	Grandemange.	Leroux.	Lelion.	Girard.
Fautrad.	Lebreton.	Fras.	Roussel.	Delaroque.
Fauny.	Félix.	Levillain.	Barbet.	Hurel.
Aubert.	Mahaut.	Couespel.	Dieudonné.	Lebarbier.
Cavey.	Eude.	Guyot.	Lainé.	Lericollais.
Goguelin.	Avice.	Debout.	Villette.	Fleury.
1,470 habitants (12 communes).				
Pannier.	Caignon.	*Folliot.*	Leneley.	Pilet.
Harasse.	Le Conte.	Duret ; Dubois.	Le Mennier.	Crouin.
Deguelle.	Legraverend.	Leroux.	Cléraux.	Tirhard.
Michel d'Annoville.	Viard.	Anquetil.	Lepeu.	Esnol.
Delalande.	Cottereau.	Rubé.		Hue.
Du Breuil.	Delamare.	Foucard.		Lebrun.
Davenet ✻.	Fremin.	Travers.	Folliot.	Angé.
Delamare.	Paisnel.	Chartrain.	Beaufils.	Réné.
Coulomb.	Le Graverend.	Pignet.	Houllier.	Ameline.
Paumier.	Ollivier.	Fontaine.	Lebaindre.	Addes.
Lelandais.	Martin.	Rapilly ; Etienne ; Delarue.	Lebargy.	Lecrosnier, Legardinierr Lefèvre.
Mesnage, Officier d'Académie.	Fonnard.	Gambillon.	Lahaye.	Coubrun.
0,229 habitants (14 communes).				
Regnault.	Thomas, Jacquet.	*Forcel.*	Le Prince.	Devrez.
Vichard.	Laperruque.	Couvert.		Lesigne.
Langeard.	Vivier.	Regnault.	Doucet.	Talefaisse.
Palla.	Bezard.	Guillon.	Holley.	Holley.
Brotelande.	Lecordeux.	Leblond.	Holley.	Jean.
Dolbet.	Levagnieur.	Lenoir.		Lecesne.
Vaultier.	Dolley.	Lecluze.	Bédouin.	Lenoir.
Leforestier.	Moricet.	Viard.	Lepage.	Lefillâtre.
Desbarres.	Finel.	Vichard.		Enée.
Bagot (François).	Bagot (Jacques).	Leblond.	Lefèvre.	Lecesne.
Delaune.	Ourry.	Marie.	Alexandre.	Choux.
Le Guelinel.	Pacary.	Legoubey.	Rose.	Laisney.
Bellée.	Lair.	Bézard.	Duquesnay.	Bonnissent.
Dujardin.	Palla.	Laurence.		
0,108 habitants (13 communes).				
Leloup.	Poulain.	*Mauger.*	Saussey.	Saussey.
Potier.	Voisin.	Regnault.	Lechevalier.	Esnault.
Guillot.	Bouillon.	Beaufils.		Maresq.
Guillot.	Lecuir.	Chapdelaine.	Harache.	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Boisroger	514	529	St-Malo-de-la-Lande.	3285 73	41	10	10	4
Brainville	227	319	*idem*.	2648 33	37	7	7	4
Gouville	1762	1285	☒	18318 59	44	13	10	3
Gratot	754	1069	St-Malo-de-la-Lande.	8637 41	35	5	5	4
Heugueville	685	674	Coutances.	7055 11	42	7	7	6
La Vendelée	393	503	*idem*.	3758 »	35	6	6	8
Montsurvent	485	833	St-Malo-de-la-Lande.	6210 16	41	9	9	6
Servigny	331	395	Coutances.	2713 75	38	7	7	7
Tourville	747	903	St-Malo-de-la-Lande.	6690 50	40	8	8	4
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population								
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN	1723	1689	☒	15584 23	29	10	10	
Camprond	558	619	Coutances.	3784 40	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	1050	1198	Marigny.	8724 30	22	14	14	10
La Ronde-Haye	517	665	St-Sauveur-Lendelin	7420 »	31	12	12	1
Le Lorey	1036	1456	Marigny.	11595 »	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	857	498	St-Sauveur-Lendelin	4510 55	24	14	14	1
Montcuit	455	384	*idem*.	3044 26	22	13	13	1
Monthuchon	543	764	Coutances.	5725 01	32	6	6	1
Muneville-le-Bingard	1204	2000	St-Sauveur-Lendelin	10679 70	34	11	11	1
Saint-Aubin-du-Perron	507	750	*idem*.	5209 95	28	15	15	1
Saint-Michel-de-la-Pierre	354	484	*idem*.	3008 50	28	12	12	1
Vaudrimesnil	521	603	Périers.	3965 25	31	13	13	13
ARRONDISSEMENT DE MORTAIN								
CANTON DE MORTAIN ¶. Population								
MORTAIN	2337	684	☒	17882 85	62	68	»	
Bion	687	1264	Mortain.	5088 16	66	72	4	
Fontenay	425	685	*idem*.	3376 83	67	68	8	
Le Neufbourg	634	223	*idem*.	2656 20	62	68	2	
Notre-Dame-du-Touchet	1350	1765	*idem*.	8591 50	71	78	10	10
Rancoudray	423	852	*idem*.	1653 50	68	75	7	
Romagny	1455	2946	*idem*.	10138 66	67	71	4	
Saint-Barthélemy	512	679	*idem*.	2921 52	59	64	4	
Saint-Clément	1080	2382	*idem*.	5529 08	68	76	8	
Saint-Jean-du-Corail	617	1404	*idem*.	5009 25	67	41	6	
Villechien	574	1082	*idem*.	5399 20	69	78	10	10
CANTON DE BARENTON ¶. Population								
BARENTON	2445	3535	☒	20224 07	72	78	10	
Ger	2331	3936	☒	11016 08	73	79	14	14
Saint-Cyr-du-Bailleul	1579	2941	Barenton.	13566 60	77	83	15	1
Saint-Georges-de-Rouelley	1449	2044	*idem*.	9139 78	77	83	15	1

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
NT-MALO-DE-LA LANDE.				
MM.	**MM.**	**MM.**	**MM.**	**MMlles**
sson.	Lecrosnier.	Larsonneur.	Regnault.	Lecouillard.
nard-Dudezert.	Guesnon.	Niobey.		Lehuby.
isney.	Quarante.	Legouche ; Mottin ; Picault.	Cosson.	Diesny, Doublet.
rosey.	Robiquet.	Boulay ; Duval.	Sadoc.	Guilbert, Roger.
gnet.	Fey.	Lemétais.	Noyer.	Regnault.
an.	Ozon.	Cardin.		Marie.
snier.	Euvremer.	Tabard.	Goupil.	Bouley.
nouf.	Lecaudey.	Loisel.		Laurent.
douyt.	Cardin.	Lemesnager.	Ozouf.	Grandin.
25 habitants (12 communes).				
emaître.	Almy.	*Guidon.*	Brunet.	Quellier.
got.	Defonteney.	Hue.	Duval.	Lamy.
roux.	Lerouxel.	Auvray.	Desdevises.	Roulet.
St-Denis (Louis).	De St-Denis (Prosp.).	Lahaye	Patrix.	Sublin.
souf.	Lavieille.	Gautier.	Hacquebey.	Plantegenest.
coq.	Fremond.	Delarocque.	Delacour	Le Reculey.
rould.	Lejeune.	Gosselin.	Lemarinel.	Lefrançois.
mourette.	Tesson.	Bouteloup.	Hélie.	Provost.
ourey.	Toulorge.	Falaise	Auvray.	Heuguet.
	Lebailly.	Legrand.	Dusiquet.	Gosselin.
ailée.	Guilbert.	Huard.		Etur.
osset.	Le Canu.	Hélène.	Lecoufle.	Larsonneur.
pulation : 65,976 habitants.				
,094 habitants (11 communes).				
...	N...	*Menant.*	Cayron.	
mand.	Potier.	Delarue.	Anquetil.	Lorier.
urmel.	Couette.	Lepesteur.		Legros.
risou.	Piquois.	Colas-Lavigne.	*réuni à Mortain.*	
ebon.	Boulanger.	Fouasse.	Lenoir.	Gosselin.
edenais.	Millet.	Juhel.		Labigne.
egrand (An[le])*	Delaunay.	Lenicolais.	Levallois.	Letenneur et Ruel.
ochin (Jean).	Giroult.	Maillard.	Datin.	Delaunay.
ochin (Ferdin.).	Robida.	Bagot.	Desdevises.	Pasquer.
audin de Villaine.	Moisseron.	Roblin.	Duchesne.	Desgranges.
eurtault.	Mondher.	Pasquier.	Liot.	Boisaoux.
804 habitants (4 communes).				
échet.	Montécot.	*Gilles.*	Gesbert.	Foinet.
sneu.	Dumaine.	Bailleul.	Dumont.	Noël, Tasse, Boëda.
evesque.	Hamard.	Gosse.	Leroy.	Herson, Charbonnel.
lâlon.	Ruault.	Loyzon.	Graindorge.	Lorier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton d'Isigny ¶. Population								
Isigny	311	425	✉	2396 »	67	68	20	
Chalandrey	566	768	Isigny.	3680 70	67	65	20	5
La Mancellière	530	750	*idem*.	3685 90	60	60	18	4
Le Buat	404	457	*idem*.	2813 »	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs	400	461	*idem*.	2361 50	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	501	669	*idem*.	3745 »	65	66	24	4
Les Biards	880	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5992 25	70	71	23	1
Montgothier	566	750	Isigny.	3983 31	63	63	21	6
Montigny	538	903	St-Hilaire-du-Harc.	4147 75	29	60	15	8
Naftel	260	276	Isigny.	1525 »	64	63	17	4
Vezins	591	775	*idem*.	4339 29	73	63	27	5
Canton de Juvigny ¶. Population								
Juvigny	795	750	✉	4305 42	60	60	10	
Bellefontaine	391	673	Juvigny.	2159 50	62	62	»	4
Chasseguey	217	306	*idem*.	1182 50	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel	910	1099	*idem*.	5655 53	57	57	11	3
La Bazoge	357	580	*idem*.	2498 50	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	366	678	*idem*.	2900 50	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	686	1147	*idem*.	4078 »	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	784	1174	*idem*.	5510 20	57	57	13	3
Reffuveille	1355	2234	*idem*.	7858 25	58	57	17	7
Canton du Teilleul ¶. Population								
Le Teilleul 🖂	2295	3048	✉	17552 42	74	82	14	•
Buais	1332	1779	✉	8577 42	80	80	17	8
Ferrières	171	345	Buais.	1721 40	77	80	14	6
Heussé	733	1457	Le Teilleul.	4848 »	79	86	18	4
Husson	753	1356	*idem*.	7315 50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	250	477	*idem*.	2568 »	73	80	12	4
Saint-Symphorien	470	675	St-Hilaire-du-Harc.	3230 »	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux	1218	1716	*idem*.	7279 55	85	76	19	14
Canton de Saint-Hilaire-du-Harcouet ¶. Population								
St-Hilaire-du-Harcouet 🖂	3805	995	✉	29997 18	77	69	15	
Chevreville	287	441	St-Hilaire-du-Harc.	2576 20	68	69	13	6
Lapenty	953	1488	*idem*.	7777 23	75	79	11	7
Le Mesnillard	684	977	*idem*.	4422 90	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1490	1988	*idem*.	8999 50	81	73	19	4
Martigny	731	888	*idem*.	5024 75	63	65	16	6
Milly	682	964	*idem*.	5582 76	75	72	11	7
Moulines	460	731	*idem*.	3067 »	83	78	17	6
Parigny	1088	1162	*idem*.	7122 66	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelles	1082	1525	*idem*.	6986 50	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelles	1680	1965	*idem*.	10258 03	84	77	23	8
Virey	1284	1693	*idem*.	9133 »	80	69	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
3,547 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Dubreuil.	Tencère.	*Levesque*.		Abraham.
Jouenne (J.).	Aubert.	Seigneul.	Vigot.	Gondoin.
Danguy.	Guilmin.	Pioline.	Lurienne.	Mary.
Blouin.	Cruchet.	Lemoine.		Fauchon.
Touroul.	Lesénéchal.	Faucheux.		Tencé.
Guérin.	Mahé.	Mesnil.		Nicolle.
Davy.	Martin.	Fouasse.	Ruault.	Hamel.
Piquois.	Serrant.	Ménard.	Trochon.	Morin.
Mazier.	Carron.	Moulin.		Gautier.
Jouenne (Ch.).	Datin.	Prével.		Roblin.
Morin.	Pelchat.	Bernier.		Desrues.
5,891 habitants (9 communes).				
Taborel.	Grossin.	*Boursin*.	Delahaye.	Pierre.
Delabroize.	Bouillant.	Leroy.		Herbel.
De Verdun.	Martin.	Coupard.		Esnouf.
Pasturel.	Lecomte.	Guesdon.	Frican.	Couette.
Coeyer de la Chesnerière.	Martin.	Lair.		Robert.
Sachet.	Aguiton.	Fromentin.		Lebreton.
Sauvé.	Bouillant.	Miette.	Sequard.	Levêque.
Mazure.	Sachet.	Lethimonnier.	Provost.	Hamel.
Lemardelé.	Loyvet.	Masselin.	Defontaine.	Semery.
7,222 habitants (9 communes).				
Jouin.	Gasnier.	*Duval*.	Blin.	Corbet, Adèle, Lecturier.
Couillabin.	Gesbert.	Genson.	Délente.	Gazengel.
Amette.	Ménage.	Poulain.		Genevée.
d'Avenel.	Segot.	Gaudin.	Launay.	Gloria.
Ruisson.	Louvet.	Houssard.	Marie.	Debesne.
Grandin.	Gontier.	Delafosse.		Lethimonnier.
Hamon.	Guillemin.	Jamault.		Ecole libre.
Desdouets.	Tencé.	Lemesle.	Saoül.	Davoux.
14,206 habitants (12 communes).				
Roulier.	Friteau, Pleutin.	*Mahier*.		Lecouey.
Viel.	Bochin.	Couillard.		Bliard, Sr Ste-Marie.
Peignon.	Hamel.	Yger.	Coulon.	Dugué, Sr Rosalie.
N...	Desfoux.	Petitpas.	Durel.	Pinard.
Hantraye.	Lepauvre.	Marguerite.	Deschamps.	Théault.
Gaté.	Vaudouer.	Lehurey.	Villedieu.	Genevée.
Legrand (Art.) ✻	Boiton.	Véron.	Le Capitaine.	Gastebois.
Fremin.	Hamel.	N...		Planté.
Lemonnier.	Blouin.	Dubois.	Durand.	Leprieur.
Boivent.	Badiche.	Corbe.	Lebigot.	Duclos.
Boucé.	Julienne.	Philippe.	Alexandre.	Constantin.
Lefrestier.	Heslouin.	Larouelle.	Rault.	Fontaine.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Saint-Pois ¶. Population :								
Saint-Pois	797	778	⊠	4041 63	51	50	17	»
Boisyvon	254	385	Villedieu.	3484 50	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1390	1725	Saint-Pois.	5827 10	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	422	522	Villedieu.	2116 70	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	474	785	Saint-Pois.	3719 40	60	54	15	4
Lingeard	251	363	*idem.*	1337 40	54	54	15	4
Montjoie	962	1437	*idem.*	3988 07	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1175	1480	*idem.*	6947 55	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	817	1237	Villedieu.	3592 48	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	335	497	*idem.*	1880 62	41	37	29	12
Canton de Sourdeval ¶. Population :								
Sourdeval	3914	3648	⊠	28984 40	52	67	11	»
Beaufficel	534	911	Sourdeval.	4476 05	57	61	13	3
Brouains	583	379	*idem.*	3979 45	57	60	10	8
Gathemo	672	1040	*idem.*	3962 85	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	803	1001	*idem.*	4644 58	57	75	19	8
Perriers-en-Beaufficel	780	931	*idem.*	4263 33	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	494	788	*idem.*	3132 »	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu	177	270	*idem.*	1286 »	52	68	19	8
Vengeons	1379	1569	*idem.*	6946 80	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.								
Canton de Valognes ¶. Population								
VALOGNES	5831	1748	⊠	66068 65	68	54	»	»
Brix	2181	3357	Sottevast.	17145 82	67	64	10	10
Huberville	277	576	Valognes.	4435 »	61	58	4	4
Lieusaint	265	522	*idem.*	5144 66	62	50	4	4
Montaigu	859	1471	*idem.*	7202 45	66	62	8	8
Saussemesnil	1459	2144	*idem.*	10019 50	65	62	8	8
Tamerville	992	1933	*idem.*	11845 18	61	57	3	3
Yvetot	1026	1246	*idem.*	13372 53	62	53	4	4
Canton de Barneville ¶. Population :								
Barneville	906	573	⊠	6592 60	69	48	29	»
Beaubigny	254	644	Barneville.	2250 40	77	56	33	8
Carteret	494	509	*idem.*	2963 »	73	51	50	3
Fierville	582	745	*idem.*	4643 40	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	409	730	*idem.*	3279 25	71	52	28	4
Le Mesnil	291	345	*idem.*	2442 70	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	881	1712	*idem.*	7089 50	73	52	29	4
Le Valdécie	250	398	Bricquebec.	1635 »	73	73	19	11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
6,877 habitants (10 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Gasnier.	Lainé.	*Chesnel.*	James.	Thibault.
Gaultier de Carville.	Lebas.			Bataille.
Martinet.	Poisnel.	Bailleul.	Lerogeron.	Pautret.
Haupais.	Lejamtel.	Barbé.		Carnet.
Delabroize (Vital)	Delabroize (Daniel).	Langlois.		Corbe.
de Saint-Paul.	Davy.	Lesénéchal.		Valentin.
Oine.	Bouillet.	Lemoine.	Lebécherel.	Catherine.
Peslin.	Rubé.	Vénisse.	Simon.	Vieillard.
Lair.	Mochon.	Piquerel.	Jouault.	Edouard.
Barbou.	Benoist (P.).	Pilloy.		Navet.
9,335 habitants (9 communes).				
Labiche.	Tostain, Almin.	*Poullain.*	Serrant.	Sadelins ; Desplanques.
Vaullegeard.	Pantin.	Pierre.		Drouet.
Bochin.	Morel.	Chauvin.	Tesnière.	Coursin.
Chardin.	Duval.	Bonnel.	Leclerc.	Abraham.
Debon.	Moulin.	Calando.	Sébert.	Maloizel.
Geslin.	Lelandais.	Chesnel.	Troude.	Ameline.
Lebigot.	Leroy.	Mauduit.		Bonnesœur.
Gallet.	Botté.	Legendre.		Besnier.
Lejemble.	Esnoult.	Tesnière.	Mongodin.	Bazin.
Population : 78,912 habitants.				
12,890 habitants (8 communes).				
Sébire O✻.	Daireaux, Leclerc.	*Leroy ✻, Thomas*; Gamas, à Saint-Joseph.	Hersent; Lesage.	
Hadoy.	Pasquier.	*Amiot.*	Lelorieux.	Chastan.
Allix-Desfautaux.	Lefrançois.	Deux.		Lemarchand.
Lecrivain.	Jeanne dit Troude.	Ameline.		Beillard.
Hamel.	Thoumine.	Divetain.	Ricard.	Agnès.
de Mondésir.	Mouchel-Vichard.	Lesauvage ; Lamy.	Magnin, Hue.	Drouin.
Jaunet.	Dusseaux.	Lecampion.	Dorange.	Hinckelbein.
Hallot.	Vignon.	Robin.	Leprieur.	Adam.
8,597 habitants (16 communes).				
Lecannellier.	Bretel.	*Hamelin.*	Luce.	Poulain.
Larquemin.	Sibran.	Lemarié.		Lequertier.
Lepelletier.	Langlois-Dubuisson.	Hervieu.	Vrac.	Vautier.
Jean, dit Duprey.	Poret.	Lefebvre.	Ménage.	Cousin.
Lechevalier.	Leroy.	Giret.	Lepagelet.	Leclerc.
Lavechef (Louis).	Lavechef (Jean).	Gentès.		Billard.
Levieux.	Bouillon.	Mautalent.	Le Mesle.	Dujardin.
Roberge.	Pignot.	Jaunet.		Ve Leprévost.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Ourville	676	1184	Portbail.	7879 40	62	41	28	8
Portbail	1786	2107	⊠	16297 59	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière	341	377	Barneville.	2391 40	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	223	358	*idem.*	2254 »	68	47	31	2
Saint-Maurice	461	745	*idem.*	3698 50	69	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	247	539	*idem.*	1526 »	74	51	23	8
Senoville	332	717	*idem.*	3001 40	77	55	23	8
Sortosville-en-Beaumont	464	1024	*idem.*	3669 70	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population :								
BRICQUEBEC	3667	5142	⊠	36776 72	70	52	13	»
Breuville	445	841	Bricquebec.	3583 80	78	62	16	10
Les Perques	307	485	*idem.*	2362 50	74	53	18	3
Le Vrétot	870	2056	*idem.*	9288 15	77	59	20	7
Magneville	590	949	*idem.*	7293 »	62	51	10	9
Morville	383	708	Valognes.	6349 »	63	51	6	11
Négreville	1055	1642	*idem.*	11449 05	63	55	6	7
Quettetot	715	1243	Bricquebec.	5782 80	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	844	1716	*idem.*	7088 50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	203	213	*idem.*	1477 »	75	57	32	5
Sottevast	896	1085	⊠	7230 75	70	62	76	7
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population								
MONTEBOURG	2234	588	⊠	19007 81	51	56	7	
Azeville	190	300	Montebourg.	2380 40	49	54	14	7
Ecausseville	177	524	*idem.*	4938 50	49	55	11	4
Emondeville	439	529	*idem.*	6152 30	48	54	11	4
Eroudeville	217	487	*idem.*	3988 25	50	58	9	2
Flottemanville	297	485	*idem.*	4761 »	56	51	4	5
Fontenay	503	814	*idem.*	7432 60	52	58	12	5
Fresville	716	1389	*idem.*	13571 50	47	51	13	6
Hémevez	268	430	*idem.*	4485 75	59	49	6	6
Joganville	257	287	*idem.*	2818 20	49	53	10	3
Le Ham	146	387	*idem.*	3692 59	56	50	10	5
Lestre	557	759	*idem.*	7010 50	60	64	11	8
Ozeville	242	469	*idem.*	2990 10	56	60	11	4
Quinéville	331	460	*idem.*	4170 70	57	63	14	7
Saint-Cyr	241	570	*idem.*	3692 50	54	60	5	4
Saint-Floxel	528	846	*idem.*	8308 65	53	58	9	2
St-Germain-de-Tournebut	661	1391	Valognes.	8863 65	58	62	8	6
Saint-Marcouf	678	1353	Montebourg.	11812 90	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville	248	361	*idem.*	3809 »	56	61	9	5
Sortosville	184	348	*idem.*	3064 25	56	52	6	4
Urville	326	515	*idem.*	4551 50	59	48	7	7
Vaudreville	173	302	*idem.*	1953 50	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE BARNEVILLE.				
MM.	MM.	MM	MM.	MMlles
Noël.	Vasselin.	Saillard.	Dumouchel.	Letourneur.
Pillet.	Lequertier.	Mahieu.	Gondoin.	Hastey.
Besnard.	André.	Fourmage.	Leconnétable.	Bréhant.
Le Cannellier.	Férey.	Sehier.		Deslandes.
Giot.	Anquetil.	Saint.		Laisney.
Marguerie.	Lay.	Delacour.		Liot.
James.	Mauger.	Cervelle.		Dupont.
Desprez.	Heulin.	Leroux.		Godefroy.
9,975 habitants (11 communes).				
Sébire.	Tollemer, Levéel.	*Février*; Biard; Tollemer.	Mabire.	Houssin, Hamel, Anne.
Bonnissent-Des-longchamps.	Jeanne.	Digard.		Beuve.
Langlois.	Anquetil.	N...		Osmont.
Mandret.	Le Pesqueur.	Le Marinel.	Tollemer.	Lequertier.
Piédagnel.	Lemarié.	Denis.	Adelus.	Lemonnier.
Buhot.	David.	Foliot.	Bardet.	Lehadouey.
Dagoury.	Folliot.	Hérauville.	Avoine.	Travert.
Le Rouvillois.	Hamel.	Guérard.	Quoniam.	Leconte.
Le Marchand.	Pellerin.	Mabire.	Fossey.	
Couppey.	Delacotte.	Pergeaux.		Lesavourey.
de Chivré.	Jacqueline.	Leneveu.	Lemoyne.	Pézeril.
9,613 habitants (22 communes).				
Leconte.	Mariette.	*Dallain*.	Hébert.	Leroyer.
Féron.	Leforestier.	Vilquin.		Billard.
Mouchel.	Quesnel.	Caillebotte.		Leroux.
Leconte.	Leconte.	Guérin.	Simon.	Lemonnier.
Belliard.	Agasse.	Vrac.		Lépine.
Lecacheux.	Blandamour.	Durel.		Dennebourg.
De la Fossardière.	Blestel.	Dossier; Leroy.	Poincheval.	Tiphaigne.
Leledier.	Viel.	Gardie.	Leverdier.	Chaignon.
Folliot.	Gilles.	Canto.		Bezard.
Folliot.	Poisson.	Dodeman.		Bonnel.
Buhot.	Navet.	Vermont.		Delabroise.
Duval.	Renouf.	Gillette.	Simon.	Moules.
Leboulanger.	Drouin.	Lebourgeois.		Paisnel.
Du Mesnildot.	Lelong.	Lelubée.	Plantegenest.	Daniel.
N...	Fortin.	Cyranski.		Chevalier.
Frigot.	Le Boulanger.	Villain (dit Marais).	Henry.	Lucas.
Bon Baillod.	Gibert.	Lemennicier.	Thomelin.	Durand.
Cte de Pontgibaud ✻.	Le Métais.	Couillard.	Adam.	Briens, Hochet.
Dubosq (Charles)	Dubosq (Jean).	Benoist.		Roulois.
Huet.	Fortin.	Gosselin.		Frigoult.
Lemoigne du Taillis.	Lehartel.	Roulland.		Renouf.
Leroy.	Hallot.	Ogé.		Tirel.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Quettehou ¶. Population :								
Quettehou	1380	1691	⊠	18396 25	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	603	600	Barfleur.	9595 »	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	195	244	Quettehou.	1909 50	60	64	13	6
Barfleur	1070	93	⊠	5201 90	74	79	25	9
Crasville	422	717	Quettehou.	5650 70	59	64	11	6
La Pernelle	392	715	*idem.*	5802 50	69	74	20	4
Le Vicel	351	474	Le Vast.	3213 40	71	75	21	5
Montfarville	1216	517	Barfleur.	10901 60	73	77	24	8
Morsalines	391	365	Quettehou.	3744 »	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	540	686	*idem.*	5406 30	58	63	11	7
Réville	1693	1864	St-Vaast-la-Hougue.	15279 60	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	543	495	Barfleur.	8948 70	74	78	24	8
Saint-Vaast	3283	630	⊠	29126 39	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1265	2146	Le Vast.	16230 »	65	68	12	7
Valcanville	850	645	*idem.*	9163 70	73	74	20	7
Videcosville	145	251	Quettehou.	1542 »	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Population :								
Sainte-Mère-Eglise	1507	1770	⊠	23491 01	41	47	17	»
Amfreville	786	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8823 45	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	95	563	Ste-Marie-du-Mont.	5103 50	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	214	640	Sainte-Mère-Eglise.	6203 »	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	84	204	*idem.*	2496 50	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	334	433	Pont-Labbé (Picauville.	4405 20	46	39	21	8
Blosville	427	422	Sainte-Mère-Eglise.	4511 83	37	42	21	4
Bouttevillle	157	182	Ste-Marie-du-Mont.	2448 »	41	44	24	7
Brucheville	309	1139	*idem.*	12233 50	43	45	27	10
Carquebut	511	823	Sainte-Mère-Eglise.	10133 70	42	46	22	5
Chef-du-Pont	350	376	*idem.*	4508 35	41	44	20	3
Ecoqueneauville	161	352	*idem.*	3496 »	31	47	20	3
Foucarville	270	505	*idem.*	5864 20	47	52	19	7
Gourbesville	396	816	*idem.*	7740 »	52	44	15	8
Hiesville	137	403	Ste-Marie-du-Mont.	4738 07	38	43	23	7
Houesville	357	499	*idem.*	4287 90	35	40	24	7
Liesville	331	618	Sainte-Mère-Eglise.	4867 70	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	227	470	*idem.*	4020 50	44	34	15	3
Picauville	2661	1906	Pont-Labbé.	27532 52	47	41	18	10
Ravenoville	600	1167	Sainte-Mère-Eglise.	10241 50	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	269	583	*idem.*	5639 50	46	51	19	7
Saint-Martin-de-Varreville	379	836	*idem.*	7190 66	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont	1352	2977	⊠	24945 85	38	44	26	9
Sebeville	91	288	Sainte-Mère-Eglise.	2940 »	38	44	22	5
Turqueville	299	520	*idem.*	5749 »	43	49	21	4
Vierville	98	376	Ste-Marie-du-Mont.	3429 50	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
14,341 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Colas-Corderie.	Lefèvre.	*Lenoir*.	Ruault.	Farcy.
Du Mesnildot.	Onfroy.	Lanon.	Michel.	Lemarinel.
Cte de Valory.	Hamel.	Couellin.		Doré.
Magnen	Alexandre.	Dolbet	Dessoules.	Hautot.
Creully.	Joly.	Onfroy ; Forget.		Lallemand.
Lapierre.	Massieu.	Chasles.	Chenu.	Dupont.
Cte Le Marois.	Barreaux.	Yvelande.	Renou.	Tumoine.
Hébert.	Debrix.	Vastel.	Baudry.	Lecarpentier.
Collas.	Leguay.	Thin.	Laronche.	Coupard.
Dufour	Folliot	Lerouelley.	Duruel.	Maupas.
de Caumont.	Lefauconnier.	Leroy	Simon.	Maigné.
Langlois-d'Arreville.	Pesnelle.	Lefèvre.	Troude.	Chalant.
Hamelin.	Ardouin, Maillard.	*Jouenne*.	Baudry.	Hubert.
Rouxel.	Legoupil.	Bedel.	Eury.	Marie.
Anthouard.	Lapierre.	Clément.	Vimont.	Bretel.
Herclat.	Godefroy.	Vindard.		Ruault.
12,411 habitants (26 communes).				
Roumy.	Artu.	*Gautier*.	Enguebecq.	Lair.
Ferey.	Lenrouilly.	Dufresne.	Letourneur.	Dubois.
Jean.	Leprovost.	Leroy.		Beauquet.
Brohier.	Henry.	Levallois.		Lehoux.
Mouton.	Levavasseur.	N...	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
Mlle de Beauffort.	Fautrat.	Blanchère.	Bailleul.	Hérouard.
Marie.	Typhaigne.	Davy.	Lehodey.	Hulmer.
Hays.	David.	Lecot.		Lerond.
Bouchard.	Levavasseur.	Roublot.		Dubois.
Lécuyer.	Mignot.	Lucas.	Thiébot.	Lefèvre.
Nicolle.	Gouhier.	Leconte.	Leclerc.	Alexandre.
Clément-Compère.	Boëtard.	Bellot.		Nicolle.
Jouenne.	Hubert.	Joly.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
Blaisot.	Digeon.	Briard.	Liot.	Leroux.
Corbin-Desmanetteux.	Desplanques.	Quinette.		Véron.
Truffaut (M.).	Leroy.	Leduc.		Perrodin.
Pepin.	Lebreton.	Leterrier.		Vrac.
Duchemin.	Liot.	Halley.		Giroult.
d'Aigneaux.	Sehier.	Lepourry.	Lebedel.	Gautier.
Le Drouet.	Duval.	Collette.	Lemoigne.	Lurienne.
de la Gonnivière.	Huet.	Hamel.	Girard.	Littée.
Osmont.	Renouf.	Moutier.	Pérouse.	Hubert.
Prémont.	Lesénécal.	Caruel.	Cahour.	Brunel.
Carel.	Larose.	N...	*Réuni à Blosville.*	
Lemasson.	Menant.	Belliard.	Lamoureux.	Guillochet
Levert.	Allain.	N...	*réuni à Angoville.*	

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
			CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population :					
ST-SAUVEUR-LE-VICOMTE ⛪..	2659	3523	✉	30328 47	55	39	15	»
Besneville	1142	1825	St-Sauveur-le-Victe.	11015 59	62	36	23	8
Biniville	164	298	*idem*.	2233 »	54	47	10	6
Catteville	203	456	*idem*.	2764 »	61	35	10	4
Colomby	693	1116	Valognes.	10116 10	57	48	»	9
Crosville	194	406	St-Sauveur-le-Victe.	3303 »	52	43	18	5
Etienville	664	738	Pont-Labbé.	6791 25	40	40	16	8
Golleville	380	546	St-Sauveur-le-Victe.	5475 20	61	49	11	7
Hautteville	215	422	*idem*.	3077 »	54	46	11	7
La Bonneville	348	631	*idem*.	5066 20	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Beauptois.	488	776	Pont-Labbé.	5397 »	49	37	19	11
Néhou	1901	3742	St-Sauveur-le-Victe.	20066 80	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont	141	168	*idem*.	1416 50	64	33	22	7
Orglandes	600	926	*idem*.	9630 10	53	44	10	8
Rauville-la-Place.....	811	1186	*idem*.	10636 92	54	41	16	3
Reigneville.....	65	227	*idem*.	1078 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe.....	308	499	*idem*.	3601 »	58	44	13	6
Taillepied.....	109	214	*idem*.	1498 »	61	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,085 habitants (18 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	Mlles
Foubert.	Morin, Aubey.	*Cléret*; Aubert, Paquet.	Becquet.	Saliot; Legendre.
Prunier.	Guillotte.	Moulin.	Truffert.	Lecerf.
Obé.	Josse.	Poret.	*réuni à Hauteville*	
Morin.	Cousin.	Hébert.		Marie.
Lelong.	Renard.	Viel.	Polidor.	Hébert.
Hamel.	Michel.	Lair.		Deschamps.
Lesage.	Dorey.	Vallognes.	Roulland.	Auvray.
Leneveu.	Michel.	Calvy.	Pillet.	Vaubert.
Abaquesné de Parfouru.	Lebarbenchon.	Le Poil.	Jolinet.	
Leclerc.	Levavasseur.	Luce.	Lesage.	Gosselin.
André.	Anquetil.	Boscher.	Mauger.	Lecocq.
Laniepce.	Racine.	Dépéniers; Bernard.	Villedieu; Lecandey.	Renouf; Hérouard.
Falaize (M.).	Falaize (P.).	Bréard.		Lecornu.
Dorléans.	Françoise.	Marguerie.	Courtois.	Denis.
Gamas.	Beaudouin.	Durel.	Giot.	Barbé.
Lemarinier.	Josse.		*Réuni à Orglandes*	
Coupey.	Desprez.	Allouie.	Lesigne.	Legrand.
Lebiez.	Meslin.	Vautier.		Bigard.

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de police.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Gachet, commissaire de police, à Saint-Lo ; Pigot, *id.*, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Lamy, commissaire de police. à Avranches ; Colin, *id.*, à Granville ; Rheinhart, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port ; Aumont, commissaire de police, à Pontorson ; Lamy, *id.*, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.— MM. Hurbin, commissaire central de police, à Cherbourg ; Pacary et Monnier, commissaires de police, à Cherbourg ; Letheux, commissaire spécial de police des chemins de fer de l'Ouest et du port, à la résidence de Cherbourg ; Roucel, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.—M. Vilfeu, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.— M. Aubry, commissaire de police, à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. N....., commissaire de police, à Valognes ; Le Monnier, commissaire spécial de police, à Portbail.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. HOUYVET ✻, premier président ; FAGUET ✻, procureur général.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siége à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an ; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre* et *décembre*.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *vendredi*, rapports affaires venant à bref délai ;—*mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle, suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

PRÉSIDENT.—M. Le Monnier de Gouville.

JUGES.—MM. Paillard-Fernel, *juge d'instruction* ; Martel ; Lefrançois, Officier d'Académie ; Paris, *juge honoraire*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Le Campion, Simon.

PARQUET.—MM. Théry, Officier de l'Instruction publique, *procureur de la République*; Robillard, *substitut*.

GREFFE.—Enguehard, *greffier*; Dudouy, Aubraye, Robert, médaille militaire, (instruction); Lorence, *commis-greffiers*.

AVOCATS.—MM. Le Gohier de Précaire, Gohier, Douchin, Dieu, *bâtonnier*; Amiard, Huet, Potier de Courcy, *secrétaire*.

STAGIAIRES.—MM. Pottier, Auvray (Georges), Auvray (Maxime), Lelong, Guillot.

AVOUÉS.—MM. Pottier, *président*, Simon aîné, Jouanne, Hervieu, Pommier, Dussaux, Thouroude.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Ecolasse, *syndic*; Aubril, Thiéry, Tabard, *trésorier*.—*Tribunal de commerce* : MM. Thomas, Boscher, *secrétaire*.

Justice de paix : M. Cardin.

Huissier résidant à Saint-Lo : M. Leguelinel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Marguerite, *rapporteur*, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Lamoureux, à Canisy; Letourneur, N. . . , N. . . , à Carentan; Marcout, à Saint-Jean-de-Daye; Hébert, à Marigny; Hamel, à Percy; Bures, Onfroy, à Torigni-sur-Vire; Lohier, à Tessy-sur-Vire.

Assistance judiciaire.—MM. Galliot ✻, secrétaire général de la Préfecture, honoraire, *président*; Gohier, avocat; Lebas, ancien avoué; David, receveur de l'enregistrement; Noël, ancien notaire; Enguehard, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audiences le *vendredi*, à deux heures de l'après-midi.

PRÉSIDENT.—M. Breton.

JUGES.—MM. Dyvrande, Hornecker, Guillot.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Léon Leparquois, Sionnet.

GREFFE.—M. Frémin, *greffier*.

Il n'y a pas d'agréés, ce sont les avocats qui défendent.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Lahougue.

JUGES.—MM. Bellencontre, *juge d'instruction*; Guézet-Ducoudray, *juge*; Sanson ✻, *juge honoraire*.

JUGE SUPPLÉANT.—M. Scelles.

PARQUET.—MM. Mezaize, *procureur de la République*; Legrin, *substitut*.

GREFFE.—MM. Bameule, *greffier*; Gombert et Fossard, *commis-greffiers*.

AVOCATS.—MM. Barenton, Bataille, *bâtonnier*; Simon, Carnet, Scelles, Layne, *secrétaire*; Bouvattier, Lemontier.

STAGIAIRE.—MM. Cochet, Rachine.

AVOUÉS.—MM. Hurel, *syndic*; Vaudry, Fontaine-Laporte, *rapporteur*; Levavasseur, *président*; Lemardeley, Girre, Blanchet, *secrétaire*.

HUISSIERS. — *Audienciers* : MM. Lemardeley, *trésorier*; Guérin, Lemasle, *secrétaire*; Clément.

Huissier résidant à Avranches : M. Jacques, *syndic*.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Macé, Helleu, à Brécey; Lebrec, à Ducey; Barré, Bataille, Domin, à Granville; Painé et Henry, à la Haye-Pesnel; Guichard et Goussé, à Pontorson; Patrix, Jamet, à Saint-James; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly; Loyer, Béatrix, Leroux, à Villedieu.

Assistance judiciaire.— MM. Piel-Desruisseaux, ancien notaire, *président*; Desprez, sous-préfet; Loyer, receveur de l'enregistrement; Bouvattier, avocat; Blanchet, avoué; Bameule, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce Tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.— Audiences le *jeudi*.

PRÉSIDENT.—M. Toupet.
JUGES.—MM. Herpin, Fossé, N...
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Pherivong, Lecharpentier.
GREFFIER.—M. Pannier.
Il n'y a pas d'agréés; MM. Lepaulmier et Jourdan, anciens avoués, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles;—*mardi* et *mercredi*, affaires civiles;—*jeudi*, adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Brière de Montdétour ✻.
JUGES.—MM. Delamarre, *juge d'instruction*; Ameline, Levallois.
JUGES SUPPLÉANTS.—M. Boullement-d'Ingremard.
PARQUET.—MM. Pignard-Dudezert, *procureur de la République*; Coulibeuf, *substitut*.
GREFFE.—MM. Noyon, *greffier*; Desvaux, Oury, *commis-greffiers*.
AVOCATS.—MM. Vrac, Boullement-d'Ingremard, Favier, de la Chapelle, Lucas, de Pontaumont, Leblond, Le Jolis, Adrien Liais.
STAGIAIRES.—MM. Francis Brière, Dutot.
AVOUÉS.—MM. Leblond, *président*; Robine, *rapporteur*; Orry, Brière, *secrétaire*; Drouet, *syndic*.
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lecarpentier, *syndic*; Folliot.
Tribunal de commerce : MM. Vincent et Lecarpentier.
Justice de paix : MM. Vincent et Lecarpentier.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Léger, aux Pieux; Lavalley, à Saint-Pierre-Eglise; Lucas, à Octeville.
Assistance judiciaire (séance le premier vendredi de chaque mois). —MM. Thorel, conservateur des hypothèques, *président*; de la Loyère, sous-préfet; Gosse, ancien notaire; Favier, avocat; Robine, avoué, *membres*; Noyon, greffier, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audiences le *vendredi*.

PRÉSIDENT.—M. Bonfils.
JUGES.—MM. Menut, Léon Hainneville, Bayard.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Cousin, Lesage, Le Granché et Pontus.
GREFFE.—M. Lepelletier.

Tribunal civil séant à Coutances.

PRÉSIDENT.—M. Bouvattier; M. Blouët ✻, *président honoraire.*
VICE-PRÉSIDENT.—M. Levé.
JUGES.—MM. N.., Séverie, Roger, *juge d'instruction*; Dudouyt, Goujon de Saint-Thomas; Rabec, *juge suppléant.*
PARQUET.—MM. Lavoix, *procureur de la République*; Michel et Dalidan, *substituts.*
GREFFE.—MM. Duchemin, *greffier*; Le Monnyer et Legros, *commis-greffiers.*

PREMIÈRE CHAMBRE.—Audiences : *lundi, mardi* et *mercredi,* affaires civiles.

PRÉSIDENT.—M. Bouvattier.
JUGES.—MM. Dudouyt, Goujon de Saint-Thomas.

DEUXIÈME CHAMBRE.—Audiences : *jeudi* et *samedi,* affaires correctionnelles;—*vendredi,* affaires civiles sur plaidoiries.

VICE-PRÉSIDENT.—M. Levé.
JUGES.—MM. Séverie, Roger, Rabec, *juge suppléant.*
AVOCATS.—MM. Barbier, Guidon, Marie (Adolphe), *bâtonnier*; Sarot, Duperrouzel, Chevallier, Rabec, *secrétaire.*
Stagiaires —MM. Hommey, Piton, Grilton.
AVOUÉS.—MM. Leloutre (Victor), Mahé, Daniel, *président*; Delauney, *syndic*; Villain, *secrétaire*; Lejoiivet.
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lerendu, Cauchard, *syndic*; Challe, Voisin, Canivet, Néel, *trésorier.*
Tribunal de commerce.—MM. Voisin (fils), Canivet.
Huissiers résidant à Coutances.—MM. Néel, Ledentu, Lenoir, Cauchard, Challe, Voisin, Canivet, Lerendu.
Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Harel, à Bréhal, *rapporteur*; Nicole, à Cérences; N..., Duchemin, à Cerisy-la-Salle; Mabire, Vallet, à Gavray; Corbin, Bellée, à la Haye-du-Puits; Gancel, à Prétot; Navarre, à Lessay; Robiquet, à Gratot; Duplessis, à Quettreville; Le Guelinel, Desplanques, Lefranc, à Périers; Voisin, jeune, à Saint-Sauveur-Lendelin.
Assistance judiciaire.—MM. Desprez, sous-préfet, *président*; Poullin, ancien notaire, *vice-président*; Mahé, avoué; Sarot, avocat: Le Floch, receveur de l'enregistrement; Duchemin, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Coutances.

Audiences, le *samedi,* à 10 heures du matin.

PRÉSIDENT.—M. Daireaux.
JUGES.—MM. Harel, Jouvet, N....
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Lefranc, Baize.
Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire; c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires commerciales. — *Lundi* et *mardi,* travaux divers en Chambre de Conseil.—Audiences : *mercredi,* affaires urgentes;—*jeudi* et *vendredi,* affaires civiles;—*samedi,* police correctionnelle et affaires commerciales.

PRÉSIDENT.—M. Lefaverais; M. de Mezange de Saint-André, *président honoraire.*

JUGES.—MM. Gérard, Campredon.

JUGE SUPPLÉANT.—M. Renault, *chargé de l'instruction.*

PARQUET.—MM. Ropert, *procureur de la République*; Lemoigne, *substitut.*

GREFFE.—MM. Lemière, *greffier*; Legoux et Rageot, *commis-greffiers.*

AVOCATS.—MM. Lecrecq, Champs, Jossel, Millet.

AVOUÉS.—MM. Lesoudier, Poullain, Vautier, Delauney, *secrétaire*; Amand, *président*; Radoul.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lahuppe, *syndic*, Mongodin, Morel, Bigot, *trésorier*, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Pioline, à Barenton; Callé, à Isigny-Paindavaine; Bachelot, Lemardeley, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Costard, à Juvigny-le-Tertre; Desfeux, à Saint-Pois; Gallouin, *rapporteur* et Legrandois, *secrétaire*, à Sourdeval; Boutry, au Teilleul.

Assistance judiciaire.—MM. Poisson, sous-préfet; Poullain, ancien avoué; de Mezange, président honoraire, *président*; Le Duc, receveur de l'enregistrement; F. Moulin, ancien avocat; Lemière, *secrétaire.*

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires de cette nature.—Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication; *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général; — *vendredi*, police correctionnelle; — *samedi*, rapports en toute matière; jugements en Chambres du Conseil.

PRÉSIDENT.—M. Leclerc.

JUGES.—MM. Mabire, *juge d'instruction*; Ernault d'Orval, Viel.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Costard, Foulon.

PARQUET.—MM. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la République*; Annelot, *substitut.*

GREFFE.—MM. Guimond, *greffier*; Hamel et Lecroisey, *commis-greffiers.*

AVOCATS.—MM. Foulon, Daireaux, Lecacheux, Goubeaux, Baillob, Belin, Butel.

AVOUÉS.—MM. Bitot, Braffin, Le Cannelier, Thouin, Breillot, Lepetit, Le Grusley.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lepetit, *secrétaire*; Bouthreuil, *trésorier*; Leterrier, Lendormy, *syndic-président.*

Huissiers résidant à Valognes.—MM. Lendormy, Bouthreuil, Lepetit, Tardif, Leterrier.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Ledos, à Barneville; Hermand, à Portbail; Anthouard, *rapporteur*, à Bricquebec; Mendret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise; Le Mière, à Picauville; Burnouf, à Montebourg; N.., à Quettehou; Bouchet, à Saint-Vaast; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire.—MM. Daireaux, avocat, *président*; Marquelez, sous-préfet; Radiguet, receveur de l'enregistrement; Bitot, avoué; Oury, notaire; Guimond, *secrétaire.*

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement de Saint-Lo.		
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.....	Porquet.....	Dieu, Desplanques.....	Sevaux.
Canisy.....	Leturc.....	Lefèvre, Leconte.....	Dufour.
Carentan.....	Hamelin.....	Gouville, Lenoël.....	Legrand.
Marigny.....	Hédouin.....	Niobey, Quillier.....	Legrand.
Percy.....	Poret-Lacouture.	Sevaux, Dadure.....	Lemaigre.
Saint-Clair.....	Ledain.....	Madelaine, Gancel.....	Delacour.
St-Jean-de-Daye.	Thouin.....	Tricard, Dufour.....	Duboscq.
Tessy-sur-Vire..	Poullain.....	Chasles, Lebas.....	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Moussel.....	Hédouin, Denis.....	James.
	Arrondissement d'Avranches.		
	MM.	MM.	MM.
Avranches.....	N.....	Dupont, Mauduit.....	Nivard.
Brécey.....	Hardy.....	Lanos, Denis-Thieudière	Piel.
Ducey.....	Leguidecoq.....	Juin-Duponcel, Baron..	Dubreuil.
Granville.....	Lefebure.....	Dairou, N.....	Lainé.
La Haye-Pesnel.	Gosselin.....	Lebreton, N.....	Fontaine.
Saint-James....	Barbette.....	Geoffroy, Chevallier....	Allain.
Pontorson.....	Barbé.....	Loyer, Delalande.....	Goron.
Sartilly.....	Fresnel-Beunerie	Dupont, Leménager....	Durand.
Villedieu.....	Lemarchand....	Rachine, Davy.....	Lepetit.
	Arrondissement de Cherbourg.		
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg.....	Fichet.....	Orry, N.....	Leroux.
Beaumont.....	Damourette.....	Fatôme, Piquot.....	Millet.
Octeville.....	Lemarquand...	Pouillat, Delalée.....	Gire.
Les Pieux.....	Lequérié des Roziers	Lebourgeois, Messent..	Hilaire (Félix)
St-Pierre-Eglise.	Auvray.....	Michel, Lebas.....	Garnier.
	Arrondissement de Coutances.		
	MM.	MM.	MM.
Coutances.....	Guillemette....	V. Leloutre, Delauney..	Badin.
Bréhal.....	Delisle.....	Héon, Lecoupé.....	Gibeaux.
Cerisy-la-Salle..	Savary.....	Lechevallier, Jehenne..	Tréhet.
Gavray.....	Osmond.....	Lechevallier, Niobey...	Guillard.
La Haye-du-Puits	Artu.....	Ducloux, N.....	Lecluze.
Montm.-sur-Mer.	Couraye-du-Parc	Guillard, Pannier.....	Foucher.
Lessay.....	Dauvin.....	Luce, Lesigne.....	Campain.
Périers.....	Le Comte.....	Lecomte, Foubert.....	Dubuisson.
St-M. de-la-Lande	Grandin.....	Séverie, Leloup.....	Vigot.
St-Sauv.-Lendel.	Tanqueray.....	Depériers-Lavallée, Bois	Guénon.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
		Arrondissement de Mortain.	
	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Ernault.....	Théot, Norgeot.....	Debraize.
Barenton.....	Dupuy.....	Bechet, Blin.....	Martignon.
St-Hil.-du-Harc..	Salmon.....	Lemonnier-Datinière, N.	Soulard.
Isigny-Paindav.	Bidois.....	Blouin, Guérin.....	Davalis.
Juvigny-le-Tert..	Gesbert.....	Taborel, Pasturel.....	Clément.
Saint-Pois.....	Laurent.....	Datin, Gasnier.....	Danjou.
Sourdeval-la-B.	Foubert.....	Vaullegeard, Tostain...	Beaugeard.
Le Teilleul.....	Caresmel.....	Gasnier, Sancet.....	Coupel.
		Arrondissement de Valognes.	
	MM.	MM.	MM.
Barneville.....	Agnès.....	Denis, Lepelletier.....	Auvray.
Bricquebec.....	Viel.....	Hennequin, Langevin...	Lerouvillois.
Montebourg....	Le Sachey.....	Frigot, Lepelletier.....	Mouchel.
Quettehou.....	Le Marquand...	Duclouet, Hay.....	Le Roy.
Ste-Mère-Eglise	Cirou.....	Viel, Hairon.....	Carbonnel.
St-Sauv.-le-Vic^te.	Delisle.....	Pain, Morin.....	Roblot.
Valognes.....	Sanson.....	Daireaux, Lecacheux...	Simon.

NOTAIRES.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Guillemin, Criquet, *syndic;* Pannier-Lachaussée, à Saint-Lo; Lebrun, à Cerisy-la-Forêt; Mithois, à Domjean; Raulline, *trésorier*, à St-Jean-de-Daye; Heurtaut, à Pont-Hébert; Despraiaries, Boissel-Dombreval, à Carentan; Heussebrot, à Canisy; Delarue, a Marigny; Joly, Ameline, à Torigni-sur-Vire; Lebas, *rapporteur*, à Tessy-sur-Vire; Blouët, à Percy; Lechevrel, à la Chapelle-Enjuger; Regnault, *président*, à Montbray; Lechevallier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Gancel, *secrétaire*, à Saint-Clair.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. le Comte la Prairie, Sergent, *secrétaire*, à Avranches; Barbey, Denis-Thieudière, à Brécey; Baron, Desfeux, à Ducey; Dairou, Lamort, Taurines, à Granville; Lanos, Fontaine, à la Haye-Pesnel; Geoffroy, *rapporteur*, Darthenay, à Saint-James; Loyer, *président;* Delalande, à Pontorson; Lemoine-Lechesney, Dairou, à Sartilly; Fontaine, Davy, à Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Leveillé, à Saint-Pierre-Eglise; Lebouteiller, à Cherbourg; Pouillat, *président*, à Tourlaville; Hamel, à Saint-Pierre-Eglise; Druet, *secrétaire;* Roberge, *syndic*, à Cherbourg; Vautier, *trésorier*, à Beaumont; Giot, *rapporteur*, aux Pieux; Hutereau, à Sainte-Croix-Hague; Laroque, aux Pieux; Legoupil, à Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Dandeville, Damécour, Delarue, à Coutances; Dupray-Beuzeville, à Bréhal; Adam, à Cérences; Jehenne, *président*, à Cerisy-la-Salle; Harel, à Roncey; Guernier, à Gavray;

Fonnard, au Mesnil-Garnier; Guénon, à Hambye; Fauvel, fils, *secrétaire*, à Lessay; Lechevallier, à Pirou; Lemuet, Gaillard, à la Haye-du-Puits; Laurent, à Prétot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Amy-Larivière, à Quettreville; Pigaux, Lévêque, à Périers; Vaudoré, Gallien, à Blainville; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Le Bigot, Aumont Morel, *secrétaire*, à Mortain; Blin, Fiault, *trésorier*, à Barenton; Besnard, Pantin, Guérin, *rapporteur*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Varin, à Isigny-Paindavaine; Cruchet, au Buat; Lechaptois, *président*; Lendormi, à Juvigny-le-Tertre; Datin, à Saint-Pois; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre; Lemaignen, Restoux, à Sourdeval-la-Barre; Regnault, au Teilleul; Colin, à Sainte-Anne-de-Buais.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Oury, Huet-Bienville, Vérel, à Valognes; Le Breton, à Brix; Lesage, Hennequin, à Bricquebec; Lepelletier, Hommest, à Montebourg; Lemarinel, Thion, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Duclouet, à Quettehou; Grudé, à Saint-Vaast; Alexandre, à Barfleur; Denis, à Barneville; Vardon, à Portbail; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise; Fontaine, à Pont-l'Abbé; Aubey, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'armée et 10e Région militaire.

GRAND-QUARTIER GÉNÉRAL A RENNES.

Départements formant la 10e Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant en chef le Corps d'armée : DAVOUT, duc D'AUERSTAEDT GO✱, à Rennes.

Chef d'état-major du 10e Corps : Colonel BOUDET O✱, à Rennes.

20e Division d'infanterie et 5e, 6e, 7e et 8e subdivisions de la 10e Région.

Général commandant : SÉE C✱, à Saint-Servan.

39e brigade : Général FAUCHON C✱, à Cherbourg.

25e de ligne.—Colonel Delavau O✱, à Cherbourg.

136e de ligne.—Colonel Rabot-Desportes ✱. Portion principale à Cherbourg.—Dépôt à Saint-Lo.

40e brigade : Général COMTE C✱, à Saint-Malo.

2e de ligne.—Colonel Gasser O✱, à Granville.

47e de ligne.—Colonel Frélaut O✱, à Saint-Malo

5e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissements de Cherbourg et Valognes).

Commandant.—Général Fauchon C✱, à Cherbourg.
Intendance.—Worms ✱, sous-intendant de 2e classe, à Cherbourg.
Major de la garnison de Cherbourg.—Thierry O✱, chef de bataillon au 136e de ligne.
Aumônerie.—Roïg dit Bourdeville ✱, à l'Ile Pelée.
Artillerie.—Colonel de Tinseau O✱, directeur à Cherbourg; chef d'escadron Caré ✱, sous-directeur à Cherbourg.
Génie.—Chef de bataillon Lehagre ✱, chef du génie à Cherbourg.
Recrutement.—Major Pernot ✱, à Cherbourg.
Subsistances militaires.—Officier d'administration Ferry, à Cherbourg.

6e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et Coutances).

Commandant.—Général Fauchon C✱, à Cherbourg.
Intendance.—Besnard, adjoint de 1re classe, à Saint-Lo.
Recrutement.—Chef de bataillon Taste ✱, à Saint-Lo.
Remonte.—Chef d'escadrons Lepesqueux-Duhautbourg ✱, à Saint-Lo.

7e Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain).

Artillerie.—Chef d'escadrons Tandou ✱, à Granville.
Génie.—Chef de bataillon Pigeon ✱, à Granville.
Recrutement.—Major Guichard ✱, à Granville.

GENDARMERIE.

10e LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes-du-Nord.

M. ARNOULD O✱, lieutenant-colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

D'Abadie ✱, chef d'escadrons, à Saint-Lo.
Richard ✱, capitaine, à Saint-Lo.
Schmidt, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.
Termier, capitaine, à Cherbourg.
Drouet ✱, capitaine, à Coutances.
Louison, lieutenant, à Avranches.
Clapon, lieutenant, à Mortain.
Martin, lieutenant, à Valognes.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES À CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES À CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES À pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS COMMANDANT LES BRIGADES
Saint-Lo	»	1	»	MM. Colin.
Idem	»	1	»	Roumens.
Idem	»	»	1	Blanchet.
Carentan	»	1	»	Larose Mm (1).
La Perrine	»	1	»	Bouvier Mm.
Torigni-sur-Vire	»	1	»	Esterlingot.
Villebaudon	»	1	»	Dubosq.
Cerisy-la-Forêt	»	1	»	Bouvier ✱.
Marigny	»	1	»	Lambert.
Canisy	»	1	»	Le Méhauté.
Tessy-sur-Vire	»	»	1	Mariotte.
Cherbourg	»	»	1	Gallien.
Idem	»	1	»	Saligner.
Les Pieux	»	»	1	Besnard Mm.
Saint-Pierre-Eglise	»	»	1	Frant.
Equeurdreville	»	»	1	Parey.
Beaumont	»	»	1	Maffre.
Tourlaville	»	»	1	Caron.
Avranches	»	»	1	Clerc.
Idem	»	1	»	Le Contour.
Granville	»	1	»	Rémiot Mm.
Idem	»	»	1	Crestey.
Villedieu	»	1	»	Fafin.
Pontorson	»	1	»	Vié Mm.
Ducey	»	1	»	Harot.
Sartilly	»	1	»	Mantrand.
Brécey	»	»	1	Champel.
Saint-James	»	»	1	Ginod Mm.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Dréano.
Mortain	»	1	»	Bouchault.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	»	Janin.
Sourdeval	»	1	»	Maignien.
Juvigny	»	1	»	Maltaire.
Le Teilleul	»	1	»	Buzin Mm.
Saint-Pois	»	»	1	Foucher.
Barenton	»	»	1	Cousin.
Isigny	»	»	1	Galliot.
Coutances	»	1	»	Ingouf Mm.
Idem	»	»	1	Emanuelli.
Périers	»	1	»	Leneveu.
Gavray	»	1	»	Dhellin.
Bréhal	»	1	»	Houel.
Lessay	»	1	»	Cornille.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Jacqueline.
La Haye-du-Puits	»	1	»	Féron.

(1) Les lettres Mm indiquent les décorations de la médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES À CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES À CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS COMMANDANT LES BRIGADES.
Agon	»	»	1	MM. Carlière Mm.
Prétot	»	»	1	Lemoigne.
Montmartin-sur-Mer	»	»	1	Daubron.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	»	1	Sauvage.
Geffosses	»	»	1	Taillandier.
Valognes	»	1	»	Bellin Mm.
Idem	»	»	1	Horel Mm.
Sainte-Mère-Eglise	»	1	»	Roulland.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	»	1	»	Maubailly.
Saint-Vaast	»	1	»	Martel.
Montebourg	»	1	»	Lebret.
Portbail	»	»	1	Le Guelinel Mm.
Bricquebec	»	»	1	Jamelot.
Barneville	»	»	1	Jeanson.
Barfleur	»	»	1	Valet.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

PRÉFECTURE MARITIME.

MM.

ALLEMAND C✻, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

Bellot ✻, capitaine de frégate, 1er aide-de-camp; Maurel ✻, Noël, lieutenants de vaisseau, et De Nays-Candau, capitaine en 1er d'artillerie, aide-de-camp.

Chalette ✻, commissaire-adjoint, chef du secrétariat.

MAJORITÉ GÉNÉRALE.—MM. Brossollet C✻, contre-amiral, major général; Buge O✻, capitaine de vaisseau, major; Mayet O✻, Esnault ✻, capitaine de frégate, aides-major; Denis ✻, Joret ✻, et de Chappedelaine, lieutenants de vaisseau, sous-aides-majors; Magnon-Pujo ✻, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat; Jubin ✻, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire et des archives; Penaud ✻, capitaine de frégate, commissaire de la République près le 1er conseil de guerre permanent; Picot O✻, capitaine de frégate, commissaire de la République près le 2e conseil de guerre permanent; Villemsens ✻, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores; de Mornard ✻, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 1er tribunal maritime; Receveur ✻, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 1er conseil de guerre; Charnoz ✻, lieutenant de vaisseau, rapporteur du 2e conseil de guerre.

MOUVEMENTS DU PORT.—MM. Pouthier O✻, capitaine de vaisseau, directeur; Glondit-Villeneux O✻, et Chassériau O✻, capitaines de frégate, sous-directeurs; Lesèble O✻, Tallevast ✻, Daubanel, Bourdonnay du Clésio et Omnès ✻, lieutenants de vaisseau.

MAJORITÉ DE LA FLOTTE.—MM. Landolfe C✻, contre-amiral, major de la flotte; Peyrouton-Lafon de Ladébat ✻, capitaine de frégate, aide-de-camp; L'Espagnol de Chanteloup ✻, lieutenant de vaisseau, secrétaire; Aubert,

lieutenant de vaisseau, adjoint; Andréani ✱, lieutenant de vaisseau, officier d'ordonnance; Fabignon ✱, secrétaire de la commission locale des dépenses sous-marines.

Direction d'artillerie.—MM. Legrix O✱, colonel, directeur; Thomas Froideau ✱, lieutenant-colonel, sous-directeur; Nortier, chef d'escadron; Roussel ✱, Delauney, Gouilly et Calabre, capitaines en 1er.

Génie maritime.—MM. Legrand O✱, directeur des constructions navales; Carlet O✱, Bodeul ✱, ingénieurs de 1re classe; de Gérando ✱, Finot ✱, ingénieurs de 2e classe; Garnier ✱ et Choron, sous-ingénieurs de 1re classe; Piaud, Romazotti, sous-ingénieurs de 2e classe; Bosquillon de Frescheville et Petit, sous-ingénieurs de 3e classe.

Ecole d'application du génie maritime.— MM. Bienaymé O✱, ingénieur de 1re classe, directeur; Madamet ✱, ingénieur de 2e classe; Pollard, sous-ingénieur de 1re classe, professeurs.

Commissariat.—MM. Laurent O✱, commissaire général; Trève O✱, Smith ✱, Thiébot ✱, Avoine ✱, commissaires; Le Touzé ✱, Chalette ✱, commissaires-adjoints; Le Dentu ✱, Gouet ✱, Fenard ✱, Mesnage ✱, sous-commissaires de 1re classe; Simon, Plivard, Hamelin, Dubois, Delorme, Dragon de Gomiecourt, Le Marquand, Estorges, Brassier, Mongin, sous-commissaires de 2e classe; Cherbonnel, Guillier, Ollivier, Lair, Dupont, Sallé, Dangibaud, Rincazeaux, Guillard, l'Equilbec, Arnaud Caumont, Téphany, Imbert, Cadiou et Daban, aides-commissaires.

Travaux hydrauliques.—MM. Renaud ✱, directeur; Auger et Barbé, ingénieurs ordinaires de 3e classe.

Inspection.—MM. Bouchet O✱, inspecteur en chef; Douville O✱, Goby ✱, inspecteurs; Bourée et Henry, inspecteurs-adjoints.

Service de santé.—MM. Cotholendy O✱, directeur, président du conseil de santé; Lacroix O✱, médecin en chef; Pommier O✱, médecin principal; Delmas ✱, Hodoul, Latière ✱, Gaultier de Laferrière ✱, Desgranges ✱, Ambiel, Dollieule, Chevalier, médecins de 1re classe; Canoville, Mirabél, Pierre Roux, Pozzo dit Borgo, Devoti, Fournier et Reynaud, médecins de 2e classe; Le Moine O✱, pharmacien en chef; Deltheil ✱, pharmacien principal; Geffroy et Baucher, pharmaciens de 2e classe.

Service des manutentions.—MM. Le Courtois ✱, agent de manutention; Guibert, sous-agent.

Personnel administratif des directions de travaux. — MM. Brunier ✱, agent administratif principal; Le Sénéchal, Boulogne, Cointe et Desquesnes, agents administratifs; Maurice, Mabire, Flambart, Laudrin, Boyer, Quoniam, Dupont, Mahieu et Lepelley, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel.—MM. Besson, agent comptable principal; Jourdan, Maillard, La Porterie, Coquard, Paviez et Crouin, agents comptables; Bertaux, Monnoye, Villemain, Lacroix, Anselme dit Deschateaux et Pujol, sous-agents comptables.

Gendarmerie.—MM. Saux ✱, chef d'escadron; Raguet, capitaine trésorier; Pignot, lieutenant; Garnier, sous-lieutenant.

Artillerie de marine.—*10e batterie.*—MM. Keller, capitaine en 1er; Ripoteau, capitaine en 2e; Guégan, lieutenant.

14e batterie.—MM. Dupont, capitaine en 1er; de Bourayne, lieutenant en 1er; Trémoureux, sous-lieutenant.

19e batterie.—MM. Guiard, capitaine en 1er; Gouilly, capitaine en 2e; Christ, lieutenant.

20e batterie.—MM. Geoffroy ✱, lieutenant-colonel; Chapotin ✱, chef d'escadron; Guérin ✱, capitaine en 1er; Isoir, capitaine en 2e; Gide, sous-lieutenant.

5e compagnie d'ouvriers d'artillerie. — MM. Barbieux ✱, capitaine en 1er; Pocard-Kerviller, capitaine en 2e; Klobb, lieutenant; N., sous-lieutenant.

INFANTERIE DE MARINE.—*Etat-major*—MM. Outré O✱, colonel; Bichot ✱, Duchemin ✱, lieutenants-colonels; Vouaux ✱, Siochan O✱, Dumas, De Kersabiec O✱, Chaumont ✱, Jolliet ✱, Voyer ✱, chefs de bataillon; Le Camus ✱, Teullières, Panier des Touches, Kanappe, Wentiel, Moyer, William, capitaines adjudants-major; Le Sens, capitaine de tir; Helligenmeyer, capitaine trésorier; Larivière, capitaine d'habillement; Charriot, lieutenant d'armement; Cabanne, lieutenant-adjoint au trésorier; Simonneau, lieutenant de 1re classe; Danois, sous-lieutenant porte-drapeau; Delmas ✱, médecin-major; Pierre, Bridiam, aides-major.

1re compagnie.—MM. Michaud ✱, capitaine; Bouvot, lieutenant; Dussaussois du Jonc, sous-lieutenant.

2e compagnie.—Bouvier, capitaine de 1re classe; Penther, lieutenant; Famin, sous-lieutenant.

3e compagnie.—MM. Magnier ✱, capitaine; Tiiveau, lieutenant; Jourson, sous-lieutenant.

6e compagnie.—MM. Jay, capitaine; Gazelle, lieutenant; de Martinécourt, sous-lieutenant.

7e compagnie.—MM. de Brisay, capitaine; Proux, lieutenant; Aublez, sous-lieutenant.

9e compagnie.—MM. Lambinet, capitaine; Szymanski, lieutenant; Amelot, sous-lieutenant.

10e compagnie.—MM. Henry, capitaine; Martineau, lieutenant.

11e compagnie.—MM. Monségur, capitaine; de Naas, lieutenant; Kobb, sous-lieutenant.

12e compagnie.—MM. Delmotte, capitaine; Bernamonti, sous-lieutenant.

13e compagnie.—MM. Santerne, capitaine; Bridel, sous-lieutenant.

14e compagnie.—MM. Noble ✱, capitaine; N., lieutenant.

16e compagnie.—MM. N., capitaine; de Damian, lieutenant; Canard, sous-lieutenant.

17e compagnie.—MM. Seguin, capitaine; Galibert-d'Auque, lieutenant; Sibut-Bourde, sous-lieutenant.

21e compagnie.—MM. Lancelot, capitaine; Bauche, lieutenant.

35e compagnie.—MM. Frégosi, capitaine; Le Boulaire, lieutenant; Paillard, sous-lieutenant.

36e compagnie.—MM. Bécourt, lieutenant; Maguen, sous-lieutenant.

37e compagnie.—MM. N., capitaine; Bourguignon, lieutenant; Ambroisini, sous-lieutenant.

40e compagnie.—MM. De Lorme, capitaine; Morlot, sous-lieutenant.

41e compagnie.—MM. Gabet, capitaine; Audeoud, lieutenant; Rott, sous-lieutenant.

42e compagnie.—MM. Tournier, capitaine; Marciani, lieutenant; François, sous-lieutenant.

43e compagnie.—MM. Le Dentu, capitaine; Grigné, lieutenant; Aubertin, sous-lieutenant.

44e compagnie.—MM. Gay du Palland ✱, capitaine; Follet, lieutenant; Simon, sous-lieutenant.

AUMÔNIERS.—MM. Martin ✱ et Le Saout ✱.

Bibliothèques.—MM. Grandin ✻, conservateur de la bibliothèque du port ; Augier ✻, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Mécaniciens principaux.—MM. Lotte ✻, mécanicien en chef ; Clergeau ✻, Pérignon ✻, mécaniciens principaux de 1re classe ; Frangeul, Rocher, Cherade ✻, Geumarre, mécanicieiens principaux de 2e classe.

Inscription maritime.—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Faivre ✻, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime ; Mallet ✻, trésorier des Invalides ; Le Houchu, professeur d'hydrographie ; Gallien, syndic à Cherbourg ; Enet, syndic à Carteret ; Gallien, syndic à Fermanville ; Henry, syndic à Omonville-la-Rogue ; Mahaut, syndic à Diélette.

Quartier de la Hougue.—MM. Vanricke, sous-commissaire, commissaire de l'incription maritime ; Thomas, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier d'Isigny ; Herclat, inspecteur des pêches à la Hougue ; Lepart et Lebiez, syndics à la Hougue ; Duprey, syndic à Carentan ; Wisler, syndic à Isigny ; Longuemarre, syndic à Grandcamp.

Equipage de la flotte. — *Division de Cherbourg.* — MM. Méquet O✻, capitaine de vaisseau, commandant ; de Broutelles ✻, capitaine de frégate, commandant en second ; Hamelin ✻, capitaine de frégate, major ; Salmon ✻, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine d'habillement ; Ménier ✻, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine de la compagnie disciplinaire ; Prévert, lieutenant de vaisseau de 1re classe, adjoint au capitaine d'habillement ; Fournier, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine de la 2e compagnie d'inscrits ; Dantin, lieutenant de vaisseau de 1re classe, adjudant-major ; Villiers-Moriamé, lieutenant de vaisseau de 2e classe, adjudant-major ; Andrieu, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine de la 1re compagnie ; Dubois, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine des spécialités ; Letourneur Rugon, enseigne de vaisseau, capitaine en 2e des spécialités ; Fenard ✻, sous-commissaire de 1re classe, trésorier ; Reynaud, enseigne de vaisseau, capitaine en 2e de la 2e compagnie ; Giraud, enseigne de vaisseau, capitaine de la section hors-rangs.

Deuxième arrondissement maritime.

Quartier de Granville.—*Commissariat.*—MM. Rossel ✻, commissaire-adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; Dufaur, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de Régnéville ; Guimont, sous-agent ; Lacotte, commis de 1re classe ; Lamusse, Maillin et Crespin, commis de 3e classe ; Rheinhart, écrivain de 1re classe.

Trésorerie des Invalides.—MM. Maurin-Bié, trésorier de 2e classe, a Granville ; Hennequin ✻, préposé du trésorier, à Régnéville.

Hydrographie.—M. Croc, professeur de 2e classe.

Inspection des pêches.—M. Lamusse, inspecteur à Granville.

Syndics des gens de mer.—MM. Le Coupé, à Granville ; Ermange, à Donville ; Robillard, à Régnéville ; Fautrel, à Avranches ; Laforge, à Coutances ; Liébard, à Genest ; Ponée, à Bréhal ; Mignot, à Saint-Pair ; Lissot, à Blainville ; Nicolle à Agon ; Mignot (Zéphirin), à Carolles.

Gardes maritimes.—MM. Brierre, à Granville ; Turgis, à Agon ; Trequilly, à Courtils ; Lebourg, à Gouville ; Jean (Emile), à Lingreville ; Bataille, à Champeaux ; Durand, à Régnéville ; Théberge, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime.—MM. Pondaven, brigadier ; Merée, gendarme à Granville ; Kinec, à Régnéville.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

DIVISION DU NORD-OUEST.

Inspecteur général.—M. JACQUOT O✱, 2e classe, rue Monceau, 83, Paris.

ARRONDISSEMENT DE ROUEN.

Ingénieur en chef.—M. LEDOUX ✱, 2e classe, rue Ganterie, 64, Rouen.

Ingénieur ordinaire.—M. Lecornu, 2e classe, rue de Langannerie, 6, Caen.

Garde-mines.—M. Scheffler, 2e classe, Caen.

Laboratoire départemental.—M. Lecornu, à Caen.

Ce laboratoire exécute, à titre entièrement gratuit, les analyses qui lui sont demandées par les particuliers et qui intéressent soit l'industrie minérale, soit l'emploi des engrais pour l'agriculture.

Service ordinaire et hydraulique.

Ingénieur en chef.—M. DE LA TRIBONNIÈRE ✱, 1re classe, à Saint-Lo.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Biraben, 3e classe, à Granville ; Salley, sous-ingénieur, à Saint-Lo ; Leroy, conducteur, faisant fonctions d'ingénieur à Valognes ; Longrais, conducteur, faisant fonctions d'ingénieur à Avranches.

Conducteurs.—MM. Sanson, 2e classe, à Carentan ; Loiseau, 2e classe, à Avranches ; Servain, 3e classe, à Villedieu ; Fleury, 3e classe, à Coutances ; Savary et Lechevalier, 3e classe, à Cherbourg ; Omond (fils), 3e classe, à Saint-Lo ; Goupil et Benoist, 3e classe, à Avranches ; Leluan, 4e classe, à Saint-Lo ; Roulland et Desmares, 4e classe, à Cherbourg ; Jeanne, 4e classe, à Valognes ; Languebard et Hervé, 4e classe, à Granville ; Bergot, 4e classe, à Saint-Lo ; Paysant et Pitron, 4e classe, à Avranches ; Poupeville et Mabire, faisant fonctions de conducteur à Saint-Lo ; Bazile, faisant fonctions de conducteur à Granville.

Employés secondaires.—MM. Omond (père), Lelong et Tual, 1re classe, à Saint-Lo ; Cholet et Bataille, 2e classe, à Avranches ; Hauvet, 2e classe, à Carentan ; Léger, 2e classe, à Granville.

Service maritime de la navigation et des desséchements.

Ingénieur en chef.—M. DINET ✱, 1re classe, à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires.—MM. les Ingénieurs ordinaires Pihier et Biraben, déjà attachés aux services ordinaire et hydraulique; M. Weil, Ingénieur ordinaire de 3e classe, à Cherbourg.

Sous-Ingénieur.— M. Salley, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Saint-Lo.

Conducteurs.—MM. Leloutre, principal, à Cherbourg; Saint, 1re classe, à Avranches; Simon, Poteaux, Gardin, Paysant, 2e classe, à Cherbourg; Fafin, 2e classe, à Granville; Marie, Dubost, 4e classe, à Saint-Lo; Sanson, 4e classe, à Avranches; Renault, 4e classe, à Carentan; Jeanne (Eugène), 4e classe, à Cherbourg; Chambrin, 4e classe, à Granville; N., 4e classe, à Cherbourg.

Employés secondaires.—MM. Marest, 1re classe, à Cherbourg; Gohel, Lemagnen, 2e classe, à Cherbourg; Ligibel, 2e classe, à Avranches; Thomelin, Morin, Guimont, 2e classe, à Granville; Mabire, 2e classe, à Carentan; Penteux et Pitron, 2e classe, à Saint-Lo.

Officiers et maîtres de port.—MM. Requier, capitaine de 2e classe, à Granville; Giot, lieutenant de 1re classe, à Cherbourg; Quentin, maître de 1re classe, à Saint-Vaast; Lemagnen, maître de 2e classe, à Cherbourg; Jeanne, maître de 2e classe, à Granville; Lesage, maître de 5e classe, à Régnéville; Leclerc, maître de 4e classe, à Barfleur; Berginal, maître de 4e classe, à Carentan; Bindault, maître de 4e classe, à Diélette.

Service des Chemins de fer exécutés par l'Etat et du contrôle des travaux des Chemins de fer d'intérêt général exécutés par les Compagnies.

(21e Inspection.)

Inspecteur général.—M. VICART O✱, boulevard Haussemann, 168, à Paris.

1° Chemins de fer exécutés par l'Etat.

(Etudes et Travaux.)

I.—Ligne de Vire a Saint-Lo.

Ingénieur en chef.—M. BOREUX, ingénieur ordinaire de 1re classe, faisant fonctions d'ingénieur en chef, place Saint-Sauveur, 18, à Caen.

Ingénieur ordinaire.—M. Rabut, 2e classe, rue des Jacobins, 18, à Caen.

Conducteurs.—MM. Rubé, 2e classe, à Torigni, Anquetil, 2e classe, à Torigni.

Employé secondaire.—M. Dubost, 1re classe, à Torigni.

II.—Lignes de Fougères a Vire, —de Domfront a Avranches.

Ingénieur en chef.—M. de la TOURNERIE ✱, 1re classe, rue Saint-Blaise, 49, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Pihier, 2e classe, d. n., à Avranches; Bienvenue ✱, 2e classe, à Alençon; Dairaine, conducteur, faisant fonctions d'ingénieur, à Domfront.

Conducteurs et chefs de section.—MM. Thorin-Dominel, Laval et Ledû, 1re classe; Mignan, 2e classe; Langard, Guéroult, Fournier et Gain, 3e classe; Hézard, Lechant et Saulgrain, 4e classe.

Employés secondaires et temporaires.—MM. Lechenaff, Lacroix, Lontreuil et Leguerney, 1re classe ; Blanc, Fouqué, Rocher, Fortin, Ligibel, Botgenbach, Boireau, Bonnet, Onfroy, Lesage et Brun, 2e classe.

III. — Lignes de Cherbourg a Beaumont-Hague, — de Coutances a Régnéville et de Carentan a Carteret.

Ingénieur en chef.—M. de la TRIBONNIÈRE ✻, 1re classe, d. n., à Saint-Lo.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Weill, 3e classe, d. n., à Cherbourg ; Biraben, 3e classe, d. n., à Granville ; Salley, sous-ingénieur, d. n., à Saint-Lo.

Conducteurs.—MM. Sanson, 2e classe, d. n., à Carentan ; Enquebecq, 3e classe, à Cherbourg ; Le Natail, 4e classe, à la Haye-du-Puits ; Laurent, 4e classe, à Portbail ; Deschâteaux, 4e classe, à Granville.

Employés secondaires et temporaires. - MM. Chauvière, Le Métais, Lefrançois, Aquaviva, Couvreux, Chaillot, Bunel et Laizé, 2e classe.

IV. — Raccordement a Pontorson des lignes de Saint-Lo a Lamballe et de Vitré a Fougères.

Ingénieur en chef.—M. SAINT-YVES O✻, 1re classe, rue Poulain-du-Parc, 58, à Rennes.

Ingénieur ordinaire.—M. Vernaz, ingénieur auxiliaire des travaux de l'Etat, à Rennes.

Chef de section.—M. Cuinière, 2e classe, à Pontorson.

Employé secondaire.—M. Hoché, à Pontorson.

2° Contrôle des travaux des chemins de fer d'intérêt général exécutés par les Compagnies.

Ligne de Sottevast a Coutances.

Ingénieur en chef.—M. VILLIERS du TERRAGE ✻, 1re classe, rue Barbet-de-Jouy, 30, à Paris.

Ingénieur ordinaire.—M. Weill, 3e classe, d. n., à Cherbourg.

Conducteurs.—MM. Sanson, 2e classe, d. n., à Carentan ; Paysant, 2e classe, d. n., à Cherbourg.

Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

Inspecteur général.—M. BRAME ✻, 2e classe (Ponts et Chaussées), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 5, à Paris.

I.—Lignes de Paris a Cherbourg et a Lison d'Argentan a Granville, de Saint-Lo a Lamballe (entre Saint-Lo et Folligny).

Ingénieur en chef.—M. DUCHANOY ✻, 2e classe (Mines), à Paris.

Ingénieurs ordinaires.—MM. de Larminat, 3e classe (P. et Ch.), à Bayeux ; Lecornu, 3e classe (Mines), d. n., à Caen.

Conducteurs.—MM. Tannery, principal (en retraite) ; Lavalley, 1re classe, à Bayeux.

Garde-mines.—M. Scheffler, 3e classe, d. n., à Caen.

Commissaires de surveillance administrative.—MM. Martineau (H.) ✻, 2e classe, à Granville ; Arnault ✻, 3e classe, à Cherbourg.

II.—Lignes de Saint-Lo a Lamballe (entre Folligny et Lamballe), de Vitré a Fougères et prolongements.

Ingénieur en chef.—M. MASSIEU ✻, 2e classe (Mines), à Rennes.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Pihier, 2e classe (P. et Ch.), à Avranches ; N., à Rennes ; Lecornu, 3e classe (Mines), à Caen ; N., à Rennes.

Conducteurs.—MM. de Kerpezdron, 2e classe ; Bessy, 2e classe, à Rennes ; Longrais, 1re classe, à Avranches ; Loiseau, 3e classe, à Avranches.

Gardes-mines.—M. Scheffler, 3e classe, à Caen ; Yvart, 1re classe, Bouvier, 2e classe, à Rennes.

Commissaires.—MM. Thionnaire, 4e classe, à Avranches ; Nouvel de la Flèche, 2e classe ; Lamoureux, 3e classe, à Vitré ; Poret, 4e classe, à Dinan.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier payeur général.—M. Arsène PICARD, à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du Trésorier général.—M. L. Guidon.

Chef de comptabilité.—M. Baude.

Chef du Bureau de la perception.—M. Granchet.

Chef du Bureau de la dépense.—M. Hantraye.

Caissier.—M. Hébert.

Percepteurs surnuméraires attachés à la Trésorerie générale.—MM. Le Bedel, Menard, Leconte, Drieu et Cresté.

Recettes particulières.

Avranches.—M. Jaubert, Receveur particulier ; M. Lelièvre, Fondé de pouvoirs.

Cherbourg.—M. Barbé, Receveur particulier ; M. Legraverend, Fondé de pouvoirs.

Coutances.—M. Troupinon de La Roche-Dumas, Receveur particulier ; M. Lemée, Fondé de pouvoirs.

Mortain.—M. Rougelot, Receveur particulier ; M. Leviardier, Fondé de pouvoirs.

Valognes.—M. Pernot, Receveur particulier ; M. Sinoir, Fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTIONS ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

Arrondissement de Saint-Lo.

Percepteurs, MM.

Faucon de la Londe, *Saint-Lo*, Agneaux.

Dudouyt, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.

Courtel, *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.

LECERFF, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Sanson-de-Bonfossé.

POTIER DE LA HOUSSAYE, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.

LEPORTIER, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Motreuil, Remilly.

LEMASSON, *Marigny*, Carantilly, Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

HÉBERT, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.

GUIDON, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Guislain, Maupertuis, Villebaudon.

BACO, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.

LAFFOLLEY, *Saint-Clair*, Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.

DUBOIS, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne; le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

DUCUING, *Sainteny*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.

MAC-AULIFFE, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

GIRARDEAU, *Saint-Hilaire Petitville* (résidence à Carentan), Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

ANGOT, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

JEAN-DELAMARE, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Montraboq, Précorbin, Rouxeville, Vidouville, Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest.

GOURLAOUEN, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.

TOUPINEL, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu, St-Symphorien.

Arrondissement d'Avranches.

Percepteurs, MM.

DE TESSON, *Avranches*.

PIOGER, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.

GAUTIER, *Carnet* (résidence à Saint-James). Argouges, la Croix-Avranchin, Montanel, Saint-Senier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.

TRINCOT, *Curey* (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.

DUPREY, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.

GIRARD, *Saint-Pair*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Planchers, Yquelon.

PEYRONNET, *Granville*.

CLÉMENT, *la Beslière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochelle, le Mesnil-Drey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

GALLIOT, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

BEAUQUESNE, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

GROULT, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

Du Laurens de Montbrun (Amaury), *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.
Dolley, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.
De Sartre, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.
Chevalier, *Saint-James*, Hamelin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte.
Lenoir, *Saint-Senier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gobannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.
Simpson (Alfred), *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.
Cazin, *Villedieu*, la Bloutière, Sainte-Cécile. Rouffigny, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Lande-d'Airou, Saultchevreuil, la Trinité.

Arrondissement de Cherbourg.

Percepteurs, MM.

Amelot, *Cherbourg*.
Leblanc ✻, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.
Couetoux, *Brillevast* (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, Clitourps, Gonneville, le Theil, le Vast.
Jean dit Paseal, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.
Groult, *les Pieux*, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Surtainville.
Joublin, *Martinvast*, Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Tourthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.
Larrieur, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville. Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville, Vauville.
Laurent, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.
Lempérière, *Siouville* (résidence aux Pieux), Benoistville, Bricquebost, Flamanville, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.
Groult, *Tocqueville*, Angoville, Catteville, Gouberville, Néville. Réthôville. Varouville, Vrasville.
Tirel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

Percepteurs, MM.

Rabasse, *Coutances*.
Carra, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.
Lehuzey, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Rémy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.
Dujardin, *Brehal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.
Du Laurens de Montbrun (Gaston), *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.
Lecluze, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville,

Savigny, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly, Roncey.

MICHEL, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

DESPONTS, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

LAURENT, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

BARBIER, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

LEMIÈRE, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

PATRIS, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly, la Feuillie, Millières.

BAUDET, *le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

SIMPSON (Bon), *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Régnéville.

PICAN, *Périers*, Fengères, Marchésieux, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Gonfreville, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves.

REGNAULT, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses.

THORÉTON, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

LESAGE, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

LEPELLEY-FONTENY, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Anctéville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.

LEBEL, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Arrondissement de Mortain.

Percepteurs, MM.

DEPLANCHES, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

VATTIER, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.

LEFÈVRE, *Buais*, Ferrières, Heussey, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

LEVOY, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Mongothier, Montigny, Naftel, Vezins.

BRODIN, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

GOURIET, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

PIERRE, *Notre-Dame-du-Touchet* (résidence à Mortain), Fontenay, Romagny, Villechien.

HERVY, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

TARDIF, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

LEGRAND, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Veugeons.

BAPT, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

Arrondissement de Valognes.

Percepteurs, MM.

BAIXE, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.

LECERF, *Barfleur*, Anneville-en Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.
ALMY, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.
LELOUTRE, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.
LECOUIX, *Emondeville* (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf, Ozeville, Quinéville.
GUÉRIN, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hemevez, le Ham, Saint-Cyr, Sortosville, Urville, Lestre, Saint-Floxel, St-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Vaudreville.
GAMBIER, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.
PERROTTE, *Néhou* (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Biniville, Haulteville, Orglandes.
BOUTHREUIL, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville et Liesville.
FERRAND, *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.
PUPIN, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.
CUMONT, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepied, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.
LELOUP, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.
CLAVREUL, *Sainte-Marie-du-Mont*, Angoville, Audouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Brucheville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sebeville et Vierville.
GARNIER, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoqueneauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.
VIEILLARD, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE,

A SAINT-LO.

Directeur : M. H. CARRÉ.

Censeurs : MM. PICARD, N.

Administrateurs : MM. Vibert, Levatois, Lebas, Vaultier ✱, J. Desplanques.

Les opérations de la Banque de France, consistent à

1° Escompter des effets de commerce payables à Paris, ou dans les succursales, dans le délai de 3 mois, revêtus de 3 signatures, ou seulement de 2 avec dépôt de titre en garantie ;

2° Faire des avances de 80 °/₀ sur rentes françaises et de 75 °/₀ sur actions et obligations de chemins de fer, obligations de la ville de Paris, foncières et algériennes ;

3° Emettre des billets à ordre payables à Paris, ou dans les succursales, moyennant une commission de 0 fr. 50 c. pour 1,000 fr.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. CHAUMELIN, à Caen.

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires.—MM. Petit, à Granville; de Bataille ✱, à Cherbourg; Rogier, à Valognes.

Principalité de Granville.—MM. Galland, receveur principal, à Granville; Truelle, sous-inspecteur, à Granville, Septans, Dumoncel, Cazin, vérificateurs, à Granville; Levanoye, Dairou, Reulos, commis principaux et Omont, commis de 1re classe, à Granville; Le Coupé, receveur, à Régnéville; Nouvel, receveur, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg.—MM. Rosot, receveur principal, à Cherbourg; Delaage de Bellefaye, sous-inspecteur; Rey (Charles), contrôleur; Langevin, Tricot, Henry, Cousin, vérificateurs; de la Chapelle, Rey (Paul), commis principaux et Girard la Barcerie, commis de 2e classe, à Cherbourg; Lefebvre, receveur, à Omonville; Le Moigne, receveur, à Barfleur; Hochet, receveur, à Saint-Vaast; Buret, commis à Saint-Vaast; Lequertier, receveur, à Portbail; Lederubey, receveur, à Diélette; Bellée, receveur, à Carentan.

Service des Brigades.

MM. Falaise, capitaine, à Pont-Gilbert; N...., lieutenant, à Beauvoir; Foursin, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.

MM. Muchery, capitaine; Fardet, lieutenant, à Granville; Quiédeville, lieutenant, à Régnéville.

MM. Deganne, capitaine, à Anneville; Lecannellier, lieutenant, à Blainville; Le Gerriais, lieutenant, à Pirou.

MM. Butel, capitaine, à Portbail; N...., lieutenant, à Carteret; Le Duc, lieutenant, à la Cosnardière.

MM. Lebrun, capitaine, à Diélette; Jeanne, lieutenant, au Rozel; Bachelet, lieutenant, à Siouville.

MM. Vautier, capitaine, à Beaumont: Bonnet, lieutenant, à Auderville; Léonard, lieutenant à Jobourg; Bedel, lieutenant, à Omonville.

MM. Simon, capitaine; Blondel et Lemétayer, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur; Levallois, lieutenant, à Fermanville; Beaudour, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Adigard, capitaine, au Grand-Vey; Dumas, lieutenant, à Ravenoville; Leclerc, lieutenant, à Carentan.

Administration des Contributions indirectes.

M. N...., directeur.

MM. Le Sort, 1er commis de direction; Lemasurier, 2e commis; Cossé, 3e commis; N..., 4e commis; Piédagnel, surnuméraire.

MM. Tabouria, Lemutricy, Lemoisson, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo.—Dubois, receveur principal entreposeur.
— Rafaut, contrôleur.

Saint-Lo.—Lagalle, Jéhenne, Lanchon, Glais, Briens, commis; Lebedel, surnuméraire.
— Roumain de la Touche, receveur à cheval; Hébert, commis principal.
Carentan.—Lemaître, receveur à cheval; Néel, commis principal.
Marigny.—Levenard, receveur à cheval; Despins, commis principal.
Tessy.—Danjou, receveur à cheval; Ameline, commis principal.
Torigni.—Lepesant, receveur à cheval; Lecoutey, commis principal.

Sous-Direction d'Avranches.

M. Baudoux, sous-directeur.
MM. Caxin, 1er commis de sous-direction; Novince, 2e commis; Laroque, surnuméraire.
Avranches. — Hubert, receveur principal entreposeur.
— Le Bourva, contrôleur.
— Augrain, Delalande, Bourdel, Platet, commis; Bisson, surnuméraire.
Granville. — Lainé, contrôleur.
— Picquet, receveur particulier sédentaire.
— Lapie, Pupin, Girardot, Vignéras, commis; Rivière, surnuméraire.
Brécey.—Frigot, receveur; Desheulles, commis principal.
Ducey.—Chesnay, receveur; Lechevallier, commis principal.
Pontorson.—Loyer, receveur; Fissadame, commis principal.
Saint-James.—Petitpas de la Vasselais, receveur; Lucas, commis principal.
Sartilly.—Pigeon, receveur; Le Besco, commis principal.
Villedieu.—Daschers, receveur; Huard, commis principal.
Mortain.—Fouasse, receveur entreposeur; Renée, commis principal, chef de poste; Cavan, commis.
Le Teilleul.—Hedou, receveur; Bouvet, commis principal.
Parigny.—Pigeon, receveur; Mallet, commis principal.
Saint-Hilaire.—Danguy, receveur; Loriot, commis principal.
Saint-Pois.—Duchesne, receveur; Poirier, commis principal.
Sourdeval.—Montmirel, receveur; Lebrun, commis principal.
Chérencé-le-Roussel.—Geslin, commis de 1re classe; Hivert, commis de 3e classe.

Sous-Direction de Cherbourg.

M. Gavand, sous directeur.
MM. Lebret, 1er commis de sous-direction; Manceau, 2e commis; Ménager, 3e commis; Dupont, surnuméraire.
Cherbourg. — Boulard, receveur principal entrepreneur; Fouqué, receveur particulier; Cudrue, contrôleur; Forestier et De la Haye, commis principaux de 2e classe, chefs de poste.
— Hurel, Brothelande, Chauvet, de Fontbonne, Adam, Moissron, commis; Legagneur et Le Cuirot, surnuméraires.
Beaumont.—Bonfils de Lascaminade, receveur; Garabis, commis principal.
Equeurdreville.—N..., receveur; Dufresne, commis principal.
Les Pieux.—N..., receveur; Lecannellier, commis principal.
Saint-Pierre-Eglise.—Leguelinel, receveur; Lainé, commis principal.
Tourlaville.—Fontaine, receveur; Lequin, commis principal.
Valognes.—Léon, receveur entreposeur; Legentilhomme, commis principal, chef de poste; Péguin, commis.
Barneville.—Garcelle, receveur; Danican, commis principal.

Briquebec.—Lelièvre, receveur ; Dugardin, commis principal.
Montebourg.—Habire, receveur ; Piquet, commis principal.
Sainte-Mère-Eglise.—Viers, receveur ; Decaumont, commis principal.
St-Sauv.-le-Vicomte —Gosselin, receveur ; Bichet, commis principal.
Saint-Vaast.—Mocquet, receveur ; Taupin, commis principal.
Valognes —Legendre, receveur ; Savary, commis principal.

Sous-Direction de Coutances.

M. BÉVIÈRE, sous-directeur.
MM Dupuy, commis de sous-direction ; Lepeu, surnuméraire.
Coutances. — L'Equilbec, receveur principal entrepreneur.
— Poineau, commis principal de 1re classe, chef de poste.
— Ruault, Attinat, Dutertre, commis ; Bourdel, surnuméraire.
— Dupray-Beuzeville, receveur ; Le Monnyer, commis principal.
Bréhal.—Beaufils, receveur ; N..., commis principal.
Cerisy-la-Salle.—Noblet, receveur ; Etienne, commis principal.
Gavray.—Masson, receveur ; Dudouit, commis principal.
La Haye-du-Puits —Lemoine, receveur ; Saillard, commis principal.
Lessay.—Lecluze, receveur ; Le Teno, commis principal.
Périers.—Lehodey, receveur ; Leroy, commis principal.

ENREGISTEREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

M. NOEL-DESMARAIS, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteurs.—MM. Pervinquière et Radiguer, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs.—MM. Lambert, à Coutances ; Fagart, à Valognes ; Poinçon de la Blanchardière, à Saint-Lo.

Vérificateurs.— MM. Piriou, à Cherbourg ; Trotin, à Avranches ; N.... , à Saint-Lo ; N....., à Mortain.

Receveur rédacteur près la Direction.—M. Julliot de la Morandière.

Employés du Timbre.—MM. Pernoud, garde-magasin et contrôleur de comptabilité ; Gâté, timbreur.

Conservateurs des Hypothèques. — MM. Béchade, à Saint-Lo ; de Duniet de Parry, à Avranches ; Thorel, à Cherbourg ; Bevière, à Coutances ; Bruté de Rémur, à Mortain ; Lebiez, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.—MM. Arnaud, à Saint-Lo ; Chévrier, à Cherbourg ; Le Duc, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines. — MM. David, à Saint-Lo ; Guerrand, à Cherbourg ; Le Floch, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines.—MM. Fortin, à Canisy ; Provost, à Carentan ; Dupont, à Marigny ; Thubé, à Percy ; Le Tellier, à Pont-Hébert ; Lequellec, à Tessy-sur-Vire ; Plouin, à Torigni-sur-Vire ; Loyer, à Avranches ; Leconte, à Brécey ; Vermot, à Ducey ; Millet, à Granville ; Gautier, à La Haye-Pesnel ; Besnard-Locherie, à Pontorson ; Dhangest, à Saint-James ; Ameline, à Sartilly ; Haupais, à Villedieu ; Petit, à Beaumont ; Lambert, à Saint-Pierre-Eglise ; Aubertot, aux Pieux ; Griélen, à Bréhal ; Moriu, à

Cerisy-la-Salle; Dudouyt, à Gavray; Céron, à la Haye-du-Puits; de Chaumel de Dienne, à Lessay; Daulos, à Montmartin-sur-Mer; Laporte, à Périers; Dumont, à St-Sauveur-Lendelin; Le Duc, à Mortain; Frémond, à Barenton; Lerebours-Pigeonnière, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Landormy, à Isigny-le-Buat; Desroziers, à Juvigny; Gautier, à Saint-Pois; Durieux, à Sourdeval; Gabriel, au Teilleul; Radiguer, à Valognes; Taugourd, à Barneville; Agnès, à Bricquebec; Le Biez, à Montebourg; Le Marié, à Sainte-Mère-Eglise; Delisle, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; de Kerpezdron, à Saint-Vaast.

Surnuméraires.— MM. Voisin et Leprovôt, à Saint-Lo; N....., à Cherbourg; Lesage, à Valognes; Crouin, à Coutances; Dutheil, à Avranches; Poidvin, à Mortain.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

MM. JOUBAIRE, directeur, à Saint-Lo.

LEMONTAGNER, inspecteur de 2e classe, à Saint-Lo.

FARGIER, contrôleur principal, premier commis, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo.— MM. Le Gouas, contrôleur principal de 1re classe: Chesnel, contrôleur de 2e classe.

Avranches.— MM. Bouvattier, contrôleur de 1re classe; Jourdan, contrôleur de 2e classe.

Granville.—M. Vaultrin, contrôleur principal de 2e classe.

Cherbourg.— MM. Mabille du Chêne, contrôleur principal de 1re classe; Michel, contrôleur de 3e classe.

Coutances.— MM. Vallée et Lefebvrier, contrôleurs hors classe.

Mortain.—M. Josset, contrôleur de 1re classe.

Valognes.— M. Tanguy, contrôleur de 3e classe.

Surnuméraires.

MM. Lescroël-Desprez, Fautrat et Le Gouas, à Saint-Lo.

ADMINISTRATION DES FORÊTS,

Le département de la Manche fait partie de la 15e conservation, dont le siége est à Alençon, et relève directement de M. ROLLET, sous-inspecteur, en résidence à Bayeux (Calvados).

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier, et la gestion appartient à l'Administration des Forêts.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. MONCEL ✻, *directeur*, à Saint-Lo.

MM. Gerlier, *inspecteur*, et de Gérault de Langalerie, *sous-inspecteur*, à Sant-Lo.

MM. Bougourd, Legendre, Berger et Lehodey, *commis de direction*.

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo	M. Lang.	M. Lang.
Agon	Mlle Michel.	»
Avranches	M. Hantraye.	M. Hantraye.
Barenton	Mme Ve Bouillant.	Mme Ve Bouilliant.
Barfleur	Mme Burnel.	Mme Burnel.
Barneville-sur-Mer	Mlle Gesbert.	»
Beaumont-Hague	Mme Ve Hamel.	»
Bérigny	Mme Ve Delafosse.	»
Brécey	Mlles Barbe.	Mlles Barbe.
Bréhal	Joubin.	Joubin.
Bricquebec	Rivière.	Rivière.
Buais	Mmes Musset.	»
Canisy	Lemeray.	Mme Lemeray.
Carentan	Mlles Enée.	Mlles Enée.
Cérences	Debieu.	Debieu.
Cerisy-la-Forêt	Mme Laisney.	Mme Laisney.
Cerisy-la-Salle	Mlle Le Conte.	Mlle Le Conte.
Cherbourg	MM. Pottier.	MM. Pottier.
Coutances	de Chauveron.	de Chauveron.
Créances	Mme Pottier.	»
Ducey	Mlle Tournebois.	Mlle Tournebois.
Fermanville	Mme Ve Vindard.	»
Flamanville	Mlle Lelanchon.	»
Gavray	Mme Ve Duprey.	Mme Ve Duprey.
Ger	Mme Desvoyes.	»
Gouville	Mlle Vieillard.	»
Granville	M. Gobin.	M. Gobin.
Grosville	Mlle Pignet.	»
Hambye	Mlle Lecocq.	»
Haye-du-Puits (la)	Mme Mangin.	Mme Mangin.
Haye-Pesnel (la)	Mlle Maillard.	Mlle Maillard.
Isigny-le-Buat	Mme Jouault.	»

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes donnant la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux service : Postes ou Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1). POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Juvigny-le-Tertre	Mme Madeline.	Mme Madeline.
Lessay	M. Devaine.	M. Devaine.
Marigny	Mme Boucher.	Mme Boucher.
Martinvast	Mlle Creveuil.	M. Lecostey.
Montebourg	Mme Josse.	Mlles Artu.
Montmartin-sur-Mer	Mlle Bourdon.	Bourdon.
Mont-Saint-Michel	Mme Joubart.	Mme Joubert.
Mortain	M. Le Bigot.	M. Le Bigot.
Octeville	Mlle Frigot.	»
Percy	Mlle Mauduit.	Mlle Mauduit.
Périers	Mme Ve Leclerc.	Mmes Ve Leclerc.
Pieux (les)	Mme Hamel.	Hamel.
Pont-Hébert	M. Brotelande.	»
Pont-Labbé-Picauville	Mmes Lemière.	Le Mièrv.
Pontorson	Papoin.	Papoin.
Portbail	Mlle Hinet.	»
Prétot	Mmes Leterrier.	»
Quettehou	Ménage.	Ménage.
Quettreville	Mlles Delacour.	»
Régnéville	Halley.	Mlles Halley.
Remilly	Lecadet.	»
Roncey	Féron.	»
Sartilly	Bazire.	Bazire.
Sottevast	Mme Lebarbenchon.	»
Sourdeval	Mlles Gaignet.	Mme Gohier.
Saint-Clair-sur-Elle	Savary.	Mlle Savary.
Sainteny	Mme Feuillet.	»
St-Hilaire-du-Harcouët	M. Legrain.	M. Legrain.
Saint-James	Mme Ve Auvray.	Mme Ve Lemoine.
Saint-Jean-de-Daye	M. Trochon.	M. Trochon.
Saint-Malo-de-la-Lande	Mlles Bourdet.	»
Sainte-Marie-du-Mont	Louail.	»
Sainte-Mère-Eglise	Masson.	Mlle Masson.
Saint-Pair	»	MM. Menand.
Saint-Pierre-Eglise	Duchevreuil.	Leclère.
Saint-Pois	M. Lecrecq.	»
Saint-Samson-de-Bonfossé	Mme Ve Morisset.	»
Saint-Sauveur-Lendelin	Mme Rihouet.	Mme Rihouet.
Saint-Sauveur-sur-Douve	Mlles Leprévost.	Mlles Leprévost.
Saint-Vaast-la-Hougue	Foucher.	Foucher.
Teilleul (le)	Robert.	Robert.
Tessy-sur-Vire	Mme Ve Lerat.	Mme Ve Lerat.
Torigni-sur-Vire	Mlle Frault.	MM. Harivel.
Valognes	M. Thomas.	Thomas.
Vast (le)	Mlles Duval-Lapallière.	Mme Laronche.
Villebaudon	Guénon.	»
Villedieu-les-Poêles	Lompech.	Mlle Lompech.

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon. | Barfleur | Cap la Hague.

Cap Lévi.	Ile Chausey.	Pointe du Roc.
Carteret.	Ile Pelée.	Portbail.
Cherbourg-Digue.	Nez de Jobourg.	Querqueville.
Flamanville.	Onglet (Vigie de l').	
Fort la Hougue.	Pointe de Jardeheu.	

GARE OUVERTE AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. LELIÈVRE, agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cherbourg; Lepuissant, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebecq, à Valognes.

Agents Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Delabre, agent voyer de 1re classe, chef de bureau; Victor, agent voyer de 1re classe, chargé de la comptabilité; Pagel, agent voyer, chargé du service d'ordre et de statistique; Corbin, agent voyer auxiliaire; Allain, agent voyer auxiliaire; Damécourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés secondaires).

MM. Moitié, agent voyer surnuméraire, à Cherbourg; Briens, agent voyer surnuméraire, à Saint-Lo; Letondeur, à Avranches; Anger, à Coutances; Lemonnier, agent voyer surnuméraire, à Mortain; Dupont, à Valognes, chargés plus spécialement de la comptabilité.

Un employé est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement, en qualité d'agent voyer auxiliaire, d'agent voyer surnuméraire ou temporaire, savoir : MM. Hamel, à Saint-Lo; Desgranges, à Avranches; Garnier, à Coutances; Erard, à Mortain; Liron, jeune, à Valognes.

AGENTS VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Darthenay, à Saint-Lo; Hubert, à Tessy; Horel, à Torigni; Dupont, à Carentan; Thébault, à Percy; Lemoigne, à Saint-Clair.

Arrondissement d'Avranches.—MM. N..., à Granville Arondel, à Villedieu; Portais, à Saint-James; Lépine et Dubosc, à Avranches; Lerebours, à Brécey; Madeleine, à Sartilly.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Lacolley, à Saint-Pierre-Eglise; Huguenin, aux Pieux; Roger, à Cherbourg; Bigot, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Désiré et Heude, à Coutances; Raynel, à la Haye-du-Puits; Liron, aîné, à Gavray; Provost, à Périers; Girard, à Brehal; Jeanne, à Lessay; Leriverend, à Cerisy-la-Salle.

Arrondissement de Mortain. — MM. Hergault, à Saint-Pois; Latron, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Allain, à Mortain; Martin, au Teilleul; Fleury, à Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. Pitron, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Lechanteur, à Bricquebec; Douchin, à Saint-Vaast; Menant, à Valognes; Fortin, à Sainte-Mère-Eglise; Jeanne, à Montebourg; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : Mgr GERMAIN (Abel-Anastase), né le 1er avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados), sacré à Bayeux, le 19 mars 1876, 88e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Lucas-Girardville ✻, Durel, official, agréés par le Gouvernement; Bizon, supérieur du grand-séminaire, et Tirhard, chanoine.

Secrétariat de l'Évêché.

MM. Joubin, secrétaire; Legoux, secrétaire particulier de Mgr l'Evêque, Mauduit, Sanson, pro-secrétaires.

Chanoines d'honneur.

NN. SS. Hasley, archevêque d'Avignon; Guyneiner-de-la-Haillandière, ancien évêque de Vincennes; Dupont-des-Loges ✻, évêque de Metz; Guilbert O ✻, évêque d'Amiens; Hugonin ✻, évêque de Bayeux; Osouf, évêque d'Arsinoë; Ducellier, évêque de Bayonne.

Chanoines titulaires.

MM. Truffaut, Laisney, Lecanu, Mabire, Le Goupils, Pigeon, Joubin, Tirhard.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Adeline, Menant, Guesnon, Lepelley ✻, Ameline, Oury, Manviel, Gournel, Gilles, Lair ✻, Legrand, Duval, Langenais, Barenton, Besnard, Turgis ✻, Guérin, Dupont ✻, Mahier, Lerouge, Lecaplain, Leroy ✻, Caillemer, Gillot, Lemoine, Poullain, Jouenne, Clément, Lecordier, Desprez, Thomas, Dallain, Bizon, Lemonnier, Tessero, Gillouard, Lenoir, Martin ✻, Morin, Guilgaud, Miquelot, Langlois, Legoux, Dubois, Touroude, Forcel, Lemains, Havard, Hamel, Mauduit.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Robert, Barret, Mézière, Gravey, Durand, Patouillard, Collan, Brunois, Janault-Desgrès, Grandjean, Frécon, Cluzel, Montagnon, Dubosq, Loisel, Delarue, Gatti.

Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux titulaires et honoraires; Joubin, secrétaire général de l'évêché.

Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur; Marty, directeur, professeur de dogme; Coste, professeur de morale; Bourrouet, économe; Ollivier, professeur d'écriture sainte; Brin, professeur de philosophie; Joubert, professeur de philosophie.

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président; MM. Durel, vicaire général; Bizon, supérieur du grand-séminaire; Truffaut, chanoine, trésorier; Bourrouet, économe; Joubin, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois (J.), chanoine honoraire. — Supérieur honoroire : Ameline, chanoine honoraire. — Directeur : Boursin, prêtre.—Philosophie : Carnet, prêtre.—Rhétorique : Boursin, prêtre. —Sciences : Blouin, prêtre; Lemaigre, prêtre.—Histoire : Boismartel, prêtre.—Seconde : Leménager, prêtre.—Troisième : Marguerie, prêtre. — Quatrième : Dubois (V.), prêtre. — Cinquième et Sixième : Delaune, prêtre. — Septième et Huitième : Leroy, prêtre. —Français : un laïque. — Anglais : Roger, prêtre. — Présidents d'étude : Lelandais, prêtre; Bouchard, diacre; Bazin, minoré.—Dessin : un laïque.—Musique : un laïque.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur : Binet, prêtre. — Philosophie : Lenvoisé, prêtre. — Rhétorique : Chauvin, prêtre.—Sciences : Morel, Pontis, Hérembourg, prêtres.— Histoire et Géographie : Binet, prêtre.—Seconde : Achard de Leluardière, prêtre.—Troisième : Mesnildrey, prêtre.—Quatrième : Postel, prêtre.—Cinquième : Durel (L.), prêtre.—Sixième : Maillard, prêtre. —Septième : Lepage, prêtre.—Huitième : Mesplet, prêtre.—Français : Quesnel, prêtre; Blin (A.), prêtre; Hervieu, prêtre. — Cours primaire : un laïque.—Anglais : Fautrat, prêtre.—Allemand : Gibon, prêtre.—Présidents d'étude : Durel (A.), Estard, Martin, prêtres; Truffaut, minoré. — Dessin : Gibon, prêtre. — Musique : Gibon et deux laïques.—Gymnastique et escrime : un laïque.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Debrix, prêtre. — Directeur : Boulay, prêtre. — Philosophie : Truffaut, prêtre. — Rhétorique : Boulay, prêtre. — Sciences : Lebossé, Dufil, prêtres. — Histoire : Briand, prêtre. — Seconde : Rio, prêtre. — Troisième : Jarry, prêtre. — Quatrième : Gendrot, prêtre. — Cinquième : Guillotin, prêtre. — Sixième : Meurier, prêtre. — Septième : Levêque, sous-diacre. — Huitième : Garnier, prêtre. — Français : Ybert, prêtre; Morin, clerc. —

Anglais : Bérest, diacre. — Présidents d'étude : Lucas, Gohel, prêtres; Blaizot, sous-diacre.

Maîtrise de la Cathédrale.

MM. Blanchet, prêtre, directeur; Letourneur, prêtre; Grésille, diacre; un frère de la Miséricorde, professeurs.

Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Granville (collége).—MM. Maquerel, prêtre, directeur; Saillard, Pontis, Hamel, Prével, prêtres; quatre laïques, professeurs.

A Montebourg (établissement des Frères de la Miséricorde).—MM. Renault, prêtre, directeur; Duquesnay, prêtre et Leconte, minoré, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph).—MM. Bouffaré, prêtre, directeur; Durier, Julien, prêtres; deux frères de la Miséricorde; un laïque, professeurs.

A Saint-James (collége).—MM. Lemaître, prêtre, directeur; Aubry, Voisin, prêtres; Roussel, diacre, Briant, sous-diacre; un laïque, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville. — MM. Gillouard, supérieur; Boucher, Kervizic, Dauphin, Kerleau, Lengronne, Hilaire.

A Notre-Dame-sur-Vire.—MM. Yvetot, supérieur; Baudry, Villain, Vaultier, Houlgatte.

Dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel.—MM. Robert, supérieur; Remond, Mabille, Malard, Garnier, Grosset, missionnaires.

Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, *Ursulines*, M. Oblin; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard; à Ducey, *Trinitaires*, M. Maudouit; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Brothlande; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lesellier; à Coutances, *Augustines*, M. Decacheux; *Sacré-Cœur*, M. Béatrix; à Mortain, *Ursulines*, M. Lecapitaine; à Barenton, *Augustines*, M. Desclos; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Ménard et Lemassson; à Carentan, *Augustines*, M. Lehaut; à Valognes, *Bénédictines*, M Douville; *Augustines*, M. Desprez; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Tessero; à Pont-l'Abbé (Picauville), *Bon-Sauveur*, MM. Hélie, N...; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Renault.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy; à Granville, M. Lerouge; à Pontorson, M. Thébault; à Saint-James, N..., à Villedieu, M. Girot; à Cherbourg, M. Falin; à Coutances, M. Leguerrier, à Périers, M. Vallée; à Mortain, M. Renault; à Saint-Lo, M. Olivier; à Carentan, M. Henry; à Valognes, M. Lerévérend; à Montebourg, M. N..., à Torigni, N....

Aumôniers de la Marine.

MM. Martin ✻, Lepoultel, Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois; à Cherbourg, M. Viel de Hantmesnil; à Coutances, M. Letourneur; à Saint-Lo, M. Binet; à Mortain, M. Lelandais; à Valognes, M. Fauvel.

Aumôniers d'orphelinats.

A Avranches, M. Farcy; à Périers, M. Depériers.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Helland, aumônier du Lycée; à Avranches, M. Lefoulon, aumônier du Collége; à Cherbourg, M. Lemasurier, aumônier du Collége; à Saint-Lo, M. Pagny, aumônier de l'Ecole normale.

Archiviste du diocèse : M. Mauduit, pro-secrétaire.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint-Evangile.

MM. Capillery, à Cherbourg et à Siouville; Lourde de la Place, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE CAEN.

MM. LIARD, recteur de l'Académie.
Desmaisons, secrétaire de l'Académie.
Rouel, commis d'Académie.
N..., commis d'Académie.

SERVICE ACADÉMIQUE DE LA MANCHE.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'Académie.
Marie, commis de l'inspection académique.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Filippini ✻, Préfet, *président*; Mgr Germain, évêque de Cou-

tances et d'Avranches; Marie-Cardine, inspecteur d'Académie; Aubin, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Lo, *secrétaire*; Lemonnier de Gouville, président du Tribunal civil de Saint-Lo; Théry, procureur de la République, à Saint-Lo; Houssin-Dumanoir ✻, conseiller général; Savary, député et conseiller général; le comte de Pontgibaud, conseiller général; Labiche, sénateur et conseiller général; Lourde de la Place, pasteur protestant.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycée national de Coutances.

MM. Francolin, proviseur.

Leparquier, censeur des études; l'abbé Helland, aumônier; Le Caplain, économe; Collette, commis d'économat; Noll, commis aux écritures.

Philosophie : Thamin; rhétorique : Lebris; seconde : Blier; troisième : Goulet; sciences physiques : Le Moine et Le Priol; mathématiques : Daligault et Cauvin; histoire : Le Révérend; langue anglaise : Delbé et N...; langue allemande : Korlowski; quatrième : Lemonnyer; cinquième : Lavieille; sixième : Lemare; septième : Lemaître; huitième : Daireaux; neuvième : Félix; dessin d'imitation : Quesnel, père et fils; travaux graphiques : Daligault. — Enseignement secondaire spécial : MM. Le Moine, Brion, Lepriol, Le Révérend, Prioul, Carabœuf, Muriel; classe primaire : Aubril; surveillant général : Decaumont; gymnastique : Héon.

COLLÉGES COMMUNAUX.

Collége d'Avranches.

MM. Colin, principal.

Lucas, sous-principal; l'abbé Lefoulon, aumônier; philosophie : Delande; réthorique : Doutelleaux; seconde : Dumont; troisième : Nelet; sciences physiques : Durel; mathématiques : Vilquin; langue anglaise : Legouis; quatrième : Gautier; cinquième : Lemesle; sixième : Chesnay; septième : Lucas; huitième : Adam; dessin et travaux graphiques : Fouqué.—Enseignement secondaire spécial : Durel, Vilquin, Nelet, Danjou, Encoignard, Créances, Chevrel; classe primaire. Ledoux.

Collége de Carentan.

MM. Mottin, principal.

Classes élémentaires : Mottin.—Enseignement spécial : sciences, Marie; lettres : Loisel, Baude.—Classe primaire : Malenfant, directeur; Gautier, instituteur-adjoint; Marguerite, *idem*.

Collége de Cherbourg.

MM. Le Roux, principal.

Foulon, sous-principal; Lemazurier, aumônier; philosophie : Vasselin; rhétorique : Lefèvre; seconde : Noël; troisième : Bouessy; physique : Prancher; mathématiques : Jennel, Etienne et Cousin; anglais : Bernadet; allemand : Edelmann; professeur de lettres pour la marine : Frigoult; histoire : Halley; quatrième : Burnouf; cinquième : Wolff; sixième : Leduit : septième : Lefèvre (Auguste); huitième : Levallois; dessin : Jennel; troisième et quatrième,

enseignement spécial : Jeanne ; deuxième, *id.*, Le Neveu ; première, *id.*, Menard et Cahingt, gymnastique ; première classe primaire : Dubost ; deuxième : Denoble ; maîtres d'étude : Bonvoisin, Flaux, Polloue, Louise.

Collége de Mortain.

MM. Guillemain, principal.
L'abbé Théot, aumônier.
Rhétorique es philosophie : Schwartz.
Rétout, mathématiques ; Gallie, sciences physiques ; Boyenval, classes supérieures ; Mottet, classes de grammaires ; Ryder, classes élémentaires ; Belouin, Gillette, cours spéciaux ; Troude, dessin et travaux graphiques ; Sineux, classe primaire.

Collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. Léonard, principal.
Troisième et quatrième : Ceslon ; cinquième et sixième : Roppart ; septième et huitième : Julien ; sciences : N... ; enseignement spécial : Beaumont, Goulet ; classes primaires : Clément, Hébert, Aumont.

INSPECTION PRIMAIRE.

MM. Chancerel, à Avranches ; Bréard, à Cherbourg ; Férard, à Coutances ; Hameau, à Mortain ; Aubin, à Saint-Lo ; Desprez, à Valognes.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogiques.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, *président* ; Delaplanche, directeur de l'école normale ; Aubin, Bréard, Chancerel, Desprez, inspecteurs primaires ; Lelièvre, agent voyer en chef, à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants au brevet de capacité.

MM. Delaplanche, directeur de l'école normale ; Aubin, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; N... ; Dieu (Jules) ; l'abbé Hamel, curé-doyen de Lessay ; Lourde de la Planche, pasteur protestant ; Lelièvre, agent voyer en chef ; Bréard, inspecteur, à Cherbourg.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des Aspirantes.

Mmes Filippini, Marie-Cardine, Duhamel, Dalimier, Delaplanche et les deux sœurs directrices de l'ouvroir de Saint-Lo.

ÉCOLES NORMALES.

Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Commission de surveillance de l'Ecole normale de Saint-Lo.

MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, *président* ; Houssin-Dumanoir, conseiller général, maire de Saint-Lo ; Blouët, conseiller général, maire de Percy ; Langlois, curé de Notre-Dame ; Théry,

procureur de la République; Picard, trésorier général; Amiard, avocat, ancien préfet; Delaplanche, directeur ee l'école normale.

Fonctionnaires de l'école.

MM. Delaplanche, directeur; Ducourti, économe; l'abbé Pagny, aumônier; Ducourti, professeur; Nicolas, Pignot, Chevallier, maîtres-adjoints; Porcher, directeur de l'école primaire annexe; Nicolas, maître de chant; Ravaut, maître de dessin; Brunin, maître de gymnastique.

Cours normaux préparatoires d'Institutrices.

Commission de surveillance du cours normal d'Avranches.

MM. N...; Sanson ✻, ancien membre du Conseil général; N..., curé de Saint-Gervais; Duprateau, ancien professeur du collége; Chancerel, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal. — Mme Hédou, sœur Saint-Stanislas, supérieure générale des Carmélites d'Avranches.

Commission de surveillance du cours normal de Coutances.

MM. Briens, sous-préfet; Plaine, ancien sous-préfet; l'abbé Lair ✻, ancien proviseur du lycée; Ferard, inspecteur primaire; l'abbé Adeline, curé de Saint-Pierre; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal.—Mme Chausse, sœur Saint-Bernard, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances.

JURY DÉPARTEMENTAL

Chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales des lycées et collèges communaux et du prytanée militaire.

MM. Marie-Cardine, président, inspecteur d'Académie; Delaplanche, directeur de l'école normale; Aubin, inspecteur primaire; Lemare, professeur au lycée de Coutances.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur : M. le Préfet de la Manche; M. le Maire de Saint-Lo.

Président : MM. Th. Elie, imprimeur et membre du Conseil municipal. — *Vice-Présidents* : Blanchet, curé de Sainte-Croix; Tauxier ✻, capitaine de recrutement. — *Secrétaire* : Ed. Lepingard, fils, chef de division à la Préfecture de la Manche, en retraite. — *Secrétaires-adjoints :* H. Douchin, architecte; Dolbet, architecte du département. — *Conservateur :* Gaëtan Guillot. — *Conservateurs-adjoints :* A. Dieu et A. Gachet. — *Trésorier* : Lecomte d'Olonde. — *Classificateur de la section d'Agriculture* : J. Dasplanques, maire de Ste-Croix. — *Classificateur de la section d'Archéologie* : Queillé, architecte. — *Sous-classificateur de la section d'Archéologie* : Ménard, aumônier du Bon-Sauveur. — *Classificateur de la section d'Histoire naturelle :* Sébire, pharmacien de 1re classe. — *Sous-classificateur de la section d'histoire naturelle* : Delaplanche, directeur de l'École normale primaire de Saint-Lo.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.

Président : MM. Lehericher. — *Vice-Présidents* : Louis de Tesson, propriétaire ; docteur Loyer. — *Secrétaire :* Créances, professeur. — *Secrétaire-adjoint :* Cte de Chabannes. — *Bibliothécaire* : Gustave Bouvattier. — *Trésorier :* Coutelleaux, professeur. — *Conservateurs* : Loyer (Emile) ✻, médecin militaire en retraite ; Fouqué, professeur de dessin, et Créances, professeur. — *Administrateur :* Ch. Langlois.

Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 aout 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1882.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; Cte Th. du Moncel, de l'Institut, directeur honoraire ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1882.

Président : MM. Jouan. — *Vice-Président :* Carlet, ingénieur. — *Secrétaire :* G. Le Jolis, avocat. — *Trésorier :* Dr Guiffart, directeur de la santé.

Société artistique et industrielle.

Membres d'honneur de la Société : MM. le vice-amiral Préfet maritime ; le général de brigade commandant le département ; le Sous-Préfet de Cherbourg ; le Maire de Cherbourg, *président d'honneur* ; La Vieille, Député. — *Président honoraire :* Alfred Liais, ancien Maire de Cherbourg.

MEMBRES DU BUREAU.

Président : MM. Hartel, mégissier, membre du Conseil municipal, Officier d'Académie, rue des Tanneries, 11. — *Vice-Présidents :* Mangin, père, géomètre, commandant des sapeurs-pompiers ; rue Thomas-Henry, 35 ; Menut (Henri), entrepreneur de travaux civils. — *Secrétaire :* Mangin, fils, géomètre, rue Thomas-Henry, 35. — *Conseillers :* Menut, père, directeur de l'usine à gaz, rue Hélain, 76 ; Bregain, mégissier, rue de la Fontaine, 11 ; Le Boisselier, tailleur, place Trinité, 6 ; Poulain, doreur, rue Corne-de-Cerf ; V. Le Roy, quincailler, conseiller municipal, place du Château. — *Trésorier :* Marie, représentant de commerce, rue de la Marine, 28. — *Bibliothécaire-archiviste :* Rauline, libraire rue du Bassin, 53. — *Secrétaire-adjoint :* Huault, contre-maître, rue de la Poudrière.

Comité de rédaction : MM. L. de La Chapelle, avocat, Officier de l'Instruction publique, rue de la Comédie ; Mangin, père ; Menut, père ; Ernest Liais, négociant ; Pillet, professeur.

Société académique de Cherbourg.

BUREAU : MM. Jouan, *directeur ;* Frigoult, *secrétaire ;* de Pontaumont, *archiviste-trésorier.*

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo. — M. A. PILON, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures, et le lundi et le mercredi, de 6 heures et demie à 9 heures du soir.

Avranches. — M. DUPRATEAU, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

Cherbourg. — M. AMIOT, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les lundi, mercredi et vendredi, de 6 heures à 9 heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances.—M. Daireaux, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

Mortain.—M. Boulay, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture* : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Valognes —M. Baude, bibliothécaire.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.*— Mme sœur Dramard-Burnel, *directrice.* — M. l'abbé Ménard, *aumônier.*

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 2,000 fr.;—2e classe, 1,200 fr.;—3e classe, 800 fr.;—4e classe, 600 fr.;—5e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le Dr Bellet. *médecin préposé responsable.*—M Rihouet, *économe.*—M. l'abbé Thébault, *aumônier.*—M. Doré, *receveur.*

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,500 fr.;—2e classe, 1,000 fr.;—3e classe, 800 fr.;—4e classe, 600 fr.;—5e classe, 500 fr.

ASILE DE PONT-LABBÉ

M. Legruel, *docteur-médecin.* — Mme N...., *supérieure.* — MM. Leroux et Hélie, *aumôniers.*

Prix de la pension.

1re classe, 1,500 fr.; — 2e classe, 1,200 fr.; — 3e classe, 1,000 fr.; — 4e classe, 800 fr.;—5e classe, 600 fr.;—6e classe, 400 fr.

PERSONNEL DU DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans par décret du 8 mai 1852.

MM. de Bourdineau O ✱, *directeur.* — Foulard, *receveur économe.* — Martin, *comptable-adjoint.* — Fisson ✱, *médecin.* — Bourdy, *médecin-adjoint.*—L'abbé Boinet, *aumônier.*

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

MM. Julien-Sauve, inspecteur des enfants assistés, à Saint-Lo.—Marty, inspecteur-adjoint, à Saint-Lo.

Commission administrative des Hospices.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Houssin-Dumanoir ✱, conseiller général, maire de Saint-Lo,

président ; Elie, conseiller municipal, *vice-président ;* Lerendu, conseiller municipal; Langevin, propriétaire; Lebas, ancien avoué; Picard, trésorier payeur général ; Vibert (Victor), père, propriétaire.

Receveur économe : M. Lerouxel. — *Service médical :* MM Frestel et Bernard. — *Service intérieur :* Mmes les Religieuses de l'Ordre de saint Paul de Chartres. — *Supérieure :* Mme sœur Vitaline. — *Aumônier :* M. l'abbé Ollivier.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président ;* Dombreval, propriétaire ; Hamelin, juge de paix ; Lenoël propriétaire, ancien notaire, conseiller d'arrondissement; Lepelletier, négociant; Lecuirot, propriétaire; Hue, négociant.

Receveur : M. Aubin (Louis). — *Econome secrétaire :* M. Héloin (Hyacinthe).—*Service médical* : MM. Gouville (Amédée); Scelles-de-Mondézert (Jean-Baptiste).—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de la Sagesse.— *Supérieure* : Mme Grasset (Cécile).—*Aumônerie :* M. l'abbé Henry.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président* ; Lemainier, propriétaire : Denis, ancien notaire, propriétaire; Plouin, receveur de l'enregistrement; Leboucher, adjoint; Letot (Alfred) et Legrand, ancien percepteur.

Receveur économe : MM. Hébert, receveur; Bures, économe.—*Service médical :* MM. Pommier et Moncoq. — *Service intérieur :* Mmes les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs saint Ferrier et Saint-Gilles). —*Supérieure :* Mme saint Eugène.—*Aumônerie* : M. N...

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président ;* Langlois, marchand de chevaux ; Lechevalier, propriétaire ; Gautier (Auguste), propriétaire; Aubry, négociant; N..., Quinton, propriétaire.

Receveur économe : M. Cordon. — *Service médical :* MM. Frémin, médecin; Béchet, chirurgien. — *Service intérieur :* Mmes les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve.—*Supérieure :* Mme Mazier.—*Aumônerie* : M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président* ; Juin, propriétaire; Sauvé, propriétaire; Baron, conseiller général, notaire; Boisnard, propriétaire : Lecointe, propriétaire; Gournel, curé-doyen.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Bisson, propriétaire; Caillsmer, armateur; Dairou, notaire; Legras, propriétaire; Le Moine, docteur-médecin; Duchesne, gérant de commerce.

Receveur économe : M. Clair.—*Service médical* : MM. Benoist, Dumoncel, Letourneur et Davalis.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de saint Thomas de Villeneuve. — *Supérieure :* Mme Miot. — *Aumônerie :* M. l'abbé Lerouge.

Bureau de bienfaisance de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Lenormand, propriétaire; Trocheris, négociant ; Leininger, propriétaire ; Phérivong, capitaine au long cours; Panier, armateur; Villars, capitaine retraité.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel ✻, Maire de Saint-James, *président* ; Besnard, pharmacien,

Hamard, propriétaire; Despréaux, propriétaire; Gautier, docteur-médecin; Geffroy, notaire; Legrand, curé-doyen.

Receveur économe : M. Chevallier.—*Service médical :* M. le docteur Gautier.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de saint Thomas de Villeneuve.—*Supérieure :* Mme Canton.—*Aumônerie :* N...

Hospice de Pontorson.

MM. le Maire de Pontorson, *président;* Enguehard, propriétaire; Delalande, notaire; Guichard (Nicolas), horloger; Hollain, banquier; Havard, curé-doyen; Bailleul (Louis), docteur-médecin.

Econome : M. Rihouet.—*Service médical :* M. Bellet.—*Receveur :* M. Doré.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de la Sagesse au nombre de 20.—*Supérieure :* Mme sainte Lucide.—*Aumônerie :* M. l'abbé Thébault.

Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, *président;* Chardon, propriétaire; L'Hermitte, propriétaire; N...; Dupont, curé-doyen; Lelegard, propriétaire; N ..; Brochet, propriétaire; Pigeon-Litan, propriétaire.

Receveur économe : M. Loyer.—*Service médical :* M. Ledo.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de la Providence d'Evreux.—*Supérieure :* Mme sœur Longuemare.—*Aumônerie :* M. l'abbé Girot.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président;* Bertaux, conseiller municipal; Poittevin, pharmacien; Baude, entrepreneur; Cournerie, ingénieur civil; Delaunay, propriétaire, conseiller municipal; Pignard-Dudezert, procureur de la République; Orry, avoué.

Econome : M. Lagarde, surveillant général, secrétaire; Lecoutour; Mesle, receveur.—*Service médical :* MM. Renault, Guiffard et Legard-Lafosse.—*Service intérieur :* MMmes les Religieuses de Chartres (saint Paul de).—*Supérieure :* Mme Carette.—*Aumônerie :* M. l'abbé Fafin.

Hospice de Coutances.

MM. le Maire de Coutances, *président;* Rabasse, percepteur; Guillemette, conseiller d'arrondissement, juge de paix; Lemoine, curé de la paroisse Saint-Nicolas; Lemarchand, conseiller municipal; Rabec, avocat; Grandin, juge de paix.

Econome : M. Panier.—*Receveur :* M. Bienvenu.—*Service médical :* MM. Vigot, médecin en chef; Laisney, chirurgien en chef; Lelandais, médecin adjoint; Dudouyt (Victor), chirurgien adjoint.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses Augustines de Coutances.—*Supérieure :* Mme Lemeland, en religion sœur saint Ambroise.—*Aumônerie :* M. l'abbé Leguerrier.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, conseiller général, maire de Périers, *président;* Leconte (Jacques), juge de paix; Lepareux, négociant; Foubert (Albert), propriétaire; Pigaux, notaire; Rihouet, propriétaire; Thomas, pharmacien.

Receveur économe : M. Ledrans.—*Service médical :* M. Lefèvre, docteur en médecine.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de saint Paul de Chartres.—*Supérieure :* Mme Leguay (Marie), sœur Adolphe.—*Aumônerie :* N....

Hospice de Mortain.

MM. N.... *président;* Breillot, propriétaire; Hervieu, propriétaire; Lecreq, avocat; Levallois, conducteur principal des ponts et chaussées; N. ..; Milon, négociant.

Receveur : M. Deplanche.—*Econome* : M. Martin.— *Service médical :* M. de la Houssaye.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de la Providence de Séez.—*Supérieure* : Mme Alexandre.—*Aumônerie* : M. l'abbé Renault.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président;* Barbé, cultivateur; Gilles, curé-doyen; Greslé. cultivateur; Hamelin, propriétaire; Lecornu, propriétaire; Yver, propriétaire.

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président;* Amiard, manufacturier; Besnard, notaire; Fauchon, propriétaire, conseiller général; Friteau, filateur; Mahier, curé-doyen; Delaporte (Julien-Louis-Pierre).

Hospice de Valognes.

MM. le Maire de Valognes, *président;* Dansos, docteur-médecin; Hamel, négociant; Lebouteiller, docteur-médecin; Le Clerc, président du tribunal; Mariette-Boisville, propriétaire.

Receveur économe : M. E. Mabire.—*Service médical* : MM. Leneveu et Bricquebec.—*Service intérieur* : Mmes les Religieuses des Filles de la Sagesse.—*Supérieure* : Mme sœur saint Stylien.—*Aumônerie :* M. l'abbé Lerévérend.

Bureau de bienfaisance.

MM. le Maire de Valognes, *président*; Capas, propriétaire; Foulon, avocat; Sanson, jage de paix; Leroy, avoué; Le Biez, conservateur des hypothèques, et Lemeland (Pierre), négociant.

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président*; Allexandre, propriétaire; Dalidan, docteur-médecin; Fatôme, docteur-médecin; Dolbet, curé desservant; Hay, négociant; Leparmentier, négociant.

Receveur économe : M. Lecerf, receveur municipal.—*Service médical* : M. Dalidan.—*Service intérieur* : Mmes les Religieuses de la Charité de Jésus et Marie de Cherbourg.—*Supérieure* : Mme Ursule.—*Aumônerie* : M. l'abbé Dolbet.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président;* Burnouf, huissier; Dallain, curé-doyen; Frémin, négociant; Ruet, tanneur; Verrier, négociant; Vrac, négociant.

Receveur : M. Guérin.—*Econome-secrétaire* : M. Blanchemin (Antoine). —*Service médical* : M. Mauduy.—*Service intérieur* : Mmes les Religieuses de la Miséricorde.—*Supérieure* : Mme Théodora.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président;* Blondel, propriétaire; Corbin-Desmannetaux, propriétaire, Caruel, curé; Monnerand, propriétaire; Morel, propriétaire; Le Goupils, docteur-médecin.

Receveur économe : M. Clavreul.—*Service médical* : M. Lesénécal.— *Service intérieur* : Mme sœur saint Barthélemy, Supérieure.—*Aumônerie* : M. Caruel.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

M. Roumy, le Maire de Sainte-Mère-Eglise, *président*; Artu, propriétaire; Cirou, juge de paix; Gauthier, curé; Grandin, pharmacien; Malençon, propriétaire; Hays (Alfred), propriétaire.

Bureau de bienfaisance de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président;* Pain (Ernest), propriétaire, *ordonnateur;* Cléret, curé-doyen; Le Marinel, notaire; Robiolle, maître d'hôtel; Bellet, docteur-médecin, et Bonnemains, propriétaire, *membres.*

Receveur : M. Cumont, percepteur.—*Service intérieur* : Mmes les Religieuses de Saint-Paul de Chartres.—*Directrice* : Mme sœur saint Privat.

Hospice de Saint-Vaast.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président;* Gosse, propriétaire; Leguay (Pierre-Nicolas), propriétaire; Lamache (Pierre), maître au cabotage; Thin, ancien capitaine au long cours; Vallette, négociant.

Receveur économe : M. Leloup, percepteur.—*Service médical :* M. Ménard, docteur-médecin.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses du Sacré-Cœur.—*Supérieure :* Mme saint Urbain.—*Aumônerie :* M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

SOCIÉTÉ MATERNELLE.

LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

SAINT-LO.

Mmes Vaultier, *présidente;* Picard et Rauline, *vice-présidentes.*

Mesdames assistantes : Auvray (Louis), Bailleul, Bernard, Bosquain, Breton, Caillemer (Charles), Carré, Ves Chardon, Chesnel, Mmes de la Tribonnière, d'Abadie, Elie, Fouques, Guillot (Paul), Mlle Jayet, Mmes Lefèvre, Le Monnier de Gouville, mère, Lepingard, Lhomond, Noël, Ves Marie, Potier de Courcy, Mme Simon (Adolphe), la Supérieure de l'Hospice, la Supérieure du Sacré-Cœur, Mme Théry.

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Société pour l'extinction de la mendicité.

Présidente : Mme Hippolyte Morel.—*Dames patronnesses :* Mme la Supérieure de la retraite, Mmes Louis Despréaux, Jules Gautier, Poret, Mlle Gouin du Roil, Mmes Leroux, Chevalier, Geffroy, Mlle Enjourbault, Mmes de la Bégacière, Léon Besnard, Frédéric Goutier, Darthenay, Legros, Chauvois, Tribouillard, Perchet.

COMMISSIONS DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DES FILLES MINEURES

EMPLOYÉS DANS L'INDUSTRIE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. l'Ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Lo; l'Inspecteur primaire, à Saint-Lo; N...; Le Monnier de Gouville, président du Tribunal civil de Saint-Lo; Lelièvre, agent voyer en chef, à Saint-Lo; Lepingard, ancien chef de division à la Préfecture, à Saint-Lo; Frestel, docteur-médecin, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.—MM. l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Avranches; l'Inspecteur primaire, à Avranches; Lepelletier ✻, ancien maire de Villedieu; Latouche ✻, ancien adjoint au maire d'Avran-

ches ; Boust, ancien maire de Granville ; le curé-doyen de Saint-Gervais, à Avranches ; Gautier, médecin, adjoint au maire de Saint-James.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. l'Ingénieur en chef de la navigation, à Cherbourg ; l'Inspecteur primaire, à Cherbourg ; Mauger (Léon), membre de la Chambre de commerce, à Cherbourg ; Mahieu, vice-président de la Chambre de commerce, à Cherbourg ; Legard-Lafosse, médecin, à Cherbourg ; Le Jolis, juge au Tribunal de commerce, à Cherbourg ; Auvray, juge de paix de Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances. — MM. le Conducteur des ponts et chaussées, à Coutances ; l'Inspecteur primaire, à Coutances ; de la Conté, conseiller d'arrondissement, à Saint-Sauveur-Lendelin ; le curé-doyen de Coutances ; Quenault ✻, sous-préfet honoraire, conseiller général, à Coutances ; Daireaux, président du Tribunal de commerce de Coutances ; Lempérière, ancien conseiller général, à Neufmesnil.

Arrondissement de Mortain.—MM. le Conducteur des ponts et chaussées, à Mortain ; l'Inspecteur primaire, à Mortain ; Armand Bazin, industriel, à Sourdeval ; Taborel, médecin, à Juvigny ; Dumarais, ancien maire du Neufbourg ; Julien Bréhier, industriel, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Moulin (Henri), ancien maire, à Mortain.

Arrondissement de Valognes.—MM. Leroy, conducteur des ponts et chaussées, à Valognes ; l'Inspecteur primaire, à Valognes ; le docteur Leneveu, conseiller municipal, à Valognes ; Dalidan, ancien maire de Barfleur ; Mauduit, pharmacien, à Valognes.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de Secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

Composition du Bureau. — M. le Préfet de la Manche, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de Saint-Lo, *présidents d'honneur ;* MM. E. Breton, directeur de la papeterie de Valvire, *président ;* Elie, imprimeur, *président honoraire ;* Dyvrande, négociant et Bellamy, menuisier, *vice-présidents ;* Douchin, architecte, Queillé, architecte, *vice-présidents honoraires ;* Leparquois (Léon), fabricant, *secrétaire ;* Lepage, imprimeur, *secrétaire honoraire ;* Laisney, typographe, *secrétaire-adjoint ;* Marie, épicier, *trésorier ;* Ruel, commis de banque, *trésorier-adjoint ;* Ch. Duc, prote d'imprimerie, *contrôleur de la perception ;* Pierre dit Girard, typographe, *visiteur des malades ;* Lecoustey, plafonneur ; Ribet, menuisier, Abraham, fumiste ; Lefebvre, cordonnier ; Hamel, maréchal, *administrateurs.*

Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq, *président ;* Lefèvre, fils, *vice-président ;* N..., *secrétaire ;* Guilbert, *trésorier.*

Société de Secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : M. Marie-Cardine, inspecteur d'académie ; *vice-président* : M. Delaplanche, directeur de l'école normale ; *secrétaire-adjoint ;* M. Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo ; *secrétaire-adjoint* : M. Bertrand, instituteur en retraite, à Carentan.

MEMBRES DU BUREAU.—MM. Marie-Cardine, inspecteur d'académie, *président;* Delaplanche, directeur de l'école normale; Riotteau, député; Arthur Legrand, député; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes; Primaux, instituteur à Avranches; Marie, instituteur à Pontorson; Diguet, Gamas, instituteurs à Cherbourg; Le Prince, instituteur à Périers; Letenneur, instituteur à Gavray; Bertrand, ex-instituteur à Carentan; G. Hébert, instituteur à Montebourg; Serrant, instituteur à Sourdeval; Gesbert, instituteur à Barenton; Mahieu, instituteur à Quettehou; Pignet, instituteur à Saint-Lo.

Société de Secours mutuels entre les Cantonniers au service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867.)

Administration centrale :

MM. Lelièvre, agent voyer en chef du département, *président; vice-président* : Gambillon, chef de division à la Préfecture, membre honoraire de la Société ; *secrétaire :* Delabre, agent voyer, chef du bureau de l'agent voyer en chef; *secrétaire-adjoint :* Pagel, agent voyer attaché au bureau de l'agent voyer en chef; *trésorier :* Victor, agent voyer chargé de la comptabilité au bureau de l'agent voyer en chef.

Administrateurs principaux d'arrondissement :

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Lepuissant, à Coutances ; Hermann, à Mortain, Enquebecq, à Valognes.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Lemainier, *président* ; Philippe-Desportes (Michel), *vice-président* ; Harivel, secrétaire de la Mairie, *secrétaire*, Groualle, négociant, *trésorier;* Letellier (Léonor), serrurier, et Vimard, jardinier, *administrateurs.*

VILLE D'AVRANCHES.

MM. Sanson ✱, juge honoraire, *président;* Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches ; de Saint-Germain C✱, *présidents d'honneur* ; Bouvattier O✱, sous-préfet honoraire, *vice-président;* Payen de Chavoy ✱, *administrateur* ; N...., *secrétaire* ; Semery, *trésorier ;* Cordon, receveur de l'hospice, *trésorier-adjoint ;* Laurence, maître charpentier ; Baubigny, jardinier, *contrôleurs.*

VILLE DE VILLEDIEU.

M. Le Pelletier ✱, *président.*

VILLE DE SAINT-JAMEL.

M. Gaultier (César), *président.*

VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. La Vieille O✱, député, *président d'honneur;* Lanièce (Jacques), *président honoraire ;* Schowd (Jean), *président* ; Levavasseur (Alphonse),

Philippe (Louis), *vice-présidents*; Moitié (Louis), Hamel (Aimable), *secrétaires*; Desseaux (Pierre), *trésorier*; Grignard (Théophile), Ruault (Jean), Anne (Alphonse), Philippe (Louis), Conor (Victor), Juhel (Louis), Moitié (Louis), *receveurs particuliers*; Marion (Charles), Michel (Hippolyte), Delahaye (Auguste), Toulorge (Charles), Maugis (Joseph), Besse (Frédéric), Villedieu (Louis), Lecarpentier (Bienaimé), Brisset (Louis), Boisnel (Eugène), Esterlingot (François), Compère (Emile), Mersent (Charles), Ruel (Henri), Conor (Emile), Grard (Eugène), Gauvain (Ferdinand), Paris (Jacques), Cadet (François), Vincent (Jean), Leclerc (Désiré), Lecouvey (Antenor), Lepaumier (Jean), Poirier (Jules), Legagneux (Emile), Bourget (Louis), Thévenot (Auguste), *administrateurs*.

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Estebé (François), *président*; Brigeaux, *vice-président*; Lecoutour, *trésorier*; Lesage, ouvrier au port, Ledoux, chef ouvrier au port, Poirier, ouvrier au port, Lebrun, retraité du port, Pouppeville, propriétaire, Lebiez, contre-maître au port, Bourget, ouvrier au port, Dubost, commis à la marine, Lemarié, magasinier, *administrateurs*; Lebiez, chef contre-maître à la marine, *archiviste*; Amiot, commis à la marine, *secrétaire*.

VILLE DE COUTANCES.

MM. Plaine, *président*; Rouley, *vice-président*; Robin, *secrétaire*; Jouvet, *secrétaire-adjoint*; Roguelin, *trésorier*; Lefranc, *trésorier-adjoint*; Duprey, Vivier, Lehuby, *administrateurs*.

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de Secours mutuels (Sapeurs pompiers.)

MM. Fauchon (Victor), *président*; Amiard (René), *vice-président*; Duboscq (Joseph), *secrétaire*; Lesénéchal (Ernest), Huvé (Arsène), Charbonnel (François), *administrateurs*.

Société de Secours mutuels des Ouvriers (150 Membres.)

MM. Friteau (Maxime), *président*; Chérel (Théophile), *vice-président*; Lemonnier-Dafinière (Louis), *trésorier*; Samien (Georges), *secrétaire*; Pleutin, Guérin, Fautrard, Dodard, Borde, Orvain, *administrateurs*; Potier, Roger, Diguet, Gautier (Louis), Gautier (Pierre), Giquélo et Choruel, *chefs de quartier*.

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire O✱, docteur-médecin, *président*; Daireaux, *vice-président*; Leclerc, *secrétaire*; Capelle, *trésorier*; Lecoquière, serrurier, N..., Sorel, menuisier, Lerouge, peintre, A. Lemasson, Leroy, conducteur des ponts et chaussées, Paris, peintre, *administrateurs*.

VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Garnier, *président*; Guidon, *vice-président*.

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles du Calvados, la 19e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Beaulieu. (Arrêté du Chef du Pouvoir exécutif, en date du 31 mai 1871).

M. Raulin, Directeur, à Beaulieu, près Caen (Calvados).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Baize.—Avranches : M. Dufour —Cherbourg : M. Poisson. — Coutances : M. Mercier. — Mortain : M. Guérin. -- Valognes : M. Legrand.

Aumôniers et Médecins.

Saint-Lo : MM. Binet et Lhomond. — Avranches : MM. Lefrançois et Béchet.—Cherbourg : MM. Viel-Hautmesnil et Viel.—Coutances : MM. Letourneur et Dudouy.— Mortain : MM. Lelandais et de la Houssaye.— Valognes : MM. Feauvel et Sébire ✻.

Commissions de surveillance des Prisons.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Maire de Saint-Lo; Bernard, docteur-médecin, conseiller général, adjoint au maire de Saint-Lo : Amiard, avocat, conseiller municipal; Elie, conseiller municipal; Lelièvre, agent voyer en chef; Dussaux, avoué, conseiller municipal.

Arrondissement d'Avranches.—MM. le Maire d'Avranches; Lechevalier (Octave), conseiller municipal; Barenton, curé; le Dr Perrotte, conseiller municipal; Briens (Edouard), ancien conseiller municipal; Guyot, capitaine en retraite.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. le Maire de Cherbourg; Asselin, président honoraire du Tribunal civil; Favier, avocat, conseiller municipal; Dadin, conseiller municipal, juge au Tribunal civil; Renault, adjoint, docteur-médecin; Potier (Michel-Germain), pharmacien; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. le Maire de Coutances; Rabec, avocat; Guillemette, juge de paix, conseiller d'arrondissement; Le Pelletier (Florent), conseiller municipal; Lemuet (Alphonse), propriétaire; Gallien (Pierre), négociant, conseiller municipal; Saillard, adjoint au Maire de Coutances.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Maire de Mortain; Menant, curé; Dufour, docteur-médecin; Le Crecq, avocat; Josset, avocat; Buisson, pharmacien.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Maire de Valognes; Daireaux, conseiller d'arrondissement; Bernard, conseiller municipal; Leclère, juge suppléant; Foulon, avocat; Lebouteiller, docteur-médecin; le percepteur de Valognes.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — MM. le Préfet, *président*; de la Gonnivière (Adolphe), Lenoël (Emile), sénateur, Desplanques (Jules), conseiller d'arrondissement, *vice-présidents*; Manoury (Edouard), vétérinaire, à Saint-Lo, *secrétaire*; Noël (Isidore), ancien notaire *secrétaire-adjoint*; Lemasson (Edouard), avoué honoraire, *trésorier*; N..., *trésorier-adjoint-archiviste*.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. H. de Saint-Germain C ✻, ancien sénateur, *président*; Bouvattier O ✻, sous-préfet honoraire, conseiller général, Adrien Payen de Chavoy ✻, *vice-présidents*; Garnot, *secrétaire*; Clouet et J. Bouvattier, *vice-secrétaires*; Lemarchand (Jules), *président honoraire*; Bongard, *trésorier*; A. Latouche, conseiller d'arrondissement, *conservateur*; Sanson ✻, ancien maire d'Avranches, Daucey, à Brécey, P. Raulin, à Pontorson, A. Boulmer, à Saint-Pair, H. Raulin, à Juilley, Louis de Saint-Pierre, ancien député, à la Haye-Pesnel, A. Lempereur de Saint-Pierre, ancien préfet, à Sartilly, A. de Peyronny, à la Lande-d'Airou, Victor Chevalier, à Saint-James, *membres du comité d'administration*.

NOUVELLE SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE D'AVRANCHES. — MM. Riotteau et Morel, députés, *présidents*; Langlois (Jacques-Octave). Le Chevalier (Gustave), Frémin, *vice-présidents*; Basire (Elphège), Desdouitils, Letréguilly, *secrétaires*; Gissot, *trésorier*; Gombert, *trésorier-adjoint*; Jacob, *conservateur-archiviste*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — MM. le Cte Hervé de Sesmaisons, consul de Venise, conseiller général, *président*, à Flamanville; le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet de l'arrondissement de Cherbourg, Mahieu, maire de Cherbourg, *présidents d'honneur*; Léon Hainneville, *vice-président* de la Société; Fatosme (Auguste), propriétaire, *vice-président* pour le canton de Beaumont; Lequérié des Rosiers, *vice-président* pour le canton des Pieux; Lebas (Jean-Baptiste), maire de Saint-Pierre-Eglise, *vice-président* pour le canton de Saint-Pierre-Eglise; Delalée, *vice-président* pour le canton d'Octeville; Legranché, *secrétaire*; Edmond Orry, Eugène Lucas, mécanicien, *secrétaires-adjoints*; Ed. Joublin, *trésorier*; N..., *archiviste*; A. Pouppeville et E. Sanson, *conseillers d'administration*, pour Cherbourg; Lecerf (J.-B.) et Feuardent du Hutrel, *id.*, pour Beaumont; Courtois (Jean) et Houël (Théodore), *id.*, pour les Pieux; Hennequin et Menut (Henri), *id.*, pour Octeville; Gilles (Constant et Touzard, *id.*, pour Saint-Pierre-Eglise.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — MM. Savary, député, *président* : Regnault, député; Dombreval, conseiller général, maire de Coutances, *vice-présidents*; Lepelletier (Florent), propriétaire, à Coutances *secrétaire général*; Guillemette, juge de paix de Coutances, Lemarchand, propriétaire, à Coutances, *vice-secrétaires*; Roguelin, proprietaire, à Coutances, *trésorier*; Bienvenu, propriétaire, à Coutances, *trésorier-adjoint*.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Bréhier ✻, *président*; Dumarais, propriétaire, au Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vice-présidents*; Quelier, *secrétaire*; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *trésorier*; Boulay, propriétaire, à Mortain, *vice-trésorier*, de Bailliencourt, propriétaire, à Mortain, *bibliothécaire*.

Présidents cantonaux : MM. Béchet, pour Barenton; Guérin, pour Isigny; Delauney (Léon), pour Juvigny; d'Avenel, pour le Teilleul; Piel, propriétaire, à Mortain; le Dr Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Labiche (Paul) propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, *président honoraire*; Sébire ✻, *président*; Roumy et Buhot, *vice-présidents*; Hinet, *secrétaire*; Leduc, *trésorier*; Le Biez, *bibliothécaire*.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — *Canisy*, MM. Vimard, maire de Canisy. — *Carentan*, Allix-Courboy. — *Marigny*, Delarue, notaire, conseiller d'arrondissement. — *Percy*, Blouët, maire, conseiller général. — *Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire à Saint-Clair. — *Saint-Jean-de-Daye*, Raulline, notaire, conseiller d'arrondissement. — *Saint-Lo*, Houssin-Dumanoir ✻, maire et conseiller général. — *Tessy-sur-Vire*, David, conseiller municipal. — *Torigni-sur-Vire*, Joly, notaire.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches*, MM. Couraye du Parc ✻, membre de la Société d'agriculture. — *Brécey*, de Brécey, conseiller général. — *Ducey*, Dupont, maire. — *Granville*, Leclère (Charles) ✻, président de la Chambre de commerce.—*La Haye-Pesnel*, Lempereur de Saint-Pierre (Léon), maire et vice-président du Comice agricole de la Haye-Pesnel —*Pontorson*, Mis de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey et conseiller d'arrondissement. — *Saint-James*, Morel, président du Comice agricole.—*Sartilly*, Riotteau, président du Comice agricole de Sartilly. — *Villedieu*, Tétrel, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—*Beaumont*, MM. Louis, maire de Beaumont.—*Cherbourg*, Hainneville, négociant, vice-président de la Société d'agriculture. — *Octeville*, Cte de Sesmaisons, maire et conseiller général, et Delalée, maire d'Octeville. — *Les Pieux*, Lequérié-Deroziers, maire.—*Saint-Pierre-Eglise*, Lebas, maire.

Arrondissement de Coutances.— *Bréhal*, MM. Delisle, juge de paix.—*Cerisy-la-Salle*, Savary (Charles), député et conseiller général.— *Coutances*, Quenault ✻, sous-préfet honoraire, membre du Conseil général.—*Gavray*, Blouët, président honoraire.— *La Haye-du-Puits*, Poret, maire de Denneville. — *Lessay*, Lenoël, maire. — *Montmartin-sur-Mer*, Deguelle, ancien conseiller général.—*Périers*, Regnault, député, conseiller général. — *Saint-Malo-de-la-Lande*, Dudezert, conseiller général.— *Saint-Sauveur-Lendelin*, Lupalley, propriétaire.

Arrondissement de Mortain.—*Barenton*, MM. Béchet (Paul), conseiller d'arrondissement.—*Isigny*, Davy, maire.—*Juvigny*, Taborel, maire.—*Le Teilleul*, Regnault, conseiller d'arrondissement.—*Mortain*, Bochin, maire. — *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Roullin, conseiller d'arrondissement. — *Saint-Pois*, Cte d'Auray, conseiller général.—*Sourdeval*, Esnault (Charles), propriétaire.

Arrondissement de Valognes. — *Barneville*, MM. Lepelletier, maire de Carteret.—*Bricquebec*, Viel, juge de paix.—*Montebourg*, le Cte de Pontgibaud ✻, maire et conseiller général.—*Quettehou*, du Mesnildot, conseiller général, maire. — *Sainte-Mère-Eglise*, Roumy, propriétaire. — *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Hersan (Abel), conseiller d'arrondissement. — *Valognes*, Sébire O✻, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

PERCY, TESSY-SUR-VIRE ET TORIGNI-SUR-VIRE.—MM. Payen de la Garanderie, *président ;* Lemaître (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, conseiller général, et Dadure, propriétaire, à Percy, *vice-présidents ;* Ozenne (Léopold), à Tessy-sur-Vire, *secrétaire-trésorier.*

BRÉCEY.—M. Laurent, maire des Cresnays, *président.*

DUCEY.—M. Dupont, conseiller d'arrondissement, maire de Saint-Quentin, *président.*

LA HAYE-PESNEL.—MM. de Canisy ✱, conseiller général, propriétaire à la Lucerne-d'Outremer, *président.*

PONTORSON.—M. de Verdun de la Crenne ✱, maire d'Aucey, *président.*

SARTILLY.—M. Riotteau, député, conseiller général, *président.*

SAINT-JAMES.—M. Morel, maire de Saint-James, *président.*

VILLEDIEU.—M. Tétrel, maire de Villedieu, *président.*

BRÉHAL.—MM. Briens, *président* ; docteur de la Bellière, conseiller général, *vice-président ;* de la Valleinerie, maire de Chanteloup, *secrétaire* ; Fauchon, maire du Mesnil-Aubert, *trésorier.*

GAVRAY.—MM. Lecoupé (Marcel), propriétaire à Saint-Denis-le-Gast, *président ;* Michel, maire du Mesnil-Garnier ; Leclère (Edmond), propriétaire à Gavray, *vice-présidents ;* Coueffin (Amand), propriétaire à Gavray, *secrétaire* ; Durville (Albert), propriétaire à Gavray, *vice-secrétaire ;* Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier.*

LA HAYE-DU PUITS ET LESSAY.—MM. Gaslonde O✱, *président* ; Lemperière, maire de Neufmesnil, *vice-président ;* Piquot, propriétaire, *secrétaire.*

CERISY-LA-SALLE.—MM. Savary, député, *président ;* Guillemette, juge de paix, conseiller d'arrondissement, *vice-président ;* Duperrouzel, propriétaire, *secrétaire ;* Gaillard, *trésorier.*

MONTMARTIN-SUR-MER.—MM. Quenault, sous-préfet honoraire, conseiller général, *président ;* Deguelle, maire de Contrière, et Leclère, conseiller d'arrondissement, *vice-présidents ;* Dubreuil, maire de Hyenville, et Mesnage, maire de Trelly, *secrétaires* ; Foucher, greffier de paix, *trésorier.*

PÉRIERS.—MM. Regnault, député, conseiller général, *président ;* Leconte, conseiller d'arrondissement, *vice-président ;* Michel Leconte, *secrétaire ;* Ledrans, *trésorier.*

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.—MM. Pignard-Dudezert, conseiller général, *président ;* Lefournier, conseiller de préfecture ; Jehenne, conseiller municipal, à Agon, *vice-présidents ;* Vigot, *secrétaire* ; Leloup, maire de Saint-Malo-de-la-Lande, *trésorier ;* Esnouf, propriétaire, *trésorier-adjoint.*

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN.—MM. de la Conté, conseiller d'arrondissement, *président* ; Fourey, maire de Muneville-le-Bingard, et Gosset, maire de Vaudrimesnil, *vice-présidents ;* Rupalley, propriétaire, *secrétaire,* et Delalande, notaire, *trésorier.*

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. le Préfet de la Manche ; le Sous-Préfet d'Avranches ; le Maire d'Avranches ; Bouvattier O✱, sous-préfet

honoraire, conseiller général ; V. Sanson ✻ ; Hervé de Saint-Germain C✻, *présidents d'honneur* ; Louvel ✻, *président* ; Loyer ✻, docteur-médecin ; Le Marchand (Jules) ; Le Breton, père, *présidents honoraires* ; Roussel, horticulteur ; Lhomer, *vice-présidents ;* Morel (Paul), horticulteur ; Baubigny, *vice-présidents honoraires ;* Mauduit (Sosthène), *secrétaire* ; d'Aisy ✻ et Hamel (Alexandre), *secrétaires-adjoints ;* Suvigny, avocat, *trésorier ;* Lemains, *conservateur-archiviste* ; de Chavoy ✻, propriétaire ; Juhel ; Auguste Latouche ✻ et Baubigny, *membres du Comité d'administration.*

Arrondissement de Cherbourg.—MM. le Sous-Préfet, *président d'honneur* ; Mahieu (Alfred), maire de la ville de Cherbourg et Liais (Emmanuel) ✻, directeur de l'Observatoire du Brésil, ancien membre de l'Observatoire de France, *présidents honoraires ;* le docteur Renault, *président* ; Orry, avoué et Denis, ancien professeur au collége, *vice-présidents ;* Cauvin, propriétaire ; Jourdan, agent comptable de la marine ; Chanceauline O✻, commissaire de marine retraité ; H. de la Chapelle, commis principal des douanes, *conseillers d'administration ;* Orange, agent comptable de la marine retraité, *trésorier ;* Lelièvre (Paulin), *secrétaire ;* Dutot et Bailly, *secrétaires-adjoints* ; Noyon, *bibliothécaire* ; Cavron, *bibliothécaire-adjoint ;* Denis, *directeur du jardin ;* Levitre, *conservateur ;* Michel, professeur d'arboriculture honoraire.

Arrondissement de Coutances.—MM. Magny, *président ;* Saillard, *vice-président ;* Lemarchand, *secrétaire* ; de Saint-Germain, *secrétaire-adjoint* ; Esnault, *trésorier ;* Félix, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Mortain.—MM. le Préfet, *président honoraire* ; le Sous-Préfet de Mortain, *vice-président honoraire ;* Piel (Jacques-Auguste), *président ;* Mancel, père, *vice-président* ; Lebel, *secrétaire* ; Durand, *secrétaire-adjoint* ; Delaporte, *trésorier ;* Piel (Augustin), *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, *présidents d'honneur ;* Sébire O✻ *président* ; Daireaux, *vice-président ;* Crosville, *secrétaire ;* Leterrier, *vice-secrétaire ;* Falaise, *trésorier ;* Dagoury, *bibliothécaire ;* Lechevalier, Gouye, Lemarquand, *administrateurs.*

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS A SAINT-LO.

Inspection général de l'arrondissement.

MM. Froidevaux O✻, *inspecteur général ;* de Parcevaux ✻, *directeur ;* Ollivier, *sous-directeur ;* de Seguin, de Saint-Pern, *surveillants ;* Beaufils, *vétérinaire.*

Stations.

Manche : Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits, Beaumont, les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Mortain, Gavray, Bricquebec, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye.

Calvados : Bayeux, Trévières, Isigny, Balleroy, Vire, Villers-Bocage, Condé-sur-Noireau.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

MM. Louis Yver, *président*; de Parcevaux ✻, *vice-président*; Ollivier, *trésorier*; Gaëtan Guillot, *secrétaire*.

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. de Saint-Germain C✻, *président*; A. de Chavoy ✻, et V. Sanson ✻, *vice-présidents*; E. Garnot, *trésorier*; de Clanchamp ✻, *secrétaire*.

SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. Barlatier de Mas ✻, *président*; A. Postel, *trésorier*; G. Corneric, *secrétaire*.

SOCIETÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. le Gte d'Auray, maire de Saint-Pois et conseiller général, *président*; Tétrel, *vice-président*; Loyer ✻, maire de la Trinité, *trésorier*; Du Poërier de Portbail, officier des Haras, à Vire, *secrétaire*; Labiche, sénateur; Fauchon, conseiller général; Datin, Lechaptois et Bréhier, *administrateurs*.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Beaufils (Pierre), Saint-Lo; Cauville (Alexis-Edouard), Carentan; Manoury (Edouard), à Saint-Lo; Canu (Georges-Léonard), Tourigni-sur-Vire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.— MM. Dufour (Joseph-Casimir), Blin (Isidore-Jules), à Avranches; Galland (Félix-Gabriel), à Saint-James; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville; Vergand (Henri-Philippe), à Villedieu; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Poupeville (Auguste), à Cherbourg; Lebas (Alphonse), à Saint-Pierre-Eglise; Boisanfray, à Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Levionnais (Joseph-Marie), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances; Cauvin (Pierre-Victor), fils, à Coutances; Seigneurie (Charles-Denis), à Agon; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Hriniewiez (Paul), à Mortain; Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.— MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph); Hinet (Antoine), à Valognes; Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise; Lemarquand (Auguste), à Valognes.

CHAMBRES DE COMMERCE.

CHERBOURG.—MM. Léon Mauger, *président*; Hainneville, Cournerie, Eugène Buhot, Bonfils, Bayard, Menut, Leguay; de la Germonière (Edmond), du Vast; Brasy, de Bricquebec; Lemeland, de Valognes; Hay.

GRANVILLE. — MM. Riotteau, *président*; Fossé, *vice-président*; Beust, Breton, Dior, Delalun, Leclère, Lementonnais et Toupet; Lemaître, *secrétaire-trésorier*.

AGENTS CONSULAIRES.

CHERBOURG.—MM. Henri Prindergast Vereker, consul d'Angleterre; Gustave Bonfils, vice-consul; N....., vice-consul de Portugal; Bonfils (Gustave), vice-consul du Brésil; Bonfils (Amédée), vice-consul de Suède et de Norwége; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne; Liais (Edouard), consul de Belgique; Mauger (Léon), agent consulaire d'Autriche-Hongrie; Emile Postel, vice-consul de Russie et d'Italie; Hauvet, vice-consul de la République de Vénézuéla; Postel (Emile), vice-consul des États-Unis; Félix-Emile Postel, consul de la République de Salvador; Archimbault, vice-consul du Mexique; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas; Testard-Marans (Enrique), vice-consul de l'Uruguay.

GRANVILLE.—MM. N.., vice-consul d'Angleterre; Ch. Leclère ✻, vice-consul d'Espagne; Delalun, vice-consul de Portugal; Riotteau, vice-consul de Suède et de Norwége; N.., vice-consul de Danemark; Dior, vice-consul d'Italie.

CONSEILS SANITAIRES

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

CHERBOURG.—MM. le Sous-Préfet, *président*; Lefrançois, médecin de la santé; le docteur Guiffart, directeur de la santé, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu; Alfred Mahieu, maire de Cherbourg; le président du Conseil de santé de la marine; le capitaine de vaisseau, major de la marine; le capitaine de frégate, sous-directeur des mouvements du port; l'inspecteur des douanes; le docteur Legard-Lafosse, membre du comité d'hygiène, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu; le docteur Renault, conseiller municipal, 1er adjoint au maire, chirurgien-adjoint de l'Hôtel-Dieu; Léon Mauger, président de la chambre de commerce; Emile Postel, agent consulaire.

COUTANCES.—MM. Leroux, maire, *président*, agent sanitaire à Saint-Germain-sur-Ay; Blondel, agent sanitaire à Régnéville.

GRANVILLE.—MM. le Maire; le commandant de place; l'inspecteur des douanes; le commissaire de la marine; Dumoncel, docteur-médecin, membre du Conseil municipal; Levêque, pharmacien; Cambernon, docteur-médecin; Lecler, agent sanitaire.

SAINT-VAAST.—MM. Asselin, maire, *président*; Guiffart, directeur de la santé; Ménard, docteur-médecin; Baudour, agent sanitaire.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'ANNUAIRE DE LA MANCHE.

Pages.

Adjoints 73
ADMINISTRATIONS.—Personnel 53
Agents consulaires 157
Agents voyers 134
Agriculture et industrie :
Emploi du sel en agriculture 30
Expériences sur la vaccination charbonneuse 38
— préventives contre la rage 43
Le Rouget du porc 44
Les Associations agricoles 45
ALIÉNÉS.—Asiles 143
Archives départementales 57
BANQUE DE FRANCE.—Sucoursale de Saint-Lo 127
Bâtiments civils 57
Bibliothèques 142
Bureaux de la Préfecture 55
Bureaux télégraphiques du département 132
Cabinet du Préfet 55
Chambres consultatives d'agriculture 153
Chambres de commerce 157
Chemins de fer de l'Ouest 121
Clergé du diocèse 135
Colléges communaux 139
Comices agricoles 154
Commissaires de police 106
Commission départementale 54
Commission du travail des enfants employés dans l'Industrie 147
Commission de surveillance des prisons 151
COMMUNES.—Tableau par ordre alphabétique 65
— Tableau des communes par arrondissement et par canton contenant la population par arrondissement, canton et communes, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices 72
Conseil de Préfecture 54
Conseil général 58
Conseils d'arrondissement 60
Conseils d'hygiène 57

Pages.

Conseils sanitaires..... 157
Contributions directes..... 131
Contributions indirectes..... 128
Cour d'appel de Caen..... 106
Culte protestant..... 138
Curés et Desservants..... 73
Dépôt d'étalons de Saint-Lo..... 155
Dépôt de mendicité du Mans..... 143
Députés de la Manche..... 54
Douanes..... 128
Ecoles normales..... 140
Enregistrement, domaines et hypothèques..... 130
Finances..... 123
Forêts..... 131
Gendarmerie..... 114
Greffe du Conseil de Préfecture..... 57
Histoire et Antiquités.—Notes historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Mortain..... 1
Hospices..... 143
Inspection primaire..... 140
Instituteurs et Institutrices..... 73
Instruction primaire.—Commission d'examen..... 140
— publique..... 138
— secondaire..... 139
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et colléges..... 141
Justices de paix..... 111
Lycée de Coutances..... 139
Maires..... 73
Mairies..... 62
Marine..... 116
Mines..... 120
Notaires..... 112
Ordre judiciaire..... 106
Ordre militaire..... 113
Percepteurs des contributions..... 123
Poids et mesures..... 57
Police générale..... 106
Ponts et chaussées..... 120
Postes aux lettres..... 132
Postes et télégraphes..... 132
Préfecture..... 54
Préfets du département.—Liste chronologique..... 53
Prisons..... 151
Recettes particulières..... 123
Sciences et arts..... 141
Sénateurs de la Manche..... 54
Service vicinal..... 134
Société académique de Cherbourg..... 142
— artistique et industrielle..... 142